This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

DBA
Bibliotheca

~~1091~~
DBA

BIBLIOTHÈQUE
DES MÉMOIRES

RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LE 18e SIÈCLE

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTICES

PAR M. Fs. BARRIÈRE

TOME I

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

MÉMOIRES

DE

Mme DE STAAL DELAUNAY

DE

M. LE MARQUIS D'ARGENSON

ET DE MADAME MÈRE DU RÉGENT

SUIVIS D'ÉCLAIRCISSEMENTS

EXTRAITS DES MÉMOIRES DU DUC DE SAINT-SIMON

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTICES

PAR M. Fs. BARRIÈRE

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1864

LIBRARY
DEC
4
1882
NEW YORK
5141

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

Nous devons avant tout faire connaître l'esprit, le catalogue, l'arrangement de cette *Bibliothèque des Mémoires;* nous devons dire en quoi elle diffère des volumineuses collections qui l'ont précédée. Le mot seul de collection éloigne l'idée d'un choix; et c'est un choix précisément que nous voulons faire. Que l'historien, le publiciste, l'homme d'État, dans le désir de se former l'opinion la plus éclairée, la plus impartiale, s'entourent de dépositions contradictoires, dévorent l'ennui des redites et l'aridité des longs récits, on le conçoit : la grandeur du but, l'importance de l'œuvre expliquent la patiente résignation du travail; mais de ces Mémoires réunis à grands frais, qui grossissent les collections, et qu'une équité studieuse consulte avec lenteur, souvent avec fruit, combien peu joignent à la sincérité des témoignages la grâce ou la vivacité du style! Dans la foule de Mémoires que chaque siècle de nos annales a fait naître, à peine en compte-t-on quelques-uns qu'on se plaise à relire; ceux-là sont, il est vrai, l'ornement de notre littérature, et font le charme des esprits cultivés. Ils tiennent, par leurs dépositions, des enseignements de l'histoire, et de l'intérêt du roman, par la chaleur des sentiments et des affections personnels : nés à la fois du caractère et de l'esprit français, ils ont l'abandon, la franchise, souvent la vanité, et presque toujours la piquante indiscrétion de l'un; de l'autre, ils ont

l'enjouement, la pénétration, la finesse, le ton moqueur et la malice aimable.

Or c'est de ces écrits privilégiés, chefs-d'œuvre du genre, qu'approuve un goût délicat, qui joignent l'agrément à l'instruction, que lisent également la jeunesse et l'âge mûr, où l'écrivain trouve des modèles, et la femme intelligente des émotions, c'est de cette élite des Mémoires que nous aspirons à former notre *Bibliothèque*. Nous la bornons, quant à présent, au *dix-huitième siècle*. Des seuls Mémoires publiés dans ce siècle si fécond en hommes illustres, en événements mémorables, on formerait, il serait aisé de le prouver, au moins deux cents volumes. Nous en publierons douze ! Les écrits qu'ils renfermeront sont-ils tous du nombre de ceux qu'on relit sans cesse? Hâtons-nous de le dire, il n'en pouvait être ainsi, voici pourquoi : cette Bibliothèque est conçue dans une pensée historique; elle doit nous conduire de la monarchie de Louis XIV à la révolution qui marqua la fin du dernier siècle. Les germes de cette révolution ne sont-ils pas dans les prodigalités du grand roi, les désordres de la régence, l'avilissement de la royauté sous Louis XV, et sous Louis XVI, dans son imprévoyance et sa faiblesse?

Nous avons donc dû choisir, non pas exclusivement les ouvrages les mieux écrits, mais avec ces ouvrages ceux qui, suivant l'ordre des temps, peignaient le mieux, par des aveux naïfs ou des révélations audacieuses, les hommes, les mœurs, les circonstances, les grands effets nés des petites causes, et mettaient le lecteur à portée de considérer à la fois les coulisses, la scène et les acteurs.

La régence sera donc le point de départ. On sait que les débuts en furent marqués par un complot que dirigeait la duchesse du Maine, du fond des bosquets de Sceaux. Qui

nous peindra cette cour de beaux esprits, préparant une révolution à porte ouverte, et conspirant au sein des plaisirs? Une des femmes de la duchesse elle-même, la vive et spirituelle mademoiselle Delaunay, depuis mariée à M. de Staal. Duclos, plus sévère dans ses jugements, plus amer dans son style, peindra plus tard, avec toute sa verve caustique, la bassesse des grands, les scandales de l'Église, la frivolité du pouvoir, les souffrances de la nation. Puis les premières années du règne de Louis XV auront pour annaliste un homme qui fut ministre alors, le marquis d'Argenson, et dont les récits abondent en secrètes intrigues, en piquantes anecdotes sur la cour, les plus grands seigneurs, et le roi. Prétendez-vous suivre ce prince dans le boudoir, aux pieds de sa maîtresse; que dis-je? dans ses bras, dans son lit? Femme de chambre de madame de Pompadour, madame du Hausset, plutôt naïve qu'effrontée, ne se gênera pas plus avec vous qu'on ne se gênait avec elle. Enfin, tandis que gens de lettres, philosophes, économistes, vous apparaîtront dans les Mémoires écrits du style le plus séduisant par Marmontel, le baron de Bezenval, qui est indiscret et presque libre dans les siens quand il ne croit être que sincère, vous fera connaître à quel point de licence et d'audace étaient parvenus les seigneurs, et surtout les duchesses, vers les dernières années de Louis XV.

Autre règne, autres mœurs, autres tableaux, autres peintres. Vous verrez à la cour de Louis XVI tous les cœurs animés de penchants bienveillants, mais cédant à l'attrait de la dissipation, et jouets des circonstances que de prétendus hommes d'État ne savent ni prévoir, ni diriger, ni combattre. Bientôt, femme d'un mâle courage et d'un généreux caractère, madame Roland paraîtra. Ses Mémoires, écrits en six

semaines, en 93, au fond d'une prison et dans l'attente du supplice, nous apprendront quels étaient les vœux, les sentiments de la bourgeoisie éclairée, jusqu'au moment où la terreur l'enlève à ses illusions. Ces jours de malheur et de sang ont vu ou d'héroïques ou de touchants épisodes, qui auront à leur tour d'héroïques ou de touchants historiens : à madame de la Rochejaquelein, la Vendée ; à Louvet, le récit des proscriptions ; à Riouffe, le tableau des prisons où l'on entassait les victimes.

Ces Mémoires offrent-ils des lacunes? manque-t-il un anneau dans la chaîne des faits? Nous comblerons aisément l'intervalle à l'aide de récits moins attachants dans leur ensemble, mais qui souvent offrent plus de lumières sur une époque ou sur une circonstance isolée. Nous consulterons avec défiance les Mémoires supposés de Richelieu, Mémoires où certes tout n'est pas vrai, mais où tout n'est pas faux non plus ; nous choisirons dans ceux de l'abbé Morellet ; Rivarol nous donnera des pages éloquentes ; et nous ferons même des emprunts à Chamfort, car ses malignes historiettes, la singularité de ses boutades, l'âcreté de ses bons mots, ajoutent souvent un trait de plus à la peinture des mœurs du temps.

Que, suivant le rang, la naissance, le nom, la position, les mêmes faits, vus de plus haut, changent d'aspects, c'est ce qu'on ne saurait mettre en doute. Plus grandes étaient les faveurs du sort, plus rudes et plus cruelles semblent ses atteintes, plus l'âme montre de force à les supporter. Et quels temps furent jamais plus féconds en revers imprévus que ceux qui conduisirent, à la fin du dernier siècle, un roi, une reine au supplice, des princes dans l'exil, des princesses dans une tour, et plus tard des princes de leur sang dans les

cachots? Nous recueillerons donc aussi d'illustres témoignages. M. le comte de Provence a raconté son voyage à Bruxelles en 1791; voyage prudent, départ discret, bien calculé, qui ménageait des chances au retour de S. M. Louis XVIII. La fille de Louis XVI, madame la duchesse d'Angoulême, a noblement décrit les royales infortunes du Temple; et la captivité des princes d'Orléans et de Conti au fort Saint-Jean a trouvé pour historien un de ces princes mêmes, M. le duc de Montpensier. Nous donnerons ces relations, dont les deux dernières s'arrêtent précisément après thermidor, quand l'excès du mal prépara le retour au mieux.

Nous arriverons ainsi à l'extrême limite qui sépare les grandes idées de la Constituante, les inévitables fautes de l'Assemblée législative et l'impitoyable pouvoir de la Convention, des temps où le génie d'un conquérant ouvrit à la France une large carrière de succès et de gloire. Notre Bibliothèque, dont les premiers volumes reproduiront la régence, s'arrêtera au directoire, pour finir, comme elle aura commencé, par des temps de désordres, de dilapidations et de licence. Douze volumes (car cette Bibliothèque n'en aura pas plus) suffiront ainsi à l'histoire du siècle, mais histoire vive, animée, dramatique, qui, grâce aux passions, au talent de chaque narrateur, joindra l'agrément à l'instruction, l'intérêt à la sincérité, ou l'éloquente chaleur du récit à la grandeur attachante des faits.

F^s. B.

AVANT-PROPOS.

Près du joli village de Sceaux, sur le penchant du vallon qui l'entoure, s'étendait autrefois un vaste domaine, que Colbert acheta de MM. de Gesvres. Leur habitation fut bientôt remplacée par un magnifique château. Le Nostre en dessina les jardins, que Girardon et le Puget enrichirent de leurs chefs-d'œuvre; et Colbert eut l'honneur de recevoir, à Sceaux, Louis XIV. A la mort du célèbre contrôleur général, M. le duc du Maine acquit cette royale demeure, qu'il agrandit, qu'il embellit encore; et la duchesse du Maine, sa femme, se plut à rassembler, dans ce somptueux séjour, les plaisirs les plus élégants, avec la société la plus spirituelle.

De descriptions poétiques il n'en manque pas où l'*Aurore* et *Flore* se chargent de visiter, d'embellir les parterres et le parc de Sceaux! Une pièce, représentée à Chatenay chez Malezieu, devant la princesse, fait de ces beaux jardins une peinture un peu moins vague : « Voyez-vous ce vallon « délicieux, dit un des personnages, ce canal, cette rivière « ou plutôt cette mer, qui traverse une prairie où la nature « et l'art semblent avoir disputé à qui des deux aurait l'a- « vantage? Voyez-vous ces allées merveilleuses qui, de tou- « tes parts, y aboutissent; et ces arbres disposés avec tant de « symétrie, et cependant si naturellement, qu'ils semblent, « en effet, avoir été plantés des propres mains de la nature? « Je ne sais si c'est un pressentiment, un désir, un présage; « mais il me semble que le soleil répand ici une lumière plus « vive et plus brillante qu'ailleurs, que la terre y est par-

« fumée de fleurs plus odorantes, que l'air qu'on y respire « dispose le cœur à la tranquillité [1].

La nymphe, la divinité, ou, comme on disait, selon moi avec plus de goût, *la baronne de Sceaux*, était la duchesse du Maine. Madame de Staal-Delaunay parle d'elle presque à chaque page, dans les piquants Mémoires qu'on va lire. Mais une foule de détails connus encore du temps de madame Staal-Delaunay ne le sont plus, à beaucoup près, du nôtre. Je crois devoir entrer dans quelques explications nécessaires.

Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon eut pour père Henri-Jules de Bourbon, fils du grand Condé. Henri-Jules, que la cour appela *M. le Prince*, eût pu devenir un héros comme son père, n'était qu'avec beaucoup de courage, de sang-froid, de grandeur d'âme, il n'avait point le goût de la guerre. « Jamais, dit Saint Simon, l'on ne vit tant de talents inutiles, « ni tant de génie sans usage. » Tout en lui se sentait d'une illustre origine. Il était noble dans ses goûts, magnifique dans ses libéralités, tendre avec délicatesse, galant avec mystère, mais aussi souvent avec audace. Ses penchants amoureux dérogeaient alors avec une familiarité trop princière. C'est à lui qu'une bourgeoise spirituelle et sage, qu'il pressait vivement, dit un jour : « Monseigneur, votre « altesse a la bonté d'être trop insolente. » Son esprit resta toujours ingénieux et vif; mais sa raison s'affaiblit avec l'âge. Un de ses aïeux se croyait oiseau, et montrait ses ailes; Henri-Jules se crut chien de chasse : dans ses instants de trouble, il poursuivait de ses aboiements imités le cerf ou le chevreuil absent. Même à Versailles, tout ce que l'imposante grandeur du roi obtenait de lui pendant ses accès, c'est qu'il ne fît qu'un mouvement muet des mâchoires, comme un chien qui japerait sans voix.

[1] De ces jardins pompeux, selon le goût du temps, ce qui reste aujourd'hui n'était que l'orangerie : l'on peut juger par là de l'étendue qu'avait le parc entier.

Plus tard (autre folie), le voilà convaincu qu'il est mort! Raisonnant alors fort sensément, il en conclut que lui, défunt, ne doit plus manger. Un sot l'eût contredit. — « Oui, « monseigneur, vous êtes mort et bien mort, dit son mé- « decin, homme d'esprit : qui peut le savoir mieux que moi? « Mais il y a des morts qui mangent, j'en connais. Votre « altesse aurait tort de ne point dîner avec eux. » Ramené par l'autorité de l'exemple, le prince consent. Il ne fallut alors que trouver de bons vivants, qui revinssent de l'autre monde pour s'asseoir, dans celui-ci, autour d'une table excellente. L'ingénieux docteur assistait aux repas de ces trépassés : leurs entretiens étaient souvent étranges, et le docteur en faisait des récits qu'il appelait ses *Dialogues des morts*.

Or, Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, fille du mort vivant, passa pour tenir de son père en beaucoup de choses. Comme sa sœur aînée, qui épousa le duc de Vendôme, elle était fort petite; en sorte que mademoiselle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV, et qui avait épousé leur frère le duc de Bourbon, les appelait, jalouse de leur naissance, *les poupées du sang*. Poupée soit, à cause de la taille; mais quant à la duchesse du Maine, poupée du moins fort jolie. Elle était blonde; elle avait des yeux charmants : la physionomie la plus vive animait ses traits, et toute sa petite personne était remplie de grâces. Son esprit n'offrait pas moins d'attraits. On verra ce qu'en disent de flatteur les Mémoires de madame de Staal, qui parurent, pour la première fois, en 1755. Dans un portrait resté fort longtemps inédit, et que la Harpe publia seulement en 1801, madame de Staal, apparemment libre de toute contrainte, mêle à ses éloges des traits moins favorables. « Sa plaisanterie, dit-elle en parlant « de la duchesse, est noble, fine, et légère; sa mémoire est « prodigieuse; elle parle avec éloquence, mais avec trop de « véhémence et de prolixité. On n'a point de conversation

« avec elle ; elle ne se soucie pas d'être entendue ; il lui suffit « d'être écoutée ; aussi, n'a-t-elle aucune connaissance de l'es- « prit, des talents, des défauts et des ridicules de ceux qui « l'entourent. »

Du caractère, on pourrait en juger moins favorablement encore. Elle était inégale dans son humeur, hautaine dans ses manières, sans contrainte vis-à-vis du roi, presque sans respect vis-à-vis de M. le Prince, et sans gêne avec son mari le duc du Maine, qu'elle bravait à tout propos avec éclat. Chacun, songeant aux moments d'absence qu'avait son père, évitait de la contrarier. Dès lors plus d'obstacles à des divertissements qui, pour être d'un goût élégant et d'un esprit poli, n'en étaient que plus coûteux. On s'ennuyait fort à Versailles, et je le conçois aisément, sous le grand roi devenu vieux. La flatterie adorait ses revers comme elle avait adoré sa fortune ; ce qui devenait moins facile. Toujours absolu, il imposait ses goûts surannés à la jeunesse : le cérémonial, dans sa cour, présidait avec exigence aux plaisirs ; tandis qu'à Sceaux, où les appela la princesse, la liberté de la campagne détendait du moins un peu l'étiquette.

Si l'on reprochait aux fêtes de Sceaux leurs profusions, on ne les accusa pas du moins de galanterie ; et c'était bien quelque chose, quand la première princesse de Conti, devenue veuve, avait pour amant un Espagnol ; quand la duchesse de Bourbon prêtait l'oreille aux propos amoureux du second prince de Conti ; et quand la duchesse de Bourgogne elle-même n'était point insensible aux folles attentions de Maulevrier. Jamais la malignité la plus attentive ne trouva rien à redire, sous ce rapport, aux fêtes de Sceaux.

La musique, la poésie, le jeu, le théâtre, d'ingénieux entretiens, des comédies, des ballets, variaient les amusements de ce beau séjour. La princesse, suivant un mot de Fontenelle, voulait que *la gaieté y eût de l'esprit*. Des enchanteurs, des planètes, des lutins, des moissonneurs, des astronomes,

des héroïnes, des preux, des Cyclopes, des bohémiens, des dryades, figuraient tour à tour dans ces fêtes improvisées. Tantôt des quilles, qui renferment d'agiles sauteurs, se dressent, se rangent ou se renversent d'elles-mêmes; tantôt des joueurs de brelan ou de lansquenet, habilles en rois de trèfle, en valets de pique, en dames de cœur se *mêlent* dans leurs entrees, dans leurs pas, avant de s'asseoir a la même table. Les premiers danseurs de l'*Académie royale* figuraient dans ces entrées: parfois aussi les demi-dieux de Sceaux daignaient danser eux-mêmes, dans un bal, comme de simples mortels [1]. Puis les intermèdes se succèdent, en changeant sans cesse de titres, de sujets et de personnages : une fois la fable, comme dans *Philémon et Baucis;* une fois la chevalerie, comme dans la *fée Urgande*; une fois l'allégorie ou l'allusion, comme dans le *Mystère;* le tout entremêlé de voix, de symphonies, de vers galants et d'heureuses improvisations.

A M. le duc de Nevers, qui faisait facilement des vers agréables, la duchesse du Maine chante ce couplet fait par elle :

Avec sa lyre
Quand Nevers chante dans nos bois,
Il n'est point de cœurs qu'il n'attire,
Comme fit Orphée autrefois
Avec sa lyre.

Dans une fête où figurait le Sommeil, on ne lit pas sans surprise les vers suivants :

Quitte nos champs délicieux,
Détestable Sommeil; va dans de sombres lieux
Nourrir l'oisiveté des moines :

[1] Les noms des danses de l'époque sont souvent bien plus étranges que ceux de *Polka* ou de *Masourka* Dans un divertissement intitulé l'*Opérat ur*, Malezieu, qui remplit le principal role, tire de sa boutique une fiole qui porte pour étiquette : *Esprit de contredanses;* puis il dit : « La liqueur que vous voyez a des « vertus qu'on ne pourrait expliquer en « un siècle. Qu'on me donne la dame du « monde la plus délicate, la plus posée, « la plus sédentaire : si elle se laisse « tomber une goutte de cet esprit vers « la région des reins, vous la verrez à « l'instant, plus agile qu'un lutin, tantôt « s'élancer, pendant la moisson des foins « sur le haut d'une meule; tantôt voltiger « comme un ballon, et danser *la Furstemberg*, *la Forlane*, *le Pistolet*, *l'Amitié*, *la Chasse*, *la Derviche*, *la Sisone*, *les Tricotets*, et *Madame de la Mare*. »

Augmente, si tu peux, l'embonpoint des chanoines;
Sur leurs sens engourdis va verser tes pavots.
Ce peuple, appesanti d'une indigne mollesse,
Croit ménager sa vie à force de repos;
Mais il est déjà mort, par sa propre paresse;
Et tu préviens chez lui l'office d'Atropos.

Pour suffire à cette grande consommation de vers, de couplets, de rondeaux, de ballades, la princesse, qui aimait, à la fois la poésie et la philosophie, Malherbe et Descartes, réunissait à Sceaux des hommes de beaucoup de mérite en tous genres: Malezieu d'abord, l'oracle du château, qu'on appelait tantôt *le Curé,* tantôt *Euclide,* poëte fécond, habile géomètre et grand littérateur; l'abbé Genest, qui mit la physique de Descartes en vers, et qui longtemps maquignon avant d'être d'Église, dirigeait les écuries du duc de Nevers, en soutane; le président Hénault, plus dameret qu'à un magistrat ne convient; Destouches, ambassadeur et poëte; Fontenelle, déjà vieux; Voltaire, dans l'éclat du jeune âge; la Motte-Houdard, qui fit pour la princesse des vers charmants sur l'amitié; la Fare, dont la muse un peu tardive ne chantait pas toujours Caylus; et l'abbé de Chaulieu, amoureux à quatre-vingts ans de mademoiselle Delaunay; puis enfin Saint-Aulaire. Qui ne sait que le quatrain dont l'éclat suffit à sa gloire, cet immortel quatrain, ce quatrain conquérant qui prit d'assaut l'Académie, fort sujette à se laisser prendre, fut improvisé pour la duchesse? On connait moins la chanson qu'il fit de même impromptu, pour elle, sur les systèmes différents de Descartes et de Newton :

Bergère, détachons-nous
De Newton, de Descartes;
Ces deux espèces de fous
N'ont jamais vu le dessous
Des cartes,
Des cartes,
Des cartes.

Les heures, on le conçoit, s'écoulaient aisément dans une société si charmante [1].

A Sceaux, comme on vient de voir par les vers cités sur les moines, il était convenu d'avoir le sommeil en horreur : la princesse dormait fort peu. Ce fut pour occuper ses nuits blanches qu'on inventa les *grandes nuits*, fêtes plus somptueuses et plus ruineuses que les autres, et qui avaient, à tour de rôle, un roi et une reine. A cette occasion eurent lieu des loteries littéraires. On mettait les lettres de l'alphabet dans un sac ; chacun tirait : qui amenait un C devait une comédie; qui tirait un F, un S, devait une fable, un sonnet; qui avait le malheur de rencontrer un O devait un opéra. Lettre un peu chère! L'excès de la dépense interrompit bientôt les *grandes nuits*. Mademoiselle Delaunay fit seule, non les frais, mais les vers de la dernière [2]. Bientôt, ne sachant plus où se prendre pour s'amuser le jour, la princesse inventa un ordre de la *Mouche à miel*. Elle en remettait elle-même la décoration, où, par allusion à la fondatrice, se voyait une abeille, avec cette devise : *Piccola sì, ma fa, pur, gravi le ferite.* Puis elle parut sur la scène avec Baron, le célèbre acteur, et joua tour à tour le rôle d'Azaneth dans *Joseph*, de Célimène dans le *Misanthrope*, et de Laurette dans *la Mère coquette* de Quinault ; puis, que dirai-je? elle en fut réduite à l'ana-

[1] Les hommes et les femmes du plus haut rang prenaient part aux spirituels délassements de Sceaux. On y voyait M. le Prince, madame la Princesse, mademoiselle d'Enghien, M. le Duc, M. le comte d'Harcourt, le duc de Nevers, la duchesse de la Ferté, la marquise de Mirepoix, la duchesse d'Albermarle, madame la comtesse et mademoiselle d'Artagnan, la duchesse d'Estrées, la duchesse de la Feuillade, mademoiselle de Choiseul, mademoiselle de Langeron, le duc de la Force, la marquise de Charost, M. d'Hamilton, M. de Romanet, madame de Chimay, le marquis de Lassay, le duc de Coaslin. Puis, parmi les acteurs, figuraient la duchesse du Maine, M. de Dampierre, qui jouait Arlequin dans *l'Opérateur*, M. l'abbé de Vaubrun sous le costume d'un *bailli*, et M. l'abbé d'Auvergne qui représentait *l'Opéra* dans une entrée de la dernière nuit.

[2] A cette occasion, la princesse donna son portrait à mademoiselle Delaunay, qui l'en remercia par deux couplets. La duchesse y répondit par celui-ci :

Vous me payez avec usure,
Launay, d'un médiocre don ;
L'original et la peinture
Ne valent pas votre chanson.

Madame du Maine était représentée en Hébé, autre trait qui peint le goût du temps.

gramme[1]; puis, pour changer, elle essaya d'une conspiration. Voici à quel sujet.

Louis XIV avait bien jugé d'abord la position des enfants nés de ses amours avec la duchesse de la Vallière et avec madame de Montespan. Aux premiers mots qu'on lui porta pour l'établissement de M. le duc du Maine, il répondit : « Ces enfants-là ne sont pas faits pour se marier. » Plus tard on vint à bout de vaincre sa résistance; mais que d'obstacles! Légitimer les enfants qu'il avait eus de madame de Montespan, dont le mari vivait, n'était-ce pas outrager la morale et les lois? La religion, si prompte à tonner contre les faibles, resta muette devant ce grand scandale de la royauté. Le roi, dans l'enivrement de son pouvoir, finit par se persuader qu'ils avaient rang d'enfants légitimes. Peut-être, à ce sujet, n'a-t-on pas assez remarqué la cause de la haine que porta Louis XIV au prince d'Orange. Le roi lui fit proposer d'épouser mademoiselle de Blois, qu'il avait eue de la Vallière : petit-fils de Charles Ier, le prince enveloppa son refus dans les plus grands égards, mais ce fut un refus. Irrité de ces dédains respectueux, le fier monarque vainquit du moins la résistance des princes du sang. Cette première mademoiselle de Blois, offerte au prince d'Orange, épousa un prince de Conti; le duc du Maine épousa Bénédicte de Bourbon; le frère de Bénédicte, M. le duc de Bourbon, fut marié à mademoiselle de Nantes, née de madame de Montespan, en 1673; et la seconde mademoiselle de Blois eut pour mari Philippe II, duc d'Orléans, régent de France. Il semblait que Louis XIV prît à tâche de confondre ainsi l'adultère et le mariage, la bâtardise et la légitimité; comme si par ces mélanges, dans les branches voisines du trône, il eût essayé de frelater le pur sang des rois.

Ce n'était point encore assez. Les légitimés eurent succes-

[1] L'abbé Genest avait un nez démesurément gros; il en plaisantait le premier de fort bonne grâce. Dans ses deux noms, *Charles Genest*, le duc et la duchesse du Maine trouvèrent : *Eh! c'est large nez!*

sivement rang après les princes du sang, puis furent déclarés aptes à la couronne; et, pour rassurer plus tard madame de Maintenon contre l'inévitable autorité du duc d'Orléans, le célèbre testament de Louis XIV, en nommant un conseil de régence, donna le commandement des troupes au duc du Maine. On va voir dans cette *Bibliothèque* comment de ce haut rang, qu'il avait convoité, qu'il avait touché du doigt, M. le duc du Maine retomba tout à coup dans les infirmités de la bâtardise : son humiliation fut grande; cent fois plus grande fut l'irritation de la duchesse.

Les Mémoires du cardinal de Retz venaient alors de voir le jour pour la première fois. Sans considérer la différence des temps, des hommes, des circonstances, peut-être se crut-elle appelée à renouveler la Fronde ou la Ligue; peut-être se crut-elle l'audace, les ressources, le génie, l'éloquence du célèbre coadjuteur: passe encore, l'aveuglement de l'amour-propre est si profond! Mais comment se résoudre à voir des hommes d'État, des conspirateurs, des comtes de Fiesque ou des ducs de Guise, dans les complaisants, les poëtes, les beaux esprits de sa petite cour de Sceaux? Jamais la duchesse n'avait donné lieu de craindre davantage pour sa raison. Aussi sait-on comment se termina ce grand complot, conçu par une princesse, secondé par un ambassadeur, et révélé par une courtisane à un abbé [1].

Ici finit mon rôle. Pour le plus grand contentement du lecteur, celui de mademoiselle Delaunay va commencer. Elle parlait trop rapidement, par modestie sans doute, des divertissements de Sceaux. J'ai dû donner quelques détails; mais qui eût peint plus finement qu'elle les intrigues, les passions, les frivolités, les faiblesses de cette cour ducale? L'héroïne de Sceaux, arrêtée, exilée, ne montra pas plus de

[1] On fera bien de consulter, sur cette époque, un livre écrit, avec autant d'agrément que d'instruction, par M. Vatout, et qui est intitulé, *la Conspiration de Cellamare*.

force et de constance dans le malheur qu'elle n'avait mis de prudence dans ses plans. Dans l'impatience de revenir au fond de ses bosquets, elle livra ses secrets, et, ce qui était cent fois pire, ses amis! Il semble qu'elle eût pris à tâche de justifier ces traits sévères du portrait longtemps inédit dont j'ai parlé : « Madame la duchesse du Maine est faite pour faire dire « d'elle, sans blesser la vérité, beaucoup de bien et beaucoup « de mal : elle a de la hauteur sans fierté, le goût de la dé- « pense sans générosité, de la religion sans piété, une grande « opinion d'elle-même sans mépris pour les autres, beaucoup « de connaissances sans beaucoup de savoir, et tous les em- « pressements de l'amitié, sans en avoir les sentiments. »

Il est juste de mêler la louange la plus méritée à ces reproches. Le duc du Maine mourut des suites affreuses d'un cancer au visage. Tant que dura sa longue et douloureuse maladie, la duchesse lui prodigua les soins de l'affection la plus courageuse et la plus tendre. Elle ne mourut elle-même que longtemps après, en 1753, âgée de soixante-dix-sept ans. Fille d'un peintre, et née en 1693, juste un siècle avant l'époque où s'arrêtera ce recueil, madame de Staal-Delaunay avait précédé de trois ans la duchesse du Maine au tombeau. Avant de mourir, le duc, qui était colonel général des gardes suisses, chercha dans ce corps un officier « qui vou- « lût épouser une femme sans naissance, ni biens, ni jeu- « nesse. A peine, ajoute mademoiselle Delaunay dans ses « Mémoires, les treize cantons pouvaient-ils suffire à cette « découverte. » Elle se fit pourtant; et le baron de Staal, qu'on fit maréchal de camp, donna sa main, son nom, son rang à mademoiselle Delaunay. Devenue *dame* alors de la duchesse, de *suivante* qu'elle avait été d'abord, elle vit, non pas meilleure compagnie, mais plus grand monde. Elle porta dans sa société nouvelle ce langage aimable, ces tours vifs, imprévus, délicats et fins, qui font de ses Mémoires un des plus spirituels et des plus attachants tableaux de l'époque.

Qu'ajouterais-je à cette peinture? Parlerais-je des mœurs ? C'était le temps où M. le Prince, père de la duchesse du Maine, achetait dans une rue de Paris tout un côté de maisons qu'il faisait percer d'outre en outre, et qu'il meublait toutes avec soin, pour y donner plus commodément ses rendez-vous. Plus tard, c'était M. le Duc qui se rendait à sa petite maison de la rue Sainte-Apolline avec madame de Prie, dans une voiture de place qui avait, au dehors, l'air misérable, et dont le dedans, garni de velours et de brocart, était tout rehaussé d'or. Plus tard, c'était la régence!... Que dire de plus? l'imagination resterait au-dessous de la vérité. Plus tard, cette marquise de Prie, maîtresse de M. le duc devenu premier ministre, ne cache plus, il est vrai, ses amours dans un fiacre doré; mais quand M. le Duc est exilé, quand elle-même part pour l'exil, dans son empressement de faire ses adieux à tout autre qu'au ministre disgrâcié, elle oublie de fermer ses fenêtres; et, des maisons voisines, chacun peut mesurer l'excès de sa douleur!

Ces mœurs, madame de Staal-Delaunay les peint moins qu'elle ne les indique. Ne trouva-t-elle pas des gens qui offrirent de lui donner un riche appartement, avec revenus, laquais et voitures, sous la seule condition de recevoir une fois chez elle, chaque semaine, deux hôtes mystérieux? Elle n'accepta point, et fit bien : elle avait refusé mieux. On la pressait un jour d'accepter une somme considérable : « Vous « pourrez avoir, lui disait-on, des meubles, des ajustements, « des bijoux. » C'est alors qu'elle répondit ce mot rempli de délicatesse et de goût : « Je suis parée de ce qui me manque. »

F^s. Barrière.

MÉMOIRES

DE

MADAME DE STAAL.

Je ne me flatte pas que les événements de ma vie méritent jamais l'attention de personne ; et si je me donne la peine de les écrire, ce n'est que pour m'amuser par le souvenir des choses qui m'ont intéressée.

Il m'est arrivé tout le contraire de ce qu'on voit dans les romans, où l'héroïne, élevée comme une simple bergère, se trouve une illustre princesse. J'ai été traitée dans mon enfance en personne de distinction ; et par la suite je découvris que je n'étais rien, et que rien dans le monde ne m'appartenait. Mon âme, n'ayant pas pris d'abord le pli que lui devait donner la mauvaise fortune, a toujours résisté à l'abaissement et à la sujétion où je me suis trouvée : c'est là l'origine du malheur de ma vie.

Mon père fut obligé, pour quelque affaire que je n'ai jamais sue, de quitter la France et de s'établir en Angleterre. Ma mère était jeune et belle : des directeurs lui firent scrupule de vivre éloignée de son mari, et elle l'alla trouver ; mais, s'étant bientôt déplue dans un climat étranger, elle revint en France grosse de moi, dont elle accoucha à Paris. Dépourvue des moyens d'y subsister, elle chercha et trouva une retraite dans l'abbaye de Saint-Sauveur d'Évreux, en Normandie. Madame de la Rochefoucauld, qui en était abbesse, la reçut sans pension, à la sollicitation de quelques amis ; et lorsqu'il fallut me tirer de nourrice, elle consentit que ma mère m'allât chercher, et m'amenât avec elle dans le couvent.

Un peu avant ce temps-là, le roi Louis XIV voulut s'attribuer la nomination des abbayes d'urbanistes : le pape s'y opposa ; et la contestation traînant en longueur, les religieuses nommées à ces abbayes, sorties pour en prendre possession, ne voulurent pas la plupart rentrer dans leur maison, et cherchèrent, en attendant l'événement, un asile dans d'autres couvents.

Mesdames de Grieu, de l'abbaye de Jouarre, du nombre des prétendantes, s'étaient retirées à Saint-Sauveur, où ma mère avait lié une grande amitié avec elles ; et lorsqu'elle y revint et m'y amena, ces dames, au premier abord, se prirent de passion pour moi. Leur désœuvrement en maison étrangère les jetait dans une espèce d'ennui qui fait saisir le premier objet qu'on rencontre ; elles m'aimèrent avec la véhémence que la solitude et l'oisiveté donnent à toutes sortes de sentiments.

J'avais un peu plus de deux ans, et je faisais déjà de petits discours qu'on érigeait en bons mots, eu égard à mon âge. Je gagnai les bonnes grâces de l'abbesse par une aventure peut être trop puérile à raconter. Elle était sœur du duc de la Rochefoucauld si connu par son esprit, et elle en avait beaucoup aussi ; mais l'esprit n'empêche pas d'avoir des manies, il les rend seulement plus remarquables. Elle avait établi chez elle l'asile des chiens malheureux ; les estropiés, les incurables remplissaient son appartement : les uns tombaient du haut-mal, les autres étaient couverts de gale ; ceux qui étaient sains et jolis, elle ne s'en chargeait pas, sûre qu'ils trouveraient assez de ressources ailleurs. J'étais souvent chez elle avec mesdames de Grieu. Il m'arriva un jour, comme on se mettait à table, de marcher inconsidérément sur la patte d'un de ces infortunés, qui fit de grands cris. L'abbesse changea de visage, et parut si irritée, qu'on me dit tout bas de demander pardon. Comme je ne compris pas qu'elle fût l'offensée, je quittai la table, et j'allai me mettre à genoux au milieu de la salle, vis-à-vis du chien blessé, à qui je fis une excuse très-touchante. Cette action réussit, et me mit fort bien avec elle. La marquise de Sillery, sa sœur, et mesdames de Saint-Poin et de Boisfévrier, ses nièces, toutes femmes de beaucoup d'esprit, se faisaient un divertissement de m'entretenir. Véritablement, j'avais plus d'intelligence et de

raisonnement qu'on n'en a ordinairement à cet âge : cela se peut dire sans vanité, puisqu'on voit des enfants qui ont passé pour des prodiges d'esprit devenir des prodiges de sottise.

Ces heureuses dispositions furent cultivées par toutes les instructions dont mon âge était susceptible. Je ne vivais qu'avec des personnes faites; cela donne une tournure raisonnable à l'esprit. Elles en savaient assez pour me rendre raison de tout ce que je voulais savoir. Une curiosité satisfaite en faisait naître une autre; je questionnais perpétuellement, et l'on me répondait toujours. Au lieu de m'endormir avec les *Peau d'âne*, on mettait dans ma tête les premiers fondements de l'histoire sainte et profane; et cela s'y plaçait si bien, que j'en faisais des citations à propos. Ce succès de mon éducation rendit les personnes qui s'en mêlaient encore plus passionnées pour moi : elles engagèrent ma mère à m'abandonner tout à fait entre leurs mains.

Madame la duchesse de Ventadour ayant désiré de l'avoir pour gouvernante de sa fille unique, ma mère accepta cette place à des conditions avantageuses et honorables; mais son extrême dévotion, incompatible avec ce nouveau genre de vie, et encore plus avec les inclinations de son élève, la lui fit quitter sans attendre le mariage de mademoiselle de Ventadour, qui se fit peu après avec le prince de Turenne.

Ma mère revint au bout d'un an dans le couvent où elle m'avait laissée à ces dames, qui s'étaient emparées de moi, et qui s'y étaient attachées de telle sorte, qu'elles ne voulurent pas à son retour s'en dessaisir : elles me regardaient comme leur enfant, et se faisaient une occupation unique de mon éducation.

Cette vive amitié leur fit désirer une situation qui leur donnât moyen de me faire plus de bien; elles employèrent quelques protections qu'elles avaient à la cour pour obtenir une abbaye. On en parla longtemps avant que cela réussit. Je fis la prédiction que ce ne serait que lorsque j'aurais sept ans. Les fous et les enfants prophétisent quelquefois, parce qu'ils parlent souvent au hasard. C'est un grand événement dans un couvent quand une religieuse devient abbesse. Les démarches qui tendent à cet objet sont épiées de toutes parts. On eut quelques soupçons des espérances de mesdames de Grieu; et, comme on croyait

qu'elles ne me cachaient rien, je fus questionnée : je répondis des balivernes ; je parlai de ma poupée ; enfin je persuadai que j'étais trop enfant pour qu'on me confiât rien, et je gardai le secret sans qu'il m'en coûtât d'altérer la vérité. Je n'avais pas appris à mentir : accoutumée à trouver l'excuse de mes fautes dans leur aveu, rien ne me portait à chercher des détours. C'est la rigueur et la contrainte dont on use envers les enfants qui forcent la plupart à devenir fourbes et menteurs.

Madame de Grieu, l'aînée des deux sœurs, fut enfin nommée au prieuré de Saint-Louis, à Rouen ; elle partit peu après avec sa sœur pour s'y rendre, et m'y mena, du consentement de ma mère, qui, assez embarrassée d'elle-même, se trouva heureuse d'être défaite de moi. Ces dames s'arrêtèrent chez un de leurs frères, qui demeurait dans une jolie terre en ce pays-là. J'étais ravie d'aller et de voir des objets nouveaux ; le monde croissait sous mes yeux. Je fus encore plus aise d'arriver à Saint-Louis. Peu après j'appris la mort de mon père, qui était resté en Angleterre ; je ne l'avais jamais vu, et je ne sais si je croyais en avoir un ; je lui donnai pourtant des larmes : je ne me souviens pas d'où elles partirent.

Ce couvent de Saint-Louis était comme un petit État, où je régnais souverainement. L'abbesse et sa cœur ne songeaient qu'à prévenir mes désirs et à satisfaire mes fantaisies. Je logeais dans son appartement, qui était agréable et commode. Quatre personnes, tant religieuses que converses, employées à me servir, étaient assez occupées par la multitude et la variété de mes volontés : on veut beaucoup quand on n'est contraint sur rien. Les nièces de l'abbesse, qu'elle avait prises auprès d'elle par déférence pour sa famille, étaient, quoique avec déplaisir, mes complaisantes ; et toute la maison se trouvait dans la nécessité de me faire une espèce de cour. Comme tout ce que je voyais m'était soumis, je n'imaginais pas que je dusse avoir la moindre complaisance ; aussi n'en avais-je aucune, pas même pour ces dames, dont l'aveugle tendresse m'avait érigé ce petit empire.

Une pension qu'elles avaient de leur famille était employée à me payer des maîtres, et à me donner tout ce qui m'était né-

cessaire ou agréable. Elles se laissaient manquer de tout pour que je ne manquasse de rien. Il est vrai que je les aimais tendrement; mais c'était sans connaître combien j'y étais obligée. Ce qu'on faisait pour moi me coûtait si peu, qu'il me semblait être dans l'ordre naturel : ce ne sont que nos efforts pour obtenir quelque chose qui nous en apprennent la valeur. Enfin, j'avais acquis, quoique infiniment petite, tous les défauts des grands : cela m'a servi depuis à les excuser en eux, et m'a fait voir avec quelle facilité on se persuade que tout est fait pour soi.

Cette extrême indulgence qu'on avait pour mes défauts les eût fait dégénérer en vices si, heureusement, je n'eusse été bien née, et si la dévotion où je me livrai dès mes premières années n'avait réprimé mes passions naissantes avant qu'elles eussent fait quelques progrès. La religion était le seul grand objet que j'eusse devant les yeux; j'en étais fort instruite, et j'avais l'esprit si avancé, qu'on m'admit à la participation de ses plus saints mystères avant que j'eusse atteint l'âge de huit ans. Cette grâce prématurée augmenta ma ferveur. J'aimais la lecture; il n'y avait dans la bibliothèque du couvent que des livres de piété : j'en lisais continuellement, et je passais le reste du temps en prières ou en méditations. On craignit que cela n'altérât ma santé, qui était fort délicate, et l'on songea à réprimer mon zèle. La contrainte, qui jusqu'alors m'était inconnue, rendit mon ardeur plus vive. Je m'échappais pour passer en pieux exercices les heures qu'on croyait employées à mon amusement. J'y mêlais quelques légères études. Je fus plusieurs années occupée de la sorte avec tant d'attachement, que, plaignant les moments employés à autre chose, je me fis couper les cheveux pour être plus tôt coiffée; je les avais d'une longueur singulière, et l'usage était alors de les conserver. Les femmes tiennent à leurs agréments encore plus qu'à leurs passions; celle que j'avais pour la lecture ne put m'empêcher de sentir vivement le regret de ce sacrifice. J'appris par là qu'on pouvait se repentir. Cette connaissance ralentit mon ardeur pour être religieuse. J'en avais jusqu'alors attendu le moment avec impatience. Je commencai à sentir les conséquences d'un engagement qu'on

ne peut rompre; et de là, jusqu'à l'âge de prendre le voile, ma vocation s'affaiblit tellement, que je n'y pensai presque plus.

Il y avait dans mon couvent des pensionnaires d'un âge beaucoup plus avancé que le mien : je m'attachai à quelques-unes d'elles; cela fit un peu de diversion à mes occupations sérieuses. Elles me prêtèrent des romans, dont l'impression fut si vive sur mon esprit, que je n'ai pas été depuis si agitée de mes propres aventures que je l'étais de celles de ces personnages fabuleux. La grande liberté qu'on me laissait n'empêchait pas qu'on ne veillât à mes actions; et comme je n'en cachais aucune, il était aisé de connaître ma conduite. On vit donc que je faisais de ces lectures dangereuses, et l'on me dit qu'il y fallait renoncer. Je le fis si exactement, qu'étant restée tout au travers d'un incident qui me causait une grande inquiétude, je n'en voulus pas voir le denoûment; et quelque instance qu'on me fît pour l'achever secrètement, j'y résistai. J'ai fait peu de choses qui m'aient autant coûté. Cependant l'idée des passions me frappa, et les sentiments qui les forment s'insinuèrent dans mon âme sans objet déterminé.

Mademoiselle de Silly, que j'avais vue dans mon enfance à Saint-Sauveur, où elle avait passé quelque temps, vint demeurer à Saint-Louis. C'était une personne fort aimable, qui avait l'esprit solide et cultivé, plus déterminée par ses vues que par ses sentiments, d'un caractère ferme et décidé. Je m'attachai à elle avec toute la vivacité qu'ont les premiers sentiments. Je ne songeais qu'à lui plaire; ses goûts devinrent les miens; elle aimait la lecture : je lisais tout le jour auprès d'elle. Jusqu'alors je n'avais point trouvé de livres qui pussent exciter ma curiosité ni la satisfaire. J'ai depuis souvent déploré la perte de cinq ou six années, les plus propres à cultiver l'esprit, que je passai sans rien apprendre que ce qu'on montre ordinairement à de jeunes filles, comme la musique, la danse, à jouer du clavecin, toutes choses pour lesquelles je n'avais ni goût ni talent, et où je ne fis aucun progrès.

Mon abbesse et sa sœur m'avaient donné toute la culture que peut recevoir un enfant, mais elles n'avaient pas ce qu'il fallait pour me mener plus loin; et j'étais demeurée en chemin, lors-

que mademoiselle de Silly m'ouvrit un nouveau champ. Elle faisait une espèce d'étude de la philosophie de Descartes; je me livrai avec un extrême plaisir à cette entreprise. Je lus ensuite avec elle la *Recherche de la Vérité*, et me passionnai du système de l'auteur. Pour vérifier si je comprenais quelque chose, je m'attachais à prévoir les conséquences de ses principes, que je ne manquais guère de retrouver : cela me fit croire que je l'entendais. Il se peut faire qu'une tête toute neuve, qui n'est imbue d'aucune opinion, reçoive plus aisément des idées abstraites que celles qui sont déjà remplies de diverses pensées propres à s'embarrasser les unes avec les autres. Il est vrai aussi que la passion de connaître est plus vive quand on n'en a encore ressenti aucune autre, et l'attention plus entière dans un âge où les soins et les affaires ne la partagent pas.

Je prenais un si grand plaisir à cette prétendue découverte de la vérité, que je ne pouvais souffrir rien de ce qui m'en détournait. Les amusements, les sociétés ordinaires, tout me déplaisait, hors l'étude et les entretiens qui s'y rapportaient. Cependant, à force de penser, j'eus des pensées qui m'inquiétèrent. Je craignis que la philosophie n'altérât la foi; que ces idées métaphysiques ne fussent une nourriture trop forte pour un esprit peu capable encore de les bien digérer; et je pris, au fort de ma passion, le parti d'en éloigner l'objet jusqu'à ce que je pusse m'y livrer sans danger. Ce sacrifice me coûta infiniment; mais je m'étais accoutumée de bonne heure à me faire violence, et à décider contre mon goût dans les choses qui me semblaient douteuses, persuadée que l'erreur devait moins s'y trouver que du côté opposé.

Mademoiselle de Silly, que je consultai, approuva ma retenue. Aucune pensée ne s'offrait à mon esprit, dont je ne lui fisse part. Je l'aimais comme on s'aime soi-même, et plus encore, à ce qu'il me semblait. J'aurais voulu souffrir les maux qui lui étaient destinés, pour l'en délivrer; enfin, j'allais jusqu'à prendre des gens en aversion, parce qu'ils paraissaient avoir plus d'estime et d'amitié pour moi que pour elle.

Ce premier attachement, tout extrême qu'il était, ne m'empêcha pas de ressentir quelque légère atteinte d'un sentiment plus

ordinaire. Un frère de mon abbesse vint, avec sa nièce et un homme amoureux de cette nièce, passer quelque temps au dehors du couvent. Ce fut un spectacle nouveau pour moi. Je m'aperçus de leur intelligence aux premiers mots qu'ils se dirent en ma présence; c'était pourtant quelque chose de fort indifférent. Je m'applaudis de cette découverte; et, voulant la suivre, je prêtai à leurs démarches une attention qui passait la simple curiosité. J'entretenais mademoiselle de Silly de mes remarques; et, comme elle avait plus d'expérience que moi, elle connut d'abord l'espèce d'intérêt que j'y prenais. Elle ne voulut pas me développer cette connaissance, souvent dangereuse; car il peut arriver qu'on néglige un sentiment dont on ignore la nature, et qu'il se dissipe de lui-même; au lieu que celui dont on s'effraye, et qu'on entreprend de combattre, se grave plus profondément dans l'imagination, et ne peut que très-difficilement s'en effacer.

Cependant la tristesse dans laquelle je tombai après le départ de cette compagnie m'apprit que j'étais touchée des agréments, quoique médiocres, du chevalier de R..., qui y faisait le principal rôle. Sa personne, tout ce qu'il avait dit, jusqu'à ses pièces de luth, dont il jouait parfaitement bien, ne sortaient point de mon esprit. Je fis part à mademoiselle de Silly du trouble où j'étais. Elle m'avoua qu'elle s'en était aperçue avant moi, me conseilla de ne m'en point alarmer, et de ne me pas examiner trop curieusement, persuadée que souvent le mal s'augmente par l'attention qu'on y donne. En effet, j'ajoutais des sentiments imaginaires, puisés dans les romans, à ce que pouvait avoir de réel cette première inclination, qui véritablement n'était pas forte, puisqu'elle ne put tenir contre l'idée d'une union indissoluble. Mademoiselle de Silly s'en servit adroitement pour guérir en moi ce qu'elle jugea n'être qu'une fantaisie. Elle me présenta cet objet avec une espèce de possibilité : j'en fus d'abord étonnée; j'y réfléchis beaucoup; et, après avoir passé la nuit dans une grande agitation, je trouvai à mon réveil le charme cessé, mon esprit tranquille, mon cœur dégagé; et je ne pensai plus à cette aventure que pour en rire avec mademoiselle de Silly, qui m'en avait si heureusement tirée. Je revis longtemps

après ce personnage, dépouillé de tout ce que l'illusion lui avait autrefois prêté : à peine me fut-il reconnaissable ; il ne me resta de l'impression qu'il m'avait faite qu'un goût singulier pour le luth et pour la guitare.

Avant ce léger essai de mes sentiments, j'en avais inspiré d'assez vifs à un homme de beaucoup d'esprit, qu'une formalité de justice obligea d'entrer plusieurs jours de suite dans mon couvent. Il m'entretint assez longtemps, et fut surpris de trouver une fille de treize à quatorze ans avec des connaissances étrangères à cet âge. M. Brunel (c'est ainsi qu'il se nommait) désira de lier quelque commerce avec moi ; et pour y parvenir il engagea mademoiselle de Silly, déjà charmée de sa conversation, à trouver bon qu'il vînt lui rendre visite. Elle y consentit volontiers ; et, comme nous étions inséparables, il me voyait en même temps. Il se mit peu à peu sur le pied de venir passer toutes les après-dînées à notre parloir, et établit une espèce de galanterie qui se partageait à peu près également entre mademoiselle de Silly et moi. Je voyais pourtant bien que la balance penchait de mon côté ; et dans les vers qu'il faisait pour nous, ce qui s'adressait à moi était plus tendre et plus naturel : en voici dont je me souviens, qu'il m'adressa au commencement du siècle ; c'est se souvenir d'assez loin.

A DORIS.

Que de choses l'on vous dira
Aujourd'hui que commence un siècle avec l'année !
Vous promette d'aimer un siècle qui voudra ;
Je n'aime qu'au jour la journée.
Mille et mille autres jours succèdent à leur tour ;
Mais les promettre est erreur en amour :
Sur les ailes du Temps la promesse s'envole.
Ces siècles deviennent un jour ;
Moi je tiens plus que ma parole.

Je m'amusais infiniment de cette société. M. Brunel avait un discernement exquis, et toutes les connaissances qui ornent l'esprit ; il lui manquait seulement ces grâces qu'on n'acquiert que dans le commerce du grand monde, et qui pourtant rendent plus propre à plaire que des avantages plus solides. Je n'avais aucun goût pour lui, mais j'étais flattée de celui qu'il avait pour moi.

Les premières et les dernières conquêtes sont celles dont on se sait le plus de gré. Quand on est bien jeune, c'est quelque chose de plaire déjà, et c'est beaucoup de plaire encore quand on se trouve sur le retour. Cette affaire m'occupait sans me toucher ; j'étais attentive à démêler ce que M. Brunel pensait pour moi ; mais s'il s'en expliquait trop clairement, s'il semblait prétendre quelque retour, je prenais du dégoût pour lui ; car il est vrai que le cœur ne manque guère de se révolter contre toutes les demandes qu'il ne prévient pas de lui-même. Mais, tout indifférent que m'était M. Brunel, je fus piquée d'apprendre qu'il avait une ancienne maîtresse, avec laquelle il passait une partie de sa vie. Cette découverte mit mon imagination assez en mouvement pour produire les premiers vers qui soient sortis de ma tête. Ils étaient sur un ton ironique, sans règles et sans mesure, parce que je n'en savais pas faire. Il y répondit galamment par ceux-ci :

PORTRAIT DE DORIS.

Si j'aime, ou si je n'aime pas,
N'en soyez plus désormais inquiète.
Je vais, belle Doris, finir votre embarras ;
Mais jurez-moi sur vos appas
Que vous en serez satisfaite.
Dans un séjour solitaire, écarté,
Où règnent l'indolence et la molle paresse,
Le ciel confère avec malignité
De la douceur avec de la beauté,
De la raison avec de la jeunesse,
Du goût, de la délicatesse,
Point d'humeur, ni de vanité.
Cet assemblage heureux charmerait l'Amour même.
En vous voyant, voilà ce que je vois :
Après cela, demandez-moi si j'aime.

Mon dépit se calma; il ne produisit point de jalousie, ni rien de ce qui appartient à une passion ; aussi n'en avais-je pas pour l'homme dont il s'agit. La liaison qui était entre nous subsista jusqu'à la fin de sa vie, qui arriva peu de temps après que j'eus quitté la province. Elle me causa un regret qui dure encore, et ne cessera jamais.

Mademoiselle de Silly, cette amie dont j'étais inséparable, fut obligée de faire un voyage à Paris. Son éloignement, quoi-

qu'il dût être fort court, m'amena une douleur au delà de ce que j'en avais jamais senti. J'eus recours à une occupation nouvelle, pour me tirer de l'espèce d'anéantissement où me jeta son absence. J'avais remarqué, dans mes premières études, l'inconvénient de ne pas savoir un peu de géométrie, et je conservais l'envie d'en prendre quelque teinture. Je m'y déterminai alors par la nécessité d'occuper mon esprit d'idées qui le remplissent entièrement. Je me livrai donc à cette étude, dont je tirai une utile diversion. Le meilleur moyen de calmer les troubles de l'esprit n'est pas de combattre l'objet qui les cause, mais de lui en présenter d'autres qui le détournent et l'éloignent insensiblement de celui-là. Je profitai longtemps après de cette remarque dans une occasion d'un autre genre.

Le couvent de Saint-Louis était presque ruiné, quand madame de Grieu en fut abbesse; une espèce de famine, qui désola la France quelques années après, acheva de réduire cette maison à la dernière misère. Les religieuses, mal nourries, examinèrent avec chagrin les dépenses qu'elles crurent faites en partie à leurs dépens. L'abbesse et sa sœur avaient des pensions de leur famille; mais on se persuada qu'elles ne suffisaient pas à l'entretien de ses nièces, et encore moins à tout ce qu'on faisait pour moi. Je devins l'objet des murmures; ils engendrèrent les cabales, qui allèrent jusqu'à inspirer à l'archevêque de Rouen, M. Colbert, la volonté de détruire la maison, ou du moins d'obliger l'abbesse à la quitter. Il vint faire sa visite, écouta les plaintes, et conclut qu'il fallait que madame de Grieu se démît de son abbaye, ou se défît de moi et de ses nièces. Je ne trouvai moyen de soutenir l'attente de cet arrêt, qui me réduisait à la dernière extrémité, qu'en arrêtant l'agitation de mon esprit par une forte application sur des matières abstraites. Je crois qu'il serait facile d'employer ce moyen et de le tourner en habitude, si l'on s'y accoutumait de bonne heure; et qu'on s'épargnerait en partie, par cette voie, les inutiles tourments de l'inquiétude.

J'appris après la visite de l'archevêque sa décision. L'abbesse et sa sœur étaient au désespoir. Leur douleur m'empêchait de sentir la mienne. Enfin, ayant examiné entre elles et moi,

et avec mademoiselle de Silly, revenue depuis longtemps à Saint-Louis, les partis qu'on pouvait prendre, l'abbesse s'arrêta à celui d'offrir de se démettre de l'administration du temporel de sa maison, après avoir rendu ses comptes, pour prouver la rectitude de sa conduite; s'engageant de vivre, avec sa sœur, ses nièces et moi, sur les pensions qu'elle tirait de sa famille, sans rien prendre de son bénéfice : c'était le meilleur expédient pour me conserver auprès d'elle sans soupçon d'être à charge au couvent; mais pour en venir là il fallut bien des négociations. L'archevêque avait nommé un supérieur : c'était l'abbé de Gouey; il écrivait sans cesse à l'abbesse; il fallait lui répondre, et écrire bien d'autres lettres qui l'embarrassaient extrêmement. Elle me remit ce soin; je crois que l'envie de réussir m'apprit à écrire avec une sorte de dextérité nécessaire pour traiter des affaires de cette nature : ces lettres furent approuvées de quelques amis qui la conseillaient; elle obtint ce qu'elle souhaitait; je restai auprès d'elle, et l'on cessa de la tourmenter.

Quelques années se passèrent de la sorte assez tranquillement. J'eus enfin le chagrin de me voir séparée de mademoiselle de Silly, qui retourna chez son père, dans un château en basse Normandie. Cela me causa une grande affliction, et mit beaucoup de vide dans ma vie. Ma passion pour l'étude s'était ralentie depuis que je m'étais aperçue que la vérité qu'on cherche s'évanouit au moment qu'on croit s'en saisir. J'aimais toujours la lecture comme une occupation utile et agréable; mais je ne lui donnais plus les avantages qu'elle n'a pas; et toute passion s'éteint dès qu'on en voit l'objet tel qu'il est.

J'eus la petite vérole peu après le départ de mademoiselle de Silly. Je fus aussi mal qu'on peut l'être, sans mourir. Je ne me mis en peine ni de ma vie, ni de ma figure, peu digne de considération; je ne sentis que le mal. Il ne m'ôta pas l'attention de me faire transporter, pour n'exposer personne. J'avais déjà compris qu'en morale comme en géométrie le tout est plus grand que sa partie; je me préparai volontiers à la mort. Cependant lorsque je fus guérie j'eus la faiblesse de n'oser regarder mon visage, quelque peu de cas que j'en fisse; et ce ne fut qu'au bout de trois ou quatre mois que je le rencontrai avec surprise, en

ayant perdu toute idée. Les femmes qui comptent le moins sur leurs agréments, et qui semblent n'y être point attachées, y tiennent pourtant beaucoup plus qu'elles ne pensent.

Je me prêtais plus volontiers à la société depuis que j'étais moins passionnée pour la lecture. J'en formai une assez agréable avec mesdemoiselles d'Épinay, qui vinrent demeurer quelque temps à Saint-Louis, et qui m'engagèrent, quand elles en furent sorties, à les aller voir chez une tante qui les logea dans sa maison. Elles avaient un oncle faiseur de vers, tant bien que mal, qui m'en adressait; j'y répondais de même. M. de Rey, ami de ces demoiselles, prit une grande affection pour moi; je n'en fus touchée que comme on l'est toujours de plaire; mais ce que je connus de la générosité de ses sentiments me le fit par la suite singulièrement estimer.

Mon abbesse tomba dangereusement malade; et cette maladie me donna lieu de faire de tristes réflexions sur mon état. Je n'avais rien, et elle ne pouvait me rien laisser; je ne me voyais d'autres ressources que de me faire religieuse, et j'en avais perdu le goût : encore fallait-il, pour l'être, accepter l'offre qui m'avait été faite d'une dot par une dame à qui je n'avais pas envie d'être si obligée; car l'abbesse de Saint-Louis n'était pas assez autorisée dans sa maison pour m'y faire recevoir avec rien; et l'état de cette maison ne comportait pas une pareille proposition.

Un jour que j'étais tout occupée de ces pensées, et que j'en entretenais mesdemoiselles d'Épinay, qui s'intéressaient assez à moi pour mériter ma confiance, M. de Rey entra chez elles, et interrompit notre conversation. Il s'aperçut du trouble où j'étais; et lorsque je fus partie, il les pressa de lui dire de quoi il s'agissait. Elles lui confièrent que c'était du dessein de me faire religieuse par la nécessité de ma fortune. Il fut extrêmement frappé de ce discours, et vint me voir le lendemain. Il me dit qu'il avait appris la résolution où j'étais; qu'il me conjurait de ne me pas rendre malheureuse pour toute ma vie, et de me prêter plutôt à ce qu'il voulait faire pour moi; qu'étant marié, il ne pouvait m'offrir sa personne; mais qu'il m'assurerait tout ce qu'il me fallait pour vivre de la manière qui me plairait, en tel lieu que je vou-

drais choisir ; que, pour me prouver qu'il ne prétendait tirer aucun avantage du bien qu'il voulait et pouvait me faire, il consentirait, si j'exigeais cette condition, de ne me voir jamais. Je fus étonnée à cette proposition, et je ne vis rien de bien net que le refus que j'en devais faire. Il n'y avait pas encore de juste mesure dans mes sentiments et dans les idées que j'avais des choses. Peu s'en fallut que je ne me tinsse offensée de ce qui par la suite m'a paru très-digne d'estime et de reconnaissance, quoique je n'aie pas changé d'opinion sur le parti qu'il y avait à prendre.

L'abbesse revint heureusement de sa maladie, et je ne me déterminai à ne songer à ce que je deviendrais que lorsque je serais privée des ressources que je trouvais dans son amitié.

J'eus encore d'une autre part des offres généreuses que j'envisageai avec le même dédain. M. Brunel m'avait amené, comme un de ses amis, l'abbé de Vertot, qui passait à Rouen. C'était un homme d'une imagination excessivement vive. Je ne sais sous quel aspect il me vit ; mais d'abord il se transporta d'une violente amitié pour moi. Il entretenait de mon mérite les libraires chez qui il allait acheter des livres. Comme je ne me déliais point de l'intérêt que je lui voyais prendre à ce qui me regardait, je lui parlai avec assez de confiance de ma situation, et du défaut de ressources où je me trouvais pour l'avenir. Cela lui fit faire le projet de placer sur ma tête et sur la sienne une somme d'argent qu'il voulait mettre à fonds perdu. Il en parla à des gens de mes amis, qui me conseillèrent d'accepter. Je ne le voulus pas. Je m'étais résolue de bonne heure à l'indigence, et j'y trouvais moins d'inconvénient qu'à me charger de quelque obligation suspecte. Je reconnus ensuite tous les caractères d'une passion dans les sentiments de cet abbé, et surtout à l'opinion si parfaite qu'il avait de moi. Je lui disais quelquefois, lorsqu'il me dépeignait à moi-même avec tous les traits de sa brillante imagination : « Vous me verrez quelque jour telle que je suis, et « vous en serez bien étonné. » Ses empressements, quoique retenus par les bienséances convenables à son état et à son âge, et par le respect qu'inspire le vrai désir de plaire, étaient trop

marqués pour me me pas blesser. Aussi ne parvint-il qu'à me donner un éloignement pour lui, que je n'aurais jamais senti s'il n'avait jamais eu aucun goût pour moi.

Un événement inopiné me rapprocha de mademoiselle de Silly, toujours nécessaire au bonheur de ma vie. Madame sa mère vint à Rouen pour un procès, et l'amena avec elle. Je fus charmée de la revoir, et plus encore de la proposition qu'elle me fit de me remmener à Silly, et d'y passer quelque temps, du consentement de madame sa mère, qui m'en témoigna un grand désir. Mon abbesse et sa sœur, quoiqu'elles eussent une répugnance infinie à mon éloignement, y consentirent sans la moindre résistance, ravies de me procurer de la satisfaction aux dépens de toute la leur.

Je partis avec la plus grande joie du monde, dans la compagnie d'une amie que j'aimais toujours très-tendrement. Sa mère était froide, mais polie; je m'accoutumai bientôt avec elle. J'arrivai dans un assez beau château, un peu triste et antique, aussi bien que le maître du logis, dont le commerce était fort sec. Je gagnai pourtant ses bonnes grâces en assez peu de temps, et celles de madame sa femme, qui n'était guère plus accessible; et ils me retinrent chez eux tant que j'y voulus bien rester.

Il ne venait presque personne dans cette maison. Le vieux marquis de Silly n'aimait pas la dépense, et la marquise, très-dévote, ne se souciait guère de compagnie. Je n'y avais encore vu que quelques gentilshommes du voisinage qui n'avaient point du tout attiré mon attention, lorsque le chevalier d'Harb... y vint faire visite. On le fit jouer une partie d'hombre, après laquelle il s'en alla, promettant de revenir et de faire quelque séjour. Je m'aperçus que je désirais qu'il revînt : j'en cherchai la raison : je me dis que c'était un homme d'esprit et de bonne compagnie, qu'on devait souhaiter dans un lieu si solitaire; et puis, examinant sur quoi j'avais fondé l'opinion de son esprit, et recherchant curieusement ce que je lui avais ouï dire, je ne trouvai que *gano*, *trois matadors*, et *sans prendre*. Quand il revint et parla davantage, cet esprit que je lui avais supposé gratuitement disparut; il ne lui resta qu'un son de voix agréable

qu'effectivement il avait, et un peu plus l'air du monde qu'aux gens que je voyais ordinairement.

Il venait souvent sans être invité, et restait longtemps sans qu'on fît effort pour le retenir; d'où nous jugeâmes, mademoiselle de Silly et moi, qu'une de nous deux lui avait plu; mais il n'était pas aisé de discerner sur qui tombait son choix : je pariai pour elle, elle pour moi; et cela devint une affaire entre nous de découvrir à qui appartenait cette conquête. Elle était véritablement des plus minces; mais dans la solitude les objets se boursouflent comme ce que l'on met dans la machine du vide. Cette contestation ne formait qu'une plaisanterie entre nous. Les remarques faites en conséquence, que nous nous rapportions exactement, devenaient une occupation par notre désœuvrement. Cependant quand j'appris qu'il s'était déclaré, et que ce n'était pas pour moi, je sentis un dépit que je ne connaissais pas; il fut suivi de mouvements plus violents, qui me causèrent l'espèce d'épouvante où l'on est lorsqu'on se sent tomber dans un abîme dont on ne voit pas le fond : c'était la jalousie avec tous ses apanages; et c'est la seule atteinte que j'en aie jamais eue, quoique l'occasion ne m'en ait pas manqué dans des circonstances bien plus propres à la faire ressentir. Ce qui mettait le comble à mon désespoir était le peu de valeur de mon objet. Revenue du premier trouble, je fis des vers où je disais :

> Je rougis de ma faiblesse,
> Encor plus de mon amant.

C'était une plainte à l'Amour de m'avoir refusé son bandeau. Ce défaut d'illusion me fut pourtant bien favorable; car s'il n'empêcha pas la violence du mal, il en abrégea la durée. Il ne me resta de cette aventure ridicule que le souvenir qu'on a d'une chose singulière.

Je l'aurais supprimée si j'écrivais un roman; je sais que l'héroïne ne doit avoir qu'un goût; qu'il doit être pour quelqu'un de parfait, et ne jamais finir; mais le vrai est comme il peut, et n'a de mérite que d'être ce qu'il est : ses irrégularités sont souvent plus agréables que la perpétuelle symétrie qu'on retrouve dans tous les ouvrages de l'art.

Après avoir passé cinq ou six mois à Silly, il fallut retourner

à mon couvent. On me fit promettre de revenir l'année suivante. La marquise de Silly m'en pressa d'autant plus, qu'elle comptait que son fils y viendrait passer l'été. Elle souhaitait de lui fournir quelque compagnie propre à lui faire supporter le séjour de la campagne. Il avait été du nombre des prisonniers faits à la bataille d'Hochstet, et menés en Angleterre. L'air de ce pays-là lui ayant causé une maladie de consomption, il avait obtenu de revenir en France sur sa parole; et les médecins de Paris lui conseillaient d'aller en Normandie prendre son air natal. M. de Silly avait passé sa vie dans le grand monde, et sur un pied agréable. On m'avait tant parlé de lui, que j'avais grande curiosité de le connaître.

Je fus reçue dans mon couvent avec une extrême joie. J'y vécus, comme à mon ordinaire, avec mes amis, M. Brunel, mesdemoiselles d'Épinay, et M. de Rey, qui me témoignait toujours beaucoup d'attachement. Je découvris pourtant, sur de légers indices, quelque diminution de ses sentiments. J'allais souvent voir mesdemoiselles d'Épinay, chez qui il était presque toujours. Comme elles demeuraient fort près de mon couvent, je m'en retournais ordinairement à pied, et il ne manquait pas de me donner la main pour me conduire jusque chez moi. Il y avait une grande place à passer; et, dans les commencements de notre connaissance, il prenait son chemin par les côtés de cette place : je vis alors qu'il la traversait par le milieu; d'où je jugeai que son amour était au moins diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du carré.

J'attendais avec impatience le temps de retourner à Silly, quoique mon empressement pour cette ancienne amie fût un peu moins vif depuis les sentiments pénibles que j'avais éprouvés à son occasion. Enfin j'y allai quand la saison en fut venue. On attendait le fils de la maison; tout y était déjà rempli de lui. Il arriva; chacun fut le recevoir. J'y allai comme les autres, mais un peu moins vite; et quand je les joignis, il montait déjà les degrés pour aller dans son appartement. Il se retourna en donnant quelque ordre; je fus frappée de l'agrément de sa figure et d'une certaine contenance noble qu'il avait, tout à fait différente de ce que j'avais vu jusqu'alors. Il ne fit nul accueil à

personne, et se communiqua peu d'abord. Des livres qu'il avait apportés faisaient sa compagnie; il se tenait dans sa chambre ou s'allait promener seul; et, hors l'heure des repas, on ne le voyait guere. Cependant, quoiqu'il se donnât peu la peine de parler, il parlait si bien et avec tant de grâce, que son esprit paraissait sans qu'il songeât à le montrer.

Ses charmes et ses dédains me piquèrent vivement. Sa sœur, qui l'avait vu plus sociable, n'était guère moins blessée que moi; c'était le sujet ordinaire de nos entretiens. Un jour que nous nous promenions dans un bois, où nous croyions être seules, nous laissâmes échapper contre lui tous les traits de notre ressentiment. Il était assez près de nous, sans que nous l'eussions aperçu; et, comme il vit que nous parlions de lui, il s'arrêta pour nous entendre. Nous nous étions assises; il se cacha derrière quelques arbres, et ne perdit rien de notre conversation: elle était animée de passions diverses; il la trouva digne de son attention, et sentit que nous avions raison de nous plaindre d'un mépris que nous ne méritions pas. Il ne se montra point; mais quand nous fûmes de retour au château, il nous dit qu'il avait entendu parler de lui; qu'on en avait dit beaucoup de mal, et que ce n'était pas en riant. On n'a pas envie de rire, lui dis-je, quand on se plaint de vous. Cette réponse naïve lui plut. Je ne m'attendais pas, reprit-il en me regardant, de trouver dans la vallée d'Ange ce que j'y trouve. Ensuite il nous avoua le plaisir qu'il avait eu d'entendre tout notre entretien, quoiqu'il n'y fût pas épargné. Depuis ce moment-là, il nous crut dignes du sien, et ne nous quitta plus. Les promenades, les lectures, tout se faisait en commun. Je passais donc les jours entiers avec quelqu'un qui me plaisait infiniment, et à qui pourtant je ne songeais point à plaire. Il me parut impossible qu'un homme accoutumé à vivre avec les plus aimables femmes, et à en être aimé, eût eu la moindre attention pour moi, dépourvue de beauté et des agréments que donne l'usage du monde. Je fis des vers, que je ne montrai pas, qui exprimaient bien cette disposition de mon esprit; car après avoir fait son portrait, je finissais par dire:

Hélas! je l'aimerais si j'étais plus aimable.

Cependant je goûtais la joie de voir sans cesse quelqu'un dont la seule présence faisait mon bonheur. J'en étais écoutée, même applaudie, et d'une façon si délicate qu'elle flattait la vanité, sans rien coûter à la modestie. Je n'ai vu personne, depuis que j'ai vu le monde, posséder cet art au point que l'avait M. de Silly. Il semblait et il était si véritablement pénétré des choses qui lui étaient agréables, qu'elles ne s'effaçaient jamais de son souvenir. Il en a souvent rappelé au mien que je lui avais dites bien des années auparavant.

C'était tellement l'air de la maison de n'être occupé que de lui, que je pouvais suivre le penchant qui m'y portait sans me distinguer. Il m'échappait pourtant quelquefois des traits si marqués, qu'on ne pouvait guère s'y méprendre. Entre autres, lui ayant donné une bourse qu'on m'avait envoyée de mon couvent, il jeta la sienne dans la main d'une femme de chambre de sa mère, qui n'était pas des moins empressées pour lui : soit que je voulusse avoir cette bourse ou la lui ôter, je la saisis en l'air avant qu'elle fût arrivée jusqu'à elle, en présence de la marquise de Silly, femme des plus graves et des plus sévères. Le sentiment qui a gravé ces petits faits dans ma mémoire m'en a conservé un souvenir distinct.

J'étais plus jeune par mon peu d'expérience que par le nombre de mes années, mais je n'avais encore rien aimé ; car cette première fantaisie que j'avais eue à quatorze ou quinze ans n'était que l'effet des idées romanesques qui me faisaient désirer d'avoir une passion, pour devenir, à ce qu'il me semblait, un personnage plus important. L'accès de jalousie que j'éprouvai ensuite n'était que la confusion d'un orgueil humilié de tout point. Cela ne ressemblait en rien aux sentiments qui s'étaient alors emparés de moi. Je ne sais comment je ne songeai pas à y résister : il me sembla qu'ils étaient sans danger, parce qu'ils seraient sans retour; et je crus n'avoir rien à faire qu'à les bien cacher.

La crainte de s'embarquer avec moi, ou de me mettre en occasion de m'expliquer avec lui, rendait M. de Silly attentif à ne me pas trouver seule. Je voulais bien déterminément ne lui rien dire; cependant je souhaitais avec passion cette rencontre qu'il évitait avec tant de soin. Lorsque j'eus pénétré le motif de

sa circonspection, je désirai plus fortement encore d'avoir avec lui quelque entretien particulier qui le rassurât et lui fît connaître combien j'étais éloignée d'oublier ce que je me devais à moi-même. J'eus enfin cette satisfaction un jour que nous allions faire notre promenade ordinaire. Mademoiselle de Silly, étant incommodée, s'en dispensa. La mère, qui ne songeait qu'à l'amusement de son fils, me dit d'aller avec lui. Il n'y eut pas moyen de reculer. Nous allâmes assez loin dans une grande prairie. Il marchait sans rien dire, beaucoup plus embarrassé que moi. Ce petit triomphe me donna le courage de parler. Ce fut d'abord sur la beauté des champs; mais, n'étant pas encore assez loin des propos que je voulais éviter, de la terre je montai au ciel, et je me jetai tout au travers du système du monde. Je tins ferme dans cette haute région, jusqu'à ce que, de retour au château, nous eûmes rejoint la compagnie. M. de Silly, délivré d'inquiétude, s'était prêté de bonne grâce à la conversation, dont la matière, quoique grave, avait été traitée légèrement. J'en retirai cet avantage, qu'il vit que je savais et me taire et parler. De plus, je goûtai cette joie délicieuse inconnue à ceux qui ne savent pas résister aux mouvements de leur cœur.

Depuis cela, M. de Silly ne m'évita plus. Je ne le fuyais pas, et nous nous rencontrions souvent. Il paraissait charmé de s'entretenir avec moi, et me faisait sentir l'estime la plus flatteuse. Il y joignait un tendre intérêt à tout ce qui me regardait. J'en trouvais la preuve dans de petits avis qu'il me donnait volontiers. Le succès en était infaillible. Enfin je trouvais en lui tout ce que je pouvais désirer, hors l'amour qu'il me semblait que je ne désirais pas. Il m'était commode d'aimer sans crainte et sans combat, à l'abri de toute faiblesse, et sans autre soin que celui de dissimuler mes sentiments; mais c'est, comme je l'ai déjà dit, ce que je faisais mal; et je ne puis douter qu'un homme aussi délié et autant dans le train de la galanterie que l'était le marquis de Silly, ne connût parfaitement, et peut-être mieux que moi-même, ce que je pensais pour lui. Il est vrai qu'il ne m'a jamais laissé voir qu'il s'en fût aperçu, pas même lorsque, par la suite, nous avons vécu dans une intime confiance. J'ai seulement su de sa sœur, longtemps après, qu'il avait été tenté de

s'attacher à moi; mais que, prévoyant bien que cet attachement ne serait pas éternel, il avait été retenu par l'estime que je lui avais inspirée, et par la pitié du triste sort qu'il me préparait. Aussi me disait-il quelquefois avec exclamation : « Ah! que je « haïrais quelqu'un qui serait assez misérable pour vous trom- « per! »

Mademoiselle D..., qui avait demeuré dans le couvent de Saint-Louis avec mademoiselle de Silly et moi, était alors dans une terre à une demi-lieue de notre château : elle fut invitée à nous venir voir; elle y vint. Le long séjour qu'elle avait fait en plusieurs cours d'Allemagne et en Angleterre donna matière au marquis de Silly, qui en revenait, de l'entretenir. Il parut se plaire à sa conversation. On la retint, et elle fut quelques jours avec nous. Les agréments de M. de Silly firent sur elle très-rapidement tout l'effet qu'ils étaient capables de faire. Il n'était pas exempt de la coquetterie ordinaire aux gens agréables; et, quoique cette personne fût laide et n'eût que médiocrement d'esprit, il s'amusa de sa conquête, et ne négligea pas les moyens de se l'assurer. Moins circonspect à son égard qu'au mien, il mettait en œuvre avec elle les rubriques communes de la galanterie. Je vis cela si tranquillement, que j'ai peine encore à comprendre comment, ayant ressenti les horreurs de la jalousie pour quelqu'un que je prisais si peu, je pus alors en être exempte; si ce n'est que cette passion tienne plus à la vanité qu'à l'amour, et que, ne pouvant m'imaginer que j'eusse été pesée dans la balance qu'emportait mademoiselle D..., ma gloire ne s'y trouvât point intéressée. Cette affaire me parut si peu sérieuse, que la demoiselle étant retournée chez elle, et ayant résisté aux invitations qu'on lui avait faites de revenir, j'allai la chercher et la ramenai avec moi, charmée d'effacer par cette démarche les indices que tant d'autres, moins mesurées, avaient pu donner de mes sentiments. D'ailleurs j'étais ravie de voir ce charme qui m'avait séduite produire le même effet de toutes parts. L'excuse de ne l'avoir pas évité était qu'il fût inévitable. Il y a si peu d'uniformité dans les effets des passions, qu'en même temps que je faisais ce personnage indifférent, j'étais blessée de la moindre attention que M. de Silly donnait à qui que ce fût. Je fus outrée de quelque

chose de plus sérieux, qui touchait précisément à ce que je m'étais réservé, je veux dire, son estime et sa confiance.

Il reçut beaucoup de lettres et de paquets, sur quoi il eut de grandes conférences avec sa mère et sa sœur. Je vis qu'il était question de quelque affaire importante pour lui, qu'il ne me disait pas : cela me fit l'effet d'un outrage ; je ne lui parlais plus, à peine répondais-je à ce qu'il me disait. Il remarqua mon mécontentement sans en pénétrer la cause ; et, comme il avait véritablement de l'amitié pour moi, il voulut s'en éclaircir et m'apaiser. Il m'arrêta donc un jour, comme j'allais entrer dans l'appartement de la marquise de Silly ; je traversais fort vite une salle dans laquelle il se promenait en rêvant ; je feignis de ne pas l'apercevoir ; mais lui, s'avançant à ma rencontre, me retint, me fit asseoir et s'assit auprès de moi, me disant qu'il voulait me parler. Il me parla avec tant de grâce, de sentiment, répara si bien le défaut de confiance qui m'avait offensée, parut si touché de ma peine, si flatté de sa cause, que jamais je ne fus plus contente de lui, et plus consolée du pouvoir qu'il avait pris sur moi. Il était tel, en effet, qu'il semblait que son âme régît la mienne ; il n'était affecté d'aucun sentiment qu'il ne s'en trouvât en moi un tout pareil ; sa gaieté, sa tristesse, sa tranquillité, son inquiétude, toutes ses différentes dispositions, devenaient les miennes, non par aucun soin que j'eusse de m'y conformer, mais par un ressort secret qui les rendait semblables.

Cette affaire, dont le mystère m'avait causé tant de trouble, obligea le marquis de Silly d'aller à la cour plus tôt qu'il n'aurait fait, et peut-être plus tôt qu'il ne souhaitait ; car, quoiqu'il eût là une maîtresse et tout ce qui convient à un homme du bel air, il ne s'ennuyait pas chez lui. Il y voyait ce qu'on ne voit pas dans le monde, des sentiments sans art, dont la vérité lui était d'autant mieux connue qu'on s'efforçait de les lui cacher ; il y goûtait aussi des entretiens solides, qui offraient à son esprit de nouvelles connaissances, et lui donnaient lieu de sentir sa facilité à les saisir, de quelque espèce qu'elles fussent. Ses idées étaient vives et nettes ; ses expressions, nobles et simples, faites les unes pour les autres, donnaient une espèce d'harmonie à ses discours ; on n'y voyait point de tours recherchés, rien

d'affecté ; il avait trop d'esprit pour songer à le faire paraître. Un goût dominant pour la guerre attachait ses vues à tout ce qui s'y rapportait. Je crois, s'il m'est permis de juger sur cette matière, qu'il était doué des talents les plus propres pour s'y distinguer, et qu'il n'avait pas moins la capacité que l'air du commandement. L'ambition était le grand ressort des mouvements de son âme, et peut-être en avait-elle altéré les vertus : elle a causé ses torts et fait son malheur ; il est vrai qu'elle semblait moins en lui un désir de s'élever, qu'un soin de se mettre à sa place.

Son départ, quoiqu'il ne dût pas être sans retour, me causa une vive douleur, dont je sauvai assez bien les apparences. Mademoiselle de Silly fondait en larmes quand il nous dit adieu ; je dérobai les miennes à ses regards, plus curieux qu'attendris ; mais lorsqu'il eut disparu, je crus avoir cessé de vivre. Mes yeux, accoutumés à le voir, ne regardaient plus rien ; je ne daignais parler, puisqu'il ne m'entendait pas ; il me semble même que je ne pensais plus. Son image fixe remplissait uniquement mon esprit. Je sentais cependant que chaque instant l'éloignait de moi, et ma peine prenait le même accroissement que la distance qui nous séparait.

Quelques jours avant le départ de M. de Silly, j'avais reçu cette lettre de l'abbé de Vertot, qui s'était fait inviter à le venir voir, quoiqu'il ne fût connu dans cette maison que par la réputation de ses ouvrages.

LETTRE

De M. l'abbé de Vertot à mademoiselle Delaunay.

« J'attendais, mademoiselle, le retour de M. Brunel pour « répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'é- « crire, et aux offres obligeantes que j'y ai trouvées, et dans « celle de M. le marquis de Silly ; mais apparemment que l'en- « chantement dure encore, et je n'espère son retour qu'au com- « mencement de la semaine prochaine. S'il a autant d'empresse- « ment que moi d'arriver au château de Silly, ce sera pour la fin « de la semaine ; et j'achèterais d'un plus long voyage l'honneur « de vous voir, de rendre mes devoirs à mademoiselle de Silly,

« et l'espérance de parvenir à l'amitié de monsieur son frère. Je se-
« rai trop payé de ma course si je puis jouir à mon aise de sa con-
« versation. Nous autres pauvres chroniqueurs serions bien heu-
« reux d'attraper quelque chose de la délicatesse de ses pensées, du
« tour fin et noble de ses expressions, et d'écrire comme il parle :
« cela soit dit entre nous; mais je vous avoue à cœur ouvert
« que je n'ai vu encore personne s'expliquer avec tant d'esprit
« et de dignité. Un si beau naturel est la mortification de l'étude
« et d'une pénible réflexion. Jouissez bien longtemps d'une si
« douce situation. Les grâces dont on dit que toute la personne
« de mademoiselle de Silly est environnée achèveront l'enchan-
« tement sans que je m'en mêle; et je ne sais s'il ne faudra point
« les plus fortes conjurations pour vous arracher d'un lieu si
« charmant. L'espérance d'être spectateur de votre félicité me
« fera passer par-dessus certaine pudeur de philosophie, et l'hon-
« nête honte d'arriver dans une maison où je ne suis point connu.
« Votre mérite, celui de mon compagnon de voyage, me servi-
« ront de passeport; et il y en a un trop éclatant dans l'un et dans
« l'autre, pour qu'un passe-volant n'échappe pas à votre suite.
« J'ai eu l'honneur de voir deux fois mademoiselle de Grieu : elle
« m'a dit qu'elle regrettait à tout moment votre absence; je l'ai
« crue sans peine; et je me suis aperçu qu'elle ne souffrait ma
« conversation que par le plaisir qu'elle avait de me nommer
« votre nom, et de le faire rentrer dans tout ce qui faisait le su-
« jet de notre entretien.

« J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, mademoiselle,
« votre, etc. »

Une lettre si conforme à mes idées me fit plaisir; mais l'arrivée de l'abbé avec M. Brunel, après le départ du marquis de Silly, ne me fut que désagréable, me parut déplacée, et n'être qu'une équipée dont je craignis qu'on ne pénétrât le motif. Ils furent une huitaine de jours à Silly. Le marquis n'y revint que longtemps après qu'ils en furent partis. Je ne sais pourquoi la joie que je dus avoir de son retour, et les circonstances qui l'accompagnèrent, se sont échappées de mon souvenir, si fidèle à conserver tant d'autres minuties moins propres à se retrouver.

Je n'ai même que des idées confuses de ce qui se passa depuis ce retour. Je me souviens seulement qu'il était plus sombre et plus rêveur qu'auparavant. Il avait des moments d'agitation et de trouble qui semblaient désigner que de nouveaux sentiments s'étaient emparés de son cœur. J'eus quelque pensée d'y avoir part; mais l'éclaircissement fut à ma confusion. Je l'amenai à m'avouer qu'il aimait, et je vis que ce n'était pas moi; mais il ne vit pas la douleur que j'en ressentis. Sa sœur était dans son entière confidence; il passait les jours avec elle, et je ne les voyais presque plus.

Le séjour de Silly, où j'avais pris un nouvel être (j'appelle ainsi les changements que font en nous de nouveaux sentiments), ce séjour, dis-je, me devint pénible. J'y avais passé une partie de l'année dans une espèce d'enchantement. Le charme plus développé me jeta dans une profonde tristesse. Je crus qu'en changeant de lieu je mettrais quelque variété dans mes idées et plus de calme dans mon âme. L'hiver approchait; mademoiselle de G..., notre voisine, retournait à Rouen; je partis avec elle. Apparemment ce départ, que je regardais comme un soulagement, ne me causa pas une douleur égale à celle que j'eus auparavant, lorsque je vis partir M. de Silly; car je n'en ai pas conservé le même souvenir : il est vrai qu'on est ordinairement moins fâché quand on part que quand on voit partir.

Peu de temps après que je fus de retour à mon couvent, je reçus une lettre de M. de Silly. La joie, l'étonnement de voir de son écriture, de recevoir une marque de son attention, me firent une telle impression, que la forme, le dessus de cette lettre sont restés si nettement dans mon imagination, que, la recherchant à l'occasion de ce que j'écris (car je l'ai toujours gardée, comme presque toutes celles que j'ai eues de lui), je l'ai distinguée d'abord entre mille autres. Je suis tentée de la mettre ici, pour admirer comment je pus être si touchée d'une chose si peu touchante.

LETTRE.

« J'ai voulu vous laisser le temps de faire toutes les commis-
« sions dont vous vous étiez chargée, avant que de vous donner

« les miennes. La principale, et celle que je souhaite qui fasse « une partie de votre attention, c'est de revenir bientôt, sans « préjudice toutefois des plaisirs, des amusements ou des af- « faires qui pourront vous occuper au lieu où vous êtes. Au « reste, je vous fais mon compliment de toutes vos dernières « conquêtes. Votre modestie, sans doute, vous avait empêchée « de nous les mander; mais nous en sommes instruits. Adieu, « mademoiselle. Si l'inquiétude que nous avions pour vous avait « pu vous sauver de la fatigue, vous seriez arrivée à Rouen « saine et gaillarde. — *Ce* 29. »

Je voudrais avoir la réponse que je fis à cette lettre; elle ne disait pas plus, mais il me semble qu'elle contenait davantage, et qu'il y avait, comme entre les lignes, ce qui n'était exprimé par aucun mot. Il m'écrivit encore pour quelques commissions qu'il me donnait. J'étais charmée d'avoir ces petites relations avec lui jusqu'à ce que je pusse le retrouver lui-même. Je me flattais que ce serait l'été suivant; il devait être chez lui, et j'avais promis d'y retourner.

En attendant, je m'amusai à composer des contes et des romans, pour donner quelque essor aux sentiments dont mon âme était remplie. J'y plaçais différents portraits du même original, que je peignais tantôt de face et tantôt de profil. Je peignais aussi les personnes liées à mes aventures, et moi-même, en ce qui concerne mon caractère et mes sentiments. Ces vains écrits me tenaient lieu de confidents, dont l'usage m'a toujours paru humiliant et dangereux : ceux-ci ont gardé mon secret, car ils n'ont jamais vu le jour; aussi n'en étaient-ils pas dignes · la fable était mal composée; le style et les sentiments auraient peut-être mérité d'être employés sur un meilleur fond.

Ce qui ne s'est pas joint à l'idée dont j'étais si uniquement occupée n'a laissé aucune trace dans ma mémoire. Je ne sais rien de ce que je fis jusqu'à l'été suivant, temps auquel je comptais de retourner à Silly. Mais les choses changèrent de face. Le vieux marquis, que j'avais déjà laissé assez mal, mourut. Les discussions d'affaires, les altercations domestiques, qui ne veulent point de témoins étrangers, empêchèrent qu'on ne me proposât de revenir. J'en fus outrée; et, pour me dépiquer, je

liai une partie avec mademoiselle de la Ferté, nièce d'un président au parlement de Rouen, pour aller avec elle chez son père, dans une terre qu'il avait à trois ou quatre lieues de Silly. Je crus qu'étant là, le marquis et sa mère ne pourraient se dispenser de m'inviter à venir chez eux. Je ne leur mandai rien de mon voyage.

Il se fit le plus agréablement du monde, en partie sur la rivière, dans un bateau, où nous étions suivis d'un autre rempli de musiciens qui jouaient de divers instruments. M. de la Ferté, quoique vieux, était gai et de bonne compagnie; c'était un homme d'esprit, qui savait beaucoup de choses, de celles qu'on est bien aise d'entendre. Un de ses frères, abbé, de fort bonne société; sa fille, jeune, jolie, aimable; son fils, laid et presque imbécile, composaient toute notre troupe.

La rivière se détournant de notre route, nous montâmes dans des carrosses qui nous avaient suivis, et nous fûmes coucher chez une ancienne amie que j'avais, dont la maison se trouvait sur notre chemin. Le lendemain, nous arrivâmes à Roeux; c'était la maison de M. de la Ferté, ancien château d'une forme bizarre; il représentait une R gothique, ainsi que beaucoup d'autres châteaux en Normandie, la première lettre du nom qu'ils portent. Les entours en étaient charmants; des eaux jaillissantes y faisaient entendre jour et nuit ce doux murmure propre à calmer les agitations d'un esprit irrité. La nature y montrait en raccourci ce qu'elle a de plus beau et de plus varié : une prairie coupée par divers ruisseaux, bordée par des coteaux chargés de bois, qui s'entr'ouvraient comme pour laisser voir la mer dans l'éloignement. Je n'ai point vu, même en peinture, d'aussi beau paysage que celui qui s'offrait aux yeux de toutes parts dans cette maison.

Quelque tristes que fussent les dispositions dans lesquelles j'y étais venue, je pris plaisir à y être. Je fus sensible aussi à celui qu'on me témoignait de m'y avoir, et surtout à l'estime singulière que me marquait le maître de la maison, et aux soins qu'il prenait de m'en rendre le séjour agréable. Nous y avions bonne compagnie, et il ne nous manquait aucun des amusements dont on peut jouir à la campagne. Cependant, n'ayant pas perdu

de vue l'objet qui m'y avait fait aller, j'écrivis au marquis de Silly sur je ne sais quel prétexte; et il vit, par la date de ma lettre, que j'étais dans son voisinage. Il m'en marqua son étonnement dans sa réponse, et tint ferme à ne me rien proposer. J'avais tant d'envie de le voir, que cela ne me rebuta point. Je récrivis, et proposai, de la part de M. et de mademoiselle de la Ferté, une visite qu'ils désiraient faire à madame sa mère et à lui. Il me manda que, dans tout autre temps, il aurait été charmé de les recevoir; mais qu'il était accablé d'affaires qui lui rendraient cette visite fort à charge. L'excuse fut reçue d'aussi bonne grâce que la proposition avait été faite à mon instigation; car il n'y avait sorte de complaisance qu'on n'eût pour moi dans cette maison. Cependant la marquise de Silly me manda que, si je voulais venir seule, on serait fort aise de me voir, que la chaise de poste de son fils me prendrait en un lieu où le carrosse de Caen, qui passait au bout de l'avenue de Roeux, me mènerait. Je mandai aussitôt le jour de mon départ, afin de trouver la voiture qu'on me promettait dans le lieu désigné. L'empressement que j'avais de faire ce voyage me fit prendre le temps si court, que je ne pouvais plus avoir de réponse avant que de partir. Ce jour arrivé, je me levai de grand matin, quoique je ne pusse me mettre en chemin que l'après-dînée. Je pressais toutes les actions de la journée; mais le carrosse de Caen n'en arriva pas plus tôt. J'allai l'attendre au bout de l'avenue avec mademoiselle de la Ferté. Je ne pouvais comprendre pourquoi il ne paraissait pas; enfin il parut, et sans doute à son heure accoutumée, et donna autant de regret à ma compagnie que j'eus de joie de le voir. Je m'y embarquai, dans une entière confiance qu'à une lieue de là je trouverais la chaise qui devait me mener à Silly. J'avais fait environ un quart de cette lieue, lorsque les gens du carosse, discourant de choses et d'autres, dirent qu'ils avaient rencontré le marquis de Silly courant la poste, qui allait à Versailles. Si le ciel était tombé sur ma tête, je n'aurais pas été plus atterrée que je le fus par cette nouvelle. Je me voyais en chemin pour aller chercher quelqu'un que je ne trouverais pas, qui ne s'était pas mis en peine de m'en avertir, ni de ce que je deviendrais; car sa chaise, sur laquelle j'avais

compté, était la seule voiture qu'on me pût fournir pour achever le trajet presque impraticable que j'avais à faire. Je me flattai cependant, jusqu'à ce que je fusse au lieu marqué, qu'on aurait suppléé par quelque moyen au défaut de cette voiture; mais, lorsqu'arrivée en cet endroit, appelé le Merisier, je n'y trouvai ni bêtes, ni gens, ni nouvelles de rien, je tombai dans une espèce de désespoir. J'étais dans un coche que je ne pouvais faire arrêter que pour descendre et rester dans le grand chemin, ou il me fallait suivre la route, qui ne me conduisait pas à Silly. Pendant que je délibérais, il allait toujours, et alla si bien que j'arrivai à Saint-Pierre-sur-Dive, où ledit coche devait coucher; et il fallut que j'en fisse autant. Me voilà donc dans une vraie taverne (cela était au-dessous du cabaret), n'ayant pour tout avec moi qu'un laquais qu'on m'avait prêté; je n'avais point de gens qui m'appartinssent. L'horreur de ce gîte, l'inquiétude de me voir si mal accompagnée, me jetèrent dans un trouble où tant d'autres incidents de ma vie plus considérables ne m'ont jamais mise, parce qu'ils se sont trouvés moins disproportionnés à mes forces présentes. Quoiqu'alors je ne fusse pas enfant, je n'étais encore faite à rien : l'éducation du couvent est tardive en fait de courage.

Dès que je fus un peu revenue à moi, je m'informai à quelle distance j'étais du château de Silly : on me dit que je l'avais passé seulement d'une lieue, mais qu'il n'y avait aucune sorte de voiture qui pût m'y mener d'où j'étais; et qu'à moins que je ne prisse un cheval pour me conduire, il fallait aller à Caen, qui était encore quatre lieues par delà. Si l'on m'avait proposé de monter un dromadaire, je n'aurais pas été plus épouvantée. Cependant il fallut me résoudre à prendre ce parti, et, en attendant, me coucher dans le plus maussade lit que j'eusse jamais envisagé : il était adossé à une mince cloison, qui séparait cette chambre d'une autre, où j'avais vu entrer quelques soldats et des charretiers. La nécessité d'entendre leurs propos n'était pas ce qui m'effrayait le moins. Je fus bien rassurée et fort surprise quand j'entendis qu'ils disputaient de la rondeur de la terre et des antipodes. Quoique je ne pusse dormir dans ce repaire d'insectes, je restai du moins assez calme jusqu'à la pointe du jour,

que je songeai à exécuter mon entreprise. On m'amena un cheval, on me posa dessus, plutôt comme un paquet que comme une créature vivante ; le laquais qui m'avait suivi le prit par la bride, le mena comme il put. Un guide que j'avais nous égara ; nous fûmes obligés de laisser le cheval au bord d'un ruisseau, que je traversai sur une planche. Il fallut faire le reste du chemin à pied, sans savoir où nous étions, par une pluie abondante, et dans les boues renommées du pays d'Auge. J'arrivai enfin au château de Silly, imbibée de fange jusque par-dessus la tête, et tellement défigurée, que j'eus quelque satisfaction de ne pas courir risque d'être rencontrée par M. de Silly : tant est grande pour toute femme la crainte de faire une impression désagréable!

On me fit beaucoup d'excuses de ne m'avoir pas avertie du contre-temps ; alléguant la précipitation du départ de M. de Silly, qui ne lui avait pas laissé le loisir de respirer. Il fallut prendre pour bon ce qui ne l'était guère ; et, après quelque peu de séjour, je m'en retournai à Roeux je ne sais plus comment ; et de là avec ma compagnie à Rouen, où je retrouvai mes amis et mes sociétés ordinaires, à la réserve de M. Rey, dont j'appris la mort subite étant à Roeux. Quoique je ne l'eusse point aimé et qu'il ne m'aimât plus, j'en fus sensiblement touchée.

Je passai le reste de l'année assez tranquillement dans mon couvent, recevant de temps en temps des lettres du marquis de Silly, toujours pour des choses qui l'intéressaient, et rien qui me regardât. J'en étais fort mécontente ; mais ce qui irrite les passions ne les éteint pas. Peu de temps après mon retour, mesdemoiselles de Neuville se mirent en pension à Saint-Louis. L'aînée était extrêmement jolie et assez aimable. Je fis quelque liaison avec elle. Les femmes n'ont rien de plus pressé que de dire leur secret : bientôt elle me conta que le fils du vieux comte de Novion l'avait voulu épouser ; que le père, après s'y être opposé, était devenu amoureux d'elle, et voulait lui-même faire le mariage qu'il avait interdit à son fils. Elle protesta que, si elle faisait cette fortune, je trouverais un asile assuré dans sa maison, en cas que j'en eusse besoin. Elle me montra les lettres que le comte lui écrivait, me dit ses plans pour exécuter ce projet à

l'insu d'une famille qui ne pouvait manquer d'y apporter toute sorte d'opposition. Ce comte avait soixante-dix ans ; elle dix-huit, aucun bien, et peu de relief. Ses espérances me paraissaient chimériques : cependant elle réussit, au grand mépris de la prudence, par des démarches fort hasardées.

Je vivais ainsi occupée de différentes choses, sans prévoir l'horrible malheur qui allait fondre sur moi. Mon abbesse tomba si dangereusement malade, que je vis que je l'allais perdre. Jamais affliction ne fut plus grande et plus juste. Je lui devais tout, et je demeurais sans aucune ressource. Son état de religieuse ne lui laissait nul moyen de rien faire pour moi. Je ne pensai qu'à elle pendant sa maladie, qui ne dura que quinze jours. Mais quand elle ne fut plus, je vis l'abîme dans lequel j'étais tombée. Ses religieuses la regrettèrent morte, autant qu'elles l'avaient persécutée vivante ; et véritablement elle était bien regrettable. Je n'ai vu en personne un si grand fonds de bonté, tant de douceur, d'attention pour les autres et d'oubli pour soi-même, ni plus d'exactitude et de respect pour tous ses devoirs. Madame de Grieu sa sœur, qui l'aimait tendrement, et ne l'avait jamais quittée depuis leur première enfance, était dans un désespoir qui augmentait encore le mien. Elle aurait dû avoir l'abbaye ; mais les anciennes cabales s'y opposèrent, et la firent donner à une religieuse de la maison, qui avait été à la tête des mécontentes. Il n'était pas possible, dans ces circontances, que nous restassions à Saint-Louis. De plus, il y fallait payer une pension. Celle que madame de Grieu avait de sa famille ne suffisait pas pour elle et pour moi, qui n'avais rien du tout. Nous ne savions donc que devenir. Elle avait bien une retraite assurée dans l'abbaye de Jouarre, dont elle était religieuse ; mais elle ne pouvait se résoudre à m'abandonner, non plus qu'une jeune nièce qui lui était presque aussi chère que moi. Elle crut qu'il nous serait plus avantageux de nous mener avec elle dans un couvent de Paris, lieu de ressource, où je pourrais trouver quelque place.

Dans ces circonstances embarrassantes, le frère Maillard, qui était de mes amis, autrefois attaché au père de la Chaise, alors exilé à Rouen pour avoir été plus accrédité que son maître, me vint

dire qu'il avait reçu une lettre de change pour payer un quartier de ma pension dans le couvent; qu'on lui mandait en même temps que, si j'y voulais rester, elle serait continuée exactement, sans que je me misse en peine de quelle part cela venait. Il me dit que la lettre n'était point signée, et qu'en effet il ne savait de qui elle pouvait être. Plus la fortune m'accablait, plus j'entrepris de me soutenir par moi-même. Je ne voulus point de ressource suspecte. Je découvris depuis que cet inconnu généreux était le marquis de Silly.

L'abbé de Vertot, qui était à Paris, et à qui j'avais mandé, en lui apprenant la perte que j'avais faite, qu'il ne me restait plus que l'air que je respirais, m'envoya sur-le-champ une lettre de change de cinquante pistoles : je la lui renvoyai le lendemain. M. Brunel voulut aussi me donner tout l'argent dont je pouvais avoir besoin. Je refusai tout, bien déterminée à ne rien accepter tant que je serais dans l'incertitude de pouvoir jamais rendre. J'étais au moment le plus critique de ma vie : je sentis le besoin que j'avais de me munir de principes inébranlables qui pussent répondre de toute ma conduite. Je me résolus de souffrir la misère, d'aller chercher la servitude, plutôt que de démentir mon caractère, persuadée qu'il n'y a que nos propres actions qui puissent nous dégrader. Je ne me connaîtrais pas, si je ne m'étais vue à cette épreuve : elle m'a appris que nous cédons à la nécessité, moins par sa force que par notre faiblesse. Cependant, ne voulant rien outrer, je pris d'une amie, pour faire mon voyage, une dizaine de pistoles qu'elle hasarda de me prêter : c'était la même qui avait passé quelque temps avec moi à Silly ; elle était revenue demeurer à Saint-Louis.

Madame de Grieu fut invitée, par un de ses frères qui avait une terre en Normandie, de s'arrêter chez lui en allant à Paris, avec sa nièce, fille de ce frère. Il ne lui proposa point de m'y mener, ce qui l'affligea sensiblement. Mademoiselle du Tot, une de mes anciennes amies, d'un mérite rare, m'offrit une retraite chez son oncle, M. du Rolet, avec qui elle demeurait. J'y fus jusqu'au temps que madame de Grieu devait se rendre à Paris. C'est là que je commençai à sentir le changement de ma fortune. J'avais toujours vécu dans un lieu où j'étais l'objet

principal, où les plus petites choses qui me concernaient faisaient des événements : je ne trouvais plus que de simples attentions. J'eus un jour la migraine; il n'en fallait pas davantage ci-devant pour occuper toute la maison, depuis l'abbesse jusqu'aux sœurs : là on se contenta d'envoyer savoir si je n'avais besoin de rien. Je n'oublierai jamais la surprise où je fus de voir traiter si légèrement ce que j'avais vu célébrer jusqu'alors avec tant d'appareil. Je me jugeai par là tellement hors de ma sphère, que je ne savais plus où me poser. Je passai six semaines dans cette maison, où je reçus pourtant toutes sortes de bons traitements.

Mademoiselle du Tot était une fille de beaucoup d'esprit, et si parfaitement raisonnable, qu'on avait quelque honte de vivre avec elle, exposé à une critique judicieuse qu'on ne lui pouvait rendre. Son oncle, fils d'une madame de la Croisette, qui avait été dame d'honneur de la duchesse de Longueville, avait vécu dans le monde, et en avait conservé les manières dans un âge fort avancé. Je fus d'autant plus sensible à l'honnêteté qu'il eut de me recevoir chez lui, que je l'avais offensé longtemps auparavant par une chanson que je fis sottement à un dîner qu'il me donnait en assez grande compagnie. Depuis cela nous ne nous voyions plus. Mon malheur lui fit oublier ma faute. Ce sentiment généreux mérite le souvenir que j'en conserve, comme le regret que j'eus de mon indiscrétion.

Pendant que j'attendais le moment de me rendre à Paris, mademoiselle de Neuville, voyant par les lettres du vieux comte, son amant, qu'il était moins empressé de conclure leur mariage, prit la résolution d'aller avec sa sœur, et une espèce de gouvernante qu'elles avaient, le trouver à Paris, et d'y loger dans un hôtel garni. C'était à peu près le temps que madame de Grieu devait y arriver, et que je voulais m'y rendre. Mesdemoiselles de Neuville, qui avaient témoigné beaucoup de sensibilité à mon malheur, m'offrirent de me mener avec elles. Je n'approuvais pas leur voyage; mais, ne pouvant les en détourner, je profitai de l'occasion. Nous partîmes ensemble, et nous débarquâmes au petit hôtel de Châtillon, où elles me ménagèrent un logement.

Me voilà donc à Paris, sans savoir ce que je deviendrais. J'al-

lai me présenter chez plusieurs personnes pour lesquelles on m'avait donné des lettres de recommandation, afin qu'elles me cherchassent ce qui s'appelle une condition. Mes plus hautes espérances étaient de trouver une place de gouvernante d'enfant dans une maison considérable. Heureusement j'avais du goût pour cet emploi, et je croyais que le goût indiquait le talent. C'était se voir étrangement réduite, pour quelqu'un qui avait vécu comme j'avais fait, d'aller mendier de porte en porte la protection de gens à qui j'étais inconnue, subir leur examen et leurs froids dédains. Je ne tirai rien de ce pénible exercice, et je cessai d'y avoir recours.

Peu de jours après mon arrivée à Paris, M. Brunel y fit un voyage, me vint voir, et m'amena M. de Fontenelle. Ils étaient intimes amis dès leur jeunesse, qu'ils avaient passée à Rouen, dont ils étaient l'un et l'autre. La convenance de leur esprit et de leur caractère les avait unis parfaitement. M. Brunel allait de temps en temps à Paris pour le voir, et lui avait souvent parlé de moi. Je le connaissais par ses ouvrages, et principalement par l'*Histoire de l'Académie royale des sciences*, qu'il envoyait chaque année à son ami, qui ne manquait pas de m'en faire part : et, grâce à la lumière que M. de Fontenelle répand sur tout ce qu'il manie, j'en entendais une grande partie, quoique je dusse n'en rien entendre du tout. J'avais donc d'avance la haute opinion qu'on doit avoir de lui. Je fus charmée de le connaître, et d'être connue d'un homme si célèbre, qui pouvait du moins me rendre dans l'occasion un témoignage d'un grand poids.

J'étais encore dans mon hôtel garni, où je ne fus que quatre ou cinq jours, quand je reçus une lettre du marquis de Silly. Il m'avait écrit, deux mois auparavant, un compliment fort simple sur la perte que je venais de faire. Celle-ci était remplie de sages conseils.

LETTRE.

« On m'a dit que vous êtes à Paris, mademoiselle. L'intérêt « que je prends à ce qui vous regarde m'a fait apprendre avec « plaisir le parti que vous avez pris.

« Vous serez peut-être surprise de trouver une lettre de moi, « toute remplie de préceptes : ce n'est pas trop mon usage d'en « donner, encore moins d'en écrire; mais vous êtes de mes « amies, et il m'a semblé que je devais vous parler sur ce pied-là.

« Je crois que, dans les vues que vous avez, le moins de séjour « que vous pourrez faire dans une maison garnie sera le meil- « leur. Ce n'est point là où je voudrais que vous fissiez vos « premières connaissances.

« Ma morale vous paraîtra sévère; mais il me semble qu'à « votre place je ne voudrais aucun ajustement. Votre âge peut « vous faire tort, et vous avez intérêt de le cacher. Je voudrais, « par la même raison, que vous fussiez un peu circonspecte « sur le choix de vos amis et de vos amies. Je voudrais aussi que « vous fussiez plus occupée de la réputation de votre jugement « que de celle de votre esprit. Servez-vous, je vous prie, des « expressions les plus simples; et surtout ne faites aucun usage « de celles qui sont propres aux sciences : quoiqu'elles expri- « ment beaucoup mieux, ne succombez point, je vous prie, à la « tentation de vous en servir. Enfin, je voudrais que vous fussiez « occupée uniquement de vous établir d'abord une réputation « solide, sans chercher à plaire par les agréments. Mais je crains « que ma dernière maxime ne soit opposée à la nature; l'en- « vie de plaire pourrait bien être naturelle à votre sexe. Sans « renverser l'ordre des choses, n'employez que le simple pour « plaire, et qu'il n'y ait rien de recherché dans vos manières.

« En voilà assez, et peut-être trop. Adieu, mademoiselle. « Je vous prie d'être persuadée que vous pouvez compter vérita- « blement sur moi. »

Cette lettre fait connaître parfaitement l'espèce de sentiment que M. de Silly avait pour moi. Je fus fort touchée d'y trouver beaucoup d'amitié et de véritable intérêt à ma conduite; mais je fus blessée d'y voir qu'il me soupçonnait de songer à plaire, et qu'il prît pour un goût général ce qui n'était en moi que pour lui. Je fis réponse, piquée. Il pensa que ses avis m'avaient déplu, comme le marque la lettre que je reçus quelques jours après. La voici :

LETTRE.

« Ma lettre a produit en vous l'effet que j'avais imaginé, et « je n'ai pu m'empêcher de rire en la relisant. Le premier mou- « vement des gens qui ont de l'esprit, et par conséquent de la « vanité, c'est, je crois, de sentir les avis comme un air de « supériorité qui blesse.

« Je ne suis pas surpris que vous ayez été fâchée de l'idée « que j'ai eue que vous pouviez songer à plaire, et vous vous « êtes là justement récriée.

« Après cela, il me semblerait assez volontiers, sans vous « déplaire pourtant, que les femmes y ont quelques dispositions. « A parler sérieusement, je ne l'entendais pas comme vous l'avez « pensé; je voulais dire, par les agréments de votre esprit. Je suis « sûr que vos conversations seront proportionnées aux gens « que vous verrez : mais quand ceux avec qui on a accoutumé « de vivre ont de l'esprit et du savoir, on se fait aisément une « habitude de se servir de certains termes. Après tout, je suis « fort persuadé que vous n'avez pas besoin de conseils. Adieu, « mademoiselle. Comptez, je vous prie, sur moi plus que sur « personne. »

Madame de Grieu arriva à Paris avec sa nièce quelques jours après moi. Elles rencontrèrent en chemin la marquise de Silly, qui venait s'y établir, et se mit à la communauté de Miramion. Je fus avec madame de Grieu chez un de ses frères. Celui-là ne s'était pas grippé contre moi comme les autres. Il avait une maison au Marais, où nous demeurâmes jusqu'à ce que nous eussions trouvé un couvent.

J'avais une sœur qui était chez la duchesse de la Ferté. Elle me vint voir dans cette maison. Quelques années auparavant, elle avait fait un voyage à Rouen pour faire connaissance avec moi; car avant cela nous ne nous étions jamais vues. Elle avait alors été blessée de la différence de nos situations. La considération dont je jouissais, l'espèce de respect qu'on me rendait dans un lieu où les maîtres m'étaient soumis, lui déplurent; même les attentions qu'on avait pour elle ne lui rendant témoi-

gnage que de la complaisance qu'on avait pour moi, augmentaient son dépit. Elle avait un esprit naturel, l'air du monde, et une assez jolie figure. Je la trouvai aimable : elle, du point de vue dont elle m'envisagea, ne put avoir que de l'éloignement pour moi. Mais lorsqu'elle me vit déchue de ma gloire, elle se rapprocha, me témoigna beaucoup d'amitié, et me donna des nippes, dont je commençais à être fort dépourvue.

Nous trouvâmes enfin un couvent; c'était la Présentation, où l'on voulut bien nous recevoir avec de médiocres pensions, madame, mademoiselle de Grieu et moi. Il me restait précisément de quoi y payer un quartier, au bout duquel je ne voyais nulle ressource. Un peu avant qu'il finît, je tombai assez malade pour espérer de mourir. On ne meurt jamais à propos : je fus trompée dans mon attente.

Lorsque j'étais dans la convalescence, et presque dans le désespoir, ma sœur me vint voir, et m'annonça avec de grands transports de joie la fortune qu'elle croyait que j'allais faire. Elle me dit qu'allant à Versailles avec madame la duchesse de la Ferté, elle lui avait conté le long du chemin qu'elle avait une sœur cadette qui avait été élevée singulièrement bien dans un couvent de province : elle lui dit que je savais tout ce qui se peut savoir, et lui fit une énumération des sciences qu'elle prétendait que je possédais, dont elle estropiait les noms. Ma sœur, qui ne savait rien, n'avait pas de peine à croire que je savais beaucoup. La duchesse, qui n'en savait pas plus qu'elle, adopta tout, et me crut un prodige : c'était la personne du monde qui s'engouait le plus violemment. Elle arriva à Versailles, l'esprit frappé de cette prétendue merveille, qu'elle débita partout où elle fut, principalement chez madame de Ventadour, sa sœur, où était le cardinal de Rohan. Elle s'échauffait l'imagination en parlant, et en disait cent fois plus qu'on ne lui en avait dit. On crut qu'il fallait s'assurer d'un si grand trésor. Madame la Dauphine vivait encore. On la croyait grosse; et l'on pensa que, si elle accouchait d'une fille, je pourrais contribuer à son éducation. En attendant, on décida qu'il fallait me mettre à Jouarre, auprès de mesdemoiselles de Rohan, qui y étaient toutes trois, pour en faire autant de chefs-d'œuvre.

Ma sœur, après m'avoir fait ce récit, me dit qu'il était absolument nécessaire que j'allasse faire mes remercîments et me montrer à sa maîtresse; qu'elle devait retourner ce jour-là à Versailles; qu'après lui avoir fait ma révérence, je reviendrais sur-le-champ. Je n'avais point d'habit honnête pour me présenter; j'en empruntai un d'une pensionnaire du couvent pour deux ou trois heures; et, après que ma sœur m'eût un peu ajustée, je m'en allai avec elle. Nous arrivâmes chez la duchesse à son réveil. Elle fut ravie de me voir, me trouva charmante. Elle n'avait garde, au fort de sa prévention, d'en juger autrement. Après quelques mots qu'elle me dit, quelques réponses fort simples, et peut-être assez plates que je lui fis : « Vraiment, dit-elle, elle parle à ravir; la voilà tout à propos pour m'écrire une lettre à M. Desmarets, que je veux qu'il ait tout à l'heure. Tenez, mademoiselle, on va vous donner du papier, vous n'avez qu'à écrire. Eh! quoi, madame? lui répondis-je fort embarrassée. Vous tournerez cela comme vous voudrez, reprit-elle; il faut que cela soit bien : je veux qu'il m'accorde ce que je lui demande. Mais, madame, repris-je, encore il faudrait savoir ce que vous lui voulez dire. Eh non! vous entendez. Je n'entendais rien du tout; j'avais beau insister, je ne pouvais la faire expliquer. Enfin, rejoignant les propos décousus qu'elle lâcha, je compris à peu près de quoi il s'agissait. Je n'en étais guère plus avancée, car je ne savais point les usages et le cérémonial des gens titrés, et je voyais bien qu'elle ne distinguerait pas une faute d'ignorance d'une faute de bon sens. Je pris pourtant ce papier qu'on me présenta, et je me mis à écrire, pendant qu'elle se levait, sans savoir comment je m'y prendrais; et, écrivant toujours au hasard, je finis cette lettre, que je lui fus présenter, fort incertaine du succès. « Eh bien! s'écria-t-elle, voilà justement tout ce que je lui voulais mander. Mais cela est admirable, qu'elle ait si bien pris ma pensée. Henriette, votre sœur est étonnante. Oh! puisqu'elle écrit si bien, il faut qu'elle écrive encore une lettre pour mon homme d'affaires; cela sera fait pendant que je m'habille. » Il ne fallut point la questionner cette fois-là sur ce qu'elle voulait mander. Elle répandit un torrent de paroles, que toute l'attention que j'y donnais ne pou-

vait suivre ; et je me trouvai encore plus embarrassée à cette seconde épreuve. Elle avait nommé son procureur et son avocat, qui entraient pour beaucoup dans cette lettre ; ils m'étaient tout à fait inconnus, et malheureusement je pris leurs noms l'un pour l'autre. « L'affaire est bien expliquée, me dit-elle après avoir lu la lettre ; mais je ne comprends pas qu'une fille qui a autant d'esprit que vous en avez puisse donner à mon avocat le nom de mon procureur. » Elle découvrit par là les bornes de mon génie. Heureusement je n'en perdis pas totalement son estime.

Pendant que j'avais fait toutes ces dépêches, elle avait fini sa toilette, et ne songea plus qu'à partir pour Versailles. Je la suivis jusqu'à son carrosse ; et lorsqu'elle y fut montée, et que ma sœur qu'elle menait eut pris sa place, au moment qu'on allait fermer la portière, et que je commençais à respirer : « Je pense, dit-elle à ma sœur, que je ferais bien de la mener tout à l'heure avec moi. Montez, montez, mademoiselle ; je veux vous faire voir à madame de Ventadour. » Je demeurai pétrifiée à cette proposition ; mais surtout ce qui me glaça le cœur fut cet habit emprunté pour deux heures, avec lequel je craignis qu'on ne me fît faire le tour du monde ; et il ne s'en fallut guère. Mais, malgré ces considérations, il n'y avait pas moyen de reculer ; je n'étais plus au temps d'avoir une volonté, ni de résister à celle des autres. Je montai donc, le cœur serré ; elle ne s'en aperçut pas, et parla tout le long du chemin. Elle disait cent choses à la fois, qui n'avaient nul rapport l'une à l'autre : cependant il y avait tant de vivacité, de naturel et de grâce dans sa conversation, qu'on l'écoutait avec un extrême plaisir. Après m'avoir fait plusieurs questions, dont elle n'avait pas attendu la réponse : « Sans doute, me dit-elle, puisque vous savez tant de choses, vous savez faire des points pour tirer l'horoscope ; c'est tout ce que j'aime au monde. » Je lui dis que je n'avais pas la moindre idée de cette science. « Mais à quoi bon, reprit-elle, en avoir appris tant d'autres qui ne servent à rien ? » Je l'assurai que je n'en avais appris aucune ; mais elle ne m'écoutait déjà plus, et se mit à faire l'éloge de la géomancie, chiromancie, etc. ; me dit toutes les prédictions qu'on lui avait fai-

tes, dont elle attendait encore l'événement ; me raconta à ce sujet plusieurs histoires mémorables, enfin son rêve de la nuit précédente, quantité d'autres aussi remarquables qui devaient avoir tôt ou tard leur effet. J'écoutai le tout avec beaucoup de soumission et peu de foi. Enfin nous arrivâmes ; elle nous dit, à ma sœur et à moi, d'aller à son appartement, et qu'ensuite nous irions la trouver chez madame de Ventadour, où elle descendit. Elle logeait à Versailles, dans les combles du château ; il me fut impossible d'arriver au haut des degrés ; et si quelqu'un de ses gens qui nous suivait ne m'avait portée pour achever les dernières marches, j'y serais restée. Cette fatigue de corps et d'esprit me jeta dans un accablement où l'on ne sent plus rien, et où l'on pense encore moins. Je n'avais pas bien compris ce que la duchesse nous avait dit sur ma présentation à madame de Ventadour ; ma sœur ne l avait pas mieux entendu ; et je crus qu'il n'y avait qu'à attendre qu'elle m'envoyât chercher. Nous restâmes ainsi jusqu'au soir dans son appartement, où elle rentra furieuse de ce que nous n'avions pas exécuté ses ordres. Ils avaient été mal expliqués, mais ce n'était pas une représentation à lui faire : elle avait prétendu qu'on la vînt trouver ; on ne l'avait pas fait, c'était ma fortune manquée. J'écoutai dans un silence respectueux ses regrets, ses reproches, et tout ce que des sentiments impétueux, non retenus, font dire. Tout étant dit, elle se calma, et ne songea plus qu'au lendemain. Elle dit qu'elle me mènerait elle-même chez sa sœur, et m'y mena. Je trouvai une personne d'un caractère tout différent du sien. La douceur et la sérénité peintes sur son visage annonçaient le calme de son esprit et l'égalité de son âme. Elle me reçut avec toute sorte de bonté et de politesse, me parla de ma mère, qui avait été gouvernante de sa fille, de l'estime qu'elle avait pour elle, du bien qu'elle avait ouï dire de moi, enfin du désir de me placer convenablement. Ensuite on me fit voir M. le duc de Bretagne, qui vivait encore, et le roi, qui ne faisait presque que de naître. On dit qu'il fallait aussi me faire voir les beautés de Versailles ; et l'on me traîna partout. Je pensai expirer de lassitude.

Madame la duchesse de la Ferté avait déjà tant parlé de moi, qu'on m'observait comme un objet de curiosité, et mille

gens venaient me regarder, m'examiner, m'interroger. Elle voulut encore, pour achever ma journée, que je fusse au souper du roi ; et, après m'avoir démêlée dans la foule, elle me fit remarquer à M. le duc de Bourgogne, qu'elle entretint, pendant une partie du souper, de mes talents et de mon savoir prétendu. Elle ne s'en tint pas là. Le lendemain, étant allée chez la duchesse de Noailles, elle me manda d'y venir : j'arrive. « Voilà, dit-elle, madame, cette personne dont je vous ai entretenue, qui a un si grand esprit, qui sait tant de choses. Allons, mademoiselle, parlez. Madame, vous allez voir comme elle parle. » Elle vit que j'hésitais à répondre, et pensa qu'il fallait m'aider comme une chanteuse qui prélude, à qui l'on indique l'air qu'on désire d'entendre. « Parlez un peu de religion, me dit-elle; vous direz ensuite autre chose. » Je fus si confondue, que cela ne se peut représenter, et que je ne puis même me souvenir comment je m'en tirai. Ce fut sans doute en niant les talents qu'elle me supposait, et, à ce qu'il me semble, pas tout à fait si mal que je l'aurais dû.

Cette scène ridicule fut à peu près répétée dans d'autres maisons où l'on me mena. Je vis donc que j'allais être promenée comme un singe, ou quelque autre animal qui fait des tours à la foire. J'aurais voulu que la terre m'engloutît, plutôt que de continuer à jouer un pareil personnage. J'ai peut-être à me reprocher d'avoir été si choquée des scènes où je me voyais exposée, que j'en ai moins senti ce que je devais au motif de tant de bizarres démarches, qui n'était autre qu'un désir immodéré de me faire valoir.

Il y avait déjà trois ou quatre jours que j'étais dans cet état violent, lorsque la duchesse rentra le soir, fulminant contre madame de Ventadour, et contre le cardinal de Rohan, de ce qu'ils ne concluaient rien sur ce qui me regardait; parce qu'il fallait, pour me mettre à Jouarre, donner une pension que personne ne voulait payer. « Eh bien! dit-elle, s'adressant à ma sœur, puisqu'ils font tant de façon, il n'y a qu'à les laisser là. Je suis une assez grande dame pour faire sa fortune, sans avoir besoin d'eux. Je la prendrai chez moi; elle y sera mieux que partout ailleurs. » C'était tout ce que je craignais. Aussi je restai sans mouvement, sans parole, ne pouvant me résoudre

de donner le moindre acquiescement à cette proposition. Sa grande agitation l'empêcha de remarquer mon immobilité. Ma sœur m'en fit de justes reproches quand nous fûmes seules. Je lui avouai que l'éloignement que j'avais pour cette situation, et la crainte de rien dire qui m'engageât, avaient suspendu toutes mes paroles.

Le dépit de madame de la Ferté contre sa sœur la détermina à partir le lendemain ; et je me flattai que j'allais me retrouver dans mon couvent, où j'avais tant d'impatience de me revoir : mais je n'étais pas encore au bout de mes voyages. La duchesse m'annonça qu'elle allait à Sceaux, et qu'elle voulait m'y mener, pour me faire voir à M. de Malezieu, très-capable de juger de ce que je valais. Ce me fut un surcroît de désolation d'aller encore me produire sur un nouveau théâtre.

Avant qu'elle partît, l'abbé de Vertot, son parent et son ami, qui se trouva à Versailles, lui vint rendre visite. Elle lui fit donner un fauteuil, et me laissa debout, comme elle faisait volontiers lorsqu'il y avait compagnie. Je ne pus me voir d'un air si soumis devant quelqu'un qui m'avait toujours rendu les plus profonds hommages. Je passai dans un cabinet, où je répandis quelques larmes que m'arracha l'humiliation de mon état.

Nous fûmes l'après-dînée à Sceaux, où madame la duchesse de la Ferté, toujours remplie de son objet, ne manqua pas de parler de moi avec excès. Madame la duchesse du Maine, accoutumée à ses exagérations, et rarement attentive à ce qui ne l'intéresse pas, l'écouta peu ou point. Cependant elle voulut à toute force me montrer à elle ; et l'y fit consentir par complaisance. Mais madame la duchesse du Maine ne s'arrêta guère à me considérer. Madame de la Ferté, voyant que cette tentative n'avait rien rendu, pria M. de Malezieu de me venir voir chez elle, et de m'entretenir. Il y vint, fut longtemps avec moi, traita diverses matières, sur lesquelles il me trouva assez passablement instruite. L'envie d'obliger la duchesse de la Ferté, la pente qu'il avait aussi bien qu'elle à l'exagération, et peut-être la volonté de me servir, lui firent confirmer toutes les merveilles qu'elle débitait de moi. Ce suffrage me mit en honneur dans une

cour où les décisions de M. de Malezieu avaient la même infaillibilité que celles de Pythagore parmi ses disciples. Les disputes les plus échauffées s'y terminaient au moment que quelqu'un prononçait : *Il l'a dit*. Il dit donc que j'étais une personne rare ; on le crut. On me venait voir, on m'écoutait, on ne cessait de m'admirer. Baron, fameux comédien, qui avait quitté le théâtre de Paris depuis près de trente ans, jouait alors la comédie à Sceaux. Il se piquait d'esprit : il vint aussi examiner le mien ; et, dans quelqu'une de ses visites, il me dit, d'un air ironique, qu'on jouerait le lendemain *les Femmes savantes*, et que sans doute j'y serais. Je lui répondis de manière à lui faire connaître qu'il ne me jouerait pas.

Quoique je fusse assez considérée à Sceaux, et qu'il y eût des spectacles et des divertissements chaque jour, ce genre de vie, si inaccoutumé à mon corps et à mon esprit, m'était insoutenable. La duchesse de la Ferté ne s'en apercevait pas, car elle me louait continuellement de ce que j'avais pris tout d'un coup le train du monde ; que je veillais, que j'étais toujours prête à tout, que rien ne m'incommodait. Il s'en fallait bien que je fusse à cet égard ce que je m'efforçais de paraître ; j'étais née avec une santé délicate, qui l'était devenue encore plus par le trop grand soin qu'on avait pris de la ménager : c'était un défaut de prévoyance dans les personnes qui m'avaient élevée d'une manière si peu conforme à ma fortune ; et c'est aussi par où j'en ai plus senti le changement, et ce qui a fait le malheur le plus réel de ma vie.

Madame la duchesse de la Ferté retourna enfin à Paris, et me ramena dans mon couvent, à ma grande satisfaction. Elle me fit mille caresses en me quittant ; m'assura que, si l'on ne finissait pas incessamment mon affaire, elle prendrait d'autres mesures ; et que, de quelque façon que les choses tournassent, je ne serais pas longtemps sans la revoir. Je fus ravie de me retrouver avec madame de Grieu et sa nièce, et de leur raconter mes aventures. Mademoiselle de Grieu devenait une personne assez raisonnable pour s'attacher à elle. Je la regardais comme ma fille. Elle avait été mise dans le couvent en sortant de nourrice, sur le pied d'être mon élève pour satisfaire le goût dominant que j'avais, dès mon enfance, d'instruire et de documenter quelqu'un. Je

n'ai pas été en cela plus heureuse que Platon, qui ne put trouver une bicoque pour y établir ses lois. Personne ne voulut écouter mes préceptes, pas même la jeune nièce, qui s'infecta de la jalousie répandue contre moi dans sa famille, et ne me pardonna l'amitié de ses tantes que lorsqu'elle fut en état de connaître que je n'en étais pas indigne. Nous nous unîmes par la suite plus intimement que je ne l'ai été avec personne.

Mon couvent n'était pas loin de Miramion : j'y allais voir quelquefois la marquise de Silly. J'y trouvai un jour son fils, qui ne faisait que passer à Paris. J'eus une joie bien sensible de cette rencontre inopinée. Tout ce qui avait agité mon esprit depuis que je ne l'avais vu, ne l'en avait pas écarté. Cette idée dominante y avait toujours conservé sa place, et le pouvoir de m'affecter plus qu'aucune autre. Elle s'y maintint si constamment, qu'elle a garanti de toute autre séduction le temps de ma vie qui en était le plus susceptible. L'entrevue fut courte et unique, la mère présente; ce que nous dîmes est effacé.

Peu de jours après mon retour, madame la duchesse de la Ferté, qui ne me perdait pas de vue, m'envoya des chansons qu'avait faites M. de Malezieu, me manda de la charger d'une lettre pour lui sur ce sujet, qu'elle lui porterait. J'écrivis donc je ne sais plus quoi, beaucoup de louanges apparemment. J'en reçus la magnifique réponse que voici :

LETTRE.

« Madame la duchesse de la Ferté étant partie ce matin, « mademoiselle, sans que j'en fusse averti, j'ai manqué l'oc- « casion de lui remettre entre les mains le remercîment « que je vous dois pour l'excellente lettre dont vous m'a- « vez honoré. J'avais sans doute grand besoin de son entre- « mise pour faire valoir ma reconnaissance; et, au lieu que ce « qu'elle m'a rendu de votre part a un prix infini par lui-même, et « n'avait que faire de passer par des mains capables de faire valoir « les choses médiocres, j'avoue, mademoiselle, que je me suis « privé d'un grand secours, en perdant l'occasion de supplier « madame la duchesse de la Ferté de vous témoigner, plus « vivement que je ne puis faire, combien je suis sensible à

« l'honneur que vous m'avez fait. Je ne savais pas qu'elle vous « eût envoyé les chansonnettes de Sceaux. Je les estimais, je « vous jure, assez médiocrement; mais s'il est bien vrai, « mademoiselle, qu'elles vous aient paru, sur le papier, telles « que vous dites, je les tiens d'un ordre supérieur, et ne suis « pas assez ennemi de moi-même pour combattre un jugement « si sûr et si décisif.

« Vous m'avez si bien persuadé de la précision et de l'infaillibi- « lité de votre jugement, qu'il ne m'est pas possible de m'en écar- « ter. Ainsi, mademoiselle, par la connaissance que vous devez « avoir de vous-même, répondez, s'il vous plaît, de ce que je « dois penser de votre mérite. Les génies supérieurs, comme « le vôtre, ne peuvent se méconnaître. Ils se doivent la justice « qu'ils savent rendre aux autres. Rien ne leur est si intime que « leur propre pénétration; et le plus grand effort de leur modestie « ne doit aller qu'à remercier la première cause, cet auteur « éternel des esprits, de les avoir si bien partagés. Vous lui devez, « mademoiselle, plus de reconnaissance que personne. Pour « moi, j'en dois une infinie à madame la duchesse de la Ferté, « d'avoir bien voulu me découvrir un si rare trésor. Je m'es- « timerais bien heureux s'il m'était permis d'en approcher « quelquefois, et si je pouvais, une fois en ma vie, vous mar- « quer, par mes services, l'estime et le respect sincère avec « lequel je suis, mademoiselle, votre, etc. MALEZIEU.

« A Sceaux, le 30 mai 1710. »

Madame la duchesse de la Ferté, fort contente du succès de ma lettre, vint bientôt après me chercher, pour me ramener à Sceaux voir quelque nouvelle fête. Comme elle ne m'avait pas prévenue, elle trouva bon d'attendre à la porte du couvent le temps qu'il fallut pour mon ajustement, et ne s'impatienta pas, malgré la facilité qu'elle y avait, tant l'affection qu'elle me portait était à toute épreuve. Elle m'accabla d'amitiés quand elle me revit. Je sentais qu'elle en avait véritablement pour moi. J'aurais bien voulu pouvoir m'attacher à elle; mais son genre de vie était trop opposé à ma façon de penser. Il y avait d'ailleurs des inconvénients qui m'auraient fait préférer toute autre maison à la sienne :

une certaine Louison, anciennement sa femme de chambre, qui s'y était rendue maîtresse, et n'aurait pu supporter les distinctions qu'on me destinait; ma propre sœur, qui par la suite ne les eût pas vues sans envie; je voyais dans tout cela une source inépuisable de tracasseries si contraires à mon humeur, qu'il n'y avait rien qui ne me parût plus supportable. Je pris donc une ferme résolution, quelque chose qui pût arriver, de ne pas donner dans cet écueil; et j'eus grande attention de ne rien mêler aux témoignages de ma reconnaissance, qui portât de ce côté-là.

Cependant, comme je n'étais pas alors sans espérance de faire quelque chose, je me déterminai à emprunter un peu d'argent pour continuer à payer ma pension dans le couvent. Je le pris de M. Brunel, mon plus ancien ami, en attendant le dénoûment qu'on me faisait espérer.

J'ai laissé le voyage de Sceaux, qui n'eut rien de remarquable que beaucoup de fêtes et de plaisirs, où je n'étais guère en état de prendre part. La duchesse de la Ferté m'y menait presque toutes les fois qu'elle y allait. J'y voyais toujours M. de Malezieu, qui continuait de me marquer une grande estime.

La duchesse me ramenait à la Présentation, quelquefois à des heures fort indues pour le couvent. L'abbesse, madame de Riberolles, remplie de bonté, prenait les clefs, et venait elle-même m'ouvrir la porte, pour empêcher les religieuses de murmurer.

Les vues qu'on avait eues du côté de la duchesse de Ventadour s'évanouissaient. Le cardinal de Rohan, pour éluder, avait dit qu'il fallait examiner ma doctrine comme un point capital. L'on sut que j'étais connue de M. de Fontenelle, et l'on s'informa à lui de mes opinions. Il dit que tout ce qu'il savait à cet égard était que j'avais été élevée dans un couvent gouverné par les jésuites. Ce témoignage ne parut pas suffisant. On chargea l'abbé de Tressan, depuis archevêque de Rouen, de m'examiner sur le point dont il s'agissait. Cela s'exécuta dans la maison de la duchesse de la Ferté, à Paris, où nous nous rendîmes de part et d'autre. C'était traiter l'affaire gravement. L'examen se passa en plaisanteries, qui me concilièrent assez la bienveil-

lance de l'examinateur pour en tirer les plus favorables témoignages, qui pourtant n'aboutissent à rien.

La duchesse se fortifiait dans le dessein de me prendre chez elle ; et n'osait m'y retenir, de peur de déplaire à cette Louison, à qui elle n'avait point encore avoué son intention. J'y couchai une nuit, je ne sais à quelle occasion. Plus je vis la tournure de la maison, plus je craignis d'y être embarquée, et plus je me félicitai de l'obstacle qui m'en défendait l'entrée.

L'abbé de Vertut était alors à Paris, et me venait voir de temps en temps à mon couvent. Un jour que nous étions à un parloir où il y avait plusieurs grilles séparées, je vis qu'il saluait un homme qui était à une autre de ces grilles. Je lui demandai qui c'était. Il me dit : « C'est M. Duverney, ce fameux anatomiste. » J'avais lu de ses ouvrages, et je témoignai à l'abbé le cas que je faisais de lui. Il lui fit signe d'avancer, et nous fit faire connaissance. Duverney, l'homme du monde le plus vif, flatté de l'estime dont il me trouva prévenue pour lui, s'engoua extrêmement de moi. Il était intime ami de madame de Vauvray, logée à côté du Jardin-Royal, où il demeurait ; il la voyait continuellement, et ne manqua pas de lui dire la découverte qu'il avait faite dans son voisinage, et de lui inspirer d'en faire usage. Elle y consentit d'autant plus aisément, qu'elle avait peu de ressource dans un quartier si éloigné. Il vint donc me prier de sa part d'aller dîner chez elle, et me dit qu'elle enverrait le lendemain son carrosse me chercher. Je savais bien que ce n'était pas l'usage de se présenter de la sorte ; mais je n'étais pas en situation d'y regarder de si près. Il me fallait des connaissances, et même des amis, si j'en pouvais faire ; cela était pressé, et je n'y pouvais mettre la lenteur de toutes ces petites formalités.

Je fus donc dîner chez madame de Vauvray, et j'y fus fort bien traitée. J'y trouvai une femme d'une physionomie singulière, mais de beaucoup d'esprit ; une belle maison qu'elle avait fait bâtir, un gros domestique, bien des équipages, une table délicatement servie, d'agréables promenades, tant de son jardin que de celui des Simples, dont elle avait des clefs, et qui communiquait avec le sien. Tout cela me plut assez pour être bien aise qu'elle m'invitât de venir souvent chez elle, et d'y faire même de temps

en temps quelque séjour. Elle ne tarda pas en effet à me renvoyer chercher, et me retint plusieurs jours. Ma duchesse était, je crois, à Fontainebleau, et moi libre. Madame de Vauvray voyait peu de monde, à cause de l'éloignement de sa maison; mais ce qu'elle voyait était de très-bonne compagnie. Ferran, son neveu, qui avait bien de l'esprit, y était souvent; Duverney, tant qu'il en avait le loisir : enfin je m'y amusais fort, et j'y réussissais assez. M. de Vauvray, quoique peu complaisant pour sa femme, m'y voyait volontiers. Cependant, un jour qu'il avait invité beaucoup de monde à dîner, entre autres les ducs de la Feuillade et de Rohan, l'abbé de Bussy, madame de Vauvray, doutant qu'il convînt de produire une personne inconnue dans cette compagnie, dit à son mari que, comme je faisais maigre, et que la table serait servie en gras, je mangerais dans sa chambre, où elle resterait avec moi. C'était me sauver le dégoût autant qu'il était possible : je ne laissai pas de le sentir, sans en faire semblant. Je l'exhortai d'aller dîner, et l'assurai que je savais manger seule : elle ne le voulut pas. Mais quand on se mit à table, on demanda où elle était : M. de Vauvray dit qu'elle avait chez elle une personne qui n'était pas encore assez accoutumée au monde, avec qui elle dînerait. On l'envoya prier de venir avec sa compagnie. Le dîner prit un air de gaieté, et un tour de conversation fort agréable. Je dis quelques mots qui réussirent si bien, que toute l'attention se tourna de mon côté. Je ne la laissai pas échapper; et ce petit triomphe me fut d'autant plus sensible, qu'il justifiait le parti qu'on avait pris de me produire, et me vengeait du dessein contraire. On n'y hésita plus par la suite; et l'on s'en fit, sinon un honneur, du moins un plaisir. J'étais apparemment de bonne compagnie dans ce temps-là; et quoique je n'en retrouve plus de vestiges, je comprends que cela peut avoir été. J'avais trente ans de moins; et mon esprit, quoique toujours médiocre, était alors soutenu et mis en action par les motifs les plus pressants, tels que le désir de regagner la considération, et même la subsistance, dont je me voyais dépourvue.

J'ai eu l'obligation à madame de Vauvray de m'avoir fait connaître d'un assez grand nombre de gens du monde, et de gens d'esprit. Elle me menait dans plusieurs maisons, ce que bien d'au-

tres qu'elles n'auraient peut-être pas voulu hasarder, pour quelqu'un d'aussi dénué que je l'étais de tout ce qui fait valoir dans le monde; et la manière dont elle me présentait m'attirait toutes sortes d'agréments et de bonne volonté de la part des personnes chez qui elle me menait. Un jour que l'abbé de Saint-Pierre dînait chez elle avec M. de Fontenelle, et que j'y étais, ils raisonnèrent sur ma situation, et sur les moyens de m'en procurer une avantageuse. Cet abbé, protecteur du genre humain, imagina qu'il fallait me proposer à madame la princesse pour me mettre auprès de mademoiselle de Clermont, qu'elle avait prise avec elle, et à qui il paraissait qu'elle voulait donner une éducation meilleure que ne l'ont ordinairement les princesses. Il nous dit que l'abbé Couture était déjà chargé de l'instruire de l'histoire et de plusieurs choses convenables à son sexe et à son rang; que je pourrais être proposée comme capable de suivre de telles vues, et de l'avancer dans les connaissances qu'on voulait lui faire acquérir, qu'il fallait m'adresser à M. de Malezieu, que je voyais souvent à Sceaux; le prier d'en faire l'ouverture à madame la princesse, et de lui rendre bon témoignage de moi.

Les petits séjours que je faisais chez madame de Vauvray ne m'empêchaient pas d'être toujours aux ordres de madame la duchesse de la Ferté. Je suivais assez exactement sa marche, pour me retrouver dans mon couvent quand elle me venait chercher. Il n'était pas à propos qu'elle sût que j'en sortisse pour d'autres que pour elle.

Bientôt, après le plan que nous avions fait, elle me mena à Sceaux. M. de Malezieu me vint voir comme à l'ordinaire. Je lui parlai du besoin que j'avais d'une place qui pût convenir à la façon dont j'avais vécu jusqu'alors, et lui dis mes vues au sujet de mademoiselle de Clermont, dans lesquelles il entra parfaitement, et me promit de me servir de son mieux, et le plus promptement qu'il me serait possible.

Une heure après cette conversation, il vint me retrouver, et me dit qu'en travaillant à mon affaire, il en avait fait une autre, qu'il croyait meilleure; qu'il avait voulu m'appuyer, auprès de madame la princesse, de la recommandation de madame la duchesse du Maine; et que, lorsqu'il la lui avait demandée, elle

lui avait dit : « Mais, monsieur, si cette fille a tant de mérite, pourquoi la donner à ma nièce? Ne vaudrait-il pas mieux la prendre pour moi? » qu'il avait répondu qu'elle ne pouvait jamais mieux faire; que j'étais propre à tout, et que je serais fort utile à madame de Malezieu, sa femme, gouvernante de mademoiselle du Maine, pour l'aider dans les soins qu'elle prénait de son éducation. Que madame la duchesse du Maine avait répliqué : « Il faudra faire agréer cela à M. le duc du Maine, et que vous le fassiez consentir à cette augmentation de dépense. » Il n'était donc pas question alors de la place qu'on me fit remplir depuis.

Cette proposition répondait tout à fait à mes vues, et j'en fus charmée. Je fis mille remercîments à M. de Malezieu. Il me dit qu'il n'était plus question que d'en faire part à madame la duchesse de la Ferté, à qui je n'avais encore rien dit. Il ajouta que madame la duchesse du Maine lui en parlerait elle-même, et que ce serait une affaire finie. Elle le fit en effet; mais la duchesse devint furieuse à cette proposition; dit qu'elle ne souffrirait pas qu'on lui ôtât une personne qu'elle s'était destinée pour faire la douceur de sa vie. Madame la duchesse du Maine lui répondit qu'elle avait cru, sur ce qu'on lui en avait dit, qu'on cherchait à me placer; d'où elle avait jugé qu'elle ne songeait pas à me garder auprès d'elle. Madame la duchesse de la Ferté, après avoir répandu toutes ses plaintes, finit en disant qu'elle ne me voulait pas malgré moi; mais qu'il fallait me faire expliquer.

Voilà ce que M. de Malezieu, qui me vint parler pour la troisième fois dans cette journée, m'apprit, dont je demeurai consternée. Il me dit : « Vous aurez une explication ce soir; voyez ce que vous direz. Dictez vous-même ma réponse, monsieur, lui répondis-je : vous avez conduit toute cette affaire, je n'y veux suivre que vos conseils. » Il fut d'avis que je disse à madame la duchesse de la Ferté que je lui devais tout, et la rendais maîtresse absolue de mon sort. J'aurais mieux fait de lui avouer les raisons qui m'empêchaient d'être à elle, et de la prier de consentir à ce qui se présentait pour moi. Cela eût été plus franc, plus conforme à mon inclination; et j'aurais évité les grands

inconvénients dans lesquels ce ménagement me fit tomber ; mais je crus devoir me laisser conduire.

Madame de la Ferté vint enfin le soir dans son appartement. Je l'attendais avec frayeur, prévoyant l'orage que j'allais essuyer, et plus peinée que de tout le reste, de me voir chargée de torts envers une personne qui m'avait comblée d'amitié. Elle entra dans sa chambre, non point avec ces éclats qui lui étaient ordinaires, mais avec une froideur haute. Elle s'assit tranquillement, et me dit : « J'ai appris avec surprise, mademoiselle, que vous cherchiez à vous placer : je croyais que vous comptiez sur moi. Si vous préférez d'être à une grande princesse, cela ne se devait pas négocier sans ma participation. Mais il faut savoir ce que vous pensez, et ce que vous voulez faire. Tout ce qu'il vous plaira, madame, lui répondis-je ; je suis dans vos mains, je vous dois tout : vous disposerez de moi à votre gré. Eh bien ! mademoiselle, reprit-elle, puisque j'en suis la maîtresse, je ne vous céderai à personne ; et j'aurai soin que vous soyez assez bien avec moi pour ne rien regretter. » Elle me dit ensuite qu'elle allait me faire accommoder un joli appartement dans sa maison ; que j'y vivrais aussi maîtresse qu'elle ; que je lui tiendrais compagnie quand elle y serait ; et que, lorsqu'elle irait à la cour, elle me laisserait un équipage à Paris, pour faire tout ce qu'il me plairait.

J'aurais trouvé ce plan de vie agréable, si je n'en avais pas considéré le revers ; si je n'avais pas su que ma sœur, prise d'abord sur le pied d'une favorite, était devenue femme de chambre ; si je n'avais pas jugé que plus l'entêtement pour moi était violent, moins il serait durable, et plus il exciterait la jalousie de cette troupe de femmes dont sa maison était remplie. Car outre la Louison, qui était à la tête, ma sœur, et en sous-ordre d'autres femmes de chambre, elle élevait une jeune fille, qu'elle avait nommée Sylvine, belle comme le jour, ramassée dans les champs, à la Loupe, l'une de ses terres. Elle idolâtrait cette nymphe, et n'épargnait rien pour la décorer et pour cultiver ses talents, et entre autres sa voix admirable. Cette vive affection n'empêcha pas que, dans la suite, elle n'ait fini par la servir comme les autres ; sort aussi inévitable que celui des amants

de Circé. Qu'aurais-je fait au milieu de tout cela? mais quels moyens de m'en tirer? Je revis M. de Malezieu. Il me dit que l'affaire était sans ressource; que madame la duchesse du Maine ne se brouillerait pas pour moi avec la duchesse de la Ferté, son ancienne amie; et qu'à moins que je ne pusse par moi-même me dégager d'avec elle, il n'y avait plus rien à espérer.

Dans ce dessein, je pris l'étrange résolution de m'étudier à déplaire à cette personne enchantée de moi, que j'aimais; car tant de marques d'amitié que j'avais reçues d'elle m'avaient touchée sensiblement; d'ailleurs, quoiqu'elle eût de grands défauts, je la trouvais extrêmement aimable, et ne lui faisais pas un démérite personnel des inconvénients dont elle était entourée.

Pour comprendre ce qu'il en coûte à l'amour-propre et à la bonté du cœur de se contrefaire en mal, il faudrait l'avoir éprouvé; et c'est une expérience qui n'est pas commune.

J'eus occasion d'exécuter ce projet singulier dans le voyage qu'elle me fit faire à la Ferté. Elle ne négligea rien pour me le rendre agréable. Elle savait que j'aimais extrêmement mademoiselle de Grieu, qui était avec moi à la Présentation; elle l'engagea à cette partie de campagne, et nous mena l'une et l'autre avec elle. Je fus incommodée en chemin, et ne dissimulai plus, comme j'avais coutume de faire. Je me laissai aller à mes différentes humeurs, qui devaient lui paraître d'autant plus choquantes, qu'elle n'en avait rien aperçu jusqu'alors. Je contrariais ce qui n'était pas de mon goût; je disais ma pensée, sans la mettre d'accord avec les siennes; enfin je me donnais toute liberté, mais avec plus d'effort que ne m'eût fait la contrainte. Elle en fut blessée, sans prendre le dégoût que je voulais lui inspirer; entreprise d'autant plus difficile à suivre, que jamais je ne l'avais vue ni plus aimable ni de meilleure compagnie. Elle déposait à la campagne un air de hauteur qu'elle maintenait à la cour et aux environs. On y vivait avec elle dans la plus grande familiarité. Elle la portait si loin, qu'elle assemblait non-seulement ses domestiques, mais tous les gens qui fournissaient sa maison, comme boucher, boulanger, etc., les mettait autour d'une grande table, et jouait avec eux une espèce de

lansquenet. Elle me disait à l'oreille : « Je les triche ; mais c'est qu'ils me volent. »

Nous fûmes une quinzaine de jours à la Ferté : c'est un très-beau lieu. J'y avais mon intime amie, nous y faisions de belles promenades et bonne chère, quoique la duchesse n'eût pas amené son cuisinier, contre qui elle s'était piquée, parce qu'il lui avait demandé des lardoires. « Voilà, lui dit-elle, comment les grandes maisons se ruinent : toujours des lardoires! Il en a coûté au maréchal de la Ferté douze cent mille francs pour des lardoires. J'aime mieux que mon concierge me fasse à manger. » Ainsi fut fait. Au retour de notre voyage, elle me dit : « Votre logement chez moi n'est pas encore prêt, j'y vais faire travailler; vous passerez ce temps-là dans votre couvent : j'y payerai votre pension. » J'y retournai avec joie, et quelque espérance que, de délai en délai, il pourrait arriver un dénoûment favorable. En effet, la crainte d'aliéner Louison, et quelque autre embarras qu'elle avait actuellement, lui firent encore différer mon entrée chez elle, que je croyais devoir être vers la fin de l'année. Mais dans ce temps-là elle m'écrivit, et me demanda des projets de lettres pour le roi et la reine d'Espagne, M. de Vendôme et madame des Ursins, sur le gain d'une bataille, dont elle voulait leur faire compliment. Elle me marquait, à la fin de la sienne, de payer à mon abbesse pour le mois de janvier; qu'il fallait qu'elle fût encore privée de moi ce temps-là, mais qu'elle ne m'en aimait pas moins... Le renouvellement de l'année me donna occasion d'écrire à M. de Malezieu. Je ne l'avais pas vu depuis mon affaire échouée, la duchesse n'ayant plus voulu me remener à Sceaux. Ma lettre n'était que des compliments usités dans cette saison. M. de Malezieu y répondit par celle-ci :

LETTRE.

« A Versailles, le 16 janvier 1711

« Je veux mal de mort à la poste, mademoiselle, de m'a-
« voir retardé de quinze jours le précieux témoignage de votre
« souvenir. Je reçois dans le moment la lettre que vous m'avez
« fait l'honneur de m'écrire le premier jour de cette année. La

« diligence n'est pas bien grande par rapport au chemin ; mais « ce qui me fâche encore plus, mademoiselle, en lisant votre « lettre, c'est d'apprendre que vous êtes encore dans votre cou- « vent ; j'aurais cru, sur cela, madame la duchesse de la Ferté « partie pour quelque voyage de long cours, si je n'avais eu l'hon- « neur de la voir ici dans les premiers jours de ce mois. Je ne « sais donc quelle interprétation donner à la continuation de votre « clôture. Madame la duchesse de la Ferté me fit l'honneur, à « Sceaux, de me parler de vous avec tant d'estime, et un si « grand désir de vous attacher à elle, sur la proposition que je « lui fis de la part de madame la duchesse du Maine ; elle me « témoigna avec des termes si obligeants à quel point elle vous « jugeait nécessaire à la conduite de ses affaires et à sa propre « satisfaction, que je vous avoue, mademoiselle, que je lui con- « seillai de suivre son inclination, et de garder pour elle-même « une personne dont elle connaissait si bien les rares qualités. « Je n'avais donc garde d'imaginer aujourd'hui que vos condi- « tions ne fussent pas encore faites avec cette dame, qui, cer- « tainement, a un goût excellent pour le mérite, et qui m'a paru « en effet si prévenue pour le vôtre. Quand j'aurai l'honneur « de la voir, je tâcherai d'avoir l'explication de cette énigme. « J'ai l'honneur d'être, mademoiselle, très-respectueusement, « votre, etc. »

Sur cette lettre de M. de Malezieu, je lui mandai que j'avais sujet de croire que madame la duchesse de la Ferté ne songeait plus à m'attacher à elle ; que je pouvais me regarder comme libre à cet égard, et profiter des bontés de madame la duchesse du Maine, s'il y avait encore lieu d'y prétendre. Il montra cette lettre à la duchesse de la Ferté, qui, outrée, me fit mander dans le moment par ma sœur qu'elle ne voulait plus entendre parler de moi. Je fus au désespoir qu'il la lui eût fait voir, et m'eût attiré par là toute son indignation, que j'avais en effet méritée. C'est, à ce qu'il me semble, l'endroit le plus défectueux de ma vie ; car quoique ma sœur, qui vraisemblablement ne me voulait pas avec elle, m'eût exagéré les irrésolutions de la duchesse, et fait entendre qu'elle ne se déterminerait point à me mettre dans sa maison et me laisserait toujours en l'air, je n'en devais pas être

assez persuadée pour l'assurer si positivement à M. de Malezieu. Cependant je lui récrivis, pour lui apprendre cette entière rupture. Voici la réponse qu'il me fit :

LETTRE.

« A Versailles, le 24 janvier 1711.

« J'ai lu à madame la duchesse du Maine la dernière lettre « que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. S. A. S. n'a pas été « peu surprise d'y apprendre que madame la duchesse de la Ferté « vous a renvoyé votre parole par mademoiselle votre sœur. Elle « m'ordonne, mademoiselle, de vous mander qu'au printemps « prochain, c'est-à-dire, vers le temps qu'elle ira s'établir à « Sceaux, elle exécutera le projet qu'elle avait formé ci-devant. Elle « aura cependant loisir d'en reparler à madame la duchesse « de la Ferté, de la bouche de laquelle vous voyez bien qu'elle ne « peut se dispenser d'apprendre qu'on vous rend la liberté de « songer à un nouvel engagement. C'est un devoir d'honnêteté, « auquel madame la duchesse du Maine se croit engagée. Je « serai ravi, mademoiselle, quand l'affaire sera conclue selon « vos souhaits. Deux ou trois mois de retard ne la feront pas « manquer. Je suis, mademoiselle, au delà de toute expression, « votre, etc. »

Cette lettre me donna assurance de mon sort, que je ne voyais pas alors être tel qu'il le fut. Je restai cependant encore huit mois à la Présentation. J'en sortais peu, craignant de recevoir des ordres qui ne m'y trouvassent pas, ou de rendre ma conduite suspecte. Je n'entendis parler de rien que quatre ou cinq mois après.

Il ne m'est resté qu'un souvenir confus de ce qui remplit ce temps-là. Je sais seulement que M. de Silly, informé par sa mère de ce qui me regardait, m'écrivit, de l'armée où il était alors, cette lettre :

LETTRE.

« Au camp de Folleu, ce 17 août.

« Je croyais que vous me connaissiez mieux que vous ne « faites. Où avez-vous donc pris que les situations servent de

« règle à mon estime et à mon amitié? Je sais trop bien que la « fortune dépend plus du hasard, ou des conjonctures, que du « mérite. Je suis fort aise des espérances que vous avez. Je le « serai encore bien davantage quand vous serez placée comme « je le désire.

« C'est un acheminement à tout que de la considération; tâ- « chez, je vous prie d'en faire un prompt usage : l'envie la suit de « près, dans un temps où peu de gens s'en attirent. Je vous prie « aussi de chercher à plaire, d'être complaisante, et de ne faire « voir de votre esprit que ce qui conviendra à ceux à qui vous « parlerez; surtout qu'on ne puisse pas vous imaginer capable de « gouverner. Contentez-vous de montrer un caractère sage, avec « des talents agréables. L'on aime bien mieux cela que de l'es- « prit : le premier plaît, et le dernier se fait craindre. Je suis « sûr que vous avez pensé tout ce que je vous mande, et je ne « vous le répète que pour vous faire voir que je pense comme « vous.

« Mandez-moi plus particulièrement de vos nouvelles, et comp- « tez sur l'intérêt que je prends à ce qui vous regarde. Adieu, « mademoiselle. »

Je commençais à m'inquiéter de n'entendre parler de rien, lorsque ma sœur m'apporta une lettre de madame la duchesse de la Ferté, et celle-ci de M. de Malezieu :

LETTRE.

« Enfin, mademoiselle, le temps est arrivé. Madame la du- « chesse du Maine m'ordonne de vous mander, de sa part, « que vous pouvez venir dans trois ou quatre jours. Madame la « duchesse de la Ferté lui parla dernièrement si bien de vous, « qu'elle l'a déterminée à ne pas différer plus longtemps. Je me « fais un grand plaisir, mademoiselle, d'être bientôt à portée de « vous rendre quelques petits offices, et de vous témoigner en « effet que je suis, au delà de toute expression, votre très-hum- « ble, etc.

« A Sceaux, le 11 septembre 1711. »

Je ne mets pas ici la lettre foudroyante que m'écrivit madame de la Ferté, quoique je l'aie encore, parce qu'elle ne m'a paru

digne ni d'elle ni de moi. Elle me marquait de me rendre le lendemain matin à Sceaux, pour qu'elle me présentât elle-même à leurs altesses sérénissimes. Ma sœur m'apprit, après m'avoir remis ces deux lettres, qu'une femme de chambre de madame la duchesse du Maine s'était retirée; qu'on avait jugé que cette place serait assez bonne pour moi, dont l'éclat était passé; que la duchesse de la Ferté, y trouvant l'occasion de se venger, avait appuyé la proposition, et se faisait un régal de me présenter sur ce pied-là.

Je vis ma perte dans cet événement, et je sentis que le caractère indélébile de femme de chambre ne laissait plus de retour à ma fortune. Cependant il n'y avait pas moyen de reculer. Je ne pouvais ni démentir les démarches que j'avais faites pour être à madame la duchesse du Maine, ni insister sur les conditions avec une personne comme elle. Je me voyais haïe de la duchesse de la Ferté autant que j'en avais été aimée, sans appui, sans ressource. Il fallut subir le joug.

Je me rendis donc à Sceaux, aux ordres de la duchesse. Elle me mena comme en triomphe, et me présenta à la princesse, qui à peine jeta un regard sur moi. Elle continua de me traîner, attachée à son char, chez toutes les personnes à qui je devais être présentée. Je la suivais avec la contenance d'un captif vaincu. Ce cérémonial achevé, elle me dit que je n'avais plus besoin d'elle, et qu'elle ne voulait avoir à l'avenir aucune relation avec moi. Je ressentais encore plus la perte de son amitié que les effets de son ressentiment.

Je passai ce premier jour dans un égarement d'esprit qui ne m'en a laissé aucun souvenir distinct. Je sais seulement que je fus étrangement surprise en voyant la demeure qui m'était destinée. C'était un entresol si bas et si sombre, que j'y marchais pliée et à tâtons; on ne pouvait y respirer, faute d'air, ni s'y chauffer, faute de cheminée. Ce logement me parut si insoutenable, que j'en voulus faire quelque représentation à M. de Malezieu. Il ne m'écouta pas. A toutes les prévenances qu'il m'avait faites, à toute l'estime qu'il m'avait témoignée, succédèrent les dédains qu'on a pour la valetaille. Je ne m'y exposai plus. Tous ceux qui m'avaient recherchée dans la maison m'abandonnèrent de même, dès que j'y fus mise à si bas prix.

J'entrai en fonctions. On me donna pour mon partage ce qui s'appelle, en termes de l'art, les chemises à bâtir. Je me trouvai fort embarrassée. Je n'avais jamais fait que les petits ouvrages dont on s'amuse dans les couvents, et je n'entendais rien aux autres. Je passai la journée, tant à prendre les mesures qu'à exécuter cette grande entreprise; et quand madame la duchesse du Maine eut mis sa chemise, elle trouva dans le bras ce qui devait être au coude. Elle demanda qui avait fait cette belle opération : on répondit que c'était moi. Elle dit, sans s'émouvoir, que je ne savais pas travailler, et qu'il fallait laisser ce soin à une autre. Je me consolai du mauvais succès par ses suites. Il est pourtant vrai que, de la meilleure foi du monde, j'avais fait tout le mieux qu'il m'avait été possible; mais, avec cette bonne volonté, je remplissais mal mon ministère. J'ai cent fois admiré la patience avec laquelle cette princesse, quoique peu endurante, supportait mes balourdises.

La première fois que je lui donnai à boire, je versai l'eau sur elle, au lieu de la mettre dans le verre. Le défaut de ma vue, extrêmement basse, joint au trouble où j'étais toujours en l'approchant, me faisait paraître dépourvue de toute compréhension pour les choses les plus simples. Elle me dit un jour de lui apporter du rouge et une petite tasse avec de l'eau qui était sur sa toilette; j'entrai dans sa chambre, où je demeurai éperdue, sans savoir de quel côté tourner. La princesse de Guise y passa par hasard; et, surprise de me trouver dans cet égarement : « Que faites-vous donc là, me dit-elle? Eh! madame, lui dis-je, du rouge, une tasse, une toilette, je ne vois rien de tout cela. » Touchée de ma désolation, elle me mit en mains ce que sans son secours j'aurais inutilement cherché.

Je dirai encore quelques-unes de mes bévues plus singulières, et qui semblaient tenir de l'imbécillité. Madame la duchesse du Maine, étant à sa toilette, me demanda de la poudre; je pris la boîte par le couvercle : elle tomba, comme de raison, et toute la poudre se répandit sur la toilette et sur la princesse, qui me dit fort doucement : « Quand vous prenez quelque chose, il faut que ce soit par en bas. » Je retins si bien cette leçon, qu'à quelques jours de là m'ayant demandé sa bourse, je la pris par le fond,

et je fus fort étonnée de voir une centaine de louis, qui étaient dedans, couvrir le parquet : je ne savais plus par où rien prendre.

Je jetai encore aussi sottement un paquet de pierreries que je pris tout au beau milieu. On peut juger avec quel mépris mes compagnes, adroites et stylées, regardaient mes inepties.

Je fis ce que je pus pour gagner leurs bonnes grâces. La bienséance me portait à vivre avec elles; la nécessité m'y contraignit. Le froid commençait à se faire sentir; il n'y avait qu'une garde-robe commune pour se chauffer; je passais donc une partie du jour dans leur entretien. J'y conformai le mien. Je leur disais ce que je croyais leur convenir; mais, soit que je ne rencontrasse pas heureusement, soit que je ne prisse pas assez naturellement leur ton, j'encourus leur aversion. Je n'en avais point pour elles, mais un peu de dégoût; et j'aimai mieux me réduire à supporter le froid que l'inconvénient de leur humeur et l'ennui de leur conversation. Je me renfermai donc dans ma spélonque, et trouvai ma consolation dans la lecture.

Je n'avais pas l'entière jouissance de ce réduit. La première femme de chambre, qui couchait toutes les nuits chez madame la duchesse du Maine, le partageait le jour avec moi : elle avait ses heures pour dormir, des temps qu'elle voulait passer avec son mari; alors j'élisais mon domicile dans un bosquet. Le froid ou la pluie ne me laissait d'autre asile que les galeries. Mon habitation à Versailles, où nous passions l'hiver, était encore plus insoutenable. Le moindre rayon de lumière n'y avait jamais pénétré; une compagne, plus insociable que celle que j'avais à Sceaux l'été, y restait jour et nuit; le défaut d'espace obligeait sans cesse à disputer le terrain, et la fumée contraignait de l'abandonner.

Les deux femmes de chambre avec lesquelles je logeais alternativement étaient mal ensemble : on ne pouvait se concilier l'une sans aliéner l'autre. Pour éviter la guerre civile, je m'exposais à la guerre étrangère, et je changeais mes traités avec une inconstance réglée sur le cours des saisons. J'aurais voulu tout accorder; mais le plus habile politique y eût échoué. On peut prendre quelque ascendant sur des gens qui ont des vues saines, des intérêts connus, des passions ordinaires : il n'en est pas de

même de ces sortes d'esprits dont les idées sont à l'envers, les mouvements à contre-sens, et les bas intérêts cachés dans la poussière.

Cependant ma sœur, affligée que je n'eusse pas une entière approbation dans le corps des femmes de chambre, me donna avis qu'elles me trouvaient froide et peu prévenante; que cela passait pour fierté et mépris; qu'il fallait faire cesser ces bruits désavantageux. J'étais devenue si docile, que je lui dis : « Eh bien! que faut-il faire? Il faut, me dit-elle, rendre quelques visites aux femmes étrangères qui sont dans la maison, et leur faire beaucoup de politesses. Allons, lui dis-je, quand vous voudrez. » Elle, charmée de me trouver de si heureuses dispositions, me mena sur-le-champ dans une nombreuse assemblée de ces personnes. Les unes jouaient, les autres regardaient jouer. Je m'assis auprès des désœuvrées, et choisis celle que je trouvai sous ma main pour lui adresser mon bien-dire. Je me confondis en compliments, en louanges, en airs affectueux; enfin j'y mis, non pas tout ce qui était en moi, mais ce que j'avais été chercher bien loin. Cela réussit mal; il se trouva que cette personne, dont j'avais fait mon pilier de manége, était dans la dernière classe des esprits de cet ordre. Mon peu de discernement devint un sujet de risée. Il est vrai que ces physionomies-là me paraissaient aussi semblables que toutes celles d'un troupeau de moutons. Ma sœur me traîna encore à Versailles chez les femmes du duc d'Anjou, que je croyais un peu plus huppées. Elles me demandèrent si j'avais bien des profits, combien de ceci, de cela; toutes choses dont je ne savais rien, et dont l'ignorance me faisait paraître stupide. Mais c'est assez et trop parler de mon métier.

Il n'y avait pas quinze jours que j'avais pris possession de ma place, lorsque le marquis de Silly, qui la croyait meilleure, m'écrivit cette lettre pour m'en faire compliment :

LETTRE.

« Quoiqu'il y ait longtemps que je n'aie entendu parler de vous, « mademoiselle, je m'intéresse toujours véritablement à ce qui « vous regarde. Je suis ravi que vous soyez pour toujours avec

« madame la duchesse du Maine. Je vous ai désiré la place que « vous allez occuper, dès que l'on m'a mandé qu'il en était ques- « tion. Je suis seulement fâché de penser que vous ne pourrez « plus venir passer quelque temps dans les lieux où j'habite as- « sez souvent. Je n'ai point oublié le plaisir qu'il y a d'être avec « vous; et je sais par expérience que l'on trouve difficilement... « Mais je m'aperçois que je vous loue trop, et je ne veux pas « vous gâter. Je crois cependant que cette précaution est inu- « tile Vous savez bien présentement tout ce que vous valez. « Adieu, mademoiselle. J'ai beaucoup d'envie de vous voir. »

Ce signe d'un souvenir qui m'était toujours également cher me donna toute la satisfaction dont mon âme était alors capable. Cependant une vie si dure, si dégoûtante, si différente de celle que j'avais menée, me jeta dans une tristesse qui fut remarquée sur mon visage. Il n'y avait que lui qui pût me trahir; je ne parlais à personne. Madame la duchesse du Maine s'en plaignit; et M. de Malezieu dit à Duverney de m'en avertir. Il venait quelquefois à Sceaux, et m'y avait vantée singulièrement. Sa passion pour l'anatomie lui persuadant que cette science fondait le vrai mérite, pour exagérer le mien il avait dit que j'étais la fille de France qui connaissait mieux le corps humain. La duchesse de la Ferté, aussi attentive à me donner des ridicules qu'elle avait été soigneuse de me faire valoir, ne laissa pas échapper ce trait de mon éloge. Duverney, pour remplir sa mission, m'exhorta à supporter le mal présent, dans l'espérance d'un plus heureux avenir. Il me prédit que je serais connue, estimée et considérée; que je gagnerais la confiance de la princesse, et que ses bontés en seraient des suites infaillibles. Je n'y crus pas plus qu'aux almanachs. Je n'étais à portée de rien, pas même de dire une parole Madame la duchesse du Maine ne m'en adressait aucune, et ne semblait pas se douter que je fusse capable ni d'entendre ni de répondre. J'eus occasion de sentir combien j'étais ignorée, par une badinerie que je hasardai.

Cette princesse, quelques années après qu'elle eut fait l'acquisition de Sceaux, avait institué un ordre de la Mouche à miel,

qui avait ses lois, ses statuts, un nombre fixe de chevaliers et de chevalières, qui s'élisaient en chapitre, avec grande cérémonie. Dès qu'il y avait quelque place vacante, toutes les personnes de sa cour briguaient pour l'obtenir. Le cas arriva six ou sept mois après que je fus dans sa maison. Grand nombre de prétendants se présentèrent, entre autres les comtesses de Brassac et d'Uzès, et le président de Romanet. Celui-ci l'emporta, au préjudice des dames, qui affectèrent un grand ressentiment, et se plaignirent que l'élection n'avait pas été juridique. Cela me fit imaginer de dresser, en leur nom, une protestation en termes de palais, et d'une écriture de chicane, que j'envoyai par une voie inconnue au président. Je ne confiai ce petit secret à personne; et j'eus le divertissement de voir l'inquiétude où l'on était pour découvrir d'où venait cette pièce. On l'attribua d'abord à M. de Malezieu ou à l'abbé Genest, ensuite aux personnes intéressées : on sut qu'elles n'y avaient aucune part. Enfin les soupçons descendirent jusqu'aux plus ineptes de la maison, sans arriver jusqu'à moi, qui me contentai de jouir de l'embarras où l'on était, et d'en entendre parler sans cesse, pendant plus de quinze jours que cette inutile recherche occupa. Elle me donna lieu de faire ces vers, que l'incertitude du succès m'empêcha de produire :

N'accusez ni Genest, ni le grand Malezieux,
D'avoir part à l'écrit qui vous met en cervelle.
L'auteur que vous cherchez n'habite point les cieux.
Quittez le télescope, allumez la chandelle,
Et fixez à vos pieds vos regards curieux;
Alors, à la clarté d'une faible lumière,
Vous le découvrirez gisant dans la poussière.

L'humiliation de mon état teignait de sa couleur jusqu'aux louanges qu'on me donnait. J'en reçus une de M. de Lassay, dont je fus outragée. Madame la duchesse du Maine, en se déshabillant, laissa tomber quelques louis de sa poche. Je les ramassai, et les remis sur sa toilette. « Votre Altesse a des femmes bien fidèles, dit Lassay en me regardant. » Je baissai les yeux avec confusion, disant en moi-même : Dois-je être louée ainsi? puis-je en être contente? Ce n'était là que les petits chagrins attachés à ma condition, qui naissaient chaque jour sous mes

pas. J'en éprouvai un tout autrement sensible, dans la perte que je fis d'un intime ami. Je reçus cette lettre de l'abbé de Vertot, au moment que j'attendais le moins une si triste nouvelle :

LETTRE.

« Je suis bien fâché d'être obligé de vous annoncer la perte « que nous venons de faire de feu M. Brunel, votre ami et le « mien. Vous perdez, mademoiselle, plus qu'un autre, parce « qu'il vous estimait plus que personne du monde. Si des senti- « ments respectueux pouvaient remplacer ce que vous perdez « du côté du mérite, je prendrais la liberté de vous offrir un « attachement inviolable. M. de Fontenelle est inconsolable. Il « n'est point question de philosophie : la nature, le bon cœur, « tout a rentré dans ses droits. Il est véritablement à plaindre; « vous ne l'êtes pas moins. Je souhaite que cette austère raison « dont je me plains quelquefois ne vous abandonne pas dans « une si triste occasion. J'ai l'honneur d'être, etc.... M. Bru- « nel est mort à Rouen, d'une pleurésie.

« 1er décembre. »

Ma douleur fut vive, autant qu'elle était juste : je perdais un ancien ami, respectable par son mérite, digne de mes sentiments par les siens; et j'avais eu le malheur d'offenser son amitié par le refroidissement qu'il avait remarqué dans la mienne. La fantaisie dont j'étais possédée, la distraction que me causaient tant de nouveaux objets, avaient apporté un grand changement dans mon âme. Il s'en était aperçu dans un voyage qu'il fit à Paris depuis que j'y demeurais, et en avait été justement blessé. Je n'en vis rien, et ne songeai pas à le ramener à moi; mais une lettre qu'il m'écrivit peu de temps avant sa mort m'apprit tous mes torts, et augmenta mes regrets de la perte que je faisais; d'autant plus grande qu'il allait s'établir à Paris, et qu'à mesure que la raison me serait revenue, j'aurais repris mes anciens sentiments. Je fus sensiblement affligée, et je le suis encore de me voir privée pour jamais d'un tel ami.

Il m'avait prêté de l'argent sans billet, lorsque j'avais cru en

pouvoir prendre avec sûreté de m'acquitter. Je n'avais songé qu'à remplir ce devoir, depuis que j'avais quelque chose; et heureusement je me trouvais cette petite somme. J'allai chez M. de Fontenelle, pour le prier de la faire tenir aux héritiers. Je le trouvai dans une affliction qui me fit plaisir, parce qu'elle honorait notre ami. Il m'a dit, long-temps après, qu'il n'avait jamais pu réparer cette perte; et, non plus que lui, je n'ai trouvé personne d'un mérite si complet.

La vie triste et pénible que je menais occupait sans cesse mon esprit des moyens de m'en tirer. Je passais les jours et les nuits dans ces réflexions. Le peu de gens qui s'intéressaient à moi cherchaient aussi quelque dénoûment à m'offrir. On me proposa une place de gouvernante chez une princesse d'Allemagne, à des conditions utiles et honorables. Je fus extrêmement tentée de l'accepter. Cependant, ne voulant pas m'en fier à moi, j'en écrivis à l'abbé de Vertot, le seul ami qui me restât. Sa sage réponse, l'incertitude des promesses, les inconvénients qu'il me fit envisager, me déterminèrent à refuser cette proposition. On m'en fit une plus singulière peu après celle-ci.

Une femme aimable, avec qui j'étais assez liée, me vint voir un jour à Sceaux, et me dit : « Je sais que vous n'avez trouvé rien moins que ce que vous espériez dans la situation où vous êtes ; que vous vous y déplaisez infiniment, et que vous ne songez qu'à en sortir : je viens vous en offrir une autre. Il y a quelqu'un dans le monde prêt à donner un fonds, afin que cela ne vous manque jamais, qui vous mette en état d'avoir un petit appartement dans Paris, et de quoi vivre commodément, avec quelques domestiques pour vous servir. On ne vous demande rien que de trouver bon qu'il y ait chez vous une porte qui communique dans une autre maison, et que vous y laissiez passer une dame qui sera de vos amies, et vous viendra voir souvent. » Je n'eus pas besoin cette fois de consulter pour ma réponse : elle fut, comme on peut croire, toute des plus négatives. La dame insista; je ne lui fis nulle question, ne jugeant pas à propos d'approfondir ce mystère. Tout ce que j'en pus juger fut qu'il s'agissait de gens qui ne plaignaient pas la dépense pour mettre leur intelligence à couvert.

Une troisième proposition me fut faite par un des plus grands seigneurs du royaume. La princesse sa femme, très-familière aussi bien que lui dans notre cour, me témoigna le désir qu'il avait de me voir, et me pria de recevoir ses visites. Le canal par où passait cette demande m'obligea de l'agréer. Je le vis; il plaignit ma situation, m'offrit de m'en tirer, me proposa un établissement chez lui avec toutes sortes d'agréments, et quelques soins pour l'éducation de ses filles. Je fus tentée de nouveau, et consultai encore mon abbé. Il me fit une réponse aussi sensée que la première; elle tendait au refus. Le trop d'empressement que je sentis dans ses offres me les rendit suspectes, et me décida à ne les pas accepter.

Ces ouvertures pour ma retraite, toujours renfermées par les barrières que j'avais posées autour de moi, ne servaient qu'à me faire sentir l'impossibilité d'échapper à mes malheurs. J'en éprouvai un nouveau qui me fut des plus sensibles. Il y avait à Sceaux une madame de M...., qu'on employait à faire les rôles de confidente dans les comédies. Elle m'avait dès les premiers temps offert sa chambre, au lieu des bois où je faisais ma résidence. Le froid m'en avait chassée, comme la faim en chasse les loups. J'avais d'autant plus volontiers accepté cette offre, que je n'allais chez elle que lorsqu'elle n'y était pas. Cela me donna pourtant un air de liaison avec cette femme. Elle avait été fort belle; son mari, croyant qu'elle l'était encore, continuait d'en être extrêmement jaloux. Comme elle appréhendait de vivre avec lui, elle pria madame la duchesse du Maine, quand elle fut à Versailles, de l'y mener, et de la loger à son hôtel. Elle passait la journée au château, et me demanda d'aller dans mon manoir quand elle aurait quelque chose à faire. J'y consentis, ne pouvant honnêtement lui refuser, à Versailles, l'hospitalité qu'elle exerçait envers moi à Sceaux. Un jour que j'étais dans l'appartement de madame la duchesse du Maine, elle me demanda la clef de l'entresol; je la lui donnai, et j'y montai bientôt après. Je fus surprise de l'y trouver, prenant du café avec un officier suisse de nos courtisans. Je lui en fis des reproches en plaisantant; car je n'y entendais pas finesse, et je crois véritablement qu'il n'y en avait point. Cependant ce mari jaloux l'étant venu chercher, on lui dit qu'elle était chez moi : il y monta, et, trou-

vant Diesbach, il emmena sa femme transporté de colère, quoique ma compagne et moi fussions avec elle. Il la maltraita, à ce qu'elle prétendit, au point de la réduire à s'aller jeter dans un couvent. Malheureusement pour moi, elle choisit celui d'où je sortais; et, pour avoir droit d'y entrer, elle écrivit une lettre au ministre, par laquelle elle accusait son mari, autrefois de la religion protestante, de mettre sa foi en danger. Je ne savais rien de tout cela. Madame la duchesse du Maine étant allée passer quelques jours à l'Arsenal, où elle ne me menait pas, je fus chez madame de Vauvray. Nous étions à table, lorsque je vis avec surprise entrer un valet de pied de notre livrée. Il me dit que son altesse sérénissime me mandait de l'aller trouver chez M. le premier président, où elle était : c'était M. de Mesmes. J'y arrivai sans savoir de quoi il s'agissait. Je vis de toutes parts des visages sévères. On me fit la lecture d'une lettre de M. de M..., par laquelle il m'accusait de conduire depuis longtemps une intrigue de sa femme avec M. Diesbach, qu'il avait surpris dans ma chambre. Pour donner plus de force à son accusation, il disait qu'ayant été élevée par la maréchale de la Ferté (je ne l'avais jamais vue), il n'était pas surprenant que je fusse propre à un tel ministère.

Je contai naïvement le fait tel qu'il était : j'affirmai, et cela était vrai, que c'était l'unique fois que ces deux personnes se fussent rencontrées chez moi; que je n'avais eu nulle connaissance, pas même le moindre soupçon, d'aucune liaison entre elles, qu'au surplus je n'avais eu d'autre éducation que celle du couvent, où j'avais été depuis ma naissance jusqu'à mon entrée chez son altesse sérénissime. On ne fit pas grande attention à ma défense; et j'entendais qu'on se disait : « On n'aurait pas cru cela d'elle. » J'aurais encore moins cru essuyer jamais une pareille accusation.

Après cet interrogatoire, on me renvoya chez madame de Vauvray, où j'eus le lendemain une humiliation qui n'était pas si sérieuse : elle voulut que je tinsse avec son fils l'enfant d'un de ses domestiques; je parus si stupide au curé qui faisait le baptême, qu'il me demanda si je pourrais bien signer mon nom. Il est vrai que je n'avais pu lui dire de quelle paroisse j'étais, ni répondre à rien de ce qu'il m'avait demandé.

Nous retournâmes à Versailles, où l'affaire de madame de

M.... faisait grand bruit. On avait mis son mari en prison, sur la lettre qu'elle avait écrite contre lui. Je me trouvais fort désagréablement impliquée dans cette affaire. J'en eus un chagrin d'autant plus violent que j'étais peu connue dans le monde, et que c'était y mal débuter. Je reçus, dans mon accablement, le coup de pied de l'âne. Mademoiselle Nanette, une de mes compagnes, me dit obligeamment : « Cette aventure est très-désagréable pour nous toutes; on parle d'une femme de madame la duchesse du Maine, et l'on se voit confondue. » Je me trouvais moi-même si confondue de vivre avec elle, que je n'aurais jamais pensé que ce malheur dût la regarder.

Mon innocence et la vérité me soutinrent, au défaut d'autre protection, et dissipèrent l'impression reçue contre moi. On me défendit de voir jamais madame de M....; et j'y consentis de bon cœur. Sa vue m'aurait été aussi odieuse que me le fut celle de Diesbach, dont je frémis la première fois que je le rencontrai, par le souvenir des peines qu'il m'avait attirées.

Tant de maux redoublés; des incommodités sans nombre; des dégoûts ajoutés à un état humiliant, également insoutenables à un corps et à un esprit délicats; une passion chimérique, si l'on veut, qui ne me fournissait que des sentiments pénibles, me firent prendre la vie en horreur. Le désir de m'en délivrer parvint à affaiblir toutes les raisons contraires. L'opinion se plie presque toujours à ce qui favorise le sentiment; et l'on ne voit guère que ce que l'on veut voir. Je vins donc à penser que je devais quitter la vie, qu'il me semblait que je ne pouvais plus supporter. Le sentiment qui habitait au fond de mon cœur (et peut-être n'était-ce qu'une adresse de sa façon) voulut paraître avant que de s'éteindre, et m'inspira de donner, par une lettre, connaissance de mon dessein à celui qui en était en partie la cause. J'écrivis. Quand j'eus cédé jusque-là à ma folie, la raison me revint. Je me résolus de vivre. Je n'envoyai point la lettre; je la gardai comme un témoignage contre moi-même des égarements de mon esprit, et des excès où l'on peut tomber quand on s'abandonne à ses passions. La voici :

LETTRE.

« Il y a cinq ans que je vous vis pour la première fois. Vous « me traitâtes avec une indifférence qui semblait aller jusqu'au « mépris. Irritée contre vous, je cherchai vos défauts; et il ar- « riva que je découvris tout ce qu'il y a d'aimable en vous. Je « voulais vous haïr, et je vous aimai. Je ne songeai qu'à vous « cacher des sentiments auxquels je compris bien que vous ne ré- « pondriez pas. Cependant je ne pouvais souffrir que votre in- « sensibilité vous en dérobât la connaissance. Vos moindres atten- « tions me touchaient au dernier point; et je voulais si bien vous « tenir compte de tout, que vos froideurs mêmes trouvaient « place dans ma reconnaissance : je les regardais comme un soin « que vous aviez de m'arracher du cœur des espérances inutiles « et dangereuses. Vous eussiez été jusqu'à la dureté avec moi, « sans rien faire qu'augmenter l'estime que j'avais pour vous : « estime si parfaite et si respectueuse, qu'elle allait jusqu'à me « faire condamner le dessein de vous plaire, sans m'en ôter le « désir. Ni une longue absence, ni les changements de ma fortune, « ni les secours d'une raison exercée, n'ont pu m'en distraire. « J'ai fait plus; j'ai voulu voir, j'ai vu ce qu'on disait être de plus « aimable. Que tout cela m'a paru différent de vous! Personne « ne vous ressemble; et rien aussi ne ressemble à ce qu'on sent « pour vous. Je ne m'accoutume point à voir des gens qui s'ai- « ment; et je ne comprends pas qu'on puisse aimer quelqu'un, « quand ce n'est pas vous qu'on aime. Mais que pensez-vous, « en ce moment, de l'aveu que je vous fais? Pour moi, je n'en « ai point de honte. Des sentiments tels que les miens sont en « quelque manière respectables. Je ne cherche point à vous tou- « cher. J'ai voulu seulement vous apprendre ce que je suis pour « vous, et vous faire savoir que j'ai résolu de mettre fin à mes « peines. Je sens trop que je vous appartiens, pour disposer de « moi sans vous en rendre compte J'attends un mot de vous; et « c'est tout ce que j'attends pour vous dire un éternel adieu. »

Il y avait quelques années que je n'avais vu M. de Silly, ni entendu prononcer son nom. Quelqu'un par hasard l'ayant nommé, j'en reçus une telle impression, que, voulant sortir un

moment après du lieu où j'étais, les forces me manquèrent, et je fus prête à tomber. Je me suis étonnée bien des fois qu'un sentiment privé de tout aliment eût conservé tant de force.

Une aventure à laquelle je ne devais prendre aucun intérêt me fit sortir inopinément de la profonde obscurité dans laquelle je vivais. Une jeune fille, nommée mademoiselle Tetar, excita la curiosité du public par un prétendu prodige qui se passait chez elle. Tout le monde y alla. M. de Fontenelle, engagé par M. le duc d'Orléans, fut aussi voir la merveille. On prétendit qu'il n'y avait pas porté des yeux assez philosophes : on en murmura ; et madame la duchesse du Maine, qui ne s'avisait guère de m'adresser la parole, me dit : « Vous devriez bien mander à M. de Fontenelle tout ce qu'on dit contre lui sur mademoiselle Tetar. » Je lui écrivis en effet, sans songer à autre chose qu'à m'attirer une réponse qui pût servir à son apologie. Il se trouva le même jour chez le marquis de Lassay, où les gens qui y étaient lui firent plusieurs plaisanteries sur ce sujet : ne les trouvant pas bonnes, il leur dit : « En voici de meilleures ; » et leur montra ma lettre. Elle réussit : c'était l'affaire du jour, on en prit des copies, et elle courut tout Paris. Je ne m'en doutais pas ; et je fus fort étonnée, quelques jours après, qu'étant venu beaucoup de monde à Sceaux pour voir jouer une comédie, chacun parla à madame la duchesse du Maine de cette lettre. Elle ne se souvenait plus de ce qu'elle m'avait dit, et ne savait de quoi il était question. Elle me demanda si c'était moi qui l'avais écrite : je lui dis que oui. Aussitôt qu'elle m'eut parlé, tout ce qui composait la compagnie vint à moi, et, pour lui faire sa cour, m'accabla de louanges ; puis, retournant à elle, on la félicitait d'avoir quelqu'un dont elle pouvait faire un usage si agréable. Jusque-là pourtant elle n'y avait pas songé. Elle voulut voir la lettre, et me la demanda. Je n'en avais pas de copie ; mais tous ceux qui étaient chez elle l'avaient dans leur poche. Elle la lut, l'approuva, et connut qu'elle pouvait me mettre en œuvre plus qu'elle ne faisait. Je voulus comme les autres avoir ma lettre, et par l'événement j'en fis cas. On y voit que c'est moins l'importance des choses qui en fait le mérite que l'*à-propos*. La voilà :

LETTRE

De mademoiselle Delaunay à M. de Fontenelle.

« L'aventure de mademoiselle Tetar fait moins de bruit, « monsieur, que le témoignage que vous en avez rendu. La di- « versité des jugements qu'on en porte m'oblige à vous en par- « ler. On s'étonne, et peut-être avec quelque raison, que le des- « tructeur des oracles, que celui qui a renversé le trépied des « sibylles, se soit mis à genoux devant le lit de mademoiselle « Tetar. On a beau dire que les charmes, et non le charme, de « la demoiselle, l'y ont engagé; ni l'un ni l'autre ne valent rien « pour un philosophe. Aussi chacun en cause. Quoi! disent les « critiques, cet homme qui a mis dans un si beau jour des su- « percheries faites à mille lieues loin, et plus de deux mille ans « avant lui, n'a pu découvrir une ruse tramée sous ses yeux! Les « partisans de l'antiquité, animés d'un vieux ressentiment, vien- « nent à la charge : Vous verrez, disent-ils, qu'il veut encore « mettre les prodiges nouveaux au-dessus des anciens. Enfin, les « plus raffinés prétendent qu'en bon pyrrhonien, trouvant tout « incertain, vous croyez tout possible. D'un autre côté, les dé- « vots paraissent fort édifiés des hommages que vous avez ren- « dus au diable : ils espèrent que cela pourra aller plus loin. « Les femmes aussi vous savent bon gré du peu de défiance que « vous avez montré contre les artifices du sexe. Pour moi, mon- « sieur, je suspens mon jugement jusqu'à ce que je sois mieux « éclaircie. Je remarque seulement que l'attention singulière « que l'on donne à vos moindres actions est une preuve in- « contestable de l'estime que le public a pour vous; et je trouve « même dans sa censure quelque chose d'assez flatteur pour ne « pas craindre que ce soit une indiscrétion de vous en rendre « compte. Si vous voulez payer ma confiance de la vôtre, je vous « promets d'en faire un bon usage.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

J'avoue que je sentis une satisfaction fort douce de recueillir, d'une chose faite sans dessein, et qui ne m'avait rien coûté, ce que par un véritable travail je n'aurais peut-être jamais acquis;

car je n'eus pas seulement le premier applaudissement, la curiosité qu'on eut de me connaître me procura des sociétés et des amis de distinction. Mais rien ne me fit un plaisir si sensible que cette lettre que je reçus de M. de Silly :

LETTRE.

« A Fribourg, ce 20 décembre 1715.

« Votre lettre à M. de Fontenelle fait autant de bruit que « l'aventure de mademoiselle Tetar. C'est un monument qui en « assure le souvenir. Il va s'étendre parmi les nations les plus « barbares. Tous les Allemands qui sont ici veulent en avoir « des copies. Il est assez mal à vous de me laisser apprendre par « le public une chose qui vous intéresse, et qui vous attire l'appro- « bation de tous ceux dont on la désire. Traitez-moi désormais « avec plus de confiance, et ne me laissez point apprendre par « d'autres ce qui me sera sensible. Ceci vous y doit engager, puis- « que la décision du public confirme ce que je vous ai dit bien « des fois. Adieu, mademoiselle. Souvenez-vous que je suis ici. »

Ce succès que j'eus dans le monde ayant réveillé son attention, il renoua commerce avec moi, d'autant plus volontiers qu'étant retenu dans une ville d'Allemagne où il commandait, et où il fut trois ans, il souhaitait d'être instruit par plusieurs voies de ce qui se passait en France. Il me témoigna le plaisir que je lui faisais de lui mander régulièrement toutes les nouvelles que je pourrais apprendre. J'y devins attentive, et je lui écrivis avec autant d'assiduité que de circonspection. Je tâchais cependant de rendre mes lettres agréables. Les siennes devinrent à peu près comme celles qu'on écrit à ses gens d'affaires : J'ai reçu la vôtre d'un tel quantième; continuez de m'apprendre ce qui se passe; vous avez manqué de m'instruire sur telle chose : rien de plus. Malgré cela, l'écriture, le cachet me transportaient. J'attendais avec la plus vive impatience le jour, l'heure de les recevoir; et je me souviens d'une dispute que j'eus à Versailles avec le facteur qui m'apportait une de ses lettres, et qui ne voulait ni prendre mon argent, ni me la donner, parce que, non plus que moi, il n'avait pas de monnaie. J'avais beau lui

dire que je ne me souciais pas qu'il me rendît rien, il voulait s'en aller, et me disait froidement : « Je reviendrai tantôt. » C'était le matin. « Hé quoi ! dit ma compagne en s'éveillant au bruit que nous faisions, une lettre n'est-elle pas aussi bonne à une heure qu'à l'autre ? » Elle lâcha généreusement quelques sous pour nous faire taire, et se rendormit.

Cette réputation subite attira, comme j'ai dit, les curieux autour de moi ; entre autres, l'abbé de Chaulieu, qui venait quelquefois à Sceaux, et ne se serait jamais avisé de me parler, vous lut m'entretenir. La même fortune qui m'avait fait valoir tout à coup me soutint à l'examen : soit prévention de la part des autres, ou désir de la mienne de conserver ce que le hasard m'avait procuré, je ne me décréditai, à ce qu'il me semble, dans l'esprit de personne. J'acquis par la même occasion un ami solide qui ne s'est jamais démenti à mon égard : c'était M. de Valincourt, attaché au comte de Toulouse, connu par son esprit, son mérite, et ses liaisons avec les gens illustres du siècle passé. Il souhaitait de me connaître, et me chercha à Fontainebleau, où nous allâmes ; mais il n'était pas aisé de me découvrir sous le degré où je faisais ma résidence. Enfin, étant venu un jour à Sceaux, il se trouva auprès de moi à la comédie, et nous liâmes quelques conversations, où il me parut prendre plaisir. Il revint à la comédie, et j'eus soin de lui garder la même place. Il fut touché de mon attention ; et quelque temps après, me trouvant à Versailles, il m'écrivit pour me demander la permission de me venir voir. Je n'étais point farouche ; j'y consentis de très-bonne grâce.

Dans le même temps, madame la duchesse du Maine engagea M. le cardinal de Polignac, avec qui elle était en grande liaison, de lui expliquer en français son *Anti-Lucrèce*, composé en vers latins. Elle rassemblait tous les soirs dans son cabinet un nombre de personnes choisies, pour l'entendre. M. de Valincourt en était, et venait attendre chez moi l'heure de ce docte rendez-vous. Les raisons de m'y admettre n'avaient pu encore prévaloir sur celles qui m'excluaient de tout. J'avais demandé, quelque temps auparavant, d'assister à la lecture qui se fit à Sceaux du premier livre de cet ouvrage, traduit par M. le duc du Maine ; et j'eus le

dégoût d'en obtenir le consentement à condition que je ne paraîtrais point. Je ne m'avisai pas depuis de faire des propositions indiscrètes. L'estime des gens qui commençaient à me connaître me consolait de l'invincible dédain qu'ont les grands pour ceux dont la condition leur est si inférieure. Mais ce mépris, qui ne tombe que sur l'état des autres, rejaillit quelquefois sur leur personne, sans que le faste qui les environne les en puisse garantir. Cette réflexion ne regarde pas madame la duchesse du Maine, qui a toujours eu plus de considération pour le mérite que n'en ont les autres personnes de son rang.

La petite époque que j'ai marquée fut pour moi le commencement d'une vie plus agréable à tous égards. L'altesse sérénissime s'abaissa à me parler, et s'y accoutuma. Elle fut contente de mes réponses, compta mon suffrage : je m'aperçus même qu'elle le cherchait, et que souvent, quand elle parlait, ses yeux se tournaient vers moi, et observaient mon attention. Je la lui donnais tout entière, et sans effort ; car personne n'a jamais parlé avec plus de justesse, de netteté et de rapidité, ni d'une manière plus noble et plus naturelle. Son esprit n'emploie ni tours ni figures, ni rien de tout ce qui s'appelle invention. Frappé vivement des objets, il les rend comme la glace d'un miroir les réfléchit, sans ajouter, sans omettre, sans rien changer. J'avais donc beaucoup de plaisir à l'entendre ; et depuis qu'elle y prit garde, elle m'en sut gré.

L'élévation de sa famille était alors au plus haut point où elle avait pu la porter. Toujours occupée, depuis qu'elle avait épousé M. le duc du Maine, à lui procurer, et à ses enfants, un rang égal au sien, de degrés en degrés ils étaient parvenus à tous les honneurs des princes du sang ; et ils obtinrent, à la faveur des conjonctures, ce fameux édit qui les appelait, eux et leur postérité, à la succession à la couronne. La perte précipitée de tant de princes de la famille royale avait motivé et facilité ce projet, qui s'exécuta alors sans contradiction, et qui en fit tant naître par la suite. Mais cette prospérité présente, qui ne laissait pas apercevoir la chute qu'elle préparait, répandait la joie dans sa cour.

Le goût de la princesse pour les plaisirs était en plein essor ;

et l'on ne songeait qu'à leur donner de nouveaux assaisonnements qui pussent les rendre plus piquants. On jouait des comédies, ou l'on en répétait tous les jours. On songea aussi à mettre les nuits en œuvre, par des divertissements qui leur fussent appropriés. C'est ce qu'on appela les *grandes nuits*. Leur commencement, comme de toutes choses, fut très-simple. Madame la duchesse du Maine, qui aimait à veiller, passait souvent toute la nuit à faire différentes parties de jeu. L'abbé de Vaubrun, un de ses courtisans les plus empressés à lui plaire, imagina qu'il fallait, pendant une des nuits destinées à la veille, faire paraître quelqu'un sous la forme de la Nuit enveloppée de ses crêpes, qui ferait un remercîment à la princesse de la préférence qu'elle lui accordait sur le jour; que la déesse aurait un suivant, qui chanterait un bel air sur le même sujet. L'abbé me confia ce secret, et m'engagea à composer et à prononcer la harangue, représentant la divinité nocturne. La surprise fit tout le mérite de ce petit divertissement. Il fut mal exécuté de ma part. La frayeur de parler en public me saisit; et je me souvins très-peu de ce que j'avais à dire. Cependant l'idée en fut applaudie; et de là vinrent les fêtes magnifiques données la nuit, par différentes personnes, à madame la duchesse du Maine. Je fis de mauvais vers pour quelques-unes, les plans de plusieurs autres, et fus consultée pour toutes. J'y représentai, j'y chantai; mais ma peur gâtait tout : et l'on jugea plus à propos de ne m'employer que pour le conseil, à quoi je réussis si heureusement, que j'en acquis un grand relief.

La dernière de ces fêtes fut toute de moi, et donnée sous mon nom, quoique je n'en fisse pas les frais. C'était le bon Goût réfugié à Sceaux, et présidant aux diverses occupations de la princesse. D'abord il amenait les Grâces, qui en dansant préparaient une toilette. D'autres chantaient des airs dont les paroles convenaient au sujet. Cela faisait le premier intermède. Le second, c'étaient les Jeux personnifiés qui apportaient des tables à jouer, et disposaient tout ce qu'il fallait pour le jeu; le tout mêlé de danses et de chants par les meilleurs acteurs de l'Opéra. Enfin le dernier intermède, après les reprises achevées, était les Ris qui venaient dresser un théâtre, sur lequel

fut représentée une comédie en un acte qu'on m'obligea de faire, faute de trouver aucun poëte (car on la voulut en vers) qui acceptât un pareil sujet. C'était la découverte que madame la duchesse du Maine prétendait faire du carré magique, auquel elle s'appliquait depuis quelque temps avec une ardeur incroyable. La pièce fut jouée par elle, chacun représentant son propre personnage : ce qui la fit valoir malgré la sécheresse du sujet, et m'aurait fait valoir moi-même, si des événements sérieux n'avaient tout à coup interrompu les divertissements, et effacé jusqu'à leur souvenir.

Cependant ce que j'avais gagné dans le monde m'attira quelques retours des bonnes grâces de la duchesse de la Ferté. Mes premiers succès la piquèrent; mais enfin le suffrage public ramena le sien, et c'est par où j'y fûs plus sensible. Le chagrin d'être mal avec elle avait tellement frappé mon imagination, que, tant que dura son ressentiment, je rêvais toutes les nuits ou de nouveaux mécontentements de sa part, ou mon raccommodement avec elle. Il est vrai que je ne regagnai pas sa tendresse; mais je la voyais, et elle me traitait avec bonté et familièrement. Ce fut depuis le retour de ses bonnes grâces qu'elle me dit un jour : « Tiens, mon enfant, je ne vois que moi qui aie toujours raison. » Cette parole a servi, plus qu'aucun précepte, à m'apprendre la défiance de soi-même; et je me la rappelle toutes les fois que je suis tentée de croire que j'ai raison.

Je revis alors plus facilement ma sœur, dont la société m'était assez agréable, quoiqu'elle ne fût pas sans épines. Enfin tout allait un peu mieux pour moi, lorsqu'arriva la fameuse époque qui changea totalement notre genre de vie.

Le roi Louis XIV commençait à dépérir depuis quelque temps. L'on n'en voulait rien dire, et l'on affectait de n'en vouloir rien croire. Cependant madame la duchesse du Maine, au milieu des divertissements et des plaisirs qui semblaient l'occuper uniquement, toujours attentive à l'agrandissement de la maison dans laquelle elle était entrée, et à l'affermissement de cette grandeur, sentit dans la conjoncture présente de quelle importance il était de savoir les dispositions que le roi avait faites. Elle pressa M. le duc du Maine d'engager madame de Maintenon, qui conservait pour les princes légitimés l'affection d'une gouvernante, à

disposer le roi à leur donner connaissance de son testament, afin qu'ils pussent prendre de justes mesures en conséquence, et peut-être même le porter à établir, de son vivant, les moyens les plus propres à rendre leur élévation stable. Madame de Maintenon éludait cette démarche, dans la crainte de déplaire. Vaincue cependant par les sollicitations du duc du Maine, elle amena le roi à consentir que ce prince et son frère vissent le testament, mais à condition qu'ils n'en révéleraient aucun article à qui que ce fût. Ils pensèrent que cet inviolable secret rendrait les connaissances qu'ils auraient inutiles, et ils refusèrent de s'instruire. Ce fut une faute capitale, dont madame la duchesse du Maine sentit toute l'étendue. Pour tâcher de la réparer, on assembla un conseil, où étaient M. le premier président de Mesmes, MM. de Malezieu et de Valincourt, en présence du duc et de la duchesse du Maine, et du comte de Toulouse. Ils jugèrent que, ne pouvant revenir à ce qui avait été refusé, il fallait au moins demander connaissance de quelque article important. Les avis furent partagés sur le choix. Celui où penchait le comte de Toulouse, de savoir si le roi rappelait le roi d'Espagne à sa succession, l'emporta.

On sut qu'il ne le rappelait pas, ce qui assurait infailliblement l'autorité au duc d'Orléans; et ce fut apparemment pour se faire un mérite auprès de lui qu'on l'en informa: seconde faute, non moins préjudiciable aux intérêts de ces princes que la première; c'était tourner imprudemment cette découverte à l'avantage de celui qui en devait profiter à leurs dépens.

La nécessité de se lier au duc d'Orléans était évidente. Madame la duchesse du Maine la représenta; on n'y voulut point entendre, prétendant que cette liaison déplairait au roi.

Le duc d'Orléans, qui n'était pas encore instruit des arrangements futurs, et peu sûr de les renverser avec la facilité qu'il y trouva, recherchait le duc du Maine; il avait même songé à marier sa fille, mademoiselle de Valois, au prince de Dombes. Le duc de Brancas, un de ses favoris, m'en parla longtemps avant la catastrophe, et me dit que je devais inspirer cette pensée à madame la duchesse du Maine. Je ne manquai pas de lui rendre ce qui m'en avait été dit; à quoi elle me parut faire peu

d'attention. Des raisons sourdes l'avaient rendue froide à cette proposition, qui avait été faite d'ailleurs à elle et au duc du Maine. Pas assez convaincus l'un et l'autre de l'autorité absolue que le duc d'Orléans ne pouvait manquer d'avoir, et plus frappés des petits inconvénients que des grands avantages qui se trouvaient dans cette alliance, ils la négligèrent, ou du moins ils ne s'efforcèrent pas assez de la faire agréer au roi, qui ne la goûtait pas.

Le duc d'Orléans, rebuté et plus instruit, tourna ses vues d'un autre côté. Il songea à s'acquérir les grands du royaume. Prodigue de sa parole, dont il ne faisait aucun cas, il s'engagea à tout ce qu'ils pourraient souhaiter quand il serait le maître. Il gagna le parlement par des moyens semblables, employa mille intrigues secrètes pour s'y faire des créatures et des amis, qui lui furent fort utiles. Le premier président était, selon les apparences, tout dévoué à la maison du Maine; elle en tira peu de secours : c'était un grand courtisan et un homme médiocre, d'un esprit et d'une société agréables, faible, timide, rempli de ces défauts qui aident à plaire et empêchent de servir.

Le roi, languissant, tomba enfin dangereusement malade. Sa perte annonçait tant de malheurs à M. le duc du Maine et à sa famille, qu'on ne pensa plus à autre chose. Madame la duchesse du Maine courut à Versailles. La douleur et les inquiétudes succédèrent à la joie et aux plaisirs qui l'avaient suivie jusqu'alors. Elle vit madame de Maintenon, la pressa d'éclaircir ce qu'il était si important de savoir; elle ne voulut s'ouvrir sur rien, ni entendre aux moyens qu'on lui proposa de suggérer au roi pour affermir ce qu'il avait réglé en faveur des princes légitimés. Le soin de le ménager, la crainte de le perdre, firent alors disparaître tout autre intérêt aux yeux de sa favorite. Il se porta de lui-même, dans le cours de sa maladie, à donner au duc du Maine une distinction dont le duc d'Orléans fut vivement piqué. Il avait auparavant ordonné la revue des troupes de sa maison, et, ne pouvant s'y trouver au jour marqué, il la fit faire au duc du Maine. Ce comble d'honneur sembla présager sa ruine, et servit peut-être à l'accélérer.

Ce prince enfin apprit du roi même, quelques jours avant sa

mort, les dispositions de son testament. C'était trop tard pour profiter de cette instruction. Le duc du Maine ne put que représenter au roi les inconvénients de ce qu'il faisait pour lui, et le mécontentement qu'en aurait le duc d'Orléans, trop en état de relever son crédit pour être offensé impunément. Le roi persista à laisser les choses comme elles étaient réglées par ce testament.

Il établissait un conseil de régence, dont il nommait les membres, et le duc d'Orléans pour chef. Tout s'y devait décider à la pluralité des voix. Il donnait au conseil la tutelle du jeune roi; la surintendance de son éducation, la garde de sa personne, et le commandement des troupes de sa maison, au duc du Maine. Cette autorité l'aurait mis en état de se soutenir, s'il avait pu la conserver. Mais ne sait-on pas que les rois, quelque absolus qu'ils soient, n'étendent pas leur puissance au delà du tombeau? Las de leur obéir, on se soustrait volontiers à des lois sans appui, fortement ébranlées par les intérêts d'un nouveau maître.

Louis XIV étant mort le 1er de septembre, l'assemblée du parlement, où la régence devait être réglée, se tint le lendemain matin au Palais. Elle fut donnée, malgré les dispositions contraires, au duc d'Orléans, avec un conseil de régence, sans lequel il ne pourrait rien faire. Content de s'être assuré du principal, et troublé de ce succès inespéré, il s'enferra dans le discours qu'il tint à ce sujet, de manière à laisser toute l'autorité au conseil. Un homme habile, dévoué aux intérêts du nouveau régent, et présent à l'assemblée, sentit le tort qu'il se faisait, et lui fit adroitement passer un billet, par lequel il lui marquait qu'il était perdu s'il ne rompait la séance. On la remit, sous quelque prétexte, à l'après-dîner. Le duc d'Orléans profita de cet intervalle pour se concerter avec ses amis. On lui prépara un discours, où il fit voir les inconvénients de l'autorité partagée, et la nécessité de la laisser résider tout entière dans sa personne; consentant néanmoins de ne prendre aucun parti dans les affaires d'État qu'avec la délibération du conseil de régence, lequel devait être formé à son choix, et lui maître absolu de la distribution des grâces.

Tout cela passa; et à cette occasion il dit qu'il était ravi de se voir lié pour le mal, et libre pour le bien.

On régla dans la même séance que le duc du Maine aurait la surintendance de l'éducation du roi; mais, sur de nouvelles représentations du duc d'Orléans, il fut décidé qu'on ne lui laisserait pas le commandement des troupes de sa maison.

Quelques-uns des membres du parlement représentèrent qu'on ne pouvait se dispenser de donner au surintendant de l'éducation du roi le commandement du guet, c'est-à-dire, de la garde qui sert chaque jour auprès de lui, sans quoi il n'en pourrait répondre. Ce point contesté fut encore refusé. Le duc du Maine demanda qu'il fût donc déchargé, par l'acte qui l'établissait auprès du roi, de répondre de sa personne. Il obtint d'abord cet article; mais ensuite on lui représenta qu'il serait indécent que le parlement lui donnât une telle décharge, et il se rendit. Dépouillé de toute autorité, ce précieux dépôt, qu'il ne conserva pas longtemps, lui devenait inutile. Le jeune roi, séant dans son lit de justice, confirma quelques jours après tout ce qui avait été fait au parlement.

Madame la duchesse du Maine voulut être à Paris dans cette importante conjoncture. Elle s'y trouvait sans habitation, n'en ayant pas eu d'autre jusqu'alors que le logement du grand maître de l'artillerie à l'Arsenal, qu'on avait abattu depuis peu pour le rebâtir. Elle emprunta l'hôtel de Mesmes du premier président; et comme il n'y avait pas assez de logement pour toute sa suite, elle me laissa à Versailles. Je lui fis témoigner le chagrin que j'avais de n'être point auprès d'elle dans les circonstances présentes, et demander si elle trouverait bon, pour m'en rapprocher, que je cherchasse quelqu'un dans le voisinage, qui voulût me loger. Elle y consentit avec plaisir. Je m'adressai à cette compagne de couvent qui m'avait amenée à Paris, avec promesse que sa maison deviendrait la mienne aussitôt que son mariage serait fait. Il l'était, et elle refusa de me donner asile pour quelques jours. Le peu d'expérience que j'avais du monde fit que son procédé me surprit : j'ai bien appris depuis à ne me pas étonner si aisément. Un frère de madame de Grieu, qui logeait avec une de ses nièces dans ce quartier-là, m'offrit une chambre, que j'acceptai. Je n'attendais rien de sa part. J'eus ce mécompte à contre-sens de l'autre, qu'il répara. Je n'y restai que quelques jours.

madame la duchesse du Maine ayant trouvé à l'hôtel de Mesmes une espèce de caveau où l'on me fourra.

Les inquiétudes que lui causaient les événements présents lui avaient fait perdre le sommeil. La femme qui lui faisait des contes pour l'endormir n'y pouvant suffire, elle me proposa de lire la nuit auprès d'elle. Je pris avec joie cette pénible fonction, la regardant comme un moyen de gagner sa confiance, et de m'acquérir plus de considération et d'agrément. Je ne fus pas trompée à cet égard; mais je trouvai une grande disproportion de mes forces à cet onéreux exercice, qui se renouvelait toutes les nuits sans interruption.

La princesse trouva que je lisais bien, et que je ne parlais point mal. Elle s'accoutuma à m'entretenir : toute remplie des affaires de sa maison, c'était l'unique objet de ses conversations nocturnes. Les faits, les projets, les plaintes, les regrets, tout y entrait. Cette pleine confiance, quoique je pusse croire que ce fût moins abondance de cœur qu'abondance d'idées, me toucha sensiblement. Les simples apparences de l'estime et de l'amitié, surtout de la part des grands, ne manquent guère de nous séduire. Je pris un véritable attachement pour ma princesse; et je me dévouai avec d'autant moins de réserve au soin de lui plaire, qu'elle n'exigeait rien de moi qui ne fût parfaitement d'accord avec l'estime que je voulais d'elle.

Nous ne demeurâmes pas longtemps à l'hôtel de Mesmes. Le roi fut d'abord à Vincennes; et peu après la cour s'établit à Paris. La surintendance de l'éducation, restée à M. le duc du Maine, lui donnait de droit son logement aux Tuileries. Madame la duchesse du Maine y en eut un aussi, où nous allâmes demeurer. Il ne s'y trouva, pour sa suite, que deux grandes pièces qui furent partagées à ses femmes. J'eus, selon ma destinée, un petit recoin sans jour, et sans feu que celui d'une antichambre commune; mais j'étais à Paris, où j'avais toujours souhaité de vivre; et, malgré les inconvénients de mon habitation, j'y voyais bonne compagnie. Depuis que j'ai été en situation de recevoir mes amis plus commodément, je n'ai plus vu personne. J'étais jeune alors; et cela rend plus que tout ce qu'on peut acquérir en perdant ce précieux avantage.

L'abbé de Chaulieu, qui avait pour moi une passion aussi vive qu'on en peut avoir à quatre-vingts ans, me reprochait un peu de coquetterie. Je l'assurais qu'elle ne tenait qu'au besoin que j'avais de plaire, pour faire supporter les rigueurs de mon logement. Si je n'en eusse mis autant dans mes manières, tout aurait déserté. Je lui donnai parole, et la lui ai tenue, que lorsque j'aurais une fenêtre et une cheminée, je renoncerais à l'attention de me rendre agréable.

Ce pauvre abbé, qui était aveugle, me prêtait, à son choix, les charmes les plus propres à le séduire; et, ne comptant plus sur les siens, il tâchait de se rendre aimable à force de complaisance et d'attention à prévenir tout ce que je pouvais désirer. Il n'avait rien perdu des agréments de son esprit; j'en donne pour preuve ces vers, qui sont, je crois, les derniers qu'il ait faits. Le portrait ne me ressemble ni dans le mal ni dans le bien qu'il dit de moi; mais on y voit que sa nouvelle ardeur rendait à son imagination ce que l'âge avait dû lui faire perdre.

ÉPITRE A MADEMOISELLE DELAUNAY,

Par l'abbé de Chaulieu.

Launay, qui souverainement
Possèdes le talent de plaire;
Qui sais de tes défauts te faire un agrément,
Et des plaisirs du changement
Jouir, sans paraître légère,
Même aux yeux d'un fidèle amant;
Coquette, libertine, et peut-être friponne;
Quelques noms odieux qu'en ces vers je te donne,
Je sens, dans le moment, que l'on doit t'abhorrer;
Que mon cœur, hormis toi, ne trouve rien d'aimable
Et, par un charme inconcevable,
Avec ce qui rendrait une autre abominable,
Tu trouves le moyen de te faire adorer.

Que ne te dois-je point? Sans toi, dans l'indolence
Coulaient mes derniers jours à l'ennui destinés,
Par la nature condamnés
Aux langueurs de l'indifférence.
Toi seule, ranimant, par d'inconnus efforts,
D'une machine presque usée
Les mouvements et les ressorts,
As fait renaître encor, dans une âme glacée,
Les fureurs de l'amour et mes premiers transports.

Mais que n'ai-je point fait pour vaincre ma tendresse,
Et combattre un penchant qui n'est plus de saison!
Il n'en était plus temps; et déjà ton adresse
M'avait fait avaler ce funeste poison
Que tu sais préparer avec délicatesse;
Et j'étais hors d'état d'écouter la raison,
Quand elle m'a voulu reprocher ma faiblesse.

Comment te résister? Même avant de te voir,
D'un penchant inconnu j'ai senti le pouvoir.
Je louais ton esprit avant de te connaître;
Ta seule réputation
Formait l'intelligence et l'inclination
Qu'une aveugle prévention,
Sans m'en apercevoir, malgré moi faisait naître.
Je te cherchais partout, quand tu vins à paraître.
Un charme, plus puissant cent fois que la beauté,
Forma les nœuds secrets tout à coup d'une chaîne
Si forte en sa légèreté,
Que je sacrifiai sans peine,
A ce doux penchant qui m'entraîne,
Mon repos et ma liberté.

Qui jamais, comme toi, du charme de l'esprit
Fit sentir toute la puissance?
De tout ce que l'étude apprit
Il semble que tu veux affecter l'ignorance,
Et sais avec discernement
D'un esprit cultivé ménager l'abondance;
Le tout avec tant d'agrément,
Qu'à la plus abstraite science
Tu conserves tout l'enjouement
De la plus simple connaissance.
Sur tes moindres discours l'imagination
Jette des fleurs avec largesse,
Sans rien ôter à la justesse
Du charme de l'invention.
Ce brillant de l'esprit, sur toute ta personne,
Répand cet agrément qu'on ne peut exprimer,
Ces grâces que Nature donne,
Et qui se font sentir à qui te sait aimer.

N'était-ce point assez? Un son de voix flatteur
Portait à tout moment, dans mon âme embrasée,
D'une délicate pensée
La douce illusion et le tour enchanteur.

Jours sereins, jours heureux, qu'êtes-vous devenus,
Où jadis plus d'une conquête
De myrte et de laurier vint couronner ma tête?
Jeunesse des plaisirs, beaux jours, vous n'êtes plus;
Et déjà l'âge qui s'avance
D'un amour mutuel me ravit l'espérance
Dans cette juste défiance

Je ne voulus jamais devenir ton vainqueur :
Et, ne comptant pour rien, dans l'ardeur de te plaire,
Du plaisir d'être aimé la douceur étrangère,
Au seul plaisir d'aimer j'abandonnai mon cœur.
Je te parlai d'amour : tu te plus à m'entendre :
Les jours étaient trop courts pour nos doux entretiens ;
Et je connais peu de vrais biens
Dont on puisse jamais attendre
Le plaisir que me fit la fausseté des miens.
Heureux à qui le ciel donne un cœur assez tendre
Pour pouvoir aisément comprendre
D'un amour malheureux quel était le bonheur,
Tel que je crois qu'il devrait rendre
Les plus heureux amants jaloux de mon erreur !

HYMNE A L'AMOUR,

Par le même.

Je célèbre ta victoire,
Aveugle enfant, sur mon cœur.
Pour conserver la mémoire
De ta dernière faveur,
Je viens, captif, en l'honneur
De mon aimable vainqueur,
Chanter un hymne à sa gloire.

Amour, je dois à ta mère
L'objet charmant que je sers
Tu lui donnas l'art de plaire,
Et tant d'agréments divers,
Que tu m'as forgé des fers
Les plus doux, les plus légers
Qu'on ait forgés à Cythère.

Que tes peines ont de charmes !
Qui les souffre est enchanté.
Toi qui sais, jusques aux larmes,
Mêler de la volupté,
Fais au moins que la beauté
Qui ravit ma liberté
Te rende avec moi les armes !

Viens, cher tyran de ma vie !
Toi seul fais l'enchantement
Qui tient mon âme asservie
Sous le joug le plus charmant.
Que dans ce ravissement
Je vive et meure, en aimant
Mon adorable Lesbie !

Tu m'entends, et viens sans peine,
Amour, exaucer mes vœux.

Déjà de ma douce chaîne
Je sens resserrer les nœuds;
Et, cent fois plus amoureux,
Je brûle de plus de feux
Que n'en allumait Hélène.

C'est la digne récompense
Des tourments que j'ai soufferts,
Dès qu'au sortir de l'enfance
Je fus esclave en tes fers;
Et je veux que l'univers
Apprenne, en mes derniers vers,
Ma défaite et ta puissance.

L'abbé proposait souvent d'ajouter des présents à l'encens qu'il m'offrait. Importunée un jour des vives instances avec lesquelles il me priait d'accepter mille pistoles, « Je vous conseille, lui-dis-je, en reconnaissance de vos généreuses offres, de n'en pas faire de pareilles à bien des femmes; vous en trouveriez quelqu'une qui vous prendrait au mot. Oh! je sais bien, dit-il, à qui je m'adresse! » Cette réponse naïve me fit rire. Il m'exhortait souvent à la parure, et tâchait de me faire honte de n'être pas mieux mise. Abbé, lui disais-je, je me trouve parée de tout ce qui me manque. N'ayant d'autre ressource que ses soins, il les redoublait sans cesse. Il m'écrivait tous les matins, et me venait voir tous les jours, à moins que je ne l'agréasse pas. La lettre était pour savoir mes volontés; et quand je préférais son carrosse à sa personne, il me l'envoyait sans murmure, et j'en disposais sans façon. J'avais la puissance despotique sur toute sa maison. On a rarement l'autorité en main sans en abuser : j'exerçai la mienne, entre autres occasions, pour un petit laquais qui m'apportait ses lettres. Il vint un jour m'apprendre que son maître l'avait chassé. Je lui dis, sans m'informer s'il avait tort ou raison : « Retournez chez lui, et lui dites que vous y resterez, parce que tel est mon plaisir. » Il le reprit avec soumission. Mon protégé n'honora pas ma protection; il fit tout du pis qu'il put, sans qu'on osât lui rien dire. Lorsque je voulais bien aller souper au Temple chez lui ou chez le grand prieur, il y rassemblait, à ses risques et périls, les gens les plus agréables, et tous ceux que je pouvais souhaiter. Enfin il ne songeait qu'à remplir ma vie de tous les amusements dont elle était susceptible; et il me fit connaître qu'il n'y a rien de

plus heureux que d'être aimé de quelqu'un qui ne compte plus sur soi, et ne prétend rien de vous.

Je voyais aussi presque tous les jours M. de Valincourt, qui, sans prendre le ton galant, me témoignait un véritable attachement. La grande estime que j'avais pour lui m'engageait à lui donner beaucoup de préférences : quelques autres en étaient souvent piqués, et les interprétaient selon leurs caprices, que je ne pensais pas devoir respecter. Un de ceux-là était R...., qui, en faisant le tour du monde, était venu jusqu'à moi, avec le jeu vrai ou faux d'une grande passion. Transports, inquiétudes, jalousies, reproches, rien n'y manquait ; et tout était si bien représenté, que la scène en devenait intéressante. Sa conversation, et surtout ses lettres, meilleures qu'aucunes que j'aie vues en ce genre, m'amusaient infiniment. J'avouerai qu'on est flatté d'être aimée avec persévérance de gens qu'on n'aime point et qu'on ne trompe pas.

J'avais encore d'autres compagnies agréables. M. de Fontenelle, qui n'a jamais recherché que les habitants de son quartier, me voyait alors fort souvent. Le duc de Brancas, dont l'imagination vive et brillante produisait tant de traits singuliers, me rendait quelque hommage. J'avais adouci la férocité de Toureil ; il ne me brusquait pas. Plusieurs autres, dont le souvenir ne m'est pas présent, s'empressaient à me voir. Le commerce et les complaisances de tant de gens d'esprit, de caractères différents, mettaient de la variéte et de l'agrément dans ma vie, sans y mêler aucune inquiétude ; et j'aurais pu la goûter, si elle n'avait été traversée par la fatigue de mes veilles, et par les harcelleries de mes compagnes jalouses, qui, non contentes de m'arracher par leurs niches le peu de repos que j'attrapais le jour ou la nuit, me firent congédier l'un après l'autre, pour me soustraire à leur critique, la plupart des gens que je voyais. En vain me disait-on que c'est acquiescer au blâme, et rendre des liaisons suspectes que de les rompre ; je savais que celles où l'on doit renoncer, on n'y renonce pas, et que nulle preuve d'indifférence n'est aussi évidente que celle-là.

Avant que de passer à des choses plus importantes, je reprends ce que j'ai laissé en arrière sur M. de Silly. Il était re-

venu d'Allemagne sans m'en avertir, ni me donner aucun signe de vie. Je rencontrai à Versailles, avant la mort du roi, un de ses gens que je connaissais. Je lui demandai en quel pays était son maître, dont je n'avais eu nulle nouvelle depuis longtemps. Il me dit qu'il était revenu il y avait quelques mois. Je vis qu'il me traitait comme une vieille gazette, dont on n'a plus que faire. L'indignation que j'en conçus le dégrada dans mon cœur; et les affaires qui survinrent, jointes aux distractions qui s'y mêlèrent, l'écartèrent un peu de mon esprit. Enfin l'estime que je m'étais accordée sur le témoignage d'autrui me dégoûta de tenir si fortement à quelqu'un qui ne tenait point du tout à moi. Cependant les sentiments impérissables que j'avais pour lui ne firent que changer de forme; de leurs débris naquit la tendre et parfaite amitié que je lui conservai toujours, et qui ne me laissa jamais donner à personne aucune préférence sur lui. Il avait pris une maison à Paris; la marquise de Silly était sortie de sa communauté, et ils demeuraient ensemble. Invitée, ou point invitée, je ne m'en souviens pas, je fus la voir, et je le vis. Il vint aussi chez moi aux Tuileries, mais rarement. Ses liaisons avec le régent, et son fanatisme de politique, lui faisaient craindre toute apparence de relation dans notre maison. L'abbé de Chaulieu, à qui rien n'échappait, le trouvant un jour avec moi, démêla d'abord ce que j'étais pour lui; sa grande sagacité en fait de sentiments lui fit connaître les miens, tout changés qu'ils étaient. Il tira de cette connaissance un nouveau et singulier moyen de me plaire, en me proposant des parties dont il mit M. de Silly, pour me les rendre infiniment agréables. Je me souviens, entre autres, d'un dîner qu'il nous donna avec mademoiselle de Vauvray dans la maison du grand prieur à Clichy, où je me divertis extrêmement. Ma sensibilité diminuée me laissait goûter les plaisirs simples, tels que les fournissent un beau jour, un lieu agréable, une excellente compagnie.

Ma faveur auprès de ma princesse prit un nouvel accroissement des embarras qui lui survinrent. Le duc d'Orléans, dans le temps qu'il avait tout craint, avait tout promis; il s'était engagé avec M. le Duc, blessé du rang et des prérogatives des princes légitimés, d'anéantir les titres qui les en mettaient en posses-

sion. Mais, ne voulant pas souffrir que cette affaire fût portée à l'assemblée du parlement, ni au lit de justice qui devait régler la régence, de peur d'y jeter des embarras préjudiciables à ses intérêts, il fit entendre à M. le Duc qu'il ne fallait songer dans ce moment qu'à établir l'autorité de son altesse royale, qui, bien constatée, le mettrait en état d'exécuter tout ce qu'il lui avait promis. M. le Duc consentit à ce délai; mais aussitôt qu'il vit la régence affermie entre les mains du duc d'Orléans, il le somma de sa parole; et voulut présenter une requête, par laquelle il demandait au roi qu'il lui plût tenir son lit de justice, pour révoquer l'édit qui appelait les princes légitimés, au défaut des princes légitimes, à la succession à la couronne, et la déclaration qui leur donnait le titre, les rangs et honneurs de princes du sang.

Le régent, qui gardait encore des ménagements avec le duc du Maine, tant par les égards politiques que par ceux qu'il avait pour madame d'Orléans, l'avertit du dessein de M. le Duc, l'assura qu'il ne s'y prêterait pas. Cette princesse en donna avis aux princes ses frères.

Cependant le comte d'Eu ayant atteint l'âge de quinze ans, où, selon la prérogative des princes du sang, il devait entrer au parlement, le duc d'Orléans craignit que ce nouvel acte d'un droit dont M. le Duc réclamait l'abolissement ne fît éclater ce prince, qu'il tâchait de contenir. Il pria le duc du Maine de différer cette démarche, promit qu'on n'y perdrait rien, que le comte d'Eu ne serait pas traité autrement que son frère, et assura qu'il tiendrait compte de cette complaisance. Quoique le duc du Maine en vît le danger, il céda, comme on cède toujours à celui qui est le maître.

Le grand procès sur la succession de M. le Prince, que M. le duc avait perdu depuis peu contre madame la duchesse du Maine et les princesses ses sœurs, outre le ressentiment qu'il avait allumé, laissait encore de grandes discussions pour le partage des biens de la maison de Condé entre lui et les princesses ses tantes. Dans le cours de cette affaire, il fut question d'un acte que M. le Duc devait passer avec le duc du Maine, où celui-ci ayant pris, comme il avait coutume de faire, la qualité de prince

du sang, M. le Duc ne voulut signer l'acte qu'en marquant, par une protestation qu'il lâcha, que c'était sans approuver les qualités. Ce fut là le premier signal de la guerre entre les princes légitimes et les princes légitimés.

Pour l'étouffer dans son commencement, M. le duc du Maine crut qu'il fallait se prêter à tout ce que désirait M. le Duc sur leurs affaires d'intérêt; et il pressa madame la duchesse du Maine d'accepter les propositions désavantageuses qui lui étaient faites au sujet de ses partages. Quoiqu'elle y fût lésée de plus de moitié de son bien, elle y consentit de bonne grâce, pour faciliter un accommodement qu'on traitait, avec M. le duc du Maine, sur les autres points.

Il convint de retirer sa protestation, consentit que les princes légitimés prissent la qualité de princes du sang, excepté dans les actes qu'ils passeraient avec lui; promit de ne les point attaquer sans la permission du régent, et de n'exciter les ducs ni autres à les attaquer. Ce projet fut communiqué au duc d'Orléans, qui, sachant le consentement qu'il avait donné d'avance aux poursuites de M. le Duc contre les princes légitimés, fit sentir au duc du Maine qu'il ne devait pas se fier aux conditions de ce traité, et encore moins y sacrifier de grands intérêts. Néanmoins ce prince, ne pouvant croire que M. le Duc voulût tirer avantage d'une parole qu'il aurait donnée, et qu'il ne tiendrait pas, passa outre; on dressa la transaction pour ce qui regardait les partages de madame la duchesse du Maine, aux conditions proposées par M. le Duc: elle fut signée, et remise entre les mains de madame la Princesse. La protestation de M. le Duc fut retirée, et il s'engagea à tous les articles dont on était convenu.

Cette paix ne fut pas de longue durée. Une ancienne sentence, produite à l'occasion de quelques affaires de famille, où se trouva la qualité de prince du sang, prise avec M. le Duc par M. le duc du Maine, réveilla la querelle qu'on ne cherchait qu'à renouveler. M. le Duc veut que cette sentence soit retirée, et déclare qu'il ne laissera subsister l'édit de 1714 et la déclaration de 1715 en faveur des princes légitimés, qu'autant qu'ils n'en feront nul usage. « S'ils dorment, dit madame la duchesse, nous dormirons; s'ils se réveillent, nous nous réveillerons. » Madame

la Princesse, craignant peut-être alors qu'on ne songeât à revenir contre la transaction restée entre ses mains, la fit homologuer au parlement.

M. le Duc, voyant que les princes légitimés ne se départiraient pas d'eux-mêmes des avantages dont ils jouissaient, présenta, conjointement avec le comte de Charolois et le prince de Conti, sa requête au roi, suivant son premier dessein. Les princes légitimés en présentèrent une de leur côté pour demander que l'affaire fût renvoyée à la majorité du roi; comptant, par ce délai, de s'affermir dans leur possession, et de trouver alors un tribunal plus favorable. Le régent parut d'abord goûter cet expédient; mais l'instabilité de ses pensées ne lui permettant jamais de se fixer à la première, toujours la meilleure qu'il eût, il nomma des commissaires pour juger ce grand procès, disant qu'on ne pouvait laisser si longtemps indécise une contestation qui produisait tant d'inconvénients.

Il parut alors une multitude d'écrits imprimés, pour établir ou réfuter les raisons de part et d'autre. La matière n'y était qu'ébauchée; mais elle fut traitée à fond dans le grand mémoire des princes légitimés, qui se fit sous les yeux de madame la duchesse du Maine, par le cardinal de Polignac, M. de Malezieu et M. Davisart, avocat général du parlement de Toulouse, qui avait été présenté depuis peu à M. le duc du Maine comme un homme de beaucoup d'esprit, et d'une capacité supérieure dans les affaires.

Madame la duchesse du Maine contribua beaucoup elle-même à cet ouvrage, non-seulement par ce qu'elle tirait de ses propres lumières, mais encore par ses laborieuses recherches. La plus grande partie des nuits y était employée. Les immenses volumes entassés sur son lit, comme des montagnes dont elle était accablée, la faisaient, disait-elle, ressembler, toute proportion gardée, à Encelade abîmé sous le mont Etna. J'assistais à ce travail, et je feuilletais aussi les vieilles chroniques et les jurisconsultes anciens et modernes, jusqu'à ce que l'excès de fatigue disposât la princesse à prendre quelque repos. Alors succédait une lecture que je faisais pour l'endormir; puis j'allais de mon côté chercher le sommeil, que je ne trouvais guère.

Le désir d'enrichir cet ouvrage de tout ce qui pouvait lui donner plus de poids faisait ramasser de toutes parts les exemples et les autorités favorables à la cause. Mille gens obscurs s'offraient à ces recherches, et venaient apporter leurs minces découvertes; la plupart m'étaient renvoyés, ou avertis du moins de s'adresser à moi. Un entre autres, renommé par son grand savoir (c'était Boivin l'aîné, plus Hébreu que Français, plus au fait des usages des Chaldéens que de ceux de son pays, qui ne connaissait d'autre cour que celle de Sémiramis), demanda d'être introduit à la nôtre avec ses antiques trésors, peu utiles à l'affaire dont il s'agissait. Des exemples tirés de la famille de Nemrod n'eussent été guère concluants pour celle de Louis XIV. Cependant on lui donna jour, et on lui fit dire de venir chez moi. Lorsqu'il arriva, j'étais à la toilette de madame la duchesse du Maine. On vint m'avertir. Elle me dit : « Ne vous en allez pas; il n'y a qu'à le faire entrer, je le verrai. » Il entra chez elle, préoccupé qu'on le menait chez une de ses femmes de chambre. Les lambris dorés, l'appareil de sa toilette, la quantité de gens qui la servaient, rien ne put le tirer de sa première pensée. Il lui parla, l'appela toujours mademoiselle, et sortit sans se douter qu'il eût parlé à d'autre qu'à moi.

Ce trafic d'érudition me mettait en commerce avec des gens de toute espèce. Un des plus tenaces fut un abbé Lecamus, introduit par une prétendue comtesse réellement à l'aumône. Ils jouèrent l'un et l'autre un rôle dans notre grande pièce, tout indignes qu'ils étaient, par leur platitude, d'y paraître. Parmi ces savantasses, un gentilhomme, ci-devant moine, se fit présenter, ses écrits en main, par la susdite comtesse. Elle lui persuada que, pour les faire valoir, il fallait me donner un souper chez lui. Je ne pus l'éviter. J'y fus avec notre affamée comtesse, qui ne se possédait pas de se voir sur le point de souper. Je trouvai dans cette maison une compagnie plus de l'autre monde que de celui-ci. Sur le visage du maître du logis, riche et avare, était peinte la douleur qu'il avait de nous donner à manger. La mienne n'était pas moindre; et mon ennui devint tel, que, ne sachant que faire, je me mis à attiser un assez mauvais feu. Je saisis avec de bonnes pincettes quelque chose que ma vue infi-

dèle me fit prendre pour un tison hors de sa place, que je mis brusquement derrière une bûche à demi allumée. C'était une chocolatière fort noire, pleine de chocolat. Je n'avais eu garde d'imaginer ce régal, aussi déplacé que le prétendu tison. La liqueur, en se répandant, éteignit le feu et la joie des convives, et jeta notre hôte dans la dernière consternation. Je lui dis, pour le consoler, qu'on se passait bien de chocolat après souper. Je crois qu'il n'en aura fait de sa vie, pour ne pas retomber dans un si triste accident.

Je fis encore, avec la comtesse et l'abbé, une partie plus baroque que celle-ci. Ils me firent voir une autre intrigante, munie, à ce qu'ils prétendaient, des plus importants secrets. Elle était amie d'un abbé de Vérac, qui avait écrit pour ou contre M. le Duc, et dont on pouvait, selon eux, tirer de grandes lumières. Madame la duchesse du Maine, semblable à ces malades qui, non contents de consulter d'habiles médecins, écoutent aussi les charlatans, recevait tous ces avis, et m'envoyait à la découverte. Je ne tirai de la dame Dupuis (c'est ainsi qu'elle se nommait) qu'une entière persuasion de l'inutilité de son commerce.

Nos gens revinrent à la charge, et dirent qu'elle parlerait à table comme la Pythie sur le trépied. Toutes leurs intrigues tendaient à attraper quelques franches lippées. Je fus condamnée à souper avec cette troupe de brigands. On me mena dans un jeu de paume, lieu du festin, bâtiment à moitié détruit. Je parcourus de sombres détours, et traversai des planchers transparents. Ces passages scabreux me donnèrent des idées effrayantes. Je ne savais si l'on me conduisait au sabbat, si j'allais trouver un coupe-gorge, ou pis encore. L'assemblée, quand je l'eus jointe, ne me rassura pas : elle me parut de gens propres à ces divers mystères. Les chansons dont s'égaya le repas ne s'y accordaient pas moins. Le vin qu'y but la dame Dupuis ne lui fit rien révéler de ses profonds mystères. Elle reparut encore chez nous avec ses discours ambigus, dont on n'eut jamais l'éclaircissement. C'était peut-être une espionne. Quoi qu'il en soit, son manége n'aboutit à rien. Je n'en fais mention que parce qu'elle fut citée dans des pièces authentiques de notre grande affaire.

Le mémoire sur celle des princes légitimés s'acheva. Il était beau et bien écrit; mais le succès ne répondit pas aux peines qu'il avait coûtées. Le procès fut jugé et perdu pour eux; l'édit qui les appelait à la succession à la couronne révoqué, comme la déclaration qui leur donnait le titre de princes du sang. On ne leur en laissa que le rang et les honneurs, dont ils avaient précédemment joui en vertu de leurs anciens brevets. La prérogative de traverser le parquet au parlement fut conservée, eu égard à la possession, au duc du Maine et au comte de Toulouse, leur vie durant. Par cet arrêt de 1717, on laissait subsister l'ancienne déclaration qui donnait, à eux et à leur postérité, un rang intermédiaire au parlement. Le prince de Dombes fut privé du rang qu'il y avait eu, apparemment pour vérifier la promesse faite par le régent d'égaler le sort des deux frères.

Quelle douleur pour madame la duchesse du Maine, de voir l'abaissement de sa famille, la chute de l'édifice qu'elle avait travaillé toute sa vie à élever, et le triomphe de ceux par qui il était renversé! Dans un état si violent, il est comme impossible de se réduire à l'inaction. Madame la duchesse du Maine, maltraitée en France, songea à se procurer de l'appui auprès du roi d'Espagne. La dévotion de ce prince, dirigé par un jésuite, lui fit naître la pensée de former quelque relation avec ce directeur. Elle me proposa de sonder, sur cette vue, le père Tournemine, que j'avais vu autrefois en province, et qui lui faisait de temps en temps sa cour. Je n'avais nul droit de représentation auprès de son altesse; l'aveugle obéissance était mon seul partage. J'obéis donc, et je fus trouver le révérend père. Je lui présentai les idées dont il s'agissait, avec autant de dextérité qu'il me fut possible. Il les saisit vivement, et me dit qu'il avait un ami, homme de condition, étranger, qui, pour des affaires personnelles, était obligé d'aller en Espagne; qu'on pouvait prendre toute confiance en lui, et le charger des négociations les plus délicates, qu'il était capable de s'en bien acquitter; que si cette voie agréait à madame la duchesse du Maine, il me l'enverrait, et que je le lui présenterais; qu'il lui donnerait des lettres pour l'Espagne; et que son altesse sérénissime pouvait le charger de tout ce qu'elle jugerait à propos de faire tenir en ce pays-là.

Je rendis cette conversation à madame la duchesse du Maine. La proposition du père lui plut, et je retournai l'en avertir. Il m'envoya son homme. C'était le baron de Walef. Il fut présenté à la princesse sur le pied d'un bel esprit qui souhaitait de lui faire voir des ouvrages de poésie de sa façon. En effet, il se mêlait de faire des vers. Elle eut quelques entretiens particuliers avec lui, le chargea de ses instructions, et lui recommanda expressément de ne pas aller au delà. Elle ne voulait alors qu'engager le roi d'Espagne à soutenir M. le duc du Maine, et sa famille opprimée. Le baron devait voir le cardinal Alberoni, premier ministre, et pressentir jusqu'à quel point il voudrait prendre les intérêts dont il s'agissait, et y affectionner le roi son maître, par les motifs de la proximité du sang et du respect pour les volontés du feu roi son aïeul, enfreintes sans aucun ménagement.

On convint de la manière dont le baron rendrait compte de sa négociation. Je proposai que les lettres qu'il écrirait me fussent adressées, afin que madame la duchesse du Maine y fût moins compromise. Elles ne devaient contenir que des nouvelles générales : mais on lui donna une encre blanche, pour écrire entre les lignes les matières secrètes. J'eus la pareille pour les réponses que je fus chargée de lui faire. Il dit que, pour plus de sûreté, il me ferait tenir ses lettres par une femme qui demeurait à Paris, et qui lui était entièrement dévouée.

Toutes ces mesures prises, lorsqu'on le croyait déjà parti, il vint me retrouver, et me dit qu'il avait compté sur une somme qui lui manquait pour faire son voyage, et me proposa de lui faire vendre quelques bijoux qu'il avait. Je le dis à madame la duchesse du Maine. Elle comprit qu'il voulait de l'argent, et lui donna cent louis. Il partit, et prit la route d'Italie, où il prétendait avoir quelques affaires préliminaires, et où il devait s'embarquer pour l'Espagne. Ce qui arriva de cette belle ambassade se trouve à peu près dans la déclaration que je fis sur ce sujet. J'observai de n'y rien mettre que de vrai; persuadée que, lorsqu'on se trouve dans la nécessité de s'écarter de la vérité, il faut néanmoins s'en tenir le plus près qu'on peut. C'est le parti le plus sûr et le plus honnête. Il y a moyen de répandre l'ombre et la lumière

sur les faits qu'on expose, de manière que, sans en altérer le fond, on en change l'apparence. C'est ce que je tâchai de faire dans cette pièce. Elle sera en son lieu. Ce n'est pas la peine de traiter ici plus au long ce qu'elle détaille suffisamment.

Madame la duchesse du Maine avait l'esprit trop agité pour s'en tenir à cette simple démarche, dont le but était d'engager le roi d'Espagne à prendre, par voie de négociation, la défense du duc du Maine, et à soutenir ce que le feu roi avait fait en sa faveur.

Plusieurs personnes de la haute noblesse du royaume avaient prétendu que l'affaire des princes légitimés ne devait pas être décidée sans que leur corps y intervînt. Une protestation fut dressée à ce sujet, et signée de beaucoup de gens considérables. Cela disposa madame la duchesse du Maine à se lier à quelques-uns d'eux. Elle sut qu'ils étaient la plupart mécontents du gouvernement, s'en plaignaient avec amertume, et songeaient à remuer. Comme, à la moindre lueur qui s'offre au milieu d'épaisses ténèbres, on s'avance pour la reconnaitre, elle rechercha ces gens-ci, entrevoyant confusément qu'elle en pourrait tirer parti. Deux des principaux, le comte de Laval et le marquis de Pompadour, lui furent amenés. Ils étaient en liaison avec le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, et prétendaient qu'on pouvait tenter par son moyen des choses considérables. Ils engagèrent madame la duchesse du Maine à le voir dans une petite maison qu'elle avait à l'Arsenal. Elle s'y rendit peu accompagnée; et Laval y conduisit la nuit l'ambassadeur, lui servant de cocher. Cela fut répété une seconde fois, et point ignoré du régent, qui commençait dès lors à prendre ombrage de ces démarches furtives. Je me dispense d'expliquer leur plan, parce que je n'y ai jamais rien compris; et peut-être n'en avaient-ils point. Tout ce que j'en ai pu démêler, c'est qu'on voulait détourner le roi d'Espagne d'accéder au traité de la quadruple alliance, trop favorable au duc d'Orléans; et l'engager à demander la tenue des états généraux, pour borner l'autorité du régent, et réprimer les abus de son gouvernement. Madame la duchesse du Maine n'insistait que sur le premier article. Elle fit voir au prince Cellamare les dangereuses conséquences de l'accession

du roi d'Espagne. Ce fut le sujet principal de ses entretiens avec lui. Elle confia à ce ministre un mémoire fort bien fait, qu'elle avait composé elle-même, uniquement sur cette matière; et il le fit passer avec sûreté à sa cour.

MM. de Laval et de Pompadour en firent plusieurs, aussi faux dans les faits que dans les raisonnements. Ils avançaient comme certain tout ce qui leur passait par la tête, promettant l'entremise et l'appui de quantité de gens entièrement ignorants de leurs desseins, que, sur de vaines conjectures, ils jugeaient propres à y entrer. Madame la duchesse du Maine n'approuvait pas leurs visions, et s'y prêtait, non par faiblesse d'esprit, mais par le trouble de son âme, qui la mettait dans la nécessité d'agir sans que ses mouvements eussent un objet fixe.

Le prince Cellamare, ayant approuvé le dessein de faire demander par son maître la tenue des états généraux en France, voulut un modèle des lettres que le roi d'Espagne écrirait à ce sujet, l'une au roi, l'autre au parlement. Madame la duchesse du Maine obligea M. de Malezieu à y travailler avec le cardinal de Polignac. L'original de cette pièce, écrit de la main de l'un et de l'autre, devait sans doute être jeté au feu. Le cardinal, pressé de se rendre à la messe du roi, recommanda à madame la duchesse du Maine de le brûler sur-le-champ. La copie venant d'être achevée, M. de Malezieu s'en saisit dans ce dessein; mais, soit que la pensée lui vînt de le conserver, soit qu'il l'oubliât, il ne le retrouva plus quand il voulut le mettre en sûreté. Il fut fort troublé de cette perte, dont alors il ne témoigna rien; et l'on crut de part et d'autre que ce papier important n'existait plus.

Madame la duchesse du Maine ne m'avait rien dit sur cela. Elle me confiait beaucoup de choses, et m'en cachait plusieurs autres. Je n'allais pas au-devant de ces onéreuses confidences, dont je prévoyais si bien les suites, que je tâchais quelquefois de les lui faire envisager. Mais lorsque je lui disais qu'elle se ferait mettre en prison, elle n'en faisait que rire, suivait ses idées, et ne craignait que la résistance de M. le duc du Maine à s'y prêter.

Cette faveur dans laquelle j'étais auprès d'elle ne me garantit

pas d'une bourrasque qui faillit à m'en séparer tout à fait. Un soir que je me trouvai incommodée, je me mis sur mon lit, en attendant l'heure d'aller faire ma veille. On vint m'appeler pour son déshabiller. Je demandai si elle avait affaire de moi en ce qui regardait mon ministère particulier, comme pour écrire, chercher quelque livre, ou autre chose commise à mes soins. On me dit que c'était pour sa toilette. Le peu de fonction que j'y avais me persuada que je pouvais continuer de prendre un peu de repos. Son altesse sérénissime me renvoya chercher, et me fit une réprimande très-sèche sur la dispense que je m'étais donnée. Elle me dit qu'elle voulait des femmes pour la servir, et non pas pour faire une académie. Ce ton, qu'elle n'avait pas encore pris avec moi, me piqua. Je lui dis que j'avais si peu de talent pour le service, qu'elle ne pouvait jamais plus mal rencontrer en ce genre. Ma réponse l'irrita; et ce qu'elle me dit, dont je ne me souviens plus, me donna lieu de disparaître. Elle ne m'envoya point chercher la nuit à l'heure accoutumée; et je l'employai aux préparatifs de mon départ, bien résolue de quitter. Excédée de fatigues, rebutée de tracasseries, je n'étais soutenue que par la considération dont je jouissais auprès d'elle : dès qu'elle me manquait, le reste devenait insoutenable.

J'avais pris depuis peu une fille à moi seule, et sur mon compte, celle qui nous servait en commun étant une source perpétuelle de dissensions. La mienne, nommée Rondel, était extrêmement raisonnable. Je lui dis ce qui s'était passé, et de disposer mon déménagement. Cependant, ne voulant pas faire une telle démarche sans conseil et sans l'approbation de mes amis, j'allai à la pointe du jour chez M. de Valincourt, dont la prudence et les bons offices m'étaient un appui nécessaire dans cette conjoncture. Il sentit, comme moi, que je ne devais pas me laisser maltraiter, et approuva le dessein où j'étais de me retirer dans un couvent. Il est vrai que je n'avais pas le moyen d'y subsister longtemps; mais je me flattai que lui et mes autres amis me trouveraient une situation plus supportable que celle que j'abandonnais.

Pour donner une forme convenable à ma retraite, je fus dans la même matinée chez madame de Chambonnas, dame d'honneur

de madame la duchesse du Maine. Je lui dis que je n'avais été soutenue dans la vie pénible que je menais que par les bontés de son altesse sérénissime; et que, m'en voyant privée, je ne pouvais plus supporter le poids de mes peines; que je la priais de faire agréer à madame la duchesse du Maine que je me retirasse pour me mettre dans un couvent. Mon dessein était de ne me pas remontrer. Mais la dame d'honneur me dit qu'on ne se retirait pas de la sorte; qu'il fallait que je retournasse aux Tuileries (elle n'y logeait pas); qu'elle parlerait à son altesse sérénissime, et me rendrait sa réponse. Je retournai donc au gîte pour agir correctement; et je pensai que je ne ferais pas mal d'écrire au cardinal de Polignac, qui me témoignait de l'estime et de l'amitié, pour lui rendre compte de ma résolution, et des motifs qui me l'avaient fait prendre. Ma lettre envoyée, j'attendis paisiblement le résultat. Sur le soir, madame de Chambonnas me manda de l'aller trouver dans le cabinet de son altesse, où elle m'attendait. On l'avait chargée de m'apaiser et de me retenir. Elle s'y prit mal. Son talent n'était pas grand pour les négociations. Elle se connaissait aussi peu en gens qu'en affaires. Au lieu d'adoucir, par des témoignages d'estime et de considération, un esprit blessé du mépris, elle ne fit que me représenter mon impuissance et ma misère, comme pour justifier l'insulte que j'avais reçue. « Vous avez apparemment compté, dit-elle pour me confondre, qu'on vous donnerait une pension : vous n'en aurez pas. » Je lui répondis que je n'avais compté sur rien. « De quoi vivrez-vous, reprit-elle? C'est mon affaire, lui dis-je, madame, je n'en embarrasserai personne : mais, quoi qu'il puisse m'arriver, je ne m'exposerai pas davantage à des dégoûts que je ne mérite point, et que je ne sais pas souffrir. » Après plusieurs propos aussi peu aimables, elle me quitta, et fut rendre compte du mauvais succès de sa mission.

Madame la duchesse du Maine, ne voulant pas que je la quittasse, soit par une répugnance générale à se défaire de ce qu'elle a, soit que, ne me connaissant pas assez, elle craignît pour les secrets qu'elle m'avait confiés, donna le soin de me ramener à une main plus adroite que celle de madame de Chambonnas.

Le cardinal de Polignac sans doute lui montra la lettre que je

lui avais écrite, et lui fit sentir que, si elle voulait me conserver, ce ne pouvait être que par les bons traitements, et en me mettant sur un autre pied dans sa maison. Il vint, pendant que la compagnie soupait, me trouver dans ma chambre; me dit qu'il voulait que sur l'heure je vinsse avec lui chez madame la duchesse du Maine, qui était seule; qu'il exigeait que je lui fisse quelque excuse; qu'il me répondait que non-seulement je serais parfaitement bien reçue, mais que dans peu de temps elle me tirerait de la place où j'étais auprès d'elle, et me donnerait une situation plus agréable : qu'il ne lui convenait pas d'y paraître forcée pour me retenir; que cette bienséance l'obligeait à différer les grâces qu'elle avait dessein de me faire, dont lui-même se rendait garant. Sur la foi de ce traité, je crus pouvoir me rembarquer. Je suivis le cardinal, qui me prit par la main et me mena chez la princesse. Je me jetai à ses pieds; elle me releva aussitôt et m'embrassa, faveur qu'elle ne m'avait jamais faite, que je compris être une des conditions que l'habile négociateur avait stipulées. Il y eut peu de discours de part et d'autre, mais assez affectueux, et je rentrai dans ma forme ordinaire.

Le dégoût de pareilles aventures, joint à la déplaisance de mon état, me fit écouter quelques propositions d'établissement. Une femme qui s'intéressait à moi me dit qu'elle connaissait particulièrement un homme dans les affaires, lequel, aidé de protections, pourrait faire un marché avantageux dont je déterminerais la reconnaissance. J'en parlai à M. de Valincourt. Il vit cet homme, qui voulait, avec des papiers dont il ne tirait rien, acheter une charge de receveur général des finances qui lui vaudrait vingt mille livres de rentes. Il offrait de m'épouser, ou de me donner quarante mille francs si son affaire réussissait. Quoiqu'elle fût difficile, M. de Valincourt l'entreprit pour assurer ma fortune, qu'il avait fort à cœur. Il employa le crédit de son maître, le comte de Toulouse, auprès du duc de Noailles, alors chef du conseil des finances, pour obtenir ce qu'on demandait. Je vis l'homme dont il était question, afin de résoudre le meilleur usage que je pourrais faire de ses propositions. Il me parut de tout point fort au-dessous du médiocre, si ce n'est en fait d'économie. Il était veuf, et avait un enfant. Je ne

sais à propos de quoi il me dit qu'il ne faisait pas le carême, parce que son fils était trop délicat pour faire maigre. Ce trait me fit juger de l'aisance de sa maison; ce qui, joint à la disconvenance que je trouvais d'ailleurs entre lui et moi, me décida à préférer son argent à sa personne, après avoir examiné avec M. de Valincourt toutes les délicatesses de la conscience et de l'honneur à cet égard; il en consulta même M. le chancelier, qu'il avait déjà fait entrer dans cette affaire pour s'y appuyer de son autorité.

Le duc de Noailles s'y rendit facilement pour plaire au comte de Toulouse, et lui écrivit une lettre par laquelle il lui accordait sa demande en faveur de notre homme. Il ne restait plus que les formalités pour consommer l'affaire; et je la tenais faite, lorsque le premier président fit demander un rendez-vous à la duchesse du Maine, en pleine nuit, pour lui apprendre, en grand secret, que le duc de Noailles allait être dépossédé de sa place des finances, et remplacé par M. d'Argenson, qui aurait aussi les sceaux, qu'on ôtait au chancelier. Elle me fit appeler dès qu'elle fut rentrée, et me fit part de ce mystère sans savoir l'intérêt que j'y devais prendre, dont elle ne s'aperçut pas. Je ne pouvais pourtant, dans la conjoncture présente, rien apprendre de plus funeste pour moi que cette nouvelle. Malgré toutes les raisons que j'avais d'en donner connaissance à M. de Valincourt, je gardai fidèlement le secret. Il éclata bientôt par l'événement très-imprévu de la part du public, et mon affaire fut manquée sans retour : c'aurait été bien pis si elle m'eût entraînée à me manquer à moi-même. M. de Valincourt, plus fâché que je ne l'étais de voir que mon étoile eût renversé deux ministres à la fois, au risque d'en abattre un troisième, fit des tentatives auprès du nouveau garde des sceaux, aussi de ses amis, pour procurer à l'homme que nous avions en main un emploi considérable dont on pût encore tirer parti. On lui en donna des espérances, qui furent totalement anéanties par les événements où peu à peu je me trouvai enveloppée. Voilà ce qu'il m'en avait écrit quelque temps auparavant.

LETTRE.

« Je vous envoie le reste des Épîtres de Sénèque, et le Traité « des Bienfaits, traduits par Malherbe. Je vous prie de les gar- « der, et d'en augmenter votre bibliothèque. Si je n'avais encore « espérance en M. le garde des sceaux et en M. Paris, à qui « j'ai écrit ce matin, ce présent aurait assez l'air de celui que « Massinisse fit à Sophonisbe, en lui mandant que, puisqu'il « était assez malheureux pour ne la pouvoir tirer de servitude, « il lui envoyait le seul moyen qu'elle pût avoir de s'en délivrer. »

Lorsqu'il n'était encore question de rien, madame la duchesse du Maine, plus tranquille qu'elle ne l'avait été depuis longtemps, fit un voyage à Sceaux, où je ne pus la suivre. Les peines et les chagrins avaient miné ma santé, qui se dérangea tout à fait. Je restai à Paris, dans une maison qu'on avait louée pour mademoiselle du Maine, auprès des Tuileries, où elle n'avait pas de logement. On m'avait donné là une chambre, où j'allais quelquefois me reposer l'après-dînée, à l'abri de mes turbulentes compagnes.

Dès que je pus me traîner, je fus retrouver madame la duchesse du Maine à Sceaux vers la fin de son voyage, qui ne fut que d'un mois ou six semaines. Je m'aperçus, par cette absence, que le lien le plus fort qu'on ait avec les princes, c'est celui de l'habitude : encore se rompt-il aisément; mais il reprend de même. Je fus d'abord comme étrangère; enfin je rentrai dans les bonnes grâces, et dans le fil des petites intrigues que mon éloignement m'avait fait perdre.

Nous retournâmes aux Tuileries; et ce fut dans ce temps-là que Madame la duchesse du Maine, sollicitée par le marquis de Pompadour de voir l'abbé Brigaut, et d'entendre la lecture qu'il lui voulait faire d'un ouvrage intitulé *Réponse aux titres de Fitz-Morris*, y consentit. Cet abbé s'en disait l'auteur. C'était le détail de l'intrigue d'un cordelier allé en Espagne pour y causer, à ce qu'on prétendait, une grande révolution en faveur de M. le duc d'Orléans, lequel soupçonna fort injustement le cardinal de Polignac d'avoir fait ce libelle. L'abbé Brigaut était l'homme

de confiance de M. de Pompadour. Il en parla à madame la duchesse du Maine, comme de quelqu'un capable de grandes affaires, et d'une sûreté à toute épreuve. Sur ce témoignage, elle ne craignit point de lui laisser voir ses dispositions, et de l'entretenir des vues qu'on avait. Cet homme cherchait à s'intriguer, soit par l'espérance de se tirer d'un état indigent, soit par goût ou par oisiveté. Il s'était déjà mêlé des affaires du prétendant. Ce nouvel objet lui parut plus intéressant, et il s'y livra sans avoir sondé son courage et son savoir-faire, qui manquèrent à la première épreuve.

Le régent désirait passionnément alors d'assurer le traité de la quadruple alliance, fabriqué en Angleterre par l'abbé Dubois.

Le duc du Maine, à la première proposition qui en fut faite au conseil de régence, opposa toutes les raisons contraires. Le duc d'Orléans, outré contre lui, dit en sortant du conseil : « M. du Maine s'est enfin démasqué. » Son avis ne prévalut pas. Néanmoins il demeura chargé de la haine du régent, qui, d'ailleurs informé des relations que madame la duchesse du Maine entretenait avec tant de gens qui lui étaient suspects, prenait contre elle de grandes défiances. La crainte des embarras qu'on pouvait lui susciter, jointe à son aversion pour le duc du Maine, qu'il croyait ou feignait de croire participant des mouvements qu'on se donnait, le fit songer à tirer le roi d'entre ses mains. L'entreprise était hasardeuse. Le testament du feu roi se trouvait autorisé en ce point par l'arrêt du parlement qui avait déféré la régence au duc d'Orléans, et par le lit de justice qui l'avait confirmé. Il semblait dangereux pour lui d'infirmer ces actes. Les soupçons auxquels il avait été en butte le devaient rendre encore plus circonspect à changer les mesures prises pour la garde et sûreté de la personne du roi. Cependant, encouragé par le garde des sceaux d'Argenson et par l'abbé Dubois, l'un ferme, l'autre violent, il franchit toutes ces difficultés.

Pour autoriser son projet, il l'exposa au conseil de régence. Personne ne le contredit, que le maréchal de Villeroi. Il avait embrassé la profession d'honnête homme, et la soutenait assez dignement. Pour montrer qu'il n'avait point adhéré à la dégradation du duc du Maine, il chercha aussitôt après un prétexte

pour lui écrire, et remplir sa lettre de tous les titres dont ce prince venait d'être dépouillé.

M. et madame la duchesse du Maine furent avertis qu'un grand orage les menaçait. L'alarme fut grande; on se tint sur ses gardes. Enfin, ne voyant rien paraître, on se rassura, et si bien, que madame la duchesse du Maine, à l'occasion de la Saint-Louis, sa fête, alla souper et coucher à l'Arsenal, lieu ordinaire de ses parties de plaisir. Là elle apprit de grand matin que tout se préparait pour un lit de justice que le roi allait tenir ce jour même aux Tuileries. Elle y revint à grande hâte. Je ne l'avais pas suivie à l'Arsenal. J'appris en même temps son retour et cette étrange nouvelle. Je ne pus la voir dans les premiers moments : elle les employa à conférer sur les choses présentes avec M. le duc du Maine et le comte de Toulouse.

Le parlement, selon l'ordre qu'il en avait, se rendit aux Tuileries, toutes investies de troupes. La plupart des magistrats montrèrent une assez triste contenance, mais aucun ne donna signe de vigueur. Tout se passa au gré du régent. Le parti que prirent le duc du Maine et le comte Toulouse, de se retirer de l'assemblée quand ils virent qu'il était question d'eux, donna une entière facilité d'exécuter ce qu'on avait résolu uniquement contre le duc du Maine. On lui ôta, sous des prétextes frivoles, la garde de la personne du roi, et la surintendance de son éducation, qui fut donnée à M. le Duc, sur la demande qu'il en fit par une requête. Et sur une autre requête des ducs, on abolit tous actes en faveur des princes légitimés et de leurs enfants. On rétablit tout de suite le seul comte de Toulouse dans la jouissance de ses rang et honneurs, aux termes de l'arrêt de 1717, alléguant les services que l'État avait reçus de lui, et la satisfaction qu'on avait de sa conduite.

Toutes ces choses s'exécutèrent sans la moindre résistance d'aucun côté. Cependant le parlement fit une protestation contre ce qui s'était passé au lit de justice, mais elle ne parut pas. On a lieu de s'étonner de ce que M. le duc du Maine ne tenta rien pour se maintenir dans une place qu'il occupait à si bon titre. M. le Duc s'en mit aussitôt en possession, et on lui céda le même jour les logements que le duc et la duchesse du Maine avaient

aux Tuileries. Ils allèrent se réfugier à l'hôtel de Toulouse. L'horreur de cette fuite, ce déménagement précipité, et plus encore l'événement qui y donnait lieu, me frappèrent l'esprit d'une manière que je n'ai éprouvée en aucune autre occasion. Madame la duchesse du Maine m'envoya à Sceaux pour faire la revue de ses papiers, et pour brûler tout ce qui pourrait être répréhensible. Je m'en acquittai si heureusement que, lorsqu'ils furent saisis quelque temps après, on n'y trouva rien à redire. Je revins le soir à l'hôtel de Toulouse, et je passai la nuit entière auprès de madame la duchesse du Maine. Son état ne peut se dépeindre. C'était un accablement semblable à l'entière privation de la vie, ou comme un sommeil léthargique dont on ne sort que par des mouvements convulsifs.

Nous partîmes tous le lendemain pour aller à Sceaux, où nous restâmes atterrés. J'admire comme on se rend personnel tout ce qui regarde ceux auxquels on s'est entièrement dévoué. Je fus trois jours et trois nuits sans prendre le moindre repos. Mes propres malheurs ne m'ont jamais touchée si sensiblement. Outre les maux présents, il restait mille sujets d'inquiétude . le mal apprend à connaître la crainte. Les lettres d'Espagne, que je recevais de temps en temps de notre baron, pouvaient être interceptées, nos pratiques sourdes découvertes. Chacun y était pour sa rade; mais le plus agité était M. de Malezieu. Ce modèle de lettre du roi d'Espagne, qu'il avait perdu, le jetait dans un trouble qu'il ne put cacher. Il imagina que quelqu'un s'en était saisi pour le produire au régent. Cependant il ne cessait d'en faire recherche : il me demanda un jour si je n'avais point quelque connaissance d'un papier écrit de sa main et de celle du cardinal de Polignac, plein de ratures, qu'on lui avait pris. Il ne m'expliqua pas ce que contenait cette pièce; et, comme on m'en avait fait mystère, je ne savais ce qu'il voulait dire. Je l'assurai que je n'avais vu ni ouï parler d'aucun papier tel qu'il me dépeignait celui-là.

Madame la duchesse du Maine, après avoir été quelque temps dans cet état qui suspend toute idée et interdit tout mouvement, commença à se ranimer, et revint enfin à elle-même. N'osant plus voir les gens suspects, curieuse cependant de savoir où ils en étaient, elle m'envoya secrètement à Paris pour entretenir le

comte de Laval. Je passai trois heures tête à tête avec lui. Il m'étala toutes les chimères imaginables, me fit voir, comme le principal fondement de leurs desseins, la ligue du Nord dont on parlait alors, et le rétablissement du prétendant en Angleterre, qui ruinerait le plus ferme appui du duc d'Orléans. Il n'y eut jamais d'idées plus vastes et moins suivies. Notre longue conversation finit par des assurances réciproques de ne prononcer pour rien le nom l'un de l'autre, en cas de prison et d'interrogatoire. Ce point de vue nous était familier, et faisait du moins le lointain du tableau.

En retournant à Sceaux toute seule, et par une nuit très-noire, je versai au milieu du chemin, où je restai plus de deux heures, partie dans un fossé, le reste dans un moulin. Du temps qu'on faisait cas des présages, celui-ci n'aurait pas été méprisé.

Je rendis à son altesse le meilleur compte qu'il me fut possible du fatras qui m'avait été débité. Ce fut un effort de mémoire, car la raison ni l'enchaînement des choses n'aidaient point dans ce récit. Elle ne laissait pas d'y entrevoir des espérances, et de s'y prendre comme on fait aux brins de paille qui flottent sur l'eau quand on se noie.

Madame la duchesse du Maine, ayant passé environ deux mois à Sceaux dans une inaction pénible, eut envie de retourner à Paris. Elle n'y avait plus d'habitation. La nécessité d'en chercher une fut la raison ou le prétexte du séjour qu'elle fit dans cette maison qu'occupait la princesse sa fille. Le désir d'être plus à portée de savoir ce qui se passait y eut sans doute la meilleure part.

Les gens liés d'intérêt avec elle poussaient toujours leur pointe, sans s'apercevoir qu'elle était trop émoussée pour faire aucun effet. Ils fabriquaient des écrits sans fin, et n'attendaient qu'une occasion pour les faire passer en Espagne. M. de Pompadour, en ayant fait un qui lui semblait triomphant, voulut le communiquer à madame la duchesse du Maine. La promesse que le duc du Maine avait exigée d'elle, de ne voir aucune des personnes en soupçon de cabaler, lui fit refuser le rendez-vous que demandait le marquis. Il insista sur la nécessité de cet entretien, sur l'impossibilité de trouver des mains assez sûres pour remettre l'écrit

dont il s'agissait. Elle consentit enfin qu'il lui en fît lui-même la lecture, après avoir pris toutes sortes de précautions pour empêcher que cette entrevue ne fût découverte. Loin d'approuver ce mémoire, elle le jugea pernicieux, pria avec instance M. de Pompadour de ne le pas envoyer; il parut céder à ses raisons et à ses désirs. Elle m'envoyait quelquefois lui porter des lettres que j'avais soin de lui faire brûler devant moi.

Madame de Pompadour disait toujours en se déplorant : « Nous avons les ouvrages les plus décisifs et les plus utiles, mais rien ne passe. » Son mari et elle crurent avoir trouvé l'occasion du monde la plus favorable pour tout envoyer en Espagne ; c'était l'abbé Portocarrero, jeune homme de vingt-deux ans, qui s'y en retournait. Il avait une chaise à double fond où les papiers furent mis, et parurent à nos gens parfaitement en sûreté. Le comte de Laval en donna avis à madame la duchesse du Maine par un billet qu'il lui écrivit. Cette princesse, qui s'était fortement opposée à ce dangereux envoi, prévit dans le moment quelles en seraient les suites.

On tâcha vainement de la rassurer sur la grande prudence et discrétion de l'homme à qui l'on s'était confié. Il est vrai qu'il n'y eut pas de sa faute dans la découverte qu'on fit des papiers qu'il portait. Tout le monde a su que le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, pour s'excuser d'un rendez-vous manqué avec une fille de la communauté de la Fillon, lui dit qu'il avait eu tant de dépêches à faire à cause du départ de l'abbé Portocarrero, qu'il s'était trouvé dans l'impossibilité d'aller chez elle, comme ils en étaient convenus. Cette fille en rendit compte à sa supérieure, qui, étant fort en relation avec le régent, lui donna cet avis, qu'elle crut ne pas lui être indifférent.

Il expédia aussitôt des ordres pour faire arrêter l'abbé sur la route, et saisir les papiers qu'il portait. On l'atteignit à Poitiers; et, après s'être emparé de ce qu'on voulait avoir, on lui laissa continuer son voyage. Il dépêcha sur-le-champ un courrier au prince Cellamare, pour l'instruire de ce qui était arrivé; et ce courrier fut d'une telle diligence, qu'il devança de beaucoup celui qui portait la même nouvelle au régent, lequel arriva la nuit. Ce prince en avait passé une partie à table en compagnie

agréable, et n'eut pas grande envie d'employer le reste à l'examen d'une affaire peu réjouissante. On prétend même qu'il fut conseillé de différer l'ouverture du paquet, par une personne qui était avec lui, peu soucieuse d'affaires d'État. Quoi qu'il en soit, l'ambassadeur eut seize heures pour prendre ses mesures avant qu'il fût arrêté; ce qui rend inexcusable sa négligence à se défaire des papiers qui commettaient les personnes liées avec lui.

Il fit avertir le comte de Laval, envoya cent louis à l'abbé Brigaut, et lui manda de partir secrètement et sans délai. Cet abbé connaissait assez particulièrement le chevalier de Menil; il fut le trouver, et lui dit qu'il allait faire un voyage peut-être long, et qu'il le priait de se charger d'une cassette dans laquelle étaient son testament et quelques papiers de famille qu'il lui remit. Le chevalier savait que l'abbé Brigaut s'était donné autrefois de grands mouvements pour les intérêts du chevalier de Saint-Georges; il crut qu'il s'agissait des mêmes affaires, et ne lui fit nulle question. L'abbé, après ce peu de discours, le quitta pour partir; et le lendemain matin sa servante apporta au chevalier de Menil un gros paquet de papiers cachetés, qu'elle lui dit que son maître l'avait chargée en partant de lui remettre. Il le prit, comme il avait fait de la cassette, sans y entendre aucune finesse.

L'après-dînée du même jour 9 décembre 1718, le chevalier de Gavaudun, un des premiers gentilshommes de notre maison, entra dans ma chambre. M. de Valincourt était avec moi. Il nous dit : « Voici une grande nouvelle. L'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne est investi, et son quartier est rempli de troupes. On ne sait encore de quoi il s'agit. » Je fus saisie d'effroi. Je tâchai pourtant de ne montrer que de la surprise de cet événement devant M. de Valincourt, qui ignorait la part que nous y prenions. Gavaudun était au fait; il nous quitta, ne voulant que m'apprendre ce qui était arrivé. M. de Valincourt resta longtemps avec moi à raisonner sur cette aventure, dont il était fort étonné. Je ne sais comment il ne s'aperçut pas de mon trouble, que j'avais grand'peine à cacher. J'essuyai ensuite une visite de l'abbé de Chaulieu, qui me tint dans la même contrainte.

L'ambassadeur arrêté et les conjectures à tort et à travers sur ce sujet firent encore toute la conversation.

Madame la duchesse du Maine, de son côté, n'avait pas moins de peine à faire bonne contenance au milieu du monde qui était chez elle. Tout ce qui arrivait débitait la nouvelle, ajoutait quelques circonstances, et ne parlait d'autre chose. Elle n'osait se soustraire à ce monde importun, de peur qu'on ne lui trouvât l'air affairé. Elle me fit pourtant appeler un moment dans sa garde-robe, et me demanda si je n'avais rien appris de particulier. Je lui dis que je ne savais que le bruit public, dont j'étais très-alarmée. Elle l'était grandement aussi, quoiqu'elle ne vît pas encore où cela tendait. Elle m'envoya faire quelques perquisitions, dont je ne rapportai aucun éclaircissement.

Enfin nous apprîmes que les papiers que portait l'abbé Portocarrero avaient été pris, et que ceux de l'ambassadeur, arrêté à cette occasion, étaient pareillement saisis. C'est alors que nous nous vîmes plongés dans l'abîme, dont il n'y avait pas moyen de se tirer. Le lendemain, on sut que les marquis de Pompadour et de Saint-Geniès étaient à la Bastille. Deux jours après, madame la duchesse du Maine jouant au biribi, comme à son ordinaire (elle n'avait garde de rien changer dans sa façon de vivre), un M. de Châtillon qui tenait la banque, homme froid qui ne s'avisait jamais de parler, dit : « Vraiment, il y a une nouvelle fort plaisante. On a arrêté et mis à la Bastille, pour cette affaire de l'ambassadeur d'Espagne, un certain abbé Bri... Bri... » Il ne pouvait retrouver son nom; ceux qui le savaient n'avaient pas envie de l'aider. Enfin il acheva, et ajouta : « Ce qui en fait le plaisant, c'est qu'il a tout dit; et voilà bien des gens fort embarrassés. » Alors il éclate de rire pour la première fois de sa vie.

Madame la duchesse du Maine, qui n'en avait pas la moindre envie, dit : « Oui, cela est fort plaisant. Oh! cela est à faire mourir de rire, reprit-il. Figurez-vous ces gens qui croyaient leur affaire bien secrète; en voilà un qui dit plus qu'on ne lui en demande, et nomme chacun par son nom. » Ce dernier trait jeta notre princesse dans la plus cruelle inquiétude, et la moins attendue; car le comte de Laval lui avait fait dire que

l'abbé était évadé, et les mesures si bien prises à cet égard, qu'il n'y avait rien à craindre. Elle soutint jusqu'au bout la pénible conversation de M. de Châtillon, sans donner aucun signe des divers mouvements dont elle fut agitée. Elle m'en fit le récit la nuit, quand je me retrouvai avec elle, et me montra ses frayeurs, que je ne pus dissiper, trop persuadée moi-même du triste sort qu'elle allait subir. On arrêtait tous les jours quelqu'un, et nous ne faisions qu'attendre notre tour.

Le chevalier de Menil fut mis aussi à la Bastille. L'abbé Brigaut, comme je l'ai dit, l'avait chargé de sa cassette et de ses papiers. Le chevalier ne se doutait de rien alors. Mais quand il apprit qu'on avait arrêté le prince Cellamare pour affaires d'État: comme il savait que l'abbé était en relation avec lui, il jugea, par son départ précipité, qu'il pouvait être entré dans la même affaire, et se trouva fort embarrassé de ce qu'il avait reçu de cet abbé. Il n'ignorait pas la rigueur des ordonnances à ce sujet; mais il aima mieux s'y exposer que de manquer à quelqu'un qui, sans être son intime ami, s'était fié à lui. Il crut cependant devoir s'éclaircir de la nature du dépôt dont on l'avait chargé. Il ouvrit adroitement la cassette, et n'y trouva, comme l'abbé lui avait dit, que son testament et des papiers aussi indifférents. Il la referma sans qu'il y parût, et ensuite décacheta le rouleau de papiers, où étaient tous les projets, mémoires, et tout ce qui s'était écrit sur cette affaire d'Espagne, dont il n'avait eu aucune connaissance jusqu'à ce moment. Il n'eut pas le loisir de lire tant de pièces diverses; mais il en vit assez, en les parcourant, pour juger qu'il n'y avait rien ni contre le roi, ni contre l'État: et voyant les noms de beaucoup de gens de distinction qui allaient être impliqués dans cette affaire, si ce témoignage contre eux n'était soustrait, il prit le parti de jeter tous les papiers au feu.

Il y avait plusieurs intrigues distinctes de la nôtre, qui, sans se communiquer entre elles, aboutissaient toutes à l'Espagne, et traitaient séparément avec l'ambassadeur. Le comte d'Aydie et Magni, qui, au premier bruit, s'enfuirent en Espagne, avaient leur cabale particulière. Le duc de Richelieu, mis longtemps après les autres à la Bastille, avait la sienne. D'autres

grands du royaume furent aussi soupçonnés d'avoir fait des partis. Les indices ou les preuves de toutes ces choses se trouvaient dans le mémorial de l'abbé Brigaut. Le prince Cellamare l'avait mis au fait de tout, ou peu s'en fallait.

Le lendemain de l'incendie qu'avait fait le chevalier de Menil, l'abbé Dubois, dont il était fort connu, et qui savait ses liaisons avec l'abbé Brigaut, l'envoya chercher, et s'informa de ce qu'il aurait pu en apprendre sur l'affaire en question. Le chevalier de Menil l'assura qu'il ne lui en avait jamais parlé, et lui avoua qu'il avait mis entre ses mains une cassette fermée, laquelle ne contenait, à ce qu'il lui avait dit, que des papiers concernant ses propres affaires. On envoya vite chercher la cassette, où tout se trouva selon l'exposé.

Cependant l'abbé Brigaut, que l'ambassadeur avait pressé de partir, cheminait lentement sur un cheval de louage, vêtu en cavalier. Il atteignit en trois jours Montargis, où des gens que le duc d'Orléans avait envoyés de tous côtés pour l'arrêter se saisirent de lui, le trouvant très-ressemblant à la description qu'ils avaient de sa figure. Il se défendit d'abord d'être celui qu'on cherchait; mais plusieurs lettres qu'on trouva sur lui, adressées à l'abbé Brigaut, dont il n'avait pas eu soin de se défaire, furent une conviction à laquelle il ne put rien opposer. On le remena par le même chemin à la Bastille, plus promptement qu'il n'avait été à Montargis.

La frayeur le saisit en y entrant, et il se montra disposé à dire tout ce qu'on voudrait savoir de lui.

Messieurs d'Argenson et Leblanc, commis à l'examen de toute cette affaire, vinrent bientôt l'interroger; et, pour entamer la conversation, ils lui dirent que sa servante était à la Bastille, et que le chevalier de Menil leur avait remis ce qu'il lui avait confié. Eh bien! dit-il, puisque vous avez ces papiers-là, vous savez tout; car il n'y a rien qui n'y soit. Cet aveu, qui se rapportait si peu à ce qu'ils avaient trouvé dans la cassette, leur fit voir que le chevalier n'avait fait qu'une confession tronquée. M. Leblanc l'envoya chercher, et lui dit la déclaration de l'abbé Brigaut. M. de Menil l'assura hardiment qu'il n'avait aucun autre papier de l'abbé, et dit que, pour s'en convaincre, on

n'avait qu'à envoyer sur-le-champ visiter sa maison. Après avoir persisté quelque temps sur cette négative, se voyant seul avec M. Leblanc (les gens qui l'accompagnaient s'étaient retirés) : « Je vais, monsieur, lui dit-il, vous parler, non comme à un ministre d'État et à mon juge, mais comme à un galant homme qui fait cas des sentiments d'honneur. » Ce petit avant-propos achevé, il conta naïvement, sans rien déguiser, ce qu'il avait fait, et les raisons qui l'y avaient déterminé. M. Leblanc, touché de sa confiance, lui dit qu'il ne pouvait pas, sans trahir son ministère, garder le secret qu'il venait de lui confier ; mais qu'il ferait valoir sa franchise, et tâcherait d'excuser sa conduite auprès du régent.

M. Leblanc le retint chez lui, fut sur-le-champ au Palais-Royal, fit en effet tout ce qu'il put pour pallier l'action du chevalier de Menil, et serait parvenu à apaiser le duc d'Orléans sur son compte, si l'abbé Dubois, piqué personnellement d'avoir été trompé, n'avait jeté feu et flamme pour le faire mettre à la Bastille. Il y fut conduit le même jour, nonobstant les bons offices de M. Leblanc, et les sollicitations de Nocé son ami, un des favoris du régent, qui offrit de le garder chez lui.

Un marquis de Menil, d'une autre famille, alla trouver le duc d'Orléans pour l'assurer qu'il n'était ni parent ni ami du chevalier. « Tant pis pour vous, monsieur, répondit le régent : le chevalier de Menil est un très-galant homme. »

Je n'avais jamais ouï parler du chevalier de Menil, quand j'appris son aventure et sa prison. On donnait de grands éloges à son procédé généreux. J'entendis dire tant de bien de lui à cette occasion, que cela me prévint extrêmement en sa faveur.

Le régent, pour autoriser et justifier sa conduite violente, avait fait imprimer et répandre deux lettres du prince Cellamare au cardinal Alberoni, prises dans le paquet que portait l'abbé Portocarrero, avec les autres écrits envoyés à cette éminence par l'ambassadeur ; il y avait à la tête de cet imprimé :

« Afin que le public soit instruit sur quels fondements sa ma-
« jesté a pris la résolution, le 9 du présent mois, de renvoyer
« le prince Cellamare, ambassadeur du roi d'Espagne, et d'or-
« donner qu'un gentilhomme ordinaire de sa maison l'accompa-

« gne jusqu'à la frontière d'Espagne, on a fait imprimer les « copies des deux lettres de cet ambassadeur à M. le cardinal « Alberoni, des 1er et 2 du présent mois, signées par ledit am- « bassadeur, et entièrement écrites de sa main, et sans chiffre. » A la suite de ces deux lettres, on avait ajouté cet avertissement :

« Lorsque le service du roi et les précautions nécessaires « pour la sûreté et le repos de l'État permettront de publier les « projets, manifestes et mémoires cotés dans ces deux lettres, « on verra toutes les circonstances de la détestable conjuration « tramée par ledit ambassadeur, pour faire une révolution dans « le royaume. »

Malgré cette promesse, on ne manifesta rien de plus; mais ce soin d'envenimer l'affaire et de la rendre odieuse, la rigueur déjà exercée sur la plupart des prétendus coupables, annonçaient le traitement qu'on préparait aux personnes principales qui y étaient entrées. On en avait d'ailleurs plusieurs notions. Madame la duchesse du Maine fut positivement avertie, par plus d'une voie, qu'on songeait à l'arrêter. Elle m'entretenait souvent les nuits, et me disait qu'en quelque lieu qu'on la conduisît, elle demanderait que j'allasse avec elle. Je le souhaitais passionnément. Nous croyions alors qu'eu égard à son rang on la mettrait dans quelque maison royale, avec une suite convenable. Il n'était pas possible d'imaginer la dureté du traitement qu'elle essuya. Cette idée de prison ne l'effrayait pas trop; et même elle en plaisantait avec moi, faisant des projets pour rendre sa retraite, sinon agréable, du moins facile à supporter.

J'étais dans cette triste attente, lorsqu'un soir, plus fatiguée qu'à l'ordinaire, je me jetai sur un lit de repos dans ma chambre, et m'endormis. Au fort de mon sommeil, je me sentis tirée par le bras : j'ouvris les yeux à moitié, et, au travers de l'obscurité, j'entrevis une femme mal mise, que je ne reconnus point. Elle me dit que sa maîtresse m'envoyait donner avis que madame la duchesse du Maine allait être arrêtée cette nuit; qu'elle le savait par une voix si sûre qu'on n'en pouvait douter. Ce discours me réveilla tout à fait; je lui fis plusieurs questions sur des particularités qu'elle ignorait. Je n'en tirai rien de plus : je sus seulement qu'elle était envoyée par la marquise de Lambert, à qui

j'étais fort attachée, et qui l'était infiniment aux intérêts de madame la duchesse du Maine, quoiqu'elle ne fût pas dans sa confidence sur cette affaire.

Je fus aussitôt trouver la princesse, et lui dis l'avis que j'avais reçu. Il ne faisait que confirmer avec plus de précision ceux qui lui étaient venus d'ailleurs. Elle en fit part aux gens les plus familiers auprès d'elle et les plus initiés à ses mystères, et les retint pour passer la nuit dans sa chambre, en attendant le moment de cette catastrophe, dont elle était si peu troublée, qu'elle fit beaucoup de plaisanteries tirées du sujet, où chacun se prêta; et cette nuit d'alarmes se passa fort gaiement. Je pris un livre que je trouvai sous ma main, pour lui insinuer de dormir. C'étaient les *Décades* de Machiavel, marquées au chapitre *des Conjurations*. Je le lui montrai. Elle me dit en éclatant de rire : « Otez vite cet indice contre nous; ce serait un des plus forts. »

L'attente fut vaine pour ce moment. Le jour vint et s'avança, sans qu'on entendît parler de rien. Des mesures qu'il fallut encore prendre obligèrent le régent à remettre, de quelques jours, l'exécution de son dessein. Cependant madame la duchesse du Maine, persuadée qu'il y persistait, songea à faire un mémoire qu'elle voulait laisser à madame la princesse sa mère, pour l'engager à demander, aussitôt qu'elle serait arrêtée, qu'on lui fît son procès, sachant bien qu'il n'y avait rien eu de criminel dans sa conduite, et que l'examen juridique qu'on en ferait obligerait le régent à la remettre en liberté. Quatre ou cinq jours s'étaient écoulés assez tranquillement, lorsque, après avoir passé une partie de la nuit à faire cet écrit et à m'en entretenir, elle s'endormit sur les six heures du matin, et je me retirai. Je commençais à m'assoupir, quand j'entendis ouvrir ma porte, où je laissais la clef. Je crus que madame la duchesse du Maine me renvoyait chercher. Je dis à moitié éveillée : « Qui est-ce? » Une voix inconnue me répondit : « C'est de la part du roi. » Je me doutai d'abord de ce qu'il me voulait. On me dit tout de suite assez incivilement de me lever : j'obéis sans réplique. C'était le 29 décembre; le jour ne paraissait pas encore. Les gens qui étaient entrés dans ma chambre y étaient venus sans lumière : ils en al-

lèrent chercher; et je vis un officier des gardes et deux mousquetaires. L'officier me lut un ordre qu'il avait de me garder à vue. Cependant je continuai de me lever. Je demandai ma femme de chambre, qui logeait un peu plus loin; on ne voulut pas la laisser venir. Toute la maison était pleine de gardes et de mousquetaires; et l'on ne pouvait aborder d'aucun côté. Elle tenta inutilement le passage, et fut toujours repoussée.

J'étais dans une horrible inquiétude de ce qui se passait chez madame la duchesse du Maine, que je ne doutais pas qu'on n'arrêtât en même temps; mais je jugeais bien qu'on ne m'en voudrait dire aucunes nouvelles. Je sus depuis que le duc de Béthune, capitaine des gardes de quartier, accompagné de M. de la Billarderie, lieutenant des gardes du corps, lui avaient porté l'ordre du roi pour la conduire en prison, auquel elle se soumit sans résistance et avec une grande tranquillité. La Billarderie demanda à la femme qui était couchée dans la chambre de madame la duchesse du Maine si elle n'était pas la demoiselle Delaunay. Elle dit bien fort que non, n'enviant pas pour lors le traitement qu'on me destinait.

Je restai seule avec mes trois gardes, depuis sept heures du matin jusqu'à onze, sans rien savoir de ce qui se passait. Je demandai à l'un d'eux, avec qui je ne laissais pas de m'entretenir assez légèrement, si je ne suivrais pas madame, en cas qu'on la transférât en quelque lieu. Il m'assura qu'on ne lui refuserait rien de ce qu'elle demanderait. Cette espérance me tranquillisa, mais je n'en jouis pas longtemps; car un autre garde vint dire au mien que la princesse était partie, et qu'ils pouvaient me laisser avec un seul mousquetaire; ce qu'ils firent.

La nouvelle de ce départ, dont je n'étais point, me serra le cœur. Ce fut la première émotion que j'éprouvai. J'étais si préparée à tout le reste, que je n'en avais senti aucun trouble. Je ne pus savoir où l'on conduisait madame la duchesse du Maine. On me dit seulement qu'elle coucherait ce jour-là à Essonne, d'où je jugeai faussement qu'elle serait gardée à Fontainebleau. J'aurais été bien plus affligée si j'avais su alors qu'on la menait en Bourgogne, gouvernement de M. le Duc, pour la mettre dans la citadelle de Dijon; qu'elle allait dans des carrosses de louage, et

n'avait pour toute suite que deux femmes de chambre. On lui envoya peu après, à la sollicitation de madame la princesse, mademoiselle Desforges, parente de M. de Malezieu, attachée depuis longtemps à elle sans aucun titre. C'était se voir étrangement réduite, pour une princesse toujours environnée de monde, et qui se croit seule quand elle n'est pas dans la presse.

Le capitaine des gardes la quitta à Essonne, et M. de la Billarderie, avec les détachements des gardes du corps et des mousquetaires, l'amena à Dijon, où il resta quelque temps auprès d'elle. Il fut extrêmement touché du malheur de cette princesse, et ne songea qu'à adoucir, par ses soins et par ses services, les horreurs de sa captivité.

M. le duc du Maine fut arrêté à Sceaux, où il était resté pendant le séjour que madame la duchesse du Maine avait fait à Paris. On le conduisit dans la citadelle de Dourlens en Picardie, où il fut gardé par un officier nommé Favencour, qui le traita avec toute l'impolitesse et la dureté d'un véritable geôlier. M. de Malezieu, resté à Sceaux avec M. le duc du Maine, y fut pris : o saisit ses papiers en sa présence; et l'on trouva dans son écrito sous le repli du contrat de mariage de son fils, l'original de lettre du roi d'Espagne au roi de France, dont il avait fait tan perquisitions et tant déploré la perte. Aussitôt qu'il l'aperçut, se jeta dessus et la déchira; mais M. Trudaine, qui faisait visite de ses papiers, en reprit les morceaux, qui furent bien co servés, et on le mena à la Bastille.

MM. Davisard, et Barjeton, qui avaient travaillé aux mémoir sur les rangs des princes légitimés, et n'étaient point entrés dan l'affaire présente, se trouvèrent enveloppés dans la disgrâce com mune à tout ce qui était particulièrement attaché à la maison d Maine. Le fils de M. de Malezieu, lieutenant général d'artillerie et le chevalier de Gavaudun, furent pris à Paris chez madame duchesse du Maine, en même temps qu'elle. Sa fille d'honneur, mademoiselle de Montauban, quoiqu'elle n'eût pas grande part à sa confiance, eut le même sort. Deux valets de chambre de la princesse, quatre de ses valets de pied, deux frotteuses de son appartement, toutes ces personnes, prises d'un coup de filet, furent amenées le même jour à la Bastille. On fit l'honneur à l'abbé

Lecamus et à cette comtesse ruinée, de les y mettre aussi, mais je crois un peu plus tard. On y fit venir peu après, du fond de sa province, le vieux marquis de Boisdavis, gentilhomme de Poitou, pour une lettre qu'il avait écrite au duc du Maine, remplie d'offres de services et d'assurances de dévouement à ses intérêts, qu'on trouva dans les papiers de ce prince.

Le cardinal de Polignac fut exilé à Anchin, une de ses abbayes en Flandre; le prince de Dombes et le comte d'Eu son frère, envoyés à la ville d'Eu en Normandie, terre de M. le duc du Maine. La princesse sa fille fut mise, par madame la princesse, au couvent de la Visitation de Chaillot. Toute cette maison fut ainsi dispersée.

Renfermée dans ma chambre, tête à tête avec un mousquetaire mal informé, je ne pus rien apprendre de toutes ces choses. Je crois qu'il aurait dit volontiers ce qu'il aurait su; car il s'offrit à me rendre tous les services que je voudrais exiger de lui. Je n'en voulus recevoir aucun, tant par défaut de confiance que pour ne pas lui donner, dans une conjoncture si délicate, quelque droit à ma reconnaissance. J'avais cependant une cassette remplie de papiers non suspects par rapport aux affaires d'État, mais qui me regardaient personnellement, dont j'aurais bien voulu me débarrasser. Je crus, toute réflexion faite, qu'il valait mieux qu'elle tombât entre les mains des ministres qu'en celles d'un mousquetaire. Heureusement celui-ci fut relayé par un autre, dans le temps qu'il commençait de prendre trop d'intérêt à mes malheurs. Celui qui vint à sa place ne me parut pas si compatissant. Il m'exhorta seulement à faire un léger repas, ne faisant presque entendre que ce pourrait être le dernier. Je ne savais quelle exécution si brusque il m'annonçait, n'ayant aucune notion de ce qu'on voulait faire de moi.

L'après-dînée, MM. Fagon et Parisot, maîtres des requêtes, vinrent prendre mes papiers. Je leur dis qu'ils y trouveraient quelques lettres galantes; qu'il était bon de les avertir qu'elles étaient d'un homme de quatre-vingts ans, quoique écrites d'une main écolière, parce qu'il était aveugle : c'étaient l'abbé de Chaulieu, et le secrétaire, son petit laquais, qui ne savait mot d'orthographe.

Ces messieurs examinèrent mes livres, où ils ne trouvèrent rien à reprendre, fouillèrent partout, jusque sous mes matelas, et ne virent point cette cassette que j'avais désiré de soustraire. Ils voulurent visiter un coffre dont ma femme de chambre avait la clef : cela les obligea de la faire venir, et on la laissa ensuite avec moi, ce qui me fut d'une grande consolation. Une heure ou deux après, un officier des mousquetaires me vint dire que je me disposasse à partir, sans m'apprendre où l'on allait me mener. Je lui demandai si la fille qui me servait ne viendrait pas avec moi. Il me dit qu'il n'avait nul ordre sur cela, et ne pouvait le permettre sans savoir la volonté du régent. Je le priai instamment de m'obtenir cette grâce, qui serait la seule que je demanderais. Il m'assura qu'elle me serait accordée, et que cette fille me suivrait de fort près. Il emmena son mousquetaire, me renferma dans ma chambre seule avec elle, et me dit que dans une demi-heure on viendrait me chercher.

Cette pauvre Rondel, quoiqu'il n'y eût qu'un an qu'elle fût auprès du moi, et qu'on lui eût officieusement conseillé de ne me pas suivre, m'assura que, quelque chose qui pût arriver, elle ne me quitterait point. J'eus lieu d'être aussi contente de son bon sens que de son affection.

La cassette pleine de mes papiers qui m'était restée m'inquiétait, quoiqu'il n'y eût que des bagatelles; et j'eus l'imprudence de lui dire de les jeter au feu quand je serais partie, et qu'elle se trouverait seule dans ma chambre. Je lui donnai la clef; elle n'eut le loisir de me faire aucune objection, car on vint aussitôt me prendre, et l'on me mit dans un carrosse avec trois mousquetaires.

Il était sept heures du soir. Je me doutai alors que la route ne serait pas longue, et qu'on me menait à la Bastille. J'y arrivai en effet. On me fit descendre au bout d'un petit pont, où le gouverneur me vint prendre. Après que je fus entrée, l'on me tint quelque temps derrière une porte, parce qu'il arrivait quelqu'un des nôtres qu'on ne voulait pas me laisser voir. Je ne comprenais rien à toutes ces rubriques. Ceux-ci placés dans leurs niches, le gouverneur vint me chercher, et me mena dans la mienne. Je passai encore des ponts où l'on entendait des bruits

de chaînes dont l'harmonie est désagréable ; enfin j'arrivai dans une grande chambre où il n'y avait que les quatre murailles, fort sales et toutes charbonnées par le désœuvrement de mes prédécesseurs. Elle était si dégarnie de meubles, qu'on alla chercher une petite chaise de paille pour m'asseoir, deux pierres pour soutenir un fagot qu'on alluma ; et on attacha proprement un petit bout de chandelle au mur pour m'éclairer. Toutes ces commodités m'ayant été procurées, le gouverneur se retira, et j'entendis refermer sur moi cinq ou six serrures, et le double de verrous.

Me voilà donc seule vis-à-vis de mon fagot, incertaine si j'aurais cette fille qui devait m'être une société et un grand secours; plus en peine encore du parti qu'elle aurait pris sur l'ordre non réfléchi que je lui avais donné, dont je vis alors toutes les conséquences. Je passai environ une heure dans cette inquiétude, et ce fut la plus pénible de toutes celles qui s'écoulèrent pendant ma prison.

Enfin je vis reparaître le gouverneur, qui m'amenait mademoiselle Rondel. Elle lui demanda d'un air fort délibéré si nous coucherions sur le plancher. Il lui répondit sur un ton goguenard assez déplacé, et nous laissa. Dès que je fus seule avec elle, je lui demandai ce qu'étaient devenus mes papiers. Elle me dit qu'elle avait ouvert la cassette, et que l'en ayant trouvée toute pleine, sans que je lui en eusse désigné aucun dont il fallût principalement se défaire, elle avait jugé qu'elle n'aurait jamais le loisir de tout brûler, et moins encore le moyen d'empêcher que les cendres ne déposassent contre elle et contre moi ; qu'au surplus elle avait pensé qu'après la visite faite dans ma chambre on n'y reviendrait pas ; qu'elle avait donc pris le parti de refermer la cassette, et de la remettre dans l'endroit obscur qui l'avait dérobée aux premières recherches. Elle me rendit ma clef. Je louai sa prudence, qui avait réparé une étourderie de ma part, dont les suites pouvaient être fâcheuses.

Nous nous entretenions paisiblement, lorsque nous entendîmes rouvrir nos portes avec fracas : cela ne se peut faire autrement. On nous fit passer dans une chambre vis-à-vis la nôtre, sans nous en rendre raison. On ne s'explique point en ce lieu-là ;

et tous les gens qui vous abordent ont une physionomie si resserrée, qu'on ne s'avise pas de leur faire la moindre question.

Nous fûmes barricadées dans cette chambre aussi soigneusement que nous l'avions été dans l'autre. A peine y étions-nous renfermées, que je fus frappée d'un bruit qui me sembla tout à fait inouï. J'écoutai assez longtemps, pour démêler ce que ce pouvait être. N'y comprenant rien, et voyant qu'il continuait sans interruption, je demandai à Rondel ce qu'elle en pensait. Elle ne savait que répondre; mais, s'apercevant que j'en étais inquiète, elle me dit que cela venait de l'Arsenal, dont nous n'étions pas loin; que c'était peut-être quelque machine pour préparer le salpêtre. Je l'assurai qu'elle se trompait; que ce bruit était plus près qu'elle ne croyait, et très-extraordinaire. Rien pourtant de plus commun. Je découvris par la suite que cette machine, que j'avais apparemment crue destinée à nous mettre en poussière, n'était autre que le tourne-broche que nous entendions; d'autant mieux que la chambre où l'on venait de nous transférer était au-dessus de la cuisine.

La nuit s'avançait, et nous ne voyions ni lit ni souper. On vint nous retirer de cette chambre, où je me déplaisais fort, n'étant pas sortie de mon erreur sur le bruit qui continuait toujours. Nous retournâmes dans la première. J'y trouvai un petit lit assez propre, un fauteuil, deux chaises, une table, une jatte, un pot à l'eau; et une espèce de grabat pour coucher Rondel. Elle le trouva maussade, et s'en plaignit. On lui dit que c'étaient les lits du roi, et qu'il fallait s'en contenter. Point de réplique. On s'en va; l'on nous renferme.

Ce simple nécessaire, quand on a craint de ne l'avoir pas, cause plus de joie que n'en peut donner la plus somptueuse magnificence à ceux qui ne manquent de rien. J'étais donc fort aise de me voir un lit. Je n'aurais pas été fâchée d'avoir aussi un souper. Il était onze heures du soir, et rien ne paraissait. Je me souvins alors de l'exhortation de mon mousquetaire pour me faire dîner; et je crus qu'instruit des us et coutumes du lieu, il savait qu'on n'y soupait pas. La faim, qui chasse le loup hors du bois, me pressait; mais je ne voyais point d'issue. Enfin le souper arriva, mais fort tard. Les embarras du jour avaient causé ce dé-

rangement; et je ne fus pas moins surprise le lendemain de le voir arriver à six heures du soir, que je l'avais été ce jour-là de l'attendre si longtemps.

Je soupai, je me couchai; l'accablement m'aurait fait dormir, si la petite cloche, que la sentinelle sonne à tous les quarts d'heure pour faire voir qu'elle ne dort pas, n'avait interrompu mon sommeil chaque fois. Je trouvai cette règle cruelle, d'éveiller à tous moments de pauvres prisonniers, pour les assurer qu'on veille, non pas à leur sûreté, mais à leur captivité; et c'est à quoi j'eus plus de peine à m'accoutumer.

M. de Launay, gouverneur de notre château, venait d'être installé dans sa place quand nous y arrivâmes. Son prédécesseur, M. de Bernaville, était mort la veille. Celui-ci était son parent et son élève, qu'il avait parfaitement façonné à toutes les pratiques de la geôle. Il vint me voir le lendemain de mon entrée. Comme j'avais remarqué qu'il affectait le ton plaisant, je le pris avec lui; il me trouva tout apprivoisée. Je lui demandai des livres et des cartes à jouer. Il m'envoya quelques tomes dépareillés de *Cléopâtre*. Je m'en aidai en attendant mieux, et je jouai au piquet avec Rondel. Elle me racontait tout ce qu'elle avait vu et ouï dire le jour qu'on nous avait arrêtées, avant qu'elle fût renfermée avec moi. Quand elle avait tout dit, je lui faisais recommencer, et lui demandais sans fin ce qu'elle ne pouvait savoir. J'étais curieuse principalement d'apprendre quels étaient tous les compagnons de notre infortune. Elle me dit tous ceux qu'elle avait vu arrêter en même temps que moi à notre petit hôtel du Maine. Il nous en restait bien d'autres à connaître. Nous aurons, dit-elle, une belle occasion de les découvrir dimanche à la chapelle, et je vous promets que je remarquerai bien tout. Nous ne savions pas alors qu'on ne s'embarrasse guère de faire pratiquer aux prisonniers les devoirs de la religion. Ce fut une distinction qu'on m'accorda, de me faire entendre la messe les fêtes et les dimanches. Mais je n'y gagnai rien pour les découvertes que j'en attendais; on me cacha sous un pavillon, où je ne pouvais rien voir, ni être vue de personne.

On prend tant de précautions pour qu'un prisonnier n'en puisse apercevoir un autre, que le gouverneur me dit qu'il ne

pouvait se dispenser de faire mettre du papier à mes fenêtres qui donnaient sur la cour intérieure du château. Je lui représentai que c'était une peine inutile pour une aveugle comme moi. Il avait remarqué qu'en effet je ne voyais guère, et se rendit, sans songer que je me servirais des yeux de ma compagne. C'est ce que je fis. Elle passait la plus grande partie du jour à regarder au travers des vitres, placée de façon qu'on ne la pouvait voir, et que rien cependant ne lui échappait.

MM. d'Argenson et Leblanc, chargés de notre affaire, venaient interroger les prisonniers. Nous les voyions passer la cour, et se rendre dans une salle au-dessous de ma chambre. Le feu qu'on y allumait lorsqu'ils devaient venir rendait de la fumée chez moi, et me donnait d'avance un indice de leur arrivée. Il n'y a point d'observateurs plus attentifs que des gens en prison. Le grand loisir, le peu de distraction, le vif intérêt, les livrent tout entiers à cet exercice. Rien qu'ils ne fassent pour découvrir la plus petite chose.

Nos juges venaient souvent accompagnés de l'abbé Dubois; et pour lors on croyait voir Minos, Eaque et Rhadamanthe. Nous observions celui qu'on menait subir leur interrogatoire, où l'abbé ne se trouvait pas. Je me prosternais sur mon plancher pour tâcher d'en attraper quelques mots; cela était pourtant impossible. Aucun son articulé n'arrivait jusqu'à nous. On pouvait tout au plus entendre un murmure confus, des éclats de voix, et discerner la chaleur ou la tranquillité du colloque. Malgré l'insuffisance de pareilles découvertes, nous nous y portions toujours avec la même ardeur.

Cependant j'attendais avec inquiétude le moment où la scène me serait personnelle. Je préparais des réponses à tout ce que j'imaginais qu'on me pourrait dire. J'en avais rassemblé de quoi faire un volume. Aucune ne me servit; et j'aurais pu dire, quand on m'interrogea :

J'avais réponse à tout, hormis à *Qui va là?*

Ce ne fut pas sitôt que mon tour vint; bien d'autres passèrent avant moi. Quand M. le marquis de Boisdavis fut appelé, ils lui demandèrent en quels lieux et comment il avait formé

de si étroites liaisons avec le duc du Maine. « Je ne l'ai jamais vu, leur dit-il, non plus que son altesse royale. Comment donc, reprit le ministre, vous êtes-vous absolument dévoué aux intérêts de ce prince, au préjudice du régent? Comme on s'affectionne sans savoir pourquoi, répondit Boisdavis, pour un joueur plutôt que pour l'autre. » Ils n'en tirèrent rien de plus, quoiqu'on eût fait venir à grands frais, du fond de sa province, tous les papiers de sa maison.

Le peu de précautions que j'avais prises en partant, tout occupée d'autre chose que de ce qui pouvait m'être nécessaire, fit qu'au bout de quelques jours je me trouvai manquant de tout. Je n'avais que la cornette qui était sur ma tête, et pas plus de chemises qu'une héroïne de roman enlevée, sans avoir, comme elle, *la cassette aux pierreries*. Je ne trouvai de ressources que dans l'industrie de la pauvre Rondel, qui fit la lessive de tout mon linge dans une jatte à laver les mains. Je me coiffai, pendant cette expédition, d'un mouchoir blanc qui m'était resté. Ce fut dans cet extrême négligé que je reçus la première visite du lieutenant de roi de notre château. Il n'y a point de situation où une femme ne sente le déplaisir de se présenter avec désavantage à quelqu'un qui ne l'a jamais vue.

Ce lieutenant de roi, nommé M. de Maisonrouge, tout nouvellement dans cette place, ci-devant capitaine-major de cavalerie, n'avait jamais vu que son régiment C'était un bon et franc militaire, plein de vertus naturelles, qu'un peu de brusquerie et de rusticité accompagnait et ne défigurait pas. Il n'avait d'abord voulu voir ni mademoiselle de Montauban ni moi, disant au gouverneur, quand il lui proposa de nous rendre visite : « Que voulez-vous que j'aille dire à ces péronnelles, qui ne feront que crier et pleurer? » Il l'assura que nous n'étions point si désolées. Il se résolut à nous voir. Il vint donc chez moi : et, pour me tenir un discours consolant, il me dit que je ne devais pas m'inquiéter de ma situation ; que si madame la duchesse du Maine avait eu des torts, je n'en serais jamais responsable ; qu'on m'excuserait sur la nécessité où j'avais été de lui obéir. Un tel propos me fut suspect ; et je ne doutai presque point que cet homme, que je ne connaissais pas alors, ne vînt me tendre un piége. Je lui dis que

je ne fondais point ma sécurité sur ce qui m'était personnel; mais qu'étant persuadée qu'on ne trouverait rien contre madame la duchesse du Maine, je ne pouvais appréhender que ses fautes rejaillissent sur moi; que si elle en eût fait où j'eusse participé, je ne me croirais pas disculpée par des commandements auxquels on ne doit jamais se soumettre. Étonné d'entendre raisonner si tranquillement quelqu'un qu'il avait cru trouver dans les excès du désespoir, il se prit d'affection pour moi dès ce premier moment, et s'accoutuma à me voir très-souvent.

Au fort de la disette où je me voyais de toutes choses, le gouverneur vint chez moi, suivi d'un ballot de toutes mes nippes, avec une bourse pleine d'or. Je n'aurais su d'où venait cet utile secours, si je n'avais reconnu la bourse que j'avais faite et donnée autrefois à M. de Valincourt. C'était lui qui, sans craindre de m'avouer dans un temps où mes amis n'osaient me reconnaître, et qui, plus obligé que personne à garder des mesures par rapport à son maître, alla d'abord demander aux ministres, non-seulement de me rendre ce service, mais encore la liberté de m'envoyer toutes les semaines une feuille de papier ouverte, contenant plusieurs demandes sur les choses dont je pouvais avoir besoin. Elle avait une grande marge, sur laquelle, suivant la permission qu'il m'en avait obtenue, je répondais par monosyllabes à chaque article, en présence du gouverneur, qui me l'apportait et la lui renvoyait. Cet heureux secours ne me manqua point, depuis le moment qu'il fut accordé jusqu'à celui où je fus remise en liberté; et M. de Valincourt ne se rebuta pas d'entrer dans les plus petits détails de tout ce qui m'était nécessaire ou simplement agréable, sans oublier même ce qui regardait ma femme de chambre. Il ne négligea pas non plus de faire retirer et mettre chez lui mes meubles, qui auraient été perdus dans cette maison de louage, rendue aussitôt après qu'on nous y eut arrêtés. Des attentions si suivies en des choses si peu éclatantes portaient le caractère d'une vraie amitié, dont le soin actif me rendait tout ce que j'aurais pu attendre de moi-même en pleine liberté.

Soulagée ainsi des plus grandes peines de mon état, j'en aurais goûté le repos, s'il n'eût été troublé par une funeste pensée qui m'assiégeait continuellement. Quelques jours avant que je

fusse à la Bastille, l'abbé de Chaulieu m'avait conté, à l'occasion de tous les gens qu'on y mettait, des histoires effrayantes de ce qui s'y passait; entre autres, celle d'une femme de condition, à qui autrefois on y avait donné la question, sans lui faire son procès, et si rudement qu'elle en était demeurée estropiée toute sa vie. Il prétendait que ce moyen y était souvent employé sans aucune formalité, et que l'exécution s'en faisait par les valets de la maison. Cette opinion, qu'il m'avait mise dans l'esprit, avait de quoi m'alarmer. Je passais pour instruite du secret de l'affaire. J'étais sans doute supposée aussi faible que les femmes ont coutume de l'être, d'ailleurs un personnage peu important. Il y avait toute apparence que, si l'on tentait cette voie, le choix tomberait sur moi. Frappée de cette idée, j'avais un extrême désir d'en éclaicir les fondements, mais je ne savais comment m'y prendre. Je hasardai, un jour que j'étais avec notre lieutenant de roi, d'amener la conversation sur plusieurs choses que j'avais ouï dire qui se faisaient à la Bastille. Il les traita la plupart de contes puérils. Enfin, baissant le ton, comme on fait ordinairement quand on est embarrassé, je lui dis qu'on prétendait qu'on y donnait quelquefois la question sans forme de procès. Il ne me répondit rien. Nous nous promenions dans ma chambre pendant cet entretien. Il fit encore un tour, et s'en alla brusquement. Je demeurai tout éperdue, et plus persuadée que jamais du sinistre traitement qu'on me destinait. Je crus que notre homme en était informé, et que cette connaissance lui avait fermé la bouche, ne voulant ni prévariquer dans son ministère, ni avancer, par la prévoyance, le mal que je devais subir. Je continuai de me promener à grands pas, faisant sur ce sujet de profondes réflexions. Je n'avais à cœur que de bien faire, et je ne me souciais ni de souffrir ni de mourir; mais je craignais ce que peut, contre les résolutions les plus fortes, l'excès de la douleur; et je n'osais me répondre de moi, dans un cas où je n'avais pas ma propre expérience pour garant. J'en appelai d'étrangères à mon secours. Pourquoi ne ferais-je pas, me disais-je, ce que d'autres ont fait? On souffre des opérations affreuses pour sauver sa vie. Que fait la douleur? elle arrache des cris, et ne peut vous forcer d'articuler des paroles. Après cet examen, je me tranquillisai, et j'espérai de moi, sou-

tenue par de puissants motifs, ce qui n'était pas au-dessus des forces de la nature. Je m'aperçus par la suite que notre lieutenant était sourd d'une oreille; et, me ressouvenant que j'avais adressé mon interrogation de ce mauvais côté, je ris de la vaine frayeur que son apparente circonspection m'avait causée.

Je n'en étais pas encore délivrée lorsque je fus appelée pour être interrogée par nos commissaires. Je pris la précaution de mettre un peu de rouge que j'avais dans ma poche, quoique je ne m'en servisse jamais, pour dérober, autant qu'il me serait possible, l'altération de mon visage propre à me déceler. Il y avait déjà trois semaines que j'étais en prison quand ces messieurs me parlèrent. Le garde des sceaux, avec son air sévère, me dit de m'asseoir, ensuite d'ôter mon gant. J'ôtai celui de la main gauche, ne sachant de quoi il s'agissait. Il me dit de l'ôter de la droite, et de la lever. Je fis tout ce qu'il voulut, bien résolue de ne lui dire que ce qui me plairait.

Il me demanda en quels lieux et de quelle manière j'avais passé ma vie. Je lui dis que j'avais été en couvent depuis ma naissance jusqu'à ce que je fusse chez madame la duchesse du Maine. Mon histoire fut courte. Ensuite il me dit que cette princesse avait une grande confiance en moi. Je répondis que mon sexe et la place que j'occupais auprès d'elle ne comportaient pas cette grande confiance. On me repliqua que j'étais une partie des nuits avec madame la duchesse du Maine, et l'on s'informa à quoi se passait ce temps-là. Je dis que c'était à faire une lecture pour l'endormir. M. Leblanc dit qu'il n'était pas vraisemblable que cette lecture ne fût souvent interrompue; j'en convins. « Et par quels propos, reprit-il? C'était ordinairement, lui dis-je, sur le sujet de la lecture. Madame la duchesse du Maine, reprit encore M. Leblanc, a l'esprit trop vif pour traiter longtemps la même matière sans y en mêler d'autres. Aussi faisait-elle, répondis-je; et ses discours étaient si divers qu'il ne me serait pas possible de m'en souvenir. » On ajouta : « Vous étiez secrétaire de madame la duchesse du Maine? » Je dis que je n'en avais jamais porté le titre ni exercé la fonction : qu'à la vérité je prenais soin de ses livres, et que je me mêlais de petites discussions qui avaient rapport à cet emploi. On m'allégua que j'avais

souvent écrit au bibliothécaire de la bibliothèque du Roi. Je dis que madame la duchesse du Maine, dans le temps qu'elle faisait des écrits sur son affaire des rangs, ayant eu besoin de plusieurs livres qu'elle faisait demander à la bibliothèque, elle m'avait chargée de ce soin. Après cela, il me fut dit qu'on avait en main beaucoup de lettres que j'avais écrites à un abbé. J'hésitai quelques moments à répondre, ne pouvant me remettre ce que c'était que ces lettres; enfin, rappelant mon souvenir, je dis qu'apparemment elles étaient écrites à un abbé Lecamus, qui avait offert ses services à madame la duchesse du Maine pour écrire sur la contestation des rangs; que l'incapacité du personnage l'avait réduite à n'accepter de sa part que des recherches qui avaient rapport à la matière dont il s'agissait; qu'elle lui avait dit de me les communiquer, et que cette commission avait fourni, pendant un temps, nouvelle occasion chaque jour à l'abbé Lecamus de m'écrire, pour m'envoyer ses remarques; que madame la duchesse du Maine, touchée de ses soins, tout inutiles qu'ils étaient, m'avait ordonné de lui témoigner, de fois à autre, qu'elle lui en était obligée.

« Les lettres mêmes, ajoutai-je, font foi qu'il n'était pas question d'autre chose. » On m'objecta qu'il y était fait mention de la *constitution*. Je répondis que je ne m'en souvenais pas; que je ne m'étais jamais occupée de matières que je n'entendais point, et qui étaient si peu de ma compétence. On me dit ensuite qu'on avait trouvé un papier déchiré dans la chambre de madame la duchesse du Maine le jour qu'on l'avait arrêtée, et qu'il fallait que ce fût moi qui l'eusse déchiré. Cela n'était pas; je l'affirmai. Puis l'on me demanda si elle avait su qu'elle dût être arrêtée. Je dis qu'il en avait couru des bruits qui avaient été jusqu'à elle, mais qu'il ne m'avait pas paru qu'elle y eût fait grande attention.

Je croyais toujours qu'on m'allait dire des choses plus embarrassantes, et que c'était pour me dépayser qu'on m'entretenait de ces bagatelles. J'y fus trompée. On ne me dit pour lors rien de plus important.

M. Leblanc sortit pour faire avertir quelque autre prisonnier qu'ils voulaient voir. M. d'Argenson, seul avec moi, me de-

manda fort gracieusement si j'étais bien traitée, et me fit voir que c'était son intention ; d'où je jugeai que je lui avais été recommandée de bonne part. En effet, la marquise de Lambert avait témoigné à une personne qui avait beaucoup de crédit sur lui, de ses amies à elle, tout l'intérêt qu'elle prenait à moi.

Je fus assez contente de la façon dont je m'étais tirée de cette première occasion, sans paraître embarrassée ni intimidée, n'ayant dit que ce que je voulais dire, et ne m'étant presque pas écartée du vrai, dans lequel il me semble que l'esprit, forcé à quelque détour, rentre aussi naturellement que le corps qui circule rattrape la ligne droite. Je crus pouvoir me répondre que je soutiendrais bien mon rôle jusqu'au bout. Comme il n'y avait que ma conduite qui pût dépendre de moi, et que d'ailleurs je savais que les princes se tirent toujours d'affaire, je cessai de m'agiter. Je fus pourtant extrêmement touchée quand j'appris que madame la duchesse du Maine était renfermée dans la citadelle de Dijon ; mais, hors quelques circonstances affligeantes que je découvrais de temps en temps, ma vie était douce et tranquille : j'y trouvais même plus de liberté que je n'en avais perdu. Il est vrai qu'en prison l'on ne fait pas sa volonté, mais aussi l'on n'y fait point celle d'autrui ; c'est au moins la moitié de gagné. L'éloignement de toutes sortes d'objets y écarte les désirs, ou l'impossibilité d'en satisfaire aucun les étouffe dès leur naissance. Il n'en est pas de même dans la servitude : tout s'y offre et se refuse en même temps à nos souhaits. Là encore on est exempt des assujettissements, des devoirs, des égards de la société ; et, à tout prendre, c'est peut-être le lieu où l'on est le plus libre. Il me sembla du moins alors que ce paradoxe pouvait se soutenir par des raisons assez plausibles.

Je ne sentis point en prison l'ennui qu'on y redoute principalement. Ce sentiment, si c'en est un, et que ce ne soit pas plutôt leur entière privation, incompatible avec les troubles et les inquiétudes qui s'emparèrent de moi dans les premiers temps, ne put d'abord me saisir. Je m'en garantis, quand je fus plus calme, par les occupations que je me fis, et par tous les amusements qui se présentèrent à moi, que j'avais soin de recueillir. Ce n'est pas l'importance des choses qui nous les rend précieuses ; c'est le be-

soin que nous en avons. Je fus étonnée du parti que je tirai d'une chatte, que j'avais demandée simplement dans l'intention de me délivrer des souris, dont j'étais persécutée. Cette chatte était pleine, elle fit ses petits chats, et ceux-ci en firent d'autres. J'eus le loisir d'en voir plusieurs générations. Cette jolie famille faisait des jeux et des danses devant moi, dont je me divertissais fort bien, quoique je n'aie jamais aimé aucune sorte de bêtes.

Je pris aussi un goût, qui m'était tout nouveau, pour le jeu et pour l'ouvrage. Toutes ces choses, mises à leur place, me délassaient des lectures sérieuses dont je faisais ma principale occupation. Cette expérience m'apprit que ce qui rend les divertissements les plus vifs, insipides pour les gens dont la vie en est uniquement remplie, c'est qu'ils perdent leur véritable fonction, qui est de reposer le corps ou l'esprit fatigués du travail. Elle m'a fait penser aussi que chaque état a ses plaisirs, même celui de la vieillesse et de l'infirmité. Il n'y en a point qui fasse naître tant de besoins : leur soulagement a plus de délices que la jouissance des biens qu'une espèce de nécessité n'a pas précédée. Cette réflexion est propre à diminuer la crainte des situations fâcheuses où l'on peut tomber. On les envisage comme on fait l'habitation de la zone torride, qui semble insoutenable parce qu'on ne considère que l'excessive chaleur qu'il y doit faire, sans songer aux vents et aux pluies qui la tempèrent.

Il y avait plus de trois mois que j'étais dans cette paisible demeure, lorsque, sur la fin du carême, le gouverneur me demanda si je voulais faire mes pâques. Je m'informai s'il me serait permis d'avoir un confesseur à mon choix. On me dit que non ; qu'il fallait se contenter du chapelain de la maison, ou ne se point confesser. Tous les officiers m'en étaient tellement suspects, que je fus tentée de remettre ce devoir à un temps plus opportun. Cependant, joignant à la nécessité de le remplir des réflexions sur la mauvaise grâce de s'en dispenser ; craignant même que le régent, qui entrait dans les moindres détails de notre conduite, n'en tirât des inductions fâcheuses, je me déterminai, à tout risque, de faire cette confession. Comme j'avais diverses choses à rappeler dans mon souvenir qui pouvaient se

confondre, je demandai au gouverneur du papier pour les mettre en ordre et ne les pas oublier. Il me dit qu'il ne laissait rien écrire chez lui qu'il n'en fît la lecture; qu'il me donnerait, à cette condition, ce que je lui demandais. Cette méchante plaisanterie ne servit qu'à me convaincre de son excessive défiance, que j'avais éprouvée auparavant, lorsque l'ayant prié, jusqu'à me mettre à genoux devant lui, d'écrire lui-même un billet à madame de Grieu, que je dicterais, pour la tirer de l'horrible inquiétude où elle était de mon sort, il avait été inflexible à toutes mes instances, craignant un sens caché sous les choses simples qu'il aurait écrites de sa propre main.

Je m'en fiai donc à ma mémoire de l'exactitude de ma confession. Jamais soupçon ne fut plus injuste que celui que j'avais eu de notre chapelain. Je trouvai en lui le meilleur homme du monde, simple et compatissant, plus disposé à plaindre mes malheurs qu'à me reprendre de mes fautes. Je fus fort aise d'avoir rencontré si heureusement, et surmonté la vaine frayeur qui voulait l'emporter sur un précepte et sur une bienséance indispensable.

La bonne foi inséparable de mes actions et la volonté que j'ai toujours eue de ne rien faire que le mieux qu'il m'est possible, me rappelèrent dans cette conjoncture à la dévotion. Tout le tracas des intrigues politiques, les passions qui s'y mêlent, et la dissipation du monde, m'avaient infiniment distraite. Ce nouveau secours fixa la tranquillité dont je jouissais déjà. Aussi vis-je sans émotion bien des choses qui auraient dû me troubler.

Le comte de Laval, au grand étonnement de tout le monde, qui le regardait comme un des principaux chefs de l'entreprise, était demeuré en liberté. Je ne doutais pas qu'il n'eût été arrêté en même temps que nous; et je demandais souvent à Rondel, qui ne le connaissait point, si elle ne voyait pas un grand homme sec avec une mentonnière noire, qu'il portait depuis que, pour fruit de la guerre, il avait eu la mâchoire fracassée. Enfin elle le vit arriver dans le temps dont je parle, et s'écria: « Ah! voilà l'homme à la mentonnière. » J'avais plus traité avec lui qu'avec aucun autre; et quoique je me fiasse aux paroles que nous nous étions données, j'aurais mieux aimé le savoir bien loin que si près.

La prise du comte de Laval servit de moyen pour embarrasser le marquis de Pompadour, qu'on voulait absolument faire parler, et qui jusque-là s'était obstiné à se taire. On lui produisit, sur le pied d'aveux faits par le comte, des choses qu'il n'avait dites qu'à lui, lesquelles sans doute avaient été ou simplement conjecturées, ou révélées par quelques confidents indiscrets à qui M. de Laval pouvait les avoir dites avant que d'être arrêté; car, depuis qu'il le fut, on ne put rien tirer de lui. Cependant M. de Pompadour, qui n'était pas ferré à glace, menacé d'une confrontation avec le comte, chancela dans ses réponses. Nos ministres, le voyant ébranlé, dressèrent une nouvelle batterie pour l'atterrer. Maisonrouge, lieutenant de roi, s'était fort attaché à lui. M. Leblanc le prit un jour en particulier, et lui dit en grande confidence qu'il s'intéressait à M. de Pompadour, et qu'il était au désespoir du mauvais tour que prenait son affaire; qu'on allait lui faire son procès, et qu'il aurait la tête tranchée, à moins qu'il ne prévînt son malheur par un sincère aveu de tout ce qui s'était passé, dont on voulait l'entière déclaration écrite de sa main; que M. le duc d'Orléans aurait besoin d'une telle pièce pour justifier ses démarches, et que c'était le seul moyen d'empêcher qu'il n'abandonnât à la rigueur des lois les personnes comprises dans cette affaire. M. Leblanc fit sentir au lieutenant de roi qu'il ne lui confiait des choses d'un si profond secret qu'afin qu'il tâchât d'engager le marquis de Pompadour à prendre le seul parti qui pouvait le sauver. Ayant ainsi ému le bon cœur de Maisonrouge, sans craindre que les mouvements en fussent redressés par la finesse de ses lumières, il se promit le succès d'une négociation où il avait si bien trompé l'ambassadeur.

Le pauvre lieutenant, encore tout effrayé de ce qu'il venait d'entendre, courut chez M. de Pompadour, à qui il ne laissa rien ignorer de cette confidence, dont on s'était gardé de lui recommander le secret. Le marquis prit l'épouvante, et se résolut à tout ce qu'on voulait de lui. Il fit une confession générale, sans rien déguiser ni omettre. Il fit plus : quand on commence à glisser, on ne s'arrête qu'au bas de la pente. Il avait écrit que lorsqu'il traitait de l'affaire présente avec madame la duchesse

du Maine, elle rompait la conversation dès que M. le duc du Maine paraissait. M. le garde des sceaux, blessé de ce qui tendait à justifier ce prince, dit à M. de Pompadour que ce n'était point l'apologie du duc du Maine qu'on lui demandait, et qu'il fallait rayer cet article. Il le raya, et ne fit point sentir à M. d'Argenson que c'était prévariquer dans son ministère, de ne pas recevoir également ce qui était à charge et à décharge.

M. le duc d'Orléans, qui avait traité avec tant de rigueur des gens si considérables, et fait un si grand éclat dans le monde sur des fondements assez légers, ne songeait qu'à colorer sa conduite aux yeux du public. Il était ravi d'avoir en main l'écrit qu'on avait arraché au marquis de Pompadour, et se flattait que la crainte ou l'ennui lui fournirait de pareilles pièces de chacun de nous. Il aurait, disait-il, donné un million de celles que le chevalier de Menil avait jetées au feu.

On accorda à M. de Pompadour, pour récompense de sa sincérité, non la liberté qu'on lui avait fait espérer, mais le divertissement de la promenade sur le bastion, où on le menait tous les jours. J'eus peu de temps après la même faveur, sans l'avoir aucunement méritée. On étendit cette grâce à plusieurs des nôtres, qu'on promenait bien accompagnés sur les tours du château, les uns après les autres. J avais par distinction la dernière heure pour ma promenade; et notre lieutenant, qui s'affectionnait à moi de plus en plus, s'était réservé de m'y conduire. Il m'annonça le dernier jour d'avril, en venant me prendre, que M. Leblanc avait apporté l'ordre de faire cesser toutes nos promenades le 1er de mai.

La singularité du jour désigné pour nous renfermer, après nous avoir fait essuyer toutes les intempéries de l'air, me surprit, et me persuada qu'on avait voulu nous tourmenter à titre de plaisir. Le lieutenant de roi m'expliqua que nos profonds politiques avaient pensé que, dans un temps où tout le monde se promène, les passants, et principalement ceux qui s'intéresseraient à quelques-uns de nous, viendraient les lorgner; qu'on pourrait leur faire des signes et en recevoir d'eux, et que cela serait d'une dangereuse conséquence. « Hélas! monsieur, lui dis-je, on aurait beau me lorgner de près comme de loin, je n'en verrais rien.

Quand cet accident m'est arrivé, il a toujours fallu m'en avertir. Et où serait ici l'avertisseur? » En tenant ces propos, nous nous acheminions vers le jardin du bastion, où je dis en entrant, comme Phèdre:

Soleil, je te viens voir pour la dernière fois.

Il arriva peu après un incident qui aurait pu me causer plus de chagrin que je n'en eus de cette privation. Je vis un beau matin (il y avait alors quatre mois que nous étions en prison) sortir de notre château trois personnes de celles qui avaient été prises en même temps que moi. C'étaient mademoiselle de Montauban, M. de Malezieu le fils, et M. Barjeton. Le gouverneur, qui se douta que je m'en serais aperçue, ne crut pas m'en devoir faire mystère; et, persuadé que je serais désespérée de voir la délivrance des autres sans la mienne, il chercha des raisons pour me faire prendre cet événement en bonne part. Après m'avoir exhortée à ne me pas affliger, il me dit que c'était une marque qu'on me mettrait en liberté. Je répondis, à la première partie de son discours, que j'étais fort éloignée de me faire un surcroît de peine de la cessation du malheur de mes compagnons d'infortune; que c'était plutôt un soulagement de n'avoir plus à m'inquiéter pour eux. Quant à ce qui regardait ses pronostics, je lui fis voir que je ne prenais point le change, et qu'il était visible qu'après le triage qu'on venait de faire, ceux qu'on avait retenus le seraient pour longtemps.

Je ne sais si ce fut pour nous consoler de cette aventure qu'on nous rendit la promenade. J'eus une faveur particulière dont je fus plus touchée. Notre lieutenant demanda à M. Leblanc la permission de me donner de l'encre et du papier, simplement pour le barbouiller de mes idées. Il y consentit, à condition que les feuilles seraient cotées, et que je les rendrais par compte. Cela m'assujettit dans le choix des matières que j'aurais pu traiter. J'en pris une fort grave, pour qu'on n'y trouvât rien à redire. Ce furent des réflexions morales sur quelques passages de l'*Ecclésiaste*. Des distractions qui me survinrent m'empêchèrent de continuer cet écrit.

M. de Maisonrouge, débarrassé, par la sortie de quelques-uns

des nôtres, d'une partie de ses soins, les redoubla à mon égard. Il prenait, sans s'en apercevoir, le plus grand attachement que jamais personne ait eu pour moi. C'est le seul homme dont j'aie cru être véritablement aimée, quoiqu'il me soit arrivé, comme à toute femme, d'en trouver plusieurs qui m'aient marqué des sentiments. Celui-ci ne me disait pas un mot des siens; et je crois m'en être aperçue longtemps avant lui. Il était tellement occupé de moi, qu'il ne parlait d'autre chose. J'étais l'unique sujet de son entretien avec tous les prisonniers à qui il rendait visite; et il croyait bonnement que c'étaient eux qui ne faisaient que lui parler de moi. Il revenait me voir, tout ravi de l'estime prétendue que je leur avais inspirée. « Cela est étonnant, me disait-il, à quel point on vous admire, et combien ici tout le monde s'intéresse à vous. On m'en parle sans cesse, et je ne puis aller nulle part que je n'entende vos louanges. » Cela devint vrai par la suite, quand on eut remarqué le plaisir extrême qu'il y prenait. La dépendance a fait naître la flatterie; les captifs l'emploient auprès de leurs geôliers, comme les sujets envers leurs souverains. Le faible de Maisonrouge découvert, les gens sous ses ordres songèrent à le gagner par là. Les uns m'envoyaient des rafraîchissements, les autres des livres amusants; chacun, selon ce qu'il avait en main, m'offrait une espèce d'hommage qui passait toujours par lui.

Le chevalier de Menil s'aida d'un rêve, qu'il avait fait ou feint, pour faire sa cour à ce maître. Il lui dit un jour (ceci avait précédé quelqu'une des choses que j'ai racontées de suite pour n'en pas rompre le fil), il lui dit donc qu'il avait rêvé la nuit précédente qu'on lui avait fait son procès (c'est bien un rêve de prisonnier), et qu'il avait été condamné à demeurer à perpétuité à la Bastille, mais en société avec moi, qui n'en devais non plus jamais sortir; que cette circonstance l'avait consolé de ce jugement rigoureux. Cela parut à Maisonrouge flatteur pour moi, de la part de quelqu'un qui ne m'avait jamais vue; et l'idée de me tenir toujours sous sa garde ne lui déplut pas. Il vint aussitôt me régaler de ce récit. Je ne sais pourquoi j'y fis plus d'attention qu'aux choses pareilles qu'il avait coutume de me dire. Quelques jours après, il alla voir de Menil, qui avait pris médecine; et dans

la conversation, ayant parlé de vers, il lui dit : « Vous en devriez faire pour divertir votre voisine. » Son logement était vis-à-vis du mien. « Et comment? lui dit-il ; je n'ai ni papier ni plume. Qu'à cela ne tienne, lui dit le lieutenant : voilà un crayon et du papier, écrivez. » Il écrivit des vers faits à la hâte sur un chiffon que Maisonrouge m'apporta, charmé de me procurer ce nouveau divertissement ; et, pour le rendre plus complet, il me dit : « Répondez en même style ; je vous donnerai ce qu'il vous faudra. » Ce commencement d'aventure me plut extrêmement ; je sus le meilleur gré du monde au lieutenant de roi de sa complaisance. Je répondis donc en vers demi-marotiques, comme étaient ceux que j'avais reçus. A ma réponse en succéda une autre le lendemain, à laquelle on me fit encore répliquer. Maisonrouge, ne voyant rien dans ce badinage qui pût intéresser le roi ni l'État, et s'apercevant que j'y prenais grand plaisir, nous exhorta de continuer, et nous en fûmes ravis. Notre poésie, tout informe qu'elle était, me gênant un peu, j'insinuai que la prose, comme plus facile, serait plus agréable. Le lieutenant y consentit avec la même bonté d'âme, et tous les jours il m'apportait une lettre ouverte, et reportait ma réponse. Nous mêlions de temps en temps quelques vers à la prose ; le tout ne contenait que de pures badineries.

Il faut être ou avoir été en prison pour connaître le prix d'un pareil amusement. Nos vers étaient des plus mauvais qui se fassent; je les mettrai pourtant à la suite de ceci, avec une partie des lettres, pour conserver tout l'historique de cette bizarre aventure.

Ce commerce d'invisibles devenait galant de plus en plus ; je m'y prêtais sans façon et sans inquiétude. Cependant de Ménil était fort curieux de m'entrevoir; il le marquait de temps en temps dans ses lettres. Je lui soutenais que c'était le fin de notre aventure, de ne nous être jamais vus ; qu'en perdant cet avantage elle deviendrait commune, moins piquante, et notre commerce plus contraint. Malgré ces sages avis, il redoublait ses instances auprès du lieutenant pour obtenir une entrevue. Enfin il nous montra l'un à l'autre, en nous plaçant chacun sur le pas de notre porte. Nous demeurâmes assez interdits (peut-être de ce

qu'il nous fallait réciproquement rabattre de nos idées); nous ne nous dîmes rien, telle était la convention, et un moment après nous disparûmes. Les lettres qui suivirent cette apparition se ressentirent du tort qu'elle nous avait fait : je m'en aperçus; cela fournit quelques nouvelles plaisanteries : nous avions épuisé tout ce qui se pouvait tirer de notre première situation.

Les prisonniers ne sont pas gens à se rebuter aisément. Le chevalier, croyant trouver plus de ressource dans un entretien que dans cette simple entrevue, dit au lieutenant de roi que la faveur qu'il nous avait faite était trop légère; que ce n'était pas là se voir; que, pour faire connaissance, il fallait se parler; et enfin en arracha cette dernière condescendance. Le lieutenant l'amena un soir chez moi. J'étais couchée; et, pour ne pas gêner la conversation, il le laissa au chevet de mon lit, et s'amusa, à quelques pas de là, à entretenir mademoiselle Rondel. Nouvel embarras se jeta entre nous. Le chevalier, comme Tonquin d'Armorique, qui, quand il eut trouvé sa mie, ne savait bonnement que lui dire, ne sut aussi de quoi me parler. Nous tînmes pourtant quelques propos communs. Nous n'eûmes pas lieu d'être plus contents l'un de l'autre, en avançant chemin, que nous ne l'avions été de la première démarche. Maisonrouge, s'apercevant que notre conversation ne faisait que traîner, la vint relever : elle se soutint un peu mieux avec lui. Le tout ensemble fut si court, que véritablement nous n'avions guère eu que le loisir de nous reconnaître.

Nous en demeurâmes là. Pour lors nous nous écrivions toujours; mais ce passe-temps commençait à perdre la grâce de la nouveauté; et le peu que nous nous étions vus lui ôtait l'aisance et la familiarité qui en faisaient le principal agrément, sans rien mettre encore à la place. J'employai, pour le suspendre, un prétexte qui se présenta. Je mandai au chevalier de Menil que j'allais me mettre en retraite, pour me préparer à la fête (c'était celle de la Pentecôte, que mon retour à la dévotion me donnait envie de bien célébrer); et je trouvais que l'écriture était une grande distraction pour des reclus. Le tumulte du monde n'en donne peut-être pas tant à ceux qui sont tout au travers.

Le chevalier de Menil prit les raisons de ma retraite pour

bonnes, et ne traversa point mon dessein, soit qu'il en respectât les motifs, soit qu'il fût à bout d'écritures : pour moi, qui m'en croyais lasse, j'en sentis bientôt la privation. Le vide qu'elle mettait à la place d'un amusement que les circonstances avaient rendu assez vif, me fit voir que j'y tenais bien plus que je ne l'avais imaginé. Je me sentis extrêmement piquée du peu de résistance qui avait été fait à ma proposition; et ce sentiment disproportionné à sa cause m'en fit craindre un plus sérieux. Cette appréhension, jointe à mon dépit, m'aida à soutenir la gageure. Le fidèle Maisonrouge me restait plus assidu, plus attaché, et moins avancé que jamais.

C'est le sort d'une ardeur trop fidèle et trop pure, de trouver toujours des ingrats. Il me fit une espèce de déclaration assez ingénieuse et point méditée. Madame de Réal, la plus intime de mes amies (c'était mademoiselle de Grieu, mariée peu avant ma prison), le venait voir souvent, pour apprendre de mes nouvelles. Il me dit un jour, sortant d'avec elle, qu'elle lui avait demandé s'il avait quelque soin de moi, et qu'il lui avait répondu : « Eh! comment n'en aurais-je pas soin, madame? tout le monde dit que j'en suis amoureux. Plût à Dieu, monsieur! répondit-elle. » La naïveté de ce souhait me fit rire, sans que je marquasse d'attention au fond de la chose, dont il ne s'expliqua jamais plus clairement; mais toute sa conduite en faisait preuve. Une attention sans relâche, une complaisance sans bornes, un soin perpétuel de me satisfaire, sans aucun égard pour lui-même; plus de désir de me contenter que de me plaire, tellement à moi qu'il semblait n'être plus à lui; je n'ai vu dans le monde, ni même dans les romans, des sentiments aussi parfaits qu'étaient les siens; sentiments qui ne se sont jamais démentis, et d'autant plus admirables qu'ils n'étaient point l'ouvrage des raffinements de l'esprit, mais de la simple nature, qui semblait avoir voulu faire un cœur où il n'y eût rien à reprendre. La probité, l'honneur, toutes les vertus qui font l'honnête homme, lui étaient également naturelles, et son esprit, ni délié ni orné, était véritablement droit et sensé.

Les fêtes qui avaient donné lieu à ma prétendue retraite étant passées, j'en sortis. Notre lieutenant, pour m'en dédommager,

amena le lendemain matin le chevalier de Menil dans ma chambre ; et nous prîmes du thé ensemble, avec un certain air de liberté. Il le remit dans la sienne quelques moments après. Mais le chevalier, en sortant de chez moi, laissa tomber adroitement un billet. La gouvernante Rondel s'en aperçut, le ramassa, et toute joyeuse vint me le donner. Elle était ravie de tout ce qui pouvait me divertir. J'y trouvai ces paroles énigmatiques :

BILLET.

« Le sage législateur qui reconnaît avoir établi une loi trop « dure doit en avouer la modification. Le sujet soumis attend « cet aveu, avant que de se permettre la moindre transgression. « Savoir si cette loi demeurera éteinte pour toujours, ou si ce « ne sera que pour un temps. En ce dernier cas, la tranquillité du « peuple ne souffre point de suspension. »

Cette continuation de notre aventure sous une nouvelle forme me plut, et m'entraîna dans une démarche plus importante que celle qui l'avait précédée. Je répondis à ce billet : je ne me souviens plus en quels termes, mais cela voulait dire : « Parlez, on « vous écoute. » Et cette réponse fut rendue furtivement. Menil, encouragé par le consentement que je paraissais donner à ses desseins, les poussa plus loin. Il hasarda de s'introduire dans ma chambre sans conducteur.

L'appartement du lieutenant était au-dessus du mien, où il entrait à toute heure ; et, pour plus de facilité, il laissait la clef à ma porte. Menil ayant, de force et d'adresse, ouvert la sienne, il ne lui fut pas difficile d'entrer chez moi. Il prit l'heure où le lieutenant de roi allait souper au gouvernement. C'était un corps de logis séparé du nôtre par deux cours, où le gouverneur demeurait.

A cette vue inopinée, je fus frappée du plus grand étonnement. La crainte, l'inquiétude, mêlées à la joie de ce que hasardait pour me voir quelqu'un qui commençait à me plaire, mirent une extrême confusion dans mes sentiments. Le plus agréable prit le dessus, écarta les autres ; et j'écoutai ce qu'on voulait m'apprendre. C'était la découverte d'un attachement sérieux, voilé jusqu'alors sous les badinages qui avaient pu passer jusqu'à moi.

Pour donner quelque fondement à ces grands sentiments dont je voulais douter, on alléguait une ancienne estime que ma réputation avait fait naître. Tout ce qui tend à nous persuader de notre propre mérite paraît du moins vraisemblable. Je n'examinai pas ceci à la rigueur. Disposée à croire que le chevalier de Menil me jugeait digne d'être aimée et m'aimait, je me laissai aller à cette persuasion. Tout occupée de ce qu'il me disait, à peine pris-je garde à mes réponses ; songeant moins à lui cacher ou à lui montrer mes sentiments, qu'à me convaincre des siens.

Le pays que nous habitions abrége beaucoup les formalités. Partout ailleurs j'eusse été longtemps sans vouloir écouter, plus longtemps encore à répondre ; mais dans un lieu où, parvenus à se voir, on ne sait pas si l'on se reverra jamais, on dit en une heure ce que hors de là on n'eût pas dit peut-être dans le cours des années ; et non-seulement on y parle, mais on y pense tout autrement qu'on ne ferait ailleurs.

Cette conversation si remplie ne fut pourtant pas longue. Nous étions avertis de l'entrée de nos maîtres dans la cour du château par un coup de pique que donnait la sentinelle. Il fut le signal pour nous séparer. Le lieutenant de roi vint, comme à son ordinaire, me donner le bonsoir en rentrant chez lui, et fermer bien et dûment mes portes, dont les clefs, ainsi que toutes les autres, restaient la nuit dans sa chambre. Comme il n'était en aucune défiance, il ne remarqua pas l'air occupé que j'avais, ou l'attribua à la cause générale.

Quand je me vis seule, je me livrai à des réflexions sans fin sur ce qui venait de se passer. Je ressassai toute la conversation, pesai chaque mot, interprétai les mines et les airs, commentai les sens suspendus ; et je tirai du tout des conséquences à perte de vue. Arrivée au point où les objets se troublent et se confondent par leur éloignement et leur multiplicité, je revenais sur mes pas, et je trouvais, dans la bizarrerie de notre connaissance, dans ses suites singulières, tous les présages d'un engagement qui pouvait aller loin. Je n'en voulais pas prendre dont je pusse me repentir ; et, malgré le penchant qui déjà m'entraînait, aidée de l'avantage du lieu, je pris la résolution de rompre ce commerce, devenu dangereux.

J'écrivis dans cet esprit une lettre au chevalier de Menil, où je lui marquais que je m'étais prêtée volontiers à tout ce qui ne m'avait paru qu'une pure badinerie ; mais qu'après s'être expliqué sur un autre ton avec moi, je ne pouvais plus avoir de relation avec lui, sans démentir la conduite de toute ma vie, et les principes sur lesquels je l'avais établie : que je ne voulais pas ajouter aux malheurs où la fortune m'avait enveloppée ceux où l'imprudence pourrait me précipiter, d'autant plus sensibles que le reproche m'en appartiendrait uniquement.

Il n'y avait peut-être pas un mot de ce que je dis là dans ma lettre, mais c'en était à peu près le sens. Elle donnait un congé absolu, de manière pourtant à ne le point faire accepter : aussi ne le fut-il pas. J'eus une réponse toute pleine de résolution de surmonter la mienne. Menil ne s'en tînt pas à l'écriture ; il revint comme il avait fait la veille. Je voulus le renvoyer ; il s'obstina à rester, employa toute les protestations d'un attachement sans bornes et sans fin, tel que je ne pourrais jamais le désapprouver, ni me repentir d'y répondre. J'insistai toujours sur la ferme résolution de ne me jamais embarquer dans un commerce dangereux. Je dis que, plus il voulait me persuader de la vérité de ses sentiments, plus il m'apprenait à les craindre, et me contraignait à ne les pas écouter. Tout ce qui se peut dire sans changer de ton fut dit de part et d'autre, quoique en abrégé. Je finis en priant très-sérieusement M. de Menil de ne plus tenter de me voir, et de renoncer à toute relation directe avec moi, ne voulant point courir les risques que notre situation ajouterait aux dangers propres de ces sortes de liaisons.

Il me quitta avec toutes les apparences d'une extrême douleur, soumise néanmoins à mon expresse volonté. J'étais fort contente d'une si belle défense de ma part, qui ne laissait pas de me coûter beaucoup. Je perdais l'amusement de ma solitude, et toutes les ressources que me présentaient des sentiments propres à m'occuper. Il n'y avait plus moyen de revenir à ce commerce frivole, dépourvu alors de toutes ses grâces, et d'ailleurs épuisé. Mais Menil ne fut pas si facile à conduire que je l'avais pensé.

Il m'écrivit qu'il ne pouvait soutenir le parti que je l'avais

forcé de prendre; qu'il avait fait mille réflexions, et trouvé des moyens d'assurer son repos sans troubler le mien, qu'il me demandait pour toute grâce qu'il pût me voir et me communiquer ses desseins; qu'il se flattait que j'en serais contente, et qu'enfin, quelle que fût après cet entretien ma décision, il s'y soumettrait sans réserve.

J'entrevis ce que Menil me voulait dire; je crus qu'il fallait l'entendre. De plus, j'avais grande envie de le revoir. Je consentis donc à cette nouvelle entrevue. Il vint, je le reçus d'un air assez triste et un peu embarrassé. « Eh bien! monsieur, lui dis-je, que voulez-vous me dire encore? » Il demeura quelque temps sans répondre, comme pour mettre de l'ordre dans des pensées confuses. Enfin, prenant la parole : « Vous avez pu croire, dit-il, tant que je n'ai fait que vous débiter des fariboles, que je ne songeais qu'à charmer l'ennui de ma solitude. Il est pourtant vrai que dès-lors je pensais à former avec vous une liaison qui pût devenir plus intime. Vous avez dû remarquer, dans la multitude de mes questions, un extrême désir de démêler votre caractère, vos goûts, vos sentiments, et de parvenir de plus en plus à vous connaître au travers de tout ce qui vous dérobait à mes regards. Notre ami, ajouta-t-il, vous a conté un rêve dont je lui fis part. Je l'avais fait tout éveillé. C'était le produit des réflexions que je faisais sans cesse sur l'heureux sort de quelqu'un qui passerait sa vie, en quelque lieu que ce fût, avec une personne telle que vous. Si, lorsque je ne vous connaissais que par le témoignage d'autrui, j'ai pu penser de la sorte, jugez ce qu'une connaissance plus directe de tout ce qui se trouve en vous a dû ajouter à l'idée que je m'étais faite du bonheur d'en devenir inséparable. C'est donc cette parfaite félicité que je songe à m'assurer, si mes vœux vous sont agréables. Vous vous êtes alarmée mal à propos de l'offre que je vous en ai faite. Je ne l'eusse pas hasardée si mes intentions avaient été moins dignes de vous. Je n'ai pas cru cependant, continua-t-il, qu'elles dussent paraître dans mes premiers discours. Il m'a semblé convenable de connaître les sentiments que je pouvais vous inspirer, avant que de vous montrer toute l'étendue des miens; et je ne m'en serais pas encore expliqué si j'avais pu supporter cette

privation de tout commerce avec vous, à laquelle je me voyais si absolument condamné. »

J'avais écouté avec étonnement, et sans interruption, ce long discours du chevalier de Menil. Je lui dis, lorsqu'il cessa de parler, que je ne pouvais qu'être sensiblement touchée de ce qu'il pensait pour moi, ni mieux le reconnaître qu'en n'y adhérant pas; que je devais lui apprendre, s'il l'ignorait, combien mon état en tout sens était disproportionné au sien; que je n'avais ni nom ni bien, et ne possédais pour tout avantage qu'un titre humiliant et ineffaçable; que s'il était au fait de ma misérable fortune, j'y devais porter toute son attention, et lui faire envisager le blâme qu'il encourrait, dont je ne voulais être ni la cause ni l'occasion. Il me dit qu'il connaissait parfaitement l'état de ma fortune, et n'avait de peine à cet égard que de ne m'en pouvoir offrir une meilleure que la sienne; que l'opinion du monde ne l'embarrassait pas davantage; qu'il était sûr de l'approbation des gens raisonnables, et ne croyait pas qu'on dût sacrifier son bonheur au jugement pervers de la multitude insensée; qu'il ne me déclarait point ses vues sans les avoir bien examinées, et sans s'être entièrement affermi dans la résolution qu'il avait prise; que je ne devais pas craindre qu'elle pût changer, puisqu'elle avait devancé la passion qui s'était jointe à la parfaite estime qu'il avait pour moi; que cette passion le rendrait infiniment malheureux si je ne consentais pas à le voir autant qu'il serait possible, jusqu'à ce que, dégagé de ses chaînes, il pût exécuter ses desseins.

Je le conjurai de faire de nouvelles réflexions sur des choses si importantes et si remplies d'inconvénients; et je lui dis que si, après y avoir suffisamment pensé, il persistait à vouloir s'attacher pour jamais à moi, je me croirais permis de vivre avec lui, autant que notre situation le comportait, persuadée qu'il conserverait tous les égards dus à l'estime qu'il me témoignait. Il me jura que son respect et sa soumission seraient toujours le principal témoignage de l'attachement qui le dévouait à moi pour toute sa vie. Ces conventions faites, nous nous séparâmes. Je demeurai le cœur et l'âme si remplis, qu'il n'y avait d'action ni dans l'un ni dans l'autre; je ne pouvais penser, ni même

sentir, que confusément. Ce chaos enfin se débrouilla : je démêlai que j'étais vivement touchée des sentiments qu'on venait de me montrer ; je vis un libérateur qui venait briser les chaînes de ma servitude, m'affranchir de cette captivité plus contraire à ma façon d'être que celle que je subissais alors, et combler mon bonheur en associant ma vie à la sienne.

Ce n'est qu'à titre de souverain bien que les objets ont droit de nous passionner ; ils ne s'emparent de toute notre âme qu'en s'offrant à nous sous cet aspect. Je crus l'avoir trouvé ce bien par excellence que nos désirs poursuivent sans cesse et n'attrapent jamais. Je ne savais pas alors qu'il n'existe point dans le monde ; je pensai qu'il devait résider dans une union constante et bien assortie. Séduite par cette flatteuse illusion, je me laissai surprendre par une passion plus vive que celle que j'avais inspirée. Je ne mis nul obstacle à ses progrès ; et, loin de m'en alarmer, j'en faisais la mesure du bonheur que je me promettais. Il faudrait partir du point où j'étais, rassembler les diverses circonstances de ma situation actuelle et précédente, pour concevoir comment je laissai prendre tant d'empire sur moi à des sentiments qu'il semble que je devais aisément maîtriser.

Le lendemain de cette conversation, je reçus une lettre du chevalier de Menil, plus remplie que jamais de tout ce qui pouvait me toucher et me rassurer. Nous nous vîmes, comme par hasard, chez le lieutenant de roi, qui était incommodé. Nous lui avions fait demander séparément la permission de l'aller voir, et la grâce de nous faire conduire chez lui. Menil y alla le premier ; je fis ensuite proposer ma visite ; elle fut aussitôt acceptée.

Maisonrouge, qui ne soupçonnait rien de notre intelligence, fut ravi de cette rencontre. Elle me causa une joie si sensible, que le moment en est resté dans mon souvenir comme un des plus agréables de ma vie. Le secret de notre liaison, dérobé au témoin intéressé qui en avait formé les premiers nœuds, ajoutait encore je ne sais quoi de piquant aux charmes que nous goûtâmes à nous voir. Il dura peu ; car rien ne dure, surtout en ce pays-là. L'inquiétude n'y laisse prendre consistance à aucune chose. Nous trouvâmes moyen de nous revoir les jours suivants. Les intentions, les protestations me furent réitérées. Je les agréai, et

laissai voir mes sentiments, dont on me témoigna une entière satisfaction. Je n'en avais pas moins à ne les plus cacher. Nous convînmes de nous voir autant que nous le pourrions sans imprudence, et de nous écrire aussi souvent qu'il nous serait possible.

La chère Rondel nous prêta son ministère pour donner et recevoir nos lettres, observer les moments propres à nous voir, et nous garantir des surprises. Elle avait assez bonne opinion de moi pour croire que je ne formais une telle liaison qu'à bon titre, et ne s'y serait pas prêtée si, par ce que je lui laissai entrevoir, elle n'avait eu tout lieu d'en juger favorablement.

Le chevalier de Menil avait vu aussi bien que moi que Maisonrouge m'aimait avec passion. Nous sentions combien il était important de lui cacher notre correspondance, qu'il ne gouvernait plus. Les lettres plus intéressantes que nous nous écrivions nous avaient dégoûtés de celles qui passaient par ses mains. Il remarqua notre négligence à cet égard, et m'en fit des reproches. J'en écrivis encore quelques-unes pour écarter ses soupçons, et colorer la cessation apparente de nos écritures.

Ce genre de lettres, devenu insoutenable, tomba tout à fait. Nous nous écrivions, et nous attrapions des moments de conversation. J'en rapporterai une que je n'ai pu oublier, dans laquelle, témoignant à M. de Menil mille craintes, mille inquiétudes de m'être livrée à mes sentiments sur des apparences peut-être incertaines, il m'offrit d'appuyer, d'un engagement par écrit, les assurances qu'il m'avait données de ses intentions. « Hélas! lui dis je, à quoi cela serait-il bon ? Si vous conservez votre attachement pour moi, vous suivrez les résolutions qu'il vous a fait prendre; si vous veniez à le perdre, voudrais-je opposer vos paroles à vos sentiments, et vivre avec vous sans que vous fussiez de plein gré avec moi ? »

Je croyais, en parlant de la sorte, supposer l'impossible. La convenance entre nous me semblait si parfaite, qu'elle me rappela l'idée de ces âmes créées doubles qui se cherchent toujours, se retrouvent rarement, et dont l'heureuse rencontre fait la suprême félicité. Je lui fis part de cette pensée, qu'il adopta comme le véritable caractère de notre liaison. Je faisais alors l'essai d'un bonheur qui m'était inconnu. J'avais auparavant aimé sans être

aimée, ou l'on m'avait aimée sans me plaire. Je n'avais pas encore éprouvé le charme d'un attachement réciproque, qui me paraissait devoir être inaltérable. Le caractère du chevalier de Menil, sa réputation, sa conduite mesurée, son âge déjà assez éloigné de celui où l'on s'engage sans savoir ce qu'on veut ni ce qu'on fait, me répondaient de sa constance et de la fidélité de ses paroles. Je n'avais d'inquiétudes que celles qui naissaient sous nos pas, dans un terrain si propre à les produire, et à leur donner un continuel accroissement. Nous en avions de cette espèce à chaque instant; le moindre bruit nous menaçait d'événements redoutables; l'air un peu plus sombre d'un maître jaloux (car il le devenait sans savoir combien il le devait être) nous présageait tout ce qu'il y a de plus funeste.

L'arrangement que nous avions pris de nous voir avait persisté jusqu'à ce qu'on transférât le duc de Richelieu d'une tour, où d'abord on l'avait mis, dans un appartement au-dessus de celui du chevalier de Menil. La proximité d'un homme si alerte obligea de prendre de plus grandes précautions. Le lieutenant de roi crut devoir mieux serrer les clefs qu'il avait coutume de laisser à ma porte, devant laquelle les habitants du quartier passaient pour aller à leur promenade. Quoiqu'ils fussent toujours bien accompagnés, on ne voulait pas laisser sous leurs yeux cet objet de scandale.

Le lecteur (si jamais il y a lecteur de ce mauvais manuscrit) aimerait mieux savoir pourquoi le duc de Richelieu fut mis à la Bastille, et le détail de son affaire, que les minuties qui me regardent; mais je n'en fus pas assez instruite pour en rendre compte. Je sais seulement que, comme nous et sans notre participation, il avait pris des liaisons avec l'Espagne; et que, malgré les traitements les plus durs, les interrogatoires longs et fréquents qu'il subit, et toutes les adresses qu'on employa pour le surprendre, jusqu'à des lettres contrefaites de la part d'une princesse qui s'intéressait à lui, on ne put se rendre maître de son secret; et qu'enfin, par des intrigues de cour où l'amour eut beaucoup de part, il obtint son élargissement, et, en attendant, de grands adoucissements à sa captivité.

Ce logement plus commode qui lui fut donné, et la liberté d'en

sortir pour se promener, amenèrent la réforme qui nous désola. Elle s'observait lorsque les ministres devaient paraître, mais ce n'était qu'un jour en passant; et ce jour même nous était bien difficile à passer. Il n'y a point d'habitude qui se contracte si aisément que celle de voir quelqu'un qu'on aime, ni rien qui devienne si nécessaire, pour peu qu'on en ait l'habitude. Je commençai donc à éprouver les traverses qui suivent les passions, et en rendent l'exercice si pénible. J'en avais déjà eu quelqu'une par les fantaisies de Menil, qui, contre toute raison, se fâchait de temps en temps des complaisances que je ne pouvais me dispenser d'avoir pour notre lieutenant. J'en retranchais pourtant tout ce qui m'était possible. Je lui avais révoqué la permission de venir chez moi le soir après son souper, sous prétexte que je voulais dormir de meilleure heure. Il ne résistait à rien de ce que je voulais; encore fallait-il de mon côté céder quelquefois à ce qu'il souhaitait.

Un jour qu'il m'avait apporté sa chasse et soupait avec moi, Menil, qui avait le secret d'ouvrir sa porte, vint écouter à la mienne. Il prétendit que j'avais été fort gaie, et que j'avais parlé de lui avec une légèreté offensante. Mais ce qui lui déplut encore davantage, c'est qu'en sortant de table, comme il faisait extrêmement chaud, nous nous mîmes à la fenêtre Le lieutenant me proposa de chanter. Je commençai une scène de l'opéra d'*Iphigénie*. Le duc de Richelieu, aussi à sa fenêtre, chanta ce qu'Oreste répond dans cette scène, convenable à notre situation. Maisonrouge, qui pensa que cela m'amusait, et qui peut-être voulait faire diversion, nous laissa achever toute la scène. Elle ne divertit nullement le chevalier de Menil. Le lendemain, il me fit des questions dans ses lettres sur la conversation du souper, que je ne savais pas qu'il eût écoutée. Je ne me souvenais plus qu'il y eût été fait mention de lui, et je ne lui en dis rien. Cela lui parut un mystère dont il fut si outrément fâché, qu'il voulait que je me brouillasse avec Maisonrouge. Cependant je lui fis si bien comprendre les grands inconvénients qui en naîtraient, qu'il s'apaisa.

Nous ne fûmes pas longtemps sans trouver moyen de nous rapprocher. La réforme se relâcha, comme elle se relâche tou-

jours. Nous reprîmes à peu près notre train de vie ordinaire. Cette petite absence, adoucie par de fréquentes lettres, ne servit qu'à donner plus de prix à la satisfaction de nous revoir. Nous en jouîmes quelques jours assez paisiblement. L'humeur sombre du lieutenant nous persuada qu'il s'en doutait, et fermait les yeux. Cette opinion nous rendit moins circonspects. Après avoir été imprudents, nous devînmes téméraires. Nous prolongions nos entretiens, et nous fûmes plusieurs fois en danger d'être surpris. Enfin un soir Menil voulant se retirer crainte d'accident, je le retins indiscrètement. Un moment après, et plus tôt qu'à l'ordinaire, les porte-clefs, qui avaient depuis quelque temps des soupçons contre nous, vinrent donner le dernier tour de main à nos portes, et emportèrent nos clefs, avec toutes les autres, chez le lieutenant de roi.

Je ne saurais représenter le saisissement où je fus quand j'entendis qu'on nous enfermait. Quel parti prendre dans une conjoncture si fâcheuse? Tout ce que je voyais nettement, c'est qu'il ne fallait pas que le chevalier de Menil demeurât enfermé dans ma chambre. Qu'il eût été chez moi dans la journée, ce n'était que l'infraction d'une loi ou coutume locale; mais qu'il y passât la nuit, c'était un scandale par tout pays. Et comment l'en faire sortir? Les portes étaient barricadées de façon à ne pouvoir rien tenter de ce côté-là. Les fenêtres n'étaient pas plus accessibles. Il ne me restait d'autres ressources qu'en la miséricorde du pauvre Maisonrouge, grièvement offensé dans l'occasion présente. Enfin je m'armai de tout le courage que requérait une nécessité si pressante; et j'attendis à ma fenêtre son retour de chez le gouverneur, où il soupait.

Aussitôt qu'il entra dans la cour, je l'appelai, et lui dis que je le priais de venir me donner le bon soir. Il courut chez lui rechercher ma clef, et vint chez moi transporté de joie de cette faveur inaccoutumée. Je m'avançai vers lui; son rival, un peu à l'écart, ne s'offrit pas d'abord à sa vue. Je lui dis, avec l'air du monde le plus embarrassé : « Vous avez appris à mon voisin le chemin de mon appartement; il l'a pris indiscrètement sans vous. On est venu nous enfermer; vous ne voudriez pas le laisser ici; délivrez-m'en, je vous conjure. » Au

premier mot que je proférai, il aperçut le chevalier de Menil, et changea de visage; l'air gai qu'il avait en entrant prit tout à coup la teinte la plus sombre, et il nous dit d'un ton fort sec que c'était le jeter dans un grand embarras; qu'il ne pouvait aller chercher les clefs de la chambre de M. de Menil, redescendre et l'ouvrir, sans que ses gens et ceux de la maison ne s'en aperçussent et ne formassent des soupçons aussi désavantageux pour lui que pour moi. Je convins qu'il avait raison de se plaindre de notre imprudence; j'avouai mon tort, je promis de n'y plus retomber; j'implorai son amitié, comme mon unique ressource. Il me quitta sans rien dire de plus, fut chercher les clefs, vint reprendre Menil plus déconcerté qu'aucun de nous, le renferma chez lui, et ne rentra point chez moi. Cette expédition faite, je me trouvai fort soulagée, quoiqu'il me restât de grands sujets de peine. La juste indignation d'un homme à qui j'avais tant d'obligations, que j'exposais, pour suivre mes fantaisies, au reproche de trahir son ministère par de honteuses complaisances; mes supercheries envers quelqu'un qui s'était livré à moi sans réserve :

Improbe amor, quid non mortalia pectora cogis?

enfin ce cruel tyran gémissait lui-même au fond de mon cœur, de ma séparation d'avec l'objet qu'il m'avait rendu si cher.

Je ne pouvais douter que le lieutenant, intéressé à ma garde par l'honneur et par la jalousie, n'y veillât d'assez près pour rendre inutile tout ce que nous aurions pu tenter. Ce mauvais succès m'avait entièrement dégoûtée des pas hasardeux; je me bornai au commerce de lettres, qui était facile et devint plus fréquent. Maisonrouge me vit comme à l'ordinaire, et ne me parla point de ce qui s'était passé. Il me trouva triste, et ne m'en demanda pas la cause, qu'il ne savait que trop. J'avais quelquefois l'injustice de le haïr, et peut-être s'en apercevait-il, sans que cela changeât rien à sa conduite, remplie de soins pour mon service et de prévenances pour tout ce que je pouvais souhaiter. Il me procura des nouvelles de madame de Grieu et des autres personnes qui m'étaient chères, et me donnait toutes les petites libertés compatibles avec son devoir et les bienséances. Dans les moments où la raison me revenait, elle me ramenait à lui, toujours ac-

compagnée du sentiment de reconnaissance que je lui devais.

Cependant Menil, qui ne mettait pas au jeu tant que moi, cherchait sans relâche les moyens de renouer la partie. Il gagna par argent, par promesses, je ne sais comment, un des porte-clefs; ce sont les gens qui servent les prisonniers, leur portent à manger, et toutes les choses dont ils ont besoin; les clefs des chambres sont entre leurs mains le long du jour. Celui-ci donc, en sortant de la mienne, ne fit que semblant de la fermer, et Menil y entra pendant que le lieutenant dînait chez le gouverneur. Je fus effrayée de le voir, je voulus le renvoyer; il me rassura, me dit que les moyens qu'il avait pris étaient sans aucun risque; je le crus, parce que j'avais fort envie de le croire. La joie de le revoir fit disparaître les sages réflexions qui m'interdisaient des entrevues si périlleuses. Celle-ci fut des plus courtes, et nous ne les réitérâmes qu'avec de grandes précautions. Je ne voulus plus m'exposer à l'heure du soir qui m'avait été si fatale, et nous conduisîmes notre folie (car c'en était une grande de nous revoir) aussi raisonnablement qu'il était possible. Mais si nous nous voyions peu, nous nous écrivions sans cesse: le grand loisir dont nous jouissions ne pouvait être rempli d'une occupation plus intéressante.

Les premières lettres que nous nous écrivîmes dans ce nouveau genre de commerce ne m'ont point été rendues. Le chevalier de Menil, plus timide alors, les brûla. Plus aguerri par la suite, ou plus soigneux de les conserver, il omit cet acte de prudence, et me rendit ce qui lui en était resté quand j'eus lieu de les lui redemander. Je dirai en son temps ce qui les sauva du feu, où elles étaient justement destinées, et me les fit garder.

Les petits faits qu'elles contiennent font le tissu de cette aventure. Elles sont les actes originaux qui en attestent la vérité, et les sources où j'ai retrouvé une partie des choses qui m'étaient échappées. Elles tiendront lieu de nos conversations, toujours troublées par la crainte, abrégées par la prudence, plus courtes et moins suivies que nos entretiens par écrit, et presque entièrement effacées de mon souvenir.

Notre désœuvrement produisit une multitude innombrable de ces lettres. La passion à laquelle j'avais cru pouvoir me livrer,

sans offenser nullement ni la raison ni la vertu, s'y trouve exprimée sans aucune réserve. Je parlais à quelqu'un à qui je me regardais comme déjà unie par les plus sacrés liens; n'attendant, pour rendre cet engagement indissoluble et authentique, que la fin de notre captivité.

Je faisais dans ces commencements de notre liaison l'essai d'un bonheur parfait, sans y prévoir la moindre atteinte, lorsqu'un jour que nous nous croyions plus en sûreté que jamais, parce que le lieutenant de roi était allé dîner à Vincennes chez le marquis du Châtelet, son ami et son ancien colonel, M. Leblanc vint à la Bastille dire au gouverneur qu'il avait besoin de quelque éclaircissement sur une déclaration qu'on avait fait faire au chevalier de Menil, et qu'il fallait dans ce moment lui en parler. Le gouverneur, qui était à table, quitta son dîner, et courut si rapidement, que Menil, qui était chez moi quand nous nous aperçûmes qu'il allait chez lui, n'eut pas le loisir d'y rentrer. Le gouverneur ne le trouva point; mais Menil le suivit d'assez près pour essuyer tout le feu de sa colère, dont les éclats rejaillirent sur moi. Après cette première décharge, qui fut violente, il exécuta la commission du ministre, et lui porta la réponse sans lui rien dire de l'accident survenu, dont on se serait pris à son défaut de vigilance. Mais aussitôt que M. Leblanc fut parti, il fit transférer le chevalier de Menil dans une tour, et le logea dans une espèce de cachot fort éloigné de mon appartement.

La rigueur de ce traitement, et le mauvais air d'un déménagement si précipité, m'accablèrent d'affliction. Je me livrai, contre mon ordinaire, aux larmes et au désespoir. Jamais sentiment si douloureux n'avait pénétré dans mon âme : je la sentais comme séparée d'elle-même, sans espoir de réunion.

Je supposais M. de Menil aussi affligé que moi. Sa peine ne doublait pas seulement la mienne, elle la rendait sans mesure. Les incommodités corporelles qu'il allait éprouver dans cette affreuse demeure, jointes aux tourments de son âme, me faisaient craindre pour sa santé, et même pour sa vie; car l'esprit hors de lui-même ne s'arrête sur rien. L'incertitude de toutes ces choses, dont je ne pourrais vraisemblablement m'éclaircir, mettait le comble à tant de maux.

Maisonrouge, absent ce jour-là, me laissait sans aucune consolation. Malgré tous mes torts à son égard, j'attendais encore tout de lui; et je ne me trompai qu'en ce qu'il surpassa de beaucoup ce que j'en espérais. Il vint chez moi le soir, dès qu'il fut de retour. Le gouverneur l'avait déjà informé de ce qui s'était passé. Le tendre intérêt qu'il prit à l'état où j'étais ne laissa naître dans son cœur ni dépit ni ressentiment de mes offenses; ou il le surmonta si bien, que je n'en vis aucun indice. Il s'affligea avec moi du malheur qui m'était arrivé, et m'assura qu'il se prêterait de tout son cœur à tout ce qui pourrait servir à ma consolation.

Sensiblement touchée de trouver de si favorables dispositions en quelqu'un de qui je les avais si peu méritées, je ne lui dissimulai pas mes sentiments; je crus les pouvoir répandre dans le sein d'un si parfait ami. Il me sembla que, quelque amertume qu'il y pût trouver, elle serait adoucie par les témoignages de mon estime et de ma confiance, et que, loin de lui faire une blessure nouvelle en lui avouant ce qu'il n'ignorait pas, c'était apporter à celles qu'il avait reçues le seul remède qui fût en mes mains. Je me déterminai donc à un franc aveu. Je dis à M. de Maisonrouge que je devais au soin qu'il avait pris de me fournir des distractions dans mes malheurs ma connaissance avec le chevalier de Menil; que j'avais cru, comme lui, n'en faire qu'un simple amusement; que l'habitude et le défaut d'occupation m'avaient peu à peu attachée à ce qui n'avait fait d'abord que me divertir; qu'on m'avait montré des sentiments dont je m'étais laissé toucher; et qu'enfin j'en avais pris qui m'avaient conduite dans tous les écarts qu'il m'avait vu faire; que je le priais de me les pardonner. Je me tus. Il demeura quelque temps comme abîmé dans la confusion de ses propres sentiments. L'attendrissement que lui causaient les marques de ma confiance et de mon repentir paraissait sur son visage; enfin, faisant effort pour s'expliquer : « Ma chère amie, me dit-il (c'est ainsi qu'il m'appelait), vous savez que je suis tout à vous. Je vais vous en donner des preuves indubitables; mais il faut que vous me disiez quels sont vos engagements avec M. de Menil. S'il a dessein de rendre votre sort plus heureux, puisque le mien n'est pas digne de vous être offert, je me prêterai sans réserve à tout ce qui pourra contribuer à votre bonheur, et même à votre

simple satisfaction. Si le chevalier de Menil n'a d'autre vue que de vous plaire, il ne serait digne ni de vous ni de moi que vous entretinssiez, par mon ministère, aucun commerce avec lui; et, pour l'amour de vous-même, il ne faudrait songer qu'à vous en détacher. Dès que le chevalier de Menil, lui dis-je, a voulu quitter le ton de plaisanterie par où nous avions commencé, j'ai refusé de l'entendre, et m'y suis obstinée jusqu'à ce qu'il m'ait fait voir l'intention qu'il avait d'unir sa fortune à la mienne. Je lui en ai présenté tous les inconvénients; et ce n'a été qu'après m'être convaincue qu'il en avait véritablement formé le dessein, que j'ai consenti de lier ce commerce avec lui. Toute autre marque de son attachement ne m'eût jamais résolue à démentir la conduite que j'ai toujours tenue. Il est vrai que je n'ai pas cru m'en écarter en répondant à des sentiments qui s'accordent avec la vertu, et qui ne pouvaient me permettre de l'oublier. Mais pourquoi me cacher, reprit Maisonrouge, à moi qu'on nomme votre tuteur (des gens de mes amis lui donnaient ce nom), à moi qui désire votre bien si passionnément, des vues qui s'y rapportaient? Doutiez-vous que je ne les favorisasse de tout mon pouvoir? Ne m'imputez pas, lui dis je, ce mystère qui m'a tant coûté. On l'a exigé si absolument de moi, qu'à peine oserais-je encore vous le révéler, si ce que je dois à votre amitié et à mon honneur, dans la conjoncture présente, ne m'y obligeait indispensablement. Le chevalier de Menil n'a pas dû croire, reprit Maisonrouge, que je blâmerais ses desseins, ni craindre que je pusse les traverser. Mais n'en parlons plus; voyons ce que j'ai à faire pour vous tirer de la peine où vous êtes.

« Je suis outrée, lui dis-je, contre votre gouverneur, de l'éclat qu'il a fait. Les prisonniers sont tout yeux, tout oreilles; ils ont beau être renfermés, ils découvrent tout ce qui se passe; ils se croient intéressés au moindre mouvement qu'ils aperçoivent, et le suivent jusqu'au bout. Ne doutez donc pas que la translation précipitée du chevalier de Menil ne soit sue ici de tout le monde, et mal interprétée sur mon compte. Faites sentir, je vous prie, au gouverneur combien j'ai sujet de me plaindre qu'il m'ait affublée d'une histoire qui, n'étant pas approfondie, peut me faire beaucoup de tort. Dites-lui que je souhaite de lui parler moi-même,

et engagez-le à me venir voir. J'y vais sur-le-champ, me dit Maisonrouge ; je verrai aussi le chevalier de Menil, et je vous rendrai bon compte de ce qui le regarde. Ne vous affligez point, et comptez absolument sur moi. »

Il me quitta, et je retombai dans l'accablement dont la nécessité de lui parler m'avait fait sortir.

Tous les maux que je sentais, tous ceux que je craignais me serraient de si près, que je ne pouvais respirer. La pauvre Rondel faisait ce qu'elle pouvait pour me consoler par de sages discours et par de vaines espérances ; mais je n'entendais rien que le bruit confus des passions dont j'étais agitée. Je passai une nuit cruelle. L'horreur des ténèbres semble donner une nouvelle force aux objets qui nous tourmentent. Dès que le jour se fit entrevoir, je me donnai le soulagement (si c'en était un) d'écrire une lettre à Menil, que je ne pouvais lui faire tenir. Je lui en écrivis encore une autre dans ce triste état. Il ne les eut toutes deux que longtemps après.

Je ne revis le lieutenant que le lendemain. Il m'apprit que le chevalier de Menil, aigri de l'indigne traitement qu'il avait reçu, s'en était expliqué très-vivement avec le gouverneur, et l'avait extrêmement irrité contre lui. Maisonrouge me dit cette fâcheuse nouvelle avec tout l'adoucissement qu'il y put mettre.

Je sentis les peines que cela préparait à Menil. Le lieutenant me conta que M. Leblanc, dans le moment de notre catastrophe, avait apporté une permission de mettre le chevalier de Menil en société avec le duc de Richelieu (de qui l'on voulait desserrer les liens), et de les faire dîner l'un et l'autre chez le gouverneur, alternativement avec la bande des marquis de Pompadour et de Boisdavis, qui avait son jour pour y aller ; que le gouverneur, sans s'en expliquer avec le ministre, avait résolu de ne point donner cette liberté à M. de Menil. Je fus extrêmement fâchée de le voir privé d'un adoucissement à sa captivité, si propre à dissiper sa tristesse présente. Je conjurai le lieutenant de mettre tout en œuvre pour le raccommoder avec le gouverneur, afin qu'au moins il pût jouir des faveurs du ministre, et ne pas essuyer de nouveaux dégoûts. Il me promit d'y travailler de tout son pouvoir, et le fit enfin avec succès. Il m'instruisit des chagrins

de M. de Menil, de l'état de sa santé, de tout ce qui le concernait, avec toute l'exactitude que je pouvais désirer; m'apprit ce qu'il avait dit au gouverneur sur mon compte; me dit que je le verrais, et que je ferais bien de lui marquer mon juste ressentiment, sans oublier les ménagements nécessaires avec gens de qui l'on dépend.

Il vint en effet; je lui dis qu'après tant de marques de considération que j'avais reçues de sa part, je n'avais pas dû m'attendre que, sans égard au préjudice qu'il portait à ma réputation, il eût manifesté avec tant d'éclat une irrégularité de conduite de ma part, qui n'était telle que par rapport au lieu que j'habitais; que depuis que je vivais dans le monde j'avais reçu indifféremment les gens qui me venaient voir, hommes ou femmes, sans donner ombre de scandale; que depuis que j'étais chez lui, ma femme de chambre, renfermée avec moi, assurait la bienséance des visites que j'avais pu recevoir; que la chose de soi étant innocente, je n'avais pas mérité qu'elle prît, par le bruit qu'on en avait fait, une tournure équivoque. J'eus beau lui vouloir faire comprendre qu'une faute, en tant que prisonnière, n'en était point une selon les lois et les usages ordinaires de la société, il ne connaissait de règles que celles de la geôle, et ne voulut jamais admettre cette distinction : il me soutint toujours qu'après une licence si criminelle, je devais lui savoir gré de ne m'avoir pas traitée plus sévèrement. J'entendis qu'il voulait dire qu'il aurait dû me mettre au cachot. C'est une menace si ordinaire en ce lieu-là, qu'on la fait à un chien qui aboie. Après de semblables propos, nous nous séparâmes médiocrement satisfaits l'un de l'autre, et nous vécûmes assez froidement ensemble. Il m'avait rendu beaucoup de soins dans les commencements; mais le bruit ayant couru, même au Palais-Royal, qu'il voulait épouser mademoiselle de Montauban, à quoi il ne songeait pas, il s'éloigna de ses captives; et depuis que j'avais reconnu que c'était un ours qu'on ne pouvait apprivoiser, je l'avais fort négligé.

Le lieutenant de roi redoublait ses attentions à me plaire. Non content de tout ce qu'il avait déjà fait, cherchant à me donner une nouvelle consolation, il me fit écrire une lettre par le chevalier de Menil, et me l'apporta. Je fus surprise d'une action

si singulière de la part d'un homme passionné et jaloux. « Je me serais contentée, lui dis-je, de savoir des nouvelles de M. de Menil par le compte que vous m'en rendez; il n'était pas nécessaire d'aller au delà. Non, dit-il, vous serez plus rassurée par ces témoignages de sa propre main, que par ce que vous ne tiendriez que de moi : faites-lui réponse, je la lui rendrai; et je vous promets de vous procurer cette satisfaction tant que votre séparation durera. » Il me dit ensuite qu'il travaillait au raccommodement du chevalier de Menil avec le gouverneur; que cela était en bon train, et qu'il espérait que bientôt il jouirait de la société qu'on lui avait destinée.

Toutes ces choses me mirent de la douceur dans l'âme. J'avais senti beaucoup de joie de revoir l'écriture de Menil, dont j'étais privée depuis plusieurs jours. Je n'en eus pas moins de lui écrire une lettre qui pût aller jusqu'à lui. J'en avais écrit quelques autres pour amuser ma douleur, qui m'étaient restées entre les mains. Celle-ci, d'un style plus contraint, devait avoir un plus heureux sort. Je n'y pouvais dire ce que je pensais, mais c'était toujours lui parler.

Notre généreux ami revint la chercher. Je la lui donnai tout ouverte, comme était celle qu'il m'avait rendue. Cet effort de sa complaisance devait être ménagé de ma part avec discrétion. Aussi j'attendis toujours de son propre mouvement un service qui lui coûtait si cher. Il m'a avoué depuis que chaque fois qu'il prenait ou rendait nos lettres il s'enfonçait un poignard dans le cœur. Il n'en fut pas moins exact à suivre l'ordre qu'il avait établi pour notre commerce. Il m'apportait une lettre, m'en demandait la réponse le lendemain, et le jour suivant il m'en rapportait une autre.

Cependant M. de Menil, réconcilié avec le gouverneur, fut en possession des prérogatives qui lui avaient été accordées par la cour. Il allait dîner au gouvernement avec le duc de Richelieu de deux jours l'un, et passait une partie de la journée dans l'appartement de cet agréable camarade. Il n'y pouvait aller sans passer devant ma porte. Cette facilité de me donner de ses nouvelles, plus intimes que celles qui passaient par une main étrangère, le tenta. Il lâcha un billet, auquel il me pria avec instance

de répondre par la même voie. J'y sentis une grande répugnance, moins encore par l'aversion que j'avais prise des tentatives hasardeuses, que par le caractère de trahison que portait envers un si digne ami ce commerce furtif. Je cédai toutefois, entraînée par cette avilissante passion qui dégrade en nous toutes les vertus, et qui devrait nous être odieuse autant qu'elle nous rend méprisables.

Il est vrai que d'abord j'usai rarement de ces nouveaux moyens qui m'étaient offerts; puis je m'y accoutumai par la suite. Il m'arriva quelquefois de rencontrer Menil lorsqu'il allait ou revenait de chez le duc de Richelieu; cela faisait un événement dans ma vie. Le pauvre Maisonrouge nous ménagea quelques-unes de ces rencontres qui, quoique brièves, nous paraissaient d'un grand prix. Je ne jouis pas longtemps de cet avantage; une réparation qu'il fallut faire dans mon appartement m'obligea de le quitter. On m'en offrit un qui m'aurait conservé les mêmes facilités : la crainte d'en abuser, plus encore que l'appréhension d'un bruit incompatible avec le sommeil, me le fit refuser. On me prêta le logement du capitaine de la compagnie de nos gardes, où je ne pouvais plus avoir de relation avec le chevalier de Ménil.

Tous nos consorts jouissaient depuis quelque temps d'une espèce de liberté, formant des sociétés séparées les unes des autres, dans lesquelles ils vivaient. On me conseilla de demander la même faveur; je ne le voulus point. Il me semblait que le meilleur rôle que j'eusse à jouer, c'était celui d'une entière inaction. Je pouvais tout au plus me résoudre à recevoir des grâces de la main qui me tenait aux fers; mais je trouvais de la bassesse à les requérir, et de la honte à paraître assez ennuyée de moi pour chercher une compagnie indifférente, que je prévoyais qui me serait en effet plus à charge qu'agréable. Tout ce que je pus faire pour déférer en quelque sorte aux avis qu'on me donnait, fut d'écrire à M. Leblanc la lettre que voici :

LETTRE.

« MONSEIGNEUR,

« Ce n'est ni l'impatience ni l'ennui qui me forcent à vous im-
« portuner; ce qui m'y détermine est la juste appréhension qu'une

« personne aussi obscure que moi ne soit totalement publiée : cette « crainte est d'autant mieux fondée, qu'il est peu vraisemblable « que les motifs de ma détention en rappellent le souvenir. Je « me flatte qu'ils sont aussi peu remarquables que ma personne ; « et, dans cette opinion, j'ai trouvé quelque espèce de nécessité « de vous remettre en mémoire que j'ai été amenée à la Bastille « à la fin de l'année 1718, et que j'y suis encore. Quand je sau- « rai, monseigneur, que vous vous en souvenez, je me repose- « rai du reste sur votre équité et sur votre humeur bienfaisante ; « contente, en quelque état que je sois, d'obéir aux lois qu'on « m'impose, et de révérer le pouvoir souverain par une soumis- « sion volontaire à ses ordres.

« J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monseigneur, « votre très-humble et très-obéissante servante.

« Ce 16 août 1719. »

Cette lettre ne produisit aucun effet, c'était mon intention ; mais les persécutions de la marquise de Pompadour auprès des ministres pour augmenter la compagnie de son mari obtinrent que j'y serais admise. J'allais donc, avec lui et le marquis de Boisdavis, dîner chez le gouverneur le jour marqué pour nous. Ils trouvèrent bon que ma compagne mangeât avec eux, pour que je ne fusse pas seule de femme dans une société d'hommes. On me proposa de tenir la table le jour que l'autre troupe de captifs allait au gouvernement. J'aimai mieux, pour éviter l'éternelle résidence que nos gens désœuvrés auraient faite chez moi, établir nos repas ce jour-là chez M. de Pompadour. Le duc de Richelieu avait alors obtenu sa liberté par le sacrifice d'une belle victime qui, à ce qu'on prétendait, s'était volontairement immolée à ce prix.

On avait, depuis son départ, associé le chevalier de Menil avec le marquis de Saint-Geniès et Davisard, un des ministres de notre cour. Celui-ci me fit dire qu'il désirait passionnément d'avoir un moment d'entretien avec moi. Je ne doutai point qu'il n'eût des choses très-importantes à me communiquer, dont la connaissance pourrait régler la suite de mes démarches.

Cependant je ne voulus pas tenter la complaisance du lieute-

nant de roi dans une occasion qui compromettait son devoir, que je respectais en ce qui était essentiel autant qu'il le faisait lui-même. Je cherchai des voies de supercheries, toujours permises aux gens privés des droits naturels de la société.

Le marquis de Saint-Geniès logeait dans la même tour que le marquis de Pompadour. Je pensai que Davisard, feignant d'aller chez Saint-Geniès, qu'il lui était permis de voir, monterait à l'étage au-dessus chez M. de Pompadour, où je me trouverais, comme j'avais coutume de faire. Il n'était question que de prendre bien son temps, et de prévenir mes associés, afin qu'ils prêtassent la main à ce rendez-vous. Je communiquai donc à MM. de Pompadour et de Boisdavis l'entrevue que je méditais, et je leur fis fête de tout ce que j'allais apprendre, et des avis utiles à tout le parti que j'en pouvais recueillir. Le marquis de Pompadour, ravi de me servir dans une si importante occasion, dévorait d'avance l'abondante récolte que nous allions faire. Je fis passer ce projet à Davisard. L'exécution en était attendue avec une égale impatience de part et d'autre; mais il fallait prendre un jour où l'un de nos maîtres fût en campagne, et l'autre si occupé, que nous n'en eussions rien à craindre.

Ce jour arriva. Nous posâmes en sentinelle, à toutes les lucarnes de l'escalier, ce que nous avions de domestiques, pour nous avertir à la moindre alarme. Toutes nos mesures si bien prises, nous fîmes avertir Davisard, qui attendait le moment chez Saint-Geniès. Il monta aussitôt chez le marquis de Pompadour qui, dès qu'il le vit paraître, se retira avec M. de Boisdavis dans un coin de la chambre, jugeant que des choses d'une si grande conséquence ne se pouvaient dire devant des témoins. Davisard, après avoir tourné la tête de tous côtés pour voir s'il ne pouvait être entendu, s'avança et me dit : « Mademoiselle Delaunay, neuf mois de célibat, cela est bien dur! Eh! monsieur, lui dis-je, frappée du plus grand étonnement, est-ce donc là ce que vous étiez si pressé de me dire? » Ce début m'ayant effrayée, j'appelai nos discrets confidents, et leur dis qu'ils pouvaient se rapprocher, et prendre part à notre conversation. Ils raisonnèrent sur les choses présentes, desquelles notre petit magistrat n'était pas mieux informé que nous. Voyant le mince

profit qu'il y avait à faire de ce périlleux entretien, je le terminai promptement, honteuse de me l'être ménagé avec tant de soin.

Ce qui m'était arrivé longtemps auparavant aurait dû me déniaiser. J'eus quelque incommodité, pour laquelle on me fit voir M. Herment, médecin de la Bastille. Le lieutenant de roi me le présenta dans le jardin, où nous nous promenions. Quoique je fusse alors sous la plus étroite garde, comme notre lieutenant se relâchait volontiers en ma faveur au moindre prétexte qui l'y autorisait : « Il ne faut point de tiers dans les entretiens qu'on a avec son médecin, dit-il en s'éloignant de nous. » Je continuai mon chemin, et m'éloignai encore plus. M. Herment, voyant qu'on ne pouvait plus nous observer, me dit, en me serrant la main et baissant la voix : « Vous avez des amis, et de bons amis, capables de tout pour vous ; j'en ai vu un qui s'intéresse bien particulièrement à ce qui vous regarde.... Vous a-t-il chargé de quelque chose pour moi? lui dis-je en l'interrompant. Oui, reprit-il ; il connaît ma discrétion, je sais la vôtre. Il m'a dit de vous demander ce qui pourrait vous faire plaisir, ce qui pourrait vous être utile ; si vous n'auriez pas besoin d'un couvre-pied. Et qui est, dis-je, cet ami en peine de savoir si on a ici les pieds chauds? C'est, me répondit-il, M. Bignon, conseiller d'État. Rendez-lui grâce de ma part, repris-je ; et dites-lui, monsieur, que ce qui l'inquiète est assurément le moindre des inconvénients où je suis exposée. »

Je ne prétextai point de maladie pour me procurer des visites d'un homme si circonspect. Il y en avait dans notre château de plus traitables ; mais comme je n'étais nullement tentée d'intriguer au dehors, je ne les recherchai pas.

Le comte de Laval s'aida du chirurgien, qui faisait aussi la fonction d'apothicaire. Il établit, pour avoir occasion de le voir souvent, qu'il lui fallait deux lavements par jour. Le régent, qui entrait dans les derniers détails de ce qui nous concernait, examinant les mémoires de notre pharmacie avec ses ministres, l'abbé Dubois se récria sur cette quantité de lavements. Le duc d'Orléans lui dit : « Abbé, puisqu'ils n'ont que ce divertissement-là, ne le leur ôtons pas. »

Laval en effet n'en avait guère d'autres. On le tenait plus resserré qu'aucun de nous, dans le temps même qu'on accorda du relâchement à tous les autres prisonniers. Il est vrai que, depuis qu'il fut à la Bastille, il se conduisit héroïquement; qu'il soutint de longs et fréquents interrogatoires avec autant de courage que de dextérité dans ses réponses. Mais on avait prétendu, peut-être faussement, qu'il avait usé d'adresse avant que d'être arrêté, qu'il avait employé de fausses confidences pour éviter sa détention. Quoi qu'il en soit, il soutint jusqu'à la fin de sa prison, où il fut retenu longtemps après les autres, la conduite ferme qu'il avait prise en y entrant.

Je continuais toujours le commerce de lettres avec le chevalier de Menil, par le lieutenant de roi. J'en avais quelquefois de plus franches par son valet, que Menil avait gagné. J'étais uniquement occupée de lui; et la compagnie, qui m'obsédait, m'était souvent insupportable, surtout dans des moments de chagrin dont je ne pouvais me rendre maîtresse. J'en eus un très-vif du dessein que le chevalier de Menil me montra de mettre à fonds perdu un remboursement qu'on lui avait fait. Cette vue me parut tout opposée à ce qui faisait l'objet et le soutien de notre liaison. J'en pris des soupçons de sa bonne foi, qui n'avaient eu encore nulle entrée dans mon esprit. Je les lui témoignai vivement dans quelques lettres; et comme il ne voulait pas encore me perdre, il prit le parti de me rassurer en changeant son projet, et me faisant de nouvelles protestations de la droiture et de la fermeté de ses intentions. Je le crus. Eh! que ne croit-on pas quand on a bien envie de croire? Il confirma mon opinion par l'acquisition qu'il fit d'une petite terre, au lieu du fonds perdu auquel il avait d'abord incliné.

Je rentrai dans la pleine confiance, et n'eus plus de tourments que de la durée de notre séparation, dont j'étais encore plus piquée par le facile accès qu'avaient auprès de moi des gens que je voyais d'un œil indifférent. Ils ne me regardaient pas de même; et ce m'était un surcroît d'impatience. Si un jardinier, comme l'a dit un bon auteur, est un homme pour des recluses, une femme, quelle qu'elle puisse être, est une déesse pour des prisonniers. Les nôtres en effet me rendaient une espèce de culte;

mais leurs vœux empressés et leur encens étaient souvent prêts à me suffoquer.

Pendant ce temps-là, Davisard, homme vif et pétulant, mobile de corps et d'esprit, plus incapable de rester en un lieu que de se multiplier pour en occuper plusieurs à la fois, tomba malade assez sérieusement. On le dit, et peut-être l'exagéra-t-on au régent. Il répugnait aux choses violentes, et n'avait pas envie que ses prisonniers lui fissent le tour de mourir en prison. Pour éviter cet accident, on mit Davisard en liberté. « N'est-ce pas un *godan*, dit-il en terme gascon quand il vit la lettre de cachet? Non, dit le gouverneur qui la lui portait; c'est tout de bon. Bas et culotte; vite, vite, dit-il en se jetant hors de son lit. » Son habillement, son décamper, sa guérison, tout fut fait en un moment.

Ce départ donna occasion à madame de Pompadour, attentive à soulager les ennuis de son mari, de demander qu'on augmentât la société de M. de Pompadour des débris de celle de M. Davisard, qui avait pour compagnons le marquis de Saint-Geniès et le chevalier de Menil; et que les deux bandes réunies n'en fissent plus qu'une, qui allât tous les jours manger chez le gouverneur, et vécût ensemble. Elle l'obtint; et lorsque je m'y attendais le moins, je vis entrer sans précaution Menil dans ma chambre. Je fus surprise et effrayée; il me rassura en m'apprenant cet heureux événement, qui me combla de joie, malgré la tristesse où j'étais de la mort de ma sœur, dont les circonstances m'avaient mis beaucoup d'amertume dans le cœur. Il faut avouer, à la honte de la nature, que sa voix ne se fait guère entendre quand quelque passion parle en même temps qu'elle.

MM. de Pompadour et de Boisdavis vinrent un moment après me faire compliment sur l'augmentation de notre compagnie. Le lieutenant de roi était allé dîner ce jour-là à Vincennes : en rentrant il vint chez moi, ne sachant point ce qui avait été accordé au chevalier de Menil. Au moment qu'il le vit dans ma chambre, en si bonne compagnie, avec toutes les apparences du droit d'y être, il demeura comme quelqu'un frappé de la foudre, sans parole et sans mouvement. Je fus touchée de sa peine, et, m'avançant vers lui, je lui racontai que madame de Pompadour avait

obtenu qu'on nous mît tous ensemble. Il avait su qu'elle le demandait, mais il ne croyait pas que cela fût si près d'arriver. Il nous dit, d'un ton assez forcé, que cela était convenable, et qu'il nous en félicitait. Il ne put prononcer une parole de plus, et resta sur un siége où il s'était mis, véritablement comme un homme pétrifié. La gaieté de l'assemblée achevait de le confondre : ne pouvant soutenir une situation si pénible, il nous quitta.

Les relations que j'avais eues jusque-là avec le chevalier de Menil, quelque douloureuses qu'elles fussent à Maisonrouge, étaient adoucies par la satisfaction d'y signaler son attachement pour moi, et de régir lui-même notre commerce. La dépendance qui en résultait, l'entière connaissance de nos démarches, qui fixait ses inquiétudes, étaient des dédommagements perdus par cette réunion. Il n'avait plus rien à attendre que la reconnaissance d'anciens services devenus inutiles.

Il vint le lendemain matin chez moi, dans un temps où j'étais seule, changé et accablé de tristesse. « Ma chère amie, me dit-il, vous voilà heureuse. Je l'ai souhaité, j'en suis content ; mais votre bonheur me coûte cher. Vivez en paix avec quelqu'un qui vous aime et vous plaît. N'exigez pas que j'en sois témoin. Tant que j'ai pu vous être utile, j'ai surmonté mes répugnances par d'incroyables efforts : je le ferais encore si cela vous était bon à quelque chose. Vous n'avez plus besoin de moi : trouvez bon que je ne vienne plus chez vous que lorsque la bienséance, ou quelques services que je pourrais encore vous rendre, m'y obligeront. Pourquoi m'abandonner, mon cher ami, lui dis-je? Croyez-vous qu'il y eût rien qui pût me dédommager de la perte que je ferais en vous perdant? J'aime mieux renoncer à tous autres commerces, s'ils sont incompatibles avec le vôtre. Non, dit il, je ne veux vous priver de rien. Je me suis sacrifié sans réserve à votre bonheur : puisse celui qui le doit faire vous être aussi fidèle et aussi dévoué que moi! » J'insistai fortement, et je gagnai qu'il ne cesserait pas de me voir. Je lui promis de soustraire à ses yeux les objets propres à les blesser. J'eus soin en effet qu'il ne rencontrât pas le chevalier de Menil chez moi, quand il y venait : c'était rarement. Il ne s'y présentait que lorsqu'il avait des nouvelles de dehors à m'apprendre, ou quelque chose à me dire de

la part de mes amis, qui venaient le voir assez souvent. Du reste, je le voyais chaque jour chez le gouverneur, où nous passions tous une partie de la journée.

Nous y allions dîner; et après le dîner je jouais une reprise d'hombre avec MM. de Pompadour et de Boisdavis, et Menil me conseillait. La partie quelquefois se rangeait autrement. Quand elle était finie, nous retournions chez nous. Le chevalier de Menil me suivait d'assez près. La compagnie se rassemblait chez moi avant le souper, que nous retournions faire chez le gouverneur, après lequel chacun s'allait coucher. Le matin je revoyais Menil, et nous ne nous quittions guère.

Je ne désirais plus d'autre liberté que celle dont je jouissais. Il ne me semblait pas qu'il y eût d'autre monde que l'enceinte de nos murs. C'est le seul temps heureux que j'aie passé en ma vie. Aurais je cru que le bonheur m'attendait là, et que partout ailleurs je ne le trouverais jamais?

J'aimais quelqu'un dont je me croyais parfaitement aimée. Je m'abandonnais sans crainte à des sentiments dont l'objet me paraissait raisonnable, et le but assuré. J'eusse plutôt appréhendé la chute du ciel qu'aucun changement dans le cœur du chevalier de Menil. J'étais dans la même assurance de sa conduite, sur laquelle je lui avais prescrit des règles qu'il observait exactement. Je lui dis, les premiers jours que nous commençâmes à vivre sans contrainte, que les frayeurs qui nous avaient poursuivis jusqu'alors toutes les fois que nous avions pu nous voir, nous avaient été une garde assez sûre qui allait nous manquer; que je ne voulais pourtant prendre de sûretés contre lui que lui-même; persuadée que, déterminé à passer sa vie avec moi, il ne voudrait pas me dégrader dans son estime, sans laquelle je ne me résoudrais jamais, à aucune condition, de vivre avec lui. Il m'assura qu'il respecterait ma confiance au point de prévenir, plutôt en s'éloignant de moi, tout ce qui pourrait me déplaire d'une passion assez vive pour être quelquefois inconsidérée.

J'établis ainsi ma sécurité sur un meilleur fondement que n'eût été la présomption. Elle a tant de hauteur et si peu de base, qu'elle est facile à renverser. Menil me tint parole. Il me quittait quelquefois assez brusquement, au travers d'un entretien fort tendre; je ne lui en demandais pas la raison, et me gardais de le retenir.

Ses égards me touchaient bien plus que n'eussent fait les transports les plus passionnés. Je goûtais donc cette douce paix qui constitue le vrai bonheur. Il ne me manquait que l'entière sûreté d'en jouir toujours; ce que je ne révoquais pas en doute.

Les réparations de mon appartement étant finies, j'y retournai, et je songeai à le meubler. Je crus que c'était assez d'avoir passé un hiver dans une grande chambre sans tapisserie : le second approchait. M. de Maisonrouge, encore plus attentif à mes commodités depuis qu'il ne se mêlait plus de mes amusements, demanda aux gens d'affaires de M. le duc du Maine des meubles convenables pour mon logement. Ils en prêtèrent; et je pris grand plaisir à m'arranger dans cet ancien gîte réformé. Je fus singulièrement touchée de trouver un rebord à la nouvelle cheminée qu'on y avait faite, et d'y pouvoir poser un livre ou une tabatière; commodité que je n'avais pas ci-devant. Il faut avoir manqué de tout pour sentir la valeur de chaque chose.

Notre société prit part à mon changement de demeure. On se rassemblait plus facilement chez moi, et si continuellement, que j'en étais si souvent excédée et de si mauvaise humeur, que Menil m'en faisait de sévères réprimandes, sans égard pour la cause, qui méritait beaucoup d'indulgence de sa part.

Il était revenu habiter notre quartier, il y avait déjà longtemps. La facilité de nous voir, la longueur de nos entretiens, nous donnaient lieu d'y mêler des choses indifférentes. Il me montrait, pour me divertir, des lettres assez ridicules qu'il recevait par des voies détournées d'une de ses parentes, qui, de son aveu, était plus folle que ses lettres. Elle demeurait près de chez lui en Anjou. Je faisais peu d'attention à ce qu'il m'en disait, n'imaginant pas que j'eusse jamais rien à démêler avec une telle personne. Quoique, dans l'espèce de liberté où nous étions, la communication au dehors nous fût encore interdite, les nouvelles extorquées par chacun de nous, et rapportées en commun comme la proie des brigands, nous servaient de pâture au fond de notre antre. On rassemblait surtout avec avidité celles qui promettaient notre prochaine délivrance. Je faisais mine, par honneur, de la désirer comme les autres, quoiqu'au fond de mon cœur j'en fusse fort éloignée.

Madame la duchesse du Maine, qui avait été d'abord menée

dans la citadelle de Dijon, quand elle apprit qu'on la conduisait dans le gouvernement de monsieur le Duc, dit, comme Io :

Aux fureurs de Junon Jupiter m'abandonne.

Elle y passa cinq mois, au milieu de toutes les incommodités qu'elle avait ignorées jusqu'alors. Ne pouvant plus les supporter, elle engagea madame la Princesse de lui obtenir, par ses sollicitations, un changement de demeure. Elle se flattait qu'en même temps on la rapprocherait ; mais elle n'eut que le choix d'aller dans la citadelle de Châlons, un peu plus éloignée, ou de rester dans celle où elle était. Il y avait matière à délibérer. Elle avait établi en ce lieu des correspondances utiles, par des personnes qui, à leurs risques et périls, s'étaient entièrement dévouées à elle.

Une princesse ornée de grandes qualités, accablée de grands malheurs, est un objet frappant, capable de remuer les âmes les moins sensibles. Elle pouvait retrouver partout des gens animés du même zèle par les mêmes motifs ; mais, pour se faire connaître, il leur fallait des conjonctures qui ne se rencontrent pas toujours ; et, pour servir, des moyens qui ne sont pas également en toutes mains. Malgré ces considérations, le désir si naturel de changer une situation pénible, même contre une qui ne vaut pas mieux et qui peut être pire, l'envie d'aller quand on est retenu, l'occasion de revoir les gens qui devaient la conduire, déterminèrent madame la duchesse du Maine à accepter Châlons.

Les ordres furent donnés d'y faire un bâtiment pour la loger. La Billarderie, qui avait commandé les troupes dont elle fut accompagnée dans son premier voyage, eut ordre de l'aller trouver avec un détachement des gardes du corps, pour la transférer dans cette nouvelle prison, où il resta quelques jours auprès d'elle. La confiance dont elle l'honora aussitôt qu'elle reconnut la bonté de son caractère, jointe à tout ce qui pouvait l'attacher à elle, l'y dévoua entièrement. Ses sentiments, cachés sous le plus profond respect, lui étaient peut-être inconnus à lui-même ; mais la retenue ne leur donnait que plus d'activité. Elle reçut de lui tous les services qu'un honnête homme chargé de sa garde pouvait lui rendre. Il les accompagnait de toutes les complaisances

propres à déguiser la sévérité de sa commission, dont il n'entama jamais le fond, quoiqu'il en altérât souvent la forme.

Arrivée à Châlons, elle eut le triste spectacle d'y voir édifier sa prison; ce qui lui était déjà arrivé dans la citadelle de Dijon, dont le logement était insoutenable. Celui qu'on y fit construire sous ses yeux se trouva encore plus impraticable, non-seulement par l'humidité des plâtres neufs, mais par sa situation; et elle n'y logea point. Je crois qu'elle n'habita point non plus celui qu'elle vit bâtir à Châlons, où elle ne demeura pas longtemps. Je n'ai su ces choses qu'après son retour et le mien; mais je les place ici pour être à peu près dans leur lieu.

Quoiqu'elle eût soutenu sa captivité avec courage, et que, pour en supporter l'ennui, elle se fût prêtée à tous les amusements que pouvaient fournir des lieux si arides de plaisirs, les incommodités et les inquiétudes qu'elle ne put écarter altérèrent sa santé. Elle disait, à l'occasion de ses tristes divertissements, si différents de ceux auxquels elle était accoutumée : « Que M. le duc d'Orléans juge de mes peines par mes plaisirs. »

Quelque observée qu'elle fût, elle avait trouvé moyen d'établir des correspondances par lesquelles elle était à peu près informée de tout ce qui se passait, et même des bruits qui couraient; et c'était pour l'ordinaire un nouveau tourment. Les nouvelles, dont les prisonniers sont si affamés, leur servent de poison : ils en apprennent une partie, ignorent l'autre, font et défont mille systèmes sur ces connaissances imparfaites; d'où naissent autant de chimères et d'inquiétudes qui les dévorent. Leur état le plus doux, selon l'expérience que j'en ai faite, est celui où rien ne transpire jusqu'à eux.

Le bruit qui courut qu'on voulait mettre M. de Malezieu à la Conciergerie, lui faire son procès, et traiter son affaire à la rigueur, parvint à madame la duchesse du Maine, et lui causa les plus vives alarmes. Il fut dit ensuite qu'il serait confiné aux îles Sainte-Marguerite. On avait pièce en main contre lui, et peu de bonne volonté pour sa personne; ce qui le mettait plus en risque qu'aucun autre : aussi était il dans de perpétuelles inquiétudes; elles lui suggéraient des idées souvent mal digérées. Il me fit prier de rendre témoignage que cette lettre du roi d'Espagne

qu'on avait trouvée dans ses papiers était une traduction de l'original espagnol. Je lui dis que je n'aurais vraisemblablement pas l'occasion d'en parler, et que si je l'avais je ne pourrais me résoudre à dire une chose si aisée à convaincre de faux.

Madame la duchesse du Maine ayant été environ trois mois à Châlons, le duc d'Orléans, sur les représentations qu'on lui fit du mauvais état de la santé de cette princesse, ne voulant pas être accusé de la laisser périr par des traitements trop durs pour une personne comme elle, consentit qu'elle allât passer quelque temps dans une maison de campagne. On lui proposa Savigny en Bourgogne, comme un lieu agréable. Elle fit demander au président de ...., à qui cette maison appartenait, de la lui prêter. Il craignit de déplaire à M. le Duc, gouverneur de la province, et la lui refusa. On en indiqua une autre nommée Sevigny, qui fut prêtée à madame la duchesse du Maine.

M. de la Billarderie était revenu avec son détachement des gardes pour la conduire, et l'y mena. Cependant le président, qui avait d'abord refusé sa maison, ayant su que M. le Duc pensait à cet égard tout autrement qu'il n'avait supposé, revint en faire offre. Madame la duchesse du Maine ne voulait pas l'accepter; mais la Billarderie lui représenta que ce serait prodiguer son ressentiment que d'en avoir contre un tel homme, et qu'elle serait plus commodément à Savigny. Elle y fut, et y passa quelque temps. Enfin, par de nouvelles instances, on obtint de la rapprocher de Paris, et de lui donner pour prison Chanlay, belle et agréable maison qui n'en est qu'à trente lieues. Elle séjourna dans diverses maisons de campagne en y allant, et s'y rendit vers le milieu de l'automne. Madame la Princesse eut la liberté de l'y aller voir, et y passa une quinzaine de jours. Tout occupée de mettre fin à la captivité de la princesse sa fille, elle la conjura de lui avouer sincèrement tout ce qui s'était passé dans son affaire. Madame la duchesse du Maine lui en rendit un compte exact, par lequel elle la convainquit qu'il n'y avait rien eu, dans tout ce qu'elle avait fait, ni contre le roi, ni contre l'État, ni rien même qui pût essentiellement préjudicier au régent.

Madame la Princesse, sur cet exposé, lui conseilla d'en faire l'aveu à ce prince avec la même vérité, comme le plus sûr et

peut-être le seul moyen d'obtenir non-seulement sa liberté, mais celle de toutes les personnes engagées dans la même affaire qui souffraient pour elle. La nécessité de tirer de prison M. le duc du Maine, qui venait d'y être dangereusement malade sans qu'elle l'eût su; le risque de l'y voir périr, tout innocent qu'il était, lui furent principalement représentés par madame la Princesse et par M. de la Billarderie.

Malgré ces puissantes considérations, elle insistait toujours sur les inconvénients d'une telle démarche, et protesta que son intérêt seul ne l'y résoudrait jamais; et que, quelque pressants que fussent les autres motifs qu'on lui présentait, elle ne pouvait faire cette confession qu'elle ne sût si les personnes engagées avec elle s'étaient décelées elles-mêmes : sans quoi elle risquerait leur perte et son propre honneur.

Il fut donc décidé qu'il fallait au préalable éclaircir ce point. On savait que M. de Pompadour et l'abbé Brigaut avaient donné d'amples déclarations. Si M. de Laval et M. de Malezieu avaient persisté à nier, il ne fallait pas songer à un aveu qui ne se pouvait faire sans les commettre, mais présenter une requête au parlement, pour demander la liberté de madame la duchesse du Maine, conformément aux lois du royaume, qui ne permettent pas de retenir personne en prison au delà d'un terme marqué pour produire le sujet de leur détention. Madame la duchesse du Maine dressa un modèle de cette requête, qu'elle laissa entre les mains de madame la Princesse.

Ces résolutions étant prises, madame la Princesse assura madame sa fille que dès qu'elle serait à Paris elle saurait positivement (et cela lui semblait facile) ce qu'avaient fait le comte de Laval et M. de Malezieu; et qu'elle, ou l'abbé de Maulevrier, son homme de confiance, le lui manderait aussitôt. Pour traiter cet article sans risque, madame la duchesse du Maine donna à madame la Princesse des phrases communes, où elle attacha le sens des principaux points dont il fallait l'instruire. L'une de ces phrases voulait dire : Laval a avoué; l'autre : Il n'a rien dit. Il y en avait de même pour M. de Malezieu.

Peu après le départ de madame la Princesse, madame la du-

chesse du Maine reçut une lettre de l'abbé de Maulevrier, qui lui marquait, sous le chiffre dont on était convenu, que M. de Laval et M. de Malezieu n'avaient rien dit. Quelques jours ensuite elle en reçut une autre de cet abbé, qui par le même chiffre disait tout le contraire ; que Laval et Malezieu, après avoir persisté longtemps, avaient enfin tout avoué. Ces témoignages ne parurent pas assez sûrs à madame la duchesse du Maine pour déterminer le parti qu'elle prendrait. La Billarderie, qui était encore avec elle, désirant passionnément la liberté de cette princesse, et persuadé qu'il y pourrait travailler utilement, retourna à Paris, et eut à ce sujet plusieurs entretiens avec M. Leblanc, qui lui fit sentir qu'elle n'y parviendrait jamais que par une déclaration sincère et complète de tout ce qui s'était passé dans cette affaire, tant de sa part que de celle des gens qui avaient agi d'un commun accord avec elle.

Le régent désirait de finir ; mais il voulait que ce fût avec honneur, c'est-à-dire, disculpé d'avoir attaqué et traité à la rigueur des personnes si considérables, sans aucun fondement. Il avait donc résolu de n'accorder la liberté, ni aux chefs ni à leurs adhérents, que par un aveu de leur part qui servît d'apologie à sa conduite. M. Leblanc chargea enfin la Billarderie de porter parole à madame la duchesse du Maine, de la part de ce prince, qu'elle obtiendrait son entière liberté, et celle de toutes les personnes comprises dans son affaire, si elle voulait en donner par écrit un détail exact et sincère qui ne serait vu que de lui.

La Billarderie vint lui rendre compte de sa commission, et lui apporta des lettres de madame la princesse et de l'abbé de Maulevrier, qui marquaient positivement et sans chiffres que le comte de Laval et M. de Malezieu avaient tout déclaré, et qu'on n'ignorait plus rien de cette affaire.

Madame la duchesse du Maine, persuadée par ces témoignages non suspects qu'elle pouvait délivrer tous les gens de son parti sans nuire à aucun, surmonta en leur faveur la répugnance qu'elle avait à donner la déclaration qu'on lui demandait. Elle la fit dans un grand détail, pour donner preuve de sa sincérité. Quand cette pièce fut achevée, elle la mit entre les mains de la Billarderie pour la porter à M. Leblanc, après qu'il l'aurait fait

voir à madame la Princesse, à qui elle écrivit en même temps une lettre, où elle lui marquait les motifs qui l'avaient déterminée à ce que M. le duc d'Orléans avait exigé d'elle. Elle la conjurait de tenir la main à la prompte et fidèle exécution des engagements qu'il avait pris en conséquence, et lui représentait qu'il s'agissait en cela non-seulement de ses intérêts, mais de son honneur qui lui était infiniment plus cher, et qu'elle confiait à ses soins et à sa diligence; ne pouvant éviter le blâme de la démarche qu'elle faisait que par l'entière satisfaction de tous ceux qui y étaient intéressés.

Madame la Princesse lut la lettre et la déclaration avec l'abbé de Maulevrier, qui dit à la Billarderie que la grande attention qu'on y voyait à justifier le cardinal de Polignac et M. de Malezieu pourrait en rendre la vérité douteuse. Il n'y reprit nulle autre chose, ni madame la Princesse non plus. La Billarderie la porta à M. Leblanc pour la remettre au régent. On expédia, pour le retour de madame la duchesse du Maine, la lettre de cachet qui lui fut envoyée. Elle y trouva, contre son attente, son séjour marqué à Sceaux. Cette première infraction aux paroles données lui en fit craindre d'autres.

Nous ne savions rien dans notre prison de tout ce que je viens de rapporter. Un bruit vague de dénoûment s'y faisait seulement entendre. Il avait couru tant de fois, qu'on n'y donnait plus qu'une médiocre créance. Enfin M. Leblanc, qui n'avait paru depuis longtemps, vint les derniers jours de l'année à la Bastille. Il était seul, et vit d'abord la Pruden, cette correspondante du baron de Walef, qu'on avait arrêtée depuis peu de temps. Je fus mandée ensuite pour aller lui parler. Il me dit que je leur aurais épargné bien de la peine si, quand ils m'avaient parlé, M. d'Argenson et lui, j'avais voulu leur rendre compte de tout ce que je savais de l'affaire de madame la duchesse du Maine, dont j'étais parfaitement instruite; qu'elle s'en était expliquée elle-même par une déclaration fort exacte; et que je n'avais plus de raison d'en vouloir garder le secret. Je répondis qu'il ne m'avait pas paru qu'on me crût si bien instruite. En effet, ils ne m'avaient interrogée qu'une fois, et assez légèrement. Au surplus, ajoutai-je, si madame la duchesse du Maine elle-même a parlé, que pourrais-je

dire qui vous instruisît plus parfaitement? Elle sait ce qui la regarde mieux que personne ne le peut savoir. Quand même elle m'aurait dit tout ce que j'ignore, je ne pourrais rien ajouter aux connaissances qu'elle a données. Vous ne pouvez nier du moins, reprit-il, que vous n'ayez rendu à madame la duchesse du Maine des lettres d'Espagne. Je répondis que les lettres que j'avais pu recevoir étaient pour moi; qu'il m'en venait de divers pays auxquelles madame la duchesse du Maine n'avait point de part. Celles-là, dit-il, étaient du baron de Walef, et vous ont été remises par une fille d'Opéra. Je lui dis (et cela était vrai) que je ne savais de quelle profession était la personne qui, en effet, m'avait apporté quelques lettres du baron de Walef, lesquelles étaient pour moi. M. Leblanc reprit : Mais vous savez toute l'affaire; et l'on veut que vous parliez, ou vous resterez toute votre vie à la Bastille. Eh bien, monsieur! lui dis-je, c'est un établissement pour une fille comme moi qui n'a pas de bien. Ce n'est pas, reprit-il, une situation bien agréable. Je ne la choisirais pas non plus, lui dis-je; mais j'y resterai plutôt que d'inventer des fictions pour m'en tirer. Il faut avouer, dit-il, que madame la duchesse du Maine a eu d'étranges confidents. Pour moi, monsieur, repris-je, je vous dirai, sans vous amuser davantage, que si je ne sais rien, je ne puis vous rien dire; et que si l'on m'avait confié quelque chose, je le dirais encore moins. Il ne put s'empêcher de me dire, quoique cela ne fût pas dans son rôle, que madame la duchesse du Maine aurait été heureuse de ne s'être pas confiée à d'autres qu'à moi. Il ajouta tout de suite que ses affaires étaient finies, qu'elle allait revenir. Me voilà donc tranquille? lui dis-je. Et ce qui vous regarde? reprit-il. Cela, lui répondis-je, n'est pas assez important pour m'en inquiéter. D'où vient cette assurance, dit-il? Est-ce qu'on vous a fait votre horoscope? L'horoscope de quelqu'un qui naît dans une si mauvaise fortune que la mienne se fait tout seul, lui répondis-je: on sait qu'on sera malheureux, n'importe de quelle façon. M. Leblanc, voyant que je ne voulais que bavarder, me dit qu'il reviendrait avec M. d'Argenson, et qu'ils m'apporteraient des ordres par écrit de madame la duchesse du Maine de dire tout ce qu'on me demanderait. Je lui dis que je les recevrais

avec beaucoup de respect, mais que je n'en dirais pas davantage. En effet, l'on se charge de tels secrets par dévouement pour ceux qui vous les confient; mais on les garde pour l'amour de soi. M. Leblanc, peu satisfait de mes réponses, me quitta; et depuis il ne voulut plus m'interroger, quelque instance qui lui en fût faite de la part de madame la duchesse du Maine après son retour, disant que cela était inutile; qu'il savait ce que je savais dire.

Quand je fus hors de ce fâcheux entretien, Menil me vint voir. Je le lui racontai. Je pouvais sans indiscrétion lui en dire autant qu'à nos commissaires; et véritablement, quelque confiance que j'eusse en lui, je n'avais pas cru devoir me permettre de lui rien révéler du fond de notre affaire. Dans ce transport de joie qu'il eut de mes réponses à ce dernier interrogatoire, il fut pressé d'oublier la circonspection dans laquelle il vivait avec moi. Je lui chantai ces paroles d'un opéra qu'on jouait alors :

> Non, ne mêlons point dans un jour
> Tant de faiblesse à tant de gloire.

Je me tirai aussi adroitement d'affaire avec lui qu'avec M. Leblanc. Quelques jours après, c'était le 5 de janvier 1720, l'ordre arriva de faire sortir de notre château tous les domestiques de madame la duchesse du Maine, valets de chambre, valets de pied, frotteuses, à la réserve de M. de Malezieu et de moi. Le marquis de Pompadour et le chevalier de Menil eurent en même temps leur lettre de cachet pour sortir de la Bastille, et aller en exil; celui-ci chez lui en Anjou. Il vint à la hâte me dire adieu. Je ne m'attendais point à cette brusque séparation. Je devais encore moins m'attendre à rester presque seule de ma bande en prison, lorsque toute la maison de madame la duchesse du Maine en sortait et qu'elle-même revenait. Mais à peine fis-je attention à ce qui me regardait personnellement dans cette conjoncture, tant j'étais occupée de l'éloignement de Menil. Il me parut médiocrement touché de me quitter. La joie d'abandonner notre triste demeure surmonta visiblement en lui le regret de m'y laisser. Je n'eusse pas été de même si j'en étais sortie la première. Cette différence de nos sentiments, que j'avais quelquefois soupçonnée, mais que je n'avais pas encore si bien vue, me fut un

surcroît d'affliction des plus sensibles. Je n'eus ni le loisir ni la volonté de lui en rien témoigner. Il partit; et je restai dans cette espèce d'immobilité où l'âme, trop pleine de sentiments, demeure sans action.

On m'en tira pour aller dîner au gouvernement avec le marquis de Saint-Geniès, triste compagnon de ma mauvaise fortune. Le gouverneur était allé faire un tour de campagne, ne sachant pas ce qui devait arriver ce jour-là. Nous n'avions que le lieutenant de roi, qui, tout confus de notre aventure et de ce qu'il avait à nous annoncer, n'osait proferer une parole. Jamais repas ne fut plus lugubre que celui-là. Quand il fut fini, comme j'allais monter, selon notre coutume, pour prendre du café dans la chambre du gouverneur, le lieutenant m'arrêta au bas du degré, et me dit : Ne montez pas ; il faut retourner chez vous, et n'en plus sortir. A la bonne heure, lui dis-je. Et, prenant mademoiselle Rondel par le bras, je m'en allai chez moi. Il fit le même compliment à Saint-Geniès, qui, je crois, ne le prit pas en si bonne part. Sa commission faite, il me suivit dans mon appartement. Là il me conta que M. Leblanc, en apportant l'ordre pour l'élargissement des autres, avait donné celui de nous resserrer plus étroitement que jamais; qu'il lui avait demandé de nous laisser au moins dîner ce jour-là comme à l'ordinaire, et de trouver bon qu'il ne nous signifiât ce changement qu'après notre repas. Le pauvre lieutenant était sensiblement affligé de cette disgrâce, que je regardais comme un soulagement ; ravie, puisque je ne voyais plus ce qui m'était agréable, de ne rien voir, et de ne point donner ma tristesse en spectacle, de crainte qu'on n'en pénétrât la cause, et voulant encore moins qu'on l'attribuât à défaut de courage : car il est vrai qu'on a plus de dégoût pour les faiblesses dont on est exempt, que pour celles où l'on se laisse aller. Maisonrouge ne démêlait pas ces divers mouvements de mon âme, et me croyait extrêmement affligée de ce renouvellement de captivité, au moment même où elle devait finir. Il en cherchait la cause, et me demanda ce que j'en pensais. C'est apparemment, lui dis-je, qu'ils m'ont choisie comme ce pauvre âne de la fable, qui n'avait volé de foin que la largeur de sa langue, et qui fut dévoué pour les autres animaux plus

coupables, mais plus forts que lui. Nous raisonnâmes longtemps sur cet événement, sans y voir plus clair.

Le gouverneur vint chez moi le soir, et me témoigna y prendre beaucoup de part. Il en était dans le dernier étonnement, et me dit qu'il n'avait point vu d'exemple de ce qui venait de m'arriver, qu'on eût renfermé un prisonnier après l'avoir laissé jouir de l'espèce de liberté que j'avais eue. Il était encore plus surpris de ne me voir ni consternée ni alarmée d'un malheur si constant. Ma tranquillité lui paraissait digne d'admiration, parce qu'il n'en voyait pas le misérable soutien. C'est ainsi que souvent on nous fait honneur de ce qui, plus approfondi, produirait un effet contraire.

Le lieutenant de roi, me voyant dépourvue de toute compagnie, et dans un état triste à tous égards, reprit son ancienne assiduité auprès de moi. Il me dit, deux jours après la sortie du chevalier de Menil, qu'il avait reçu un billet de lui, rempli de sentiments pour moi. Il voulut me le montrer, et ne put le retrouver. Je le connaissais trop bien pour y soupçonner quelque finesse. Le lendemain j'en reçus un qui m'était directement adressé, dont je fus peu contente.

Je fus quelques jours sans entendre parler du chevalier de Menil. Je les employai à faire mille remarques et mille réflexions affligeantes sur sa conduite. Je me persuadai que le grand air avait dissipé en un moment ses sentiments, que j'avais crus si solides : j'en sentis la plus amère douleur. Enfin le lieutenant me dit qu'il l'était venu voir, et l'avait prié de me rendre une lettre, et de m'engager à y répondre; ce que je fis. J'en reçus encore une avant son départ, à l'insu du lieutenant, par son valet, dans laquelle il me marquait qu'il avait eu un long entretien avec un de ses amis, fort attaché à notre cour; qu'il lui avait confié ses liaisons avec moi et ses desseins, ayant cru utile de le mettre dans nos intérêts, et de le disposer à nous servir auprès de ma princesse. Je fus extrêmement contente de cette démarche, qui me rendait témoignage de la vérité de ses intentions, et de l'empressement qu'il avait de les exécuter. J'étais vivement affligée de n'avoir plus le moyen de recevoir de ses nouvelles, et de lui en donner des miennes. Il partait, et nous ne pou-

vions rien risquer par la poste. Notre incomparable ami vint encore à notre secours. Il sentit la peine et l'inquiétude que me causerait cette privation, et me dit : « Vous ne pouvez écrire au chevalier de Menil, ni lui à vous, dans la situation où vous êtes. Tout serait perdu si votre écriture paraissait à la poste; mais je lui écrirai toutes les semaines. Vous verrez mes lettres et ses réponses, qui vous instruiront réciproquement de ce qui vous regarde l'un et l'autre. » Je sentis tout le mérite de ce dernier service. L'apparence d'une liaison avec quelqu'un qui sortait de dessous sa garde pouvait rendre sa fidélité suspecte; mais rien n'était capable de l'arrêter quand il s'agissait de ma satisfaction.

On avait fait partir les derniers jours de l'année les équipages de madame la duchesse du Maine, pour l'aller chercher à Chanlay; la Billarderie, qui lui portait les ordres de la cour, les devait joindre en chemin et les devancer. M. de Sailly, écuyer de cette princesse, qui les conduisait, prit la poste à moitié chemin, et fût à Joigny, petite ville à deux lieues de Chanlay, pour y attendre le passage de M. de la Billarderie, et se rendre en même temps que lui auprès de madame la duchesse du Maine. Il y demeura deux jours sans vouloir se faire connaître. Les officiers de la bouche du roi en service auprès de la princesse venaient tous les jours en ce lieu-là chercher leurs provisions : voyant un homme qui, par les questions qu'il leur fit, paraissait s'intéresser à elle, ils lui en rendirent compte : elle les chargea de savoir qui c'était; il n'osa refuser de l'en instruire. Dès qu'elle le sut, elle renvoya lui dire de la venir trouver. Quoiqu'il craignît d'outre-passer les ordres qu'il avait d'ailleurs, il lui obéit. Il fit pourtant demander à M. Desangles, lieutenant de roi de la citadelle de Châlons, qui avait suivi madame la duchesse du Maine à Chanlay, et l'y gardait, la permission d'y venir. Il lui manda qu'il le pouvait, mais qu'il serait bien aise de lui parler avant qu'il parût devant la princesse. Il s'adressa donc d'abord à Desangles, qui lui recommanda vaguement de ne rien dire que conformément à la prudence requise dans l'état des choses. Il fut ensuite chez son altesse. Elle fut ravie de voir en lui un signal de son retour, mais cette joie était troublée par le délai de celui de la Billarderie, dont elle ne pouvait pénétrer les raisons.

On lui avait promis qu'en arrivant à Sceaux elle y trouverait le duc du Maine, les princes ses fils et la princesse sa fille. Lorsque la Billarderie était prêt à partir, il apprit par madame la duchesse d'Orléans que M. le duc du Maine avait demandé d'aller à Clagny près Versailles, et non à Sceaux, où il avait réglé que ses enfants n'iraient pas non plus.

La Billarderie, prévoyant que madame la duchesse du Maine serait au désespoir de ce changement, ne voulut l'aller trouver qu'après avoir tout mis en œuvre pour amener M. le duc du Maine à ce qu'elle désirait. Cette négociation retarda son voyage de plusieurs jours. Ne pouvant rien gagner, il partit enfin, bien résolu de lui cacher cette fâcheuse nouvelle, de peur qu'elle ne s'obstinât à rester où elle était, si on ne lui donnait satisfaction sur ce point.

Son inquiétude de ne pas le voir arriver croissait à chaque moment, depuis celui où elle avait compté qu'il serait à Chanlay. Elle faisait mille questions à Sailly pour démêler la cause de ce retardement. Il savait la résolution qu'avait prise M. le duc du Maine de ne point retourner avec elle ; il se garda bien de lui en rien dire ; mais son embarras, lorsqu'elle lui parla de la joie qu'elle aurait de se revoir à Sceaux avec ce prince et avec ses enfants, pensa le trahir. Elle s'en aperçut, et lui en demanda la raison. Il dissipa sa crainte par un tour assez ingénieux. Enfin la Billarderie arriva, et elle fut entièrement rassurée ; car il ne lui dit rien que de conforme à ses désirs, la résolution ayant été prise de ne l'instruire du véritable état des choses que lorsqu'elle serait à Petit-Bourg, où était sa dernière couchée. M. d'Antin, qui devait y être, était chargé de cette commission. Elle partit, et la Billarderie prit toutes sortes de mesures pour empêcher qu'elle n'eût connaissance de cet incident avant le temps marqué, afin que rien ne retardât son retour et ne troublât l'ordre de sa marche. Malgré le soin qu'on prenait, à cette intention, d'empêcher que personne ne lui parlât sur sa route, une concierge, à Fontainebleau, la mit sur la voie et découvrit le mystère, en lui disant que M. le duc du Maine était allé à Clagny. Elle fut saisie d'étonnement et de douleur à cette nouvelle, qu'elle voulut éclaircir sur-le-champ. La Billarderie fut obligé de la lui mettre au net, et s'y résolut d'autant plus volontiers, qu'elle était trop avancée

pour reculer. Quand elle sut que cette résidence de M. le duc du Maine à Clagny était de son propre choix, elle fut encore plus affligée. Cette disposition de la part de ce prince sembla lui présager de nouveaux malheurs. Cependant elle continua son chemin, fut à Petit-Bourg, où madame de Chambonnas, sa dame d'honneur, la vint joindre. Elle s'y entretint avec M. d'Antin sur les choses présentes, et on lui fit espérer que dès qu'elle serait sur les lieux tout s'arrangerait à son gré.

Elle arriva à Sceaux, et n'y trouva personne. Elle apprit qu'on n'y pouvait venir qu'avec une permission expresse de madame la Princesse, qui croyait ne la devoir donner qu'à peu de gens. Elle sut que le duc d'Orléans avait fait lire en plein conseil de régence l'écrit qu'il lui avait promis de tenir secret. Quoiqu'il eût été mal lu, peu écouté, encore moins entendu, il ne laissa pas d'être jugé et condamné. Le public, qui ne l'avait pas vu et ne le vit point, se révolta contre, blâma madame la duchesse du Maine, sans savoir qu'elle eût été induite en erreur par les personnes dont elle devait moins se défier, et sans examiner les motifs qui l'avaient déterminée au parti qu'elle avait pris. On supposa qu'elle avait livré les gens qui s'étaient dévoués à elle, quoiqu'elle n'eût porté préjudice à aucun d'eux, et qu'à dire vrai elle se fût plutôt livrée elle-même, pour leur délivrance, à la censure du monde, aisée à prévoir dans une occasion si délicate.

L'abbé de Maulevrier, entendant la clameur publique, ne songea qu'à sauver madame la Princesse et lui du soupçon d'avoir participé à cette démarche. Dans cette vue, il cria plus haut que personne contre madame la duchesse du Maine; et il engagea madame la Princesse à la désavouer en tout. Il l'accusa d'avoir sacrifié le cardinal de Polignac et Malezieu, dont il avait trouvé peu auparavant qu'elle prenait trop la défense. La Billarderie voulut l'en faire souvenir, et de tout ce qu'il lui avait dit et écrit à madame la duchesse du Maine, de contraire à ce qu'il disait alors. Il le nia, soit qu'il en eût perdu le souvenir, soit qu'il préférât l'intérêt présent à la vérité qu'il croyait destituée de preuves. Il vint voir madame la duchesse du Maine à Sceaux, et lui témoigna sans ménagement toute la désapprobation qu'il donnait au parti qu'elle avait pris. Elle demeura d'abord comme pétrifiée

d'étonnement. Elle était dans son lit, et avait sous son chevet toutes ses lettres et celles de madame la Princesse : il était facile de le confondre. Elle en fut tentée, et eut le courage d'y résister, voyant, dans la situation où elle était, le danger d'irriter un homme qui possédait la confiance de madame la Princesse, seul soutien qu'elle eût encore, et qui pouvait l'aliéner d'elle si elle le poussait à bout. Elle pressentit aussi que s'il avait connaissance qu'elle eût conservé les lettres dont il s'agit, il engagerait madame la princesse à exiger qu'elle les lui rendît ; qu'elle ne pourrait les refuser sans se brouiller avec elle, ni les lui remettre sans se priver pour toujours des preuves justificatives de sa conduite.

Peu de jours après, madame la duchesse du Maine demanda et obtint la permission d'aller voir madame la Princesse, qui était incommodée et ne pouvait venir à Sceaux. Elle en fut bien reçue. Madame la Princesse se garda de lui faire des reproches qu'elle sentait devoir retomber sur elle ; et madame la duchesse du Maine ne lui parla que de la nécessité de presser l'exécution des paroles du régent pour la liberté des prisonniers, et de travailler à la réunir avec M. le duc du Maine.

Ce prince, mécontent d'avoir essuyé pendant une année entière une rude captivité pour une affaire où il n'était point entré, était dans le dessein de rester à Clagny, et de ne pas voir madame la duchesse du Maine. On lui avait persuadé qu'en faisant éclater son ressentiment contre elle, on y verrait la preuve de sa propre innocence, qu'il avait grand intérêt d'établir, pour forcer le régent à lui rendre l'exercice de ses charges, et le rang dont il avait été dégradé au lit de justice qui précéda sa prison. D'ailleurs il était chagrin du dérangement de ses affaires et des dépenses qui y donnaient lieu, et pensait à régler une somme pour l'entretien de la maison de madame la duchesse du Maine, et à prendre des arrangements pour le payement de ses dettes, et les moyens de n'en pas contracter de nouvelles.

Ces projets de séparation affligeaient madame la duchesse du Maine, plus encore que la censure publique, et que la désertion de la plupart des gens qui, dans sa prospérité, avaient paru lui être fort attachés. Elle mit donc tout en œuvre pour ramener le

duc du Maine à elle; mais cette négociation fut longue. J'en dirai la suite en son lieu. J'ai placé ici, pour ne pas déranger l'ordre des choses, ce que je n'ai su que lorsque je fus en liberté.

Pendant que ceci se passait, occupée de mes tristes rêveries, seule dans ma chambre dont je ne sortais plus, j'y vis entrer un porte-clefs qui n'était pas celui qui me servait. Il me donna un gros paquet, me dit qu'il viendrait le reprendre, et s'en alla fort vite. Je l'ouvris avec empressement, et j'y trouvai une lettre de madame la duchesse du Maine, et sa déclaration. Elle me mandait qu'elle m'envoyait cette pièce afin que j'y pusse conformer ce que j'aurais à dire, sur quoi elle me laissait une entiere liberté. Cette lettre était écrite de sa main. J'en brûlai la partie qui traitait d'affaires, et je conservai les dernières lignes que voilà :

FRAGMENT.

« Je vous aime et vous estime plus que jamais; et tout ce que « vous avez fait ne m'a point surprise. Votre esprit et votre fidé- « lité m'étaient connus. Vous recevrez des marques de mon ami- « tié telles que vous les méritez, aussitôt que j'aurai le plaisir de « vous voir. Adieu, ma chère Delaunay. »

Je fus extrêmement touchée de cette lettre, et du plaisir de voir de l'écriture de ma princesse. Après l'avoir bien lue, je me mis à lire la pièce qui y était attachée. Tout au travers de cette lecture, arrive brusquement le lieutenant de roi. Je jetai vite dans un coffre les papiers que je tenais; et il ne s'aperçut que du chagrin qui me prit d'être interrompue. Il était accoutumé aux irrégularités de mon humeur, et les respectait. Il ne fut pas longtemps avec moi, et je repris ma lecture; mais Rondel me faisant envisager le risque que je courais le jour d'être surprise, je remis à la nuit. Cet écrit était fort étendu; et j'en employai deux à l'achever. J'écrivis une lettre à madame la duchesse du Maine (je ne me souviens plus de ce qu'elle contenait), et recachetai ce paquet. On m'avait marqué de faire un signal vis-à-vis de la tour où était M. de Malezieu, quand j'aurais fini, pour qu'on vînt le reprendre. Cela fut exécuté. Le même écrit lui avait été remis en premier lieu, avec ordre de m'en donner communication. Il lui était plus

nécessaire qu'à moi d'en prendre connaissance. Je n'y étais nommée qu'en passant, sur un fait peu important, où il ne s'agissait que de la dame Dupuis, dont j'ai parlé ailleurs; mais ce qui regardait Malezieu y était traité à fond, pour le disculper autant qu'il était possible par les représentations que madame la duchesse du Maine déclarait qu'il lui avait faites, et l'autorité dont elle avait usé envers lui pour en arracher une partie de l'écrit qu'on avait trouvé. Le délai de sa liberté désolait cette princesse. Elle travailla si fortement auprès du régent pour le tirer de prison, qu'enfin elle y parvint environ trois semaines après son retour; mais elle ne put le sauver de l'exil. Il fut envoyé à Étampes, où il demeura six mois.

Elle parla aussi au régent pour le comte de Laval et pour moi. Il lui dit que nous étions soupçonnés l'un et l'autre d'être entrés dans l'affaire de Bretagne, dont on était alors fort occupé; et qu'il fallait que cela fût éclairci avant qu'on pût nous lâcher. Elle lui protesta qu'à mon égard cela ne pouvait être; que je n'avais jamais rien fait ni pu faire que par ses ordres; et qu'il était certain qu'elle n'avait pris aucune part à cette affaire. Il est vrai que le baron de Walef, se trouvant désœuvré et mal à l'aise, se mit dans cette intrigue, dont il s'imagina tirer parti. Il eut des correspondances avec les Bretons révoltés, et y employa cette femme qu'il avait mise en relation avec moi; d'où l'on jugea que je pouvais avoir connaissance des nouvelles menées où elle se prêtait. On le crut si bien, quoique cela fût absolument faux; qu'on pensa me transférer au château de Nantes. J'en eus avis, et j'en fus d'autant plus alarmée que quelques jours auparavant on avait enlevé la nuit le comte de Noyon de la Bastille, pour le mener à ce château, si brusquement qu'il n'avait eu le loisir de rien prendre de ce qui était à lui. Je croyais me voir ainsi dévalisée, courant la poste sur les grands chemins, pour arriver dans une nouvelle geôle où les geôliers pourraient être plus farouches que ceux que j'avais si bien apprivoisés. Je n'en eus que la peur : on sut, sans me mener si loin, que je ne trempais pas dans l'affaire de Bretagne.

Le régent alors, pour éluder ma sortie de prison, s'en tint à dire qu'il fallait que je parlasse comme les autres avaient fait;

qu'il avait imposé cette condition, dont il ne voulait pas avoir le démenti par l'héroïsme ridicule dont je me piquais. Pour me résoudre à cette soumission, on me députa M. de Torpanne, qui m'était connu pour être employé dans la maison de M. le duc du Maine. On croyait que je ne m'en défierais pas. Il eut permission d'entrer dans ma chambre, où je n'avais encore vu personne de dehors. Il me dit qu'il venait, de la part de madame la duchesse du Maine, me délier de tous les serments que je lui avais faits de garder ses secrets; qu'elle avait été obligée elle-même de les révéler, et qu'elle me dispensait de toute observance à cet égard. Je lui répondis que je n'avais point fait de serment; que je ne savais ce qu'il me voulait dire; que son altesse sérénissime était la maîtresse de rendre compte de ses affaires; qu'elle le pouvait beaucoup mieux que moi qui n'en savais pas tant, et ne me souvenais pas assez de ce que j'aurais pu savoir pour en rien dire. Il s'en alla sans que je lui en disse davantage.

A cette occasion et en d'autres pareilles, mademoiselle Rondel, avec un courage au-dessus de son état, m'exhorta à ne me pas laisser séduire par les sollicitations employées pour me faire parler. La conduite que vous avez tenue jusqu'à présent, me disait-elle, vous a fait honneur : croyez-moi, ne la démentez pas. Que vous en peut-il arriver? L'affaire est finie. Vous n'avez rien à craindre que de rester un peu plus longtemps. Qu'importe? n'y sommes-nous pas tout accoutumées? J'ai toujours admiré qu'un domestique, à qui il ne revient rien de l'honneur de son maître, y fût si délicat, et y sacrifiât si volontiers sa propre liberté.

Peu après cette visite de Torpanne, notre gouverneur vint me dire, de la part de M. Leblanc, qu'il me demandait une déclaration. Je lui dis que je ne savais ce que c'était qu'une déclaration; que je n'en avais vu que dans les romans; qu'apparemment ce n'était pas cela que M. Leblanc me demandait; que je lui écrirais, pour savoir plus précisément ce qu'il exigeait de moi; que je le priais de vouloir bien se charger de ma lettre. Je la lui donnai le lendemain telle que la voilà :

LETTRE.

« MONSIEUR,

« M. le gouverneur de la Bastille m'ordonna hier, de votre « part, d'écrire une déclaration. Comme j'ignore sur quoi elle « doit rouler, je ne puis, quelque envie que j'aie de vous obéir, « satisfaire à ce commandement, que vous n'ayez la bonté de « m'indiquer les choses dont vous voulez que je vous rende « compte.

« Si l'ignorance où je suis des fautes que j'ai pu commettre « ne suffit pas pour me justifier, du moins me met-elle dans « une véritable impuissance d'en faire l'aveu. M. de Torpanne, « que j'ai vu par votre permission, m'a dit que madame la du- « chesse du Maine a donné des explications très-amples des « choses qui la regardent. S'il y en a quelques-unes sur quoi « vous souhaitiez quelque éclaircissement de ma part, faites- « moi la grâce de me les marquer, monsieur. J'aurai l'honneur « de vous répondre avec toute l'exactitude qu'exige le respect dû « à la vérité et aux personnes qui me la demandent.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Ce 20 avril 1720. »

Ces mouvements me faisaient croire ma sortie prochaine. Comme il y avait apparence que le régent ne consentirait pas que je retournasse d'abord auprès de madame la duchesse du Maine; que je savais d'ailleurs que madame la Princesse s'y opposait, je songeai à m'assurer un gîte dont je pourrais avoir besoin d'un moment à l'autre. Le goût que j'avais pris pour la solitude dans ma retraite forcée, la vie pénible que j'avais menée dans le monde, me firent envisager avec plaisir la demeure d'un couvent. C'était proprement ma patrie, et j'avais toujours désiré de m'y retrouver. Je souhaitai principalement d'aller à la Présentation, où madame de Grieu était encore, et où j'avais fait mon premier établissement en quittant la province. Je communiquai mon dessein à Maisonrouge. Il engagea la marquise du Châtelet, à qui il était fort attaché, d'écrire sur cela à madame de Richelieu sa sœur, abbesse de la Présentation, qui lui manda :

LETTRE.

« Quoique je ne prenne point de grandes pensionnaires, ma « chère sœur, j'avais cependant voulu agir pour obtenir que « mademoiselle Delaunay me fût confiée. Mais on regarda cette « démarche, dans ce temps-là, comme inutile pour elle et « dangereuse pour moi. Jugez si je ne la recevrais pas en cas « qu'elle sortît de la Bastille! J'y serais portée par plus d'un « motif; et l'un des plus puissants pour moi serait l'intérêt que « votre obligeant major y prend. Il en a pris des soins très-zélés « pour l'amour de vous. Il a fini pour lui-même. Il est juste de « la recevoir de sa main. Je veux même qu'il m'en tienne « compte, comme je lui en ai tenu un infini de tout ce qu'il a « fait à cet égard. Vous avez raison, ma chère sœur, de vous « louer de son zèle et de son assiduité pour mon frère. J'en suis « aussi très-touchée; témoignez-lui ma reconnaissance, et lui « faites un million de compliments pour moi. »

J'eus avis, peu après cette petite négociation, que madame la duchesse du Maine insistait fortement pour me ravoir auprès d'elle dès que je sortirais de prison, et mes projets devinrent fort incertains; les plus intéressants dépendaient du retour et des dispositions du chevalier de Menil. Maisonrouge, fidèle à sa parole, lui écrivait tous les huit jours, et en recevait des lettres aussi souvent, dont il ne manquait pas de me faire part, ainsi que des siennes. Elles étaient fort mesurées les unes et les autres, eu égard au risque qu'elles couraient d'être interceptées.

Il avait passé trois mois et demi dans son exil, lorsqu'il nous annonça son retour. Il suivit de près cet avis. Dès qu'il fut arrivé, il vint voir notre lieutenant de roi, lui fit beaucoup de questions sur ce qui me regardait, et le pria de me rendre une lettre dont je fus peu satisfaite. Elle roulait principalement sur la nécessité de me tirer de prison. Son style me parut changé. Je soupçonnai ses sentiments et ses intentions du même changement. Ce que Maisonrouge me rapporta de ses discours, ce que je vis qu'il en supprimait, l'air morne qu'il avait en me faisant ce récit, tout concourait à m'alarmer. Puis je me rassurais par les mêmes choses qui avaient fait naître mon inquié-

tude. La tristesse d'un rival pourrait-elle annoncer l'infidélité de celui qu'on lui préfère? N'en aurait-il pas plutôt une joie qu'il ne pourrait dissimuler? C'est la certitude de son malheur, et non le mien, qui l'afflige. Voilà ce que je me disais pour me calmer; et mille autres répliques ramenaient l'agitation.

Il m'écrivit plusieurs lettres pendant le reste de ma captivité, qui presque toutes me maintinrent dans cet état d'incertitude et de trouble que je lui cachai autant qu'il me fut possible dans mes réponses.

Madame la duchesse du Maine, qui travaillait à ma délivrance depuis cinq mois qu'elle était de retour, pria madame la princesse de Conti sa nièce, dont elle recevait beaucoup de marques d'amitié, d'engager M. Leblanc à me voir une dernière fois pour terminer mon affaire. Cette princesse lui parla, et ne put obtenir de lui que la permission de m'envoyer M. Bochet, secrétaire des commandements du prince de Conti, chargé des ordres de madame la duchesse du Maine. Elle ne voulut pas les écrire de sa main. Elle en choisit une qui m'était connue et non suspecte, par qui elle fit écrire, sur une carte que j'ai gardée : *Madame la duchesse du Maine vous ordonne d'écrire, et je suis chargé de vous le dire de sa part.*

M. Bochet vint à la Bastille, me présenta cette carte, me fit comprendre qu'on me saurait mauvais gré de tous côtés d'une plus longue résistance, et qu'il fallait enfin céder à ce dernier ordre. J'écrivis donc, mais sans me piquer de sincérité; et je ne dis que les choses qu'on ne se souciait pas de savoir, et celles qu'on n'avait nulle envie d'entendre. Je joignis à cette pièce une lettre que j'écrivis à M. Leblanc. Les voici l'une et l'autre :

DÉCLARATION.

« Le baron de Walef, qui venait quelquefois chez madame « la duchesse du Maine depuis qu'elle demeurait aux Tuileries, « et qui de temps en temps m'apportait des ouvrages de poésie « de sa façon, qu'il souhaitait que je fisse voir à madame la du- « chesse du Maine, me dit un jour qu'il méditait un voyage en « Espagne, dans le dessein de faire revivre, s'il était possible, « d'anciens droits sur une succession qui lui était autrefois échue

« en ce pays-là ; qu'il irait auparavant en Italie, où il avait quel-
« ques autres affaires ; qu'il ne partirait point sans prendre
« congé de madame la duchesse du Maine, et sans recevoir ses
« ordres. Peu de temps après, madame la duchesse du Maine
« me dit que le baron de Walef lui avait parlé de son voyage,
« et lui avait demandé si elle ne voudrait point le charger de
« quelque commission ; qu'elle lui avait dit que, s'il apprenait
« des nouvelles particulières dans les lieux où il irait, elle serait
« bien aise qu'il lui en fît part ; qu'il n'aurait qu'à m'écrire,
« qu'elle verrait ce qu'il me manderait. Il me vint voir, et me
« dit la même chose, ajoutant qu'il avait dans ce pays-ci une
« amie, qu'il ne me nomma pas, qui m'apporterait ses lettres.
« Ensuite il m'avoua qu'il était dans le dernier embarras ; que
« l'argent sur lequel il avait compté pour faire son voyage lui
« avait manqué ; que, s'il n'en trouvait point, il perdrait des
« conjonctures favorables pour ses prétentions ; qu'il ne se
« voyait d'autre ressource que de se défaire d'un cabaret de
« porcelaines très-rares qu'il avait ; qu'il me priait de voir si
« madame la duchesse du Maine ne voudrait point l'acheter. Il
« me l'apporta le lendemain pour le lui montrer. Elle comprit
« bien son intention ; et, ne croyant pas pouvoir honnêtement
« refuser quelques secours à un homme de condition assez
« attaché à elle, qui lui faisait sentir le besoin qu'il en avait,
« elle lui fit reporter son cabaret, et lui donna cent louis. Il
« partit, et fut assez longtemps sans donner de ses nouvelles.
« Enfin il écrivit une lettre de Rome, dont la date surprit
« madame la duchesse du Maine, qui ne savait pas qu'il y dût
« aller ; ensuite quelques autres de Madrid. Elles me furent
« toutes rendues par une fille ou femme que je ne connais point.
« Elle me dit être des amies du baron de Walef, et se nommer
« Pruden. Je n'ai jamais parlé d'elle à madame la duchesse du
« Maine, l'occasion ne s'en étant pas présentée ; et je n'ai eu
« aucune conversation particulière avec ladite personne ; je me
« suis simplement contentée de la remercier de la peine qu'elle
« prenait de m'apporter les lettres dont il s'agit. Je ne me sou-
« viens point de ce qu'elles contenaient. J'ai seulement quelque
« idée d'un mémoire que le baron de Walef avait fabriqué pour
« le cardinal Alberoni, suivant l'extrait qui en était dans une de

« ses lettres. C'était un tissu de choses bizarres, si confusément « arrangées, qu'on n'y pouvait rien comprendre; encore moins « pourrait-on en rendre aucun compte. Madame la duchesse du « Maine en entra dans une véritable colère, et me dit que si « cet homme-là s'allait aviser de la mêler dans ses extravagances, « il lui ferait de belles affaires; qu'il fallait lui mander incessam- « ment de se tenir en repos, et de ne songer en aucune manière « à des choses dont il n'était point chargé. La lettre fut écrite en « termes assez vifs pour lui faire sentir combien l'on désapprou- « vait ses fausses démarches. Cependant il produisit encore de « nouvelles visions; sur quoi je me souviens que madame la « duchesse du Maine me dit : Il est tombé absolument en dé- « mence; c'est, ajouta-t-elle, un accident si ordinaire aux gens « qui comme lui se mêlent de faire des vers, que j'aurais dû le « prévoir, et ne pas souffrir qu'un pareil homme pût se vanter « d'être connu de moi. Craignant donc les effets de sa verve « insensée, elle jugea qu'il n'y avait rien de mieux à faire que « de lui insinuer de revenir, en lui promettant, comme elle « savait qu'il cherchait fortune, de lui ménager en ce pays-ci « quelque emploi qui lui convînt. Il manda qu'il reviendrait « volontiers, ne voyant nulle apparence de terminer les affaires « qui l'avaient appelé en Espagne; mais qu'il était sans un sou « pour faire son voyage, et qu'il ne savait plus même comment « subsister; qu'il aurait souhaité, ne pouvant revenir faute de « moyens, de trouver de l'emploi sur les lieux.

« Ma mauvaise santé alors m'ayant empêchée de suivre ma- « dame la duchesse du Maine dans un voyage qu'elle fit à Sceaux, « je fus assez longtemps éloignée d'elle. A son retour, elle me « dit qu'elle avait pris des mesures, comme elle s'y était crue « obligée, pour empêcher qu'on ne fît attention à ce qui pourrait « venir de la part du baron de Walef; qu'elle avait de plus « trouvé moyen de faire solliciter quelque emploi pour lui en « Espagne, en cas qu'il ne voulût pas revenir; qu'elle comptait « que cela lui calmerait l'esprit, et qu'il ne songerait plus à se « faire de fête sans qu'on l'en priât; qu'il fallait lui en donner « avis, et lui mander de ne plus écrire, ce commerce-là ne « faisant que déplaire. Et il n'en fut plus question.

J'ai eu connaissance encore d'une autre chose, qui peut-être

« ne mérite pas d'être rapportée ; quoi qu'il en soit, la voici :

« L'abbé Lecamus ayant dit à madame la duchesse du Maine « qu'un abbé de Vérac était auteur d'un certain libelle qui avait « couru sur le différend des princes, elle souhaita d'en avoir des « preuves, pour détruire l'opinion qu'on avait eue que cet écrit « sortait de sa maison. Je fus chargée à cette occasion de voir « une femme nommée Dupuis, amie de ces deux abbés, de « laquelle on prétendait que je tirerais les éclaircissements et « les preuves du fait dont il s'agit. Je réussis mal dans ma com- « mission. La dame Dupuis ne me dit rien. Il fallut la revoir ; « je n'en sus pas davantage. Cependant elle prit de là occasion « de venir souvent chez madame la duchesse du Maine, sous « prétexte d'avoir à me parler ; et tous ses discours se réduisaient « à des offres de services de l'abbé de Vérac pour madame la « duchesse du Maine, en cas qu'elle voulût faire faire quelque « ouvrage. Je lui répétai plusieurs fois que, toutes ses affaires « étant terminées, il n'était plus question d'écrire. Elle revint à « la charge, et me dit que si madame la duchesse du Maine « voulait voir l'abbé de Vérac, elle en demeurerait fort satisfaite, « et qu'il pourrait lui dire des choses qu'elle serait bien aise de « savoir. Je rendis compte à madame la duchesse du Maine de « cette proposition, qui me fut réitérée. Elle refusa de voir l'abbé « de Vérac ; et, tenant pour suspect cet empressement hors de « propos, elle m'ordonna de dire à la dame Dupuis de ne plus « revenir. Elle ne fut pas facile à rebuter ; elle revint malgré cela « sous divers prétextes, disant qu'elle avait des avis importants « à donner, dont elle ne voulait pas s'expliquer avec moi. Je lui « ménageai enfin l'occasion de voir un moment madame la du- « chesse du Maine, à qui elle dit quelques mots, qui ne chan- « gèrent rien aux soupçons qu'elle avait contre cette femme.

« Voilà les seules choses où j'aie eu quelque part, et dont j'ai « été informée. Au surplus, j'ai entrevu que madame la duchesse « du Maine se donnait des mouvements, et qu'elle était embar- « rassée dans quelque affaire dont je n'ai point su le détail. J'ai « seulement remarqué l'extrême frayeur qu'elle avait que M. le « duc du Maine n'en eût la moindre connaissance.

« Ce 1er février 1720. »

LETTRE

A M. Leblanc, en lui envoyant cette pièce.

« MONSEIGNEUR,

« Vos ordres réitérés me paraissent trop indispensables pour « différer davantage de les exécuter. Voilà donc un récit exact de « ce que je sais, tant sur les choses dont vous avez pris la peine « de me parler, que sur celles qui se sont présentées d'elles-mê- « mes à mon souvenir. Cela n'a peut-être ni la forme ni le style « d'une déclaration, à quoi vraisemblablement je n'entends rien. « Mais du moins, monseigneur, vous y reconnaîtrez ma sincé- « rité, et ma soumission à vos ordres. Si j'ai manqué d'y satisfaire « dès la première fois qu'ils m'ont été signifiés, j'en ai été suffi- « samment punie par la crainte de m'être attiré votre indigna- « tion, plus fâcheuse, à mon gré, que tous mes autres malheurs.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Je crois que le régent ne fut pas fort satisfait de cette pièce; mais comme il ne voulait que l'exécution apparente de la condition imposée pour obtenir notre liberté, il s'en contenta, et il n'en fut fait aucune mention, de sorte qu'on ignora dans le public que j'eusse donné aucun écrit.

Quelques jours après, je vis, étant à ma fenêtre, le lieutenant de roi traverser précipitamment la cour, tenant un papier qu'il me montrait. Il entra chez moi avec un saisissement qui m'étonna. Il n'y a que les peintres qui ont su unir l'expression de la joie à celle d'une vive douleur, qui pussent bien rendre ce que je remarquai en lui lorsqu'il me présenta le papier qu'il tenait; c'était la lettre de cachet pour me faire sortir de la Bastille. « Vous voilà libre, me dit-il, et je vous perds. J'ai souhaité ardemment ce moment-ci ; j'aurais donné ma vie pour l'avancer. Mais je vais cesser de vous voir : que deviendrai-je ? »

Je ne sentis que des mouvements confus; la joie, s'il y en avait, ne s'y distinguait pas. Je regrettai un ami capable d'un attachement que je ne voyais que trop être unique. Je souhaitais de revoir le chevalier de Menil et d'éclaircir mes soupçons, et peut-être ne le craignais-je pas moins. Enfin je désirais de me retrouver au-

près de madame la duchesse du Maine, et j'étais effrayée des peines et des fatigues où j'allais retomber. Tous mes sentiments étaient suspendus par la force presque égale d'un sentiment contraire.

Je reçus, avec ma liberté, l'ordre de me rendre sur-le-champ à Sceaux, où était madame la duchesse du Maine. J'envoyai au Temple prier l'abbé de Chaulieu de m'envoyer son carrosse pour me mener chez lui, et ensuite à Sceaux : il était déjà fort mal de la maladie dont il mourut trois semaines après. Je le vis; et je remarquai combien, dans cet état, ce qui nous est inutile nous devient indifférent. Il avait pris grande part à ma captivité, et ne me parut point touché de m'en voir délivrée. Je sentis vivement la perte que j'allais faire d'un ami qui semblait s'être chargé du soin de répandre de l'agrément dans ma vie, tout autant qu'elle en pouvait comporter : en effet, j'en eus encore d'occupés de ce qui m'était utile; mais personne ne reprit cette aimable fonction auprès de moi. Je ne pus rester avec l'abbé aussi longtemps que je l'aurais souhaité. Il fallut partir sans m'arrêter nulle part.

J'arrivai à Sceaux sur le soir. Madame la duchesse du Maine était à la promenade. J'allai à sa rencontre dans le jardin : elle me vit, fit arrêter sa calèche, et dit : Ah! voilà mademoiselle Delaunay; je suis bien aise de vous revoir. Je m'approchai; elle m'embrassa, et poursuivit son chemin. Je rentrai dans la maison. On me mena dans la chambre qu'elle m'avait destinée. Je fus ravie d'y trouver une fenêtre et une cheminée, et d'apprendre qu'il y avait deux femmes de chambre nouvelles; une pour remplacer la première qui était morte, et l'autre pour occuper ma place, dont j'étais destituée. Madame la duchesse du Maine m'avait fait dire qu'elle voulait mademoiselle Rondel, dont on lui avait rapporté beaucoup de bien, pour femme de garde-robe. La sienne était morte en prison. J'en fis le sacrifice volontiers, dans l'espérance que cela la mènerait à quelque chose de mieux, et je pris une jeune sœur qu'elle avait. Elles ont été l'une et l'autre femmes de chambre de son altesse vingt ans après.

Il n'y avait presque personne à Sceaux quand j'y retournai. La duchesse d'Estrées s'y était rendue aussitôt qu'elle en avait pu

obtenir la permission. Madame la duchesse du Maine n'avait encore la liberté de voir que fort peu de monde. Elle jouait au biribi avec les gens de sa maison presque toute la nuit, et dormait la plus grande partie du jour. On me fit veiller et lire comme auparavant. J'en étais fort désaccoutumée ; et ces exercices pénibles me firent bientôt regretter le repos de ma prison. Madame la duchesse du Maine m'entretint de la sienne, m'apprit tout ce qui lui était arrivé, que je ne savais point ; me parla beaucoup, et me questionna peu. Elle me montra les lettres de madame la Princesse et celles de l'abbé de Maulevrier, dont j'ai parlé ci-dessus. Je reçus celle-ci du pauvre Maisonrouge, le lendemain que je l'eus quitté :

LETTRE.

« Le 7 juin.

« Jugez, ma très-chère pupille (c'est une qualité que je dé-
« sire que vous vouliez conserver) ; jugez, dis-je, quelle est ma
« situation. Je flotte entre la joie et la tristesse. Vous savez avec
« quelle passion j'ai souhaité votre liberté. Elle vous est enfin
« rendue ; à la bonne heure : je l'aurais achetée de la mienne pro-
« pre. Mais enfin, qu'il m'en a déjà coûté, et que je prévois
« qu'il m'en coûtera ! C'est sans art, sans artifice, que je me dé-
« couvre à vous tel que je suis. Ma sincérité et la droiture de
« mon cœur vous sont connues. Je ne prends nulle précau-
« tion pour justifier mes différents caprices. J'ai désiré ardem-
« ment de vous perdre ; je vous ai perdue. J'en suis au désespoir.
« Quelques réflexions que je fasse sur ma bizarrerie, je ne puis
« absolument la condamner ; excusez-la, ma chère et digne amie.
« Je vous aimerai toujours avec toute la tendresse de mon cœur.
« Je prendrai toute ma vie infiniment de part à ce qui vous ar-
« rivera d'heureux. Votre vertu, votre courage m'ont acquis
« tout entier. Tant d'autres belles qualités, que j'ai vues de près,
« me font regretter sans cesse ma triste fortune, mais me feront
« toujours ressouvenir que qui vous a aimée ne doit jamais ces-
« ser de vous aimer. Surtout ayez grand soin de votre santé. La
« journée d'hier n'a pas trop bien influé sur la mienne. Les dif-

« férents mouvements dont j'ai été agité ont produit un contraste « qui ne m'a pas fait passer une trop bonne nuit. On a bien soin « de votre chatte. »

Deux jours après, je demandai permission de faire un tour à Paris, pour retirer beaucoup de choses que j'avais laissées à la Bastille, n'ayant pris avec moi que ce qui m'était le plus nécessaire. J'avais une extrême impatience de revoir mes vrais amis, et principalement d'entretenir le chevalier de Menil, à qui je donnai avis de cette course par ce billet :

BILLET.

« Enfin je pourrai vous parler, s'il n'arrive encore quelque « contre-temps. J'espère être lundi dans la matinée à la Présenta- « tion, et là nous nous expliquerons sur bien des choses dont j'ai « l'esprit et le cœur pleins. En attendant, comme rien n'est sûr, « je vous dirai toujours ce qui se peut dire, non pas ce que je pense « de ma situation présente; car vous me croiriez l'esprit dérangé. « En tout cas, c'est l'effet des veilles sans interruption que j'ai « faites depuis que je suis ici. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas en- « core été dans une disposition plus triste; et si je ne reçois d'ail- « leurs la satisfaction qui me manque, j'ai peur enfin de me « manquer à moi-même. »

Je fus le surlendemain chez madame de Grieu à la Présentation : elle pensa mourir de joie de me revoir. Je trouvai à son parloir le chevalier de Menil, qui, loin d'un pareil transport, ne me montra qu'un air embarrassé. Je fus moi-même atterrée par sa contenance, dont j'augurai son entier changement.

Il me parla du mauvais état de ses affaires, causé par le dérangement général où il s'était compromis en vendant une maison qu'il avait, et dont je vis qu'il s'était défait sans nécessité pour un fonds perdu. Son goût pour cette nature de bien marquait clairement qu'il n'avait jamais eu dessein de vivre que pour lui. Le voile, tantôt plus ou moins épais, qui m'avait couvert les yeux jusqu'alors, tomba; et je vis l'abîme où je m'étais précipitée, en m'engageant si légèrement sur de vaines illusions. Pour ne leur plus laisser aucune prise, je lui demandai qu'é-

taient donc devenus ses anciens projets? Il me dit qu'il en désirait l'exécution autant qu'il eût jamais fait; qu'il était bien éloigné d'y renoncer, mais qu'il les fallait suspendre, pour voir le tour que prendraient ses affaires; qu'en attendant il ferait ce voyage dont il m'avait déjà parlé dans ses lettres. (Il s'agissait d'aller voir la marquise d'Avaray, ambassadrice en Suisse, son ancienne et intime amie.) Rien ne lui paraissait plus indispensable. Quelque envie qu'il eût de la voir, il en avait encore plus de s'éloigner de moi. Mais, toute rebutée que j'étais de lui, je souhaitai de ne m'en pas retourner sans lui parler encore. Je lui dis que je serais deux jours à Paris, chez madame de Réal, ma plus intime amie, nièce de madame de Grieu; qu'il m'y trouverait le lendemain l'après-dînée, s'il voulait y venir.

Je fus ensuite voir mes amis, dont vraisemblablement je reçus un meilleur accueil. Il ne m'en reste pourtant aucun souvenir, tant la douleur qui avait pénétré mon âme la rendit incapable de toute autre impression. Je fus à la Bastille: c'était l'objet de mon voyage. J'y vis le lieutenant de roi; je le trouvai abattu et malade. J'ai perdu toute idée de ce que nous nous dîmes. Je ne sais même si nous eûmes aucune conversation particulière. Je sais seulement que je lui donnai le petit écrit que j'avais ébauché dans ma prison, qu'il m'avait demandé avec instance. J'y avais joint cette espèce d'épître dédicatoire :

LETTRE

A M. de Maisonrouge.

« Puisque c'est à vous, monsieur, que je dois la liberté d'es-
« prit dont j'ai joui dans ma captivité, il est juste que les fruits
« qu'elle a produits vous soient consacrés. Ils sont de si médio-
« cre valeur et en si petite quantité, que j'ose à peine vous
« présenter mon offrande, qui consiste en quelques réflexions
« dont aucune n'a sa juste étendue, et qui, toutes ensemble, ne
« parviennent point au but que je m'étais proposé dans l'ouvrage
« dont ceci n'est qu'un mince fragment. Je ne puis m'excuser ni
« sur la précipitation, ni sur le manque de loisir. La paresse et
« l'indolence, qui naissent et se fortifient dans la solitude,
« sont les seules causes de la brièveté et de l'imperfection de cet

« écrit. Si vous daignez le recevoir comme un témoignage de ma « confiance et de la reconnaissance que je dois à toutes les grâ- « ces que vous m'avez faites, c'en sera une nouvelle, dont je con- « serverai, aussi bien que des autres, un éternel souvenir. »

Je ne sais ce que je fis le reste du jour. Le lendemain, je reçus une visite de M. de Silly chez madame de Réal. Il me témoigna beaucoup de joie de me revoir, et grande satisfaction de ma conduite. Je courus encore par le monde, et rentrai de bonne heure. Madame de Réal était allée à l'Opéra. Je n'avais pas voulu l'y accompagner, ni qu'elle restât pour me tenir compagnie. Je me promettais une occupation plus intéressante. J'attendis donc, et j'attendis sans fin, le chevalier de Menil, qui ne vint point. C'est principalement l'impression de cette cruelle soirée qui effaça de ma mémoire ce qui l'avait précédée et ce qui la suivit. Je n'ai passé aucun temps dans ma vie que je puisse comparer à celui-là. Je vis l'infidélité de Menil avérée ; je vis qu'il se dispensait même de toute mesure d'honnêteté et de bienséance avec moi : et ce qui mit le comble à mon désespoir, c'est que je vis en même temps que, tout perfide qu'il était, je ne pouvais me détacher de lui.

Madame de Réal revint, et me trouva dans un état où elle ne m'avait jamais vue, quoique nous eussions passé notre vie ensemble dans la plus intime confiance. Elle voulut savoir ce qui me causait une douleur si violente. Je le lui avouai, et lui contai toute mon aventure. Je trouvai quelque consolation à épancher mon cœur avec une âme si tendre et si sûre. Je l'avais presque élevée, et je la regardais comme ma fille. C'était une femme extrêmement aimable, exempte de toute prétention, douce, sensée, ayant beaucoup d'esprit sans le savoir, et d'agrément sans songer à plaire.

Quoique l'entretien que j'eus avec elle m'eût un peu soulagée, je passai la nuit dans une agitation qu'aucun instant de sommeil ne calma. Dès que la pointe du jour parut, j'écrivis au chevalier de Menil.

Il vint chez madame de Réal avant mon départ. Il n'avait manqué la veille que par une méprise. On lui dit à la porte que

j'étais sortie. Enfin il n'eut pas ce tort-là; mais il lui en restait tant d'autres, que je n'en fus guère plus contente, comme je le lui témoignai par mes lettres, lorsque je fus retournée à Sceaux.

J'en reçus en même temps une de madame de Vauvray, qui me marquait que le peu de loisir que j'avais eu de me faire habiller et de m'instruire des modes, autorisait le soin qu'elle prenait de m'en envoyer un échantillon. La lettre était accompagnée d'une cassette contenant l'habillement d'une femme depuis la tête jusqu'aux pieds, et tout ce qui peut entrer dans notre parure; le tout du meilleur goût du monde. Je fus touchée d'une attention si galante dans une conjoncture qui la rendait convenable. Tout ce que j'avais porté en prison s'y était usé par le laps de temps; et j'en étais sortie ce qui s'appelle déguenillée. Je fus donc revêtue par les soins d'une amie, dont je n'ai pu reconnaître la générosité que par le souvenir que j'en conserve.

Je me vis assez fêtée après ma sortie de prison. La médiocre part que j'avais eue dans une affaire d'un si grand éclat me donna une sorte de lustre. La conduite convenable que j'avais tenue m'attira plus d'approbation qu'au fond je n'en méritais par le peu qu'il m'en avait coûté. Mais nos actions ne peuvent être appréciées par leur valeur intrinsèque non connue : la position qui les met au jour en décide le prix. Mes anciens amis, flattés de cette espèce de succès, se réchauffèrent pour moi. Bien des gens qui ne me connaissaient pas voulurent me connaître; et j'aurais joui de beaucoup d'agréments, si le malheureux poison dont mon âme était imbibée ne l'avait rendue impénétrable à toute satisfaction.

Cependant madame la duchesse du Maine était encore dans de très-grandes peines : il m'était plus facile d'y prendre part que je n'aurais pu faire à ses plaisirs. Beaucoup de gens s'étaient éloignés d'elle, crainte de déplaire au régent, avec qui, malgré l'apparente réconciliation, on ne la croyait pas bien. Elle voyait peu de monde. Le cardinal de Polignac et Malezieu étaient encore dans leur exil. Mais ce qui l'affligeait par-dessus tout, M. le duc du Maine s'obstinait à rester à Clagny, et ne voulait point la voir. Il lui fit faire la proposition de régler une somme pour la dépense de sa maison, et d'en prendre l'administration elle-

même. Ces vues de séparation lui furent odieuses; et elle ne voulut rien écouter qui tendît à cette fin. Elle mit au contraire tout en œuvre pour le rapprocher d'elle; lui fit parler par madame la Princesse, par tous les gens qui pouvaient avoir accès auprès de lui, même par madame de Chambonnas, à qui elle fit si parfaitement sa leçon, qu'elle parla merveilleusement bien. Enfin, pour l'attaquer par la conscience, elle employa le cardinal de Noailles. M. le duc du Maine, pressé de tous côtés, ne put refuser du moins une entrevue qui se fit dans une maison de Landais, secrétaire général de l'artillerie, à Vaugirard. Ce prince s'y rendit; et madame la Princesse y mena la duchesse du Maine. Elle employa beaucoup de prévenances de sa part, qui ne firent pas sur l'esprit de M. le duc du Maine tout l'effet qu'elle en attendait. S'il n'avait eu qu'un mécontentement véritable, sa résistance n'eût pas été si longue; mais un ressentiment concerté ne se peut vaincre que par des raisons qui en persuadent l'inutilité. C'est ce qu'à la fin on lui fit voir, et il se rendit.

Il revint donc à Sceaux, et y vécut à peu près comme à son ordinaire, toujours préoccupé cependant des ménagements qu'il fallait observer. C'est dans cet esprit qu'il ne voulut pas que Malezieu, revenu d'exil, reparût auprès de lui. Il resta avec sa famille à Chatenay, terre démembrée de la baronnie de Sceaux, donnée en toute propriété à lui et sa postérité par M. le duc du Maine. Madame la duchesse du Maine souffrait impatiemment cette absence, dont elle ne se dédommageait que par un perpétuel commerce d'écriture.

Madame de Malezieu, sa femme, l'avait suivi dans son exil, et était restée auprès de lui depuis son retour. Elle était gouvernante de mademoiselle du Maine, qu'on laissa au couvent de Chaillot jusqu'à ce que tout fût rentré dans l'ordre accoutumé.

Le cardinal de Polignac dans son abbaye d'Anchin, pas moins intimidé que le duc du Maine, n'osait avoir la moindre relation avec madame la duchesse du Maine. Elle était cependant fort empressée de lui justifier sa conduite. Elle profita de l'occasion d'un voyage que le fils de madame de Chambonnas faisait en Flandre, pour lui écrire et lui envoyer la copie de sa déclara-

tion. Il craignit de jeter les yeux sur ces papiers, et les remit à un homme de confiance, qui l'assura qu'il les pouvait lire sans danger. Quoiqu'il dût voir, par l'examen de cette pièce, le soin que madame la duchesse du Maine avait pris de pallier ce qui le regardait, et lui en savoir gré, il s'obstina par une vaine frayeur à n'avoir aucun commerce avec elle, et ne lui rendit qu'une simple visite de cérémonie quand il fut de retour. Il ne voulut pas même (tant la punition l'avait rendu circonspect) se trouver à la noce du marquis de Chambonnas avec mademoiselle de Ligne, où il fut invité comme parent, parce qu'elle se faisait à l'Arsenal chez madame la duchesse du Maine, et qu'elle y devait être.

Quelque temps après, la mort du pape l'ayant appelé à Rome, il vint prendre congé d'elle, et parut s'en rapprocher. Il l'assura, en la quittant, qu'elle aurait souvent de ses nouvelles, et qu'il reprendrait avec elle, lorsqu'il serait revenu, la conduite d'un véritable ami, dont il avait suspendu les devoirs pour ôter tout ombrage au régent. Malgré ces bons propos, la crainte demeura la plus forte, et l'on n'entendit pas parler de lui.

Cependant madame la duchesse du Maine regagna peu à peu sa pleine liberté. Les personnes éloignées d'elle, de gré ou de force, s'en rapprochèrent. Malezieu revint à Sceaux. Elle vit du monde sans restriction, alla à Paris quand il lui plut, y demeura tant qu'elle voulut. M. le duc du Maine était rentré dans l'exercice de ses charges; et il ne restait plus de traces de leurs malheurs, que la dégradation du rang de ce prince et des princes ses enfants. Il n'y fut réintégré que sous le ministère du cardinal de Fleury. En attendant que j'en sois là, si tant est que j'y vienne, je reprends la suite de ce qui me regarde.

Je perdis ma mère peu après ma sortie de prison. Elle était depuis longtemps dans un couvent, accablée de souffrances, et mal à l'aise. Quoique je la connusse à peine, je la regrettai beaucoup, et d'autant plus que je commençais à me voir en état de la mieux secourir.

Avant que je fusse à la Bastille, M. de Valincourt m'avait fait faire connaissance avec M. et madame Dacier. Il m'avait même admis à un repas qu'il donna pour réunir les *Anciens*

avec les *Modernes*. La Motte, à la tête de ceux-ci, vivement attaqué par madame Dacier, avait répondu poliment, mais avec force. Leur combat, qui faisait depuis longtemps l'amusement du public, cessa par l'entremise de M. de Valincourt, leur ami commun. Après avoir négocié la paix entre eux, il en rendit l'acte solennel dans cette assemblée, où les chefs des deux partis furent convoqués. J'y représentais la neutralité. On but à la santé d'Homère, et tout se passa bien.

M. et madame Dacier prirent beaucoup de part à ma captivité, et m'en donnèrent des témoignages autant qu'il leur fut possible. Ils n'en prirent pas moins à ma délivrance; et M. Dacier, tout affligé qu'il était de la maladie dangereuse de sa femme, m'écrivit une lettre pour elle et pour lui, remplie de la plus grande estime et du plus tendre intérêt à ce qui me regardait. Il perdit cette femme célèbre, si précisément faite pour lui. Sa douleur fut de celles où l'on sent l'impossibilité de réparer sa perte. J'en compris l'étendue, et lui témoignai par une lettre combien j'en étais touchée. La réponse qu'il me fit marquait l'excès de son affliction, et le gré qu'il me savait de la part que j'y prenais. Je lui écrivis six semaines après de la part de madame la Duchesse. Je vis dans sa réponse le même degré de sensibilité que dans les premiers moments de son malheur. J'y compatis véritablement, et puis je n'y pensai plus.

Environ un an après, la duchesse de la Ferté, que ma captivité avait ranimée pour moi, me dit, revenant de Versailles : « J'ai trouvé chez le maréchal de Villeroi ce pauvre Dacier; il fait peine à voir. Il nous a dit qu'il était aussi affligé que le premier jour, et prêt à mourir de désespoir. Eh bien! lui ai-je dit, il n'y a qu'un moyen de vous consoler : il faut vous remarier. Bon Dieu! s'est-il écrié, quelle femme pourrait remplacer celle que j'ai perdue? Mademoiselle Delaunay, ai-je répondu. Il est demeuré tout étonné; et, après quelques moments de réflexion, il a repris : C'est la seule dans le monde avec qui je pusse vivre, et qui n'offensât pas la mémoire de madame Dacier. Le maréchal et moi, le voyant ébranlé, avons appuyé la proposition, et nous l'avons tout à fait disposé à l'entendre. Je veux qu'il vous épouse; c'est un homme célèbre,

qui a du bien : vous remplacerez une femme illustre; ce mariage sera aussi honorable qu'utile. » Je sentis ce qu'elle me disait, et lui témoignai beaucoup de reconnaissance du soin qu'elle voulait bien prendre encore de mon établissement. Elle m'assura qu'elle suivrait cette affaire, et la mènerait à bien. Cependant des distractions survinrent; la duchesse fit un voyage de campagne, et cette idée s'éloigna. J'en parlai à M. de Valincourt, qui la trouva avantageuse, et prit des mesures plus suivies pour la rendre effective. Il était ami de M. Dacier; il l'amena sans peine à lui confier ce que lui avait dit la duchesse de la Ferté. Il lui avoua que ce propos, quoique jeté légèrement, lui avait fait une forte impression; et que, depuis ce moment-là, il n'avait songé qu'aux moyens de me faire agréer ses vues. M. de Valincourt se chargea de m'en parler, et de lui faire savoir mes dispositions.

L'amour insurmontable de la liberté et du repos me faisait désirer depuis longtemps tout ce qui me pouvait procurer l'un et l'autre. M. de Valincourt fut chargé d'une réponse favorable, néanmoins dépendante du consentement de M. et de madame la duchesse du Maine.

M. Dacier, charmé de cet heureux commencement, accepta avec une extrême joie la proposition que lui fit M. de Valincourt de lui donner à dîner avec moi, la première fois que je pourrais aller à Paris. Cela s'exécuta peu après. Nous eûmes un long entretien, où il me témoigna la volonté de faire pour moi tout ce qui pourrait dépendre de lui, et ne me laissa que le soin d'obtenir le consentement de mes maîtres.

Quoique je n'eusse rien du mérite de madame Dacier, l'espérance de revivre avec quelqu'un qu'il pût estimer enflamma M. Dacier d'une espèce de passion pour moi, plus vive que son âge, et l'état dans lequel il était, ne semblaient le comporter. Plus sa douleur et la tristesse qui en résultait étaient insoutenables, plus le soulagement qui s'y offrait lui parut nécessaire. Il souhaita donc ardemment de conclure l'engagement qu'il avait projeté, et n'épargna rien pour y réussir. Il porta chez M. de Valincourt le mémoire de son bien, qu'il me donnait en entier, et fit voir que les avantages qu'il me faisait

iraient à vingt-cinq mille écus, sans compter son logement au Louvre, et une partie de ses pensions, qu'on crut facile de me faire assurer. La duchesse de la Ferté, qui à son retour avait repris l'affaire à cœur, avait parlé de cet article à madame de Ventadour, à l'évêque de Fréjus, alors précepteur du roi, et au maréchal de Villeroi, qui lui avaient promis d'obtenir cette grâce pour faciliter une affaire qu'ils approuvaient.

Il n'était plus question que de l'agrément de madame la duchesse du Maine, et c'était le plus difficile. A la première proposition qui lui en fut faite, elle se révolta, dit que je lui étais nécessaire, et qu'elle ne pouvait consentir à un établissement qui m'éloignait d'elle. Quelque avantageux qu'il me fût, je ne voulais pas l'accepter contre son gré, et ne le pouvais guère avec bienséance, ni sans me voir frustrée de toute récompense d'un long service. Je demandai du temps pour gagner peu à peu son esprit, et pour la résoudre à cette séparation, que j'envisageais moi-même avec répugnance. J'en avais d'ailleurs à ce nouvel engagement; et je me plaisais à éluder une affaire trop bonne pour vouloir la manquer, et point assez séduisante pour en presser la conclusion.

Tout indignée que j'étais contre le chevalier de Menil, les sentiments que j'avais eus pour lui, cachés au fond de mon cœur, y agissaient encore sourdement, et contre-balançaient mes plus grands intérêts. La nouvelle passion qu'il avait prise, pendant son exil en Anjou, pour une de ses parentes dont j'ai parlé avec le peu d'estime qu'elle méritait, ne fit que m'apprendre sa légèreté, sans exciter ma jalousie. Ce voyage, et le séjour de sept à huit mois qu'il fit en Suisse peu après ma sortie de prison, malgré la douleur que j'en ressentais, dont toute ma dissimulation à cet égard ne put lui dérober la connaissance, me convainquirent de son insensibilité pour moi. Son retour, suivi d'un second voyage en Anjou, autant fait pour m'éviter que pour retrouver mon indigne rivale; sa froideur et son embarras lorsque je le revis dans l'intervalle de ses voyages; l'aveu de son changement que je lui demandai, et qu'il m'accorda; cet entier abandon de sa part de toute prétention sur moi, me rendaient bien le droit d'en disposer sans son aveu, mais ne m'en avaient

pas encore acquis la possibilité. Je ne pus donc m'empêcher de sonder ses sentiments, sur les premières propositions qui me furent faites d'un nouvel engagement. Je lui écrivis en Anjou, où il était alors.

Sa réponse fut semblable à ces oracles mystérieux dont les divers sens ne manquent pas de se prêter à ce que l'on désire. J'y vis du regret de me perdre, quelque espérance éloignée de renouer les anciens projets, le tout recouvert d'une généreuse préférence de mes intérêts à toute autre chose; enfin plus de sentiment qu'on ne m'en avait montré depuis longtemps; et peut-être y avait-il du vrai : il n'est rien de si indifférent qu'on ne tâche de ressaisir au moment qu'il nous échappe.

Madame la duchesse du Maine avait su, au retour de sa prison et avant que je fusse sortie de la mienne, ma liaison avec le chevalier de Menil et ses prétendus desseins; elle m'en parla, quand je fus revenue, assez négligemment. Le peu de disposition que je lui vis à les favoriser me piqua : elle m'interdit de le voir chez elle, sous prétexte de sa proscription, et parut ne se prêter à rien de ce que je pouvais désirer à cet égard. Il me fut aisé de connaître qu'elle ne voulait que me retenir auprès d'elle. Mais lorsqu'elle entendit parler des propositions de M. Dacier, elle parut vouloir favoriser mes anciens projets : elle me dit qu'elle en avait désiré le succès; que les conjonctures ne lui avaient pas permis d'y travailler; qu'elle n'était plus obligée à tant de circonspection; que, si je préférais ces premières vues à celles qui se présentaient alors, elle ne manquerait ni de volonté ni de moyens pour les suivre; qu'elle s'y emploierait d'autant plus que cet établissement m'éloignerait moins d'elle, et lui semblait d'ailleurs infiniment plus agréable pour moi que celui dont il était question. Elle ne se contenta pas de ces propos généraux; elle entra en détail, me dit qu'il pouvait vaquer des places considérables dans la maison de M. le duc du Maine, qui seraient parfaitement bien remplies par le chevalier de Menil, suppléeraient à ce qui pouvait manquer à sa fortune, et lui ôteraient les prétextes qu'il avait pris d'éluder ses engagements avec moi.

Si je n'eusse été conduite que par mes lumières, quelque médiocres qu'elles pussent être, j'aurais aisément découvert le

piége; mais le sentiment, toujours aveugle, m'y fit donner. Je ne me rendis pourtant pas d'abord, tout ébranlée que j'étais; ma déférence aux conseils de mes amis me soutenait encore. M. de Valincourt et madame de Réal me représentaient sans cesse les avantages réels de mon établissement avec M. Dacier, le bien et l'indépendance que j'acquerrais du moins par la suite, et me pressaient de le conclure. Il est vrai que madame de Lambert, toute *moderne*, peut-être par dégoût d'un chef du parti opposé, me peignit comme fort triste la vie que je mènerais avec M. Dacier. Que ferez-vous, me dit-elle, d'un homme tout hérissé de grec? et quel cas fera-t-il de vous, qui n'en savez pas un mot?

Cependant il employait diverses personnes pour solliciter auprès de M. et de madame la duchesse du Maine leur consentement. Madame de Chiverny, de ses amies, pria madame la duchesse d'Orléans d'en parler à madame la duchesse du Maine. Le prince de Conti, auprès de qui il avait accès, parla aussi en sa faveur. Tant de moyens, inutilement employés, divulguèrent l'affaire et la rendirent publique. Elle fut généralement approuvée; chacun m'en faisait compliment, et même à madame la duchesse du Maine, qui ne le recevait rien moins qu'agréablement.

Je voyais cependant M. Dacier de temps en temps, ou chez M. de Valincourt, ou chez madame de Réal; il m'écrivait souvent et s'attachait de plus en plus à moi. J'eus, entre autres, une conversation avec lui, dans laquelle il me marqua un empressement qui me fit reculer. Je sentis l'inconvénient de trouver dans un mari un degré d'affection auquel on ne peut répondre. J'étais allée à Paris; je revins à Sceaux, l'esprit tout rempli de cette idée. Madame la duchesse du Maine en profita sans le savoir; elle eut une conversation avec moi sur ce sujet, dans laquelle je lâchai pied. Elle la commença par des discours remplis d'amitié, exagéra la nécessité dont je lui étais, le chagrin qu'elle aurait de mon éloignement, et enfin me dit : Vous n'avez pas sans doute une inclination invincible pour M. Dacier; il ne s'agit que de fortune. A quoi peuvent monter les avantages qu'il vous fait? Je les lui détaillai. C'est peu de chose, me dit-elle; je puis faire et ferai beaucoup plus pour vous si vous me

faites ce sacrifice : voyez ce que vous voudrez. Madame, lui dis-je, je me suis donnée à vous, et je ne m'y vendrai pas; votre altesse peut disposer de moi comme il lui plaira. Ne songez plus à cette affaire, reprit-elle; et moi, je songerai a vous donner toutes sortes d'agréments. En effet, elle multiplia ceux qu'elle me donnait déjà, me mit de ses promenades, me fit entrer dans ses parties de plaisir, et me traita, à peu de chose près, comme les dames de sa maison.

M. de Valincourt fut très-fâché que je me fusse désistée si légèrement, et sans m'être assurée de rien. Je crus qu'on n'en sentirait que mieux ce que j'avais fait. Je n'aurais pourtant pas dû ignorer que la distraction des plaisirs, ou l'attention à de plus grands objets, empêchent les princes de se souvenir de ces sortes de choses.

Cet ami zélé tâcha de me persuader que ce que j'avais dit à madame la duchesse du Maine n'était qu'un compliment, et voulut encore suivre cette affaire; mais M. Dacier, déjà attaqué d'un mal considérable dès le temps qu'elle fut entamée, se trouva hors d'état de répondre à ses vues, et demanda à son tour un délai. Je fus le voir chez lui; il quitta l'Académie, où il était dans ce moment, pour me venir trouver : il monta vite, et ne pouvait presque plus parler; le mal qu'il avait dans la gorge le suffoquait. Il me témoigna cependant encore un grand désir et beaucoup d'espérance de vivre avec moi. Quoiqu'il me parût dans un état bien dangereux, je fus infiniment surprise d'apprendre sa mort deux jours après cette visite.

Madame la duchesse du Maine, un peu déconcertée à cette nouvelle, me marqua le regret qu'elle avait de m'avoir empêchée de profiter du bien qu'il voulait me faire. L'estime et l'amitié qu'il m'avait témoignée me le firent encore plus regretter que la faible espérance qui me restait de renouer avec lui. J'eus tout le loisir de sentir l'irréparable faute que j'avais faite de manquer une si belle occasion de me procurer le repos et la liberté.

Le chevalier de Menil, revenu de son second voyage, était plus éloigné de moi que jamais. Le peu de devoirs qu'il me rendait lui étaient si à charge, que je le priai de s'en dispenser :

il fit peu de résistance, et nous ne nous vîmes que quand le hasard nous faisait rencontrer quelquefois chez madame de Menou, sa parente et son amie, avec qui j'avais fait connaissance, et pour qui j'avais pris beaucoup d'estime et d'amitié.

Cette autre parente d'Anjou, si différente de celle-ci, vint à Paris; il la logea chez lui, et se passionna pour elle à un excès qui fut connu de tout le monde. Il voulut que je la visse : peut-être crut-il que c'était sa justification, car je ne pense pas qu'il voulût s'honorer du sacrifice qu'il lui avait fait de moi. Quoi qu'il en soit, il l'engagea à me faire des prévenances auxquelles je crus devoir répondre, pour n'en pas user avec elle autrement qu'avec une autre; peut-être aussi ne fus-je pas fâchée de considérer l'écueil où j'avais échoué. Elle m'écrivit, me pria à dîner chez M. de Menil avec M. de Fontenelle et d'autres gens de mes amis, lorsque je pourrais aller à Paris. J'y fus, je la vis; je la trouvai, comme elle était, grande et bien faite, point belle, encore moins jolie, l'esprit et les manières de province : les autres la virent de même. Ce fut ma plus solide consolation de connaître à quoi tenait l'attachement dont j'avais fait tant de cas, et je ne songeai plus qu'à en effacer le triste souvenir. Parmi les distractions qui s'offrirent à moi, celle qui tint plus de place dans mon esprit vint du côté de M. de Silly. J'ai dit qu'il s'empressa de me voir quand je sortis de la Bastille. L'espèce de lustre que j'y avais acquis ne lui fut pas indifférent; il me chercha quand je vins à Paris, et fut plus en relation avec moi qu'il n'y avait encore été. Il était alors extrêmement occupé d'une grande passion qu'il avait prise pour une personne plus distinguée par son rang que par sa beauté. Séduit principalement par l'opinion de son mérite, il s'était persuadé qu'elle aurait été incapable de faiblesse pour tout autre que pour lui. Cette victoire, remportée sur la vertu, qu'il n'avait guère trouvée en son chemin, donna à ses sentiments plus d'ardeur que n'auraient fait d'autres charmes auxquels il était plus accoutumé. Il embellissait chaque jour cet ouvrage de son imagination des traits qui pouvaient mieux l'orner. Mais plus les illusions sont flatteuses, plus leur destruction est piquante : il s'aperçut ou crut s'apercevoir que cette femme, dont il se

croyait l'unique objet, jetait ses regards sur d'autres. Ne pouvant supporter le chagrin qu'il en conçut, il me le confia, et toute son aventure. Cette confidence me déplut : j'y vis pourtant avec plaisir l'ignorance où il était de l'intérêt que j'aurais pu y prendre. Il me demanda conseil. Je lui dis que j'écouterais volontiers le récit de ses peines et de ses sujets d'inquiétude, parce que je m'intéressais à lui ; que ma façon de penser ne me permettait rien de plus pour son service ; que d'ailleurs peu propre, à tous égards, à ce dont il s'agissait, j'étais surprise qu'il eût voulu m'y faire entrer. Il me conjura, par toute l'amitié que je lui avais toujours témoignée, de vouloir du moins l'entendre ; j'y consentis, et ce n'était pas peu faire, car il avait tant de choses à dire qui portaient toutes sur rien, et quand il les avait dites il les répétait tant de fois, que j'admirais ma patience à l'écouter. Il ne se contentait pas de parler, il m'écrivait des volumes. Je ne pouvais douter qu'il n'eût une passion violente. Cependant il prit la résolution de la sacrifier à sa vanité, qu'il croyait outragée. Il me fit part de ce dessein. Je lui dis d'y bien penser ; et lorsque je l'y vis assez affermi, je devins plus complaisante à lui dire mon avis, trouvant que les ruptures pouvaient être de ma compétence. Il voulut entamer celle-ci par une lettre, dont il me pria avec instance de lui donner le modèle, parce que le trouble de son esprit le mettait hors d'état d'écrire rien de suivi. La tranquillité du mien n'était pas un moindre obstacle pour trouver ce qu'il fallait dire. Cependant l'envie de lui plaire, et peut-être (quoique sans prétention) le désir de le détacher de quelqu'un que j'aimais mieux qu'il n'aimât pas, me fit faire une lettre dont il fut content. Il la copia, et l'envoya à la dame, qui en fut outrée, et demanda avec les dernières instances de le voir. Il ne le voulait pas. Nouvel embarras pour tourner son refus, et nouvelle prière qu'il me fit de lui fournir cette pièce. Celle-ci en attira une autre. J'étais embarquée ; il fallut aller jusqu'au bout. Une femme de grande considération dans le monde était dans la confidence de cette affaire, et s'y était prêtée, à ce qu'elle prétendait, pour sauver la réputation de son amie, et la garantir de sa propre imprudence.

M. de Silly, fort lié avec elle, avait pris le temps de son absence pour rompre avec sa protégée. Celle-ci ecrivit son désastre à leur amie commune, qui adressa une lettre fulminante à l'amant déserteur. Il me l'envoya, et voulut encore que j'y répondisse. Tout cela se passait pendant que j'étais à Sceaux, où je recevais tous les jours des courriers de sa part, avec des missives sans fin. Rien ne m'a si bien fait connaître l'invincible pouvoir qu'une première inclination avait laissé prendre sur moi, que la complaisance avec laquelle je suivis le cours de cette affaire.

La dame confidente revint de la campagne. J'étais fort de ses amies. Elle savait mes liaisons avec M. de Silly, et me fit des plaintes de lui, m'assurant qu'il n'avait fait que jouer la personne à qui elle s'intéressait. Je lui dis que je croyais savoir bien le contraire. Ah! dit-elle, si vous aviez vu les lettres qu'il lui a écrites, vous seriez convaincue qu'il n'a jamais eu le moindre sentiment pour elle. Effectivement elles ne partaient pas d'un cœur fort touché; mais aussi ce n'était pas lui qui les avait faites.

Cependant la maîtresse abandonnée ne pouvant obtenir l'entretien qu'elle lui demandait, et ayant su que nous avions fait partie d'aller dîner chez son amie et la nôtre dans une maison de campagne qu'elle avait près de Paris, elle s'y trouva. Je fus extrêmement surprise de cette rencontre, et plus encore de ce que, sans prétexte ni mesure, elle emmena M. de Silly dans le jardin quand on fut hors de table, et l'y retint si longtemps qu'enfin l'heure où je devais me rendre à Sceaux approchant, et lui s'étant chargé de m'y remener, je fus obligée de l'en faire avertir. Il n'arrivait pourtant point. J'en marquais mon embarras à la maîtresse de la maison. Elle en ressentait plus que moi, de me voir témoin d'une scène si ridicule qui se passait chez elle, et dont elle n'ignorait pas le jugement que je porterais. Comme elle vit que les messages étaient inutiles, elle fut elle-même avec moi dans le jardin les chercher; pour rompre l'entretien. Nous le trouvâmes encore fort animé quand nous les joignîmes; ce n'était pas par l'amour, mais par des passions plus violentes. La femme était à moitié échevelée, et ne ressemblait

pas mal à une Furie. Son amant gardait un sang-froid plein de ressentiment.

Il me remena, et m'apprit qu'il n'avait été convaincu de rien de ce qu'elle lui avait dit pour sa défense; qu'elle avait refusé de se soumettre à ce qu'il exigeait d'elle pour le garantir de nouveaux soupçons, et qu'il était plus affermi que jamais dans ses premières résolutions. En effet, il résista à toutes les attaques, et ne renoua point avec elle; mais il en demeura si occupé, qu'il ne cessait de m'écrire toutes ses démarches, et d'y joindre de longs commentaires. Il y en eut quelques-unes qui l'offensèrent; et dans son dépit il fit, quoiqu'il n'en eût jamais fait, des vers fort piquants contre elle, qu'il m'envoya en me marquant le dessein où il était de les répandre. Je m'y opposai si fortement, qu'il céda à mes raisons. Il continua longtemps de m'entretenir et de m'écrire sur ce sujet. Les peintures naïves qu'il me faisait des divers mouvements de son âme m'intéressaient. Je l'écoutai, et lui répondis, tant qu'il eut à parler.

Il garda les lettres que je lui avais écrites sur cette affaire, et presque toutes celles qu'il avait eues de moi depuis ma prison. Il avait pris des mesures pour me les faire rendre avec beaucoup d'autres papiers, si je lui survivais. Ils m'ont été fidèlement remis après le tragique événement de sa mort.

Le reste de ma vie, quoique long, ne contient presque plus rien dont le récit m'intéresse. Je n'avais plus de relation avec le chevalier de Menil. Quelques idées que j'avais eues de récompenser le fidèle attachement du pauvre Maisonrouge, et d'unir mon sort au sien, furent déconcertées par sa mort. Une maladie de langueur, qui lui prit peu après notre séparation, l'obligea l'année suivante d'aller prendre l'air et les eaux de son pays, où il mourut. Je le regrettai infiniment plus que je n'avais su le priser.

Je me vis dénuée de tout objet. Le défaut de sentiment me fit tomber dans une espèce d'anéantissement pire que l'entière cessation de la vie. Je la pris en dégoût, et le monde en horreur. Je ne désirais plus que de m'en séquestrer. M. de Valincourt, toujours de mes amis, mais que sa grande dévotion

tenait presque dans une continuelle retraite, approuva non-seulement le dessein de la mienne dont je lui fis confidence, mais travailla à m'en procurer les moyens. Il sollicita, dans cette vue, une petite pension pour moi, qu'il obtint; mais comme la négociation en fut longue, les obstacles qui survinrent suspendirent mon projet. Madame la duchesse du Maine tomba dangereusement malade, et fut longtemps à se rétablir. Elle me témoigna tant de confiance et d'amitié dans cette occasion, où je fis de mon côté tout ce qui se pouvait faire, que je ne sus plus comment lui annoncer mon dessein. Je pensai que le temps pourrait amener quelque conjoncture plus convenable. Je continuais de rouler cette idée dans mon esprit, lorsque le chevalier de Grieu, qui s'était donné pour attaché à moi avant mon séjour à la Bastille, et à qui je confiai, quand j'en sortis, que j'avais pris des engagements plus sérieux, m'entretint de l'idée qu'il avait qu'un homme, attaché dans notre maison par plusieurs liens avant que j'y fusse, était alors touché pour moi de sentiments plus forts que l'estime ordinaire. Il me dit qu'il l'avait entendu parler en des termes qui ne lui permettaient pas d'en douter.

Quoique nous vécussions en même lieu, nous n'avions nul commerce ensemble. Son humeur fière le rendait peu sociable, je n'étais point prévenante, et nous ne nous parlions presque jamais. J'en faisais cas pourtant. On sentait en lui une exacte et délicate probité. Son courage à risquer de déplaire en disant vrai, son exemption de flatterie, vertus aussi rares dans les petites cours que dans les grandes, tout cela, joint à des sentiments nobles, à une réputation avantageuse dans son métier d'homme de guerre, lui avait acquis mon estime. Quoique je regardasse comme une vision ce qu'on m'avait dit de sa prévention pour moi, j'en eus plus d'attention pour lui. Curiosité de m'en éclaircir, ennui de mon oisiveté, penchant à se reprendre à quelque chose quand on ne tient plus à rien; le tout, si bien caché dans les secrets replis de mon âme que je ne m'en doutai pas, me porta à lui faire quelques prévenances, à profiter des occasions de l'entretenir, que bientôt il fit naître en cherchant les lieux où il pouvait me rencontrer. C'était l'été, nous étions à Sceaux, et

j'allais tous les soirs me promener seule dans un parterre, sous les fenêtres du château. Il s'accoutuma à m'y venir joindre si régulièrement, qu'il ne se passait pas de jour que nous ne nous entretinssions assez longtemps. La première fois qu'il y manqua, je sentis un trouble que je ne connaissais plus. Je commençai à craindre les horreurs d'une nouvelle passion. Disposée naturellement et accoutumée par un long usage à m'attacher, je n'avais plus la force de me passer de cette espèce de soutien; mais alors je savais qu'un tel appui, chancelant lui-même, tombe sur celui qui s'y repose, et ne manque guère de l'écraser. La contrariété qui se trouvait entre mes connaissances fondées sur l'expérience, et le penchant qui m'entraînait, me mirent dans un état violent. Je résolus d'étouffer dans sa naissance ce sentiment qui m'effrayait; je lui trouvai plus de force que je ne lui en croyais; il en prit même de nouvelles des efforts que je fis pour le combattre. En voulant éviter l'objet qui me devenait redoutable, j'affermis son idée dans mon esprit, de telle sorte qu'elle devint comme un point fixe que je ne puis comparer qu'à ce qu'on éprouve, dans le transport au cerveau, d'une idée qui nous persécute sans relâche. J'en fis dès lors la comparaison, et j'en tirai de fâcheux pronostics.

Le soin de fuir me fit plus rechercher; ce que je dis pour rompre tout commerce donna des indices de mes sentiments. Le cœur ne manque guère de trahir la raison, quelque leçon qu'il en ait reçue. Cette découverte donna plus d'activité aux empressements qu'on avait pour moi : la vanité s'y mêla, et prit toutes les apparences du sentiment. Je m'y mépris, comme il arrive ordinairement : mes liens en devinrent plus forts; j'en connus mieux la nécessité de les rompre. Le caractère et la situation de la personne dont il s'agissait ne me laissaient rien entrevoir qui pût autoriser cette nouvelle passion. Elle me tyrannisa sans me soumettre, m'aigrit contre moi-même, et ne me fit éprouver que des amertumes.

Madame de Réal me vint voir à Sceaux au fort de mon désespoir. Quelque confiance que j'eusse en elle, je voulais lui cacher une faiblesse que le nombre de mes années, et les tristes expériences que j'avais faites, rendaient impardonnable. Elle s'a-

perçut de mon trouble, me pressa de lui en apprendre la cause : je ne lui répondis que par mes larmes; elles la mirent sur la voie. Je vois, me dit-elle, que, lassée de votre indifférence, vous avez pris quelque goût que vous désapprouvez; et pour qui? Elle me nomma un jeune prince fort aimable. Hélas! non, lui dis-je; mes inclinations sont bizarres : je suis accoutumée d'aimer des gens qui ne me plaisent pas. En effet, l'homme à qui je m'étais attachée n'était point propre à plaire. Il avait pourtant fait des conquêtes brillantes; mais la vanité qu'il en avait tirée, jointe à celle qui lui était naturelle, assortie à une humeur sèche et inégale, rendait à peine ses vertus supportables. J'achevai ma confidence à madame de Réal; et je lui dis que, quand je devrais périr, j'arracherais de mon cœur des sentiments qui ne pouvaient me conduire à rien de convenable, et ne feraient que la honte et le malheur de ma vie.

Ma résolution était ferme; mais l'exécution en était difficile dans un lieu où je me voyais assiégée par celui que je voulais fuir, et qui, connaissant ma faiblesse, était si à portée d'en triompher. Je pensai donc qu'il fallait abandonner ce terrain dangereux, et faire une véritable retraite. Mais comment et sous quel prétexte l'annoncer à ma princesse? Comment soutenir sa colère et ses reproches, n'ayant point de raisons apparentes à lui alléguer? Pour échapper à tant d'embarras, il me vint dans l'esprit de me jeter aux Carmélites, sans laisser rien pressentir de mon dessein. Je pensai que, renfermée là, j'y soutiendrais les attaques sous de sûrs remparts qu'on ne pourrait forcer.

La comtesse de Brassac, attachée à notre maison, avec qui j'étais en liaison, y avait un appartement où elle passait une partie de sa vie. Je l'y allai voir à son parloir; je la priai de me faire connaître quelques religieuses de ses amies, dont elle me parlait souvent comme de filles de beaucoup d'esprit. J'en entretins trois ou quatre, qui me parurent d'excellente compagnie. Je regardai leur société comme une ressource pour supporter l'austérité de leur vie, et je m'affermis dans ma résolution. J'en fis part à madame de Brassac; sa grande dévotion la lui fit approuver, quoiqu'elle prévît le mauvais gré que lui en saurait madame la duchesse du Maine. Peu de jours après, je me mis dans un car-

rosse de notre maison, qui l'allait chercher pour y venir passer la soirée. Je fus comme pour la recevoir à la porte du couvent; et lorsque je la vis ouverte j'entrai, et lui dis que j'y voulais demeurer, et que je la priais de dire à madame la duchesse du Maine qu'ayant pris cette résolution, je n'avais pas eu le courage de la lui déclarer, ni de soutenir les efforts qu'elle aurait pu faire pour la combattre.

La prieure et quelques religieuses, qui avaient accompagné madame de Brassac jusqu'à la porte, étaient là. Ma démarche les surprit aussi bien qu'elle, qui ne s'attendait pas que je voulusse si tôt exécuter ce dessein. Après être revenues du premier étonnement, elles me demandèrent si j'en avais assez délibéré. Je leur dis que je le croyais, et qu'il me semblait que le trop d'examen dans ces sortes de choses en affaiblissait la résolution; que je les priais de me recevoir dans ce moment-ci; que je ne pouvais répondre de me trouver disposée de même dans un autre. Cette réponse les fit douter que ma vocation fût certaine. La prieure, fille sage et éclairée, me dit qu'il lui paraissait plus à propos que j'y pensasse encore; que, si j'étais véritablement appelée à cet état, les réflexions ne serviraient qu'à m'y porter; que si elles m'en détournaient, il valait mieux que je les fisse plus tôt que trop tard. J'insistai avec force; mais la prieure tint ferme : les autres religieuses et madame de Brassac l'approuvèrent, et toutes convinrent qu'il fallait différer. Je m'en retournai donc avec madame de Brassac, qui ne savait si elle avait bien ou mal fait. Je demeurai persuadée qu'en différant c'était tout rompre. Je me sentais trop faible pour attendre toujours de moi un pareil effort.

Je crus pourtant que ce parti, quoique manqué, intimiderait celui qui me l'avait fait prendre. Je lui appris le risque que j'avais couru, pour l'engager à ne m'y plus exposer : il en fut frappé, et se tint plus loin de moi. J'en souffrais davantage, et ne me détachais pas de lui : il le voyait, et se rapprochait. Je formais de nouveaux desseins pour m'en séparer tout à fait.

Nous avions à Sceaux dans ce temps-là madame du Deffand. Elle me prévint avec des grâces auxquelles on ne résiste pas. Personne n'a plus d'esprit, et ne l'a si naturel. Le feu petillant

qui l'anime pénètre au fond de chaque objet, le fait sortir de lui-même, et donne du relief aux simples linéaments. Elle possède au suprême degré le talent de peindre les caractères; et ses portraits, plus vivants que leurs originaux, les font mieux connaître que le plus intime commerce avec eux.

Elle me donna une idée toute nouvelle de ce genre d'écrire, en me montrant plusieurs portraits qu'elle avait faits. Le mien s'y trouva; mais un peu de prévention et trop de politesse l'avaient, contre son ordinaire, écartée du vrai. J'entrepris de le faire moi-même pour lui prouver sa méprise, et je le lui donnai tel qu'on le voit là.

PORTRAIT DE L'AUTEUR,

Fait par elle-même.

« Delaunay est de moyenne taille, maigre, sèche et désa-
« gréable. Son caractère et son esprit sont comme sa figure; il
« n'y a rien de travers, mais aucun agrément. Sa mauvaise for-
« tune a beaucoup contribué à la faire valoir. La prévention
« où l'on est que les gens dépourvus de naissance et de bien
« ont manqué d'éducation fait qu'on leur sait gré du peu qu'ils
« valent : elle en a pourtant eu une excellente, et c'est d'où elle
« a tiré tout ce qu'elle peut avoir de bon, comme les principes
« de vertu, les sentiments nobles et les règles de conduite que
« l'habitude à les suivre lui a rendu comme naturels. Sa folie
« a toujours été de vouloir être raisonnable; et comme les fem-
« mes qui se sentent serrées dans leur corps s'imaginent être de
« belle taille, sa raison l'ayant incommodée, elle a cru en avoir
« beaucoup. Cependant elle n'a jamais pu surmonter la vivacité
« de son humeur, ni l'assujettir du moins à quelque apparence
« d'égalité; ce qui souvent l'a rendue désagréable à ses maîtres,
« à charge dans la société, et tout à fait insupportable aux gens
« qui ont dépendu d'elle : heureusement la fortune ne l'a pas
« mise en état d'en envelopper plusieurs dans cette disgrâce.
« Avec tous ses défauts, elle n'a pas laissé d'acquérir une espèce
« de réputation qu'elle doit uniquement à deux occasions for-
« tuites, dont l'une a fait connaître ce qu'elle pouvait avoir
« d'esprit, et l'autre a fait remarquer en elle de la discrétion et

« quelque fermeté. Ces événements, ayant été fort connus, l'ont « fait connaître elle-même, malgré l'obscurité où sa condition « l'avait placée, et lui ont attiré une sorte de considération au- « dessus de son état : elle a tâché de n'en être pas plus vaine ; « mais la satisfaction qu'elle a de se croire exempte de vanité en « est une.

« Elle a rempli sa vie d'occupations sérieuses, plutôt pour « fortifier sa raison que pour orner son esprit, dont elle fait peu de « cas. Aucune opinion ne se présente à elle avec assez de clarté « pour qu'elle s'y affectionne et ne soit aussi prête à la reje- « ter qu'à la recevoir ; ce qui fait qu'elle ne dispute guère, si « ce n'est par humeur. Elle a beaucoup lu, et ne sait pourtant « que ce qu'il faut pour entendre ce qu'on dit sur quelque ma- « tière que ce soit, et ne rien dire de mal à propos. Elle a recher- « ché avec soin la connaissance de ses devoirs, et les a respectés « aux dépens de ses goûts. Elle s'est autorisée du peu de com- « plaisance qu'elle a pour elle-même à n'en avoir pour personne ; « en quoi elle suit son naturel inflexible, que sa situation a plié « sans lui faire perdre son ressort.

« L'amour de la liberté est sa passion dominante ; passion « très-malheureuse en elle, qui a passé la plus grande partie de « sa vie dans la servitude : aussi son état lui a-t-il toujours été « insupportable, malgré les agréments inespérés qu'elle a pu y « trouver.

« Elle a toujours été fort sensible à l'amitié, cependant plus « touchée du mérite et de la vertu de ses amis que de leurs sen- « timents pour elle ; indulgente quand ils ne font que lui man- « quer, pourvu qu'ils ne se manquent pas à eux-mêmes. »

Je passai plusieurs années dans les pénibles alternatives que j'ai marquées, sans être un moment d'accord avec moi-même. Je perdis pendant ce temps-là les personnes qui m'étaient les plus chères : le marquis de Silly, par une mort affreuse dont je ne veux pas renouveler le souvenir ; un an après, madame de Réal, qui faisait toute ma consolation, mourut ; madame de Grieu, sa tante, qui nous avait élevées l'une et l'autre avec tant de tendresse, la suivit de près ; je perdis aussi M. de Valincourt, le

seul véritable ami qui me restât. Je me trouvai isolée de tous côtés. Ces liens qui m'attachaient encore au monde étant rompus, j'en pris un dégoût qui, joint à d'autres que je reçus de ma princesse, me porta plus fortement que jamais à l'entière retraite, non plus aux Carmélites, dont la vie trop austère me parut, à l'examen, disproportionnée à mes forces, et peut-être à mon zèle. Je pensai à retourner à Saint-Louis à Rouen : l'affection que l'on conserve pour les lieux où l'on a passé sa jeunesse me donna une grande préférence pour celui-là. J'en parlai à madame de Bussy, femme d'un excellent esprit, avec qui je m'étais intimement liée depuis que j'avais perdu madame de Réal : elle avait mon entière confiance, et voyait que je ne pouvais par aucun autre moyen rompre les liens qui faisaient le malheur de ma vie ; elle approuva que je fisse l'essai du parti que je voulais prendre.

Je témoignai à madame la duchesse du Maine le désir que j'avais de revoir un lieu où j'avais passé la plus grande partie de ma vie, et lui demandai, avec de grandes instances, de m'y laisser faire un voyage et quelque séjour. Elle se révolta contre cette proposition. Cependant, à force de persévérance, j'obtins mon congé; mais ce ne fut qu'en promettant avec serment de revenir. Elle soupçonna que ce voyage pouvait couvrir un dessein de retraite, et voulut me faire expliquer sur ce point. Je lui avouai que j'avais du goût pour la solitude, et que j'avais toujours désiré de finir ma vie où je l'avais commencée. Elle exigea de ma part de nouveaux serments de renoncer à ce projet; je ne voulus promettre que le retour du voyage que j'allais faire.

Je partis avec la joie qu'on a d'avoir surmonté, quoique dans une petite chose, de très-grandes difficultés. Celles que j'avais trouvées du côté de ma princesse n'étaient pas les seules. L'homme dont je voulais m'éloigner avait tout mis en œuvre, hors ce qu'il y fallait mettre, pour me retenir. J'avais fait parler à l'abbesse, que je ne connaissais pas, par une religieuse de mes amies à qui j'avais écrit plusieurs lettres sur mes vues présentes, et sur celles que je pourrais avoir à l'avenir. Je fus reçue dans le couvent avec des transports de joie dont il n'y a

que des religieuses qui soient capables. Celles-ci avaient gardé un souvenir de moi bien plus vif que celui que j'avais conservé d'elles. Leur excessif empressement me fut à charge. L'abbesse me prit en gré, voulut que je fusse sans cesse avec elle. J'allais là pour être à moi; je m'y trouvai plus livrée aux autres qu'au milieu du monde. Les mêmes passions, les mêmes mouvements qui agitent les grandes cours, se retrouvant dans ces petits États monarchiques; on y voit jouer avec moins d'adresse les mêmes ressorts, et pour des objets dont la petitesse ajoute le dégoût à l'importunité des tracas. Je ne trouvai rien moins que cette demeure solitaire et tranquille où tendaient mes désirs. Je pensai qu'un lieu où je ne serais ni connue ni fêtée serait plus conforme à mes vues, et j'abandonnai le dessein de me fixer en celui-là. J'y fus environ six semaines, et je revins à Sceaux acquitter ma parole. Je n'y fus pas trop bien reçue. Cet essai de liberté que j'avais fait avait déplu.

Madame la duchesse du Maine, craignant que je ne voulusse enfin rompre les liens qui m'attachaient à elle, songea à les redoubler. Elle combattit d'abord mes idées de retraite, voulut en pénétrer toutes les raisons, me donna lieu d'alléguer les embarras et les dégoûts où m'exposait sans cesse la situation équivoque où j'étais auprès d'elle. Les distinctions qu'elle m'avait accordées, depuis que j'avais quitté le titre et les fonctions de femme de chambre, n'avaient pas des limites précises. Je ne savais presque jamais si j'étais dedans ou dehors. Pour peu que je les passasse, ou sans m'en apercevoir, ou par ordre de sa part, les mines et les murmures de ses dames, attentives à la distance qui devait être entre elles et moi, m'y faisaient désagréablement rentrer. Je lui présentai ces inconvénients comme une excuse du parti que je songeais à prendre : quoique ce n'en fussent pas les véritables motifs, ils étaient plus propres à la frapper qu'aucun autre. Elle me dit qu'il y avait moyen d'y remédier, en me faisant épouser un homme de condition qui me mettrait de niveau à toutes les dames de sa cour; que les charges que possédait M. le duc du Maine le mettaient à portée de faire la fortune de beaucoup de gens; qu'on trouverait sans peine quelque officier sous les ordres de ce prince, qui, pour son avancement,

entendrait à ce mariage; qu'elle allait chercher quelqu'un propre à remplir ses vues à cet égard, et qui d'ailleurs me conviendraît. Je crus que la découverte n'en serait pas facile; que j'aurais le temps et les moyens d'éluder, si le parti ne m'était pas assez avantageux; qu'en cas qu'il le fût, cela vaudrait mieux que mon état présent; que la nécessité de partager mes devoirs me procurerait une sorte de liberté; et que je trouverais dans cet engagement, par ma façon de penser, des barrières aussi fortes contre mes propres faiblesses que les murs d'un couvent. Loin donc de m'opposer à la bonne volonté de madame la duchesse du Maine, je lui témoignai de la reconnaissance du soin qu'elle voulait prendre de mon établissement.

Il s'en était présenté quelques-uns depuis que j'avais manqué M. Dacier; mais les inconvénients que j'y avais remarqués m'avaient empêchée de les accepter. Un homme, entre autres, qui m'avait longtemps vue du vivant de sa femme avec qui j'étais en étroite liaison, m'offrit peu après sa mort, par pure estime, de partager sa fortune avec moi. Elle avait été grande du côté du bien; mais ses affaires étaient alors si délabrées, que je ne pus me résoudre d'entrer dans cette espèce de labyrinthe où l'on ne voyait point d'issue.

Je fis encore naître une passion longtemps après y avoir renoncé, et dans un âge où l'on n'en inspire plus. Un homme de province, que je vis par hasard, s'imagina, suivant le peu de connaissance qu'il avait du monde, qu'une personne établie dans une cour, favorisée d'une princesse, n'avait qu'à vouloir pour faire la fortune de quelqu'un. Il était employé depuis longtemps dans des affaires de finance, et aspirait à une place considérable dans ce genre. Cet homme m'envisagea sous l'aspect d'une puissante protection, et comme une personne qu'il pourrait engager à le servir, par les offres considérables qu'il lui ferait. Il ne m'en dit rien d'abord; mais peu après il m'adressa une longue lettre fort bien écrite, dans laquelle il m'exposait ses vues, la place qu'il souhaitait, ses raisons d'y prétendre, ses moyens d'y parvenir, et ses intentions de reconnaître mes services par une somme ou pension considérable, dont je pourrais gratifier qui je voudrais. Je lui marquai dans

ma réponse que je n'avais nul crédit, et encore moins de volonté de le vendre, si j'en avais, pour quelque prix que ce pût être. En effet, dans des cas où j'étais plus à portée de réussir, j'ai toujours regardé ces sortes de propositions avec le mépris qui leur convient.

La franchise et les sentiments honnêtes dont ma lettre était remplie touchèrent sensiblement celui à qui elle s'adressait. Il y répliqua, et changea l'offre qu'il m'avait faite en celle de sa personne, si sa fortune pouvait devenir assez bonne pour me la faire agréer, ou même telle qu'elle était, s'il osait me l'offrir. Je répondis encore avec la même sincérité, en lui faisant voir qu'il ne pouvait rien attendre de moi pour sa fortune; et que, n'y pouvant contribuer, j'aurais mauvaise grâce d'en accepter le partage. Il fit de nouvelles instances, qu'il accompagna d'un détail exact des biens dont il jouissait, de la valeur de ses emplois, des avantages qu'il pouvait me faire, et des grandes espérances qu'il avait, tant sur une entreprise considérable dans laquelle il était entré, que sur le crédit des gens puissants dont il était protégé. J'entrevis dans ce qu'il me présentait assez de convenance pour y faire attention. Je remarquai en lui beaucoup de probité, de l'esprit sans apprêt et sans culture, des sentiments nobles et vertueux, et tant d'estime pour moi, que je ne pus me dispenser de lui en savoir gré : je n'allai pas plus loin.

Il vint à Paris, y passa quelques jours, me vit, me témoigna l'attachement le plus respectueux, et le plus grand désir d'unir son sort au mien. Je lui fis comprendre que, dans ma situation, à l'âge où j'étais parvenue, on ne me pardonnerait de changer d'état que pour une fortune qui paraîtrait extrêmement avantageuse; et qu'enfin j'étais comme ces antiques, qui augmentent de prix par leur ancienneté.

Il m'expliqua l'entreprise dans laquelle il avait engagé la plus grande partie de son bien. Il s'en promettait des sommes immenses, et en croyait le succès infaillible : j'en jugeai autrement, et me gardai de prendre aucun engagement sur des apparences si équivoques. En effet, l'affaire échoua, et entraîna sa ruine; d'autres disgrâces s'y joignirent, et son malheur fut complet. Je m'y trouvai d'autant plus sensible, que je crus

l'avoir aggravé par le désespoir où je le vis de n'avoir plus rien à m'offrir. Je regrettai de n'être point à portée de réparer ses infortunes, et de reconnaître ses sentiments généreux, ou par moi-même, ou par quelque autre moyen. Je n'eus pas même la satisfaction de pouvoir rien faire pour lui, dans quelques occasions qu'il me présenta de le servir.

D'autres partis me furent offerts qui ne me convinrent point. L'un était un homme assez riche, d'une condition médiocre, qui vivait à Paris fort retiré, et voulait une femme raisonnable pour lui tenir compagnie. Je doutai, ne le connaissant pas, que je m'accommodasse de la sienne. Il fallait conclure sans examen : je refusai.

Une dame de mes amies m'en proposa encore un autre. C'était un gentilhomme d'environ cinquante ans, qui avait quitté depuis peu le service, vivait en province dans une jolie terre, y habitait une maison bien bâtie et bien meublée. Celui-là, je le vis chez la personne qui m'en avait parlé. Il était d'une assez belle figure et d'un bon maintien ; il ne me trouva pas si décrépite qu'il me croyait. Content d'ailleurs du peu de bien que je possédais (car les amis que j'avais perdus m'avaient laissé des marques de leur amitié), il dit à son amie qu'il était prêt à conclure, pourvu que je n'eusse point de répugnance à passer ma vie dans son château.

Je consultai sur cette proposition madame de Bussy, à qui j'avais fait part de toutes les autres, qu'elle n'avait pas goûtées, et qui seule savait ce qui me les faisait écouter. Je lui mandai sur celle-ci (elle était absente) qu'à la vérité c'était me jeter par la fenêtre, mais que j'y visais depuis longtemps. Elle me répondit que cette fenêtre lui paraissait au dixième étage, et qu'elle voudrait du moins que je ne me jetasse pas de si haut ; me représenta que, de me claquemurer ainsi avec quelqu'un que je ne connaissais pas, incapable peut-être de me connaître et plus encore de me plaire, c'était le moyen d'amener au sens littéral l'expression figurée sous laquelle je lui avais présenté ce parti ; qu'elle ne l'approuverait donc qu'en cas qu'il consentît que je partageasse ma vie entre Paris et sa province. Je suivis ce conseil, et fis dire à l'homme dont il s'agissait, qu'étant

aussi attachée que je l'étais à madame la duchesse du Maine, je ne pouvais me résoudre à la quitter sans retour, ni à prendre un engagement auquel elle ne consentirait jamais sous de telles conditions. Il répondit que si je voulais conserver d'autres liens que ceux que je prendrais avec lui, je ne pouvais lui convenir. Cette réponse me persuada qu'il ne me convenait pas non plus, et je rompis.

Madame la duchesse du Maine ne sut rien de tous ces projets avortés. Cependant elle avait chargé madame de Surl...., femme d'un officier suisse de mes amies, et fort attachée à elle, de chercher quelqu'un dans le corps helvétique commandé par M. le duc du Maine, qui voulût prendre une femme sans naissance, ni bien, ni beauté, ni jeunesse. A peine les treize cantons pouvaient suffire à cette découverte. Aussi la dame y employa-t-elle un long temps; et je ne pensais plus à sa mission, lorsqu'un jour étant venue à Sceaux, elle me dit : Je crois avoir trouvé par hasard l'homme que nous cherchions. Ne songeant qu'à me promener, j'ai accompagné M. de Surl.... chez un officier de sa nation qui demeure dans le voisinage d'une campagne où j'étais. Là, j'ai trouvé une petite maison neuve et propre, entourée de troupeaux de vaches et de moutons. Le maître du logis, qui n'est pas jeune, m'a plu par une physionomie avantageuse. C'est un homme de condition, veuf, qui vit dans cette retraite avec deux de ses filles. Elles paraissent douces et raisonnables, et tout occupées des soins de leur ménage. Il est peu avancé, quoiqu'il serve depuis longtemps et qu'il ait bien fait son devoir, parce qu'il s'est tenu à l'écart, et que le mérite qui ne cherche pas à se produire est rarement démêlé; mais, ajouta-t-elle, j'ai pensé qu'une protection qui le ferait valoir, sans qu'il s'en donnât la peine, lui serait fort agréable : et si madame la duchesse du Maine juge à propos que je lui fasse parler, je ne doute point, par tout ce qui m'en est revenu sur les informations que j'ai faites, que la proposition ne soit bien reçue de sa part, et que ce ne soit pour vous une affaire des plus convenables. C'est un homme bien né, qui a peu vécu dans le monde, et n'en a point pris les vices. Il jouit d'une petite terre, cultivée par ses soins, à deux lieues de Paris. Joint à cela ce que lui vaudra la protec-

tion de M. le duc du Maine, vous serez l'un et l'autre fort à votre aise.

Pendant qu'elle me tenait ce discours, il se présenta à mon esprit un tableau de la vie champêtre, dont le contraste avec la mienne relevait chaque objet, et m'en faisait admirer les grâces douces et naïves. Je prenais alors du lait, et rien ne me parut plus satisfaisant que d'avoir des vaches sous sa main. L'orgueil des hommes prend soin de leur dérober les chétives circonstances qui ont aidé à les déterminer dans les occasions les plus importantes ; et ce n'est que par une recherche exacte et difficile qu'on les retrouve. Me voilà donc toute passionnée pour le nouveau genre de vie que je croyais mener.

J'approuvai qu'on parlât à madame la duchesse du Maine des vues qu'on m'avait communiquées. Elle les goûta ; et il fut résolu que, sans me nommer, on proposerait à M. de Staal l'établissement dont il s'agissait. Madame de Surl.... avait un ami qui le connaissait plus particulièrement qu'elle ne faisait ; on le chargea de cette négociation. La proposition fut bien reçue ; M. de Staal demanda pourtant quelques jours pour rendre une réponse positive. Il vivait avec ses filles, dont il était parfaitement content, et voulait leur faire agréer une belle-mère, dont le titre est toujours odieux. Il y trouva de la difficulté. Maîtresses dans leur petite cabane, accoutumées à tenir le ménage, elles craignirent que je n'en voulusse prendre le maniement, et m'emparer de l'autorité, objet de jalousie dans les champs comme dans les cours. Mon peu de capacité et de goût pour ces sortes de choses les mettait bien en sûreté ; mais elles n'en étaient pas informées. Elles cédèrent pourtant à l'inclination de leur père, qui entrevit une fortune sûre et facile dans ce qu'on lui offrait. Il songea sensément à donner un objet fixe à des promesses générales. Il n'était que lieutenant d'une compagnie aux gardes, dont le capitaine, attaqué d'apoplexie, était depuis longtemps hors d'état de servir. Il demanda de remplir la place quand elle viendrait à vaquer par sa mort qui ne pouvait être éloignée, et, pour préliminaire, le titre de commandant de cette compagnie, dont il exerçait les fonctions depuis que le titulaire en était devenu incapable ; promettant de con-

clure le mariage qu'on lui proposait aussitôt qu'il aurait reçu cette première grâce comme un gage assuré du reste, qu'il voulait bien attendre.

Ce fut là le précis de sa réponse. Madame la duchesse du Maine l'approuva, et ne songea plus qu'à faire agréer ses vues à M. le duc du Maine. Elle lui exposa toutes les raisons qui lui faisaient désirer mon établissement, et les mit dans ce beau jour qu'elle sait donner à ce que son esprit affectionne; mais lui, avec ses adresses ordinaires pour éluder ce qu'il n'avait pas le courage de combattre, applaudit son dessein en général, et proposa d'autres gens dont le consentement était douteux et les convenances moins certaines. Madame la duchesse du Maine ne prit pas le change : accoutumée à ses refuites, elle le suivit jusqu'à ce qu'elle l'eût atteint. Cela prit un long temps, pendant lequel on jugea à propos de me faire voir M. de Staal, et de me montrer à lui. L'entrevue se fit chez madame de Surl.... Il fut plus content de moi qu'il n'y avait lieu de l'espérer. Je ne portai aucun jugement de lui à ce premier abord; mais, quelque temps après, je fus avec M. et madame de Surl..... à sa maison de campagne, où nous dinâmes. Le lieu, le repas, la compagnie, tout rappelait la simplicité de l'âge d'or. Je trouvai une petite maison gaie et propre par la blancheur des murailles; il lui séyait de n'être point meublée. Je n'ai pas fait tant de cas par la suite de cette espèce d'ornements. La volatile d'une basse-cour, la chair des troupeaux, les fruits du verger, couvrirent la table. Nos jeunes hôtesses, comme au temps où l'on révérait Jupiter hospitalier, préparèrent une partie des mets, nous régalèrent de gâteaux et de fromages façonnés et servis par leurs mains. Je considérai avec plaisir cette façon de vivre si conforme à la nature, qui nous est devenue étrangère, et je crus qu'elle me conviendrait. Je fus contente du maître de la maison, de son maintien, d'une certaine politesse non étudiée, qui part du cœur et annonce un caractère doux et bienfaisant : en effet, c'est le sien. Son âme, exempte de toutes passions, va vers le bien par une pente naturelle, sans être retenue ni détournée par rien. Il résulte de ce calme inaltérable une parfaite égalité d'humeur, des vues saines, parce qu'elles ne sont offusquées

d'aucun trouble d'esprit; plus de justesse que d'abondance d'idées; peu de discours, mais sensés; enfin quelqu'un dont la société ne peut incommoder, aussi incapable de faire naître l'engouement que de donner du dégoût. Je sentis confusément tout ceci, que je démêlai par la suite, et je trouvai un homme que la nature avait placé où la raison ne saurait arriver. Nous eûmes une conversation après le dîner, dans laquelle on traita l'affaire dont il s'agissait. M. de Staal témoigna la désirer extrêmement, et néanmoins tint ferme à ne la conclure que lorsqu'il serait muni du titre qu'il demandait. J'approuvai cette sage précaution, et nous nous séparâmes contents l'un de l'autre. Quand je fus montée en carrosse, il mit à mes pieds un petit agneau, le plus gras de son troupeau, qu'il me pria d'emmener avec moi. Cette galanterie pastorale me sembla parfaitement assortie à tout le reste.

Je rendis compte à madame la duchesse du Maine du succès de notre voyage. Elle veut la prompte exécution des choses qu'elle a imaginées; le délai de celle-ci lui fut désagréable. M. le duc du Maine, qu'elle pressa pour la condition exigée, fit de nouvelles difficultés. Il fallut attendre quelque incident qui donnât lieu à cette démarche : il n'en arrivait point. Pendant ce temps-là, je découvris que le bien qu'on croyait à M. de Staal appartenait à ses enfants, et qu'il ne me pouvait procurer d'autre avantage que celui d'épouser un homme de condition; chose à la vérité utile par rapport à ma situation, mais qui m'était d'ailleurs assez indifférente. Nous allâmes à Anet; les distractions entraînèrent le souvenir de cette affaire. Je me gardai de la rappeler : elle me parut si médiocrement bonne, que je souhaitai qu'elle s'oubliât tout à fait; car, chemin faisant, je vieillissais toujours, et le projet de me marier devenait de plus en plus ridicule. J'étais dans cette disposition, lorsqu'après notre retour d'Anet, vers le commencement de l'hiver, M. le duc du Maine dit à madame la duchesse du Maine : Le chevalier de Molondin vient d'avoir une nouvelle attaque d'apoplexie; j'ai tiré sur le temps pour nommer M. de Staal commandant de sa compagnie; cela est fait. C'était la seule condition qu'il eût exigée pour terminer l'affaire. Madame la duchesse du Maine m'envoya chercher, afin

de m'apprendre cette nouvelle, dont elle était ravie, et dont je fus confondue. Ce qui m'avait plu de loin changea de face en s'approchant : j'aperçus en un moment tous les inconvénients qui jusque-là s'étaient dérobés à ma vue. Je m'étonnai de mon aveuglement; je sentis en même temps l'impossibilité de reculer après le pas qu'on venait de faire, et je tombai dans une espèce de désespoir. L'agitation de mon esprit, ou quelque autre cause, me rendit malade. Je crus trouver dans la perte de ma vie la seule issue qui me restait : cette triste ressource me manqua; je guéris, et il fallut subir le joug que je m'étais laissé imposer. Nous allâmes à Paris; je vis madame de Bussy : elle goûtait cette affaire, et tâchait de m'encourager; mais j'aurais voulu du moins différer. Je fis d'inutiles efforts pour obtenir un délai jusqu'après la campagne que M. de Staal allait faire. J'espérais quelque incident qui pourrait dénouer mon engagement. La princesse dit que M. le duc du Maine avait agi, que le public déjà parlait, et qu'il fallait finir. Pour dernière tentative, je lui représentai que, n'ayant eu d'autre devoir que celui qui m'attachait à elle, j'étais toute disposée à m'en tenir à cet unique engagement; mais que, si j'en contractais un nouveau, je voudrais aussi le remplir, ce qui serait incompatible avec l'assiduité que j'avais auprès d'elle; que je la priais d'y penser avant qu'il y eût rien de fait, pour ne me pas jeter par la suite dans l'embarras de concilier des devoirs opposés. Elle me répondit qu'elle avait bien prévu que je serais obligée de partager mon temps entre elle et mon mari; que j'en passerais une partie chez lui, et le reste auprès d'elle. Je la priai que, pour peu qu'il lui en coûtât, elle n'en fît pas le sacrifice à un établissement où je renoncerais sans peine. Elle fut inflexible, et m'écouta si peu, qu'elle ne voulut jamais se souvenir dans la suite ni de la représentation que je lui avais faite, ni du consentement qu'elle avait donné au partage de mes devoirs.

On passa le contrat, dans lequel la pension que M. le duc du Maine m'avait accordée depuis ma prison me fut assurée. Madame la duchesse du Maine me donna des habits. La victime, liée et ornée, fut conduite tristement à l'autel par madame de Chambonnas, dame d'honneur de madame la duchesse du Maine, et

ramenée ensuite à son altesse sérénissime : elle me reçut et m'embrassa avec de grands transports de joie. Je fus ensuite chez M. le duc du Maine, à qui je dis ces paroles d'un psaume : *Suscitans a terra inopem*, etc. J'y puis encore ajouter, lui dis-je, *qui habitare facit sterilem in domo*, etc. Il nous donna de grandes assurances de sa protection. Nous ne croyions pas le perdre si tôt.

Tous ces devoirs accomplis, nous montâmes en carrosse, M. et madame de Surl...., M. de Staal et moi, pour aller dîner chez lui à Gennevilliers, où l'on avait consenti que je resterais quelques jours. Je m'arrêtai en chemin chez madame de Bussy, qui était déjà fort mal : elle traînait depuis longtemps une vie languissante. Malgré le triste état où elle était, sa joie éclata en me voyant. Elle me donna une belle tabatière, et toutes sortes de marques d'une tendre amitié. Je la quittai avec un sensible regret, et ne la revis que mourante : cette tristesse, que j'emportai, ne contribua pas peu à me rendre mon nouveau séjour désagréable. Mes belles-filles, qui apparemment s'étaient flattées que l'affaire ne se conclurait pas, fâchées de me voir arriver, disparurent, au lieu de venir me recevoir. Elles n'avaient pas voulu se trouver à la cérémonie; ce qui m'avait déjà annoncé leur indisposition à mon égard. A force d'exhortations, on engagea l'aînée à se montrer; elle parut enfin d'assez mauvaise grâce : je ne fis pas semblant de m'en apercevoir; et, par beaucoup de prévenances, je tâchai de surmonter sa méchante humeur, qui se dissipa. La fille cadette parut sur la fin du dîner, avec quelques mauvaises excuses de n'être pas venue plus tôt; et tout prit une forme à peu près convenable, mais pas trop satisfaisante. M. de Staal chagrin du désagrément de ma réception, moi tout étonnée de me trouver mariée, le déconcertement se répandit dans la maison, et la compagnie en prit sa part. Elle était composée, outre ceux que j'ai nommés, de quelques amis particuliers qui nous avaient suivis.

Le lendemain de cette triste journée, inquiète de la santé de madame de Bussy, je voulus savoir de ses nouvelles; et comme on ne m'en facilita pas assez promptement les moyens, j'allai dans ma chambre fondre en larmes. Un de nos hôtes vint me

chercher; c'était celui qui avait entamé à M. de Staal la proposition de son mariage. Il fut fort affligé de me trouver dans cette désolation, qui renfermait confusément différents objets. J'excusai mon chagrin sous divers prétextes, et résolus de le cacher le mieux que je pourrais. Cependant M. et madame de Surl..... et leurs amis s'en retournèrent; et je me trouvai encore plus embarrassée quand je me vis seule et comme étrangère dans cette maison, que j'aurais dû regarder comme la mienne. M. de Staal faisait de sa part tout ce qui se pouvait pour m'en rendre le séjour agréable; mais la première impression ne pouvait si tôt s'effacer. J'y fus encore quelques jours; puis j'allai avec lui à Paris attendre le retour de madame la duchesse du Maine, qui avait été passer le carnaval à Sceaux.

Elle revint bientôt après, et me témoigna beaucoup de joie de me revoir sous ma nouvelle forme. J'eus tous les agréments des dames de sa maison, sa table, l'entrée dans son carrosse. Cependant je sentis, dans une occasion qui se présenta, sa répugnance à me montrer si près d'elle au grand jour. C'était le temps où le roi fait la revue des gardes suisses. M. le duc du Maine lui dit qu'il fallait qu'elle y vînt et me donnât ce spectacle. Elle y fut, et m'y fit aller avec madame de Surl..... dans un autre carrosse que le sien, où elle mit madame de Bess....., plus connue à la cour; d'où je jugeai que le sacrement de mariage n'effaçait pas les taches originelles comme celui du baptême.

A cette découverte s'en joignit une autre, qui me fit voir encore un plus grand mécompte. M. de Staal était retourné chez lui, où il avait passé le carême; vers la fin il me manda qu'il devait partir pour faire la campagne immédiatement après Pâques, et qu'il me priait d'aller passer la semaine sainte dans sa maison à Gennevilliers. J'en fis la proposition à madame la duchesse du Maine. Elle l'écouta avec un étonnement mêlé d'indignation; et, non contente d'un refus absolu, elle en répandit des plaintes très-amères, m'accusa de la plus noire ingratitude et du plus inique procédé; comme si j'avais manqué à tout devoir envers elle, parce que j'avais voulu en rendre quelqu'un au mari qu'elle m'avait donné. Je tâchai en vain de la faire souvenir de l'explication que j'avais eue d'avance à ce sujet avec

lle : tout était oublié, et fut nettement nié. Je vis alors que je n'avais fait que resserrer la chaîne que j'avais prétendu relâcher. Je fus d'autant plus outrée d'une contradiction qui m'en annonçait tant d'autres, que j'avais ardemment désiré ce moment de liberté pour le partager avec madame de Bussy, alors à la dernière extrémité. J'allai à Sceaux passer cette semaine que j'avais destinée ailleurs. J'y appris, quelques jours après, la mort de mon amie; ce fut le comble de ma douleur. Les marques d'amitié qu'elle me donna dans son testament ne servirent qu'à justifier mes regrets. Elle me laissa une jolie maison de campagne toute meublée, dont elle avait fait ses délices, et un diamant qu'elle portait à son doigt. Ces gages de sa tendresse me seront à jamais précieux, et le tendre souvenir d'une si parfaite amie sera toujours aussi présent à mon esprit qu'il est profondément gravé dans mon cœur.

Je n'ai connu aucune femme aussi parfaitement raisonnable, et dont la raison eût aussi peu d'âpreté. C'était l'âme la plus sensible et l'esprit le plus réglé qui fut jamais. Tout était sentiment en elle, jusqu'à ses pensées; mais sentiment dans un accord parfait avec les lumières les plus pures. Cette juste harmonie la rendait vive sans être inégale, passionnée sans violence, toujours animée, douce et sensée. L'exacte vérité, l'équité délicate, l'inviolable fidélité, la tendre et bienfaisante humanité, résidaient dans son cœur : elles y étaient nées, et s'y maintenaient sans effort. Cette chaleur vivifiante, qui donne de la grâce à tout, même aux défauts, ornait ses vertus, et la rendait aussi aimable qu'elle était estimée. Mais ce qui, plus que tout le reste, lui attachait ses amis, c'est qu'on trouvait en elle la vraie et parfaite amitié, si souvent soupçonnée de n'être qu'une vaine idée. La confiance qu'elle savait inspirer était celle qu'on a pour soi-même; et volontiers on lui eût dit ce qu'on aurait eu peine à s'avouer : le tendre intérêt dont on la voyait pénétrée, sa vive attention à ce qu'on lui disait, allait jusqu'au fond du cœur, et en développait les replis les plus cachés. La sagesse de ses conseils, sa manière de les faire goûter, ajoutait l'utilité aux charmes de la confiance qu'on avait en elle.

La perte irréparable d'une telle amie, jointe aux chagrins

que j'éprouvais d'ailleurs, me jeta dans un accablement qui acheva ma disgrâce. Je fis un voyage à Anet, où je n'essuyai que des désagréments. J'en rapportai l'unique satisfaction de voir en passant à mon retour l'agréable ermitage qui m'avait été donné, peu écarté de la route que nous faisions; mais je ne pus m'y arrêter qu'une demi-heure. Ce simple coup d'œil me laissa un grand désir de vivre dans cette paisible retraite. De nouveaux malheurs traversèrent mon dessein. M. le duc du Maine, qui jusqu'alors avait joui d'une santé parfaite, fut attaqué d'un mal qui d'abord ne paraissait rien, et qui fut bientôt déclaré incurable. Madame la duchesse du Maine, agitée des plus vives inquiétudes, me ramena tout à elle. Les soins et l'assiduité qu'exigeait l'état du prince son mari la tinrent une année entière à Sceaux dans une cruelle attente, pendant laquelle, sans être rebutée par les horreurs d'une affreuse maladie, elle remplit auprès de lui tous les devoirs qu'il pouvait attendre de sa part. Elle allait perdre un prince le soutien de sa maison, qui, malgré sa chute, par son propre mérite, et par l'habitude où l'on était de le respecter, s'était conservé une grande considération dans le monde et à la cour : prince soumis, par un ascendant invincible, à toutes ses volontés, dont elle retirait de grands avantages, sans perdre celui d'une entière liberté.

Après d'inexprimables souffrances, le cancer qu'il avait au visage lui ôta, l'une après l'autre, toutes les fonctions de la vie, enfin la vie même.

Sa mort fut aussi chrétienne que douloureuse. J'y vis la perte de toutes les espérances de fortune qui m'avaient séduite. Elles eurent pourtant moins de part à mes regrets que sa personne, digne de beaucoup d'estime.

M. le duc du Maine avait l'esprit éclairé, fin et cultivé; toutes les connaissances d'usage, spécialement celle du monde au souverain degré; un caractère noble et sérieux. La religion, peut-être plus que la nature, avait mis en lui toutes les vertus, et le rendait fidèle à les pratiquer. Il aimait l'ordre, respectait la justice, et ne s'écartait jamais des bienséances. Son goût le portait à la retraite, à l'étude et au travail. Doué de tout ce qui rend aimable dans la société, il ne s'y prêtait qu'avec répugnance. On

l'y voyait pourtant gai, facile, complaisant, et toujours égal. Sa conversation solide et enjouée était remplie d'agréments, d'un tour aisé et léger; ses récits amusants, ses manières noblement familières et polies, son air assez ouvert. Le fond de son cœur ne se découvrait pas; la défiance en défendait l'entrée, et peu de sentiments faisaient effort pour en sortir.

FIN DES MÉMOIRES DE Mme DE STAAL.

MÉMOIRES

DU

MARQUIS D'ARGENSON.

NOTICE

SUR

LE MARQUIS D'ARGENSON.

Marc René de Voyer d'Argenson, celui qui fut lieutenant général de police sous Louis XIV et garde des sceaux du temps du régent; celui qui, dans ses premières fonctions, en justifia si bien la définition donnée par le premier président du Harlay, *netteté, sûreté, clarté;* celui dont Fontenelle, en un mot, a fait un si complet éloge, eut deux fils dignes de leur père, le marquis et le comte d'Argenson. Tous deux parvinrent successivement aux plus hauts emplois; tous deux furent ministres ensemble à l'époque trop courte où Louis XV reçut le nom si doux de *Bien-aimé*, où ce prince quitta l'amour pour la gloire, quand il devait ensuite, pendant toute la durée de son règne, sacrifier la gloire et la dignité du trône à l'amour; tous deux étaient auprès du roi aux champs de *Fontenoy*, l'un comme ministre de la guerre, et l'autre comme secrétaire d'État chargé des affaires étrangères. Le premier ne demandait que combats, le second eût été fier de signer la paix : ils n'en vécurent pas moins dans une parfaite intelligence, et donnèrent dans tout le cours de leur vie un rare exemple d'union fraternelle.

Disons d'abord un mot du comte. Avec toutes les qualités d'un esprit actif, prompt, étendu, il eut le don qui fait valoir tout les autres, le don de plaire [1]. Ses mesures étaient sagement conçues, son travail était facile, et sa conversa-

[1] Chancelier du prince que le régent eut pour fils, le comte d'Argenson, épris des sciences, des lettres, des beaux arts, aimait à réunir ceux qui les cultivaient à Neuilly, précisément dans l'habitation, fort embellie, qui de nos jours est une résidence royale

tion séduisante. L'habile ministre était de plus un homme aimable : on lui en savait gré. Sans partager les travers ou les vices du temps, il évitait d'en être le censeur. La cour et le public, satisfaits de lui voir briguer leurs suffrages, lui pardonnaient de s'occuper du bien public. L'armée lui dut d'heureuses réformes; une école militaire fut fondée par ses soins; et, comme s'il voulait à la fois assurer de fortes études à la jeunesse guerrière, et ménager des consolations aux vieux soldats, il fit planter devant les *Invalides*, de l'autre côté de la Seine, cette promenade célèbre encore aujourd'hui sous le nom qu'il lui donna, *les Champs-Élysées*. Il fut quatorze ans ministre; honoré de la haine de toutes les favorites, mais adroit à parer leurs coups, jusqu'à l'époque où l'attachement qu'il montra pour le Dauphin, au moment de l'attentat de Damiens, le livra sans retour à la haine de madame de Pompadour.

Tout autre fut son frère aîné, le marquis d'Argenson. Avec autant de lumières et des vues peut-être plus élevées, il avait des formes moins légères, et dédaignait trop le soin de se faire pardonner son mérite. La raison avait dans sa bouche un langage qui la rendait importune à la cour, d'abord parce qu'elle était la raison, puis parce que véritablement elle ne prenait assez conseil ni du temps ni du lieu. Un ministre qui dédaignait l'intrigue, qui préférait le mérite sans protecteurs à l'incapacité puissante, qui voulait opposer la droiture à la ruse, et servait l'État avant de servir les gens en crédit, parut aux ambitieux un homme dépourvu d'esprit, et dans un temps où les *sobriquets* étaient encore de mode les courtisans le surnommèrent *d'Argenson la Bête*.

Appellerai-je de l'injustice d'un arrêt prononcé par le ressentiment et la frivolité? Ses Mémoires, qu'on va lire, les études qu'il avait faites, la riche bibliothèque qu'il a formée, les écrits qu'on lui doit, donneraient trop d'avantages à la réponse. Il avait même dans ses reparties cette vivacité,

ou dans ses remarques ce tour badin, qu'une société superficielle préférait au savoir, aux vues nouvelles en administration, en finances. Il communiquait un jour à son collègue Machault, contrôleur général, un plan qui consistait à substituer, par commune, un système d'abonnement au système de perception en usage. — « Fort bien, dit le contrô- « leur; mais que deviendront les receveurs des tailles? — « Apparemment, reprit d'Argenson, que si l'on pouvait faire en sorte qu'il n'y eût plus de scélérats, vous seriez inquiet de ce que deviendraient les bourreaux. » Une autre fois on dissertait longuement sur la mort. Ce triste entretien durait trop : « Vous trouvez donc qu'il est difficile de mourir? dit « gaiement M. d'Argenson. Je vois pourtant que tout le « monde s'en tire. »

Les deux frères avaient eu pour camarade au collége Voltaire, qui attacha toujours le plus grand prix à leur amitié. Ce fut du champ de bataille de Fontenoy, et pour ainsi dire sur l'arçon de la selle, que le marquis d'Argenson *la Bête* écrivit à Voltaire cette lettre, qu'on trouve dans ses œuvres, qui est un modèle de narration, et dont s'inspira le grand écrivain dans la composition du poëme qui eut cinq éditions de deux mille exemplaires chacune, en dix jours. Voltaire aurait pu dire des deux frères ce qu'il fait dire des chevaliers français, à Lusignan, dans Zaïre :

Leur noblesse en tout temps me fut utile et chère.

Le marquis d'Argenson parle souvent de lui dans ses Mémoires; ils commencent à la mort du régent et finissent à J. J. Rousseau, qui eut l'auteur pour concurrent dans la question célèbre proposée pour sujet de prix par l'Académie de Dijon. Dans leur longue carrière, dans leur touchante intimité, les deux frères durent se communiquer une foule de particularités curieuses : on les retrouve dans cet ou-

vrage [1]. La fin du long ministère de Fleury, la jeunesse de Louis XV, heureux temps pour la France et pour lui ; la reine Marie Leckzinska, le duc d'Orléans *le Pieux*, la cour et ses intrigues, la politique et ses fautes, la société, les mœurs, les lettres, en rendent la lecture non moins variée qu'instructive. L'insouciance dédaigneuse de Louis XV pour les affaires publiques et ceux qui les traitent y est surtout vivement peinte. La reine vint un jour se plaindre à lui d'un refus que lui avait fait éprouver un des ministres : « Imitez-« moi, lui dit le roi ; je ne demande jamais rien à ces gens-là. »

Fs. B.

[1] Il parut d'abord, en 1785, sous ce titre : *Les Loisirs d'un ministre, ou essais dans le goût de ceux de Montaigne;* un volume in-8°. Depuis, un homme qui, en héritant du nom de MM. d'Argenson, hérita de leur goût éclairé pour les lettres, fit, en 1825, réimprimer l'ouvrage sous ce titre : *Mémoires du marquis d'Argenson,* en y joignant une notice étendue et fort instructive. Nous n'avons pu mettre à profit ce travail intéressant ; il eût trop agrandi notre cadre. Nous n'avons même extrait des *Mémoires* que les anecdotes et les faits qu'on n'eût pu retrouver dans d'autres écrits.

MÉMOIRES

DU

MARQUIS D'ARGENSON.

M. d'Argenson, garde des sceaux.

J'ai la conviction que de tous les hommes qui ont été en place de nos jours, aucun n'a mieux ressemblé au cardinal de Richelieu que mon père. Assurément ce grand ministre n'eût point désavoué le lit de justice des Tuileries (26 août 1718). Il suffit de se rappeler les événements qui y donnèrent lieu. Une révolution affreuse était imminente. Jamais on n'en fut plus près; il n'y avait plus qu'à mettre *le feu aux poudres*, suivant l'expression du cardinal Alberoni dans sa lettre interceptée. Le régent, trahi par son propre ministère; l'opiniâtreté des parlements, l'inquiétude des protestants de Poitou, les troubles de Bretagne; la conspiration de *Cellamare*, dans laquelle étaient impliquées nombre de personnes de Paris, et dont les fils étaient ourdis à l'hôtel du Maine; les querelles entre les princes du sang et les légitimés, entre la noblesse et les ducs et pairs, entre les jansénistes et les molinistes; toutes ces causes de discorde fomentées et soldées par l'argent de l'Espagne : n'est-ce rien que d'avoir sauvé le royaume de cet affreux tumulte, et des guerres civiles qu'eût certainement entraînées la résistance d'un prince aussi courageux que l'était M. le duc d'Orléans?

Depuis la mort de Louis XIV, mon père avait été en butte à tous ces petits seigneurs qui obsédaient l'esprit du régent. On lui donnait des dégoûts dans sa charge, et pourtant on sait que le régent lui avait des obligations essentielles, qu'il n'eût pu oublier sans se rendre coupable de la plus haute ingratitude. Mon père était informé de tout ce qui se tramait; il en avertis-

sait M. le duc d'Orléans. Celui-ci ne voulut reconnaître la vérité que lorsque les choses furent parvenues à une évidence extrême. Mon père avait attendu M. le duc d'Orléans au Palais-Royal jusqu'à deux heures après minuit. Enfin ce prince, de retour d'une partie de plaisir, lui donna audience, et reconnut, à des preuves irrécusables, les dangers de sa position. Il fallait prendre un grand parti. Mon père fut fait garde des sceaux et président du conseil des finances.

Jamais il n'y eut coup d'État plus heureux ni plus hardi que celui par lequel il sauva son prince et sa patrie. Ce fut, suivant l'expression d'un contemporain, une *vraie Catilinade, dont mon père fut le Cicéron.*

Personne ne parlait mieux en public que mon père; moins brillant par une érudition de légiste que par une éloquence forte de choses, de grandes maximes et de pensées élevées.

Il fallut ensuite réparer les brèches ouvertes par les ennemis de l'État. Nul ne savait mon père propre à l'administration des finances comme il se l'est montré. Mais la qualité d'homme sage, aimant le bien public, ferme, travailleur et bon économe, est de beaucoup préférable à cette maudite science financière qui a perdu la France.

M. le duc de Saint-Simon assure avoir contribué plus que personne à faire entrer feu mon père au ministère; et de là il prend occasion pour se plaindre de ce que celui-ci ne lui a point témoigné toute la reconnaissance qu'il lui devait. Or, que prétendait M. de Saint-Simon? Il voulait que l'on fît le procès à M. le duc du Maine, que l'on fît tomber sa tête, et que l'on donnât à lui, Saint-Simon, la grande maîtrise de l'artillerie: mais mon père, voyant tout pacifié, les bâtards réduits, leurs adhérents punis ou exilés, tout leur parti réprimé, ce qui fut une des grandes opérations de son ministère, ne voulut pas aller plus loin, ni sacrifier la justice à des intérêts particuliers. Voilà pourquoi le petit duc l'a traité d'ingrat, reportant sa haine jusque sur les enfants, qui, assurément, n'y peuvent chose au monde.

Mon père n'a jamais été la dupe de Law, et je pense même que, s'il n'eût dépendu que de lui, il eût donné la préférence

aux projets de MM. Pâris, qui, voulant opposer système à système, avaient un plan d'actions sur les fermes qui devait nécessairement pâlir devant le funeste clinquant des actions mississipiennes. Law et mon père ne s'accordèrent jamais pleinement ensemble. Pourtant mon père fit la faute de remettre au lendemain lorsqu'il reçut l'ordre d'arrêter Law et de l'enfermer à la Bastille, et c'est ce qui décida sa disgrâce. Mon père en fut peu affecté; mais il le fut beaucoup plus lorsqu'il vit que cette défaveur entraînait aussi celle de mon frère, malgré la promesse contraire qu'il avait reçue du régent.

J'étais intendant de Valenciennes; je fis grand'peur à Law, comme il traversait mon intendance pour fuir à l'étranger. Je le fis arrêter, et le retins deux fois vingt-quatre heures à Valenciennes, ne le laissant partir que sur des ordres formels que je reçus de la cour.

Ce fut alors que j'eus avec lui une conversation assez longue, dont voici ce que j'ai retenu de plus digne de remarque. Law me dit : « Monsieur, jamais je n'aurais cru ce que j'ai vu pendant « que j'ai administré les finances. Sachez que ce royaume de « France est gouverné par trente intendants. Vous n'avez ni par- « lements, ni comités, ni états, ni gouverneurs, j'ajouterais pres- « que ni roi ni ministres. Ce sont trente maîtres des requêtes « commis aux provinces, de qui dépend le bonheur ou le mal- « heur de ces provinces, leur abondance ou leur stérilité. De « quelle importance n'est-il pas que ceux-ci soient bons ou mau- « vais! que l'on s'applique à les bien choisir, à les récompenser « ou à les punir! »

Comparez cela à ce qui se passe tous les jours. On les prend par faveur, on les déplace par intrigue; et les jeunes magistrats qui aspirent à ces places savent que l'on ne parvient que par fraude et par injustice.

Feu mon père conduisait les choses de son ministère avec un secret admirable. En voici la preuve : J'avais soupé en ville, je rentrais chez moi à une heure après minuit. Le suisse me dit que M. le garde des sceaux me demandait. Il s'agissait d'écrire quinze lettres circulaires, sur sa minute, à autant d'intendants, et de ne me pas coucher que tout ne fût terminé. Mon frère

avait fini sa tâche, qui était d'autant, et s'était couché par ordre de mon père. Je pris du café, et ne me mis au lit qu'à quatre heures du matin. Il s'agissait d'une augmentation de monnaies qui surprit tout le monde, car on avait fait courir le bruit d'une diminution. Le lendemain cet édit fut publié, et l'on fit porter nos lettres par des courriers.

Ainsi mon père ne s'était point fié à la discrétion de ses commis; il avait poussé la prévoyance jusqu'à venir s'assurer par lui-même si nous nous étions couchés tous les deux après avoir terminé nos écritures; l'appât d'un bénéfice sûr pouvant être pour tous autres une violente tentation de divulguer ce secret.

M. le cardinal de Fleury affecte aujourd'hui (1736) la plus grande vénération pour la mémoire de mon père. Ce n'est pas que du vivant de celui-ci il n'y eût quelque pique, quelque jalousie entre eux. Mais depuis que le cardinal est entré au ministère, il a eu occasion de reconnaître quels furent les talents de mon père, sa droiture, son intégrité, son amour du bien public; il a connu la distance d'un tel homme d'État à ceux de nos jours; il le regrette, et donnerait beaucoup pour en trouver de semblables. Il se modèle sur lui. C'est bien faire sa cour que de le citer; et, ce qui fait à ses yeux le principal mérite de plusieurs de nos conseillers d'État, c'est d'avoir servi sous mon père, et d'en avoir été distingués.

J'ai même entendu son éminence faire l'éloge des qualités de son cœur, et dire, en parlant de lui : « Oui, c'était un bon « homme, et meilleur qu'on ne saurait croire, aimant à rendre « service, et qui a obligé bien des gens sans que cela ait été su « ni puisse se savoir jamais. »

Mon père possédait à la fois la sagesse de volonté et le courage d'exécution. Si le temps et le pouvoir ne lui avaient manqué, il eût exécuté de grandes choses sous la régence de M. le duc d'Orléans. J'ai en main les preuves de ce que je vais rapporter, c'est-à-dire les édits originaux sur parchemin, tels qu'ils allaient être expédiés.

Par le premier de ces édits, le roi faisait défense à quelque ordre religieux que ce fût, de l'un ou l'autre sexe, de recevoir

des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans accomplis. Le projet avait été d'abord d'établir une différence entre les deux sexes, vu que les filles peuvent se marier à douze ans et les garçons à quatorze. Mais le principe d'égalité prévalut. Ainsi l'on dépeuplait les couvents ou à peu près (ce dont Dieu soit béni!), et l'on repeuplait le royaume; car c'est une vraie folie que cette renonciation à tous les liens de famille. Que devons-nous de mieux à la patrie que de procréer et d'élever des enfants? A peu de gens cette folie eût persisté assez longtemps pour ne pas prendre quelque engagement autre que ceux de pure dévotion, avant l'âge de vingt-cinq ans. On se fût fait marchand, artisan, ouvrier, etc.

L'autre édit privait l'Église de tous droits féodaux, et la réduisait au simple domaine utile de ses possessions. On permettait et même on enjoignait à tous vassaux de l'Église de rembourser, suivant une juste estimation, tous droits de vasselage, mouvances, censives; et à l'égard de ceux qui n'eussent pas été en état de faire ce remboursement, le roi se mettait en leur lieu et place, remboursait l'Église en rentes sur la ville, et s'attribuait les profits féodaux. Le même édit assignait l'emploi de toutes les sommes qui fussent provenues à l'Église par ce remboursement.

On peut dire que ce seul édit eût prévenu un grand tiers de procès qui se poursuivent aujourd'hui, sans compter les vexations sans nombre que les gens d'Église, ordres monastiques, et particulièrement les bénédictins, font éprouver aux pauvres laïques. L'on eût ramené l'Église à sa destination primitive, qui n'est pas de ce monde, et qui doit être humble, et non distraite par des intérêts séculiers.

Cependant, feu mon père, travaillant à ces projets avec le régent, lui disait : « Monseigneur, soyons justes, mais soyons « fermes. Nous allons nous faire des ennemis, sachons les bra- « ver. Pour moi, je suis vieux; j'ai peu d'années à perdre, je « ne crains pas la mort. »

Au milieu du travail immense dont il était surchargé, mon père a toujours été le plus imponctuel de tous les hommes :

il ne savait jamais quelle heure il était, et faisait de la nuit le jour, et du jour la nuit, selon qu'il lui convenait. Forcé de s'occuper d'une multitude de détails, la plupart très-importants, mais de différents genres, il les faisait quand il pouvait ou quand il voulait, à bâtons rompus, et coupait ou interrompait sans cesse l'un pour l'autre. Mais son génie, également sûr et actif, suffisait à tout. Il retrouvait toujours le bout de ses fils, quoiqu'il les rompît à tous moments, et saisissait successivement cent objets différents sans les confondre.

J'avoue que j'ai admiré ce talent merveilleux, sans jamais m'en sentir capable. J'ai mis, autant que j'ai pu, de l'ordre, de la méthode, de la ponctualité dans mon travail, tandis que mon frère a pris le parti d'imiter mon père. Pour moi, j'ai cru qu'il pouvait y avoir de la présomption à suivre cette route, quand la nature ne vous la frayait pas. Sans doute l'exactitude est un mérite du second ordre, et qui ne semble appartenir qu'aux subalternes. Mais, lorsqu'on n'est pas certain d'être fort au-dessus d'un ordre méthodique, on court les risques de se trouver bien au-dessous de sa besogne, de se perdre et de se déshonorer.

J'ai dit que M. le duc d'Orléans, régent du royaume, avait eu, du vivant même du feu roi, de grandes obligations à mon père. A ma connaissance, voici la plus grande de toutes.

Il est bien certain que M. le duc d'Orléans avait intrigué en Espagne lors de son généralat : aussi fut-il rappelé sur-le-champ; et ce n'est pas pour rien que le vieux Flotte, son valet de chambre, qui vit encore [1], fut arrêté, et détenu sept ans au château de Ségovie. Le projet de M. le duc d'Orléans était, non pas précisément de détrôner Philippe V, mais de se faire déclarer roi d'Espagne, dans le cas où ce prince se trouverait hors d'état de conserver cette couronne; et alors il comptait assez sur son propre courage pour la mieux défendre.

J'ai eu récemment la confirmation de ce fait de la bouche de M. le duc d'Orléans actuel, qui se rappelle parfaitement, étant enfant, l'avoir entendu conter dans les plus grands détails par

[1] Il n'est mort qu'en 1742, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

son père, comme il revenait avec lui d'une partie de campagne en tiers avec madame de Simiane.

Or, comme l'observait ce prince en me le répétant, si un tel projet n'était réellement séditieux, il était au moins bien délicat; car on est toujours disposé à faire naître une occasion dont on a l'espoir de profiter soi-même.

Un cordelier qui avait, disait-on, connaissance de cette intrigue, fut amené à Paris, et mis en sûreté à la Bastille. Mon père eut commission du feu roi de l'interroger; mission terrible, et dont il rendait compte directement à Sa Majesté. Je me souviens d'avoir vu fréquemment au logis M. le prince de Chalais, neveu de madame des Ursins, venir le matin prendre mon père pour aller avec lui à la Bastille. Certainement mon père garda la foi qu'il devait au roi; mais il tourna la persuasion de telle sorte que sur cet interrogatoire M. le duc d'Orléans fut sauvé et innocenté. Pourtant Louis XIV marqua toujours de la défiance à ce prince, lui croyant un caractère inquiet et turbulent; et il le prouva bien par son testament, le privant de tout ce dont il pouvait le priver.

Mon père m'a raconté que M. le duc d'Orléans se croyait si assuré de son innocence, qu'il voulait absolument se constituer lui-même prisonnier à la Bastille. Mon père lui répondit : « Monseigneur, voilà bien le discours d'un jeune prince; mais « croyez-moi, pour quelque motif que ce soit, un prince du « sang ne vaut rien à la Bastille. »

Anecdotes diverses sur le temps de la régence.

Lorsque j'entrai au collége, vers la fin de 1709, M. le duc de Fronsac, qui avait précisément deux années de moins que moi, faisait son entrée dans le monde. Il se maria presque aussitôt, se fit mettre à la Bastille pour avoir donné de la jalousie au duc de Bourgogne; et j'avouerai franchement que j'étais alors un peu honteux de mon rôle d'écolier, lorsque mon camarade et mon ami faisait déjà tant de bruit à la cour.

Les deux premières fois qu'il fut mis à la Bastille, ce ne fut qu'étourderie; mais à la troisième, il était bien réellement cou-

pable [1]. Il entretenait des liaisons intimes avec la cour d'Espagne, et en voici la preuve, que j'ai sue depuis d'un de ses affidés. Il avait reçu une lettre écrite en entier de la main d'Alberoni, et la gardait si précieusement, qu'elle couchait toutes les nuits avec lui sous son chevet. Cette lettre aurait suffi pour lui faire trancher la tête. Du Chevron, prévôt de la connétablie, étant venu pour l'arrêter avec une trentaine d'archers, entra dans sa chambre comme il était encore au lit. On l'entoure : M. de Richelieu eut assez de présence d'esprit pour dire à du Chevron qu'il allait le suivre, mais qu'il avait une extrême envie de p..... Effectivement, il prend son pot de chambre. Le premier mouvement de ceux qui l'entouraient fut de détourner la tête. M. de Richelieu profite de l'instant, avale le billet sans que qui que ce soit l'ait aperçu, et se laisse arrêter sans résistance.

Je tiens le trait suivant (1697) d'une personne digne de foi, touchant le cardinal Dubois. J'ai dit que le feu roi s'était servi utilement de cet abbé pour obtenir de M. le duc d'Orléans qu'il épousât sa bâtarde, aujourd'hui duchesse douairière. Quand l'affaire eut réussi par cette médiation, le roi fit venir secrètement l'abbé pour le remercier, et lui dit de demander ce qu'il voudrait; qu'il l'obtiendrait de sa reconnaissance. L'abbé n'hésita point, et répondit : « Sire, en des occasions importantes on ne doit de« mander à d'aussi grands rois que votre majesté que des grâces « proportionnées à la grandeur du maître. Je vous prie de me « faire cardinal. » Le roi, fort surpris d'une prétention semblable, lui tourna le dos, puis revint à lui, et insista pour qu'il demandât abbayes ou bénéfices, sûr de les obtenir. L'abbé tint bon pour le chapeau, et n'eut rien.

La même personne m'a conté ce qui suit au sujet de madame de Maintenon. Le roi avait très-certainement épousé cette dame. Il n'y avait pas apparence de le déclarer; mais elle ne voulait pas souffrir d'actes contraires à ses droits. C'est une loi, que nul ne peut être couché sur le lit de la reine que le

[1] L'introduction aux Mémoires de Duclos contiendra un passage des prétendus Mémoires de Richelieu sur les visites que deux princesses, filles du régent, rendaient dans la Bastille au jeune prisonnier. Bien entendu que nous ne garantirons pas l'authenticité du récit.

roi, quand il s'agirait de la vie la plus précieuse, et de ce qu'il y a de plus grand après sa majesté, comme on va le voir. En effet, madame la duchesse de Bourgogne se trouva très-mal chez madame de Maintenon. On n'eut pas le temps de la porter chez elle; mais madame de Maintenon ne voulut point qu'on la mît sur son lit, et arrangea bien vite des carreaux sur un sopha, pour sauver toute atteinte à ses prérogatives.

Le marquis de Nesle, dont les filles sont aujourd'hui l'ornement de la cour, avait brigué la mission d'aller au-devant du czar Pierre, et de lui faire les honneurs de la France, lors du voyage de ce prince au commencement de ce règne. On sait que le marquis se pique d'une extrême magnificence. Il avait si bien pris ses mesures qu'il changeait d'habit tous les jours. Toute l'attention que cette recherche lui attira du czar fut que ce prince dit à quelqu'un : « En vérité, je plains M. de Nesle « d'avoir un si mauvais tailleur, qu'il ne puisse trouver un « habit fait à sa guise. »

Tandis que M. de Chabot faisait tomber Voltaire dans un guet-apens. (1725), il criait à ses gens : « Ne frappez pas sur la « tête, il en peut sortir encore quelque chose de bon. »

M. le prince de Conti, apprenant cette aventure, dit que ces coups de bâton étaient *bien reçus, mais mal donnés* [1].

Un joli mot est celui que feu M. le duc d'Orléans répondit au duc de Brancas. Le duc, d'une fort jolie figure, grand ami du régent, et de toutes ses parties, s'était retiré à l'abbaye du Bec pour y passer le reste de ses jours dans la dévotion, après avoir vécu dans le monde en homme fort dissipé. Le voilà donc tout à coup dévot, et écrivant de sa sainte retraite à M. le duc d'Orléans, pour l'engager à l'imiter. Celui-ci ne fit d'autre réponse que ces deux vers d'une chanson de Chaulieu, qu'il inscrivit au bas de la lettre du duc :

[1] On est étonné de trouver ce prétendu bon mot sous la plume de M. d'Argenson, ami de Voltaire. Il devait ajouter du moins que l'homme de lettres, homme de cœur, tenta tous les moyens d'obtenir une satisfaction honorable, et que la honte de ce guet-apens resta tout entière au grand seigneur,

Reviens, Philis : en faveur de tes charmes,
Je ferai grâce à ta légèreté.

Une anecdote que les historiens ne diront pas assez, et peut-être pas du tout, c'est que Philippe d'Orléans, régent du royaume, vers la fin de ses jours, et depuis la majorité du roi, avait pris Louis XV dans une véritable affection, même aux dépens de son propre fils, M. le duc de Chartres. Il poussait la prévention contre celui-ci jusqu'à l'excès, disant qu'il réunissait tous les défauts de nos princes du sang : la bosse de M. le prince de Conti, la voix rauque de M. le duc, la sauvagerie de M. de Charolais. Il se disait à lui-même : « Comment, je souhaiterais que mon fils régnât au préjudice de cet aimable enfant, qui est aujourd'hui mon maître naturel ? Ah ! que bien plutôt mes vœux soient opposés ! »

M. le duc d'Orléans s'était fait premier ministre en titre, depuis la mort du cardinal Dubois. Il portait le portefeuille chez le roi tous les soirs, sur les cinq heures. Le roi prenait goût à ces conversations, et attendait avec impatience l'heure de ce travail. Le maréchal de Villeroi fut assez sot pour vouloir s'opposer longtemps à ces tête-à-tête, prétendant avoir à ce sujet un ordre exprès du feu roi. Aussi fut-il disgracié (1722). Le roi, aimant le travail et la conversation du régent, s'en faisait aisément aimer ; car nous avons du penchant pour ceux qui montrent du goût pour nous. Avec cela, le roi était alors d'une charmante figure. On se souvient combien il ressemblait à l'Amour lors de son sacre à Reims, le matin avec son habit long et sa toque d'argent, en costume de néophyte ou de roi candidat. Sa majesté en parle encore volontiers même aujourd'hui. Je n'ai jamais rien vu de si attendrissant qu'était alors cette figure. Les yeux en devenaient humides de tendresse pour ce pauvre petit prince, échappé à tant de dangers dans sa jeunesse, seul rejeton d'une famille nombreuse, qui tout entière avait péri, non sans soupçon d'empoisonnement.

Le roi plaisait encore au régent par son esprit naturel et naïf. Le roi a certainement beaucoup d'esprit, surtout une heureuse mémoire. Voilà ce que lui ont valu dès lors ses qualités aimables, la préférence que lui accorda le régent sur son propre fils. Il est

vrai que le dit régent eût gardé l'autorité royale en dépôt tant que cela lui eût été possible ; car s'il avait du goût pour le roi, il en avait encore plus pour l'autorité ; et l'on ne conçoit pas aisément comment il eût abandonné les affaires, d'autant que l'on ne quitte guère ces postes-là. On a toujours à craindre des recherches contre soi et les siens. Peut-être aussi qu'un beau matin il eût abandonné ce pouvoir royal par lassitude, et croyant revivre dans son élève. Conduite généreuse, et qui lui eût fait honneur près de la postérité !

Mort de M. le duc d'Orléans, régent. — Intendance de Valenciennes.

Ce fut le 2 décembre 1722 que M. le duc d'Orléans mourut de mort subite, à Versailles. Je lui avais parlé la veille assez longtemps. Il me fit partir dans la nuit même pour mon intendance de Hainaut ; et à peine arrivé à Valenciennes, le lendemain sur les huit heures du soir, comme je causais avec M. de Tingry au coin de mon feu, je reçus la nouvelle de la mort de S. A. R.

Il me semble le voir encore arrivant de l'Étoile, maison que madame la duchesse d'Orléans s'était accommodée dans le grand parc de Versailles, au milieu des bois. Il faisait un froid rigoureux. Le régent avait un commencement de rhume qui dégénéra en catarrhe, et l'étouffa subitement. Il avait un gros surtout rouge, et toussait beaucoup ; le cou court, les yeux chargés, le visage bouffi. L'activité de l'esprit semblait se ressentir de l'embarras des organes corporels. Il cherchait ce qu'il voulait dire. Il me donna ses ordres, et je m'entretins une demi-heure avec lui. Puis il me souhaita bon voyage. Le lendemain, à pareille heure, il n'existait plus.

On a remarqué qu'à l'instant où il expirait, les chœurs de l'Opéra chantaient : *O destin, quelle est ta puissance !* opéra de *Thétis et Pélée.*

C'est moi [1] qui le premier proposai et mis en pratique la méthode de fournir le grain aux troupes, pour être par les soldats donné à la mouture et converti en pain. Depuis ce temps

[1] 1720.

on a renouvelé cet essai avec fruit. En arrivant dans mon intendance de Valenciennes, j'y trouvai plusieurs émotions de garnison, par l'excessive cherté que causaient les augmentations de monnaie du système de Law. Je voulais faire distribuer du pain aux troupes : les fours étaient brisés, et les munitionnaires de grands fripons. Je m'avisai de ne donner que le froment aux soldats. On cria contre cette idée, comme on fait contre toute innovation. Les vieux commissaires des guerres disaient que c'était parce que je sortais du collége, et que j'y avais lu que les Romains distribuaient ainsi le blé à leurs légions. Je laissai dire, je commençai. Le régent, qui avait bien de l'esprit et qui adorait les nouveautés, m'approuva. Alors ceux qui m'avaient critiqué me louèrent ; le soldat me bénit. Il avait le pain aussi bon qu'il voulait ; il ne redoutait plus la friponnerie du munitionnaire. Le son payait la mouture, et il y avait encore quelque chose pour boire. Je sais que, dans la dernière guerre (de 1733), l'on a pratiqué la même méthode tant que les troupes n'ont point été campées et qu'elles ont été en marche devant l'ennemi.

L'année suivante (1721), je proposai de prendre un droit sur la sortie des grains. Tout le monde demandait à les faire sortir du royaume pour les vendre aux étrangers qui en manquaient. Les greniers regorgeaient de vieux blés en pourriture. D'après mes avis, on vendit des passe-ports, et cela produisit un droit utile au gouvernement.

Dans la même année 1720, j'avais apaisé des séditions pour la cherté du pain, causées par les changements de monnaie de M. Law. Il n'en coûta au roi que vingt pistoles. Je fis porter secrètement au marché des blés du magasin royal. Je gagnai deux marchands, qui baissèrent les prix de peu de chose à un marché où l'on comptait sur une grande augmentation. Je m'en tins là ; à ce marché et aux suivants, le prix baissa. On suivait dans le reste de la province le cours de Valenciennes.

Pendant mon intendance, je proposai encore une chose dont l'exécution est demeurée à mon successeur : ce fut de faire des ponts en bois non encore assemblés. Il fallait refaire les deux ponts de campagne qui sont dans les magasins de Givet ; on demandait

beaucoup pour cela. Les bateaux périssaient sous la remise. Je pris cette idée des Hollandais, ayant vu à Saardam des flottes entières en magasin, les bois tout taillés, et disposés pour être assemblés au besoin. Plus ces bois travaillés vieillissent, et meilleurs ils sont. Je fis un mémoire à ce sujet, et l'exécution était en train quand je revins à Paris.

Arrivée de la reine en France. (Automne 1725.)

Je n'oublierai jamais l'horreur des calamités que l'on souffrit en France lorsque la reine, Marie Leczinska, y arriva. Une pluie continuelle avait ruiné la récolte, et la famine était encore accrue par la mauvaise administration de M. le Duc. Ce gouvernement, quoi qu'on en ait dit, fit plus de mal par sa négligence que par des vues intéressées. On donna des secours très-coûteux pour faire venir des blés étrangers. Cela ne fit qu'accroître les alarmes, et conséquemment la cherté.

J'étais allé cet automne chez moi, à Réveillon en Brie. N'étant qu'à quatre lieues de Sézanne, j'y fus voir passer la reine, qui y coucha. Je couchai chez M. Moutier, subdélégué, dont les soins furent très-actifs et fort utiles au milieu de cette misère inouïe.

En ce moment, il s'agissait des moissons et des récoltes de toutes sortes qu'on n'avait encore pu amasser, à cause des pluies continuelles. Le pauvre laboureur guettait un moment de sécheresse pour les recueillir. Cependant il était occupé d'une autre manière.

On avait fait marcher le paysan pour raccommoder les chemins où la reine devait passer, et ils n'en étaient que pires, au point que sa majesté faillit plusieurs fois se noyer. On retirait son carrosse du bourbier à force de bras, comme on pouvait. Dans plusieurs gîtes, elle et sa suite nageaient dans l'eau qui se répandait partout, et cela malgré les soins infinis qu'y avait donnés un ministère tyrannique.

Les chevaux des équipages étaient sur les dents. On avait commandé les chevaux de paysans, à dix lieues à la ronde, pour tirer les bagages. Les seigneurs et dames de la suite, voyant leurs chevaux harassés, prenaient goût à se servir des misérables

bêtes du pays. On les payait mal, et on ne les nourrissait pas du tout. Quand les chevaux commandés n'arrivaient pas, on faisait doubler la traite aux chevaux du pays dont on était saisi. J'allai me promener le soir, après souper, sur la place de Sézanne. Il y eut un moment sans pluie. Je parlai à de pauvres paysans ; leurs chevaux tout attelés passaient la nuit en plein air. Plusieurs me dirent que leurs bêtes n'avaient rien mangé depuis trois jours. On en attelait dix là où on en avait commandé quatre; jugez combien il en périt. Notre subdélégué commanda dix-neuf cents chevaux au lieu de quinze cents qu'on lui demandait, et par la sage précaution d'un officier qui craint que le service ne manque sous lui.

On fut très-mécontent de M. Lescalopier, intendant de Champagne; tout avait manqué. Les gardes du roi n'avaient eu ni fourrages ni lits. Le duc de Noailles refusa à cet intendant l'entrée chez la reine, pour lui faire sa cour. Cependant les ordres donnés par ce magistrat étaient à grand bruit, à grands frais pour les peuples de son département, et faisaient beaucoup crier.

A la suite de toutes ces corvées pour la campagne, arrivèrent des ordres de fournir à Paris une certaine quantité de blés à vingt lieues à la ronde. Le malheureux pays dont je parle y fut compris. Il y avait eu à Paris des séditions sérieuses. Le pain y avait monté plus cher qu'en 1709. Il avait fallu révoquer M. d'Ombreval, bien que cousin de madame de Prie; car c'était à lui que s'en prenait le peuple. Les premiers ordres de M. Hérault, nouveau lieutenant de police, furent tels que je viens de dire, et eurent un bon effet; mais il fallait voir la désolation du plat pays. On regardait ces grains envoyés à Paris comme ne devant jamais être payés. Ils le furent pourtant par la suite.

Justement les trois paroisses dépendantes de ma terre se trouvèrent assez éloignées de Paris d'un côté, de Sézanne de l'autre, pour être exemptes de ces fléaux, et ne furent commandées d'aucune façon. Les habitants pensèrent que c'était uniquement par mon crédit. En effet, il put bien y entrer quelques ménagements pour moi.

Quelques particularités sur madame de Prie [1] et sur la mort de cette dame.

Ce fut dans l'hiver de 1719 que madame de Prie revint à Paris de Turin, où son mari était ambassadeur. Je la rencontrai quelquefois dans la maison d'une de mes parentes, où j'allais fréquemment. Je ne crois pas qu'il ait jamais existé créature plus céleste. Une figure charmante, et plus de grâces encore que de beauté; un esprit vif et délié, du génie, de l'ambition, de l'étourderie, et pourtant une grande présence d'esprit; une extrême indifférence dans ses choix, et avec cela l'extérieur le plus décent du monde. Enfin, elle a gouverné la France pendant deux ans, et l'on a pu la juger. Dire qu'elle l'ait bien gouvernée, c'est autre chose.

Madame de Prie arriva ruinée d'ambassade. Elle s'occupa aussitôt à rétablir les affaires de sa maison, et n'y eût pas mal réussi sans l'excessif désordre dans lequel elle a vécu.

M. le Duc en devint éperdument épris. Elle ne le fit guère languir. J'ai su beaucoup de détails sur cette liaison dès son origine. Je connus leurs habitudes, leurs allées au bal de l'Opéra; leur petite maison rue Sainte-Apolline; leur carrosse gris de bonne fortune, qui avait à l'extérieur tout l'air d'un fiacre, et qui était au dedans d'une magnificence extrême. Je me suis trouvé rarement en relations avec M. le Duc, soit pendant, soit depuis son ministère; mais je suis porté à le croire honnête homme, ayant surtout grand désir de l'être; du reste, assez borné. M. le duc devint jaloux du marquis d'Alincourt [2]. Il fallut que madame de Prie donnât congé à ce rival au bal de l'Opéra. Tout cela était bien jeune et bien enfant.

M. le duc d'Orléans mourut. M. le Duc fut premier ministre, ou plutôt il n'en eut que le titre. La de Prie et du Verney le tinrent en tutelle. Ce fut madame de Prie qui fit la reine, comme je ferai demain mon laquais valet de chambre. C'est pitié. Pour-

[1] Madame de Prie était fille de Bertelot de Pléneuf, riche financier, et l'un des premiers commis du chancelier Voysin. Elle mourut à l'age de vingt-neuf ans, après quinze mois d'exil, le 6 octobre 1727.

[2] Fils du maréchal de Villeroi.

tant son crédit échoua contre M. de Fréjus, qu'elle voulait éloigner du roi, mais qui tint bon et se moqua d'elle.

Le croirait-on? cette contrariété la changea totalement. Le chagrin la prit, elle maigrit à vue d'œil. Les os lui perçaient la peau. Elle devint hideuse; et toutefois, sauf quelques infidélités passagères, M. le Duc n'a pas cessé de l'aimer jusqu'au moment de leur disgrâce commune. Son mari, M. de Prie, demandait à tout le monde, avec une affectation vraiment plaisante: *Qu'ont donc de commun M. le Duc et ma femme?*

Mais voici comment devait finir une personne si belle, et dont le sort fut quelque temps si heureux. A peine fut-elle disgraciée, et exilée à Courbe-Épine[1], qui était sa terre, qu'elle prit la résolution de s'empoisonner tel mois, tel jour et telle heure. Elle annonça sa mort comme une prophétie. On n'en crut rien. Elle montra beaucoup de gaieté: et que l'on ne dise pas que ce fut une gaieté affectée, elle n'eût pas été capable d'un rôle aussi soutenu. Mais, par une sotte vanité, elle voulut s'illustrer par sa mort, et suivre la mode anglaise.

Quoi qu'il en soit, elle réunit à Courbe-Épine tous les plaisirs. Il y vint des personnes de la cour; on y dansa, on y fit bonne chère, on y joua la comédie. Elle-même parut en scène deux jours avant sa mort volontaire, et récita trois cents vers par cœur, avec autant de sentiment et de mémoire que si elle eût nagé dans le plus parfait contentement.

Elle prit même un amant, garçon d'esprit, jeune, sage, modeste, et d'une jolie figure, neveu d'un certain abbé de ma connaissance (l'abbé Damfreville), de qui je tiens ce récit. Elle dit à ce jeune homme qu'elle allait mourir, lui précisant l'heure et la minute. Celui-ci n'en crut rien. Il l'exhorta à se désister de ce funeste projet; il y perdit son temps: jamais rien au monde n'avait été plus fermement résolu. Le moment approchait, madame de Prie annonçait à son amant sa fin comme plus prochaine. Il est vrai qu'elle dépérissait tous les jours. Cependant, on reconnut après sa mort que ce ne fut pas d'un poison lent, mais d'un poison vif et subit, qu'elle était morte. Il en faut conclure que des causes naturelles se joignirent à celle de l'art. Mais le corps

[1] En Normandie.

étant si altéré, l'humeur et l'esprit étaient encore déliés, badins, frivoles, comme au temps de sa plus grande prospérité.

Elle ne légua à son amant qu'un diamant, qui ne valait pas cinq cents écus. Mais elle le chargea, deux jours avant sa mort, de porter à Rouen, sous une certaine adresse très-secrète, pour cinquante mille écus de diamants. Lorsqu'il revint de ce voyage, elle n'existait plus. Elle était expirée au jour et à l'instant qu'elle avait fixés, mais, ce qu'elle n'avait pas aussi bien prévu, avec des douleurs telles que la pointe de ses pieds était tournée du côté du talon.

Voilà, pour ceux qui apprendront cette anecdote, de quoi faire songer à ces pactes avec le diable, qui vient à l'heure convenue vous tordre le cou : il est vrai qu'ici ce furent les pieds.

Alberoni.

Une des fortunes les plus extraordinaires que nous ayons vues de nos jours a été celle du cardinal Alberoni, qui vit encore en Italie (il n'est mort qu'en 1752). On ne saurait le comparer mieux qu'à ce gros joueur (M. Wall) [1] que nous connaissons encore dans Paris, et qui a fait sa fortune avec une seule orange qui lui avait été donnée. Il la mit au jeu contre un écu, hasarda cet écu contre d'autres, et gagna insensiblement une somme considérable. A force de hasarder heureusement, il est parvenu à rassembler une fortune de plusieurs millions. Alberoni mit pour ainsi dire encore moins au jeu, et gagna davantage, du moins en dignité et en réputation. Fils d'un jardinier, il fut d'abord sonneur de la cathédrale de Plaisance, sa patrie. Son évêque le prit en affection; et, lui ayant reconnu de l'intelligence et de l'activité, il le fit son secrétaire, et lui donna un canonicat. Il eut occasion de connaître, dans le Parmesan, le duc de Vendôme, et de lui plaire par des bassesses dont un prêtre italien seul est capable. Le duc se l'attacha, l'amena en France, et de là en Espagne. Vendôme, ayant besoin d'un agent sûr et discret

[1] M. Wall, Irlandais de naissance, et cousin de M. Wall, ministre d'Espagne à Londres. Cette aventure de l'orange lui arriva au jeu de madame la Duchesse (en 1731), jouant contre mademoiselle de Charolais.

auprès de la princesse des Ursins, lui donna Alberoni. Cet Italien, aussi souple en apparence qu'audacieux en effet, persuada à la princesse, qui gouvernait absolument l'esprit de Philippe V pendant que ce monarque était veuf, qu'il fallait lui faire épouser en secondes noces la princesse de Parme. Ce mariage s'accomplit, et la disgrâce de la princesse des Ursins en fut la suite. Alberoni se chargea de conduire la nouvelle reine. Elle lui procura le chapeau de cardinal.

Il devint son premier ministre, par conséquent celui du roi son époux. Il déploya aussitôt toute l'étendue de ses vues, tant pour le dehors que pour le dedans de l'Espagne. Il rétablit l'autorité du roi dans le gouvernement, et s'en servit pour corriger beaucoup d'abus, et commencer des établissements fort importants qui eussent mérité d'être suivis. La population et le commerce de l'Espagne y étaient intéressés. Il réforma le militaire, et le mit sur un pied plus utile et plus régulier. Il n'avait jamais été que secrétaire d'un général, mais il avait vu les armées d'assez près pour juger de ce qui pouvait y établir l'ordre et la discipline; et c'est là de quoi doit s'occuper un ministre. Ses fonctions sont de remettre les troupes en bon état aux généraux qui doivent les commander.

Alberoni s'occupa aussi heureusement de l'administration et du règlement des finances. Cet arrangement intérieur était nécessaire pour préparer l'exécution des grandes vues qu'il avait pour le dehors. Elles n'allaient pas à moins qu'à rendre l'Espagne arbitre de l'Europe entière, à lui assurer l'Italie, et à occuper si bien l'Empereur, l'Angleterre et la Hollande (que l'on appelait alors les *puissances maritimes*), qu'ils ne pourraient l'en empêcher. Pour cet effet, il fit des alliances dans le Nord, et en contracta avec le Turc même. Il intrigua en France contre le duc d'Orléans régent, et afin d'assurer à Philippe V la couronne de Louis XIV, en cas que le jeune roi Louis XV mourût. Mais, avec quelque prudence que tant de grandes entreprises fussent conçues et conduites, il y en avait quelques-unes qui se croisaient tellement qu'elles ne pouvaient toutes réussir. La paix se fit entre la France et l'Espagne (1721), et Alberoni en fut victime [1]. Il soutint

[1] Cette guerre de 1719, pendant laquelle les Anglais agirent de concert avec

la disgrâce et les persécutions qui en furent les premières suites en grand homme. Il prouva qu'il était victime des circonstances, et non d'aucune faute de conduite qu'il eût commise. Il avait voulu servir ses maîtres, comme Richelieu avait servi le sien; mais le temps, les lieux, le maître même étaient bien différents.

Alberoni, tranquille enfin à Rome, obtint la légation de la Romagne, et fit encore parler de lui, en entreprenant une conquête pour le pape comme souverain temporel. Ce fut celle de la petite république de Saint-Marin, village situé à la vue de Rimini, sur une hauteur. Cette entreprise eut tout l'air de la parodie des comédies héroïques qu'Alberoni avait jouées en Espagne vingt ans auparavant. L'on doit du moins lui appliquer cette comparaison tirée des jeux d'industrie, qu'un joueur ruiné, quoique habile, se conduit, en jouant aux douze sous la fiche, comme il faisait autrefois en jouant au louis le point.

M. le cardinal de Rohan[1].

Selon moi, le plus parfait modèle d'un grand seigneur aimable est M. le cardinal de Rohan. Quoiqu'il n'ait au fond qu'un esprit médiocre, peu d'érudition et de lecture, qu'il n'ait jamais été chargé de grandes administrations, ni traité de suite d'importantes affaires, il a un avantage marqué sur ceux qui ont le plus administré et négocié. Il n'a ni la taille ni les traits d'un prince fait pour commander les armées : mais c'est le plus beau prélat du monde; et quand il était jeune, c'était un charmant abbé de qualité. Il a soutenu ses thèses en Sorbonne avec éclat et distinction. On lui faisait sa leçon, mais il la retenait avec facilité et la débitait avec grâce. Ayant obtenu de bonne heure l'évêché de Strasbourg et le chapeau de cardinal, il a été chargé de quelques négociations, tant vis-à-vis des princes allemands qu'au conclave de Rome. Il s'en est toujours tiré avec aisance et dignité. Assurément si quelqu'un a pu vérifier cette expression singulière et proverbiale, *Les gens de qualité savent tout*

avec nous et comme nos alliés, causa la ruine de la marine espagnole, qui ne s'est jamais relevée depuis.

[1] Armand-Gaston de Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg, grand-aumônier de France, mourut en juillet 1749, âgé de soixante-quinze ans.

sans rien apprendre, c'est lui. Sa politique a toujours été très-souple. Il s'est accommodé aux temps, aux lieux, aux règnes et aux circonstances. Avec une pareille conduite il aurait pu paraître bas, mais il a su imprimer à toutes ses actions un caractère de noblesse; de sorte que les sots l'applaudissent et les gens éclairés lui pardonnent. Il s'est, suivant les occasions, déclaré pour la bulle *Unigenitus*, ou a laissé les jansénistes penser ce qu'ils voulaient. On l'a fait entrer au conseil de régence à la fin de l'administration de M. le duc d'Orléans, pour assurer au cardinal Dubois le même rang dont les cardinaux Richelieu et Mazarin avaient joui dans le conseil. On sentait bien que Dubois n'était pas fait pour passer sur une pareille planche après quatre-vingts ans d'interruption. La naissance de M. de Rohan, les dignités dont il était revêtu, indépendamment du cardinalat, l'en rendaient susceptible. Mais il n'y fut que le précurseur d'un premier ministre très-indigne de l'être. Après tout, que pouvait perdre le cardinal de Rohan à cette complaisance? Il s'acquitte des cérémonies d'église, auxquelles sa charge de grand aumônier l'oblige, de la manière la plus convenable, sans trop affecter de dévotion : aussi ne l'accuse-t-on point d'être hypocrite; et, sans qu'on puisse lui reprocher d'indécence, il représente à Strasbourg et à Saverne mieux qu'aucun prince d'Allemagne, et même que les électeurs ecclésiastiques. Sa cour et son train sont nombreux et brillants. Avec cela il conserve cet air de décence qu'ont les membres distingués du clergé de France, et que ceux d'Allemagne et d'Italie n'observent pas. Il est galant; mais il trouve assez d'occasions de satisfaire son goût pour le plaisir avec les grandes princesses, les belles dames et les chanoinesses à grandes preuves, pour ne pas *encanailler* sa galanterie et n'être pas du moins accusé de crapule. Le cardinal, en parlant quelquefois de lui-même, laisse entendre, avec une sorte de modestie, qu'il doit avoir quelque ressemblance avec Louis XIV, tant dans la figure que dans le caractère. En effet, madame la princesse de Soubise, sa mère, était très-belle. L'on sait que Louis XIV en fut amoureux, et l'époque de ce penchant se rapproche de l'année 1674, qui est celle de la naissance du cardinal de Rohan. S'il y a quelque vérité dans cette anecdote,

on peut ajouter que, né d'un très-grand prince, il est possible que de grands princes lui doivent aussi le jour. Sa politesse avec les particuliers qui viennent le voir, soit dans son évêché, soit à la cour ou à Paris, est certainement plus d'habitude que de sentiment. Mais elle porte si bien le masque ou l'empreinte de l'amitié et de l'intérêt, que, même persuadé qu'elle n'est pas sincère, on s'y laisse séduire. Dès que vous arrivez, il semble qu'il ait mille choses à vous dire, à vous confier; et bientôt après il vous quitte pour courir à un autre. Mais, pendant qu'il fait tout ce qui lui plaît, il semble qu'il ne pense qu'à vous laisser le maître chez lui; qu'il vous abandonne parce qu'il craint de vous gêner et de vous importuner, tandis que ce serait vous qui le gêneriez et l'importuneriez en restant davantage. En un mot, personne ne possède mieux le talent de plaire que le cardinal de Rohan. Mais il n'appartient pas à tout le monde d'user des mêmes moyens que lui. *Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe*. Cet ancien adage peut s'appliquer à l'usage de plus d'une qualité aimable. Il y a des gens qui peuvent en négliger quelques-unes, d'autres qui doivent en employer autant qu'ils en peuvent rassembler. Encore ont-ils bien de la peine à réussir, avec toutes les ressources que la nature leur a fournies.

M. le cardinal de Polignac [1].

Je vois quelquefois M. le cardinal de Polignac, et il m'inspire toujours les mêmes sentiments d'admiration et de respect. Il me semble que c'est le dernier des grands prélats de l'Église gallicane qui fasse profession d'éloquence en latin comme en français, et dont l'érudition soit très-étendue. Il n'y a plus que lui qui, ayant pris place parmi les honoraires dans l'Académie des belles-lettres, entende et parle le langage des savants qui la composent. Il s'exprime, sur les matières d'érudition, avec une grâce et une noblesse qui lui sont propres. (On se souvient que M. Bossuet, que le cardinal de Polignac, encore abbé, a remplacé à l'Académie française en 1704, a été le dernier prélat français qui eût un rang distingué parmi les théologiens et les controver-

[1] Né en 1631, mort en 1741

sistes.) La conversation du cardinal est également brillante et instructive. Il sait de tout, et rend avec clarté et grâce tout ce qu'il sait; il parle sur les sciences et sur les objets d'érudition comme Fontenelle a écrit ses *Mondes*, en mettant les matières les plus abstraites et les plus arides à la portée des gens du monde et des femmes, et les rendant dans des termes avec lesquels la bonne compagnie est accoutumée à traiter les objets de ses conversations les plus ordinaires.

Personne ne conte avec plus de grâce que lui, et il conte volontiers; mais les histoires les plus simples ou les traits d'érudition qui paraîtraient les plus fades dans la bouche d'un autre, trouvent des grâces dans la sienne, à l'aide des charmes de sa figure et d'une belle prononciation. L'âge lui a fait perdre quelques-uns de ces derniers avantages; mais il en conserve assez, surtout quand on se rappelle dans combien de grandes occasions il a fait briller ses talents et ses grâces naturelles. Mon oncle l'évêque de Blois, qui était à peu près son contemporain, m'a souvent parlé de sa jeunesse. Jamais on n'a fait de cours d'études avec plus d'éclat : non-seulement ses thèmes et ses versions étaient excellents, mais il lui restait du temps et de la facilité pour aider ses camarades, ou plutôt faire leurs devoirs à leur place; si bien qu'il est arrivé, au collége d'Harcourt où il étudiait, que les quatre pièces qui remportèrent les deux prix et les deux *accessit* étaient également son ouvrage. Étant en philosophie au même collége, il voulut soutenir, dans ses thèses publiques, le système de Descartes, qui avait alors bien de la peine à s'établir; il s'en tira à merveille, et confondit tous les partisans des vieilles opinions. Cependant, les anciens docteurs de l'université ayant trouvé très-mauvais qu'il eût combattu Aristote, et n'ayant point voulu accorder de degrés à l'ennemi du précepteur d'Alexandre, il consentit à soutenir une autre thèse dans laquelle il chanta la palinodie, et fit triompher, à son tour, Aristote des cartésiens mêmes.

A peine fut-il reçu docteur en théologie, que le cardinal de Bouillon le conduisit à Rome au conclave de 1689, où le pape Alexandre VIII fut élu. Dès que l'abbé de Polignac fut connu dans cette capitale du monde chrétien, qui était alors le centre

de l'érudition la plus profonde et de la politique la plus raffinée, il y fut généralement aimé et estimé. Les cardinaux français et l'ambassadeur de France jugèrent que personne n'était plus propre que lui à faire entendre raison au pape, sur les articles de la fameuse assemblée du clergé de France de 1682. C'était une pilule difficile à faire avaler à la cour de Rome : cependant l'esprit et l'éloquence de l'abbé de Polignac en vinrent à bout. Il fut chargé d'en porter lui-même la nouvelle en France, et eut, à cette occasion, une audience particulière de Louis XIV, qui dit de lui, en français, ce que le pape Alexandre VIII avait dit en italien : *Ce jeune homme a l'art de persuader tout ce qu'il veut : en paraissant d'abord être de votre avis, il est d'avis contraire ; mais mène à son but avec tant d'adresse, qu'il finit toujours par avoir raison.* Il n'avait pas encore mis la dernière main à cette grande affaire, lorsque la mort du pape le rappela à Rome. Il assista encore au conclave où fut élu Innocent XII, et revint en France l'année suivante 1692.

Environ deux ans après, le roi le nomma à l'ambassade de Pologne dans des circonstances fort délicates. Jean Sobieski se mourait. Louis XIV voulait non-seulement conserver du crédit en Pologne, mais même donner pour successeur au roi Jean un prince dévoué à la France. Le prince de Conti s'était offert, et Louis XIV avait chargé très-secrètement l'abbé de Polignac de s'occuper du soin de le faire élire, malgré la reine douairière [1], qui était Française, mais qui, comme de raison, favorisait ses enfants, et en dépit de toute cabale contraire. L'abbé, tenant ses instructions bien secrètes, était arrivé à la cour de Sobieski un an avant sa mort : il avait enchanté tous les Polonais par la facilité avec laquelle il parlait latin. On l'aurait cru un envoyé de la cour d'Auguste, si on ne l'eût entendu parler français avec la reine, qui se laissa séduire par sa figure et son esprit, mais qui ne pouvait pas renoncer pour lui à l'intérêt de sa famille. Sobieski mourut, et la diète générale s'assembla pour lui choisir un successeur.

L'éloquence de l'abbé de Polignac, les promesses et les espérances dont il leurra les Polonais, eurent d'abord tant de succès,

[1] Fille du marquis d'Arquien.

qu'une bonne partie de la nation, ayant à sa tête le primat, proclama le prince de Conti; mais, dans le même moment, les sommes qu'avait répandues l'électeur de Saxe furent cause qu'il y eut une double élection, dans laquelle ce prince allemand fut élu. L'un et l'autre prétendant à la couronne arrivèrent pour soutenir leur parti, et continuèrent d'employer les moyens qui leur avaient d'abord réussi; mais ceux de l'électeur étaient plus effectifs et plus solides : il avait de l'argent et même des troupes. Au contraire, le prince de Conti, après avoir reçu les honneurs de roi à la cour de France, aborda sur un seul vaisseau français à Dantzig, et y séjourna pendant six semaines; mais sans avoir d'autres moyens pour faire valoir la légitimité de son élection que la bonne mine et l'éloquence de l'abbé de Polignac. Ces ressources se trouvèrent bientôt épuisées; le prince de Conti et l'abbé même furent contraints de revenir en France.

Quoique l'on fût trop juste et trop éclairé à la cour de Louis XIV pour ne pas sentir que ce n'était pas la faute de l'ambassadeur si sa mission n'avait pas eu un plus glorieux succès, il fut cependant exilé de la cour pendant quatre ans [1]. Il employa ce temps utilement pour augmenter la masse de ses connaissances, qui était déjà si grande. Enfin, en 1702, il fut renvoyé à Rome, en qualité d'auditeur de rote. Il y trouva de nouvelles occasions de briller et de se faire admirer, et en fut récompensé par la nomination du roi Jacques d'Angleterre au cardinalat.

Il était prêt à en jouir, lorsqu'il fut rappelé à la cour de France dans des circonstances très-critiques. En 1710, on l'obligea de se rendre avec le maréchal d'Uxelles à Gertruydemberg, chargé de proposer aux ennemis de Louis XIV, de la part de ce monarque même, de se soumettre aux conditions les plus humiliantes pour faire cesser la guerre. Malheureusement tout l'esprit et toute l'éloquence du futur cardinal y échouèrent. Enfin, deux ans après, il fut nommé plénipotentiaire au fameux congrès d'Utrecht, et il faut remarquer qu'il était dès lors nommé à Rome cardinal *in petto;* mais quoique tout le monde sût en Hollande qui il était, il ne portait ni titre ni habits ecclésiastiques;

[1] Dans son abbaye de Bonport.

il était vêtu en séculier, et on l'appelait M. le comte de Polignac. Ce fut dans cet état, et sous cet *incognito*, qu'il suivit toutes les négociations d'Utrecht, jusqu'au moment de la signature du traité; mais alors il déclara qu'il ne lui était pas possible de signer l'exclusion du trône d'un monarque à qui il devait le chapeau de cardinal. Il se retira, et vint jouir à la cour de France des honneurs du cardinalat.

Lorsque, après la mort de Louis XIV[1], il fut exilé dans son abbaye d'Anchin en Flandre, ces bons moines flamands tremblèrent en le voyant arriver dans leur monastère; mais ils pleurèrent et furent au désespoir quand il les quitta, après la mort du cardinal Dubois et du régent. Ils n'étaient point capables de juger de son mérite en qualité de bel esprit, ni de rien entendre à son érudition; mais ils l'avaient trouvé doux, aimable; et, loin de les piller, il avait embelli leur église et rétabli leur maison.

Il fut obligé de retourner à Rome à la mort de Clément XI, et il assista aux conclaves où furent élus Innocent XIII, Benoît XIII et Clément XII. Pendant les deux premiers pontificats, il a été chargé des affaires de France à Rome. Cette ville a toujours été le plus beau théâtre de sa gloire; l'on eût dit que l'ancienne grandeur romaine rentrait avec lui dans sa capitale. De son côté, quand il en est revenu, il a paru chargé des dépouilles de Rome, assujettie par son esprit et son éloquence; et l'on peut dire, au pied de la lettre, qu'à son dernier voyage il a transporté une partie de l'ancienne Rome jusque dans Paris, en plaçant dans son hôtel une collection de statues antiques et de monuments tirés des ruines du palais des premiers empereurs.

Encore une fois, je ne peux voir le cardinal de Polignac sans me rappeler tout ce qu'il a fait et appris depuis plus de soixante ans; je reste pour ainsi dire en extase vis-à-vis de lui, et en admiration de tout ce qu'il dit. On trouve que son ton est vieilli, aussi bien que sa figure. Il est vrai que son ton est passé de mode. Mais ne serait-ce pas à cause que nous avons absolument perdu l'habitude d'entendre parler de science et d'érudi-

[1] 1718. M. d'Argenson étant alors intendant de Hainaut, il est probable que c'est de ce moment que date sa liaison avec le cardinal de Polignac.

tion, que M. le cardinal de Polignac commence à nous ennuyer? Car d'ailleurs personne ne traite ces matières avec moins de pédanterie que lui; s'il cite, c'est toujours à propos, parce que, comme il a une prodigieuse mémoire, elle lui fournit de quoi soutenir la conversation sur tous les points, quelque matière que l'on traite. Pour moi, qui ai fait mes études, mais à qui il reste encore bien des choses à apprendre, j'avoue que je n'ai jamais pris de leçons plus agréables que celles qu'il donne dans la conversation.

Conversation avec le cardinal de Polignac.

Le cardinal de Polignac m'a expliqué d'une manière fort plausible le sujet de sa brouillerie avec le régent. Il était fort ami de ce prince au commencement de la régence; et tellement, qu'il fut mandé par lui pour donner son avis sur le traité d'alliance avec l'Angleterre, qui était sur le point de se conclure (en janvier 1717).

Le duc d'Orléans avait commencé par suivre les errements du feu roi. Puis l'abbé Dubois, voulant culbuter le ministère pour s'y mettre, lui persuada de s'unir étroitement avec le roi George. Le duc d'Orléans dit au cardinal de Polignac que le roi était d'une frêle santé, à chaque instant malade; qu'ils perdraient cet enfant-là; que lui, régent, serait au désespoir; mais qu'enfin il y voyait toute apparence, et s'y voulait précautionner; que les renonciations consommées en vertu du traité d'Utrecht l'appelaient à cette belle succession. Qu'à la vérité la loi salique, loi si sacrée et si fondamentale, y répugnait; mais que lui, tout le premier, jugerait en sa faveur, s'il n'y était pas appelé personnellement; que cela étant, il ne pouvait éviter de suivre cette vocation avec tout le soin possible; que les renonciations n'étant opérées que par des traités imparfaits, il les fallait renouveler, les réitérer par la paix entre l'Espagne et l'empereur, et s'assurer, le cas échéant, du secours de ces trois puissances, l'Empire, l'Angleterre et la Hollande.

Le cardinal répondit : « Monseigneur, vous avez un traité : « pourquoi en voulez-vous deux? Mais dois-je vous parler « franchement, et vous dire ce que je pense de ce traité avec les « puissances maritimes? » Le prince le lui permit, et il pour-

suivit de la sorte : « Sachez donc, monseigneur, que si ce malheur arrivait, ce serait sur les seuls amis de la France que vous pourriez compter, et non sur des alliances particulières faites uniquement dans votre intérêt. Pensez-vous que les Anglais vous laissassent succéder paisiblement à Louis XV, sans songer à profiter d'une conjoncture aussi favorable à leurs desseins, lorsque, actuellement déjà, ils intentent un procès aux trois ministres qui ont signé la paix sous la clause des renonciations, mais en laissant les deux couronnes dans la maison de France? A la mort du roi, ces trois puissances reprendraient assurément leur idée première, qui était de faire passer la couronne d'Espagne à la maison de Savoie. Le roi d'Espagne les gagnerait en un moment à son parti, ayant un appât à leur offrir aussi séduisant que l'Espagne, si elles voulaient favoriser ses droits sur la France. Et vous, monseigneur, qu'auriez-vous autre chose à leur proposer que *Villers-Cotterets?* »

M. le duc d'Orléans reconnut que le cardinal avait raison, et résolut de renoncer à cette alliance. Le cardinal lui fit encore remarquer que les Anglais avaient, en attendant, tout ce qu'ils désiraient; qu'en l'amusant ils empêchaient l'étroite union de la France avec l'Espagne, et même excitaient une grande jalousie et une véritable haine entre la cour de Madrid et Paris, et poussaient, par dépit, le roi d'Espagne à ce qu'il n'eût osé si l'union eût été plus étroite, c'est-à-dire, à fausser son serment de renonciation.

Mais, le soir même, le régent ayant rapporté cet entretien à l'abbé Dubois, celui-ci se récria qu'il n'y avait qu'un ennemi du prince qui pût parler ainsi; et l'alliance de l'Angleterre fut conclue. Ainsi, l'on réussit à brouiller le cardinal de Polignac avec le régent, et à le faire passer pour l'agent des plus grands ennemis de ce prince, c'est-à-dire, de la cour de *Sceaux*.

L'abbé de Longuerue.

J'ai fréquenté pendant plusieurs années un homme bien moins aimable que le cardinal de Polignac, mais renommé pour son immense érudition fondée sur sa mémoire, qui était, à vrai dire, étonnante. C'était l'abbé de Longuerue. Il est mort en 1732, âgé

de plus de quatre-vingts ans. Dès son enfance il avait paru un petit prodige.

Louis XIV, passant par Charleville, patrie de cet abbé, avait voulu le voir et l'entendre. Il paraissait tout savoir à l'âge où les autres enfants ont à peine idée de quelque chose. Sa réputation s'est soutenue jusqu'à la fin de sa vie; et étant venu d'assez bonne heure s'établir à Paris, il a été consulté comme un oracle sur toutes sortes de matières. Cependant il ne passait pas pour un homme de beaucoup d'esprit. Il n'avait jamais été d'aucune académie. Il était accoutumé à ce qu'on lui fît de grands compliments sur sa mémoire.

Je lui ai demandé une fois comment il faisait pour arranger dans sa tête tout ce qui y était entré, le retenir, et être en état de le retrouver autant de fois qu'il en avait besoin. « Monsieur, « me répondit-il, il n'y a sur cela qu'une méthode. Il faut d'a- « bord dans sa jeunesse apprendre les premiers éléments de tou- « tes les sciences, les premiers principes de toutes les langues, « et pour ainsi dire l'*a*, *b*, *c*, de toutes les connaissances. Quand « on est jeune cela n'est pas fort difficile, d'autant plus qu'il ne « faut pas pénétrer bien avant, et que les notions simples suffi- « sent. Quand une fois elles sont acquises, tout ce qu'on lit se « case et se place où il doit être; insensiblement la somme des « connaissanses acquises devient infinie et parfaitement distri- « buée. Ainsi, m'ajoutait l'abbé de Longuerue, il y a environ « cinquante ans que je n'étudie plus rien par méthode. Mais je « lis tantôt un livre, tantôt un autre, et de préférence ceux qui « peuvent m'apprendre quelque chose de nouveau, ou me rap- « peler ce qu'on ne peut trop s'inculquer dans la tête. C'est ainsi « que je suis parvenu à posséder la nomenclature de tous mes « livres. Ma mémoire locale m'apprend l'endroit de mon cabinet « ou de mon appartement où je peux les trouver. Ainsi je suis « sûr, en cas de besoin, de les indiquer à ceux que je charge « de les aller chercher; ils me les apportent, et j'y trouve tou- « jours la preuve de ce que j'ai avancé de mémoire. »

L'abbé de Longuerue a pourtant prouvé qu'il ne faut pas trop se fier à sa mémoire; il a voulu faire un tour de force qui ne lui a pas tout à fait réussi. En 1718, on lui soutint qu'il n'y avait

rien de si difficile que de faire une description historique de la France qui ne fût ni longue, ni sèche; et il prétendit qu'il était en état de la faire de mémoire, sans consulter aucuns livres, mais seulement à l'aide de quelques cartes qu'il aurait sous les yeux; et qu'il se rappellerait parfaitement quelle était l'origine et l'histoire de chaque province, de chaque ville, des principaux lieux et des principales maisons du royaume.

En effet, il se mit à dicter à l'abbé Alary, qui n'était alors qu'un petit garçon, fils de son apothicaire, trop heureux d'écrire sous lui; il se mit, dis-je, à lui dicter la *Description de la France*, qui a paru en un gros volume in-folio en 1719. Il en lut des fragments en manuscrit et des feuilles imprimées à différentes personnes, qui ne purent se lasser d'admirer comment de si profondes recherches pouvaient avoir coulé de source et ne lui avoir coûté aucune peine. Mais dès que quelques exemplaires eurent été publiés, on s'aperçut bien que ce n'était pas ainsi que se faisaient les ouvrages exacts. On y reconnut plusieurs erreurs notables, et des opinions hardies et hasardées, qui ne parurent pas assez bien établies.

L'abbé fut obligé d'y faire faire un assez grand nombre de cartons, qui augmentèrent beaucoup les frais de son édition. Il faut remarquer qu'on recherche les exemplaires dans lesquels ces cartons n'ont point été mis, et Dieu sait pourquoi l'on a cette manie! car la différence de ces exemplaires, c'est que les uns sont fautifs et les autres corrigés. Avec tout cela, la *Description de la France*, par l'abbé de Longuerue, est un livre bon et utile. C'est une histoire de France par provinces, et par conséquent faite sur un plan sur lequel elle n'avait point encore été exécutée. On y trouve comment se sont formés tous les grands fiefs de la couronne, quand et comment ils ont été assujettis à l'autorité du roi, et enfin réunis à son domaine.

L'abbé de Longuerue avait fait deux histoires, l'une du cardinal de Richelieu, l'autre du cardinal de Mazarin, avec deux tableaux de leurs ministères. Ces deux morceaux sont restés en manuscrit. Ce qu'ils contenaient de plus curieux, ce sont quelques anecdotes que l'abbé tenait de gens qui avaient vécu avec ces ministres et travaillé sous eux. L'abbé me les a souvent répétées,

et j'en ai écrit plusieurs. Car, en revenant des visites que je lui faisais, je trouvais toujours quelque chose à retenir et à écrire.

L'abbé Alary[1].

L'abbé de Longuerue a laissé un disciple que je vois très-souvent, et qui même est fort de mes amis; c'est l'abbé Alary. Comme il ne lira pas ce que je vais écrire, je vais parler de lui très-naturellement. Il s'est mis à l'abri du mérite de l'abbé de Longuerue, auprès de qui il a passé sa jeunesse, et a laissé croire que, comme à un autre *Élisée*, cet *Élie* moderne lui avait pour ainsi dire légué son manteau, son esprit et sa mémoire. Il s'en faut pourtant bien qu'il sache autant que son maître; il a été reçu de l'Académie française dès 1723, honneur que l'abbé de Longuerue avait dédaigné. Dans la première enfance de M. le Dauphin, l'abbé Alary[2] fut nommé instituteur du prince, c'est-à-dire qu'il fut chargé de lui apprendre à lire lorsque ce royal enfant était encore entre les mains des femmes. Cependant quand M. le Dauphin a passé entre les mains des hommes, l'abbé Alary n'est point entré dans l'éducation sérieuse de cet héritier de la couronne. Certains soupçons d'ambition et d'intrigue ont pu lui faire tort.

L'abbé avait formé un petit établissement dont l'histoire, déjà inconnue à bien des gens, sera bientôt oubliée de tout le monde; elle mérite pourtant que je l'écrive.

C'était une espèce de *club* à l'anglaise, ou de société politique parfaitement libre, composée de gens qui aimaient à raisonner sur ce qui se passait, pouvaient se réunir, et dire leur avis sans crainte d'être compromis, parce qu'ils se connaissaient tous les uns les autres, et savaient avec qui et devant qui ils parlaient. Cette société s'appelait l'*Entresol*, parce que le lieu où elle s'assemblait était un *entresol*, dans lequel logeait l'abbé Alary. On y trouvait toutes sortes de commodités, bons siéges, bon feu en hiver, et en été des fenêtres ouvertes sur un joli jardin. On n'y

[1] Pierre-Joseph Alary, né à Paris en 1689, mort le 15 décembre 1770, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

[2] L'abbé Alary avait déjà été employé, sous l'évêque de Fréjus, à l'éducation de Louis XV. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau.*)

dînait ni on n'y soupait; mais on y pouvait prendre du thé en hiver, et en été de la limonade et des liqueurs fraîches. En tout temps on y trouvait les gazettes de France, de Hollande, et même les papiers anglais. En un mot, c'était un café d'honnêtes gens.

J'y allais régulièrement, et j'y ai vu des personnes très-considérables qui avaient rempli les premiers emplois au dedans et au dehors du royaume. M. de Torcy y venait même quelquefois. On y voyait aussi des étrangers d'un rare mérite, et entre autres M. de Plélo.

Depuis que l'abbé Alary s'est retiré de la cour, il vit tranquillement chez lui, très-assidu aux séances de l'Académie française, sans pourtant faire paraître aucun livre. Il possède le prieuré de Gournay-sur-Marne, à quelques lieues de Paris. Ce bénéfice est d'un assez bon revenu, et la maison prieurale est dans une position charmante. L'abbé y mène une vie heureuse et même voluptueuse, en tout bien et en tout honneur; il y reçoit des femmes aimables et de bonne compagnie, dont il est le complaisant, et qui, quand il sera bien vieux, voudront bien être les siennes. A mon avis, sa façon de vivre est digne d'envie.

Mort de M. de Plélo.

Ce fut au mois de mai 1734 que M. de Plélo, ambassadeur de France en Danemark, se fit tuer devant Dantzig par un coup de tête follement entrepris, mais soutenu avec grand courage. Il s'agissait de sauver le roi Stanislas, assiégé dans cette ville. Nous ne lui avions envoyé qu'un bien faible secours de trois bataillons, tout à fait disproportionné à la nature de l'entreprise [1]. Nos troupes, commandées par M. de Lamothe, vieil officier d'infanterie, avaient trouvé la besogne impossible; elles revinrent à Copenhague pour y attendre du renfort. M. de Plélo, qui avait sans doute conseillé cette expédition, le réprimanda. On tint conseil chez lui : il voulut qu'on revînt à la charge;

[1] Les Russes étaient au nombre de trente mille; M. de Plélo n'avait que quinze cents hommes.

Après sa mort, Lamothe capitula, sous condition d'être conduit avec sa troupe dans un port neutre. Mais, sous prétexte que ce port n'était point désigné, on les conduisit prisonniers de guerre en Livonie.

un officier lui répondit qu'il était bien aisé de commander une chose impossible, dans la sûreté de son cabinet. Là-dessus sa tête partit; car il était dans la force de l'âge, un tempérament robuste, une tête bretonne.

Il est mort criblé de quinze coups de feu. Il était retourné trois fois à l'assaut, ruisselant de sang, cherchant à raminer nos soldats, qui se rebutaient de l'inutilité de leurs efforts.

Le vieux Lamothe était perdu de réputation, si cette tentative eût réussi.

Le ministère a trouvé ici que M. de Plélo avait trop pris sur lui en quittant son poste sans ordre. Il lui fallait réussir ou mourir; car il n'avait nul moyen de revenir honorablement sur ses pas.

Le cardinal de Fleury répondit assez sèchement à la reine, qui lui vantait cette action, lorsque l'on ne connaissait encore que son départ de Copenhague : *Il hasarde sa vie et sa fortune.* « Oh! pour sa fortune, reprit la reine, je m'en charge, quel que soit le succès. » Ce fut comme une situation bien pathétique dans un drame ou dans une tragédie : chacun était dans une angoisse mortelle. Cependant on était loin de prévoir cette affreuse catastrophe. Certes, je n'avais pas cru faire mes derniers adieux à M. de Plélo, quand il partit pour le Danemark. J'ai plusieurs lettres de lui, qu'il m'écrivit de Copenhague, et qui sont fort spirituelles : je les garde précieusement.

On retrouve en ces temps-ci tout le brillant de la valeur française; et plus que jamais, comme l'a dit Voltaire dans sa Henriade,

> Des courtisans français tel est le caractère.
> La paix n'amollit point leur valeur ordinaire :
> De l'ombre du repos ils volent aux hasards.

Nos jeunes gens, si frêles, si chétifs, si amollis par le luxe et le raffinement des plaisirs, n'en ont que plus de mérite à s'exposer volontairement aux chances de la guerre; tandis que nos pères, demi-barbares et fortement constitués, ne faisaient que s'abandonner à la fougue d'une impétuosité brutale.

Malheureusement, c'est rarement pour le bien de la patrie que nous combattons : nos guerres sont toutes d'ambition et de

vanité ; mais, quels que soient les motifs qui nous mettent les armes à la main, nos militaires se comportent en héros. C'est une ardeur inouïe, et dont nos généraux ne profitent peut-être pas assez pour obtenir de plus grands succès.

Disgrâce de l'abbé Alary [1].

Depuis longtemps l'abbé Alary était fatigué de la place d'*instituteur*, proprement maître à lire de M. le Dauphin. Il aspirait au rang de *sous-précepteur;* pour le moins à celui de *lecteur* du Dauphin, qui est la troisième place dans l'éducation. Celle de *précepteur* en chef eût été le comble de ses vœux [2]. Par malheur, la naissance manquait excessivement. L'abbé Alary était assuré de madame Dangeau, une des meilleures et des plus vieilles amies de son éminence. Il comptait aussi sur madame de Lévis, autre favorite; mais surtout, et avec raison, sur ses travaux et ses succès dans la place qu'il a remplie près des enfants de France. Et en effet, si l'on n'avait en vue, comme cela devrait être, que la réussite en toutes choses, quoi de mieux que de choisir pour les plus grandes places ceux qui se distinguent dans les inférieures? L'abbé Alary s'y était pris avec le Dauphin et Mesdames de France d'une manière supérieure; il rendait aimable ce qu'il leur montrait, et, avec le goût qu'il leur inspirait, le progrès était sensible.

Mais on a su donner au cardinal des impressions fâcheuses contre mon ami. L'abbé a l'air affairé, de la légèreté, de l'indiscrétion même dans les propos et les démarches. On a fait croire à son éminence qu'il se mêlait d'intrigues, ce qui n'est pas. On a dit que l'abbé Alary voyait trop d'étrangers, et leur parlait trop; on a répété à ce propos tout ce qui s'était dit de notre petite académie politique de l'Entresol. L'abbé était ami intime de M. de Plélo, et avait été chargé par lui de ses compliments à la reine quand il partit pour s'aller faire tuer devant Dantzig. De quoi va se mêler, disait-on, un petit instituteur? Imprudence, faute de courtisanerie, fidélité en amitié, tels furent ses crimes. Belle leçon de la morale qui doit se pratiquer à la cour!

[1] Juillet 1734.

[2] Elle fut donnée à l'ancien évêque de Mirepoix, et celle de sous-précepteur à l'abbé de Saint-Cyr.

Cependant, un matin, l'abbé Alary, ayant un commencement de fièvre, monte chez son éminence pour s'expliquer sur les bruits qui courent que l'on va nommer un précepteur autre que lui (l'abbé Couet, hypocrite et fourbe dangereux); il expose qu'on le déshonore, met ce qui s'appelle le marché à la main, est pris au mot et avec rudesse. Voilà où ont abouti toutes les cabales et l'ambition de mon pauvre ami.

Le lendemain, quand sa disgrâce fut connue, tout le monde s'est tourné contre lui. On l'a dit intrigant, impertinent; le cardinal lui-même, tout honnête homme qu'il soit, n'a point essayé de disculper celui qu'il venait de congédier; il a dit que l'abbé lui avait parlé avec insolence; qu'il se mêlait de trop de choses.

On ne pardonne jamais à ceux que l'on a offensés, disent les Italiens : aussi l'abbé a-t-il renoncé à la cour pour autant que ce ministère durera.

Il s'est d'abord retiré à son bénéfice de Gournay-sur-Marne; mais l'évêque de Luçon et moi l'avons décidé à se montrer à Paris, afin de faire cesser les bruits qui ont couru de son exil, bruits qui fort souvent se réalisent, quand on se soustrait soi-même au monde. L'abbé était encore bien attristé de son aventure; mais, depuis, ses amis, madame de Sully, madame de Flamarens, le comte de Brancas-Cereste, et moi, l'avons remis sur le train de son ancienne société indépendante et philosophe, où se trouve le vrai bonheur.

Il a repris son *Histoire d'Allemagne*, à laquelle il travaille présentement.

M. de Moncrif, de l'Académie française[1].

Lorsque Moncrif eut intention de faire imprimer le livre qu'il a intitulé *De la nécessité et des moyens de plaire*, il vint chez moi m'en faire la confidence. « Mon cher Moncrif, « lui ai-je dit, rien de si aisé à traiter que le premier point de ton « discours; tout le monde le sent, tout le monde a le désir de « plaire; mais on se trouve bien embarrassé sur les moyens « d'y parvenir. Il est même assez difficile et assez délicat d'indi-

[1] François-Augustin Paradis de Moncrif, né en 1687, meurt en 1770, âgé de quatre-vingt-trois ans.

« quer les véritables ; ils dépendent d'un grand nombre de cir-
« constances qui les font varier, pour ainsi dire, à l'infini. »
Là-dessus je suis entré en des détails dont j'ai mis ailleurs quelques-uns par écrit. Après m'avoir bien écouté : « Monsieur,
« m'a-t-il répondu humblement, je ferai usage des sages ré-
« flexions que vous venez de me communiquer ; mais le plan de
« mon ouvrage n'est pas tout à fait dirigé dans le même esprit
« que vous me proposez. — Ton ouvrage est donc déjà fait? »
lui ai-je répliqué. « Oui, monsieur. » Effectivement, assez peu de temps après il me l'a apporté tout imprimé, bien relié, et en grand papier. Je l'ai lu, et cette lecture m'a fait souvenir d'un mot d'un homme d'esprit de mes amis. Je me promenais avec lui dans une grande bibliothèque, et nous étions au milieu d'une multitude de livres de philosophie spéculative, de métaphysique et de morale. « Voici, me dit-il, des milliers de
« volumes dont le plus grand nombre est à supprimer, et le reste
« à refondre. » Celui de Moncrif est d'autant plus dans le dernier cas, qu'il est d'ailleurs très-froidement écrit : aussi est-il ennuyeux, quoique très-court ; il finit par des contes de fées trop forts pour des enfants, et trop froids pour les autres.

Moncrif a dit lui-même que le merveilleux ne pouvait être agréable que par la manière dont il est présenté ; qu'autrement l'invraisemblance rebute et ennuie. Ses contes sont la meilleure preuve de cette vérité.

Sa vie tout entière en est une, qu'en voulant plaire à tout le monde on ne saurait éviter de se faire des ennemis.

— On écrit, en ce moment [1], l'*Histoire des hommes illustres de la république des lettres*. J'ai grand'peur que l'on n'y comprenne pas celle de Moncrif, de l'Académie française, auteur de plusieurs ouvrages imprimés. Il me prend donc envie d'y suppléer en y fournissant moi-même quelques matériaux. Voici ce que je connais de lui (2).

Les Chats, in-8°, ouvrage qui lui a donné du ridicule bien injustement. Le tort a été de l'annoncer comme un livre ; ce n'était qu'une plaisanterie de société.

[1] 1739.
[2] Les *Œuvres de Moncrif* ont paru en 1761, 4 volumes in-12.

Les Moyens de plaire, dont il y a déjà deux éditions.

Les Mille et un quarts d'heure.

Une comédie italienne qui a mal réussi. Le conte de *Tithon et de l'Aurore*, fort joli; plusieurs romances, quelques autres pièces de vers agréables.

La mère de Moncrif était veuve d'un procureur appelé Paradis, qui, après avoir acheté une charge de secrétaire du roi, manqua, et se réfugia au Temple comme lieu exempt. Il mourut, laissant sa femme et deux enfants dans la misère. Heureusement madame Paradis était femme d'esprit; elle sut en tirer parti pour se soutenir et élever ses deux fils.

Par la protection de mon frère, l'un est devenu officier subalterne, et enfin commandant d'une petite place. L'aîné obtint les principales affections de sa mère, qui, pour l'introduire dans le monde, fit les derniers efforts pour le bien vêtir. Elle l'envoyait aux spectacles, dans les places destinées aux plus honnêtes gens, et où il pouvait faire d'utiles connaissances.

Moncrif était reçu en certaines assemblées du Marais; l'abbé Nadal le produisit à l'hôtel d'Aumont; il y fit quelques pièces de vers, qui réussirent. M. d'Aumont l'emmena dans son ambassade d'Angleterre; il en revint la mémoire remplie de cent anecdotes anglaises, ce qui le rendait fort agréable dans les sociétés, où il racontait les singularités et les ridicules des Anglais.

C'est moi qui le fis connaître à mon frère. Moncrif l'a charmé par sa conversation spirituelle, et s'est fort bien trouvé de cette connaissance; car mon frère en a fait son complaisant et son secrétaire, sur le pied même le plus honnête.

Moncrif a l'esprit orné des belles-lettres françaises par la lecture, l'émulation de composer, et la fréquentation des auteurs. Il est naturellement doux, toujours de votre avis, et y ajoutant encore. Il s'occupe le matin dans son cabinet, et voit du monde le reste de la journée. Cette vie philosophique est aujourd'hui celle des hommes les plus recherchés, surtout s'ils sont garçons, sans suite, sans ambition, et de bonnes mœurs. Alors on payerait volontiers pension pour les avoir et les bien nourrir, en quantité de maisons opulentes de la ville et de la campagne, où

l'on ne cherche que des complaisants et des *hommes de compagnie*, comme la reine a ses *dames de compagnie*.

Ce qui fait que Moncrif n'est pas aimé généralement dans le monde, c'est qu'il lui a fallu passer par divers échelons, depuis la bourgeoisie renforcée jusqu'aux gens de condition, et enfin aux grands seigneurs et aux princes; et ayant contracté des obligations envers ses premiers amis qui l'ont ensuite produit plus haut, il lui a fallu les négliger pour plaire aux autres, ce qui a été pris de leur part en grande insulte. Ils ont dit : Moncrif ne nous croit plus dignes de lui. Et l'amour-propre y étant grandement intéressé, on cherche à dénigrer celui que l'on croit qui vous méprise.

Ensuite avec les gens de haut étage, au milieu desquels il vit, il se montre d'une circonspection ridicule; vous ne lui feriez pas dire du mal de la lune, crainte de s'attirer des affaires.

J'ai dit que mon frère lui avait fait tous les biens qui ont dépendu de lui. De tout temps il eut logement chez lui au Palais-Royal, et en use encore parfois quand il soupe dans le quartier de Richelieu. Il mérita aussi les bontés de madame du Belloy, qui demeure au Temple. Il fut admis chez M. et madame de Guise, ainsi que chez madame de Bouillon, leur fille. M. le comte de Clermont, prince du sang [1], ayant eu alors une grande, longue et triste passion pour cette dame, Moncrif en fut le confident.

S. A. S. lui donna le beau titre de secrétaire de ses commandements. Moncrif eut la feuille des bénéfices dépendants de ce prince abbé. Il est vrai qu'il ne proposait aucun sujet que de l'aveu de certaines demoiselles de l'Opéra.

Il fut même proposé à Moncrif de se faire abbé, afin d'avoir des bénéfices; il eut trop de conscience, ou peut-être trop de crainte du ridicule, pour accepter.

M. de Clermont avait été malheureux en amour. Ce prince est naturellement d'un caractère sombre et violent. Moncrif lui conseilla la distraction, et sur cet avis le prince se mit à entretenir la petite Gaussin, de la Comédie française; il la quitta peu après pour Quoniam, et celle-ci pour Camargo.

[1] Frère de M. le duc de Bourbon.

Madame de Bouillon devint furieuse, et depuis ce temps Moncrif a été fort mal venu sur le quai des Théatins.

Mais ce qui fut pis encore, il se perdit chez son altesse sérénissime, et voici comment cela se raconte. Ce prince prétendait obtenir le commandement de l'armée d'Allemagne; il devait en être fait généralissime. M. de Belle-Isle eût été son premier lieutenant général, et en réalité il eût tout fait. Tout cela se passait sous le ministère de M. le garde des sceaux (Chauvelin), qui y eût accédé. Mais Moncrif comprit que son maître allait faire une mauvaise affaire; qu'il se ruinerait à cette campagne de 1734 en frais de représentation, et se donnerait un grand ridicule par la réunion incompatible de ces deux qualités de général en chef et de prélat [1].

On assure donc que Moncrif, par pur intérêt pour la personne du prince, eut recours à madame la duchesse, afin d'empêcher son fils de faire une telle sottise; et la sottise n'eut effectivement pas lieu. Que l'on juge de la délicatesse d'une telle manœuvre. Il est certain que Moncrif, rentrant un soir chez son prince, trouva chez le suisse un ordre formel de ne plus approcher de la maison.

Ce qui a confirmé dans la pensée que l'énigme devait s'expliquer comme j'ai dit, c'est que depuis ce moment madame la duchesse accueillit Moncrif chez elle, et qu'il a présentement dans cette maison logement et table. M. de Clermont s'en est plaint, et a demandé une explication. Madame sa mère a fait répondre que tant que l'on ne saurait pas dans le public la cause de ce congé, on ne pouvait l'interpréter que comme une simple lassitude, et qu'elle voulait le penser ainsi.

Mon frère l'a bien dédommagé de ces petits désagréments, puisqu'il l'a fait lecteur de la reine, et secrétaire général des postes.

Parmi le grand nombre de plaisanteries qui courent sur le compte de Moncrif, on a prétendu qu'il avait appris à faire des armes, et était même parvenu à se faire recevoir maître d'escrime. Ce qui le fait croire, c'est qu'étant déjà lecteur de la reine,

[1] Moncrif n'avait pas mal auguré. M. de Clermont se conduisit, dans la guerre de sept ans, de manière à justifier ses pressentiments.

et par conséquent à la cour, il fut question de son âge; on voulut prouver qu'il était plus vieux qu'il ne paraissait l'être, et on allégua sa réception dans le corps des maîtres en fait d'armes. M. de Maurepas voulut s'en assurer; et, ayant eu occasion de lire la liste des membres de cette communauté, qui demandaient le renouvellement de leurs priviléges, il trouva en effet le nom de Paradis à la tête. Il demanda aux syndics ce qu'était devenu ce maître. La réponse fut que depuis très-longtemps il avait disparu, et avait sans doute renoncé au métier. Le ministre, qui, comme tout le monde sait, aime assez les petites malices, n'eut rien de plus pressé que de conter cette anecdote au roi. D'après cela, Moncrif devait avoir quatre-vingts ans. Le roi Louis XV en ayant beaucoup ri, trouvant un jour Moncrif chez la reine, lui dit : « Savez-vous, Moncrif, qu'il y a des gens qui vous donnent quatre-vingts ans? — Oui, Sire, répondit-il; mais je ne les prends pas. » Pour moi, je ne crois pas que Moncrif ait été maître en fait d'armes; ç'aurait été plutôt son frère, à qui sa mère n'avait pas trouvé d'autres talents pour se produire dans la société que celui-là, qui n'est pas fort social.

Moncrif a été reçu à l'Académie française sous les auspices de M. le comte de Clermont, et tandis qu'il demeurait chez ce prince. Il ne manqua point de satires contre lui. Ce vilain abbé Desfontaines l'a pris dans une grippe affreuse. Roy, poëte satirique, lança contre lui une pièce de vers fort méprisante. Moncrif s'en vengea bien; car, rencontrant Roy un soir après soupé, il le reconnut à la clarté de son flambeau, et lui donna force coups de canne sur les épaules et coups de pied dans le ventre. Roy lui disait en les recevant : *De grâce, monsieur des Chats, faites patte de velours* [1].

Le vrai talent de Moncrif est le style épistolaire, pour lequel il a une facilité singulière; il a hérité ce talent de sa mère, madame Paradis. Cette dame, avec de l'esprit, de la lecture, un style agréable et du manége, s'était procuré un assez joli revenu. Sur la fin du règne de Louis XIV, on mettait dans les intrigues

[1] Ces plaisanteries sur le compte de Moncrif étaient fort à la mode. On cite entre autres celle du comte d'Argenson, ministre de la guerre, auquel il demandait la succession de Voltaire à la place d'historiographe. Tu veux dire *historiogriffe*, repartit le ministre.

plus de prétentions à l'esprit qu'on ne fait de nos jours. On écrivait des billets galants qui exigeaient des réponses du même genre; et l'on jugeait de l'ardeur du cavalier par l'énergie des lettres qu'il faisait remettre secrètement. De même l'amant calculait ses espérances d'après le ton de la réponse. Les brouilleries et les raccommodements se conduisaient de la même manière. Madame Paradis se consacra au genre épistolaire. Connue de plusieurs dames de la galante cour de Louis XIV, elle leur prêtait sa plume pour faire d'agréables avances ou de tendres réponses; et ce ne fut pas en pure perte pour sa fortune et l'avancement de son fils.

Mon frère, ayant fait un voyage en Touraine, fit une connaissance particulière et intime avec une demoiselle de cette province. De retour à Paris, il en reçut des lettres galantes, auxquelles, par honnêteté, il devait des réponses. Il chargea Moncrif de les faire; et celui-ci s'en acquitta en digne fils de madame Paradis, et lui épargna même la peine de les copier. Mais ce qu'il y eut de plus plaisant dans la suite de cette correspondance, c'est que mon frère étant devenu ministre, et cette demoiselle ayant passé de l'état de fille à celui de femme, elle eut occasion pour quelque affaire d'écrire à son ancien amant, et fut bien étonnée de ne trouver, dans les réponses de mon frère, ni l'ancien style de ses lettres qu'elle avait conservées, ni même son écriture. Elle put apprendre ainsi que les ministres, et ceux qui sont destinés à le devenir, ne font pas toujours par eux-mêmes ce qui leur fait le plus d'honneur.

Madame la marquise de Lambert.

Je viens de faire une perte bien sensible [1] en madame la marquise de Lambert, morte à l'âge de quatre-vingt-six ans. Elle était depuis longtemps mon amie. Les savants et les honnêtes gens ne perdront de si tôt sa mémoire. On peut lire entre autres son éloge dans le *Mercure galant*. On a imprimé d'elle, sans sa participation [2], les *Conseils d'une mère à son fils et*

[1] Juillet 1733.

[2] *Œuvres de madame la marquise de Lambert;* Paris, 1785, 2 volumes in-12, nouvelle édition.

à sa fille, et des *Sentiments sur les femmes*. Ces ouvrages contiennent un cours complet de la morale la plus parfaite, à l'usage du monde et du temps présent. Quelque affectation de précieux; mais que de belles pensées, que de sentiments délicats! Comme elle parle bien des devoirs des femmes, de l'amitié, de la vieillesse, de la différence entre la considération et la réputation! C'est un livre à relire toujours.

Il y avait quinze ans que j'étais de ses amis particuliers, et qu'elle m'avait fait l'honneur de m'attirer chez elle. Sa maison était honorable pour ceux qui y étaient admis. J'y allais régulièrement dîner les mercredis, qui étaient un de ses jours. Le soir, il y avait cercle; on y raisonnait, sans qu'il y fût plus question de cartes qu'au fameux hôtel de Rambouillet, tant célébré par Voiture et Balzac. Elle était riche, faisait un bon et aimable usage de ses richesses, du bien à ses amis, et surtout aux malheureux. Élève de Bachaumont, n'ayant jamais fréquenté que des gens du monde et du plus bel esprit, elle ne connut d'autre passion qu'une tendresse constante et presque platonicienne.

Elle m'avait voulu persuader de me mettre sur les rangs pour une place à l'Académie française, honneur qu'elle avait la bonté de penser me convenir. Elle m'assurait le suffrage de ses amis, qui étaient en grand nombre à l'Académie. On a même essayé de tourner en ridicule ce qui est une chose très-réelle : c'est que l'on n'était guère reçu à l'Académie, que l'on ne fût présenté chez elle et par elle. Il est certain qu'elle a bien fait la moitié de nos académiciens actuels. J'ai appréhendé l'éclat, l'envie, et la satire des beaux esprits aspirant à ces places, soit parmi les auteurs, soit chez les gens du monde; la corvée d'une harangue en public, tant de fadaises, de lieux communs à débiter! Et probablement, ayant laissé mourir madame de Lambert sans accepter son offre, une occasion si belle ne se présentera plus. J'en ai perdu jusqu'à la tentation, et pour longtemps, Dieu merci!

MM. de Vendôme. — Réflexions sur quelques changements survenus dans les mœurs, du vivant de l'auteur.

Je suis assez vieux pour avoir connu M. le grand prieur de Vendôme, frère cadet du célèbre duc de Vendôme, dont il pos-

sédait toutes les bonnes qualités ainsi que tous les défauts, mais dans une moindre proportion. Il en est résulté qu'il s'est acquis moins de gloire que son aîné, et que sa mémoire sera moins révérée de la postérité; mais, dans le monde et dans la société, M. le grand prieur a mieux réussi que son frère, duquel j'ai entendu conter, par des témoins oculaires, des traits de cynisme tellement singuliers, que je les rapporterais ici, s'ils n'étaient encore plus dégoûtants qu'ils ne sont risibles. C'est pour avoir applaudi à ces *saloperies* de M. de Vendôme qu'Alberoni fit sa fortune; tant il est vrai que l'on y parvient par toutes sortes de moyens, et les prêtres italiens ne sont rebutés par aucun.

Il est bien certain que le duc de Vendôme portait, surtout à la fin de ses jours, le libertinage, la malpropreté et la paresse à un excès si prodigieux, qu'il est inconcevable que ces défauts ne lui aient pas fait plus de tort. Au milieu de la cour de Louis XIV, tantôt galante, tantôt dévote, il ne se cachait pas de se livrer aux plaisirs les plus sales et les plus coupables; et Louis XIV, qui sentait combien il avait besoin de lui, n'osait lui reprocher un genre de débauche qui, dans tous les temps de son règne, aurait perdu tout autre. On bravait hautement, dans la petite cour d'Anet, ce dont tout le monde eût rougi à Versailles.

Ceux qui ont servi sous lui dans ses campagnes d'Italie m'ont assuré qu'il avait manqué plus de vingt fois les plus belles occasions de battre l'ennemi, par pure paresse, et qu'il s'était mis autant de fois dans le risque de faire écraser son armée, par sa négligence; mais heureusement ceux qui commandaient sur les ailes ou les derrières étaient plus attentifs et plus vigilants.

Il n'y a personne qui n'ait entendu parler de *la fraîcheur de M. de Vendôme*, expression dont on se sert encore pour désigner une marche faite dans la plus grande chaleur du jour. Elle ne vient que de ce que M. de Vendôme annonçait toujours le soir qu'il partirait le lendemain de très-bonne heure; mais que, le moment arrivé, il restait si longtemps dans son lit qu'il ne se mettait jamais en marche qu'aux environs de midi, même dans les temps et les pays les plus chauds.

Aussi, le plus grand avantage qu'il eût sur le prince Eugène

était de dérouter tous les calculs de celui-ci, parce que lui-même n'en faisait aucun. Comme il ne partait ni à jour ni à point nommé, aucun espion ne pouvait avertir du moment où il se mettrait en marche; comme il ne tenait point de conseil avec ses officiers généraux, on ne savait jamais ce qu'il voulait faire. Il entrait en campagne sans plan fixe, et s'embarrassait fort peu de ceux que la cour lui indiquait; ainsi, l'on pouvait bien dire que ses desseins étaient impénétrables. Son audace et son coup d'œil dans les grandes opérations réparaient tout. En effet, dans les moments décisifs et critiques, il se relevait pour ainsi dire, semblait appeler à lui tout son génie, prenait des partis également sages et vigoureux, et montrait plus d'héroïsme et d'intelligence que le prince Eugène, son rival dans l'art de la guerre, n'en aurait eu peut-être en pareille circonstance.

Le grand prieur avait fait ses premières armes en Candie contre les Turcs, sous son oncle M. de Beaufort, qui y termina sa vie orageuse. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il revint de cette expédition, qui lui servit de caravane; et depuis il se distingua dans la conquête de la Hollande, et les campagnes qui furent terminées par les traités de Nimègue et de Riswick. Il fut blessé à la bataille de la Marsaille, et fait lieutenant général en 1693. Il servit avec son frère, et quelquefois sous lui, mais seulement jusqu'en 1705; montrant la même bravoure que son aîné, les mêmes talents pour la guerre, peut-être même en avait-il davantage, car il était moins opiniâtre et moins paresseux; mais il ne commandait pas en chef; par conséquent, les succès de son frère ne contribuèrent point à sa gloire. Qui sait pourtant à quel point il y eut part, et, si ses conseils eussent été suivis, si M. de Vendôme n'en eût pas obtenu davantage?

Le libertinage du grand prieur n'était pas moins grand que celui de son frère, quoiqu'à de certains égards ses goûts fussent un peu plus honnêtes. Les plaisirs le firent manquer à son devoir, et à se trouver à la bataille de Cassano [1], en 1705. Il fut disgracié, se retira à Rome, et passa quelques années à voyager en Italie. Le roi voulut le priver de ses bénéfices; il les re-

[1] Gagnée par son frère sur le prince Eugène.

mit lui-même de bonne grâce, et on lui conserva une pension. Ayant été fait malheureusement prisonnier par les Impériaux en traversant le pays des Grisons, il ne put rentrer en France qu'en 1712, la même année que son frère mourut en Espagne. Peut-être la faute qu'il avait commise six ou sept ans auparavant lui épargna-t-elle bien des chagrins et des embarras. Du moins ne fut-il témoin, ni de la campagne de 1708, où son frère se conduisit assez mal et perdit par sa faute le combat d'*Oudenarde*, ni de sa fin malheureuse à *Vinaros* en Catalogne. On sait qu'il y mourut d'indigestion, mort, en effet, peu digne d'un héros, mais d'ailleurs assez bien assortie avec ses habitudes et son genre de vie.

Après avoir triomphé des adversaires de Philippe V à Villa-Viciosa en 1710, et fait coucher le jeune roi sur le plus beau lit qui eût jamais été dressé pour un souverain, puisqu'il était composé des drapeaux de ses ennemis, le duc de Vendôme s'était bientôt lassé de l'enthousiasme des Espagnols, et des honneurs que leur roi pouvait accorder à son libérateur (le titre d'altesse, la prééminence sur tous les grands d'Espagne, enfin les mêmes distinctions dont avait joui autrefois le fameux don Juan d'Autriche). Il s'ennuya de toutes ces grandeurs espagnoles, et, laissant la cour de Madrid et l'armée sous la conduite de ses lieutenants généraux, il se retira dans un bourg de Catalogne appelé *Vinaros*. Là, entouré d'un petit cercle de complaisants et de débauchés, il se livra tout à son aise à tous les genres de volupté qui lui étaient chers : il se gorgea de poisson, qu'il aimait à la fureur, fût-il bon ou mauvais, bien ou mal accommodé. Il but du vin épais, capiteux, fumeux, et gagna enfin une forte indigestion, ou plutôt une maladie, suite d'indigestions répétées, dont la diète et l'exercice auraient pu être le véritable remède. On le traita d'une façon tout à fait contraire à son état, et bientôt il se trouva sans ressources. Alors les plus honnêtes d'entre ses courtisans l'abandonnèrent, les autres se mirent à piller ses meubles et ses équipages; et l'on prétend que, quelques moments avant d'expirer, voyant ses derniers valets prêts à enlever et à se partager ses couvertures, ses draps et ses matelas, il leur demanda, en grâce, de

lui laisser au moins rendre les derniers soupirs dans son lit. Il n'avait que cinquante-huit ans quand il mourut [1]. La princesse des Ursins, qui était alors toute-puissante auprès du roi d'Espagne, fit ordonner qu'on porterait son corps dans le tombeau des rois, à l'Escurial. On lui fit, tant en France qu'en Espagne, les plus superbes oraisons funèbres. Elles ont servi à tromper la postérité sur son compte, et aucun historien, que je sache, ne s'est encore soucié de la désabuser.

Le grand prieur lui survécut quinze ans, et se trouva ainsi le dernier de la maison de Vendôme; mais il avait fait ses vœux dans l'ordre de Malte. Son frère avait été marié à une princesse de Condé [2]; mais, content de n'être point ébloui par l'éclat de cette alliance, il ne s'était nullement occupé du soin de donner des neveux au grand Condé, ni de perpétuer la race illégitime de Henri IV. Le grand prieur, de son côté, ne songea qu'à jouir en véritable épicurien de l'augmentation de sa fortune. Il fit cependant encore une fois trêve à ses plaisirs en 1715, pour voler au secours de Malte, qui était menacée d'un siége par les Turcs. Il fut déclaré généralissime des forces de son ordre : c'est la seule fois qu'il ait eu ce beau titre, et un commandement en chef. Malte ne fut point assiégée, et le grand prieur revint dans sa délicieuse retraite du Temple, où il est mort en 1727.

Il fut regardé, sur la fin de ses jours, comme un aimable voluptueux, et vécut, jusqu'à l'âge de soixante-douze ans, entouré de gens d'esprit qui s'amusaient avec lui, et l'ont regretté. Je l'ai souvent vu au Temple; j'ai eu pour amis des gens de sa société, et j'en connais encore quelques-uns qui passent pour être de bonne compagnie; au lieu que si M. de Vendôme eût vécu plus longtemps et que la paix eût été faite, ses talents, ou plutôt son bonheur à la guerre, fussent devenus inutiles à l'État; son genre de vie et sa crapule révoltante auraient fini par le rendre méprisable à tous les honnêtes gens; et, quelque grand seigneur et grand général qu'il fût, personne n'eût voulu vivre avec lui.

[1] 1712.
[2] Marie-Anne de Bourbon Condé, morte en 1718.

Le grand prieur avait, comme son frère, de l'esprit naturel sans culture, mais il en tirait meilleur parti. Il faisait quelquefois assaut de vers avec l'abbé de Chaulieu et le marquis de la Fare. Je n'ai point connu celui-ci, qui mourut en 1712; mais j'ai quelquefois causé avec l'abbé de Chaulieu, qui n'est mort qu'en 1720, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Je l'ai vu, à la cour de madame la duchesse du Maine, amoureux de mademoiselle de Launay, sa femme de chambre, à présent dame de compagnie de la princesse, sous le nom de baronne de Staal [2]. L'abbé de Chaulieu en était vivement épris, quoique aveugle; et assurément madame de Staal était bien faite pour inspirer une telle passion; car, si elle n'a jamais été ni jolie ni appétissante, en récompense personne n'a plus d'esprit qu'elle. Voltaire, que nous appelions autrefois Arouet, a été aussi de la société du grand prieur de Vendôme; et dès lors je l'ai entendu appeler ce prince l'Altesse chansonnière, avec ce ton d'aisance qu'il a toujours pris avec les grands seigneurs [2].

Le grand prieur fut longtemps amoureux de mademoiselle Rochois, fameuse actrice de l'Opéra; et cet amour lui fit honneur, par comparaison avec le genre de débauche qu'avait adopté son frère. De même, il paraissait propre en comparaison de son aîné. Cependant il y avait, sur la fin de ses jours, bien de la négligence dans son ajustement. Il prenait beaucoup de tabac d'Espagne, et en avait d'excellent. Sa seule tabatière était une poche doublée de peau, et destinée à cet usage. I y fouillait à pleines mains, et se barbouillait le nez du tabac qu'il en tirait. Une bonne partie tombait sur son habit, qui en était toujours horriblement chargé; et l'on prétend que ses valets de chambre faisaient d'assez gros profits à racler le tabac de dessus ses vêtements. Ils le mettaient dans des boîtes de plomb, et le vendaient comme fraîchement arrivé d'Espagne.

A l'occasion du grand prieur de Vendôme et des personnes de sa société que l'on nommait à plus d'un titre les *templiers*, je dirai que c'est un éloge dû à la bonne compagnie de nos

[1] Elle est morte en 1750.

[2] C'était dans cette société que Voltaire disait, avec tant de grâce : *Sommes-nous tous princes ou tous poëtes ?*

jours, de convenir qu'elle a du moins abdiqué l'ivrognerie, et l'a abandonnée aux artisans et aux laquais.

Ce n'est point le seul changement que je remarque dans la manière de vivre de mes contemporains. Notre siècle s'est adouci sur une infinité d'articles. On jure moins, on ne blasphème plus de sang-froid et de gaieté de cœur; on parle plus bas et avec plus de calme, on ne médit plus avec chagrin et humeur de son prochain, on craint les conséquences, on est devenu circonspect; et, de peur que les simples tracasseries ne dégénèrent en querelles sérieuses, on les évite autant qu'on peut. Peut-être (convenons-en tout bas) sommes-nous devenus un peu poltrons; mais quand on a le malheur de l'être, le vrai moyen de ne le pas paraître, c'est d'éviter les affaires; et pour cela il faut les voir venir de loin. Nos aïeux étaient assurément braves et hasardeux, mais nous sommes beaucoup plus sociables. On n'est plus exposé parmi nous qu'à de légères tracasseries, à des plaisanteries que l'on peut aisément souffrir lorsque l'on sait y répondre. Nous nous dévorions autrefois comme des lions et des tigres; à présent nous jouons les uns avec les autres comme de jeunes chiens qui mordillent, ou de jolis chats dont les coups de griffe ne sont jamais mortels.

On a renoncé à bien des propos insipides et de fade galanterie, surtout à la gloire des bonnes fortunes. Je ne sais trop si les mœurs y ont gagné, car d'autre part on s'est rejeté dans la débauche des courtisanes. Du moins a-t-on trouvé dans ces engagements passagers plus de liberté, de repos d'esprit; et en vérité les frais en sont moins coûteux. On n'est pas plus économe aujourd'hui qu'on ne l'était autrefois; mais le luxe a changé d'objet, et s'est tourné en dépenses d'agrément, de propreté, de convenance; on a renoncé aux dorures, aux broderies, aux tapisseries de haute-lice, etc.

Il y a cinquante ans, le public n'était aucunement curieux de nouvelles d'État. Aujourd'hui chacun lit sa *Gazette de Paris*, même dans les provinces. On raisonne à tort et à travers sur la politique; mais on s'en occupe. La liberté anglaise nous a gagnés, la tyrannie en est mieux surveillée; elle est obligée du moins à déguiser sa marche et à entortiller son langage.

MM. de Belle-Isle [1].

Nous voyons à présent en France marcher à grands pas vers la plus brillante fortune un homme qui en entrant dans le monde avait tout contre lui, mais dont l'étoile a surmonté tous les obstacles. On peut lui appliquer cette devise fastueuse qu'avait prise son grand-père, M. Fouquet : un écureuil grimpant sur un globe, avec ces mots latins : *Quo non ascendet?* « Où ne montera-t-il pas? » Le surintendant déchut bientôt de sa prétention : celui-ci paraît être plus assuré de la sienne. Personne ne met plus de suite et d'activité dans tout ce qu'il entreprend. On sentira mieux tout le prix de sa conduite, ou plutôt de la force de son étoile, quand on saura d'où il est parti. Son père n'était que le second fils du surintendant, et n'entra dans le monde qu'après la disgrâce de ce ministre. La haine que Colbert avait inspirée à Louis XIV contre le nom de Fouquet empêcha le marquis de Belle-Isle de parvenir à rien. Cependant il trouva moyen d'épouser une fille de grande naissance, qui, à la vérité, n'avait aucun bien. Elle était de la famille de Lévis, sœur du duc de ce nom. Sa famille se brouilla avec elle à cause de son mariage, et fut longtemps sans vouloir la voir. Les nouveaux mariés allèrent vivre près l'évêque d'Agde, frère cadet du surintendant disgracié. Ce prélat fut d'une grande ressource à sa famille.

Ce fut dans cette espèce de retraite que naquit le comte de Belle-Isle d'aujourd'hui [2], son frère que l'on appelle le chevalier, et plusieurs sœurs. A la mort de l'évêque d'Agde, il fallut bien que M. et madame de Belle-Isle revinssent à Paris chez la bonne madame Fouquet [3], veuve du surintendant. Elle vivait encore, pratiquant toutes sortes d'œuvres de charité, qui la faisaient regarder comme une sainte. Elle mourut, et laissa d'abord M. et madame de Belle-Isle et leurs enfants mal à leur aise. L'île de Belle-Isle, dont ils portent le nom, était la plus mauvaise terre du monde, rapportant peu, et étant pour ainsi dire séquestrée entre les mains du roi, qui y tenait garnison. Cependant M. de Belle-Isle d'aujourd'hui a su tirer un

[1] 1736.
[2] En 1684.
[3] Elle était petite-fille du célèbre président Jeannin, ministre sous Henri IV

grand parti de sa possession, ou pour mieux dire de ses prétentions sur cette île. En entrant dans le monde il fut destiné à la guerre, et il ne pouvait assurément pas commencer cette carrière avec les mêmes avantages que les gens de qualité. Mais il trouva des ressources dans le nom de sa mère et dans le crédit de ses parents maternels. Il obtint un régiment de dragons, servit dans l'armée de Flandre, et se trouva dans la ville de Lille, assiégée par les ennemis et défendue par le maréchal de Boufflers. Il s'attacha à ce général, et bientôt devint son bras droit. Ayant été blessé grièvement d'un coup de feu au travers de la poitrine, le maréchal obtint pour lui le grade de brigadier, de préférence à d'autres qui le demandaient, entre autres au marquis de Maillebois[1], fils de M. Desmarets, contrôleur général des finances, et neveu de M. Colbert. Ce fut la première victoire que la famille Fouquet obtint sur celle de Colbert, depuis la disgrâce du surintendant. Enfin le maréchal de Boufflers continuant de le protéger, il fut pourvu, même avant la mort de Louis XIV, de la place de *mestre de camp général des dragons*, qui faisait l'objet de l'ambition des plus grands seigneurs de la cour. Le roi étant mort, M. de Belle-Isle s'est conduit pendant tout le cours de la régence avec une suite et une adresse inconcevables, ne perdant pas de vue un seul instant l'objet de son ambition et de sa fortune. Il ménagea tout le monde dans les temps de troubles et de factions, se rendit utile aux uns et aux autres. Je l'ai vu faire sa cour à mon père, et gagner ses entours. Il ne s'engoua point du système de Law, et ne s'embarqua pas comme tant d'autres qui parurent d'abord en tirer des richesses immenses, et finirent par se ruiner. Après la culbute de cet aventurier et de son système, M. de Belle-Isle recueillit le fruit de sa prudence.

Il est grand et maigre; son tempérament a paru jusqu'à présent délicat, son estomac faible, sa poitrine attaquée. Depuis la blessure qu'il reçut au siége de Lille, il paraît obligé à de grands ménagements de santé, et les observe en effet,

[1] Depuis maréchal de Maillebois, et dont le fils est devenu gendre du marquis d'Argenson.

Le maréchal de Maillebois n'était pas homme du monde, mais il possédait à fond l'art militaire. Le maréchal de Villars, sous lequel il avait servi, disait de lui que *s'il n'avait pas inventé la poudre, il ne la craignait pas.*

lorsque les circonstances ne le forcent pas à y renoncer; mais, dès qu'il se sent animé par le désir de s'acquérir de la gloire et de faire réussir un plan d'ambition ou d'intrigue, l'activité de son âme lui fait trouver des forces que lui refuse la faiblesse de son corps; il travaille continuellement, ne dort point, lasse les secrétaires les plus infatigables, dictant à plusieurs à la fois; enfin, il est tout de feu, dévore tout et résiste à tout. Il fait marcher à la fois plusieurs intrigues, ne perd pas de vue un seul de ses fils, et a soin qu'aucun ne se croise. Dans un siècle où l'exacte probité, le mérite réel et les vues sages et solides ne sont point les meilleures recommandations, un homme qui sait user à la fois de souplesse et de jactance ne peut manquer de réussir. La preuve cependant que ses idées ne sont ni bien lumineuses ni réellement grandes, c'est que son style est faible et même plat, qu'il n'écrit ni purement ni fortement, et qu'il n'a pas même d'éloquence en parlant : mais il paraît toujours assuré du succès; il en répond sans hésiter, et il persuade d'autant plus qu'on croit qu'il n'y met point d'art. Il sait encore mieux faire valoir ce qu'il a fait que ce qu'il veut faire. Quand on a suivi ses avis, si l'on s'en trouve bien, on croit lui en avoir obligation; si l'on s'en trouve mal, on s'en prend à soi-même. Si M. de Belle-Isle parvient à être chargé d'une grande administration, il est à craindre que son goût excessif pour les détails et pour les projets de toute espèce ne le porte à en adopter beaucoup dont il ne pourra suivre l'exécution en entier, et qu'il n'aura pas le temps de rectifier. Il aimera certainement les aventuriers, l'étant un peu lui-même, et ne distinguera pas toujours ceux qui peuvent lui être véritablement utiles d'avec les autres.

M. de Belle-Isle a épousé, en 1729, une demoiselle de la maison de Béthune, bien faite, assez jolie, et telle qu'il la fallait à un homme comme lui. Tantôt coquette avec beaucoup d'art, d'adresse et de décence; tantôt dévote; toujours cajoleuse sans bassesse, spirituelle sans prétentions. Son mari, qui connaît également ses vertus et ses défauts, affiche un grand attachement pour elle; et effectivement, n'ayant d'autre passion que l'ambition, il n'a d'autre maîtresse que sa femme, qui seconde ses vues. La coquetterie de la femme et l'ambition du mari réussis-

sent également, parce qu'ils partent de source, et ne coûtent rien à ceux qui les emploient.

Le chevalier de Belle-Isle, frère du comte [1], a, suivant les gens qui les ont le plus pratiqués l'un et l'autre, plus de vues, d'étendue et de solidité dans les projets que son frère; mais il a bien moins de liant, de souplesse, et de moyens de séduire et de persuader. Il a peut-être plus de connaissance de l'art de la guerre, de la politique et de l'administration; mais il ne sait pas aussi bien faire valoir ce qu'il fait et ce qu'il imagine. Leur ambition est en commun, et le chevalier a la bonté de ne prendre dans les grands succès qu'une part de cadet; mais on prétend que, toujours caché derrière son aîné, il lui est d'une grande utilité, et qu'il lui manquerait beaucoup si quelque événement imprévu venait à les séparer.

Le chevalier travaille aux mémoires du comte, rectifie ses plans, préside à l'arrangement des affaires domestiques; tout est chez eux *indivis*. Le chevalier, étant d'une meilleure santé, se livre plus aux plaisirs que l'aîné; mais il ne perd pas pour cela un instant dans la conduite de leur ambition et de leurs intrigues communes. La meilleure affaire que les deux frères aient faite a été l'échange qu'ils firent, sous la régence, de la misérable île de Belle-Isle contre le comté de Gisors, celui de Vernon, et les forêts de Lions et des Andelys. M. de Belle-Isle a un fils aîné [2], né en 1732, qui sera un jour tout aussi grand seigneur que l'eussent été son grand-père et son père si M. Fouquet fût mort en place avec autant de pouvoir que le cardinal Mazarin.

M. de Belle-Isle s'est fait une habitude de cacher l'extravagance de ses plans sous un air empesé de sagesse et même de flegme. Cependant, le feu de l'imagination est attisé intérieurement par la contrainte. Vous voyez une statue droite et immobile vous proposer la dévastation des empires, l'agitation des républiques, et vous conduire, par des conséquences raison-

[1] Né en 1693.

[2] M. de Gisors, tué devant Creveldt, le 23 juin 1758, à l'âge de vingt-cinq ans. Il y commandait les carabiniers. Il avait épousé mademoiselle de Nivernois.

nées, aux troubles les plus dangereux pour l'État qui les poursuivrait selon ses moyens. C'est le plus grand défaut de son caractère de ne pas savoir s'arrêter; il ne voit de perfection que dans l'infini.

C'est ainsi que, chargé simplement de conduire l'élection d'un empereur qui ne fût pas de la maison d'Autriche, il n'a rien su imaginer de mieux que de contrevenir à la *pragmatique Caroline*, et de réduire l'héritière d'Autriche au seul royaume de Hongrie, projet que l'exécution a démontré impossible.

J'ai quelquefois entendu de M. de Belle-Isle des mots qui m'ont fait frémir. *Rien de si aisé*, disait-il un jour devant moi, *que de culbuter d'un trait de plume la puissance russe dans la mer*. En vérité, il y a de quoi trembler, en voyant un peuple frivole et aventureux comme le nôtre se livrer à de tels conducteurs.

M. le cardinal de Fleury [1].

Nous avons en France un premier ministre qui possède une partie des vertus de M. de Sully. Ses principales qualités paraissent cependant n'être que dans un degré inférieur; mais peut-être cette différence est-elle uniquement due à celle de leur état, et des circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés. L'un était militaire, l'autre est ecclésiastique. Sully avait vu de près et avait éprouvé tous les malheurs de la guerre civile et des troubles intérieurs; il avait eu à rétablir partout l'ordre et l'économie; celui-ci n'a qu'à maintenir l'ordre déjà sagement établi. Enfin, Sully éprouvait des contradictions de la part de son maître, et, se croyant obligé d'y résister, il n'en était que plus attentif à n'opposer que le bien public à l'autorité, qui, à cela près, doit être décisive. M. le cardinal n'éprouve aucune opposition, si ce n'est sur de misérables objets; je suis persuadé qu'il résisterait à de plus fortes, et c'est peut-être un malheur pour lui qu'il n'en ait point essuyé de plus grandes.

Sully fut le ministre de la nation parce qu'il l'aimait, qu'il sentait qu'elle avait besoin d'être soulagée, et qu'il fallait répa-

[1] 1736.

rer ses pertes, et la faire jouir du bonheur sous un bon roi. Richelieu, au contraire, fut le ministre brillant et redouté d'un roi dont il établit l'autorité absolue, parce qu'elle lui était confiée et résidait entre ses mains. M. le cardinal de Fleury est à la fois le ministre du roi et de la nation; avec le temps, on lui rendra justice comme à Sully. On lui refuse d'avoir un vaste génie; mais nous sommes dans un temps où l'on peut se passer de ceux de cette trempe. Du moins ne peut-on lui refuser l'esprit aimable, un grand usage du monde et de la cour, de l'aménité, de la politesse, même une galanterie décente, et qui ne contrarie aucun des caractères graves dont il est revêtu. Ses qualités ministérielles sont la justesse d'esprit, la solidité dans les vues et les intentions, la franchise et la bonne foi vis-à-vis des étrangers, une politique assez adroite, mais qui n'est point traîtresse. Il sait se démêler des piéges que lui tendent les courtisans, sans user de moyens perfides et machiavélistes. Il a soin de ne hasarder aucune dépense mal à propos, mais surtout de ne point mettre la nation en frais pour courir après des idées chimériques; il met beaucoup de modération et de désintéressement dans ses dépenses personnelles [1]; il évite le faste, et trouve beau et plus noble de se mettre au-dessus. Sa conduite à cet égard est l'égide qu'il oppose à ceux qui voudraient l'engager à leur faire des grâces extraordinaires, qui ne serviraient qu'à nourrir leur luxe. Enfin, ce ministre semble fait pour assurer le bonheur dont nous jouissons, sans l'altérer; et c'est tout ce que nous pouvons désirer, car la France est à présent au point de pouvoir dire : *Que les dieux ne m'ôtent rien, c'est tout ce que je leur demande.*

M. de Chauvelin, garde des sceaux.

Sous les yeux du cardinal s'élève un nouveau ministre dont il n'est pas encore aisé d'apprécier au juste le mérite et les talents, parce qu'il ne gouverne point en premier, et que, travaillant dans le secret avec un supérieur, il est difficile de démêler auquel des deux on doit le succès de beaucoup d'affaires. Il n'est

[1] Sa succession ne valut pas dix mille écus. (*Mémoires de Duclos.*)

encore qu'au rang de ce qu'on appelait, sous le cardinal de Richelieu, les *sous-ministres*. Mais s'il en est réduit à servir les idées d'autrui, ou, tout au plus, à les perfectionner, on peut croire, vu l'étendue de ses connaissances et son application au travail, que ce sera un homme supérieur, si son autorité augmente au point de n'être gênée que par celle du roi, qui, jusqu'à présent, ne paraît pas fort embarrassante.

Il a le département des affaires étrangères, sans avoir jamais été employé dans aucune ambassade; mais il connaît le monde par la géographie et l'histoire; les cours de l'Europe, par des relations sur lesquelles il peut compter; et, en vérité, quand on a l'esprit et le discernement nécessaires pour juger les hommes et apprécier leurs intérêts, même ceux du jour et du moment, on peut se passer d'avoir beaucoup voyagé. Quel est le ministre des affaires étrangères qui a pratiqué toutes les cours? Ceux qui ont été le plus employés n'ont que de vieux mémoires sur celles où ils ont été employés anciennement. M. de Chauvelin est magistrat et garde des sceaux; et comme il a rempli les fonctions de la magistrature avec distinction et application, il connaît bien les lois et les formes du royaume; c'est en cela qu'il est très-utile à M. le cardinal, qui n'a jamais été à portée de les étudier. Il l'éclaire sur ces objets, et qui sait jusqu'à quel point il le guide?

M. le chancelier d'Aguesseau, vertueux et savant, est un peu obscur et se décide difficilement; il faut un homme qui prenne son parti promptement, mais régulièrement. Communément parlant, les grands magistrats seraient de bons ministres : ils travaillent, ils écoutent, ils décident. Ils saisissent le point de la difficulté, et celui qui doit fixer leur opinion; ils connaissent les principes et savent les appliquer; et un ministre a-t-il autre chose à faire?

Triste dénoûment du ministère de M. le cardinal de Fleury.

A la fin de l'année 1736, tous les éloges que je viens de faire de M. le cardinal de Fleury et de M. de Chauvelin, les espérances que j'avais conçues du bien qui devait résulter de leur accord, étaient vrais et justes. J'écrivais, comme je fais encore aujour-

d'hui, pour moi seul, et tout au plus pour mes enfants après ma mort, ce que je voyais, ce que je croyais, ce que je pensais, sans préjugés et sans acception personnes. Le cardinal venait de conclure une paix qui procurait au roi la Lorraine, province d'une richesse et d'une ressource immenses, sans qu'il en eût presque rien coûté à la France. Notre militaire s'était distingué; nous avions eu des succès partout, quoique nos généraux eussent fait quelquefois de grandes fautes. Notre royaume n'était pas, à beaucoup près, épuisé d'hommes et d'argent, ainsi qu'il l'a été depuis. La France était calme au dedans et glorieuse au dehors [1].

Mais les courtisans jouèrent un tour de leur métier au garde des sceaux, ou plutôt à M. le cardinal, dont les six dernières années de sa longue vie se sont cruellement ressenties. On lui persuada que l'héritier désigné de sa place se lassait d'attendre, brûlait du désir de posséder son héritage, et était capable de lui donner des dégoûts pour l'obliger à le lui abandonner. Le cardinal, qui peut-être peu de jours avant d'entrer au ministère ne l'ambitionnait pas, craignit de le perdre dix ans après l'avoir obtenu; tant il est vrai que l'on s'accoutume aisément au pouvoir suprême. Il chercha à approfondir si ce qu'on lui avait dit était vrai, et je crois bien qu'on lui en donna quelques preuves; cela n'était pas fort difficile. Mais il oublia qu'il avait plus de quatre-vingts ans, qu'un second lui devenait de jour en jour plus nécessaire, et que, sans cet appui, il allait être le jouet des intrigues, que, dans le courant même des affaires ordinaires, il n'aurait plus personne qui lui indiquât des expédients, et dont il pût faire ce qu'on appelle *son bras droit*. Il s'imagina qu'il se vengeait d'un traître, et il perdit un homme qui lui était nécessaire [2] : il fit un coup d'éclat qui prouvait son crédit sur l'esprit du roi; mais personne n'en doutait. Le roi n'avait jamais eu avec M. de Chauvelin une seule conversation tête à tête. Sa

[1] La paix conclue en 1735 ne fut définitivement signée qu'en 1738. Les duchés de Lorraine et de Bar furent cédés au roi Stanislas, en compensation du trône de Pologne, pour être, à sa mort, réunis à la France. Il n'en coûta qu'une pension de trois millions au duc de Lorraine jusqu'à la mort du grand-duc de Toscane, auquel il était appelé à succéder.

[2] Février 1737.

tournure même ne lui convenait pas; sa familiarité, ses éclats de rire, le ton de ses plaisanteries, lui déplaisaient à l'excès. Mais les courtisans, plus fins que le premier ministre, sentirent que comme le cardinal pouvait tout obtenir du roi, d'un autre côté ils pourraient dorénavant tout obtenir du premier ministre, même ce qui était le plus contraire au bien de l'État et à ses principes.

L'empereur Charles VI n'avait fait de si grands avantages à la France que pour s'assurer la garantie de cette puissance pour sa *pragmatique sanction*, c'est-à-dire, pour l'acte qui assurait l'intégrité de ses États à sa fille aînée. Le cardinal l'avait promis, et la réputation de vertu et de bonne foi dont il avait joui jusqu'alors avait tranquillisé l'empereur sur l'effet de cette promesse : aussi Charles VI mourut-il en 1740, dans la douce persuasion que sa fille et son gendre hériteraient de toutes ses couronnes, et que si quelqu'un voulait les troubler dans cette possession, la France elle-même les défendrait. Il n'y avait que la reine d'Espagne qui n'était pas très-contente de n'avoir pas eu un établissement en Italie pour son second fils (don Philippe). Quelque injuste que fût cette prétention, il eût été possible de la satisfaire, sans entreprendre d'anéantir la nouvelle maison d'Autriche. Mais celui qui aurait pu arranger cette affaire en habile et sage politique était exilé à Bourges. Des négociateurs ou plutôt des intrigants, plus dangereux et moins délicats, troublèrent la tête d'un premier ministre de quatre-vingt-six ans, et la ruine de la maison d'Autriche fut résolue.

On la lui fit regarder comme si aisée, qu'il aurait eu à se reprocher d'avoir manqué une aussi belle occasion d'effacer presque jusqu'à la mémoire de la prétention de Charles-Quint à la monarchie universelle. On lui dit qu'il serait *comptable envers la postérité*, s'il négligeait d'en profiter. Le pauvre cardinal en fut si persuadé, qu'il ne disputa plus que sur les grands frais dans lesquels cette entreprise jeterait la France. Il craignit qu'elle n'épuisât ses épargnes, et ne dérangeât son système d'économie. On lui fit entendre que la France en serait peut-être quitte pour se montrer seulement, ou du moins qu'il

en coûterait peu d'hommes et peu d'argent. Il se laissa séduire; il donna beaucoup plus qu'il ne voulait, beaucoup moins qu'il ne fallait; et il mourut décrié aux yeux de toute l'Europe, trahi par une partie de ses alliés, haï de l'autre, ayant manqué de se concilier ceux dont il devait le plus s'assurer, tels que le roi de Sardaigne. Il laissa la France dans la plus grande détresse, et engagée dans une guerre par mer, sans avoir pris aucune mesure pour l'empêcher ni la soutenir.

Solon disait à Crésus que nul ne pouvait se dire heureux avant sa mort : ne pourrait-on pas dire également que l'on n'est jamais sûr d'être jusqu'à la fin de ses jours habile politique, sage, ni même vertueux?

Fragments historiques concernant le ministère du cardinal de Fleury.

Un des spectacles les plus ridicules du temps où nous vivons est sans contredit *le petit coucher* du cardinal de Fleury. Je ne sais où S. Ém. a pris cette prérogative de sa place et cette convenance de son poste, dans lequel, possédant il est vrai une pleine autorité, elle n'a pourtant extérieurement que le titre de ministre d'État, tout comme le maréchal de Villars. Chaque soir donc, la cour entière, gentilshommes et roturiers, oisifs et gens d'affaires, attendent à leur poste. S. Ém. rentre en son cabinet; puis on ouvre la porte, et vous assistez à sa toilette de nuit tout entière. Vous lui voyez passer sa chemise de nuit, puis une assez médiocre robe de chambre, peigner ses cheveux blancs, que l'âge a fort éclaircis. Vous l'entendez raconter quelques nouvelles du jour, assaisonnées de plaisanteries bonnes ou mauvaises, auxquelles l'assistance ne manque pas d'applaudir. L'abbé de Pomponne, qui a beaucoup de crédit sur l'esprit du cardinal, lui en a fait, dit-on, des remontrances, lui répétant quelques-unes des plaisanteries qui courent à ce sujet. S. Ém. n'en a pas cru devoir tenir compte, imaginant apparemment que le public a grande impatience de sa vue, et qu'il ne lui serait pas possible de céder en tout autre instant à ce désir, sans faire tort aux grandes affaires dont elle est chargée.

La reine avait à cœur d'obtenir une compagnie de cavalerie

pour un officier qu'elle protégeait. M. d'Angervilliers (ministre de la guerre), auquel elle en fit la demande, répondit qu'il ne pouvait rien sans le consentement du cardinal. La reine s'adressa donc à celui-ci. Le cardinal fait des difficultés, prend une mine renfrognée, et finit par éconduire la reine. Le soir même, elle s'en plaint au roi : « Que ne faites-vous comme moi, répond Sa « Majesté; je ne demande jamais rien à ces gens-là. » Louis XV se regarde précisément comme un prince du sang disgracié, n'ayant aucun crédit à la cour.

Le roi s'est mis subitement à faire de la tapisserie. Cette détermination a été prise tellement à l'improviste, que ç'a été un chef-d'œuvre de courtisan de l'avoir satisfaite avec cette promptitude. On eut recours à M. de Gesvres, dont cette occupation est la capitale. Le courrier qui alla de Versailles à Paris chercher ce qu'il fallait, métier, laine, aiguilles, ne mit que deux heures un quart à aller et venir; voilà qui va bien rehausser le crédit de M. de Gesvres; sujet de triomphe également pour le cardinal, comme montrant à quel point sa présence est nécessaire au royaume.

Comme il est reçu de ne pas manquer une occasion de dire quelque platitude, quelqu'un a dit au roi : « Sire, le feu roi n'entre- « prenait jamais deux siéges à la fois, et voilà que Votre Majesté « en commence quatre » (voulant parler des siéges de tapisserie). Pour ma part, je suis convaincu que ce désintéressement des affaires générales n'est qu'apparent, et que l'on y doit plutôt chercher une satire secrète du peu de part que le premier ministre laisse au roi dans le gouvernement de son royaume.

État de la France vers la fin du ministère du cardinal [1].

Au moment où j'écris, en pleine paix, avec les apparences d'une récolte sinon abondante, du moins passable, les hommes meurent tout autour de nous dru comme mouches, de pauvreté et broutant l'herbe. Les provinces du Maine, Angoumois, Touraine, haut Poitou, Périgord, Orléanais, Berri, sont les

[1] Février 1739.

plus maltraitées; cela gagne les environs de Versailles. On commence à le reconnaître, quoique l'impression n'en soit que momentanée.

Enfin se sont élevées quelques voix, celles des principaux magistrats, même des plus politiques : M. Turgot [1], à qui cette opposition a fait honneur; M. de Harlay [2], qui a fait suspendre la réparation des chemins par corvées. Madame la duchesse de Rochechouart [3] douairière écrivit une lettre pathétique au cardinal. M. de la Rochefoucauld, revenant d'Angoumois, en fit autant. M. l'évêque du Mans vint de son diocèse toucher barre à Versailles, uniquement pour dire que tout s'y mourait. Le bailli de Froulay, qui a beaucoup d'accès à la cour, est aussi venu du Maine confirmer cette déposition. Ces rapports ont causé quelques moments d'effroi, mais on n'en a plus reparlé. Un de mes collègues au conseil d'État, avec qui j'ai souvent occasion de m'entretenir, me disait l'autre jour : « Monsieur, tout ceci est « la faute du chancelier d'Aguesseau. Depuis qu'il a si fort « restreint la compétence des prévôts de la maréchaussée, il est « devenu impossible de faire arrêter ces mendiants. On a beau« coup trop tardé à prendre ce parti, et c'est ce qui les a mul« tipliés à ce point. »

Il est certain que la misère actuelle des provinces fait plus de tort à ce royaume que la malheureuse guerre de Turquie n'en a pu faire à la maison d'Autriche, quelle que soit la joie secrète que nous avons éprouvée en apprenant ses revers.

La Normandie, cet excellent pays, succombe sous le poids des impôts et sous les vexations des traitants; les fermiers sont ruinés, et l'on n'en peut trouver. Je sais des personnes qui sont réduites à faire valoir des terres excellentes par des valets.

Le duc d'Orléans porta dernièrement au conseil un morceau de pain de fougère que nous lui avions procuré [1]. A l'ouverture de la séance, il le posa sur la table du roi, disant : *Sire, voilà de quoi vos sujets se nourrissent.*

[1] Prévot des marchands.
[2] Intendant de Paris.
[3] Morte à Tours en 1753, et révérée comme une sainte par les pauvres de cette ville.
[4] Le comte d'Argenson était alors chancelier de ce prince.

Cependant M. Orry vante l'aisance où se trouve le royaume, la régularité des payements, l'abondance de l'argent dans Paris, et qui assure, selon lui, le crédit royal. Il se complaît dans l'amour que lui portent les financiers. Il est vrai que plus il y a de pauvres, plus ces gens-là deviennent riches. Ils sont reçus, accrédités partout, et ne contribuent en rien aux charges publiques.

L'évêque de Chartres a tenu des discours singulièrement hardis au lever du roi et au dîner de la reine. Le roi l'ayant interrogé sur l'état de son diocèse, il a répondu que la famine et la mortalité y régnaient; que les hommes broutaient l'herbe comme des moutons; que bientôt on allait voir la peste, ce qui serait pour tout le monde (y compris la cour, voulait-il dire). La reine lui ayant offert cent louis pour les pauvres, le bon évêque a répondu : « Madame, gardez votre argent. Quand les « finances du roi et les miennes seront épuisées, alors V. M. as- « sistera mes pauvres diocésains, s'il lui reste quelque chose. » On répond à tous ces récits que la saison est belle, que la récolte promet beaucoup. Mais je demande ce que la récolte donnera aux pauvres. Les blés sont-ils à eux ? La récolte appartient aux riches fermiers, qui eux-mêmes, dès qu'ils recueillent, sont accablés de demandes de leurs maîtres, de leurs créanciers, des receveurs de deniers royaux, qui n'ont suspendu leurs poursuites que pour les reprendre avec plus de dureté.

On a beaucoup blâmé M. de Chauvelin de ce qu'à Bourges il donnait l'aumône à une multitude de pauvres, et de ce qu'il avait un chirurgien habile qui les allait panser : on a dit que c'était par ostentation ; car la pensée la plus à la mode chez les partisans du cardinal, c'est que la misère présente n'est rien; que le tableau en est exagéré par les chauvelinistes. Et si M. de Chauvelin n'eût point donné d'aumônes, on eût pris texte sur la dureté de son cœur.

Dimanche dernier [1], le roi, allant à Choisy par Issy, pour

[1] Septembre 1739.

y visiter le cardinal, traversa le faubourg Saint-Victor. Cela fut su : le peuple s'amassa, et cria, non plus *Vive le roi*, mais *Misère! famine! du pain!* Le roi en fut mortifié ; et, arrivant à Choisy, il congédia les ouvriers qui travaillaient à ses jardins ; ce qu'il fit par bonté d'âme, se scandalisant de faire aucune dépense extraordinaire, tandis qu'il régnait une misère semblable. Il écrivit le soir même au cardinal ce qui lui était arrivé, et les ordres qu'il avait donnés. Le cardinal lui répondit sur-le-champ, loua son bon cœur, mais lui représenta qu'il devait reprendre ses ouvriers, parce que ce serait leur ôter tout moyen de subsistance. Le roi est, depuis ce moment, d'une tristesse et d'un accablement qui font pitié.

Le même conseiller d'État dont j'ai parlé ci-dessus, et qui vient de faire un séjour de deux mois dans le Perche, où sont situées ses terres, m'a dit n'y avoir vu qu'un tas de coquins qui ne veulent point travailler, et que l'on perd en leur faisant l'aumône. Il a persuadé tout de bon au ministère que c'est une habitude de paresse qui corrompt les mœurs des provinces. C'est ainsi que j'ai entendu accuser de pauvres enfants, sur lesquels opérait un chirurgien, d'avoir la mauvaise habitude d'être criards.

D'après ses conseils, on va faire travailler aux routes, non plus par corvées, mais moyennant salaire ; et nos ministres et satrapes y trouvent en attendant leur compte, faisant faire de belles avenues pour arriver à leurs châteaux. Ils disent que c'est *semer pour recueillir ;* car en même temps l'on va presser le recouvrement des tailles, afin de reprendre d'une main ce que l'on donne de l'autre. Tels sont ceux qui ont part à la direction des affaires : durs, tyranniques, heureux de leur sort, jugeant celui des autres par le leur propre; *juges de Tournelle*, habitués à voir de sang-froid disloquer les membres des suppliciés.

Toute misère provient de fainéantise; et les impôts, tels qu'ils sont, ne sont pas suffisants. Ces bourreaux de ministres pensent aiguillonner l'industrie et corriger les mœurs, par la nécessité de payer de gros subsides. Il y a longtemps que j'entends débiter cette maxime cruelle, fondée sur ce qu'on croit avoir

observé de la fainéantise en quelques terres qui se sont maintenues franches (ce qui ne provenait que de la facilité de faire la fraude), et du travail dans les pays soumis aux plus durs impôts. On ne voit pas que cet aiguillon a déjà dépassé le but, et est devenu scie ou coutelas, et que le labeur est découragé dès que l'augment d'impôt dépasse de beaucoup l'augment de profit par le labeur. Assurément il faudrait suivre une marche contraire à celle que l'on semble adopter : asseoir par abonnement la cote de chaque paroisse, et déclarer, une fois pour toutes, que cette cote pourra bien être diminuée par la suite, mais augmentée jamais; qu'il est permis de travailler, peupler, s'accommoder impunément.

Peu importent mes idées, dira-t-on peut-être : ce sont celles de nos gouvernants qui importent davantage, et ce n'est malheureusement que trop vrai. On a imaginé, afin de répandre l'argent dans Paris, de donner de grandes et ridicules fêtes pour le mariage de Madame Première avec l'infant don Philippe; comme s'il n'y avait pas cent emplois plus utiles pour le pauvre peuple à faire de l'argent amassé dans les coffres royaux; à commencer par une réduction sur les tailles, si vivement désirée.

Mais nos ministres sont enchantés de leurs belles opérations, tant ils se croient supérieurs aux événements, et maîtres du mal par le remède.

Ces dépenses et ces profusions du cardinal, à l'occasion du mariage de madame Louise-Élisabeth, dépenses si peu conformes à son caractère connu de parcimonie, même de lésinerie, en d'autres circonstances, reposent sur un vieux conte du ministère de M. Colbert, qui a bien souvent lassé ma patience. On assure donc que le feu roi, voulant donner un carrousel, redoutait l'économie de M. Colbert. Point du tout : celui-ci commanda le carrousel beaucoup plus beau que le roi ne l'avait même souhaité; mais il le fit annoncer longtemps à l'avance. Cela attira quantité d'étrangers : de là de grandes consommations, et des droits dont les fermiers généraux profitèrent. Ils payèrent le carrousel, et le roi eut encore cent mille écus de bénéfice pardessus le marché.

Ces sortes d'épigrammes en politique sont fort du goût de nos Français superficiels, paresseux de penser et d'approfondir. Ils en restent là, croyant avoir mis à bout toute étude de la science sociale quand ils ont parlé *circulation*, quand ils en ont seulement nommé le mot. J'ai déjà répondu que cette belle fête de M. Colbert était précisément la similitude d'une vieille comtesse ruinée, qui a quitté ses terres pour tenir une maison de jeu, et qui donne à souper avec l'argent des cartes.

Le duc de la Rochefoucauld a dit au roi que Sa Majesté ignorait peut-être en quel état étaient ses provinces; que cela passait toute idée; que tout était fardé ici; que le ministère ne travaillait qu'à déguiser le mal, et à feindre l'abondance dans Paris; mais que dans les provinces où il y avait tant de détresse l'an dernier, on était au double misérable cette année, et que celles qui étaient le mieux l'an passé étaient à présent à l'égal des autres. A cela Sa Majesté a répondu qu'elle le savait fort bien; qu'elle savait même que son royaume avait diminué d'un sixième depuis un an. Le cardinal en est aussi convenu; et comme quelqu'un lui parlait de la possibilité d'une guerre étrangère, Son Éminence répondit, avec son ton doucereux, que ce serait impossible, vu que l'on manquait d'hommes en France.

Il est positif qu'il est mort plus de Français de misère depuis deux ans, que n'en ont tué toutes les guerres de Louis XIV.

Comme on plaisante ici sur les choses les plus sérieuses, il court une épigramme sur le cardinal, dont je n'ai retenu que le trait. La France est un malade que, depuis cent ans, trois médecins de rouge vêtus ont successivement traité. Le premier (Richelieu) l'a saigné, le second (Mazarin) l'a purgé, et le troisième (Fleury) l'a mis à la diète.

Le comte d'Argenson, ministre de la guerre.

Mon frère, que j'aime tendrement parce qu'il a bon cœur, et auquel je souhaite une haute fortune parce qu'il la mérite, a cependant, sur bien des points, une manière de voir différente de la mienne. Je lui ai dit souvent : « Méfiez-vous des cabales de « la cour. Croyez-moi, le parti le plus sage est de rester spectateur

« de ces débats, et d'en attendre paisiblement l'issue : c'est même « quelquefois le plus utile. Sur une terre aussi ingrate, rarement « celui qui sème est assuré de recueillir. A s'y aventurer, le « moindre risque, selon moi, c'est la Bastille. Le pire est la « perte de son bonheur et de son repos. Immoler soi heureux à « soi grand : quelle folie! »

Mon frère a beaucoup d'esprit; il possède une facilité rare pour concevoir et pour s'énoncer; il a de la hardiesse, du courage, surtout une indifférence complète pour ce qui émeut et intimide les autres; le goût du grand, le désir de se rendre illustre.

Il n'est point susceptible de haine : le sentiment que l'on nomme rancune, et qui généralement est la marque des esprits faibles, n'eut jamais accès dans son cœur. La bile ne s'allume point chez lui. S'il a peu de plaisirs sensibles, du moins ses peines sont légères. Il a les passions douces; son ambition tient de la nature de ses humeurs. Ceux qui ne le connaissent point l'en croient dévoré, ils se trompent; il ne se tourmente pas l'esprit pour si peu. Habile à saisir les imperfections de chaque chose et de chacun, il s'est fait une habitude de pénétrer les ressorts cachés des plus grands événements.

Il a des goûts de curiosité que je n'ai jamais connus. Il aime les sciences de pur agrément, la physique, la géométrie, la chimie, l'histoire naturelle. On sait que c'était aussi la passion du régent, qu'il a plus fréquenté que moi dans sa jeunesse. Dans l'étude des lois, il a préféré la science du palais aux grands principes de la législation, la jurisprudence à la justice.

Ce fut sans doute cette connaissance, rare chez un homme du monde, qui lui gagna l'affection du chancelier d'Aguesseau; du reste, mon frère a la mémoire la plus heureuse que je connaisse; et s'il s'est attaché jusqu'ici à briller par la superficie, il saura le fond des choses quand il voudra s'en donner la peine.

La première charge qu'il ait remplie a été l'intendance de Touraine, en 1721. Les princesses de France et d'Espagne la traversèrent lors du double mariage. Mon frère se mit à la tête de la noblesse de cette province, et s'acquitta de leur réception

avec succès; il n'a gardé qu'un an cette intendance, et ne fut pas fâché, je pense, de se rapprocher de la cour.

A deux reprises différentes, il eut la lieutenance de Paris : la première fois, sous le ministère de mon père; la seconde, sous celui du cardinal Dubois.

Le régent mourut au moment de sa plus haute faveur, et le ministère de M. le Duc suspendit quelque temps ses espérances; mais étant demeuré chancelier du duc d'Orléans actuel et chef de son conseil, cette charge devint entre ses mains un petit ministère. Il trouva l'apanage de cette maison dans un extrême délabrement. Feu M. le régent avait eu toute sa vie pour maxime de négliger complétement ses affaires personnelles, pour ne paraître occupé que de sciences et des études de l'homme d'État. Ce n'était pas ainsi que pensait M. de Sully, que Henri IV prit pour premier ministre, d'après le bon état où il trouva sa terre de Rosny, s'écriant : *Ventre saint-gris, celui qui gouverne si bien ses affaires gouvernera bien aussi les miennes.*

Mon frère eut à réparer l'effet de cette négligence, et s'en acquitta habilement, paya les dettes, assura les rentrées. Il faut convenir qu'un maître chaste, dévot, sans nul goût dispendieux, économe par nature, lui facilita beaucoup cette besogne. Lui ayant succédé moi-même en cette charge (du 1er janvier 1741 jusqu'en mai 1744), j'en puis parler avec connaissance de cause. Peut-être à sa place me fussé-je préservé de certaines dépenses d'éclat, telles que les embellissements de Saint-Cloud, qui sortaient des principes de modération qu'il s'était lui-même prescrits.

Les agréments de sa société plurent à M. le duc d'Orléans, et il devint ami du fils le plus pieux, après avoir été favori d'un père qui ne l'était guère; mais cette petite cour du Palais-Royal est pire cent fois que la ville de province la plus tracassière. Mon pauvre frère y eut bien des désagréments, et moi aussi j'en sais quelque chose.

Heureusement pour lui, il a trouvé moyen d'en sortir honorablement. D'abord, de son libre choix, M. le chancelier d'Aguesseau le désigna pour *directeur de la librairie*, lorsque les sceaux lui furent rendus [1]. Mon frère avait déjà, sous M. de Chau-

[1] 1737.

velin, le bureau des affaires contentieuses de la librairie. M. d'Aguesseau, qui avait plusieurs membres de sa propre famille (trois fils et deux beaux-frères) auxquels ne manquaient certes ni l'intelligence ni surtout la bonne volonté pour remplir cette charge, préféra mon frère à tous, et étendit même ses attributions. Cette commission, qui serait de peu d'importance en des temps ordinaires, en a beaucoup en celui-ci, où les affaires de religion occupent si vivement les esprits.

Aussi mon frère s'est-il trouvé dès cet instant en relations directes avec M. le cardinal de Fleury; et celui-ci, depuis la disgrâce de M. de Chauvelin, se trouvant fort au dépourvu dans son ministère (un des plus médiocres peut-être qui se soient jamais rencontrés); a vu dans mon frère l'homme qu'il fallait pour lui rendre de l'éclat. Il l'a appelé en 1739 à la présidence du grand conseil, et en août 1740 à l'intendance de Paris.

De là mon frère n'a plus qu'un pas à faire pour entrer au conseil des ministres. Tout l'y porte, la réputation que jeune encore il s'est acquise, ses amis, ses formes naturellement aimables et séduisantes. Nul doute qu'il y déploiera de vrais talents et accomplira de grandes choses. Ses qualités brillantes sont de nature à imposer silence, même à ses ennemis. Verrons-nous enfin un ministre, abandonnant les errements vicieux de ses prédécesseurs, attaquer les abus dans leur source, et non avec cette petitesse de vues qui n'est qu'un aliment à de nouveaux abus pires que les anciens? Mon frère n'est point au-dessous d'une si noble entreprise.

Mais je voudrais que dès à présent il s'adonnât davantage à l'étude de l'histoire. Elle lui présenterait de grands modèles, tandis que la cour ne lui en a offert que de très-petits. Il s'est fait violence en quelque sorte pour se rabaisser jusqu'à eux : en voici un exemple. Mon frère est naturellement propre au secret, au mystère même le plus impénétrable; mais il est à ce point esclave du bon air et du goût d'imitation, que, voyant M. de Maurepas indiscret, il se pique de l'être comme lui.

Enfin on nous a bien jugés l'un et l'autre, en disant que je prenais les hommes comme ils devraient être, et lui comme ils sont.

La reine. Le duc d'Orléans. Sainte-Geneviève.

Lorsque mon frère fut envoyé à Rastadt négocier le mariage de la feue duchesse d'Orléans, et qu'on lui fit d'abord quelques difficultés, il revint en France par Strasbourg, et y vit le roi Stanislas et sa fille. A son retour à Versailles, où il était venu prendre de nouveaux ordres, il dit mille biens de la princesse Leczinska, la mettant fort au-dessus de la princesse de Bade qu'il était allé demander, et suggéra ainsi la première idée de son élévation au trône. Tel est le motif de l'amitié dont l'a toujours honoré le roi Stanislas et la reine elle-même.

La reine regrette quelquefois de n'être pas simple duchesse d'Orléans, comme elle a failli l'être, au lieu de devenir reine de France. « Convenez, dit-elle, que nous eussions mené une vie « délicieuse. Tandis que mon époux eût été à Sainte-Geneviève, « moi je serais allée aux Carmélites. »

Il arriva même un jour que la reine s'entretenant fort longuement avec M. le duc d'Orléans, sans que l'on pût entendre le sujet de leur conversation, tout à coup on vit ce prince se jeter à genoux et faire un acte d'adoration, comme pour demander pardon à Dieu des pensées qui se présentaient à son esprit. La reine se plaît à rappeler cette anecdote, et la conte fort gaiement.

Au sujet de M. le duc d'Orléans actuel [1], je dois ajouter un mot sur l'espèce de folie dont assez généralement, mais peut-être à tort, on croit ce prince atteint. J'ai vécu cinq années dans sa familiarité la plus intime, et jamais il n'a cessé de me témoigner une bonté à toute épreuve. (Je n'en dirais pas autant de madame sa mère, ni de sa sœur madame de Chelles [2], quoique j'en sois à me demander ce qui m'attira leur courroux).

M. le duc d'Orléans a toujours été outré en tout. Je tiens de M. de Clermont, son premier écuyer, que dans sa jeunesse le mauvais exemple l'entraîna. Il se livra à ses passions sans choix ni discernement, sans nul ménagement pour sa santé. Plus tard il voulut se mettre à la tête des hussards, et faire une guerre de cara-

[1] Mort en 1752.

[2] L'introduction aux Mémoires de Duclos contiendra d'assez curieux détails sur l'abbesse de Chelles.

bin. Il aima la chasse jusqu'à la fureur. Enfin, s'étant adonné à la dévotion, le rôle dont il a fait choix a été celui de père de l'Église et d'anachorète.

Les connaissances qu'il a acquises sont peu communes, et moins encore chez un prince. Il sait à fond la théologie, et l'a puisée aux sources mêmes, dans l'étude des langues orientales. Mais ce n'est pas assez pour lui d'être saint, il faut qu'il sanctifie les autres. Il pense que Dieu l'a appelé à la conversion des hommes, et n'aurait garde de manquer à sa vocation. Au fait, j'ai lu des traités de controverse composés par lui, et j'avoue qu'autant que je me puis connaître en ces sortes de matières [1], je les ai trouvés pleins de sens et d'une dialectique serrée. Sa conversation répond à ses écrits, ses discours sont graves, sentencieux, éloquents même. Il est vrai que parfois il tombe en des goûts de minutie et de puérilité qui contrastent avec sa manière d'être habituelle. Il passera des journées entières à Sainte-Geneviève, à disputer avec des pères érudits sur le vrai sens d'un passage hébreu ou chaldéen, sur la ponctuation d'un verset de la Bible, sur la situation du paradis terrestre. Il va faire le catéchisme aux enfants avec les prêtres de Saint-Étienne, et suit les moindres processions.

Le duc d'Orléans est fils d'une mère de beaucoup d'esprit, *mater Gracchorum grande supercilium*. Le quartier de Mortemart se reconnaît en elle.

Lui-même a de la hauteur; il tient à n'être point dominé. Il est on ne peut plus sensible sur le droit conventionnel à la couronne fondé par le traité d'Utrecht, au préjudice du droit de naissance de la ligne espagnole. La vraie cause de sa retraite de la cour et des conseils a été le refus qu'il essuya de madame Henriette, seconde fille du roi, pour son fils le duc de Chartres. Ce mariage, en rapprochant du trône la branche d'Orléans, devenait pour l'Europe une nouvelle garantie aux renonciations de Philippe V.

[1] A sa mort, M. le duc d'Orléans légua ses manuscrits aux jacobins, comme dépositaires de la doctrine de saint Thomas, pour laquelle il manifestait une vénération particulière. Les jésuites furent très-piqués de cette préférence. Le duc d'Orléans fonda également en Sorbonne une chaire de théologie hébraïque, *afin*, disait-il, *que les hérétiques ne fussent pas les seuls qui étudiassent la Bible en langue originale.*

Le duc d'Orléans y attachait un grand prix; il fut outré dans cette occasion des procédés du cardinal, et jura de ne plus reparaître à la cour tant que vivrait ce premier ministre.

Sur de tels sujets nul ne raisonne mieux que lui, ni avec plus de chaleur; et si parfois on l'a entendu tenir des propos moins sensés, plutôt que de l'attribuer à un dérangement d'esprit véritable, j'aimerais à n'y voir que la conséquence d'une excessive retraite, peut-être d'une humeur de goutte qui se promène en lui et se porte à la tête, ou bien encore de la privation de femmes, qui produit cet effet chez des hommes d'un tempérament ardent, mais contenus par la religion.

Il est certain qu'il n'a jamais voulu croire à la mort des personnes qui lui avaient été chères : ceci tient à des idées particulières sur la métempsycose. Je l'ai éprouvé moi-même à l'occasion de la mort de l'abbé d'Houteville, son bibliothécaire; car, m'ayant demandé les harangues qui furent tenues à l'Académie lors de la réception de son successeur, et m'étant empressé de les lui procurer, il dit que je l'avais trompé, que je les avais fabriquées pour me jouer de lui.

Un certain chevalier de Béthune [1], de l'Académie des belles-lettres, a eu quelque part à son éducation, et lui donna des leçons de métaphysique. M. le duc d'Orléans m'a plus d'une fois recommandé la lecture des mémoires de ce fou savant et spirituel, mais dont l'esprit trop vif dépasse le but qu'il veut atteindre. Or, ce chevalier de Béthune avait imaginé un système de métempsycose renouvelé de Pythagore, et accommodé tant bien que mal à la doctrine du christianisme. M. le duc d'Orléans s'en est pénétré, et il est convaincu que les âmes vertueuses ne s'absentent que momentanément de la terre, pour y reparaître sous d'autres formes : ni Louis XIV, ni Henri IV, ne sont morts à ses yeux; mesdames de Gontaut et d'Alincourt ne le sont pas non plus. Et cela a été jusqu'au point de cesser d'aller à confesse au curé de Saint-Paul, parce que ce curé avait essayé maladroitement de dissiper l'illusion du prince.

M. d'Argenson voyait souvent à Paris M. de Torcy, ancien

[1] On attribue au chevalier de Béthune l'*Histoire de Charles VI*, en 9 volumes in-12, qui a paru sous le nom de mademoiselle de Lussan.

ministre du feu roi. Sa Majesté lui avait permis de confier à M. de Torcy les affaires les plus secrètes de l'État, de le consulter autant qu'il le jugerait à propos. Quand M. d'Argenson le citait au roi, son avis avait beaucoup de poids, Sa Majesté n'aimant rien tant que de suivre l'esprit et les usages de Louis XIV. Néanmoins, M. d'Argenson ayant un jour proposé au roi d'appeler au conseil M. de Torcy, comme un personnage fort considéré parmi les étrangers, et dont le seul nom mettrait les affaires en crédit, Sa Majesté répondit, suivant l'ancienne prévention qu'on lui avait inspirée dès sa jeunesse, qu'il était *frère du chef des jansénistes* [1], *et qu'il l'était un peu lui-même.*

M. de Torcy avait l'habitude de répéter qu'il attribuait les fautes et les disgrâces arrivées de son temps, au peu de crédit qu'avait eu le ministre des affaires étrangères. Les autres départements avaient toujours été plus écoutés que le sien. M. de Louvois pour la guerre, puis le département des bâtiments, enfin le confesseur et les jésuites, qui poussèrent à l'expulsion totale des calvinistes et des jansénistes, l'emportèrent successivement dans la volonté de Louis XIV, et tout y céda. Ce prince n'aimait pas à se livrer tête à tête à des raisonnements politiques. Le travail avec le ministre qui en était chargé était toujours fort abrégé, et l'on renvoyait au conseil les plans et les idées de cette direction. Là, les autres ministres l'emportaient aisément sur lui, et il ne lui restait qu'à obéir. M. de Torcy en concluait que le ministère des affaires étrangères n'était à lui seul qu'une tête sans bras et sans forces, organe d'une raison impuissante et sévère qui s'oppose à tout et ne surmonte rien.

M. d'Argenson ne tarda pas à s'assurer par lui-même de la vérité de cette assertion. Il s'aperçut bientôt que les affaires les plus graves étaient entièrement à la merci de ce qu'on appelait *le comité.* Ce comité était un conseil d'État qui se tenait *sans le roi* chez le cardinal de Tencin. Il avait pris naissance dans les dernières années du cardinal de Fleury, après la disgrâce du garde des sceaux Chauvelin. Le cardinal de Fleury, trop faible pour les fonctions du premier ministre, faisait débattre toutes les

[1] L'évêque de Montpellier.

questions par ce conseil préparatoire. A sa mort, le comité se tint chez le cardinal de Tencin, qui avait le premier rang parmi les ministres. Le maréchal de Noailles en fut nommé membre, et contribua surtout à y porter le désordre. Le maréchal parlait haut, et ne souffrait pas la moindre contradiction. Il s'emportait à chaque parole, et changeait d'avis à toutes les séances. M. de Maurepas lançait quelques bons mots au travers des discussions, et donnait ses épigrammes pour maximes d'État indubitables. Le cardinal de Tencin consultait Moreri sur chaque notion la plus commune qu'il ignorait, ce qui revenait souvent. Pour le malheureux secrétaire d'État des affaires étrangères, s'il n'avait pas d'aussi bons poumons que ceux qui tenaient le dé, ou s'il manquait de leur effronterie, il demeurait à peine le greffier de leurs sottises.

M. d'Argenson attendit au premier méchant parti qui fut pris contre son avis, et il n'attendit pas longtemps. Il le fit remarquer au roi, ainsi que l'inconstance, l'indifférence pour l'État, la variation de principes, la légèreté, l'inconséquence des membres du comité. Mais il eut soin de garder pour le dernier le moyen le plus persuasif.

C'était une anecdote du règne de Louis XIV, qu'il tenait encore de M. de Torcy. Celui-ci prétendait n'avoir jamais essuyé de duretés du prince qu'en une seule occasion. Il avait alors des disputes aigres et fréquentes avec les autres ministres, surtout avec M. Voysin. Un jour il s'avisa de proposer au roi des comités préparatoires. « Sire, dit-il, nous fatiguons Votre Majesté, et « nous y consommons le temps du conseil. Qu'elle nous permette « de discuter, chez le plus ancien de nous, toutes ces questions « épineuses, et nous ne porterons ici qu'un vœu commun. » Le vieux monarque rougit, et, apostrophant M. de Torcy, lui dit : « Qu'est-ce donc que ceci ? Me croit-on déjà trop vieux pour gou- « verner ? Qu'on ne me propose jamais chose semblable. »

Ce court apologue fit un grand effet. Sa Majesté ne tient jamais contre les exemples qu'on lui cite de son bisaïeul. Deux ministres ayant demandé un comité pour corriger une instruction que le ministre des affaires étrangères venait de lire, Sa Majesté se leva, et dit : « M. d'Argenson aura le temps de changer à ce

« mémoire quelques mots que j'ai remarqués, et m'en rendra « compte. » Depuis cela, plus de comités et beaucoup de rage.

De la musique française et de la musique italienne.

Dans la querelle qui s'élève entre notre musique française et la musique italienne-française que l'on nous donne aujourd'hui, il me semble entendre préférer le dessin d'un papier marbré à un beau tableau de Raphaël. Quand un barbouilleur fantasque aura jeté sur le papier vingt couleurs tranchantes, j'entendrai dire à ses admirateurs, *Cela est gai, cela me réjouit la vue;* tandis que vos dessins de *Raphaël* ou de *Boucher* sont monotones et nnuyeux. Oui, dans notre musique nous imitons la belle nature, nous avons de l'ensemble, de l'intention; nous suivons un sentiment ou une passion, nous disons enfin ce que nous voulons dire. J'ai bien écouté le Printemps de *Vivaldi*, la *Primavera*, et je suis persuadé que ce titre ne lui a été donné qu'après coup. Le *Stabat* de *Pergolèse* débute d'une tristesse excessive, et passe à la gaieté. Je conviens qu'il y a des détails agréables, mais l'ensemble manque toujours. Ce sont des *caprices*, et voilà pourquoi les Italiens manquent de récitatif, parce qu'ils n'ont rien à dire, ou ne disent point ce qu'ils veulent.

Notre vieille musique française était niaise, mais touchante; elle allait au cœur, à la plainte, à l'attendrissement; les chants d'église, les hymnes et les proses, en sont des monuments. Tels on a conservé les hymnes composés par notre roi Robert. Longtemps nos complaintes amoureuses furent empreintes de ce niais tendre. Encore, sous Henri IV, nos airs nationaux avaient je ne sais quoi de vague et de langoureux : *Charmante Gabrielle!— Où allez-vous, Birague, mon ami?*

Puis vint le fameux Lambert; il fit : *Charmantes fleurs, naissez.* Air céleste!

Cependant les beaux-arts ayant passé de Grèce en Italie, depuis le sac de Constantinople la musique italienne gagna, sous le rapport de l'art, une supériorité marquée sur la nôtre. Lulli, Italien de naissance, importa chez nous la musique savante de sa patrie; mais il en sut faire une combinaison heureuse avec

notre melodie, et de cet assortiment est provenue cette belle musique française, si digne du siècle de Louis XIV qui la vit naître. Les imitateurs de Lulli (Colaud, Destouches, Campra) continuèrent à se conformer au goût national. Leur musique fut tendre, majestueuse, expressive, simple et noble à la fois. On a comparé à juste titre Lulli à Corneille, et Destouches à Racine.

Mais les hommes ne savent point s'arrêter; il fallait du nouveau. La musique italienne était sautillante, variée, pédantesque, dépourvue de goût, n'ayant d'autre mérite que celui des difficultés, auxquelles j'attache peu de prix.

M. Crozat donna des concerts italiens; madame de Prie, M. de Carignan appelèrent les bouffes; la dame Vanloo éleva la demoiselle Fel; enfin parut M. Rameau, et c'est à lui que nous devons ce genre bâtard qui passe à présent en France pour de la musique italienne. Véritable papillotage, nul accord du chant aux paroles, des airs avec la situation des personnages. Eh quoi! ne se formera-t-il plus de compositeurs français pour nos opéras, et suis-je destiné à n'entendre de ma vie que cette musique étrangère, détestable, baroque, inhumaine?

De la conversation d'autrefois et de celle d'à présent.

Pour réussir dans le monde, on devrait bien se persuader que l'on manque beaucoup davantage à être de bonne compagnie, faute d'écouter, que faute de bien parler; car nous adjugeons plus d'estime à quiconque nous trouve de l'esprit et nous en fait paraître, qu'à celui qui en montre peut-être davantage, mais dont nous rabattons le plus qu'il est possible, parce qu'il nous déplaît. Or le moins que l'on puisse faire en notre faveur est de nous écouter avant de nous juger.

Je suis convaincu que du temps où l'hôtel de Rambouillet donnait le ton à la bonne compagnie, l'on écoutait bien et l'on en raisonnait mieux. On cultivait son esprit, sa raison et son goût. J'ai encore vu des modèles de ce genre de conversation éloquente et noble, parmi les vieillards de la cour que j'ai fréquentés. Leurs discours étaient graves et ornés, quelquefois philoso-

phiques. Le mot propre, de l'énergie, de la finesse, quelques antithèses; mais des épithètes qui augmentaient le sens, de la profondeur sans pédanterie, de l'enjouement sans malignité.

Je sais que le précieux a été l'écueil de cette société, surtout chez les femmes, dont la légèreté passe trop aisément au frivole, quels que soient leur jugement et leur goût. Mais les Saint-Évremond, les Balzac, les la Rochefoucauld, s'élevaient à force de génie au-dessus du goût de leur siècle, et sous la recherche de leur style on rencontre chez eux des pensés fortes et sublimes.

Je reproche à notre conversation actuelle d'être tombée dans un défaut opposé. Elle ne consiste guère qu'en épigrammes, en historiettes ridicules, en singeries qui n'ont en vue que le mal du prochain, en saillies désobligeantes, quelquefois même en face des intéressés. On se plaint qu'il n'y a plus de conversation de nos jours en France; j'en sais bien la raison; c'est que la patience d'écouter diminue chaque jour chez nos contemporains. Rien n'est plus vrai; l'on écoute mal, ou plutôt on n'écoute plus du tout; la pétulance est prise pour de la gaieté. J'ai fait cette remarque dans la meilleure compagnie que je fréquente. Six ou sept personnes sont-elles réunies en cercle, il se forme d'abord trois conversations distinctes, qui se traversent l'une l'autre. Quelqu'un m'interroge, je lui réponds de bonne foi, et je le trouve déjà lié de conversation avec un autre. Tel m'interrompt pour me redire un vieux conte déjà vingt fois répété: comme il conte longuement et gravement, on n'ose l'interrompre celui-là, et c'est toujours le plus stupide qui se fait le mieux entendre. Ce n'est qu'à force de patience et avec grand nerf de poumons que je parviens à glisser un mot par intervalle dans cette tumultueuse cohue. Mais voici le pire: ce sont tous lieux communs, propos déplacés, et qui, faisant naître des doutes, éloignent de la vérité; paresse de raisonner, parce que l'habitude d'écouter est perdue; préjugés inexpugnables, dédain de tout, critique irréfléchie, voilà le siècle. Ceux qui auraient le mieux à dire ont la poitrine la plus faible. Écoutez le ramage des oiseaux dans un bosquet, tous chantent à la fois, à tort et à travers. Cela me fait prendre le parti de m'éloigner et de me taire, mais non d'admirer; et je suis souvent plus seul en compagnie que

dans mon cabinet avec mes livres. Si l'on veut traiter une question à fond, développer une proposition un peu étendue, il faut s'attendre à être interrompu, crié, bâillé, toutes choses qui sentent la mauvaise compagnie, et, de nos jours, sont admises dans la meilleure. Nous aurions même tort de nous en offenser; car j'ai vu pareille cohue, pareille confusion babylonienne jusque chez le roi : lui-même ne pouvait placer une parole, on la lui coupait à tout propos.

Veut-on savoir à quoi tient ce défaut? Au fond du caractère français : mémoire, imagination, vivacité, préjugés, paresse de penser à neuf et d'approfondir, nous voilà tous. De là ces bâillements décernés à quiconque essaye de suivre le moindre raisonnement; car cela ne se peut faire que lentement, et au grand ennui de celui qui d'avance est disposé à l'impatience.

Les Gascons, que nous trouvons si superficiels et si ignorants, que sont-ils, sinon le Français outré? Enfin, sur quelque sujet que ce soit, chacun a mille choses à dire, et rien du tout à penser.

Ce que nous avons aujourd'hui d'hommes d'esprit, tant à la cour qu'à la ville, sont d'une malignité telle, qu'ils ne prennent plaisir qu'au mal d'autrui et à la confusion du genre humain; et s'il leur reste encore quelque franchise, c'est celle de ne pas mieux cacher leur malice.

Je disais à l'un de mes amis, qui excelle en ce genre satirique de bon ton : « Que je vous plains! Quand prendrez-vous « une fois plaisir à quelque chose? »

Le fait est que plus le siècle devient ignorant, plus il devient critique. Jamais on n'a si peu lu qu'aujourd'hui; jamais on n'a tant parcouru de livres; jamais on ne s'est appliqué moins sérieusement à l'étude des lettres et de l'histoire; jamais on n'a été plus prompt à juger les hommes et les choses. Le savoir est curieux d'apprendre, l'ignorance est méprisante et inattentive. Nous rejetons ce qui nous condamne; nous nous enorgueillissons d'un injuste mépris.

Je vois tous nos gens du monde dire d'un ouvrage d'esprit : Cela ne vaut rien, cela pèche par tel endroit; donc tout en est mauvais. En ce moment, ils se croient bien au-dessus de celui

qu'ils jugent. Que de livres ainsi dépréciés étaient bons pour plus des trois quarts?

Voici donc où nous en sommes venus en France. La toile tombe, tout spectacle disparaît, il ne reste plus que des sifflets qui sifflent. Bientôt nous n'aurons plus ni beaux parleurs dans la société, ni auteurs tragiques et comiques, ni musique, ni peinture, ni palais bâtis, mais des critiques de tout et partout.

Il paraît aujourd'hui plus de journaux périodiques que de livres nouveaux. La satire mâche à vide, mais mâche toujours.

M. de Fontenelle [1].

M. de Fontenelle est atteint et convaincu d'une espèce d'apathie, peut-être blâmable relativement aux autres, mais excellente pour sa propre conservation, puisque n'étant occupé que de lui, et se trouvant assez aimable pour que les autres s'en occupent, il a ménagé son tempérament frêle et délicat, a toujours pris ses aises, et poussé sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, avec la douce espérance de voir la révolution du siècle entier. Chaque année lui vaut un nouveau degré de mérite, et ajoute à l'intérêt qu'on prend à son existence. On le regarde comme un de ces chefs-d'œuvre de l'art travaillés avec soin et délicatesse, qu'il faut prendre garde de détruire, parce qu'on n'en fait plus de pareils. Il nous rappelle non-seulement ce beau siècle de Louis XIV, si noble, si grand, que quelques-uns d'entre nous ont vu finir; mais encore l'esprit des Benserade, des Saint-Évremond, des Scudéry, et le ton de l'hôtel de Rambouillet, dont on peut croire qu'il a respiré l'air sur le lieu même. Il l'a, ce ton, mais adouci, perfectionné, mis à la portée de notre siècle, moins obscur, moins pédantesque que celui des beaux esprits qui fondèrent l'Académie, moins précieux que celui de Julie d'Angennes et de sa mère. Sa conversation est infiniment agréable, semée de traits plus fins que frappants, et d'anecdotes piquantes sans être méchantes, parce qu'elles ne portent jamais que sur des objets littéraires ou galants, et des tracasseries de

[1] Fontenelle mourut le 9 janvier 1757, à l'âge de cent ans moins trente-cinq jours.

société. Tous ses contes sont courts, et par cela même plus saillants. Tous finissent par un trait, condition nécessaire aux bons contes. Les éloges qu'il prononce à l'Académie des sciences sont du même ton que sa conversation; par conséquent ils sont charmants. Mais je ne sais si la façon dont il les présente est celle qui devrait être employée. Il s'attache au personnel des académiciens, cherche à les caractériser, à les peindre, entre jusque dans les détails de leur vie privée; et comme c'est un peintre agréable, on admire ses portraits. Ne pourrait-on pas reprocher à quelques-uns d'être comme ces belles gravures que l'on trouve à la tête des ouvrages de certains héros? Elles nous apprennent quelles étaient leurs physionomies, mais nous laissent encore à désirer sur ce qu'ils ont fait.

Il me semble que l'éloge d'un académicien ne devrait être que l'extrait ou le crayon de ses travaux académiques. On peut objecter à cela qu'il se rencontre quelques académiciens dont les travaux et les talents ne fournissent pas matière à un grand éloge. Mais, d'un côté, la sécheresse, ou même le refus des éloges, est un moyen d'empêcher l'Académie d'admettre des sujets qui lui feraient peu d'honneur. De l'autre, on peut faire valoir, en faveur de ceux qui n'y sont admis que comme honoraires, la protection qu'ils ont accordée aux sciences, les bienfaits qu'ils ont procurés aux savants, et louer du moins leur zèle. Il faut convenir cependant que Fontenelle, en sauvant avec beaucoup d'art la sécheresse des matières qui ont fait l'objet du travail de ceux qu'il loue, dit du moins presque toujours ce qu'il faut dire. Il est à craindre que ses successeurs ou ses imitateurs ne trouvent plus court d'en parler fort peu; alors ils auront tout à fait manqué leur sujet.

Mais je reviens au personnel de Fontenelle. On sait qu'il n'aime rien vivement ni fortement : mais on le lui pardonne, et on ne l'en aime que mieux; car c'est pour lui-même qu'on l'aime, sans exiger de retour et sans s'en flatter. On pourrait dire de lui ce que madame du Deffant dit de son chat : « Je l'aime à la « folie, parce que c'est la plus aimable créature du monde; « mais je m'embarrasse peu du degré de sentiment qu'il a pour « moi. Je serais au désespoir de le perdre, parce que je sens que

« c'est ménager et perpétuer mes plaisirs que d'employer tous « mes soins à conserver l'existence de mon chat. »

M. de Fontenelle a maintenant quatre-vingt-quatorze ans [1]. Dernièrement il voulut ramasser le gant d'une dame, et tomba tout de son long. *Ah! ma belle dame*, s'écria-t-il, *que n'ai-je encore quatre-vingts ans!*

Le tour d'esprit que s'est fait ce charmant écrivain consiste à présenter aux hommes simples une maxime banale, une proposition commune et rebattue, mais appliquée de telle sorte qu'elle offre aux gens d'esprit un sens tout opposé, fin, neuf et délicat. Il disait au cardinal Dubois, premier ministre d'un jeune roi : *Monseigneur, vous travaillez à vous rendre inutile*. Le gazetier hollandais crut devoir corriger, et mettre *utile*.

Pelée dit à Thétis :

Je ne crains rien pour moi, vous êtes immortelle.

Un nigaud du parterre crut que l'acteur se trompait, qu'il devait dire *pour vous*. Mais la délicatesse d'un amant exige qu'il ne songe qu'à sa maîtresse, et nullement à lui-même, dans les craintes qui l'agitent.

Ce ton est devenu celui de la société, où Fontenelle a mille imitateurs. Mais comme on outre toujours le modèle que l'on s'est choisi, l'on n'a plus employé que les expressions les plus vulgaires pour faire ressortir la finesse des propos. Il a été de bon ton de ne rien ignorer du sceptre à la houlette, et du trône aux halles. On nous a donné les *Écosseuses de pois* et les *Étrennes de la Saint-Jean*. On a publié de magnifiques éditions des théâtres de la Foire.

Convenons que l'art de la plaisanterie a fait, depuis quelque temps, d'immenses progrès. Ces vers burlesques de Scarron, qui réjouissaient tant nos pères, choquent notre goût plus épuré. Il n'est point de faiseur de parodies pour l'Opéra-Comique qui ne fasse cent fois mieux que la fameuse *Apothéose de la perruque de Chapelain*. La plaisanterie était dans son enfance au beau siècle de Louis XIV : le nôtre est arrivé à la perfection dans la bagatelle. Autant sommes-nous déchus dans le genre sublime,

[1] 1749.

autant avons-nous marché dans le frivole. De nos jours aussi la fatuité s'est déguisée sous les traits de la sottise, et la méchanceté en niaiserie. M. de Maurepas a porté ce genre à la cour, et y a excellé. Avec des talents médiocres pour le ministère, il s'est fait passer pour un homme d'infiniment d'esprit. Tant que son persiflage n'a atteint que les subalternes, il a réussi; mais quand il s'en est pris au maître, tout son esprit n'a su le sauver.

FIN DES MÉMOIRES DU MARQUIS D'ARGENSON.

MEMOIRES
DE MADAME,
MÈRE DU REGENT

NOTICE

SUR MADAME,

MÈRE DU RÉGENT.

Nous avons lu tout ce qu'on a écrit sur la régence, et les Mémoires de Piosseul, qui ne doivent un peu d'intérêt qu'aux images dont ils sont ornés ; et les mémoires de Ravanne, roman licencieux ; et les prétendus Mémoires de Massillon (Massillon !), dont l'impudente imposture se trahit, comme on peut le croire, par le style, dès les premières pages. Rien à prendre dans ces trois ouvrages. Nous avons lu de plus un manuscrit de la Bibliothèque royale : nous en devions la communication à la bienveillance de MM. Champollion père et fils. C'est une apologie plus curieuse qu'amusante du système. L'auteur, qui pourrait bien être l'abbé Terrasson, énumère les avantages de cette première épreuve du crédit en France. De ses raisons, toutes ne sont pas seulement spécieuses ; plusieurs, avec le temps, ont pris du corps : l'essai tenté par Law, sur une trop grande échelle, ne fut pas cependant (qui le croirait?) sans profit pour l'instruction financière. Mais on sent qu'un ouvrage tout de discussion sur le crédit devait, par sa forme exclusive, demeurer étranger à notre Bibliothèque [1].

Des écrits imprimés nous offraient plus de ressources. Du nombre de ces écrits sont les Mémoires de Madame, mère du régent, qui parurent en France en 1788 et 1789, et les Mémoires de Saint-Simon, publiés, pour la première fois, par Soulavie en 1791 : nous en dirons bientôt un mot.

Philippe, duc d'Orléans et frère de Louis XIV, qui eut pour première femme la célèbre Henriette d'Angleterre,

[1] Duclos fera connaître les idées et le plan de Law.

épousa en secondes noces l'auteur des Mémoires dont nous parlons, Charlotte-Élisabeth, appelée, par une erreur presque générale, princesse de *Bavière*, mais qui était fille de l'électeur *palatin* Charles-Louis. Comme toujours dans l'union des grands, la politique eut plus de part à ce mariage que l'inclination. Il convenait aux vues de Louis XIV de se ménager des alliances en Allemagne. La docilité de son frère se prêta, sans mot dire, à ces arrangements, la figure et la personne n'étaient point un obstacle : on le verra sur le portrait qu'a tracé d'elle-même la princesse. La religion offrait une bien autre difficulté. Aucune personne protestante n'entrait alors dans la maison royale. Trois évêques improvisèrent la conversion de la princesse; et, de leurs avis différents, elle se composa un catholicisme qui la gêna peu, si l'on en juge par le tour aisé, le ton souvent trop hardi de ses Mémoires en fait de croyances.

De ces Mémoires, quelques traits concernent Louis XIV, le duc d'Orléans son frère, le duc et la duchesse de Bourgogne, madame de Maintenon et la duchesse du Maine. Nous donnons ces passages. La duchesse du Maine y est, entre autres, fort maltraitée. Comme elle était laide! Comme elle était galante! Elle avait un amant, et cet amant était un cardinal! Nous n'aurions jamais osé le penser, encore moins le dire. Mais puisque l'assertion vient d'une princesse qui dit un mal affreux de tout le monde, comment ne pas y ajouter foi?

Dans ces Mémoires, style, peintures, faits, langage, ressemblent peu aux traits fort embellis du *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire. Est-ce là cette cour si noble, si polie, si spirituelle? Quoi! ce ton, ce badinage, ces facéties étaient à l'usage du grand Dauphin! Quels aveux sur les mœurs du temps! La princesse est, dans ces aveux, d'une sincérité et presque toujours d'une licence qui nous ont rendu sobre de citations. Ces quelques pages, extraites de ses Mémoires, au-

ront seulement pour objet de faire mieux connaître les personnages et les événements de l'époque. La princesse se peint elle-même en ces mots :

« Je suis née à Heidelberg (1652), dans le septième mois. « Il faut bien que je sois laide : je n'ai point de traits ; de pe- « tits yeux, un nez court et gros, des lèvres longues et plates ; « tout cela ne peut former une physionomie ; j'ai de grandes « joues pendantes et un grand visage : cependant, je suis très- « petite de taille, courte et grosse ; j'ai le corps et les cuisses « courtes : somme totale, je suis vraiment un petit laideron. « Si je n'avais pas bon cœur, on ne me supporterait nulle part. « Pour savoir si mes yeux annoncent de l'esprit, il faudrait les « examiner au microscope ou avec des conserves ; autrement « il serait difficile d'en juger. On ne trouverait probablement « pas sur toute la terre des mains plus vilaines que les mien- « nes. Le roi m'en a souvent fait l'observation, et m'a fait « rire de bon cœur ; car n'ayant pu me flatter en conscience « d'avoir quelque chose de joli, j'ai pris le parti de rire la pre- « mière de ma laideur : cela m'a très-bien réussi, et j'ai sou- « vent trouvé de quoi rire. » Qui se ménage aussi peu doit, on le conçoit, peu ménager les autres. La princesse ne s'en fait faute. Nous allons lui laisser la parole.

Fs. B.

MÉMOIRES

DE MADAME,

MÈRE DU RÉGENT.

Je suis, de mon naturel, un peu mélancolique; lorsque quelque chose m'afflige, le côté gauche enfle chez moi comme si j'avais une boule d'eau. Rester couchée n'est pas mon fait; dès que je m'éveille, il faut que je sorte du lit. Je déjeune rarement, et seulement avec du pain et du beurre. Je ne prends ni chocolat, ni café, ni thé, ne pouvant souffrir ces drogues étrangères. Je suis en tout les habitudes allemandes, et ne trouve bon, dans le manger et le boire, que ce qui est conforme à nos vieux usages. Je ne mange de soupe que celle qui est accommodée au lait, à la bierre ou au vin; je ne puis supporter le bouillon; lorsque je mange des mets où il y en a, je tombe aussitôt malade, le corps m'enfle, et j'éprouve des coliques; et quand je prends du bouillon tout pur, je suis forcée de vomir jusqu'au sang; il n'y a que le jambon et les saucisses qui me rétablissent l'estomac.

Je n'ai jamais eu de manières françaises, et je n'ai pu les adopter; car j'ai toujours regardé comme un honneur d'être Allemande et de conserver les maximes de ma patrie, qui rarement font fortune ici. Dans ma jeunesse, j'aimais mieux les épées et les fusils que les poupées; j'aurais bien voulu être garçon, ce qui a failli me coûter la vie : en effet, ayant entendu raconter qu'à force de sauter Marie Germain était devenue homme, j'ai fait des sauts si terribles, que c'est un miracle si je ne me suis pas cassé le cou cent fois. J'étais très-gaie dans ma jeunesse; c'est pourquoi on m'appelait, en allemand, *Rauschenplatten-Knecht.* La Dauphine de Bavière, disait ma pauvre chère maman (c'est

ainsi qu'elle m'appelait), où apprends-tu toutes les drôleries que tu sais?

Je me souviens de la naissance du roi d'Angleterre comme si c'était aujourd'hui (1720). J'étais curieuse et espiègle. On avait mis une poupée dans un buisson de romarin, pour me faire croire que c'était l'enfant dont ma tante venait d'accoucher : au même instant j'entendis les cris de l'électrice, qui était en mal d'enfant; cela ne s'accordait pas avec l'enfant dans le buisson de romarin. Je feignis de le croire; mais je me glissai dans la chambre de ma tante, comme si je jouais à cache-cache avec le jeune Bulau et avec Haxthausen, et me fourrai derrière un grand paravent qu'on avait placé devant la porte, auprès de la cheminée; quand on apporta auprès du feu l'enfant nouveau-né pour le baigner, je sortis de ma cachette. Je devais avoir le fouet; mais, en l'honneur de l'heureux événement, on se contenta de me gronder.

Dans un petit voyage de Manheim à Heidelberg, j'ai été une fois vertement tancée. J'étais assise dans le carrosse avec feu mon père, qui avait avec lui un envoyé de l'empereur, le comte de Kœnigseck; j'étais alors aussi maigre et légère que je suis maintenant grosse et lourde. Le cahotement de la voiture me fit sauter sur mon siége, et je tombai sur la figure du comte; ce n'était pas ma faute. Je n'en fus pas moins grondée; car feu mon père n'entendait pas raillerie; il fallait toujours se tenir droite devant lui.

Quand je songe aux incendies, il me vient des frissons; car je sais comment on a sévi, dans le Palatinat, pendant plus de trois mois. Toutes les fois que je voulais m'endormir, je revoyais tout Heidelberg en feu; cela me faisait lever en sursaut, de sorte que je faillis en tomber malade.

Lors de mon arrivée en France, on m'a fait tenir des conférences sur la religion avec trois évêques. Ils différaient tous trois dans leurs croyances; je pris la quintessence de leurs opinions, et m'en formai ma religion.

Arrivée à Saint-Germain, j'étais comme tombée des nues. La princesse palatine s'en alla à Paris, et me planta là. Je fis aussi bonne contenance qu'il me fut possible; je vis bien que je

ne plaisais pas à mon époux ; et, en vérité, il n'y avait pas de quoi s'étonner, à cause de ma laideur. Cependant je pris la résolution de vivre si bien avec Monsieur, qu'il s'habituerait à moi par mes prévenances, et qu'il finirait par me supporter ; ce qui a eu lieu en effet. Dès mon arrivée, le roi vint me trouver au château neuf, où Monsieur et moi nous logions ; il m'amena monsieur le Dauphin, qui était alors un enfant de dix ans. Dès que j'eus fait ma toilette, le roi retourna au vieux château ; il m'y reçut dans la salle des gardes, et me conduisit chez la reine, en me disant à l'oreille : N'en ayez pas peur, Madame ; elle aura plus peur de vous que vous d'elle. Le roi avait tant de pitié de ma position, qu'il ne voulait pas me quitter ; il s'assit auprès de moi ; et toutes les fois qu'il fallait me lever, savoir, lorsqu'un duc ou un prince entrait dans la chambre, il me poussait dans le côté sans être aperçu.

J'ai été bien aise quand, après la naissance de ma fille [1], mon époux a fait lit à part ; car je n'ai point aimé le métier de faire des enfants. Lorsqu'il me le proposa, je lui répondis : Oui, de bon cœur, Monsieur ; j'en serai très-contente, pourvu que vous ne me haïssiez pas, et que vous continuiez à avoir un peu de bonté pour moi. Il me le promit, et nous fûmes très-contents l'un de l'autre. C'était aussi bien désagréable de coucher avec Monsieur ; il ne pouvait souffrir qu'on le touchât pendant son sommeil ; il fallait donc me coucher sur le bord du lit, d'où je suis tombée quelquefois comme un sac. Je fus donc enchantée quand Monsieur me fit, en bonne amitié et sans colère, la proposition de coucher chacun dans son appartement.

J'ai obéi à feu Monsieur en ne l'importunant plus de mes embrassements ; et je me suis comportée à son égard avec beaucoup de respect et de soumission.

En arrivant en France, je n'avais que cent louis d'or pour mes menus plaisirs ; cet argent était toujours mangé d'avance. Après la mort de ma mère, lorsque mon époux a reçu de l'argent du Palatinat, il a porté mes menus plaisirs à deux cents louis ;

[1] Élisabeth Charlotte d'Orléans, née en 1676 ; mariée en 1697 au duc de Lorraine. Philippe d'Orléans, depuis régent de France, était né en 1674. Il ne naquit pas d'autres enfants de cette union.

quand enfin je fus dans ses bonnes grâces, il me donna mille louis. En outre, le roi m'a donné, jusqu'à l'année d'avant le mariage de mon fils, mille louis; cela m'a soutenue; mais, comme je ne voulus pas consentir à ce mariage, on me les ôta, et on ne me les a pas rendus depuis. A mon premier voyage de Fontainebleau, le roi voulut me donner deux mille pistoles; mais Monsieur le pria d'en réserver la moitié pour Madame, devenue depuis reine d'Espagne[1]. Je m'en suis peu souciée, et je n'en ai pas moins fait le voyage de Fontainebleau, où j'ai perdu tout mon argent au *hoca*. Monsieur, pour me piquer, me raconta lui-même ce qu'il avait fait contre moi; je ne fis qu'en rire, et je lui dis que si Madame eût voulu accepter les mille pistoles de ma main, je les lui aurais données de bon cœur.

Monsieur était bon, malgré ses faiblesses, qui ont excité chez moi plus de pitié que de colère. Cependant je me suis impatientée quelquefois; mais lorsqu'il m'a demandé pardon, j'ai tout oublié.

Madame de Fiennes avait beaucoup d'esprit, et était railleuse; sa langue n'épargnait personne que moi. Voyant qu'elle ne ménageait pas plus dans ses discours le roi et Monsieur que les autres, je la pris un jour par la main, et, la conduisant dans un coin, je lui dis : Madame, vous êtes aimable, vous avez beaucoup d'esprit; mais vous avez une manière de parler dont le roi et Monsieur s'accommodent, parce qu'ils y sont accoutumés : pour moi, qui ne fais que d'arriver, je n'y suis point faite; je me fâche quand on se moque de moi; c'est pourquoi j'ai voulu vous donner un petit avis. Si vous m'épargnez, nous serons très-bien ensemble; mais si vous me traitez comme les autres, je ne vous dirai rien : cependant je m'en plaindrai à votre mari; et s'il ne vous corrige pas, je le chasserai. Il était mon écuyer ordinaire. Elle me promit de ne jamais parler de moi; et elle a tenu parole. Monsieur disait souvent : Mais comment faites-vous pour que madame de Fiennes ne vous dise rien de fâcheux ? Je lui répondais : C'est qu'elle m'aime. Je ne voulais pas lui dire ce que j'avais fait, car il l'aurait excitée contre moi.

[1] Marie-Louise d'Orléans, née en 1662, mariée en 1679 à Charles II, roi d'Espagne.

On m'appelait autrefois *Sœur pacifique*, parce que je faisais toujours mon possible pour maintenir la concorde entre Monsieur et ses cousines, la grande Mademoiselle et la grande duchesse[1] ; ils se querellaient fréquemment, et vraiment comme des enfants, pour les moindres bagatelles.

La vieille Maintenon et sa clique avaient inspiré à la Dauphine une haine affreuse contre moi : d'après leur conseil, elle me disait souvent des duretés ; ils espéraient que je m'emporterais contre la Dauphine, au point qu'elle aurait raison de me dénoncer auprès du roi, et que le roi me prendrait en haine. Mais, connaissant les finesses de la vieille et de sa coterie, je n'ai pas voulu lui donner ce plaisir; je n'ai fait que rire de tout ce qu'ils me disaient de désobligeant, et j'ai donné à entendre que toutes les impolitesses de la Dauphine n'étaient qu'un enfantillage dont elle se corrigerait, quand elle serait parvenue en âge. Lorsque je lui parlais, elle ne me faisait pas de réponse, et se moquait de moi avec ses dames. Mesdames, leur disait-elle, entretenez-moi, je m'ennuie. En même temps elle me regardait avec dédain. Je me contentais de la regarder en souriant, comme si cela ne me regardait nullement. Je disais à la vieille Maintenon, d'un ton d'insouciance : Madame la Dauphine me reçoit mal; ce n'est pas avec elle que je me querellerai : mais si elle devenait trop grossière, je pourrais bien demander au roi si S. M. le veut ainsi. La vieille fut saisie, sachant bien que le roi avait commandé à la Dauphine d'être polie avec moi. Elle me pria instamment de n'en pas dire un mot au roi, m'assurant que je verrais que cela changerait. Depuis ce temps, la Dauphine a changé en effet, et a mieux vécu avec moi. Si je me fusse plainte au roi des mauvais traitements de la Dauphine, le roi se serait fâché beaucoup ; mais elle ne m'en aurait haïe que davantage ; elle et sa vieille tante me l'auraient rendu au double.

Je suis souvent allée chez la Maintenon, et j'ai fait mon possible pour gagner son affection ; mais je n'ai jamais pu y par-

[1] Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, et Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane, fille de Gaston, duc d'Orléans, mais de lits différents.

venir. La reine de Sicile me demanda un jour si je ne me promenais pas en voiture avec le roi, comme de son temps. Je lui répondis par ces vers :

> Cet heureux temps n'est plus : tout a changé de face
> Depuis que dans ces lieux les dieux ont amené
> La fille de Minos et de Pasiphaé.

La Torcy rapporta cela à la vieille Maintenon, comme s'appliquant à elle ; ce qui était vrai en effet. Le roi fut obligé de me bouder longtemps pour cela.

Le Dauphin a eu une fille de la comédienne Raisin, mais il n'a jamais voulu la reconnaître ; et après la mort de Monseigneur, ce fut la princesse de Conti qui prit soin de cette enfant, et la maria à un gentilhomme de Vaugourg. Le Dauphin avait été tellement las du duc du Maine, qu'il avait juré de ne jamais reconnaître aucun de ses bâtards. Il fallait que la Raisin eût de grands agréments pour toucher le cœur épais de notre Dauphin, qui l'a beaucoup aimée. Un jour, il la fit appeler à Choisy ; on la cacha dans un moulin, sans manger ni boire ; car c'était un jour de jeûne : le Dauphin ne connaissait pas de plus grand péché que de manger de la viande un jour maigre. Après le départ de la cour, il lui donna pour tout souper de la salade et du pain rôti dans l'huile. La Raisin en a ri elle-même, et l'a raconté à diverses personnes. L'ayant appris, je demandai au Dauphin à quoi il avait pensé en faisant ainsi jeûner sa maîtresse. Il répondit en riant : « Je voulais bien faire un péché, mais pas deux. »

Je ne puis souffrir que l'on me touche au derrière ; cela me fait enrager au point que je ne sais plus ce que je fais. Aussi, j'ai manqué de donner un soufflet au Dauphin, qui avait la mauvaise habitude de venir, par plaisanterie, avancer le poing avec le pouce étendu sur la chaise où l'on voulait s'asseoir. Je le priai, pour l'amour de Dieu, de cesser ce jeu, qui me déplaisait tellement que je ne répondais pas de ne pas lui donner un soufflet avant d'y penser. Depuis lors, il m'a laissée tranquille.

Louis XIV.

Il avait beaucoup d'esprit naturel, mais il était très-ignorant; il en avait honte : aussi était-on obligé de tourner les savants en ridicule.

Louis XIV ne pouvait souffrir qu'on parlât de politique.

Il ôtait son chapeau devant toutes les femmes, même devant les simples paysannes.

Quand il aimait beaucoup les gens, il leur faisait confidence de tout ce qu'il avait appris. Voilà pourquoi il était si dangereux de lui parler de la vieille Maintenon.

Quoiqu'il aimât la flatterie, il s'en moquait souvent lui-même. La Montespan et la vieille l'avaient effarouché et l'avaient rendu même dur envers ses parents; car il avait le cœur naturellement tendre.

Louis XIV et toute sa famille, à l'exception de mon fils, haïssaient la lecture. On n'avait rien appris au roi ni à Monsieur; à peine savaient-ils lire et écrire.

Louis XIV était l'homme le plus poli de tout son royaume; mais son fils et ses petits-fils étaient les gens les plus grossiers.

Il n'est pas étonnant que le roi et Monsieur aient été élevés dans l'ignorance; le cardinal voulait régner. S'il avait fait instruire les deux princes, on ne l'aurait plus ni estimé, ni employé : voilà ce qu'il voulait prévenir, dans l'espoir de vivre plus longtemps qu'il n'a vécu. La reine-mère trouvait bon tout ce que le cardinal faisait; il lui convenait d'ailleurs assez que l'on eût besoin de ce prélat. C'est encore un miracle que le roi ait pu devenir ce qu'il a été.

Quand le roi voulait punir des gens libertins, Fagon lui tenait de plaisants propos; il lui disait : On a fait l'amour longtemps avant que vous fussiez au monde, et cela durera toujours; vous ne sauriez l'empêcher; et quand je vois des prédicateurs en chaire parler et crier contre ceux qui font l'amour, je songe que c'est comme si quelqu'un de ma profession allait dire à un homme bien enrhumé : Ne toussez point, ne vous mouchez point. Les jeunes gens sont pleins d'humeur; il faut qu'elle sorte d'une manière ou d'une autre. Le roi ne pouvait s'empêcher d'en rire,

Notre roi s'est souvent plaint de ce que, dans sa jeunesse, on ne l'avait pas assez laissé parler aux gens; mais c'était dans son naturel; car Monsieur, qui avait été élevé avec lui, s'entretenait avec tout le monde. Louis XIV disait en riant à Monsieur que son babil l'avait dégoûté de parler. Ah! mon Dieu, disait-il, faut-il que pour plaire au monde je dise autant de pauvretés et de sottes choses que mon frère? En général, on ne les aurait pas pris pour des frères. Le roi était grand, mon époux était petit; celui-ci avait des goûts féminins; il aimait la parure, avait soin de son teint, et s'intéressait aux ouvrages de femmes et aux cérémonies. Le roi, au contraire, ne se souciait point de la parure, aimait la chasse, les coups de fusil, parlait volontiers de la guerre, et avait tous les goûts d'homme. Monsieur se comportait bien à la guerre, mais il n'en parlait point; il aimait les femmes pour compagnes, et trouvait du plaisir à être auprès d'elles. Le roi aimait à les voir de plus près, et non pas en tout honneur, comme Monsieur. Cependant ils s'aimaient beaucoup l'un l'autre; il était intéressant de les voir ensemble; ils se raillaient mutuellement avec agrément et esprit, sans se fâcher jamais.

On avait fait tellement peur au roi de l'enfer, qu'il croyait que tous ceux qui n'avaient pas été instruits par les jésuites étaient damnés, et qu'il craignait d'être damné aussi en les fréquentant. Quand on voulait perdre quelqu'un, il suffisait de dire : *Il est huguenot* ou *janséniste;* alors son affaire était faite. Mon fils voulut prendre à son service un gentilhomme dont la mère était janséniste déclarée. Les jésuites, pour faire une affaire à mon fils auprès du roi, lui dirent que le prince voulait prendre un janséniste à son service. Le roi, ayant envoyé chercher mon fils, lui dit : Comment, mon neveu, de quoi vous avisez-vous de prendre un janséniste à votre service? Mon fils répondit en riant : Je puis assurer votre majesté qu'il n'est sûrement pas janséniste; il est même plus à craindre qu'il ne croie pas bien en Dieu. Oh! dit le roi, si ce n'est que cela, et que vous m'assuriez bien qu'il n'est pas janséniste, vous pouvez le prendre. On ne saurait être plus ignorant en matière de religion que n'était le roi. Je ne puis comprendre comment la reine sa mère

l'a laissé élever dans cette ignorance. Il croyait tout ce que lui disaient les prêtres, comme si cela venait de Dieu même. La vieille Maintenon et le père la Chaise lui avaient persuadé que tous les péchés qu'il avait commis avec la Montespan lui seraient remis s'il tourmentait et chassait les réformés, et que c'était la voie du ciel. C'est ce que le pauvre roi a cru fermement, car de sa vie il n'a lu la Bible; et d'après cela la persécution a commencé. Il ne connaissait de la religion que ce que ses confesseurs lui en disaient; ils lui avaient fait accroire qu'il n'était pas permis de raisonner sur des matières de religion, et qu'il fallait soumettre la raison pour gagner le ciel. Il était du moins de bonne foi, et ce n'était pas du tout sa faute que sa cour fût hypocrite; la vieille Maintenon avait forcé les gens à l'être.

Autrefois on jurait à tout propos en France; le roi a fait cesser cela, car il abhorrait cette habitude.

Le roi était capable de reconnaissance; mais aucun de ses enfants et de ses petits-enfants ne l'était. Il ne pouvait souffrir que l'on se fît attendre.

Le roi disait que par des chaînes d'or on obtenait des ministres de Vienne tout ce qu'on voulait.

Il ne pouvait pardonner aux dames françaises de prendre les modes anglaises; il en parlait très-plaisamment, et dans la conversation il s'adressait à moi, espérant que je broderais là-dessus, et que je ferais enrager les princesses. Pour divertir sa majesté, souvent je ne me gênais pas, et je disais tout ce qui me venait dans la tête; ce qui faisait beaucoup rire le roi.

Le reversi était le seul jeu que le roi jouait, et qu'il aimait.

Lorsqu'il lui répugnait de dire quelque chose directement à une personne, c'était à moi qu'il adressait la parole; il savait bien que dans la conversation je ne me contraignais point, et cela le divertissait. A la table il fallait bien qu'il s'entretînt avec moi, puisque les autres ne lui disaient mot. Dans les cabinets, après le souper, il n'y avait que madame la duchesse [1] et moi qui lui parlassions; j'ignore si madame la Dauphine parlait dans les cabinets avec le roi, car de son vivant on ne m'y laissa pas

[1] Anne de Bavière, femme de Henri-Jules, duc de Bourbon, fils du grand Condé. Elle porta le titre de madame la princesse, après la mort de ce dernier.

entrer; grâce à la Maintenon, la Dauphine s'y était opposée : le roi le voulait bien, mais il n'osait exécuter sa volonté, de peur de déplaire à la Dauphine et à la vieille. Ce n'est donc qu'après la mort de la Dauphine qu'on m'a laissé entrer, parce que le roi était tellement affligé de cette mort, qu'il voulait avoir une personne qui causât avec lui le soir, pour le distraire de ses tristes pensées; je m'y suis employée de mon mieux. Il était mécontent de ses filles de droite et de gauche, qui, au lieu de tâcher de le consoler dans son chagrin, ne songeaient qu'à se divertir; et le bon roi eût été souvent tout seul le soir, si je ne fusse toujours entrée dans son cabinet. Il s'en aperçut bien, et il dit à la Maintenon : Il n'y a que Madame qui ne m'abandonne pas.

Louis XIV a gâté les jésuites; il trouvait admirable tout ce qui venait d'eux, que cela fût raisonnable ou non.

Le roi n'aimait pas le séjour de la ville, et il était persuadé que le peuple de Paris ne l'aimait point, et qu'il n'y avait point de sûreté pour lui. La Maintenon le tenait d'ailleurs mieux à Versailles qu'à Paris, où il n'y avait en effet point de sûreté pour elle. Elle était extrêmement haïe à Paris; quand elle y courait en voiture, la populace poussait contre elle des cris de menace : à la fin, elle n'osait presque plus s'y rendre dans son carrosse.

Philippe I, duc d'Orléans.

Le cardinal Mazarin s'étant aperçu que le roi avait moins de vivacité que son frère, craignit que celui-ci ne devînt trop savant : il avait donc enjoint à son précepteur de le laisser jouer, et de ne pas lui laisser poursuivre ses études. De quoi vous avisez-vous, M. la Motte le Vayer, disait le cardinal, de faire un habile homme du frère du roi? S'il devenait plus savant que le roi, il ne saurait plus obéir aveuglément.

On n'a jamais vu deux frères plus différents que le roi et Monsieur : le roi était grand et cendré, il avait un air mâle et une belle mine; Monsieur, sans avoir un air ignoble, était très-petit, il avait les cheveux et les sourcils très-noirs; de grands yeux d'une couleur foncée, un visage long et assez étroit, un grand nez, une bouche trop petite, et de vilaines dents; il n'aimait qu'à

jouer, tenir un cercle, bien manger, danser et se parer; en un mot, tout ce qu'aiment les femmes. Le roi aimait la chasse, la musique, les comédies; mon époux se plaisait aux grandes assemblées et aux mascarades; son frère était galant avec les dames; je ne crois pas que mon époux ait été amoureux de sa vie. Il dansait bien, mais c'était à la manière des femmes; il ne pouvait danser comme un homme, parce qu'il portait des souliers trop hauts. Excepté en temps de guerre, il n'a jamais pu se résoudre à monter à cheval. Les soldats disaient de lui à l'armée qu'il craignait plus le hâle du soleil et la noirceur de la poudre que les coups de mousquet : et cela était très-vrai. Il aimait beaucoup à bâtir. Avant qu'il eût fait arranger le Palais-Royal, surtout le grand appartement, ce lieu était, à mon avis, horrible; cependant on l'avait admiré du temps de la reine-mère. Il trouvait tant de plaisir au son des cloches, qu'il venait exprès à Paris à la Toussaint, pour entendre les cloches que l'on sonne toute la vigile des Morts; il n'aimait pas d'autre musique; tous ceux qui l'ont connu le lui ont reproché. Il en riait lui-même, tout en avouant que la sonnerie le charmait au delà de toute expression. Paris lui plaisait plus que tout autre lieu, parce qu'il y avait son secrétaire, et qu'il y menait une vie plus commode qu'à Versailles. Il écrivait si mal, qu'embarrassé souvent de lire ses propres lettres, il me les apportait pour les lui déchiffrer. Vous êtes, Madame, me disait-il en riant, accoutumée à mon écriture, lisez-moi un peu cela; je ne sais ce que j'ai écrit. Nous en avons souvent bien ri.

Au fond il était bon; et s'il avait eu un peu plus de force pour ne pas écouter autant ses favoris, c'eût été le meilleur maître du monde. Je l'aimais, quoiqu'il m'ait beaucoup fait souffrir; mais dans les trois dernières années tout était changé. Je l'avais amené à rire lui-même de ses faiblesses, et à bien prendre les plaisanteries sans se fâcher. Il n'a plus souffert depuis que l'on me calomniât, et que l'on m'accusât auprès de lui; il avait alors une véritable confiance en moi, prenait toujours mon parti; et ses favoris n'osaient plus me tourmenter, car il avait déclaré qu'il ne le souffrirait plus. Mais auparavant j'ai terriblement souffert. J'étais justement en train d'être heureuse, quand le

ciel m'a ôté mon pauvre mari. Pendant trente ans j'avais travaillé pour le gagner; et lorsque j'atteignais mon but, il mourut. Il avait été tellement importuné de ce que je l'aimais, et que je voulusse être auprès de lui, qu'il me pria, pour l'amour de Dieu, de ne plus l'aimer, parce que cela lui était trop à charge. Je ne l'ai jamais laissé aller seul quelque part sans ses ordres exprès.

Notre roi s'est plaint souvent de ce qu'on ne l'avait pas laissé assez parler avec les gens dans sa jeunesse; mais cela était de son caractère, car Monsieur, qui a été élevé avec lui, parlait toujours avec beaucoup de gens. Le roi disait fréquemment en riant que le bavardage de Monsieur l'avait dégoûté de parler. Nous avons souvent plaisanté Monsieur au sujet des questions qu'il avait adressées à quelqu'un qui était venu le voir. Apparemment, monsieur, lui demanda-t-il, vous venez de l'armée? L'autre répondit : Non, Monsieur, je n'ai jamais été à la guerre. — Vous venez donc, continua Monsieur, de votre maison de campagne? — Non, je n'en ai point. — Cela étant, reprit Monsieur, vous demeurez donc avec votre famille à Paris? — Non, Monsieur, je ne suis point marié. Tout le monde se mit à rire, Monsieur, tout déconcerté, ne sut plus que dire. Il est vrai que Monsieur était plus aimé à Paris que le roi, à cause de son affabilité. Cependant, lorsque le roi voulait plaire à quelqu'un, il avait les manières les plus aimables du monde, et gagnait les cœurs mieux que mon époux; car celui-ci, ainsi que mon fils, était trop général pour tout le monde; il ne distinguait pas assez les gens, et ne faisait grand cas que de ceux qui aimaient le chevalier de Lorraine [1] et ses favoris.

Monsieur était d'une humeur à ne pas s'affliger longtemps. Il aimait trop ses enfants pour se fâcher contre eux; quand il avait à s'en plaindre, il venait me le dire. Mais, Monsieur, ne sont-ils pas vos enfants comme les miens? que ne les corrigez-vous? Il répondait alors : Je ne saurais gronder, et ils ne me craignent pas : ils ne craignent que vous. En les menaçant toujours de moi, il a fait que mes enfants ont eu peur de moi. Il

[1] Philippe de Lorraine-Armagnac, chevalier de Malte, dit le *chevalier de Lorraine*, favori de Monsieur.

les détachait de moi tant qu'il pouvait; cependant il me laissait plus d'autorité sur ma fille et sur la reine de Sicile que sur mon fils : toutefois, il ne pouvait empêcher que je ne leur disse leur fait. Ma fille n'a jamais rien fait dont j'aie eu à me plaindre. Monsieur était jaloux de ses enfants, et craignait qu'ils ne m'aimassent plus que lui ; voilà pourquoi il leur a toujours fait croire que je désapprouvais tout ce qu'ils faisaient. J'ai souvent fait semblant de ne pas m'en apercevoir.

Sans être jamais amoureux d'une femme, Monsieur se plaisait toute la journée dans la compagnie des femmes jeunes et vieilles, pour plaire au roi; et, pour ne pas se rendre ridicule, il a feint d'être amoureux; mais il n'a pu forcer longtemps son naturel. Madame de Fiennes lui disait en face : Vous ne déshonorez pas les dames qui vous hantent, mais elles vous déshonorent. On prétendait que madame de Monaco l'avait violé, en le forçant de coucher avec elle. Il avait fait semblant d'être amoureux de la Grancey; mais si elle n'avait pas eu d'autre amant que celui-là, elle n'aurait pas perdu sa réputation. Il ne s'est rien passé de blâmable entre eux; il s'est toujours gardé d'être seul avec elle. Elle disait que toutes les fois qu'on l'avait laissé seul avec elle il avait eu une peur mortelle, et avait prétexté un mal de dents ou de tête. On le raillait de ce que, la dame l'ayant prié de mettre la main quelque part, il avait pris ses gants. Je l'ai souvent entendu railler sur cette anecdote, et j'en ai bien ri.

Le duc de Bourgogne, second dauphin.

Il était tout bossu; je crois que cela venait d'une barre de fer qu'on lui faisait porter pour l'habituer à se tenir droit, mais qui faisait que, pour éviter la douleur qu'elle lui causait, il se tenait de travers. Je l'ai souvent dit au duc de Beauvilliers. Il avait beaucoup d'esprit, et était sincèrement dévot; mais il avait la faiblesse de se laisser gouverner comme un enfant par son épouse. Malgré tout l'esprit qu'il avait, elle pouvait lui faire croire tout ce qu'elle voulait. Elle vivait bien avec lui, mais elle n'en était pas amoureuse, et ne l'affectionnait pas plus que d'autres personnes; car le bon seigneur avait une taille affreuse, et son visage n'était pas des plus beaux ; mais je crois qu'elle a

été touchée de son grand amour : il est certain qu'on ne saurait avoir plus de passion pour une personne que le Dauphin n'en avait pour son épouse. Elle avait l'esprit fort agréable et capable de plaire quand elle voulait ; sa gaieté dissipait la mélancolie qui s'emparait parfois du dévot Dauphin. Ayant un penchant pour les dames, comme presque tous les bossus, mais étant en même temps si pieux qu'il craignait de pécher gravement en regardant une autre femme que la sienne, il fut vraiment amoureux de celle-ci. Je l'ai vu une fois, après qu'une dame lui eut dit qu'il avait de beaux yeux, loucher sur-le-champ pour paraître laid ; c'était une peine inutile, car le bon seigneur était déjà assez laid, ayant une vilaine bouche, un teint malingre, et étant petit et bossu.

Il avait beaucoup de bonnes qualités ; il était charitable, et il est venu au secours de maints officiers sans que personne l'ait su. Il est certainement mort de chagrin de la perte de son épouse, comme il avait prédit. Un savant astrologue de Turin ayant tiré l'horoscope de madame la Dauphine, lui avait prédit tout ce qui lui arriverait, et qu'elle mourrait dans sa vingt-septième année. Elle en parlait souvent. Un jour, elle dit à son époux : Voici le temps qui approche où je dois mourir. Vous ne pouvez pas rester sans femme, à cause de votre rang et de votre dévotion : dites-moi, je vous prie, qui épouserez-vous? Il répondit : J'espère que Dieu ne me punira jamais assez pour vous voir mourir ; et si ce malheur devait m'arriver, je ne me remarierais jamais ; car dans huit jours je vous suivrais au tombeau. Cela est arrivé précisément comme il l'avait dit ; en effet, le septième jour après la mort de son épouse, il est mort aussi. Ce que je dis là n'est pas un conte, c'est la pure vérité. Pendant que la Dauphine était encore en bonne santé, fraîche et gaie, elle disait souvent : Il faut bien que je me réjouisse, puisque je ne me réjouirai pas longtemps ; car je mourrai cette année. Je croyais que c'était une plaisanterie ; mais la chose n'a été que trop réelle. En tombant malade, elle dit qu'elle n'en réchapperait point.

Adélaïde de Savoie, seconde dauphine.

La reine d'Espagne est restée plus longtemps chez sa mère que notre Dauphine; aussi a-t-elle été mieux élevée. La Maintenon ne s'entendait guère à l'éducation : pour gagner l'affection de la jeune Dauphine et pour en être aimée toute seule, elle lui laissa faire tout ce qu'elle voulait. Cette jeune personne avait été bien élevée par sa vertueuse mère; elle était gentille et drôle, et la plaisanterie lui allait bien; elle n'était pas laide quand elle avait des couleurs. On ne saurait dire quelles folles créatures entouraient cette princesse; de ce nombre était la maréchale d'Estrées. La Maintenon a été mal payée de lui avoir donné cet entourage, car il en est résulté que madame la Dauphine n'a plus aimé sa société. Cependant la Maintenon, voulant en connaître la cause, tourmenta la princesse pour qu'elle le lui avouât. A la fin, la Dauphine lui dit que la maréchale d'Estrées lui répétait journellement : Que voulez-vous faire auprès de cette vieille? Ne soyez qu'avec des gens qui vous divertissent mieux que cette vieille carcasse; et qu'elle y disait d'elle beaucoup de mal. La Maintenon m'a raconté cela elle-même depuis la mort de la Dauphine, pour prouver que c'était uniquement la faute de cette femme si la Dauphine avait si mal vécu avec moi. Cela peut être vrai à moitié; mais il n'en est pas moins certain que la vieille Maintenon l'avait excitée contre moi. Presque toutes les jeunes folles qui entouraient la Dauphine étaient des parentes ou alliées de la vieille; c'est par l'ordre de celle-ci qu'elles cherchaient à divertir et à amuser la princesse, pour qu'elle n'eût pas d'autre société.

La jeune Dauphine faisait des bouffonneries comme un Arlequin. Elle était fortement soupçonnée d'aimer les femmes. Elle aimait aussi à rassembler chez elle des jeunes gens pour divertir le roi, qui se plaisait à voir leurs folies; mais on n'a laissé voir au roi que les divertissements innocents : on lui a caché le reste, qu'il n'a appris qu'après la mort de la Dauphine. C'était par plaisanterie que madame la Dauphine appelait la vieille Maintenon, ma tante; les filles d'honneur l'appelaient leur

gouvernante, et la maréchale de la Mothe[1], maman. Si madame la Dauphine eût appelé aussi la vieille sa maman, on aurait regardé cela comme une déclaration du mariage du roi; voilà pourquoi elle s'en est tenue à *ma tante*.

Il ne faut pas s'étonner si la Dauphine, lorsqu'elle était duchesse de Bourgogne, était coquette. D'abord, une des maximes de la Maintenon, c'était que la coquetterie n'est pas un mal, et qu'une grande passion seule est un péché. En second lieu, elle n'a pas eu soin que la duchesse de Bourgogne se tînt conformément à son rang; celle-ci était souvent toute seule dans son château sans ses gens : prenant une des jeunes dames sous le bras, elle courait sans ses écuyers, et sans ses dames d'honneur et d'atour. A Marly et à Versailles, elle allait à pied, sans corset, entrait à l'église et s'asseyait auprès des femmes de chambre. Chez madame de Maintenon on n'observait point de rang, et tout le monde s'y asseyait pêle-mêle; elle faisait cela à dessein, pour qu'on ne remarquât pas son propre rang. A Marly, la Dauphine courait la nuit avec tous les jeunes gens dans le jardin jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Le roi n'a rien su de ces courses nocturnes. La Maintenon avait aussi défendu à la duchesse du Lude de gêner la duchesse de Bourgogne, pour ne pas la fâcher, attendu qu'étant de mauvaise humeur, la Dauphine ne pouvait divertir le roi. La Maintenon avait menacé aussi de son courroux éternel quiconque serait assez téméraire pour dénoncer la Dauphine auprès du roi. Voilà pourquoi personne n'a eu le courage de dire un mot à sa majesté : il n'en a rien su en effet, quoique la cour et tous les étrangers en aient été instruits. La Dauphine se faisait traîner par terre; c'était des laquais qui la prenaient par les pieds; ils disaient entre eux : Allons-nous bientôt nous divertir chez la duchesse de Bourgogne? car elle l'était encore à cette époque.

Elle était horriblement sale. Dans le cabinet du roi, quand il y avait beaucoup de monde, elle se plaçait quelquefois derrière un écran, devant le feu, et elle se faisait donner un lavement par une femme qui s'approchait en rampant sur les genoux

[1] Madame de la Mothe était la maîtresse des filles d'honneur.

et sur les mains. Elle regardait cela comme une gentillesse. Elle faisait croire au Dauphin tout ce qu'elle voulait : il était tellement amoureux d'elle, qu'un de ses regards le mettait en extase, et lui faisait tout oublier. Lorsque le roi voulait la gronder, elle affectait un air si abattu qu'il était obligé le premier de la consoler; la tante n'affectait pas moins d'abattement; le roi avait assez à faire de la consoler aussi. Pour avoir le repos, il finit par s'en reposer sur la vieille tante, en ne se mêlant plus de rien du tout.

Madame la Dauphine ne s'est jamais souciée du duc de Richelieu, quoiqu'il se soit vanté du contraire, ce qui l'a fait mettre à la Bastille. Madame la Dauphine était un peu coquette, et elle jasait avec tous les jeunes gens; mais si elle a aimé quelqu'un, ce n'a été que Nangis, qui commandait le régiment du Roi. Elle lui avait enjoint de faire semblant d'être amoureux de la petite la Vallière, qui, sans avoir une si jolie taille et de si bonnes manières que madame la Dauphine, était mieux de figure, et excessivement coquette. On prétend que ce badinage s'est changé en réalité. Le bon Dauphin était comme les maris de toutes les femmes galantes, qui sont toujours les derniers à s'apercevoir de ces choses. Le duc de Bourgogne ne s'est jamais imaginé que sa femme songeât à Nangis, ce qui était pourtant visible pour bien du monde[1]. Aimant beaucoup ce Nangis, il croyait bonnement que son épouse parlait avec lui pour faire plaisir à son mari, et il était bien persuadé que son favori avait une galanterie avec madame la Vallière.

Le Dauphin avait de l'esprit, mais il se laissait gouverner par son épouse; il ne voulait aimer que ce qu'elle aimait, et il haïssait ce qu'elle ne pouvait souffrir. Voilà pourquoi Nangis jouissait d'une si grande faveur auprès de lui; et voilà pourquoi il s'est rendu ridicule avec tout son esprit.

Bâtards du duc d'Orléans, régent.

Mon fils a trois bâtards, deux garçons et une fille; mais il n'en a légitimé qu'un seul, savoir, celui qu'il a eu de la de-

[1] Madame de Caylus dit être convaincue que cette intrigue s'est passée en regards, et en quelques lettres tout au plus.

moiselle noble de Séry, qui a été ma demoiselle d'honneur, et dont a été amoureux aussi le plus jeune margrave d'Anspach; c'est celui qu'on appelle le chevalier d'Orléans: l'autre, qui est maintenant (1716) un grand drôle de dix-huit ans, est abbé; c'est l'enfant de la Florence, danseuse de l'Opéra. La fille est enfant de la comédienne Desmarets. Mon fils prétend que le chevalier d'Orléans est plus sûrement à lui que les autres bâtards; mais, pour dire la vérité, l'abbé a plus de traits de la famille de mon fils que le chevalier, qui ne ressemble à aucun de la maison; je ne sais où mon fils l'a pêché; c'est un bon enfant, mais il n'est ni gentil ni beau. Il est dommage que l'abbé soit bâtard; il est bien fait, n'a point de vilains traits, a beaucoup d'esprit, et a parfaitement bien étudié[1]. Il ressemble beaucoup au portrait de feu Monsieur lorsqu'il était jeune, si ce n'est qu'il est plus grand. Quand il est auprès de mademoiselle de Valois, on voit bien qu'ils viennent du même père. Mon fils a acheté du maréchal de Tessé, pour le chevalier d'Orléans, la charge de général des galères; il veut en faire un chevalier de Malte, afin que de sa vie il ne puisse penser au mariage; car mon fils ne veut pas avoir de race de ses bâtards. Ce chevalier ne manque pas d'esprit; il est un peu moqueur, ce qu'il tient de sa mère.

Mon fils n'a pas voulu reconnaître son abbé de Saint-Albin, à cause de la vie folle qu'a menée sa mère, la Florence; il craint qu'on ne se moque de lui de reconnaître des enfants si différents. L'abbé Dubois a beaucoup contribué à ce que mon fils ne reconnût pas cet enfant; c'est que l'abbé Dubois, visant à la calotte rouge, hait tous ceux dont il craint qu'ils ne l'obtiennent à sa place. J'aime cet abbé de Saint-Albin, d'abord parce qu'il m'est attaché, et en second lieu parce qu'il tourne bien, qu'il a de l'esprit et de la raison, sans aucune momerie de prêtre. Mon fils ne l'estime pas autant qu'il le mérite, c'est pourtant le meilleur garçon du monde; il a de la piété et de la vertu, sait beaucoup de choses, et n'en a point de vanité. On voit bien de quelle race il est; mon fils ne peut le renier; il est dommage que l'abbé

[1] Duclos assure pourtant que cet élève des jésuites était *le plus zélé ignorant qui fût sorti de leur école.*

ne soit pas son enfant légitime. Il aime mieux l'enfant de la Séry.

Ce pauvre abbé de Saint-Albin meurt presque de n'être pas reconnu. Tandis que la fortune sourit à son frère cadet, il est oublié, méprisé, et n'a pas de rang; il ne demande qu'à être légitimé. Je le console autant que je puis; mais pourquoi tourmenterais-je inutilement mon fils de cette affaire[1]? Cela ne ferait que lui attirer de plus grands tourments. En effet, comme il a aussi beaucoup d'enfants de la Parabère, celle-ci voudrait également qu'il reconnût les siens: cette considération m'a arrêtée.

La fille de la comédienne Desmarets ressemble un peu à sa mère; du reste, elle ne ressemble à personne. On l'a élevée dans un couvent à Saint-Denis, mais elle n'a guère des goûts de religieuse. Quand mon fils la fit venir, elle ignorait qui elle était. Mon fils lui ayant dit qu'il était son père, elle fut transportée de joie, croyant être fille de la Séry et sœur du chevalier : elle s'imagina qu'elle allait être sur-le-champ légitimée; mais lorsque mon fils lui déclara que cela ne pouvait se faire, et qu'elle était fille de la Desmarets, elle pleura à chaudes larmes. On n'avait pas voulu que sa mère la vît dans le couvent : les religieuses ne l'auraient pas souffert, et sa présence aurait fait tort à cette enfant. Depuis que la Desmarets l'a mise au monde, elle ne l'a revue que cette année (1719), où sa mère l'a vue dans une loge; elle en a pleuré de joie. Mon fils a marié cette enfant au marquis de Ségur.

Une actrice de l'Opéra, appelée mademoiselle d'Usé, qui est morte depuis, a été en grande faveur auprès de mon fils; mais cela n'a pas duré longtemps: à sa mort il s'est trouvé que, bien qu'elle ait eu des enfants, ni elle, ni sa mère, ni sa grand'mère, n'ont été mariées.

[1] L'abbé de Saint-Albin fut nommé à l'évêché de Laon, et après la mort de Dubois il eut l'archevêché de Cambrai. Voulant se faire recevoir au parlement, il ne put citer ni père ni mère; il avait été baptisé sous le nom de Cauche, valet de chambre et pourvoyeur du régent.

La duchesse du Maine, Louise-Benoîte, fille de Henri-Jules de Condé.

Madame du Maine n'est pas plus grande qu'un enfant de dix ans, et elle n'est pas bien faite. Pour paraître bien, il faut qu'elle tienne la bouche fermée; car quand elle l'ouvre, elle l'ouvre grandement, et laisse voir de vilaines dents mal rangées. Elle n'est pas très-grosse, porte beaucoup de fard, a de beaux yeux, un teint blanc, et des cheveux blonds. Avec la bonté, elle pourrait passer; mais sa méchanceté est insupportable.

Elle a beaucoup d'esprit et d'instruction, et sait parler de toutes sortes de choses; cela attire chez elle les savants et les beaux esprits. Elle flatte avec adresse les mécontents, et dit du mal de mon fils; voilà tout son secret pour se faire un parti. Son mari l'aime beaucoup; elle se pique à son tour d'aimer beaucoup son époux: mais je ne voudrais pas jurer sur cet amour. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle gouverne le duc du Maine entièrement. Ayant plusieurs charges, il peut placer beaucoup de monde, soit au régiment des Gardes, dont il est général; soit dans l'artillerie, dont il est grand maître; soit aux carabiniers, où il nomme tous les officiers; sans compter ses régiments, par lesquels il attire encore beaucoup de monde.

L'amant tenant de madame du Maine, c'est le cardinal de Polignac; elle a en outre encore le premier président, et des jeunes gens. On accuse le cardinal d'avoir travaillé à la réfutation des Lettres de Filtz-Moritz, quoiqu'il ait eu cette année (1718) un long éclaircissement avec mon fils, et qu'il lui ait juré de ne jamais rien entreprendre contre lui, malgré son amitié pour madame du Maine.

L'hiver dernier, le comte d'Albert, étant ici, fit sa cour à madame du Maine: le cardinal de Polignac en devint jaloux, et les suivit en masque au bal. A la vue du tête-à-tête de la duchesse et du comte, il ne put y tenir, et éclata: on apprit alors qu'il y avait un cardinal au bal masqué, ce qui a fait beaucoup rire.

Lors de son arrestation, madame du Maine a manqué d'étouffer de colère; elle ne s'est remise que peu à peu. On dit qu'elle est maintenant calme, et qu'elle joue aux cartes toute la

journée. Quand le jeu est fini, la colère la reprend; elle tombe alors sur le mari, les enfants et les domestiques, qui ne savent à quel saint se vouer. Elle est d'une violence horrible; on prétend qu'elle a souvent battu son mari.

Tant qu'elle réside à Dijon, elle joue le rôle de Roland le Furieux: tantôt on ne la traite pas avec les égards dus à son rang; tantôt elle se plaint d'autre chose; elle ne veut pas comprendre qu'elle est prisonnière, et qu'elle a mérité encore pis. Elle s'était imaginé que lorsqu'elle serait arrivée à Châlons-sur-Saône, elle jouirait de plus de liberté, et n'aurait pour prison que la ville; mais dès qu'elle a su qu'elle y serait enfermée dans la citadelle, comme à Dijon, elle n'a plus voulu partir. Loin de se repentir de sa trahison, elle croit avoir fait quelque chose de beau.

Quelque triste que je sois, mon fils m'a fait rire aux éclats, en me racontant ce qu'on a trouvé dans les lettres de madame du Maine, saisies chez le cardinal de Polignac. Dans une de ses lettres, cette personne honnête et vertueuse écrit : « Nous allons demain à la campagne; j'arrangerai les appartements de façon que votre chambre soit près de la mienne. Tâchez de faire aussi bien que la dernière fois, et nous nous en donnerons à cœur joie. »

Madame la princesse sait bien que sa fille a eu une intrigue avec le cardinal, et elle a fait son possible pour l'en détourner. A cet effet, elle lui a fait savoir sous main que le cardinal lui est infidèle, et qu'il lui préfère une certaine Montauban. Mais cela ne sert à rien. Le duc du Maine est informé de tout; il a écrit à sa sœur: « Ce n'est pas en prison qu'on devrait me mettre, mais en jaquette, pour m'être ainsi laissé mener par le nez. » Il ne veut plus revoir sa femme de sa vie. Cependant il ne connaît pas la lettre de la duchesse au cardinal, ni d'autres démarches qu'elle a faites pour faire son mari cornard.

FIN DES MÉMOIRES DE MADAME, MÈRE DU RÉGENT.

EXTRAITS

DES

MÉMOIRES DE SAINT-SIMON,

EN CE QUI TOUCHE LA RÉGENCE.

NOTICE

SUR

SAINT-SIMON.

Au nombre de ses grands écrivains, non pas après, mais à côté de Bossuet, de Molière, de la Fontaine, de Boileau, de Racine et de la Bruyère, le dix-huitième siècle compte encore le duc de Saint-Simon. L'étude et l'art n'ont point formé ce vigoureux talent; on ne voit pas même qu'il ait daigné descendre à la culture des lettres. Le monde, et surtout la cour, ont été sa seule école. La nature a fait tous les frais de son génie; mais la nature avec les plus ardentes passions qu'elle puisse souffler au cœur de l'homme. La vanité, l'orgueil, l'ambition, la haine ou le mépris, chargent ses pinceaux des plus vives, des plus ineffaçables couleurs. Il n'y a point d'imagination, si riche soit-elle, qui puisse, aidée du temps, de l'art et du style, tracer des portraits comparables à ceux qu'improvisent d'un jet son ressentiment et sa vengeance.

Mais s'agit-il d'apprécier ici sous un point de vue littéraire son intarissable causticité? Non, certes. Nul n'a plus curieusement suivi Louis XIV, jeune, dans les scandaleuses publicités et diversités de l'adultère, dans ses préférences marquées pour la bâtardise; puis Louis XIV, vieux, dans les terreurs de sa conscience, et dans les ennuis d'une domination intime qui ne cessa qu'avec sa vie. Nul non plus n'a mieux peint la régence. Mécontent de Louis XIV, qui ne lui prêtait point assez d'attention, le duc de Saint-Simon avait pris ses mesures pour être mieux en cour à sa mort. Il avait d'avance accroché les fils de son ambition pré-

voyante, soit à la grandeur probable du duc de Bourgogne, soit à l'élévation possible du duc d'Orléans. L'événement, quel qu'il fût, devait le trouver et le trouva prêt. Mêlé à toutes les intrigues qui précèdent, qui marquent ou qui suivent la fin du grand roi et les années de la régence, il met à raconter ces mille scènes diverses la chaleur des intérêts qu'il y portait. Nous empruntons à ses Mémoires, publiés d'abord par Soulavie en 1791, les détails qui préparent le mieux à la connaissance des faits; et comme la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne, en donnant accès aux droits du régent, firent naître aussi les bruits les plus odieux contre lui, nous citerons d'abord ce qu'a dit Saint-Simon de ces deux fins si rapprochées et si funestes [1].

[1] Œuvres complètes du duc de Saint Simon. Strasbourg, J. G. Treuttel 1791.

F^s. B.

EXTRAITS

DES

MÉMOIRES DE SAINT-SIMON[1].

Les horreurs qui ne se peuvent plus différer d'être racontées glacent ma main. Je les supprimerais, si la vérité si entièrement due à ce qu'on écrit, si d'autres horreurs qui ont augmenté celles des premières, s'il est possible, si la publicité qui en a retenti dans toute l'Europe, si les suites les plus importantes auxquelles elles ont donné lieu, ne me forçaient de les exposer ici comme faisant une partie intégrante et des plus considérables de ce qui s'est passé sous mes yeux. La maladie de la dauphine, subite, singulière, peu connue aux médecins, et très-rapide, avait dans sa courte durée noirci les imaginations, déjà fort ébranlées par l'avis venu à Boudin si peu auparavant, et confirmé par celui qu'envoya le roi d'Espagne. La colère du roi du changement de confesseur, qui se serait durement fait sentir à la princesse, si elle eût vécu, céda à la douleur de sa perte; et sa douleur voulut être éclaircie de la cause d'un si grand malheur, pour tâcher de se mettre en état d'en éviter d'autres, ou de rentrer en repos sur l'inquiétude qui le frappait. La Faculté reçut donc de sa bouche les ordres les plus précis là-dessus. Le rapport de l'ouverture du corps n'eut rien de consolant : nulle cause naturelle de mort, mais d'autres, vers les parties intérieures de la tête, voisines de cet endroit fatal où elle avait tant souffert. Fagon et Boudin ne doutèrent pas du poison, et le dirent nettement au roi, en présence de madame de Maintenon seule.

Boulduc, qui m'assura en être convaincu, et le peu des autres à qui le roi voulut parler et qui avaient assisté à l'ouverture, le confirmèrent par leur morne silence. Maréchal fut le seul qui soutint qu'il n'y avait des marques de poison que si équivoques, qu'il avait ouvert plusieurs corps où il s'en était trouvé de pareilles, et sur la mort desquels il n'y avait jamais eu le plus léger

[1] Il nous paraît superflu de dire que les deux mots placés d'ordinaire entre crochets, pour passer d'un extrait à l'autre, sont de l'éditeur.

soupçon. Il m'en parla de même, à moi à qui il ne cachait rien; mais il ajouta que néanmoins, à ce qu'il avait vu, il ne voudrait pas jurer du oui ou du non; mais que c'était assassiner le roi et le faire mourir à petit feu, que de nourrir en lui une opinion en soi désolante, et qui, pour les suites et pour sa propre vie, ne lui laisserait plus aucun repos. En effet, c'est ce qu'opéra ce rapport, et pour assez longtemps. Le roi, outré, voulut chercher à savoir d'où le coup infernal pouvait être parti, sans pouvoir s'apaiser par tout ce que Maréchal lui put dire, et qui disputa vivement contre Fagon et Boudin, qui soutinrent aussi vivement leur avis en ce premier rapport, et n'en démordirent point dans la suite.

Boudin, outré d'avoir perdu sa charge et une princesse pleine de bonté pour lui, même de confiance, et ses espérances avec elle, répandit comme un forcené qu'on ne pouvait pas douter qu'elle ne fût empoisonnée. Quelques autres, qui avaient été à l'ouverture, le dirent à l'oreille à leurs amis : en moins de vingt-quatre heures la cour et Paris en furent remplis. L'indignation se joignit à la douleur de la perte d'une princesse adorée, de même que la frayeur et la curiosité, qui furent incontinent augmentées par la maladie du Dauphin.

Il faut interrompre un moment la suite de ces horreurs, pour parler d'un événement qui devint après considérable. Le maréchal de Villeroi languissait à Paris, et souvent à Villeroi, dans la plus profonde disgrâce, depuis son dernier retour de Flandre. Il ne paraissait que de loin en loin à Versailles, toujours sans y coucher; à Fontainebleau une fois ou deux au plus, où rarement il couchait une nuit. Il n'était plus question pour lui de Marly. Sa sécheresse, le silence du roi, l'air d'être peiné de le voir, étaient les mêmes; mais il tenait toujours à madame de Maintenon.

Sa haine pour Chamillard, qui leur était commune, avait réchauffé entre eux l'ancienne familiarité. La compassion l'engageait à le voir dans sa maison de la ville toutes les fois qu'il allait à Versailles ou à Fontainebleau. Ils s'écrivaient souvent; et le goût qui effaçait tout en elle, joint au malaise extrême des affaires, l'engageaient même à le consulter et à en recevoir des

mémoires. C'étaient des mystères pour le gros du monde; mais ils n'échappaient pas aux plus attentifs de la cour. J'en étais instruit depuis longtemps; le roi ne les ignorait pas, madame de Maintenon n'ayant pas osé lui cacher une conduite d'habitude qu'il aurait pu découvrir. Elle espéra trouver par là des occasions de rapprocher le maréchal; et, en effet, elle lui montra quelquefois de ses mémoires qu'elle faisait appuyer par Voysin : jusqu'alors néanmoins rien n'avait réussi. La triste conjoncture pressa madame de Maintenon pour elle-même. Les premiers moments du vide extrême que laissait la mort de la Dauphine, la douleur, les affaires, rendaient le roi triste et rêveur. Il était difficile à amuser; elle en était elle-même si touchée, si abattue, qu'elle ne trouvait point de ressource en elle-même. Le travail des ministres chez elle y laissait de grands intervalles par la longueur des soirées de cette saison, et des journées entières quand il faisait trop mauvais pour sortir. Le roi passait alors toujours avant trois heures chez elle, et n'en sortait qu'à dix, pour son souper.

Admettre quelqu'un dans ce particulier avec eux n'eût pas été chose aisée avec le roi, ni facile à elle à choisir. A quelque point qu'elle se vît avec lui, tout paraissait dangereux. Elle songeait bien à multiplier les repas particuliers à Marly et à Trianon, encore plus que chez elle, pour la commodité de la promenade; elle se proposait aussi d'avoir souvent de la musique; mais, dans ce service indispensable, elle ne trouvait rien dans les premiers gentilshommes de la chambre, ni dans les autres grands officiers qui pouvaient suivre, mais qui ne suivaient guère là, de quoi amuser le roi.

Le duc de Noailles, indispensable parce qu'il était capitaine des gardes de quartier, n'était plus en cette situation avec le roi ni avec elle depuis son rappel d'Espagne. Le maréchal de Villeroy lui parut le seul sur qui elle pût jeter les yeux : il avait été élevé auprès du roi; il n'avait bougé de la cour que pour aller aux armées; il avait été galant de profession, et le voulait être encore; personne plus que lui du grand monde; toute sa vie, il l'avait passée dans la plus grande familiarité du roi. Ils avaient cent contes de leur jeunesse et de leur temps, dont le

roi s'amusait beaucoup. Le maréchal en avait de toutes les sortes; il savait ceux de la ville de tous les temps; il en savait des femmes, des frontières; il se passionnait de la musique, il parlait de chasse; toutes les anciennes intrigues de la cour et du monde lui étaient présentes; c'était une *quincaillerie* à fournir abondamment. Madame de Maintenon n'en avait rien à craindre; et, s'il prenait du crédit, c'était un homme toujours sûr dans sa main, et elle pouvait faire de lui tout ce qu'elle voulait.

Ces considérations la déterminèrent à faire tous ses efforts pour le raccommoder. Le roi était demeuré en garde contre Harcourt depuis ses tentatives pour entrer au conseil; d'ailleurs, sans familiarité, sans fatuité, ni vieux contes qui pouvaient plaire au roi. Nul autre des grands officiers ne pouvait être compté pour l'usage qu'elle désirait. Elle travailla à son rappel sur-le-champ, vanta les services de sa jeunesse et de toute la vie, l'attachement de toute celle du maréchal de Villeroy pour lui, sa douleur de lui avoir déplu, la longueur de sa pénitence, sa désolation de ne pouvoir être auprès du roi dans des moments si calamiteux, la douceur de se retrouver avec ceux avec qui on avait toujours vécu, et dont on était sûr : en un mot, elle sut si bien dire et presser, que tout ce qui était à Marly pensa tomber d'étonnement d'y voir paraître le maréchal de Villeroy le matin que le Dauphin mourut. Il fut reçu du roi avec tout l'air d'amitié et de familiarité que la situation de son cœur et de son esprit lui put permettre. De ce moment, il ne quitta plus la cour; il fut traité du roi mieux que jamais; et, incontinent après, admis chez madame de Maintenon aux musiques, quand elles y recommencèrent, et lui unique, et en un mot, en favori du roi et de madame de Maintenon. Nous en verrons les grandes et trop importantes suites.

L'espèce de la maladie du Dauphin, ce qu'on sut que lui-même en avait cru, le soin qu'il eut de faire recommander au roi les précautions pour la conservation de sa personne, la promptitude et la manière de sa fin, comblèrent la désolation et les affaires, et redoublèrent les ordres du roi sur l'ouverture de son corps.

Elle fut faite dans l'appartement du Dauphin, à Versailles,

comme elle a été marquée, et elle épouvanta. Ses parties nobles se trouvèrent en bouillie; son cœur, présenté au duc d'Aumont pour le tenir et le mettre dans le vase, n'avait plus de consistance; la substance coula jusqu'à terre entre leurs mains; le sang parut dissous, et l'odeur fut intolérable dans tout ce vaste appartement. Le roi et madame de Maintenon en attendaient le rapport avec impatience. Il leur fut fait le soir même chez elle, sans aucun déguisement. Fagon, Boudin, et quelques autres, y déclarèrent le plus violent effet d'un poison très-subtil et très-violent, qui, comme un feu très-ardent, avait consumé tout l'intérieur du corps, à la différence de la tête, qui n'avait pas été précisément attaquée, et qui seule l'avait été d'une manière très-sensible dans la Dauphine. Maréchal, qui avait fait l'ouverture, s'opiniâtra contre Fagon et les autres. Il soutint qu'il n'y avait aucunes marques précises de poison; qu'il avait vu des corps ouverts à peu près dans le même état, dont on n'avait jamais eu de soupçon; que le poison qui les avait emportés, aussi bien que le Dauphin, était un venin naturel de la corruption de la masse du sang, enflammé par une fièvre ardente, qui paraissait d'autant moins qu'elle était plus interne; que de là était venue toute la corruption qui avait gâté les parties, et qu'il ne fallait point chercher d'autres causes que celles-là, qui étaient celles de la fin très-naturelle qu'il avait vu arriver à plusieurs personnes, quoique rarement à un degré semblable, et qui n'allait que du plus au moins. Fagon répliqua, Boudin aussi, avec aigreur tous deux, sur la différence des maladies du Dauphin et de la Dauphine.

Maréchal s'échauffa à son tour, et maintint fortement son avis. Il le conclut par dire au roi et à madame de Maintenon, devant les médecins, qu'il ne disait que la vérité, comme il l'avait vue et comme il la pensait; que parler autrement, c'était vouloir deviner, et faire en même temps tout ce qu'il fallait pour faire mener au roi la vie la plus douloureuse, la plus méfiante, et la plus remplie des plus fâcheux soupçons, les plus noirs et en même temps les plus inutiles; et que c'était effectivement l'empoisonner. Il se mit après, pour le repos et la prolongation de la vie du roi, à l'exhorter à secouer des idées terribles en elles

mêmes, fausses suivant toute son expérience et ses connaissances, et qui n'enfanteraient que les soucis et les soupçons les plus vagues, les plus poignants, les plus irrémédiables; et se fâcha fortement contre ceux qui s'efforçaient de les lui inspirer. Il me conta ce détail ensuite, et me dit en même temps que, outre qu'il croyait que la mort pouvait être naturelle, quoique véritablement il en doutât à tout ce qu'il avait remarqué d'extraordinaire, il avait principalement insisté par la compassion de la situation de cœur et d'esprit où l'opinion de poison allait jeter le roi, et par l'indignation d'une cabale qu'il voyait se former dans l'intérieur, dès la maladie et surtout depuis la mort de madame la Dauphine, pour en donner le paquet à M. le duc d'Orléans, et qu'il m'en avertissait comme son ami et le sien; car Maréchal, qui était la probité, la vérité et la vertu même, était d'ailleurs grossier, et ne connaissait ni la force ni la mesure des termes, étant d'ailleurs tout à fait respectueux et parfaitement éloigné de se méconnaître. Je ne fus pas longtemps, malgré ma retenue, à apprendre d'ailleurs ce qui commençait à percer sur M. le duc d'Orléans; et ce bruit sourd, secret, et dit à l'oreille, ne demeura pas longtemps dans cet état.

La rapidité avec laquelle il remplit la cour, Paris, les provinces, les recoins les moins fréquentés, le fond des monastères les plus séparés, les solitudes les plus inconnues au monde et les plus désertes, enfin les pays étrangers et tous les peuples de l'Europe, fut incroyable, et me retraça ces noirs attentats de Flandre contre l'honneur de celui que le monde entier pleurait maintenant.

La cabale d'alors, si bien organisée, par qui tout ce qui lui convenait se trouvait répandu de part et d'autre en un instant, avec un art inconcevable; cette cabale, dis-je, avait été frappée, et son détestable héros réduit à l'aller faire en Espagne. Mais quoique frappée, hors de mesure et d'espérance par tous les changements arrivés, elle n'était pas dissipée. M. du Maine et ceux qui étaient de la cabale, et qui continuaient de figurer comme ils pouvaient à la cour, Vaudemont, sa nièce d'Épinoy, et d'autres restes de Meudon, vivaient. Ils espéraient contre toute espérance; ils se roidissaient contre la fortune si apparemment contraire.

Ils en saisirent ce funeste retour, ils ressuscitèrent; et avec madame de Maintenon à leur tête, que ne se promirent-ils point, et, en effet, jusqu'où n'allèrent-ils pas?

On a vu, je ne dis pas les desseins du Dauphin à l'égard des princes légitimés, parce qu'ils étaient secrets, mais combien lui et son épouse avaient désapprouvé leur grandeur. Le duc du Maine en espérait si peu, qu'il ne s'était point approché d'eux ni par soi ni par madame de Maintenon même, dont sa grandeur était l'ouvrage, et qui avait été le témoin affligé et embarrassé, au point où on l'a vu, de leur répugnance; ni par le roi même, qui l'avait si vivement sentie et si humblement soufferte pour l'émousser: aussi le duc n'avait depuis osé rien tenter auprès d'eux. La duchesse du Maine, quoique bien plus ardente que son mari sur les rangs, s'il était possible, ne bougeait de Sceaux à faire la déesse, et ne daignait pas approcher de la cour. M. du Maine, le plus timide des hommes, quoique le plus grand ouvrier sous terre, vivait en des transes mortelles pour toutes ses grandeurs; et il avait trop d'esprit encore pour ne pas trembler aussi pour ses énormes établissements peu sûrs, si on venait à abattre le trône qu'il s'était bâti. Cependant ses enfants croissaient, le roi vieillissait; et le duc pâlissait d'effroi de la perspective que l'âge du roi rendait peu éloignée, et que les transes mortelles de tout son être lui rapprochaient encore plus. Il n'avait qui que ce fût auprès du Dauphin et de la Dauphine dont il pût tirer secours dans aucun temps; il n'y voyait aucun remède. Leur mort fut donc pour lui la plus parfaite délivrance, et dans la même mesure qu'elle fut pour toute la France le malheur le plus comblé. Quelle étoile! mais quel coup de baguette! quel subit passage des terreurs du sort d'Encelade à la ferme espérance de celui de Phaéton! Il se vivifia donc des larmes universelles; mais, en maître dans les arts les plus ténébreux (je ne dirai pas les plus criminels, parce que nulle notion ne m'en est revenue), il crut qu'il lui importait de fixer les soupçons sur quelqu'un; et c'était pour

lui non un coup double, mais centuple, d'en affubler M. le duc d'Orléans. La convalescence de la disgrâce de ce prince auprès du roi encore mal affermie, et la mort du prince du sang, d'âge à représenter et à parler, lui avaient valu ses immenses et dernières grandeurs. En accablant ce même prince d'une si affreuse calomnie, et venant à bout de la persuader au roi et au monde, il comptait bien de le perdre sans retour de la façon la plus odieuse et la plus ignominieuse : et si la même baguette qui l'avait si heureusement défait de ce qu'il redoutait le plus ne lui rendait pas le même service à l'égard de M. le duc de Berri, il avait lieu de se flatter que ce prince ne résisterait pas à l'opinion du roi ni à la publique : que la douleur de la mort de son frère lui ferait craindre et haïr celui qu'il en croirait le meurtrier ; et cet obstacle rangé, les moyens ne manqueraient pas de circonvenir ce prince, fait et accessible par tant de côtés, comme il l'était. Réduisant M. le duc d'Orléans dans une situation aussi cruelle, sur laquelle il se proposait bien d'entrer avec madame sa sœur dans ses malheurs et de lui faire valoir par elle son assistance, c'était un moyen de le tenir de court, et de parvenir au mariage du prince de Dombes avec une de ses filles, sœur de madame la duchesse de Berri; à quoi tous ces manéges avaient jusqu'alors échoué, quoique appuyés des plus passionnés désirs de madame la duchesse d'Orléans, sans avoir pu vaincre la résistance de M. d'Orléans, ni son adresse à éluder sans refuser.

Parmi les princes du sang, tous gens d'âge à compter pour rien, le duc de Chartres, sous l'autorité de père et de mère, né au mois d'août 1703, n'avait que neuf ans; M. le Duc, né en août 1692, avait vingt ans; le comte de Charolais, né en juin 1700, n'avait pas douze ans; le comte de Clermont, né en juin 1703, n'avait que neuf ans; et le prince de Conti, de juin 1704, n'avait que huit ans. Il ne pouvait donc avoir à compter que M. le Duc, dont à vingt ans le roi ne faisait nul compte, et devant qui ce prince n'eût pas osé souffler, ni madame la Duchesse non plus. La duchesse du Maine avait même remercié le roi en forme de ce qu'il avait fait pour les enfants de M. du Maine. Son autre fille, madame la princesse de Conti, avait passé sa vie à Paris dans ses affaires domestiques, sans oser jamais appro-

cher du roi. Madame de Vendôme n'existait pas, ni les filles de madame la Duchesse, par leur âge, à l'égard du roi. C'était donc un champ libre fait exprès pour M. du Maine. Quel parti n'en sut-il pas tirer!

M. le duc d'Orléans avait, à l'égard des deux pertes qui faisaient couler les larmes publiques, l'intérêt le plus directement contradictoire à celui du duc du Maine; et s'il avait été un monstre vomi de l'enfer, c'eût été le grand coup pour lui de se défaire du roi, avec lequel il ne s'était jamais bien réuni, et s'était même fort gâté depuis le mariage de madame la duchesse de Berri, pour faire régner ceux qu'on regrettait, et se délivrer de la puissance de madame de Maintenon, son implacable ennemie, qui ne cessait de lui aliéner le roi, et de lui faire tout le mal qu'il lui était possible, jusqu'à lui avoir ôté, même depuis ce mariage, toute considération à la cour. Nous ne sommes pas encore au temps de faire connaître ce prince; un crayon suffira ici par rapport à son intérêt, et aux accusations si terriblement inventées, si terriblement répandues, persuadées et soutenues avec tant d'art, et un art si peu inférieur au crime qui lui fut imputé, et dont M. du Maine a tiré tous les avantages qu'il en avait attendus jusqu'au delà même de ses espérances, et qui eussent mis la confusion dans l'État s'ils eussent été prodigués à un homme moins faible de cœur et de courage, et d'un mérite moins universellement décrié en tous points.

Dans tous les temps, M. le Dauphin avait goûté M. le duc d'Orléans. Dès sa jeunesse, le duc de Chevreuse le lui avait fait valoir, parce que le duc de Montfort, son fils aîné, était intime avec M. le duc d'Orléans, et que M. de Chevreuse lui-même le voyait assez souvent, et se plaisait à s'entretenir avec lui d'histoire, mais surtout de sciences, souvent de religion, où il voulait le ramener. L'archevêque de Cambrai le voyait aussi, et se plaisait fort avec lui; et réciproquement M. le duc d'Orléans l'avait pris en amitié, et en telle estime, qu'il se déclara hautement pour lui lors de sa disgrâce, et qu'il ne varia jamais depuis là-dessus. Cela lui avait attaché tout le petit troupeau, quoique de mœurs si différentes; et on sait ce que ce petit troupeau pouvait sur le Dauphin, très-par-

ticulièrement l'archevêque de Cambrai, M. de Chevreuse et le duc de Beauvilliers, qui, n'étant qu'un entre eux, ne pouvaient penser différemment sur M. le duc d'Orléans. Indépendamment de ces appuis, ces deux princes se rencontraient souvent chez le roi, très-ordinairement les soirs chez la princesse de Conti, où ils se mettaient en un coin à parler de science; et on n'en pouvait parler plus nettement, plus intelligiblement ni plus agréablement que faisait M. le duc d'Orléans. C'était donc une liaison de tous les temps entre eux à être bien aises de se rencontrer, et à leur aise ensemble, autant que des personnes de cette élévation et de vie aussi différente en pouvaient former. Le mariage du Dauphin et l'union de ce mariage augmenta encore sa liaison. La Dauphine était fort attachée à M. et à madame de Savoie. Elle trouva ici Monsieur, père de madame de Savoie et de M. le duc d'Orléans. Elle et Monsieur s'aimèrent avec tendresse; et cette affection pour mère et pour grand-père retomba sur l'oncle, pour qui même elle se piqua toujours de s'intéresser, jusque dans les temps où il fut le plus mal avec le roi et avec madame de Maintenon, qui le lui passait à cause de l'étroite proximité. A son tour, M. le duc d'Orléans, maltraité de Monseigneur et toute cette cabale qui le gouvernait, exactement instruit par moi en Espagne, où il était, de tous les attentats de la campagne de Lille, prit hautement à son retour le parti du prince opprimé; et ce fut un nouveau lien entre eux et la Dauphine en tiers. Peu de temps après, l'affaire d'Espagne ayant réduit M. le duc d'Orléans aux termes les plus dangereux dont Monseigneur se rendit le plus ardent promoteur, il trouva dans son fils une résistance jusque dans le conseil, et dans sa belle-fille la plus vive protectrice de son oncle, quoiqu'elle ne pût ignorer combien elle allait directement en cela contre ce que voulait et faisait madame de Maintenon. Dans les suites, cette princesse la gagna pour le mariage de madame la duchesse de Berri, et le roi par elle. Sa liaison personnelle avec madame la duchesse d'Orléans, déjà formée, en devint intime, et ne cessa plus, et se resserra de plus en plus avec M. le duc d'Orléans, et entre son époux et le même prince. M. de Beauvilliers, si retenu à le voir, ne l'était pas à entretenir

une amitié qu'il croyait si utile dans la maison royale, jusque-là que, sur fin, il m'avertit que les propos licencieux auxquels M. le duc d'Orléans s'abandonnait quelquefois en présence du Dauphin ne pouvaient que lui nuire et l'éloigner de lui; et de lui dire franchement d'y prendre garde comme un avis de sa part, à qui le Dauphin s'en était ouvert. Je le fis, il s'en corrigea, et si bien, qu'il me revint par la même voie que cette retenue réussissait fort bien; que le Dauphin en avait parlé avec satisfaction au duc de Beauvilliers, qui me chargea de le dire à M. le duc d'Orléans, pour le soutenir et l'encourager dans cette attention. Il tenait donc immédiatement au Dauphin par un goût de tous les temps, par l'amusement de la conversation savante, par ce qui tenait le plus intimement au Dauphin, par une conduite sur M. de Cambrai écrite dans leur cœur à tous, par la proximité et la profession publique d'intérêt en lui et d'amitié de la Dauphine dans les temps les plus orageux, et réciproquement par son attachement public pour eux lors des attentats de Flandre. Il y tenait par continuité de leurs épouses, par les mêmes amis et les mêmes ennemis, par le mariage de madame la duchesse de Berri, qui fut l'ouvrage de la Dauphine, par la haine commune de madame la Duchesse, et de la cabale de Meudon, qu'ils voulaient tous deux anéantir; en un mot, par tous les liens les plus forts et de toutes les sortes qui peuvent former et serrer les unions les plus étroites et les plus intimes, sans jamais de contre-temps, sans aucunes lacunes, et sans rien même qui pût y apporter du changement, puisque la conduite de madame la duchesse de Berri et celle de M. le duc d'Orléans à cet égard n'y avaient pas produit le plus léger refroidissement. Je ne fais que montrer et parcourir toutes ces choses et ces faits, pour les présenter à la fois sous les yeux, parce qu'ils se trouvent tous racontés épars en leur temps, en ces Mémoires rassemblés ici.

On voit que M. le duc d'Orléans avait pour le moins autant et aussi certainement tout à gagner à la vie et au règne du Dauphin et de la Dauphine, que le duc du Maine avait tout à en craindre et à y perdre; et ce contraste est d'une évidence à sauter aux yeux. Il avait de plus les jésuites qui faisaient tous une profes-

sion ouverte d'attachement pour lui, qui la lui avaient solidement marquée par les services hardis que le père Tellier lui avait rendus sur le mariage de madame la duchesse de Berri, et qui étaient payés pour cela par la protection qu'il leur donnait, et par la feuille des nombreux bénéfices de son apanage, qui tous, à l'exception des évêchés, étaient à sa nomination.

Que l'on compare maintenant ensemble l'intérêt de M. le duc d'Orléans, dont le rang et l'état, au moins de lui et des siens, ne pouvaient être susceptibles de péricliter en aucun cas possible, et sans charge ni gouvernement à lui ni à son fils, qu'on le compare à l'intérêt du duc du Maine, et qu'on cherche après l'empoisonneur. Mais ce n'est pas tout. Qu'on se souvienne qu'il n'avait pas tenu à Monseigneur de faire couper la tête à M. le duc d'Orléans, et combien il en avait été proche; qu'on se souvienne comment Monseigneur ne cessa depuis de le traiter; et qu'en même temps on se souvienne des larmes et des sanglots cachés dans le recoin de cet arrière-cabinet où je surpris M. le duc d'Orléans la nuit de la mort de Monseigneur, de mon étonnement extrême, de honte que j'essayai de lui en faire, et de ce qu'il me répondit. Quel contraste, grand Dieu, de cette douleur de la mort d'un ennemi près de devenir son maître, avec les sentiments que M. du Maine montra dans la suite à ses intimes au fond de son cabinet, sortant de chez le roi, qu'il venait de laisser presque à l'agonie, livré aux remèdes d'un paysan grossier, que M. du Maine contrefit avec des éclats de rire qui s'entendirent jusque dans la galerie, et y scandalisèrent les passants! C'est un fait célèbre et bien caractérisant qui trouvera son détail en son lieu, si je vis assez longtemps pour pousser ces Mémoires jusqu'à la mort du roi.

Mais une écorce funeste servit bien le duc du Maine; il la sut puissamment manier, et avec un art qui lui était singulièrement propre. M. le duc d'Orléans, marié par force, instruit de l'indignité de l'alliance par les fureurs de Madame et le cri public, jusque par la faiblesse de Monsieur, fit en même temps son entrée dans le monde. Plus son éducation avait été resserrée jusqu'alors, plus il chercha à s'en dédommager. Il tomba dans la débauche, il préféra les gens les plus débordés pour ses par-

ties ; sa grandeur et sa jeunesse lui firent croire tout permis, et il se figura de réparer aux yeux du monde ce qu'il crut y avoir perdu par son mariage, en méprisant son épouse, et en se piquant de vivre avec elle comme les plus effrénés. De là le désir de l'irréligion et l'extravagante vanité d'en faire une profession ouverte; de là un ennui extrême de toute autre chose que les débauches éclatantes, qui lui montraient les plaisirs ordinaires et raisonnables comme insipides; de là son oisiveté profonde à la cour, où il ne pouvait mener sa funeste compagnie, et où pourtant il fallait bien qu'il demeurât souvent; nul moyen pour s'occuper; il était d'ailleurs dans une réciproque contrainte avec son épouse et avec tout ce qui l'approchait, qui lui faisait préférer la solitude. Il était trop accoutumé du bruit pour pouvoir la supporter. Jeté par là dans la recherche des arts, il se mit à souffler, non pour chercher à faire de l'or, dont il se moqua toujours, mais pour s'amuser des curieuses opérations de la chimie. Il se fit un laboratoire des mieux fournis; il prit un artiste de grande réputation, qui s'appelait Homberg, et qui n'en avait pas moins en probité et en vertu qu'en capacité pour sa science. Il lui vit suivre et faire plusieurs opérations, il y travailla avec lui, mais tout cela très-publiquement; et il en raisonnait avec tous ceux de la profession de la cour et de la ville, qu'il menait quelquefois pour voir travailler Homberg et lui-même. Il s'était piqué d'avoir cherché à voir le diable, quoiqu'il avouât qu'il n'y avait pas pu réussir; mais, épris de madame d'Argenton et vivant avec elle, il y trouva d'autres curiosités trop approchantes, et sujettes à être plus sinistrement interprétées. On consulta des verres d'eau devant lui, sur le présent et sur l'avenir. Ces malencontreux passe-temps, tout éloignés qu'ils fussent même de la plus légère idée de crime; l'affaire d'Espagne, dont il n'était jamais bien revenu; les bruits faux et affreux de lui et de sa fille, par lesquels on essaya de rompre le mariage de cette princesse avec M. le duc de Berri, près d'être déclaré; le tort que l'accusation de cette grande affaire leur fit ensuite, le trop peu de cas que l'un et l'autre en firent, et le trop peu de ménagement là-dessus; enfin jusqu'à l'horrible opinion prise sur Monsieur de la mort de sa première épouse, et

l'idée que M. le duc d'Orléans était le fils de Monsieur; tout cela forma ce groupe épouvantable dont les ennemis du duc d'Orléans surent se servir pour fasciner les yeux du roi, et aveugler le public.

Il en fut si rapidement abreuvé, que le 17 février, que M. le duc d'Orléans fut avec Madame donner de l'eau bénite à la Dauphine, la foule du peuple dit tout haut toutes sortes de sottises contre lui tout le long de leur passage; lui et Madame les entendirent très-distinctement, sans oser le montrer, vu la peine, l'embarras et l'indignation qu'ils en ressentirent. Il y eut même lieu de craindre pis d'une populace excitée et crédule, lorsque, le 24 février, il alla seul donner de l'eau bénite au Dauphin. Aussi essuya-t-il sur son passage les insultes les plus atroces d'un peuple qui ne se contenait pas, qui proférait tout haut les discours les plus énormes, qui le montrait au doigt avec les épithètes les plus grossières, que personne n'arrêtait, et qui croyait lui faire grâce de ne se pas jeter sur lui et de ne pas le mettre en pièces.

Ce fut la même chose au convoi. Les chemins retentissaient de cris plus d'indignation et d'injures que de douleur. On ne laissa pas de prendre sans bruit quelques précautions dans Paris pour empêcher la fureur publique, et dont les bouillons se firent craindre en divers moments. Elle s'en dédommagea par des gestes, des cris, et par tout ce qui se peut d'atroce, vomi contre M. le duc d'Orléans. Vers le Palais-Royal, devant lequel le convoi passa, le redoublement de huées et d'injures fut si violent, qu'il y eut lieu de craindre toutes choses possibles pendant quelques minutes. On peut imaginer le grand usage que M. du Maine sut tirer de la folie publique, du retentissement des cafés de Paris, de l'entraînement du salon de Marly, de celui du parlement, où le premier président rendit religieusement les prémices de tout ce qui ne tarda pas à revenir des provinces, ensuite des pays étrangers. On ne sema que pour recueillir, et la récolte passa toutes les espérances. La mort du petit Dauphin et le rapport de son ouverture fut un nouveau sujet qui ranima plus fortement la fureur et la licence; qui donna un nouveau jeu à M. du Maine, à Blois, aux affidés

de l'intérieur, à madame de Maintenon, de les faire valoir au roi, accablé d'abattement, de crainte, de haine, et d'un malaise continuel. C'est la cruelle situation où ils voulaient réduire le roi, pour le rendre plus maniable, et disposer de lui plus facilement. Le maréchal de Villeroy, quoique si distingué toute sa vie par Monsieur et par la considération de M. le duc d'Orléans, son fils, était fait pour ne penser et ne croire que comme sa protectrice pensait et croyait, ou en faisait le semblant. Il avait été trop avant dans l'intérieur de la cour, pour ignorer sa haine pour M. le duc d'Orléans et son aveuglement pour M. le duc du Maine. Il n'était pas rentré par elle pour les contredire, mais pour devenir leur instrument et leur écho. Il se signala donc dans une occasion aussi intéressante, qui le devenait pour lui-même par son ami Vaudemont, Tessé le suivant de celui-ci, Tallard si longtemps le sien, madame d'Épinoy, les Rohan, Harcourt qui l'était d'une autre façon, mais qui avec son esprit et son adresse sut s'insinuer dans le monde sans cesser de plaire aux calomniateurs, dont, avec eux, il épousa les passions. Le duc de Noailles tenait le loup par les oreilles. Il était en quartier, en conséquence il se trouvait en des moments de privance chez le roi et chez madame de Maintenon. Plus il se sentait d'avantage avec eux, plus il craignait de leur déplaire, et plus aussi il passionnait de s'y raccrocher. Il échappait souvent en sa présence des mots à l'un et à l'autre où il n'osait prendre part, parce qu'il ne voulait pas se rebrouiller avec M. le duc d'Orléans. Il voilait son silence du malaise où il était avec eux ; mais les occasions étaient continuelles : il y avait longtemps à attendre jusqu'au 1er avril. Peut-être encore que sa fatale tabatière lui pesait, quoique bien loin hors de sa poche. Il eut une très-légère fluxion sur le visage, qui ne fut accompagnée d'aucun symptôme ; il la donna donc pour une attaque d'apoplexie, quoique tout le monde ne cessât de le voir, et que personne ni les médecins n'en aperçussent le moindre soupçon. Lui, au contraire de tous les apoplectiques, dont l'un des plus généraux effets de leur mal est de le nier et de n'en vouloir jamais convenir, quitta le bâton le premier jour de mars, et s'en alla à ***, où il demeura longtemps en peine,

et à laisser refroidir les fureurs et les propos, qui à la fin ne purent toujours rouler sur la même chose. Il en revint parfaitement guéri, parce qu'il n'était point malade; et il n'a pas été question depuis pour lui d'apoplexie, ni de la moindre précaution pour la prévenir.

[Passons maintenant au portrait du prince en butte à d'aussi noirs soupçons.]

M. le duc d'Orléans régent était de taille médiocre au plus, fort, plein sans être gros, l'air et le port aisé et fort noble, le visage large, agréable, fort haut en couleur, le poil noir et la perruque de même. Quoiqu'il eût fort mal dansé, et qu'il eût médiocrement réussi à l'académie, il avait dans le visage, dans le geste, dans toutes ses manières, une grâce infinie et si naturelle, qu'elle venait jusqu'à ses moindres actions, et les plus communes, avec beaucoup d'aisance quand rien ne le contraignait. Il était doux, accueillant, ouvert, d'un accès facile et charmant, le ton de la voix agréable, et un don de la parole qui lui était tout particulier en quelque genre que ce pût être, avec une facilité et une netteté que rien ne surprenait, et qui surprenait toujours. Son éloquence était naturelle jusque dans les discours les plus communs et les plus journaliers, dont la justesse était égale sur les sciences les plus abstraites qu'il rendait claires, sur les affaires de gouvernement, de politique, de finances, de justice, de guerre, de cour, de conversation ordinaire, et de toutes sortes d'arts et de mécanique. Il ne se servait pas moins utilement des histoires et des mémoires, et connaissait fort les maisons, les personnages de tous les temps; et leurs vies lui étaient présentes, et les intrigues des anciennes cours comme celles de son temps. A l'entendre, on lui aurait cru une vaste lecture. Rien moins. Il parcourait légèrement; mais sa mémoire était si singulière qu'il n'oubliait ni choses, ni noms, ni dates, qu'il rendait avec précision; et son appréhension était si forte, qu'en parcourant ainsi, c'était en lui comme s'il eût tout lu fort exactement.

Il excellait à parler sur-le-champ, et en justesse et en vivacité, soit de bons mots, soit de reparties. Il m'a souvent repro- d'autres plus que lui, que je ne le gâtais pas; mais je

lui ai souvent aussi donné une louange qui est méritée par bien peu de gens, et qui n'appartenait à personne si justement qu'à lui : c'est qu'outre qu'il avait infiniment d'esprit et de plusieurs sortes, la perspicacité du sien se trouvait jointe à une si grande justesse qu'il ne se serait jamais trompé en aucune affaire, s'il avait suivi la première appréhension de son esprit. Il prenait quelquefois cette louange de moi pour un reproche, et il n'avait pas tort; mais elle n'en était pas moins vraie. Avec cela nulle présomption, nulle trace de supériorité d'esprit ni de connaissance; il raisonnait comme d'égal à égal avec tous, et donnait toujours de la surprise aux plus habiles. Il n'avait rien de contraignant ni d'imposant dans la société; et quoiqu'il sentît bien ce qu'il était, et de façon même à ne le pouvoir oublier en sa présence, il mettait tout le monde à l'aise, et se mettait lui-même comme au niveau des autres. Il gardait fort son rang en tout genre avec les princes du sang, et personne n'avait l'air, le discours ni les manières plus respectueuses que lui, ni plus nobles, avec le roi et avec les fils de France.

Monsieur avait hérité en plein de la valeur de ses pères, et l'avait transmise tout entière à son fils. Quoiqu'il n'eût aucun penchant à la médisance, beaucoup moins à ce qu'on appelle être méchant, il était dangereux sur la valeur des autres. Il ne cherchait jamais à en parler; modeste et silencieux même à cet égard sur ce qui lui était personnel, il racontait toujours les choses de cette nature où il avait eu le plus de part, donnant avec équité toute louange aux autres, et ne parlant jamais de soi; mais il se passait difficilement de pincer ceux qu'il ne trouvait pas ce qu'il appelait *francs du collier*, et on lui sentait un mépris, une répugnance naturelle à l'égard de ceux qu'il avait lieu de croire tels. Aussi avait-il le faible de croire ressembler en tout à Henri IV, de l'affecter dans ses actions, dans ses reparties, de se le persuader jusque dans sa taille et la forme de son visage, et de n'être touché d'aucune autre louange ni flatterie comme de celle-là, qui lui allait au cœur. C'est une complaisance à laquelle je n'ai jamais pu me ployer. Je sentais trop qu'il ne recherchait pas moins cette ressemblance dans les vices de ce grand prince que dans ses vertus, et que les uns ne faisaient pas moins son admiration que les autres.

Comme Henri IV, il était naturellement bon, humain, compatissant, et il fut cruellement accusé du crime le plus noir et le plus inhumain, tandis que je n'en ai point connu de plus naturellement opposé au crime de la destruction des autres, ni plus singulièrement éloigné de faire peine à personne, jusque-là qu'il se peut dire que sa douceur, son humanité, sa facilité avaient tourné en défaut; et je ne craindrai pas de dire qu'il tourna en vice sa suprême vertu du pardon des ennemis, dont sa prodigalité sans cause ni choix tenait trop près de l'insensibilité, et lui a causé bien des inconvénients fâcheux, et des maux dont la suite fournira des exemples et des preuves.

Je me souviens qu'un an peut-être avant la mort du roi, étant monté de bonne heure après dîner chez madame la duchesse d'Orléans à Marly, je la trouvai au lit pour quelque migraine, et M. le duc d'Orléans, seul dans la chambre, assis dans le fauteuil du chevet du lit. A peine fus-je assis, que madame la duchesse d'Orléans se mit à me conter un fait du prince et du cardinal de Rohan, arrivé depuis peu de jours, et prouvé avec la plus claire évidence. Il roulait sur des mesures contre M. le duc d'Orléans pour le présent et l'avenir, et sur le fondement de ces exécrables imputations si à la mode par le crédit et le cours que madame de Maintenon et M. le duc du Maine s'appliquaient sans cesse à leur donner. Je me récriai d'autant plus, que M. le duc d'Orléans avait toujours distingué et recherché, je ne sais pourquoi, ces deux frères, et qu'il croyait compter sur eux : « Et que dites-vous de M. le duc d'Orléans, ajouta-t-elle, qui, depuis qu'il le sait et qu'il n'en doute pas, et qu'il n'en peut douter, leur fait tout aussi bien qu'à l'ordinaire? » A l'instant je regardai M. le duc d'Orléans, qui n'avait dit que quelques mots pour confirmer le récit de la chose à mesure qu'il se faisait, et qui était négligemment couché dans sa chaise; et je lui dis avec feu : « Pour cela, monseigneur, il faut dire la vérité : c'est que depuis Louis le Débonnaire il n'y en eut jamais un si débonnaire que vous. » A ces mots, il se releva dans sa chaise, rouge de colère jusqu'au blanc des yeux, balbutiant de dépit contre moi, qui lui disais, prétendait-il, choses fâcheuses, et contre madame la duchesse d'Orléans, qui les lui avait procurées, et riait.

« Courage, monsieur, ajoutai-je; traitez bien vos ennemis, et fâchez-vous contre vos serviteurs. Je suis ravi de vous voir en colère, c'est signe que j'ai mis le doigt sur l'apostème; quand on le presse, le malade crie. Je voudrais en faire sortir tout le pus, et après cela vous seriez un tout autre homme et tout autrement compté. » Il grommela encore un peu, et puis s'apaisa. C'est là l'occasion seule où il se soit jamais mis en vraie colère contre moi. Je rapporterai l'autre en son temps.

Deux ou trois ans après la mort du roi, je causais à un coin de la longue et grande pièce de l'appartement des Tuileries, comme le conseil allait commencer dans cette même pièce où il se tenait toujours. Tandis que M. le duc d'Orléans était tout à l'autre bout, parlant à quelqu'un dans une fenêtre, je m'entendis appeler comme de main en main; on me dit que M. le duc d'Orléans me voulait parler. Cela arrivait souvent en se mettant au conseil. J'allai donc à cette fenêtre où il était demeuré. Je trouvai un maintien sérieux, un air concentré, un visage fâché qui me surprit beaucoup. « Monsieur, me dit-il d'abordée, j'ai fort à me plaindre de vous, que j'ai toute ma vie compté pour le meilleur de mes amis. — De moi, monsieur? plus étonné encore; qu'y a-t-il donc, lui dis-je, s'il vous plaît? — Ce qu'il y a? répondit-il avec une mine plus colère; c'est chose que vous ne sauriez nier : des vers que vous avez faits contre moi. — Moi, des vers! répliquai-je; eh! qui diable vous conte de ces sottises-là? Et depuis plus de quarante ans que vous me connaissez, est-ce que vous ne savez pas que de ma vie je n'ai pu faire, non pas deux vers, mais un seul? — Oh! parbleu, reprit-il, vous ne pouvez nier ceux-là. Et tout de suite il me chante un *pont-neuf* à sa louange, dont le refrain était : *Notre régent est débonnaire, là, là; il est débonnaire, etc.*, avec un grand éclat de rire. — Comment, lui dis-je, vous vous en souvenez encore? » Et en riant aussi : « Pour la vengeance que vous en prenez, souvenez-vous-en du moins à bon escient. » Il demeura long temps à rire, à ne s'en pouvoir empêcher, avant de se mettre au conseil. Je n'ai pas craint d'écrire cette bagatelle, parce qu'elle me semble peindre le régent. Il aimait fort la liberté, et autant pour les autres que pour lui-même.

Il me vantait un jour l'Angleterre sur ce point, où il n'y avait point d'exils ni de lettres de cachet, et où le roi ne peut défendre que l'entrée de son palais, ni tenir personne en prison; et sur cela il me conta en se délectant (car tous nos princes vivaient alors) qu'outre la duchesse de Portsmouth, Charles II avait bien eu de petites maîtresses; que le grand prieur, jeune et aimable dans ce temps-là, qui s'était fait chasser pour quelque sottise, étant allé passer son exil en Angleterre, où il avait été fort bien reçu du roi, pour le remercîment il lui débaucha une de ses petites maîtresses, dont le roi était si passionné alors, qu'il lui fit demander grâce, lui offrit de l'argent, et s'engagea de le raccommoder en France. Le grand prieur tint bon, et Charles lui fit défendre son palais. Il s'en moqua, et allait tous les jours à la comédie avec sa conquête; il s'y plaçait vis-à-vis du roi. Enfin le roi d'Angleterre, ne sachant plus que faire pour s'en délivrer, pria tellement le roi de le rappeler en France, qu'il le fut. Mais le grand prieur tint bon, dit qu'il se trouvait bien en Angleterre, et continua son manége.

Charles, outré, en vint jusqu'à faire confidence au roi de l'état où le mettait le grand prieur, et obtint un commandement si absolu et si prompt, qu'il le fit incontinent repasser en France. M. le duc d'Orléans admirait cela, et je ne sais s'il n'aurait pas voulu être le grand prieur. Je lui répondis que j'admirais moi-même que le petit-fils d'un roi de France se pût complaire dans un si insolent procédé, que moi, sujet, et qui, comme lui, n'avais aucun droit au trône, je trouvais plus que scandaleux et extrêmement punissable. Il n'en relâcha rien, et il faisait toujours cette histoire avec volupté. Je puis attester que pour l'ambition de régner ni de gouverner, il n'en avait aucune. S'il fit une pointe tout à fait insensée pour l'Espagne, c'est qu'on la lui avait mise dans la tête. Il ne songea même, comme on le verra, tout de bon à régner que lorsqu'il se vit à la veille d'être perdu et déshonoré, ou d'exercer les droits de sa naissance; et quant à la couronne, je ne craindrai pas de répondre que jamais il ne la désira, et que, le cas forcé arrivé, il s'en serait trouvé également importuné et embarrassé.

Que voulait-il donc? me demandera-t-on. Commander les armées tant que la guerre aurait duré, et se divertir le reste du temps sans contrainte. C'était un objet à quoi il était extrêmement propre. Il avait une valeur naturelle, tranquille, qui lui laissait tout voir, tout prévoir, et porter les remèdes; une grande étendue d'esprit pour les échecs d'une campagne, pour les projets, pour se munir de tout ce qui convenait à l'exécution, pour s'en aider à point nommé, pour s'établir d'avance des ressources et savoir en profiter bout à bout, et user aussi avec une sage diligence et vigueur de tous les avantages que pouvait lui présenter le sort des armes. On peut dire qu'il était capitaine, ingénieur, intendant d'armée; qu'il connaissait la force des troupes, le nom et la capacité des officiers, et les plus distingués de chaque corps; qu'il savait s'en faire adorer, les tenir néanmoins en discipline; exécuter, en manquant de tout, les choses les plus difficiles. C'est ce qui a été admiré en Espagne, et pleuré en Italie, quand il y prévit tout, et que Marsin lui arrêta les bras sur tout. Ses combinaisons étaient justes et solides tant sur les matières de guerre que sur celles d'État; il est étonnant jusqu'à quel détail il en embrassait toutes les parties sans confusion, les avantages et les désavantages des partis qui se présentaient à prendre, la netteté avec laquelle il les comprenait et savait les exposer; enfin la variété infinie et la justesse de toutes ses connaissances sans en montrer jamais, ni en avoir en effet meilleure opinion de soi.

Quel homme aussi au-dessus des autres, et en tous genres connus! et quel homme plus expressément formé pour faire le bonheur de la France, lorsqu'il eut à la gouverner! Ajoutons-y une qualité essentielle; c'est qu'il avait plus de trente-six ans à la mort du Dauphin, et près de trente-huit à celle de M. le duc de Berri; qu'il avait passé ce temps en simple particulier, éloigné entièrement de toute idée de pouvoir arriver au timon : il avait été courtisan battu des orages et des tempêtes, et avait vécu de façon à connaître tous les grands personnages, et la plupart de ce qui ne l'était pas; en un mot, l'avantage d'avoir mené une vie privée avec tous les hommes, et acquis toutes les connaissances qui, sans cela, ne se suppléent point d'ailleurs.

Voilà le beau, le très-beau sans doute, le très-rare. Malheureusement il y a une contre-partie qu'il faut exposer, et ne craindre pas quelque légère répétition, pour le mieux faire.

Ce prince, si heureusement né pour être l'honneur et le chef-d'œuvre d'une éducation, n'y fut pas heureux. Saint-Laurent, homme de peu, qui n'était même chez Monsieur que sous-introducteur des ambassadeurs, fut le premier à qui il fut confié. C'était un homme à choisir dans toute l'Europe pour l'éducation des rois. Il mourut avant que son élève fût hors de la férule, et, par le plus grand des malheurs, sa mort fut telle et si prompte, qu'il n'eut pas le temps de penser en quelles mains il le laissait, ni d'imaginer qui s'y ancrerait en titre. On a vu que ce fut l'abbé Dubois, et comment il y parvint; comment aussi il s'introduisit si avant dans l'amitié et la confiance d'un enfant qui ne connaissait personne, et l'énorme usage qu'il en sut faire pour espérer fortune et acquérir du pain. Le précepteur sentit qu'il ne tiendrait pas longtemps dans cette place, et tout le poids d'avoir été l'instrument du consentement qu'il surprit au jeune prince pour son mariage, qui ne lui avait pas rendu ce qu'il en espérait, et qui l'avait même perdu auprès du roi, par la folie qu'il eut, dans une audience secrète qu'il en obtint, de lui demander pour prix de son service la nomination au chapeau. Il se vit donc réduit à espérer de M. de Chartres, et ne pensa plus qu'à le gouverner. Dubois a fait un si grand personnage depuis la mort du roi, qu'il est nécessaire de le faire connaître. On le fera bientôt.

Monsieur, qui était fort glorieux, et gâté encore pour avoir eu un gouverneur devenu duc et pair dans sa maison, et dont la postérité successive, décorée de la même dignité, était demeurée dans la charge de premier gentilhomme de sa chambre, et par celle de dame d'honneur de Madame, remplie par la duchesse de Ventadour, voulut des gens titrés pour gouverneurs de monsieur son fils. La chose n'était pas aisée, mais il en trouva, et ne considéra guère autre chose.

M. de Navailles fut le premier qui accepta. Il était duc à brevet et maréchal de France, plein de vertu, d'honneur et de valeur, et avait figuré autrefois; mais ce n'était pas un homme à

élever un prince. Il y fut peu, et mourut en février 1684, à soixante-cinq ans.

Le maréchal d'Estrades lui succéda, qui en aurait été fort capable; mais il était fort vieux, et mourut en février 1686, à soixante-dix-neuf ans. M. de la Vieuville, duc à brevet, le fut après, qui mourut en février 1689, un mois après avoir été fait chevalier de l'ordre du Roi. Il n'avait rien de ce qu'il fallait pour cet emploi; mais ce fut une perte pour Monsieur, qui ne trouva plus de gens titrés qui en voulussent.

Saint-Laurent, qui avait toute sa confiance, avait aussi toute l'autorité effective, et suppléait à ces messieurs, qui n'étaient que *ad honores*. Les deux sous-gouverneurs étaient la Bertière, brave et honnête gentilhomme, mais dont le prince ne s'embarrassait guère, quoiqu'il l'estimât, et Fontenay, qui en était extrêmement capable, mais qui avait au moins quatre-vingts ans. Il avait élevé le comte de Saint-Paul, tué au passage du Rhin, sur le point d'être élu roi de Pologne, dont le fameux Sobieski profita.

Le marquis d'Arcy fut le dernier gouverneur. Il avait passé par les ambassades avec réputation, et servi de même. C'était un homme de qualité, qui se sentait fort, chevalier de l'ordre de 1688. Son frère aîné l'avait été en 1661. D'Arcy était aussi conseiller d'État d'épée. Sa mort arriva à Maubeuge en juin 1694; et ce fut le plus grand malheur qui pût arriver à son élève, sur qui il avait pris non-seulement toute autorité, mais toute confiance, et à qui toutes ses manières et sa conduite plaisaient et lui inspiraient une grande estime, qui en ce genre ne va point sans déférence.

Ce prince n'ayant plus ce sage mentor, qu'il a toujours regretté, ainsi que le maréchal d'Estrades, ce qu'il a toute sa vie marqué à tout ce qui est resté d'eux, tomba tout à fait entre les mains de l'abbé Dubois et des jeunes débauchés qui l'obsédèrent. Les exemples domestiques de la cour de Monsieur, et ce que de jeunes gens sans réflexion, las du joug, tout neufs, sans expérience, regardent comme le bel air dont ils sont les esclaves, et souvent jusque malgré eux, effacèrent bientôt ce que Saint-Laurent et le marquis d'Arcy lui avaient appris de bon. Il se laissa entraîner à la débauche et à la mauvaise com-

pagnie, parce que la bonne, même de ce genre, craignait le roi et l'évitait.

Marié par force et avec toute l'inégalité qu'il sentit trop tard, il se laissa aller à écouter les plaisanteries de gens obscurs, qui, pour le gouverner, le roulaient à Paris. Il en fit à son tour, et, se croyant autorisé par le dépit que Monsieur témoignait de ne pouvoir obtenir pour lui ni le gouvernement qui lui avait été promis, ni le commandement d'armée, il ne mit plus de bornes à ses discours ni à ses débauches. Partie facilité, partie ennui de la cour, et vivant comme il faisait avec son épouse, partie chagrin de voir M. le Duc, et bien plus M. le prince de Conti, en possession de ce qu'il y avait de plus brillante compagnie, enfin dans le ruineux dessein de se moquer du roi, de lui échapper, de le piquer à son tour, et de se venger ainsi de n'avoir ni gouvernement ni armée à commander, il vivait avec des comédiennes et avec leurs entours dans une obscurité honteuse, et allait à la cour tout le moins qu'il pouvait. L'étrange est que Monsieur le laissait faire par son dépit particulier contre le roi ; et que Madame, qui ne pouvait pardonner au roi ni à madame sa belle-fille son mariage, désapprouvant la vie que menait monsieur son fils, ne lui en parlait presque point, intérieurement ravie des déplaisirs de madame sa belle-fille, et du chagrin qu'en avait le roi.

La mort si prompte et si subite de Monsieur changea les choses. M. le duc d'Orléans, contenu et n'ayant plus Monsieur pour bouclier, vécut quelque temps d'une manière plus convenable, et avec plus d'assiduité à la cour; il fut mieux avec son épouse par les mêmes raisons, mais toujours avec un éloignement secret qui ne finit que quand je les raccommodai, lorsque je le séparai de madame d'Argenton, dont l'amour et l'oisiveté, l'attachant à cette maîtresse, l'éloignaient de la cour. Il voyait chez elle des compagnies qui le voulaient tenir de concert avec elle, et dont l'abbé Dubois était le grand conducteur. En voilà assez pour marquer les tristes routes qui ont gâté un si beau naturel. Venons maintenant aux effets qu'a produits ce long et pernicieux poison, ce qui ne peut bien s'entendre qu'après avoir fait connaître à qui il le dut presque en entier.

L'abbé Dubois était un petit homme maigre, effilé, chafoin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit, qui était en plein ce qu'en mauvais français on appelle un *sacré b...*, mais qui ne se peut guère exprimer autrement. Tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître. Ils y faisaient un bruit et un combat continuel entre eux. L'avarice, la débauche, l'ambition, étaient ses dieux; la perfidie, la flatterie, le servage, ses moyens; l'impiété parfaite, l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des chimères dont on se pare, et qui n'ont de réalité dans personne, son principe, en conséquence duquel tous moyens lui étaient permis : voilà ses qualités. Il excellait en basses intrigues, il en vivait, et ne pouvait s'en passer, mais toujours avec un but où toutes ses démarches tendaient, avec une patience qui n'avait de terme que le succès, ou la démonstration réitérée de n'y pouvoir arriver, à moins que, cheminant ainsi dans la profondeur et les ténèbres, il ne vît jour à mieux en ouvrant un autre boyau. Il passait ainsi sa vie dans les sapes. Le mensonge le plus hardi lui était tourné en nature avec un air simple, droit, sincère, souvent honteux. Il aurait parlé avec grâce et facilité, si, dans le dessein de pénétrer les autres en parlant, la crainte de s'avancer plus qu'il ne voulait ne l'avait accoutumé à un bégaiement factice qui le déparait, et qui, redoublé quand il fut arrivé à se mêler de choses importantes, devint insupportable, et quelquefois inintelligible. Sans ses contours et le peu de naturel qui perçait malgré ses soins, sa conversation aurait été aimable. Il avait de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture, beaucoup de monde, force envie de plaire et de s'insinuer, mais tout cela gâté par une fausseté qui sortait malgré lui de tous ses pores et jusque de sa gaieté, qui attristait par là. Méchant d'ailleurs avec réflexion et par nature, et par raisonnement, traître et ingrat, maître expert aux compositions des plus grandes noirceurs, effronté à faire peur étant pris sur le fait; désirant tout, enviant tout, et voulant toutes les dépouilles; car on connut après, dès qu'il osa ne se plus contraindre, à quel point il était intéressé; d'ailleurs débauché, inconséquent, ignorant dans toute affaire, passionné, toujours emporté, blasphémateur et fou, et jusqu'à mépriser

publiquement son maître; perdant les affaires, pour les sacrifier à soi, à son crédit, à sa puissance, à son autorité absolue, à sa grandeur, à son avarice, à ses frayeurs, à ses vengeances. Tel fut le sage à qui Monsieur confia les mœurs d'un fils unique à former; il y fut porté par le conseil de deux hommes qui ne les avaient pas meilleures, et qui en avaient bien fait leurs preuves.

Un si bon maître ne perdit pas son temps auprès d'un disciple tout neuf encore, et en qui les excellents principes de Saint-Laurent n'avaient pas eu le temps de prendre de longues racines, quelque estime et quelque affection qu'il ait conservées toute sa vie pour cet excellent homme. Je l'avouerai ici avec amertume, parce que tout doit être sacrifié à la vérité, M. le duc d'Orléans apporta au monde une facilité (appelons les choses par leur nom), une faiblesse qui gâta sans cesse tous ses talents, et qui fut à son précepteur d'un merveilleux usage toute sa vie. Hors de toute espérance du côté du roi depuis la folie d'avoir osé lui demander sa nomination au cardinalat, il ne songea plus qu'à posséder son jeune maître par la conformité à soi. Il le flatta du côté des mœurs pour le jeter dans la débauche, et lui en faire un principe pour se bien mettre dans le monde, jusqu'à mépriser tous devoirs et toutes bienséances, ce qui le ferait bien plus ménager par le roi qu'une conduite mesurée; il le flatta du côté de l'esprit, dont il lui persuada qu'il en avait trop et trop bon pour être la dupe de la religion, qui n'était, à son avis, qu'une invention de politique et de tous les temps, pour faire peur aux esprits ordinaires, et retenir les peuples dans la soumission. Il l'infatua encore de son principe favori, que la probité dans les hommes et la vertu dans les femmes ne sont que des chimères sans réalité dans personne, sinon en quelques sots en plus grand nombre qui se sont laissé poser ces entraves comme celles de la religion, qui en sont des dépendances, et qui pour la politique sont du même usage; tandis que les personnes qui ont de l'esprit et de la capacité se sont débarrassées de l'un et de l'autre, et de tous préjugés de l'éducation. Voilà le fond de la doctrine de ce bon ecclésiastique, d'où suivait la licence de la fausseté, du mensonge, des

artifices, de l'infidélité, de la perfidie, de toute espèce de moyens, en un mot, tout crime et toute scélératesse tournés en habileté, en capacité, en grandeur, liberté et profondeur d'esprit, de lumière et de conduite, pourvu qu'on sût se cacher, et marcher à couvert des soupçons et des préjugés communs.

Malheureusement tout concourait en M. le duc d'Orléans à lui ouvrir le cœur et l'esprit à cet exécrable poison : une neuve et première jeunesse; beaucoup de force et de santé; les élans de la première sortie du joug et du dépit de son mariage et de son oisiveté; l'ennui qui suit la dernière; cet amour, si fatal en ce premier âge, de ce bel air qu'on admire aveuglément dans les autres, et qu'on veut imiter et surpasser; l'entraînement des passions, des exemples, et des jeunes gens qui y trouvaient leur vanité et leur commodité, quelques-uns leurs vues à le faire vivre comme eux avec eux. Ainsi il s'accoutuma à la débauche, plus encore au bruit de la débauche, jusqu'à n'avoir pu s'en passer, disant qu'il ne s'y divertissait qu'à force de bruit, de tumulte et d'excès. C'est ce qui le porta à en faire souvent de si étranges et de si scandaleux, et, comme il voulait l'emporter sur tous les débauchés, à mêler dans ses parties les discours les plus impies, et à trouver un raffinement précieux à faire les débauches les plus inouïes, aux jours les plus saints, comme il lui arriva, pendant sa régence, plusieurs fois le vendredi saint et les jours les plus respectables. Plus on était suivi, ancien, outré en impiété et en débauche, plus il considérait cette sorte de débauchés. Je l'ai vu sans cesse dans l'admiration poussée jusqu'à l'estime pour le grand prieur, parce qu'il y avait quarante ans qu'il ne s'était couché qu'ivre, et qu'il n'avait cessé d'entretenir publiquement des maîtresses, et de tenir des propos continuels d'impiété et d'irréligion. Avec de tels principes et la conduite en conséquence, il n'est pas surprenant qu'il ait été faux en matière de galanterie, et même jusqu'à l'indiscrétion de se vanter de l'être, et de se piquer d'être en ce genre le plus raffiné trompeur.

Lui et madame la duchesse de Berri disputèrent quelquefois qui des deux en savait là-dessus davantage[1], et quelquefois à sa

[1] *Qui des deux en savait là-dessus davantage.* Ces mots manquent dans l'édition de Soulavie par une erreur d'impression.

toilette devant madame de Saint-Simon, et ce qui y était avant le public, et M. le duc de Berri même, qui était fort vrai et qui en avait horreur, et sans que madame de Saint-Simon, qui n'en souffrait pas moins et pour la chose et pour l'effet, pût la tourner en plaisanterie, ni leur faire sentir la porte pour sortir d'une telle indiscrétion. M. le duc d'Orléans en avait une infinie dans ce qui regardait la vie ordinaire et sur ce qui le regardait lui-même. Ce n'était pas injustement qu'il était accusé de n'avoir point de secret. La vérité est qu'élevé dans les tracasseries du Palais-Royal, dans les rapports, dans les redites dont Monsieur vivait et dont sa cour était remplie, M. le duc d'Orléans en avait pris le détestable goût et l'habitude; et, devenu régent, environné, il est vrai, d'écueils et de dangers, il s'était fait une sorte de maxime de brouiller tout le monde ensemble, et d'en profiter, soit pour n'avoir rien à craindre des liaisons dangereuses contre lui, soit pour apprendre par les aveux, les délations et les piques, et par la facilité de faire encore parler les uns contre les autres. Ce fut une occupation, pendant tout le temps qu'il fut à la tête des affaires, qui lui fut utile; mais, souvent découverte, elle le jeta en mille fâcheux inconvénients. Comme il n'était pas méchant, et qu'il était même fort éloigné de l'être, cette conduite ne fit pas grand mal à personne, quoiqu'il demeurât dans l'impiété et la débauche où Dubois l'avait premièrement jeté, et que tout confirmât toujours en lui l'habitude de la tracasserie des uns aux autres, dont qui que ce soit ne fut exempt, et dans la plus singulière défiance, qui n'excluait pas en même temps les mêmes personnes de la plus grande confiance; mais il en demeura là, sans avoir rien pris de surplus des crimes familiers à son précepteur.

Revenu plus assidûment à la cour, à la mort de Monsieur, l'ennui l'y gagna, et le jeta dans les curiosités de chimie, dont on sut faire contre lui un si cruel usage. On a peine à comprendre à quel point ce prince était incapable de se rassembler du monde, avant que l'art infernal de madame de Maintenon et du duc du Maine l'eût totalement séparé du roi, et combien peu il était en son pouvoir de tenir une cour; combien il se trouvait embarrassé et importuné du grand monde; et combien dans son particulier, et depuis dans sa solitude, au milieu de la cour quand le monde l'eut déserté, il se trouva destitué de toute sorte

de ressource avec tant de talents, qui en devraient être une inépuisable d'amusements pour lui. Il était né ennuyé, et il était si accoutumé à vivre hors de lui-même, qu'il lui était insupportable d'y rentrer, sans être capable de chercher même a s'occuper. Il ne pouvait vivre que dans le mouvement et le torrent des affaires, comme à la tête d'une armée, ou dans les soins d'y avoir ce dont il aurait besoin pour les exécutions et la campagne, ou dans le bruit et la vivacité de la débauche. Il y languissait dès qu'elle était sans bruit et sans une sorte d'excès et de tumulte, tellement que son temps lui était pénible à passer. Il se jeta dans la peinture, après que le grand goût de la chimie fut passé, ou qu'il fut amorti par tout ce qui s'en était si cruellement publié. Il peignait presque toute l'après-dînée à Versailles et à Marly. Il se connaissait fort en tableaux, il les aimait, il en achetait; et il en fit une collection qui en nombre et en perfection ne le cédait pas aux tableaux de la couronne. Il s'amusa après à faire des compositions de pierres et de cachets comme un artisan, ce qui me chassait souvent de chez lui : il travaillait encore à des compositions de parfums les plus forts, qu'il aima toute sa vie, et dont je le détournais, parce que le feu roi les craignait fort, et qu'il sentait presque toujours.

C'est ce goût pour les arts et métiers, et pour tout ce qui est ouvrage de la nature, qui l'engagea à faire une acquisition d'un grand prix, dont je vais parler, et à quoi je le déterminai. Un employé aux mines de diamant trouva le moyen de s'en fourrer un d'une grosseur prodigieuse dans le fondement, et de gagner la mer et de s'embarquer, sans la précaution qu'on ne manque jamais d'employer à l'égard de tous les passagers, qui est de leur donner un lavement et les purger, pour leur faire rendre les diamants qu'ils auraient pu avaler. Il arriva en Europe avec son diamant, et parcourut toutes les cours pour le vendre.

Law le proposa pour le roi, mais le prix effraya le régent : Law me l'apporta, et, ravi de voir que mon avis était qu'on l'achetât, il me pria d'en parler au duc d'Orléans. Je ne quittai pas ce prince que je n'eusse obtenu que le diamant serait acheté. Law fit venir et réduire le marchand à deux millions, avec les rognures qui sortiraient de la taille : on lui paya l'in-

térêt de deux millions jusqu'à ce qu'on pût donner le principal; et, en attendant, on lui donna pour deux millions de pierreries, qu'il devait garder jusqu'à l'entier payement des deux millions. Malgré le goût des arts, qui est un objet inépuisable pour celui qui veut s'y livrer, et avec tant de talents de toutes les sortes, tant d'ouverture et de facilité pour s'en servir, on ne vit jamais personne aussi désœuvré ni aussi livré au néant et à l'ennui que le duc d'Orléans. Aussi Madame ne le peignit-elle pas moins heureusement qu'avait fait le roi, par l'apophthegme qu'il répondit sur lui à Maréchal, et que j'ai rapporté.

Madame était pleine de contes et de petits romans de fées. Elle disait qu'elles avaient toutes été conviées à ses couches, que toutes y étaient venues, et que chacune avait doué son fils, le duc d'Orléans, d'un talent, de sorte qu'il les avait tous; mais que par malheur on avait oublié une vieille fée disparue depuis si longtemps qu'on ne se souvenait plus d'elle, et qui, piquée de l'oubli, vint appuyée sur un petit bâton, et qui n'arriva qu'après que toutes les fées eurent fait chacune leur don à l'enfant; et que, dépitée de plus en plus, elle se vengea en le douant de rendre absolument inutiles tous les talents qu'il avait reçus des autres fées, d'aucun desquels, en les conservant tous, il n'avait jamais pu se servir. La sentence de la fée était vraie pour le temps antérieur à la régence; ce fut en effet un des malheurs de ce prince d'être incapable de suite dans rien, jusqu'à ne pouvoir comprendre qu'on en pût avoir. Un autre défaut, dont j'ai parlé, fut une espèce d'insensibilité qui le rendait sans fiel dans les plus mortelles offenses et les plus dangereuses; et comme le nerf est le principe de la haine et de l'amitié, de la reconnaissance et de la vengeance, et que le duc manquait de ce ressort, les suites en étaient infinies et pernicieuses.

Il était timide à l'excès; il le sentait, et il en avait tant de honte qu'il affectait tout le contraire, jusqu'à s'en piquer. Mais la vérité était, comme on le sentit enfin dans son autorité par une expérience plus développée, qu'on n'obtenait rien de lui, ni grâce ni justice, qu'en l'arrachant par crainte, dont il était infiniment susceptible, ou par une extrême importunité. Il tâchait de s'en délivrer par des paroles, puis par des promesses, dont

sa facilité le rendait prodigue, mais que qui avait de meilleures serres lui faisait tenir. De là tant de manquements de paroles qu'on ne comptait les plus positives pour rien, et tant de paroles encore données à tant de gens pour la même chose qui ne pouvait s'accorder qu'à un seul, ce qui était une source féconde de discrédit et de mécontents.

Rien ne le trompa et ne lui nuisit davantage que cette opinion qu'il s'était faite de savoir éluder avec tout le monde. On ne le croyait plus, lors même qu'il parlait de la meilleure foi; et sa facilité diminua fort en lui le prix de toutes choses. Enfin, la compagnie obscure, et pour la plupart plus qu'obscure, dont il avait fait sa société ordinaire de débauche, et que lui-même ne feignait pas de nommer publiquement *mes roués*, chassa la bonne jusque dans sa puissance, et lui fit un tort infini.

Sa défiance sans exception était encore une chose infiniment dégoûtante avec lui, surtout lorsqu'il fut à la tête des affaires; il se défiait même de ceux qui avaient sa familiarité hors de débauche. Ce défaut, qui le mena loin, venait tout à la fois de sa timidité, qui lui faisait craindre ses ennemis les plus certains, et les traiter avec plus de distinction que ses amis; de sa facilité naturelle; d'une fausse imitation d'Henri IV, dont cela même n'est ni le plus beau ni le meilleur endroit; et de cette opinion malheureuse que la probité était une parure fausse et sans réalité, d'où lui venait cette défiance universelle. Voici un trait qui le fait encore mieux connaître. Un jour le véridique Maréchal, premier chirurgien du roi, s'était mis à louer le duc d'Orléans sur ses diverses connaissances dans les sciences, sur les arts qu'il possédait, et dit fort plaisamment que, s'il était qu'il eût eu besoin, il aurait eu cinq ou six moyens de la gagner grassement. Le roi le laissa causer un peu; puis, ayant souri de cette idée, par laquelle Maréchal avait encore terminé son discours : *Savez-vous*, lui dit le roi, *ce qu'est mon neveu? Il a bien tout ce que vous venez de dire là : c'est un fanfaron de crimes qu'il ne commet pas.* A cette réponse du roi sur le mot de Maréchal, je fus dans le dernier étonnement d'un si grand coup de pinceau. C'était peindre le duc d'Orléans d'un seul trait, et dans la ressemblance la plus juste et la plus parfaite. Il faut

que j'avoue que je n'aurais jamais cru le roi un si grand maître dans cet art.

Tel était l'état de la cour de France sous le régent. Reste à savoir quel rôle se trouvait appelée à y jouer la duchesse d'Orléans, sa femme.

Madame la duchesse, épouse de monsieur le duc d'Orléans régent, était grande et majestueuse; elle avait le teint, la gorge, les bras admirables, et les yeux aussi; la bouche assez bien; elle avait de belles dents, un peu longues; des joues trop larges et trop pendantes qui la gâtaient, mais qui n'empêchaient pas la beauté. Ce qui la déparait le plus étaient les places de ses sourcils, qui étaient comme pelés et rouges, avec fort peu de poils; de belles paupières et des cheveux châtains bien plantés. Sans être bossue ni contrefaite, elle avait un côté plus gros que l'autre, une marche de côté; et cette contrainte de taille en annonçait une autre qui était plus incommode dans la société, et qui la gênait elle-même. Elle n'avait pas moins d'esprit que M. le duc d'Orléans, et de plus que lui une grande suite dans l'esprit; avec cela une éloquence naturelle, une justesse d'expression, une singularité dans le choix des termes qui coulait de source et qui surprenait toujours, avec ce tour particulier à madame de Montespan et à ses sœurs, et qui n'a passé qu'aux personnes de sa familiarité ou qu'elle avait élevées.

Madame la duchesse d'Orléans disait tout ce qu'elle voulait et comme elle le voulait, avec force, délicatesse et agrément; elle disait même jusqu'à ce qu'elle ne disait pas, et faisait tout entendre selon la mesure et la précision qu'elle y voulait mettre; mais elle avait un parler gras si lent, si embarrassé, si difficile aux oreilles qui n'y étaient pas accoutumées, que ce défaut, qu'elle ne paraissait pas trouver tel, déparait extrêmement ce qu'elle disait. La mesure et toute espèce de décence et de bienséance étaient chez elle dans leur centre; la plus exquise superbe y était dans son trône. On sera étonné de ce que je vais dire, et toutefois rien n'est plus exactement véritable: c'est qu'au fond de son âme elle croyait avoir fort honoré M. le duc d'Orléans en l'épousant. Il lui en échappait des traits fort souvent qui s'énonçaient malgré leur [illegible]ceptible. Elle avait trop d'esprit pour ne pas sentir que cela

n'eût pu se supporter; mais elle avait trop d'orgueil aussi pour l'étouffer, étant impitoyable sur cela jusqu'avec ses frères sur le rang qu'elle avait épousé, et voulant paraître petite-fille de France jusque sur sa chaise percée.

M. le duc d'Orléans, qui en riait souvent, l'appelait *madame Lucifer* en parlant à elle, et elle convenait que ce nom ne lui déplaisait pas. Elle ne sentait pas moins toutes les distinctions et tous les avantages que son mariage avait valus à M. le duc d'Orléans à la mort de Monsieur. Ses déplaisirs de la conduite de M. le duc d'Orléans avec elle, où toutefois l'air extérieur était demeuré convenable, ne venaient point de jalousie, mais du dépit de n'en être pas adorée et servie comme une divinité, sans que de sa part elle eût voulu faire un seul pas vers lui, ni quoi que ce fût qui pût lui plaire et l'attacher, ni se contraindre en quoi que ce soit qui le pouvait éloigner, et qu'elle voyait distinctement qui l'éloignait. Jamais de sa part en aucun temps rien d'accueillant, de prévenant pour lui, de familier, de cette liberté d'une femme qui vit bien avec son mari, et toujours recevant ses avances avec froid, et une sorte de supériorité de grandeur. C'est une des choses qui avaient le plus éloigné d'elle M. le duc d'Orléans, et après leur vrai raccommodement, que la politique un peu moins que les besoins d'une part, et les vues de l'autre, amenèrent, tout ce que M. le duc d'Orléans y mit de son côté ne réussit encore qu'à demi. Pour sa cour (car c'est ainsi qu'il fallait parler de sa maison et de tout ce qui allait chez elle), c'était moins une cour qu'elle voulait qu'un culte; et je crois pouvoir dire avec vérité qu'elle n'a jamais trouvé dans sa vie que la duchesse de Villeroi et moi qui ne lui en ayons jamais rendu, et qui lui aient dit et fait ordinairement faire tout ce qu'il nous paraissait à propos.

La duchesse de Villeroi était haute, franche, libre, sûre, et le lien entre madame la duchesse de Bourgogne et elle, et moi le lien entre elle et monsieur son mari; ce qui pouvait bien entrer pour beaucoup dans une pareille exception. Madame de Saint-Simon, qui ne la gâtait pas non plus, n'avait pas les mêmes occasions avec elle, jusqu'au mariage de madame la duchesse de Berri.

La timidité de madame la duchesse d'Orléans était en même temps extrême. Le roi l'eût fait trouver mal d'un seul regard un peu sévère, et madame de Maintenon peut-être aussi; du moins tremblait-elle devant elle, et sur les choses les plus communes; et en public elle ne leur répondait jamais qu'en balbutiant, et la frayeur sur le visage. Je dis *répondait;* car de prendre la parole avec le roi surtout, cela était plus fort qu'elle. Sa vie, au reste, était fort languissante dans une très-ferme santé; elle la passait dans la solitude et dans la lecture jusqu'au dîner; elle s'occupait d'ouvrages le reste de la journée, et du monde depuis cinq heures du soir, qui ne trouvait chez elle ni amusement ni liberté, parce qu'elle n'a jamais su mettre personne à son aise. Ses deux frères furent tour à tour ses favoris. Jamais de commerce que de rare et sérieuse bienséance avec madame la duchesse du Maine; avec ses sœurs, on a vu ailleurs comme elles vivaient ensemble, c'est-à-dire point du tout. Lorsque je commençai à la voir, le favori était son petit frère; c'est ainsi que par amitié et par âge elle appelait le comte de Toulouse. Il la voyait tous les jours avec la compagnie, assez souvent seul dans son cabinet avec elle. M. du Maine ne faisait alors que des visites peu fréquentes, et encore moins avec la compagnie. Ses vues l'en rapprochèrent après le mariage de M. le duc de Berri; et, depuis la mort de ce prince, il la ménageait, mais pour s'en faire ménager, et de M. le duc d'Orléans par elle avec une adresse merveilleuse. Pour moi, je ne la voyais jamais quand la compagnie avait commencé. C'était presque toujours tête à tête, souvent avec M. le duc d'Orléans, quelquefois, mais rarement surtout avant la mort du roi, avec M. le comte de Toulouse; jamais avec M. le duc du Maine. Ni l'un ni l'autre ne mettaient jamais le pied chez M. le duc d'Orléans qu'aux occasions, et ni l'un ni l'autre ne l'aimaient.

Le duc du Maine avait peu de disposition, intérêt à part, à aimer personne. Il épousa ensuite les sentiments de madame de Maintenon; et on a vu après ce qu'il sut faire pour éloigner M. le duc d'Orléans des droits de sa naissance, et se saisir du souverain pouvoir. Le comte de Toulouse, froid, menant une vie toute différente, et n'approuvant pas celle de M. le duc d'Or-

léans, était touché des déplaisirs de sa sœur, et retenu par les mécontentements du roi. Je n'ai remarqué depuis en lui, dans tous les temps, que vérité, honneur, conduite, et devoirs de lui à M. le duc d'Orléans, sans que ces choses se soient poussées jusqu'à liaison et amitié.

[Aussi lui évita-t-on toutes les humiliations de la décision rendue contre les princes légitimes. Quel tableau fait par Saint-Simon, que celui de la séance où les ducs et pairs rentrèrent dans leurs droits, longtemps méconnus !]

Le duc d'Orléans dit, dans son conseil de régence, *qu'il avait jugé* le procès qui s'était élevé entre les princes du sang et les *légitimés;* ce fut le terme dont il usa, sans y ajouter celui de *princes;* il dit qu'il avait eu alors ses raisons pour n'en pas faire davantage, mais qu'il n'était pas moins obligé de faire justice aux pairs de France, qui l'avaient en même temps demandée au roi par une requête en corps, que sa majesté avait reçue elle-même, et que lui-même régent avait communiquée aux princes légitimés; que cette justice ne se pouvait plus différer à un corps aussi illustre, composé de tous les grands du royaume, des premiers seigneurs de l'État, des personnes les plus grandement revêtues, et dont la plupart s'étaient distinguées par les services qu'ils avaient rendus à l'État; que s'il avait estimé au temps de leur requête n'y devoir pas répondre, il ne se sentait que plus pressé de ne plus différer une justice qui ne pouvait plus demeurer suspendue, et que tous les pairs désiraient de préférence à tout; que c'était avec douleur qu'il voyait des *gens* (ce fut son mot) qui lui étaient si proches, montés à un rang dont ils étaient les premiers exemples, rang qui avait augmenté contre toutes les lois; qu'il ne pouvait fermer les yeux à la vérité; que la faveur de quelques princes, et encore nouvellement, avait interverti le rang des pairs; que ce préjudice fait à cette dignité n'avait duré qu'autant que l'autorité qui avait forcé les lois; qu'ainsi les ducs de Joyeuse et d'Épernon, ainsi MM. de Vendôme avaient été remis en règle et en leur rang d'ancienneté parmi les pairs, aussitôt après la mort de Henri III et de Henri IV; que M. de Beaufort n'avait point

eu d'autre rang sous les yeux du feu roi, ni M. de Verneuil, que le roi fit duc et pair en 1663 avec treize autres, et qui furent reçus au parlement, le roi y tenant son lit de justice, avec eux, et y prit place après tous les pairs ses anciens y séant, et n'y en a jamais eu d'autre; que l'équité, le bon ordre, la cause de tant de personnes si considérables, et la première dignité de l'État, ne lui permettaient pas un plus long déni de justice; que les *légitimés* avaient eu tout le temps de répondre, mais qu'ils ne pouvaient alléguer rien de valable contre la force des lois et des exemples; qu'il ne s'agissait que de faire droit sur une requête pour un procès existant et pendant, qu'on ne pouvait pas dire qui ne fût pas instruit; que, pour y prononcer, il avait fait dresser la déclaration dont le garde des sceaux allait faire la lecture, pour la faire enregistrer après au lit de justice que le roi allait tenir.

Un silence profond succéda à un discours si peu attendu, et qui commença à développer l'énigme des princes légitimés sur leur sortie du conseil. Il se peignit un brun sombre sur quantité de visages. La colère étincela sur celui des maréchaux de Villars et de Besons, d'Effiat, et même d'Estrées. Tallard devint stupide, et le maréchal de Villeroi perdit toute contenance. Je ne pus voir celle d'Huxelles, que je regardai beaucoup, ni de Noailles, que de biais, par-ci par-là.

J'avais la mienne à composer, sur qui tous les yeux passaient successivement; car on connaît avec quelle chaleur j'avais défendu la cause des pairs contre les priviléges des princes légitimés : je mis donc sur mon visage une couche de plus de gravité et de modestie. Je gouvernai mes yeux avec lenteur, et ne regardai personne en face. Dès que le régent ouvrit la bouche, M. le Duc m'avait déjà jeté un regard triomphant, qui pensa démonter tout mon sérieux, et qui m'avertit de le redoubler, et de ne pas m'exposer à trouver ses yeux sous les miens. Contenu de la sorte, attentif à dévorer l'air de tous, présent à tout et à moi-même, immobile, collé sur mon siége, compassé de tout mon corps, pénétré de tout ce que la joie peut imprimer de plus sensible et de plus vif, du trouble le plus charmant, d'une jouissance la plus démesurément souhaitée, je suais d'angoisse de la captivité de mon transport, et cette angoisse même était d'une volupté

que je n'ai jamais ressentie ni devant ni après ce beau jour. Que les plaisirs des sens sont inférieurs à ceux de l'esprit! et qu'il est véritable que la proportion des maux est celle-là même des biens qui les finissent!

Un moment après que le régent eut cessé de parler, il dit au garde des sceaux de lire la déclaration. Il la lut tout de suite, sans discourir auparavant, comme il avait fait dans l'affaire précédente. Pendant cette lecture, qu'aucune musique ne pouvait égaler à mes oreilles, mon attention fut partagée à reconnaître si elle était entièrement la même que Millain avait dressée et qu'il m'avait montrée, et j'eus la satisfaction de la trouver la même; peu d'instants me découvrirent, par la nouvelle altération de leurs visages, ce qui se passait dans leur âme, et peu d'autres m'avertirent, à l'air de désespoir qui saisit le maréchal de Villeroi, et de fureur qui surprit Villars, qu'il fallait observer ce que le désordre, dont ils ne paraissaient plus les maîtres, pouvait leur arracher. J'avais dans ma poche notre requête contre les princes légitimés, que je mis devant moi sur la table et que j'y laissai ouverte au dernier feuillet, où étaient toutes nos signatures, imprimées en gros caractères majuscules. Elles furent incontinent regardées par ces deux maréchaux, et reconnues sans doute, au farouche abattu de leurs yeux qui succéda sur-le-champ et qui éteignit je ne sais quel air de menace, surtout dans Villars. Mes deux voisins me demandèrent ce que c'était que ce papier ; je le leur dis en montrant les signatures. Chacun regarda ce bizarre papier, sans que personne s'informât de moi du fond d'une chose si reconnaissable. La seule facilité du voisinage me l'ayant fait demander par le prince de Conti et le duc de Guiche, deux hommes qui, chacun fort différemment l'un de l'autre, ne voyaient guère ce qu'ils voyaient dans cette séance importante, j'avais balancé cette démonstration entre la crainte de trop montrer par là que j'étais du secret, et le hasard du bruit que je voyais ces maréchaux si près de faire, et du succès que ce bruit pouvait avoir. Rien n'était plus propre à les contenir que l'exhibition de leur propre signature. Mais ne le faisant qu'après qu'ils auraient parlé, cela n'aurait servi qu'à leur faire honte, et point à arrêter ce qu'ils auraient excité. J'allai donc au plus sûr, et j'eus lieu de juger

que j'avais fait utilement. Toute cette lecture fut écoutée avec la dernière attention jointe à la dernière émotion. Quand elle fut achevée, le régent dit qu'il était bien fâché de cette nécessité; qu'il s'agissait de ses beaux-frères, mais qu'il devait justice aux princes du sang; puis, se tournant vers le garde des sceaux, il lui ordonna d'opiner. Celui-ci parla peu, dignement, en bons termes, mais comme un chien qui court sur de la braise, et conclut à l'enregistement. Son altesse royale, regardant tout le monde, dit ensuite qu'il continuerait de prendre les avis par la tête, et fit opiner M. le Duc. Il fut court, mais nerveux et poli, pour les pairs; M. le prince de Conti fut de même avis, mais plus brièvement; puis M. le duc d'Orléans me demanda mon avis. Je fis, contre ma coutume, une inclination profonde, mais sans me lever; et dis qu'ayant l'honneur de me trouver l'ancien des pairs du conseil, je faisais à son altesse royale mes très-humbles remercîments, les leurs et ceux de tous les pairs de France, de la justice si ardemment désirée qu'elle prenait la résolution de nous rendre sur ce qui importait le plus essentiellement à notre dignité et qui touchait le plus sensiblement nos personnes; que je la suppliais de vouloir être bien persuadée de toute notre reconnaissance, et de compter sur tout l'attachement possible à sa personne pour un acte d'équité si complet, si souhaité; qu'en cette expression sincère de nos sentiments consisterait toute notre opinion, parce qu'étant parties il ne nous était pas possible d'être juges. Je terminai ce peu de mots par une inclination profonde, sans me lever, et que le duc de la Force imita seul en même temps. Je portai aussitôt mon attention à voir à qui le régent demanderait l'avis, pour interrompre si c'était à un pair, afin d'ôter les plus légers prétextes de formes aux princes légitimés pour en revenir; mais je n'eus pas cette peine : M. le duc d'Orléans m'avait bien entendu et compris, et il appela le maréchal d'Estrées. Lui et tous les autres opinèrent presque sans parler, en approuvant ce qui ne leur plaisait guère pour la plupart.

J'avais tâché de ménager mon ton de voix de manière qu'il ne fût que suffisant pour être entendu de tout le monde, préférant même de ne l'être pas des plus éloignés, à l'inconvénient de parler trop haut; et je composai ma personne au plus de gravité, de

modestie et d'air simple de reconnaissance qu'il me fut possible. M. le Duc me fit malicieusement signe que j'avais bien dit; mais je gardai mon sérieux, et me tournai à examiner tous les autres. On ne peut rendre les mines, les contenances des assistants. Ce que j'en ai dit, et les impressions qui les occupaient, se fortifièrent de plus en plus. On ne voyait que gens oppressés, et dans une surprise qui les accablait; ils étaient concentrés, agités, quelques-uns irrités, quelques autres bien aises, comme la Force et Guiche, qui me le dit aussitôt très-librement.

Les avis pris presque aussitôt que demandés, M. le duc d'Orléans dit : « Messieurs, voilà donc une affaire qui a passé ; la justice est faite, et les droits de MM. les pairs sont en sûreté. J'ai à présent un acte de grâce à vous proposer, et je le fais avec d'autant plus de confiance que j'ai eu soin de consulter les parties intéressées, qui y veulent bien donner les mains, et que je l'ai fait dresser en sorte qu'il ne peut blesser personne. Ce que je vais exposer regarde la seule personne de M. le comte de Toulouse. Personne n'ignore ce qui a été fait en leur faveur; il ne l'a soutenu, depuis la régence, que par respect pour la volonté du feu roi. Tout le monde aussi connaît sa vertu, son mérite, son application, sa probité, son désintéressement. Cependant, je n'ai pu éviter de le comprendre dans la déclaration que vous venez d'entendre. La justice ne fournit point d'exception en sa faveur, et il fallait assurer le droit des pairs. Maintenant qu'il ne peut plus souffrir d'atteinte, j'ai cru pouvoir rendre par grâce ce que j'ôte par équité à la naissance, et faire une exception personnelle de M. le comte de Toulouse, qui, en confirmant la règle, le laissera lui seul dans tous les honneurs dont il jouit, à l'exclusion de tous autres, et sans que cela puisse passer à ses enfants, s'il se marie et qu'il en ait, ni être tiré à conséquence pour personne sans exception. J'ai le plaisir que les princes du sang y consentent, et que ceux des pairs à qui j'ai pu m'en ouvrir sont entrés dans mes sentiments et ont bien voulu même m'en prier. Je ne doute point que l'estime qu'il s'est acquise ne vous rende cette proposition agréable. » Et, se tournant au garde des sceaux : « Monsieur, voulez-vous bien lire la déclaration ? » lequel, sans rien ajouter, se mit à lire.

J'avais, pendant le discours de son altesse royale, porté toute mon attention à examiner l'impression qu'il faisait sur les esprits. L'étonnement qu'il y causa fut général ; il fut tel, qu'il semblait, à voir ceux à qui il s'adressait, qu'ils ne le comprenaient pas; et ils ne se remirent point de toute la lecture. Ceux surtout que la précédente avait le plus affligés témoignèrent à celle-ci une consternation qui fit le panégyrique de cette distinction des deux frères, en ce qu'elle affligeait davantage ceux de ce parti. Le premier mouvement involontaire marquait le parti même, non l'affection des personnes, qui leur eût été ici un motif de consolation, au lieu que ce leur fut une très-vive irritation de douleur, par l'approfondissement où cette distinction plongeait le duc du Maine, et le privait du secours de son frère, au moins avec grâce de la part d'un cadet si hautement distingué. Je triomphai en moi-même d'un succès si évidemment démontré; je ne reçus pas trop bien le duc de Guiche, qui me témoigna le désapprouver. Villeroi confondu, Villars enrageant, Effiat roulant les yeux, Estrées hors de soi de surprise, furent les plus marqués. Tallard, la tête en avant, suçait pour ainsi dire les paroles du régent à mesure qu'il les proférait, ou que le garde des sceaux lisait. Noailles, éperdu en lui-même, ne le cachait pas même au dehors. D'Huxelles, occupé à se rendre maître de soi, ne sourcillait pas. Je partageai mon application entre le maintien de l'assistance et la lecture de la déclaration, et j'eus la satisfaction de l'entendre parfaitement conforme à celle que le duc de la Force avait dressée, et avec les deux clauses expresses du consentement des princes du sang et à la réquisition des pairs, que j'y fis insérer sous prétexte d'assurer à toujours l'état personnel du comte de Toulouse, et, en effet, pour mettre le droit des pairs avec honneur en sûreté, clauses qui réveillèrent d'une dose de plus les afflictions de ceux dont je viens de parler.

La déclaration lue, M. le duc d'Orléans la loua en deux mots, et dit après au garde des sceaux d'opiner. Il le fit en deux mots, à la louange du comte de Toulouse. M. le Duc, après quelques louanges du même prince, témoigna sa satisfaction par estime et par amitié. M. le prince de Conti ne dit que

deux mots. Je témoignai à son altesse royale ma joie de lui voir concilier la justice et la sûreté du droit des pairs avec la grâce inouïe qu'il faisait à la vertu de M. le comte de Toulouse, qui la méritait par sa modération, sa vérité, son attachement au bien de l'État; que plus il avait reconnu l'injustice du rang auquel il avait été élevé, plus il s'en rendait digne, plus il était avantageux aux pairs de céder le personnel au mérite, lorsque l'exception était renfermée à sa seule personne, avec les précautions si légales de la déclaration, et de contribuer ainsi du nôtre volontairement à une élévation sans exemple; que j'opinais donc avec joie à l'enregistrement de la déclaration, et que je ne craignais point d'y ajouter les très-humbles remercîments des pairs, puisque j'avais l'honneur de me trouver l'ancien de ceux qui étaient présents. En fermant la bouche, je jetai les yeux vis-à-vis de moi, et je remarquai aisément que mon applaudissement n'y plaisait pas, et peut-être mon remercîment encore moins. Ils y opinèrent en baissant la tête à un coup si sensible; fort peu marmottèrent je ne sais quoi entre leurs dents, mais le coup de foudre sur la cabale fut de plus en plus senti; et, à mesure que la réflexion succéda à la première surprise, à mesure aussi une douleur aigre et amère se manifesta sur les visages d'une manière si marquée, qu'il fut aisé de juger qu'il était temps de frapper.

Après le coup porté aux princes légitimés, le duc d'Orléans fut l'objet d'une satire aussi sanglante qu'atroce; je parle des fameuses *Philippiques*. Cette pièce de vers fut distribuée avec une promptitude et un nombre extraordinaire. La Grange, élevé autrefois page de madame la princesse de Conti, fille du roi, en fut l'auteur, et ne le désavouait pas. Tout ce que l'enfer peut vomir de vrai et de faux était exprimé en beaux vers, du style le plus poétique, avec tout l'art et l'esprit qu'on peut imaginer. M. le Duc le sut; il voulut voir ce poëme, et n'en put venir à bout, parce que personne n'osa le lui montrer.

Il m'en parla plus d'une fois; et à la fin il exigea si fort que je la lui apportasse, qu'il n'y eut pas moyen de s'en défendre. Je la lui apportai donc; mais pour la lire, je déclarai que je ne le ferais jamais. Il la prit, la lut bas, debout, dans la fenêtre de son petit cabinet d'hiver, où nous étions. Il la trouva telle qu'elle était;

car il s'arrêtait de fois à autre pour m'en parler sans en paraître fort ému, et me disait : *Voilà de bonne poésie*. Mais tout d'un coup je le vis changer de visage, et se tourner vers moi les larmes aux yeux, et près de se trouver mal. « Ah! me dit-il, c'en est trop; cette horreur est plus forte que moi. » Il était à l'endroit où le scélérat montre le duc d'Orléans dans le dessein d'empoisonner le roi, et tout près d'exécuter son crime. C'est aussi où le poëte redouble d'énergie, de poésie, de beautés effrayantes, d'invectives, de peintures hideuses, de portraits touchants de la beauté du roi, de sa jeunesse, de son innocence, des espérances qu'il donnait : là se trouvaient aussi des adjurations à la France de sauver une si chère victime, etc. Je voulus profiter du morne silence où le régent tomba, pour lui ôter cet exécrable papier; je ne pus en venir à bout. Il se répandit en justes plaintes d'une si horrible noirceur, et en tendresse sur le roi; puis il voulut achever sa lecture, qu'il interrompit encore plus d'une fois pour m'en parler. Je n'ai point vu jamais homme si pénétré, touché, accablé d'une injustice si suivie et si énorme. Je m'en trouvai hors de moi. A le voir, les plus prévenus se seraient rendus à l'éclat de l'innocence et de l'horreur du crime dans laquelle il était plongé. J'eus peine à me remettre moi-même, et j'eus toutes les peines à le remettre lui-même un peu de cette violente secousse.

La Grange, qui de sa personne ne valait rien, était bon poëte, et n'était que cela, s'était par là insinué à Sceaux, et était devenu favori de madame du Maine. Elle et son mari en connurent la vie, la conduite, les mœurs, la scélératesse mercenaire, et surent l'employer. Il fut arrêté peu après, et envoyé aux îles de Sainte-Marguerite, d'où il obtint de sortir avant la fin de la régence, et il eut encore l'audace de se montrer partout dans Paris; et, tandis qu'il y paraissait aux spectacles et lieux publics, on eut l'impudence de répandre que M. le duc d'Orléans l'avait fait tuer. Les ennemis du régent et ce prince ont été infatigables : les premiers en horreurs contre lui, et lui en la plus infructueuse clémence, pour ne pas lui donner un nom plus expressif.

[Les Philippiques se composent de cinq odes différentes. Les trois premières furent publiées par la Grange-Chancel, à l'instigation de la cour de Sceaux, qui ne se contentait plus de vers galants. Pour tout châtiment, le poëte calomniateur fut renfermé aux îles Sainte-Marguerite : il s'évada, et bientôt fit paraître deux autres odes qui ne le cèdent en rien, pour la noirceur et l'audace, aux trois autres. On n'attend pas de nous que nous reproduisions en entier ces tristes monuments de la haine et de la vengeance. Quoique les vers en soient d'une facture assez ferme, leur malignité fit leur succès; nous en citerons quatre strophes. La première revient sur la possibilité d'un crime dont le régent fut toujours incapable, et dont la seule pensée lui faisait horreur : la seconde s'adresse à la duchesse de Berri; et les deux autres, qui suivent une invocation à Vénus, supposent des désordres dont on voudrait croire la peinture aussi mensongère que la supposition d'un crime [1].] F^s. B.

Royal enfant, jeune monarque,
Ce coup a réglé ton destin;
Pour lui l'inévitable Parque
Un jour te fera son butin.
Tant qu'on te verra sans défense,
Dans une assez paisible enfance
On laissera couler tes jours;
Mais quand, par le secours de l'âge,
Tes yeux s'ouvriront davantage,
On les fermera pour toujours.

Toi qui joins au nœud qui te lie
Des nœuds dont tu n'as pas d'effroi,
Ni Messaline ni Julie
Ne sont plus rien au prix de toi:
De ton père amante et rivale,
Avec une fureur égale
Tu poursuis les mêmes plaisirs;
Et, toujours plus insatiable,
Quand leur nombre même t'accable
Il n'assouvit point tes désirs.

Que parmi de lascives troupes
De tes sujets les plus zélés,

[1] Comment distribuer ce libelle? par quelle ruse tromper toute la vigilance de d'Argenson? On y parvint pourtant. — Un aveugle se tenait aux portes de Saint-Roch : *Voici*, lui dit-on en lui remettant la première ode imprimée, *voici un cantique en l'honneur du saint. Vous vendrez ce cantique un sou.* Et l'aveugle de crier, et de vendre le cantique. On achète, on lit, on s'étonne, on copie, et le poison circule.

Le vin se verse à pleine coupe
Par la main des enfants ailés;
Que la nature sans nuages
Montre en eux tous ses avantages,
Comme dans nos premiers aïeux,
Qu'ils tournent leurs mains irritées
Contre des modes inventées
Pour le supplice de leurs yeux.

Dans ces saturnales augustes,
Mettez au rang de vos égaux
Et vos gardes les plus robustes,
Et vos esclaves les plus beaux.
Que la faveur et la puissance,
La fortune ni la naissance,
N'y puissent remporter le prix;
Mais que sur tous autres préside
Quiconque a la vigueur d'Alcide
Sous le visage de Pâris.

[Ces désordres n'étaient que trop vrais, puisque Saint-Simon les avoue. F^s. B.]

Quand la régence fut adjugée au duc d'Orléans, l'intérieur de sa maison était ainsi gouverné. Les matinées du prince, destinées au travail et aux affaires, avaient pour chaque sorte d'ouvrage des heures fixes : il les commençait seul avant de s'habiller, voyait du monde à son lever, qui était court, et toujours précédé et suivi d'audiences auxquelles il perdait beaucoup de temps, puisque ceux qui étaient chargés plus directement des affaires le tenaient successivement jusqu'à deux heures après midi. Ceux-là étaient les chefs des conseils : la Vrillière, bientôt après le Blanc, dont il se servait beaucoup pour des espionnages; ceux avec qui il travaillait sur les affaires de la constitution, qui survenaient souvent; Torcy pour les lettres de la poste, quelquefois le maréchal de Villeroi pour piaffer; une fois la semaine, les ministres étrangers, et quelquefois les conseils; entendant la messe dans sa chapelle en particulier, quand il était fête ou dimanche.

Les premiers temps il se levait matin, ce qui se ralentit peu à peu, et devint après incertain et tardif, suivant qu'il s'était couché. Sur les deux heures ou deux heures et demie, tout le monde lui voyait prendre du chocolat; il causait avec la compagnie, et cela durait selon qu'elle lui plaisait; mais le plus ordinairement ce temps n'allait pas à demi-heure. Il rentrait, et donnait audience à des hommes ou à des femmes, passait chez madame la duchesse d'Orléans, puis travaillait avec quelqu'un, ou allait au conseil de régence; et quelquefois il allait voir le roi, le matin rarement, mais toujours matin ou soir, avant ou après le conseil de régence; et en l'abordant il lui parlait, et le quittait avec des révérences et un air de respect qui faisait plaisir à voir. Le roi Jacques était traité avec les mêmes égards, ce qui apprenait à vivre à tout le monde.

Après le conseil, ou sur les cinq heures du soir, s'il n'y en avait point, il n'était plus question d'affaires, mais de l'Opéra ou le Luxembourg, s'il n'y avait été avant son chocolat; ou bien il allait chez la duchesse d'Orléans, chez laquelle quelquefois il soupait; ou il sortait par les derrières, ou faisait entrer compagnie par les derrières; ou si c'était en belle saison, il allait à Saint-Cloud ou en d'autres campagnes, tantôt au Luxembourg ou chez lui. Quand Madame était à Paris, il la voyait un moment avant sa messe; et quand elle était à Saint-Cloud, il allait l'y voir, et lui a toujours rendu beaucoup de soins et de respects.

Ses soupers étaient toujours avec des compagnies fort étranges, avec ses maîtresses, quelquefois des filles de l'Opéra, souvent avec la duchesse de Berri, et une douzaine d'hommes, tantôt les uns, tantôt les autres, que sans façon il ne nommait pas autrement que ses *roués,* au nombre desquels était Broglio, l'aîné de celui qui est mort maréchal de France et duc; Nocé, et quatre ou cinq de ses officiers, mais non des premiers. On y voyait aussi le duc de Brancas, Biron, Canillac, quelques jeunes gens, et quelques dames de moyenne vertu, quelques gens obscurs et sans nom, mais brillant par leur esprit ou leurs débauches.

La chère y était exquise; elle s'apprêtait dans des endroits faits exprès, de plain-pied, et dans des ustensiles d'argent; eux-mêmes mettaient souvent la main à l'œuvre avec les cuisiniers; et

dans ces séances chacun était repassé, les ministres et les familiers comme les autres, avec une liberté qui était une licence effrénée. Les galanteries passées et présentes de la cour et de la ville sans ménagement; les vieux contes, les disputes, les plaisanteries, les ridicules, rien ni personne n'était épargné. M. le duc d'Orléans y tenait son coin comme les autres; mais il est vrai que très-rarement tous ces propos lui faisaient-ils la moindre impression. On buvait beaucoup et du meilleur vin, on s'échauffait, on disait des ordures à gorge déployée, et des impiétés à qui mieux mieux; et quand on avait fait du bruit et qu'on était bien ivre, on s'allait coucher. On recommençait le lendemain, et là le régent apprenait tout et par lui-même.

Du moment que l'heure du souper venait, tout était tellement barricadé au dehors que, quelque affaire qui pût survenir, il était inutile de tâcher de parvenir jusqu'au régent. Je ne dis pas seulement des affaires inopinées, mais de celles qui eussent le plus dangereusement intéressé l'État ou sa personne; et cette clôture durait jusqu'au lendemain matin.

Le régent perdait ainsi un temps infini en famille, en amusements et en débauches. Il en perdait encore beaucoup en audiences trop faciles, trop longues, trop étendues, et se noyait dans de moindres détails que du temps du feu roi lui et moi lui reprochions si souvent ensemble. Je l'en faisais souvenir, il en convenait; mais il s'y laissait toujours aller, comme d'ailleurs à mille affaires particulières, et quantité d'autres de manutention, de gouvernement qu'il aurait pu finir en une demi-heure d'examen, et plus souvent décider net et ferme; mais il les prolongeait, les unes par faiblesse, les autres par le misérable désir de brouiller, et cette maxime empoisonnée qui lui échappait quelquefois comme favorite : *Divide, et impera.*

La plupart des affaires, par cette défiance générale de toutes choses et de toutes personnes, de rien devenaient des hydres dont lui-même après se trouvait fort embarrassé. Sa familiarité et la facilité de son accès, il est vrai, plaisaient extrêmement, mais l'abus qu'on en faisait était excessif. Il allait quelquefois au manque de respect, ce qui à la fin eut des inconvénients d'autant si dangereux qu'il ne put, quand il le voulut, réprimer des per-

sonnages qui l'embarrassaient plus qu'eux-mêmes ne s'en trouvaient embarrassés. Tels furent Stairs, les chefs de la constitution, Villeroi, le parlement en particulier, et en gros la magistrature.

Je lui représentais quelquefois tant de choses importantes à mesure que les occasions s'en offraient, que quelquefois je parais des inconvénients; plus souvent il m'échappait après m'être persuadé de ce que je lui disais, entraîné par sa faiblesse.

Madame de Sabran, qui était de ces soupers, s'était échappée de sa mère pour épouser un homme d'un grand nom qui n'avait rien, mais qui la mit en liberté. Il n'y avait rien de si beau qu'elle, ni de plus régulier, agréable et touchant : elle avait l'air et les manières simples et naturelles; elle était insinuante, plaisante, un peu débauchée, point méchante; elle était ce qu'il fallait être pour être aimée du régent, dont elle fut la maîtresse, sans préjudice des autres. Le duc d'Orléans fit son mari son maître d'hôtel avec deux mille écus de rente, que madame de Sabran trouva bons à prendre pour son mari, dont elle faisait peu de cas, et qu'elle appelait son mâtin.

Soupant avec le duc et ses roués, elle dit un jour que les princes et les laquais avaient été faits de la même pâte, que Dieu avait séparée de la pâte dont il avait fait les autres hommes.

Toutes ces maîtresses avaient en même temps leur cour; elles pouvaient peu de chose, n'avaient pas de part au secret des affaires, et tiraient médiocrement de l'argent. Et ce qui est fort extraordinaire, c'est que ni ses maîtresses, ni la duchesse de Berri, ni ses roués, au milieu de l'ivresse, n'ont jamais pu savoir de lui rien d'un peu important sur quoi que ce soit de l'État. Le régent vivait publiquement avec madame de Parabère; il vivait en même temps avec d'autres; il se divertissait de la jalousie et du dépit de ces femmes, il n'en était pas moins bien avec toutes, et le scandale de ce sérail public, et celui des impiétés et des ordures journalières de ses soupers, était extrême, et connu partout.

[Après la conspiration de Cellamare, la réconciliation de la France avec l'Espagne fut marquée par des mariages. L'infante fut promise à Louis XV; et le prince des Asturies épousa une fille du régent. Chargé de cette double négociation à Madrid, Saint-Simon à ce sujet entre dans de curieux détails. F^s. B.]

J'avais l'ordre, dit-il, de précéder tout le monde à la cérémonie de ce mariage : pour y réussir, je me rendis de bonne heure à la chapelle, qui était vide de courtisans. Je me mis à côté du carreau du roi, à droite tout au bord, en dehors du tapis, et je m'amusai là mieux que je ne m'y étais attendu. Le cardinal Borgia, pontificalement vêtu, était au coin de l'épître, le visage tourné à moi, apprenant sa leçon de deux aumôniers en surplis, qui lui tenaient un grand livre ouvert devant lui, où le bon prélat ne savait lire; il s'efforçait, lisait tout haut et de travers. Les aumôniers le reprenaient, il se fâchait et les grondait; il était repris de nouveau, et se courrouçait de plus en plus, jusqu'à se tourner et à leur secouer le surplis. Je riais tant que je pouvais, car il ne s'apercevait de rien, tant il était occupé et empêtré de sa leçon. Les mariages se font en Espagne après le dîner, et le commencement de la cérémonie a lieu à la porte de l'église, comme les baptêmes. Le roi, la reine, le prince, la princesse, y arrivèrent avec toute la cour, et furent annoncés tout haut. « Qu'ils attendent, s'écria le cardinal en colère, je ne suis pas prêt. » Ils s'arrêtèrent en effet, et le cardinal continua sa leçon, plus rouge que sa calotte, et toujours furibond de ne savoir pas lire. Il s'en alla à la porte, où la cérémonie dura assez longtemps. La curiosité m'aurait fait suivre, sans la raison de conserver mon poste. J'y perdis du divertissement; car je vis arriver le roi et la reine à leur prie-Dieu riant et se parlant, et toute la cour riant aussi. Le nonce arrivant à moi et me marquant sa surprise de me voir occuper cette place qui était la première, me parlant par des gestes et m'appelant *signor*, à quoi j'avais résolu de ne rien comprendre, je lui montrai donc le cardinal en riant, et lui reprochai de ne l'avoir pas mieux instruit. Cette plaisanterie et l'air ingénu dont je la faisais, sans faire semblant des démonstrations du nonce, fit si heureusement diversion qu'il ne fut plus question d'autre chose, d'autant plus que le cardinal y donna lieu de plus en plus en continuant la cérémonie, pendant laquelle il ne savait ni où il en était, ni ce qu'il faisait, étant repris et montré à tous moments par ses aumôniers; en sorte que le roi ni la reine ne purent se contenir, ni aucun des témoins. Je ne voyais que le dos du prince et de la princesse à genoux; et sous chacun était un carreau, en-

tre le prie-Dieu et l'autel, et le cardinal en face, qui faisait des grimaces avec le dernier embarras. Heureusement je n'eus là affaire qu'au nonce, le marjordome major du roi s'étant placé à côté de son fils, capitaine des gardes en quartier, au bord de la queue du tapis du prie-Dieu. Les grands étaient en foule autour, et tout ce qu'il y avait de gens considérables, et le reste remplissait toute la chapelle jusqu'à ne se pouvoir remuer.

Parmi ce divertissement que le pauvre cardinal donnait à tout ce qui le voyait, je remarquai un contentement extrême dans le roi et la reine de voir accomplir ce mariage. La cérémonie finie, qui ne fut pas bien longue, pendant laquelle personne ne se mit à genoux que le roi et la reine, et lorsqu'il le fallut, les deux mariés se levèrent, et se retirèrent vers le coin gauche du bas de leur drap de pied, et se parlèrent bas peut-être l'espace d'un bon *Credo*, après quoi la reine demeura où elle était, et le roi vint à moi; il me fit l'honneur de me dire : « Monsieur, je suis si content de vous et de votre ambassade, que je vous fais grand d'Espagne de la première classe, vous et celui de vos deux fils que vous choisirez pour être grand d'Espagne et en jouir en même temps que vous; et je fais votre fils aîné chevalier de la Toison d'or. »

La modestie et la gravité des Espagnols ne leur permet pas de voir coucher des mariés, comme c'est l'usage en France. Le souper des noces fini, il se fait un peu de conversation, assez courte, et chacun se retire, même les proches, hommes, femmes et enfants de tout âge; après quoi les mariés se déshabillent chacun en leur particulier, et se couchent sans autres témoins que le peu de gens nécessaires à les servir, comme s'ils étaient mariés depuis longtemps. Je n'ignorais pas cette coutume, et je n'avais reçu aucun ordre là-dessus. Néanmoins, je ne pouvais regarder comme bien solide un mariage qui ne serait suivi de consommation au moins présumée, à cause des circonstances politiques du temps.

On était convenu, à cause de l'âge et de la délicatesse du prince des Asturies, qu'il n'habiterait avec la princesse que lorsque leurs majestés catholiques le jugeraient à propos; et on comptait que ce ne serait point d'un an tout au moins. Je témoignai ma peine

là-dessus au marquis de Grimaldo, à Lerma, et je n'y gagnai rien : il était Espagnol, et il ne fît que tâcher de me rassurer sur une chose où il ne voyait pas qu'on pût changer ; et outre que je n'eus que quelques moments avec lui, je crus que je ne devais pas insister, et au contraire lui laisser croire que je me tenais pour battu, de peur que s'il apercevait plus d'opiniâtreté, et que j'en voulusse parler au roi et à la reine, il ne me gagnât de la main à l'instant, et les prévînt à maintenir la coutume établie, et qui, jusqu'alors, n'avait jamais été enfreinte; mais je pris la résolution de n'en pas demeurer là. Ainsi, dans l'audience que j'eus à Lerma, je me mis à parler du mariage et de la consommation, en approuvant ce délai. J'approuvai les usages sages et modestes de l'Espagne sur cet objet, mais j'ajoutai qu'ils pouvaient s'enfreindre en faveur d'un objet aussi grand que le dernier degré de solidité dans un cas aussi singulier, et que je regardais comme le comble des grâces de leurs majestés pour le duc d'Orléans, et de la certitude du retour précieux de la paix, si cher, si passionné pour lui, de l'honneur de leur amitié, et en même temps la marque la plus éclatante de l'intime et indissoluble union des deux branches royales et des deux couronnes à la face de toute l'Europe, si leurs majestés voulaient permettre qu'il en fût usé dans ce mariage comme sa majesté avait été elle-même témoin qu'il en avait été usé au mariage du duc de Bourgogne.

Le roi et la reine se regardèrent. J'ajoutai là-dessus que je n'avais aucun ordre sur cet objet, et que j'en parlais de moi-même, avec l'attachement d'un vrai serviteur des deux couronnes, en vrai Français, en bon Espagnol, en serviteur de M. le duc d'Orléans, par l'effet qui en résulterait dans les deux monarchies et dans l'Europe.

Leurs majestés catholiques se regardèrent encore, se dirent quelques mots bas : « Mais si nous consentons à ce que vous proposez, comment prétendez-vous faire? » Ce serait, dis-je, après le bal, d'engager les mariés à se retirer ; et lorsqu'ils seraient couchés, d'ouvrir les portes et laisser entrer la cour; ouvrir les trois rideaux, les fermer en présence de la foule et la congédier, pendant que le duc de Popoli et la duchesse de Monteliano auraient

soin de se glisser sous les rideaux ; et de ne pas perdre un instant le prince et la princesse de vue, et, la foule sortie des antichambres jusqu'au dernier, faire lever le prince et le conduire dans son appartement.

Le roi et la reine approuvèrent tout ce plan, et, après quelque peu de conversation et de raisonnements là-dessus, me promirent de le faire exécuter de la sorte, et je les en remerciai.

La princesse des Asturies avait été malade en arrivant à Madrid : sa convalescence avançait, et son humeur se manifestait en même temps. J'appris, des personnes qui l'environnaient, qu'elle résistait avec opiniâtreté à aller chez la reine, après tous les soins, les marques extraordinaires de bonté, les visites continuelles qu'elle en avait reçues pendant sa maladie, et qu'elle en recevait encore tous les jours. Elle ne voulait point sortir de sa chambre ; elle s'amusait à sa fenêtre, où elle se montrait en bonne santé.

Son appartement, de plain-pied à celui de la reine, n'en était séparé que par une petite galerie intérieure, car elle allait dans l'appartement qu'avait l'infante. Elle ne voulait plus écouter les médecins sur rien sur sa santé, ni ses dames sur sa conduite, et répondait même à la reine fort sèchement lorsqu'elle essayait à la ramener par les insinuations les plus douces. La reine même m'en parla, et m'ordonna de la voir et de lui aider à la rendre plus traitable. Je répondis que je n'étais que trop informé de tout, que j'en étais très-peiné ; que je ne devais pas me flatter de pouvoir plus que sa majesté sur l'esprit de la princesse ; et après un peu de conversation sur ce qu'elle croyait m'en apprendre, et que j'y eusse ajouté ce que je savais de plus et qu'elle ne me nia pas, je pris la liberté de lui dire qu'il y avait aussi trop de bonté et de ménagement de sa part ; que sa majesté gâtait la princesse ; qu'il fallait la ployer sans retardement à ses devoirs, et que si, dans l'excès de la patience de la reine, la considération de M. le duc d'Orléans y entrait pour quelque chose, non-seulement je me chargerais de tout auprès de lui, mais que je répondais à sa majesté que non-seulement il trouverait bon tout ce qu'il plairait à sa majesté de dire à la princesse et de faire, mais

qu'il lui en serait aussi extrêmement obligé, parce que personne mieux que moi ne connaissait ses sentiments pour leurs majestés, combien il se sentait aise du retour de leurs bonnes grâces et désireux de les conserver, et combien aussi il se sentait honoré du mariage de sa fille; combien par conséquent il désirait qu'elle sentît tout son bonheur et sa grandeur, et qu'elle s'en rendît digne par sa reconnaissance, son obéissance et ses respects pour leurs majestés et par une application continuelle non-seulement à leur plaire et à répondre à leurs bontés, mais à deviner même tout ce qui la leur pourrait rendre agréable et à l'y porter continuellement : qu'outre que M. le duc d'Orléans regardait cette conduite comme le devoir de madame sa fille le plus juste et le plus pressant, il le considérait aussi comme le seul fondement solide du bonheur de la princesse, et comme ce qui pouvait le plus contribuer au sien, quand il saurait que sa fille ne fît rien qu'à leur gré, et quand il pourrait se flatter de leur avoir fait un présent dont l'agrément pouvait contribuer à la continuation de leurs bontés pour lui-même, et au resserrement de plus en plus de cette heureuse union qu'il avait toujours si passionnément désirée.

Ce discours fut fort bien reçu. La conversation s'étendit sur des détails pareils à ceux qui l'avaient commencée, et finit par des ordres exprès du roi et de la reine de voir souvent la princesse et de lui parler. La duchesse de Montelliano et les autres dames m'en pressaient continuellement. J'avais déjà vu la princesse plusieurs fois, même lorsqu'elle était au lit; il n'y avait donc rien de nouveau à m'y voir retourner. D'ailleurs cette opiniâtreté à vouloir demeurer dans sa chambre perçait au dehors, parce qu'elle suspendit les fêtes qui s'étaient préparées, et que chacun attendait avec impatience. J'allai donc chez la princesse deux ou trois fois, sans en avoir eu aucune parole que *oui* et *non* sur ce que je lui demandais de sa santé, et encore pas toujours. Je pris le tour de dire à ses dames devant elle ce que je lui aurais dit à elle-même; ses dames, qui y applaudissaient, y ajoutaient leur mot. La conversation se faisait ainsi devant la princesse, en sorte qu'elle lui était une véritable leçon; mais elle n'y entrait en aucune façon. Néanmoins elle alla pourtant une fois ou deux chez la reine, mais en déshabillé et d'assez mauvaise grâce.

Le grand bal demeurait toujours préparé et rangé dans le salon des grands, et on n'attendait que la princesse, qui n'y voulait point aller. Le roi et la reine aimaient le bal. Ils se faisaient un plaisir de celui-ci, le prince des Asturies aussi, et la cour l'attendait avec impatience. La conduite de la princesse transpirait au dehors, et faisait le plus fâcheux effet du monde. Je fus averti du dedans que le roi et la reine en étaient très-impatientés; et, pressé par les dames de la princesse de lui en parler, j'allai chez elle, et fis avec les dames la conversation sur la santé de la princesse, qui apparemment ne retardait plus les plaisirs qui l'attendaient. Je mis le bal sur le tapis; j'en vantai l'ordre, le spectacle, la magnificence; je dis que ce plaisir était particulièrement celui de l'âge de la princesse, que le roi et la reine l'aimaient fort, et qu'ils attendaient avec impatience qu'elle pût y aller. Tout à coup elle prit la parole, que je ne lui adressais point, et s'écria, comme une enfant : « Moi, y aller! je n'irai point. — Bon, madame, lui dis-je, vous n'irez point! Vous en seriez bien fâchée, vous vous priveriez d'un plaisir où toute la cour s'attend à vous voir, et vous avez trop de raison et de désir de plaire au roi et à la reine pour en manquer aucune occasion. »

Elle était assise, et ne me regardait pas. Mais aussitôt après ces paroles elle tourna la tête sur moi, et, d'un ton le plus décidé que j'eus ouï jamais : « Non, monsieur, me dit-elle, je n'irai point au bal; le roi et la reine y iront s'ils veulent. Ils aiment le bal, je ne l'aime point; ils aiment à se lever ou coucher tard, moi j'aime à me coucher de bonne heure. Ils feront ce qui est de leur goût; moi je suivrai le mien. » Je me mis à rire, et à lui dire qu'elle voulait se divertir à m'inquiéter, mais que je n'étais pas si facile à prendre sérieusement ce badinage; qu'à son âge on ne se privait pas si volontiers d'un bal, et qu'elle avait trop d'esprit pour priver toute la cour et le public de cette attente, encore moins à montrer un goût si peu conforme à celui du roi et de la reine, et qui paraîtrait si étrange à son âge et à son arrivée; mais qu'après cette plaisanterie le mieux était de ne prolonger pas plus longtemps une attente dont le délai d'un bal tout rangé, et tout prêt depuis si longtemps, de-

venait indécent. Les dames m'appuyèrent, et la conversation entre elles et moi continua de la sorte, sans que la princesse fît seulement contenance de nous entendre.

En sortant, la duchesse de Montelliano me suivit avec madame de Liria et madame de Ricealdagra. Elles m'entourèrent hors de la porte de la chambre, et me témoignèrent leur effroi d'une volonté si décidée dans une personne de cet âge contre tout devoir et plaisir, et dans un pays où elle ne faisait que d'arriver, et toute seule parmi tant de gens inconnus. J'en étais plus épouvanté qu'elles; j'en voyais des conséquences capables d'apporter de grandes suites. Mais j'essayai de les rassurer sur un reste de maladie et d'humeurs en mouvement qui pouvaient causer ce méchant effet, mais qui cesserait avec le retour de la pleine santé. Toutefois j'étais bien éloigné de m'en flatter. Je me gardai bien néanmoins de faire ce récit au roi et à la reine; mais comme ils me parlèrent du bal, et le roi surtout avec amertume sur la fantaisie de la princesse, je pris la liberté de lui dire que je n'imaginais pas qu'il se voulût gêner pour le caprice d'une enfant qui venait sûrement de sa maladie, ni priver sa cour et tout le public d'une fête aussi agréable et aussi superbe qu'était le premier bal que j'avais vu au palais; et j'avouais qu'en mon particulier j'en serais affligé, parce que je m'en étais fait un fort grand plaisir. Eh! cela ne se peut pas, reprit le roi, sans la princesse. — Et pourquoi donc, sire? lui répliquai-je. C'est une fête que votre majesté donne à sa joie et à la joie publique. Ce n'est pas à la princesse à régler les plaisirs de votre majesté, et ceux qu'elle veut bien donner à la cour, qui s'y attend et les désire. Si la princesse croit que sa santé le lui permette, elle y viendra; sinon, la fête se passera sans elle. »

Tandis que je parlais, la reine me faisait signe des yeux et de la tête de presser le roi, tellement que j'ajoutai que tout ce qui se faisait et se passait n'était et ne pouvait être que pour sa majesté; qu'elle en était le seul objet et la décoration unique; que, quelque grands princes que fussent les infants, ils n'y étaient que comme leurs premiers courtisans et pour illustrer l'assemblée, mais jamais pour l'objet; que la confiance dont sa majesté daignait m'honorer m'engageait par devoir de supplier leurs ma-

jestés de considérer qu'il ne fallait pas accoutumer la princesse à croire que tout se fît pour elle, et que rien ne se pouvait faire sans elle; que plus la fête était digne de la présence de leurs majestés, plus cette leçon de la faire sans elle lui ferait d'impression; que je ne pouvais m'empêcher de dire cela comme appartenant très-essentiellement à une éducation si importante, et dont le bonheur de la princesse dépendait, en lui faisant sentir qu'elle n'était rien, et qu'on se passait très-aisément d'elle. La reine appuya fort le discours; mais le roi ne répondit rien, elle tourna doucement la conversation ailleurs. En finissant l'audience, elle prit l'instant que le roi se retournait après ma révérence, pour me faire signe de la tête et des yeux que j'avais bien parlé; et, me montrant le roi du doigt et comme le poussant sur lui, elle me fit entendre de ne pas me rebuter. Cela fit que je me hâtai de dîner pour me trouver à leur sortie pour la chasse, et je demandai tout haut à la reine pour quel jour enfin serait le bal, dont j'avouais que je mourais d'envie. Elle me répondit qu'il fallait le demander au roi, et lui demanda s'il m'avait entendu; à quoi le roi répondit : *Mais nous verrons*. Ce court dialogue les conduisit au haut du petit degré qui était tout proche par où ils descendaient et montaient toujours, et je demeurai au haut, parce qu'à peine pouvait-on passer deux de front.

Le lendemain je trouvai moyen de leur parler en particulier sur quelque bagatelle, puis je remis le bal sur le tapis. La reine me dit en riant qu'il était vrai que j'en avais envie, et elle aussi, et elle se mit doucement à presser le roi; et comme il souriait sans répondre, je pris la liberté de leur dire que je les suppliais de se souvenir que j'avais pris celle de leur représenter que leurs majestés gâtaient la princesse; qu'aujourd'hui j'osais ajouter qu'elles s'en repentiraient; qu'elles y voudraient remédier quand il ne serait plus temps; que M. le duc d'Orléans en serait au désespoir, et que s'il pouvait avoir le même bonheur que j'avais d'être en leur présence, il leur parlerait là-dessus dans le même sens que moi, mais bien plus fortement, comme il lui convenait. Ce propos fit tourner la conversation sur de nouvelles bagatelles fort maussades d'opiniâtreté, de fantaisie, de manque de considération pour ses dames, de la rareté de ses visites chez

leurs majestés, de la sécheresse de ses manières avec elles; sur quoi je les suppliai de me pardonner si je leur disais que c'était la faute de leurs majestés plus que d'une enfant qui ne savait ce qu'elle faisait, et qu'au lieu de l'accoutumer par leur trop de bonté à ne se refuser aucun caprice, rien n'était plus pressé ni plus important que de les réprimer, de lui en imposer, de lui faire savoir tout ce qu'elle montrait ignorer à leur égard, et même à l'égard de ses dames; enfin l'accoutumer au respect et à la crainte qu'elle leur devait, à lire dans leurs yeux et jusque dans leur maintien leurs volontés, pour s'y conformer à l'instant et avec un air comme si c'était la sienne, par l'empressement à leur obéir et à leur plaire. Tout cela fut encore poussé de ma part et raisonné de la leur assez longtemps, après quoi je me retirai.

Je n'allais plus chez la princesse, et je le dis à leurs majestés, parce que j'en voyais l'inutilité. Je ne parlai plus du bal au passage de leur appartement à leur retour, dans la crainte de rebuter le roi. Le surlendemain, je me trouvai à leur passage pour la chasse. Au sortir de l'appartement, la reine me dit qu'il n'y aurait point de bal; que l'ordre était donné d'ôter les préparatifs qui étaient rangés depuis si longtemps, en me faisant signe d'en parler encore au roi. Je répondis que j'en serais désolé par le plaisir que je m'en étais fait, et que si j'osais, je lui demanderais ce bal comme une grâce.

Ce dialogue conduisit au petit degré qui était tout contre, et la reine me fit signe de suivre. Je me fourrai donc à côté de celui qui lui portait la queue, lui parlant haut de ce bal, pour que le roi, qui marchait devant elle, pût m'entendre. Un moment après elle se tourna à moi avec un air inquiet, et me fit signe de ne plus rien dire. Apparemment que le roi lui avait fait quelque reproche là-dessus, car cette rampe était obscure, et je ne pus l'apercevoir. Au repos du degré, qui était assez long, la reine s'approcha du roi. Je demeurai où j'étais sans m'avancer. Ils se parlèrent bas, puis la reine m'appela; et quand je fus près d'elle, « Voilà qui est fait, me dit-elle, il n'y aura point de bal; mais pour s'en dépiquer (ce fut son terme) le roi en aura un petit ce soir, après souper, dans notre particulier, où il n'y aura que les

personnes du palais, et le roi veut que vous y veniez. » Je leur fis une profonde révérence et mon remercîment : tout cela fut arrêté sur ce repos des degrés. La reine me répéta : « Mais vous y viendrez donc? » Je répondis à cet honneur comme je devais. Le roi me dit : « Au moins il n'y aura que nous; » et la reine ajoutant : « Nous danserons tout à notre aise et en liberté. » Et ensuite leurs majestés achevèrent de descendre, et je les vis monter en carrosse.

Le bal fut dans la petite galerie intérieure. Il n'y eut que les seigneurs en charge, le premier écuyer, les majordomes de semaine, la camarera major, les dames du palais, les jeunes *señora de honor* et caméristes. Le roi, la reine, le prince des Asturies, s'y divertirent fort; tout le monde y dansa force menuets, et encore plus de contredanses, jusque sur les trois heures après minuit que leurs majestés se retirèrent, de même que le prince des Asturies. Ce fut là où je vis et touchai à mon aise la fameuse *Pérégrine*, que le roi avait ce soir-là au retroussis de son chapeau, pendante d'une belle agrafe de diamants. Cette perle, de la plus belle eau qu'on ait jamais vue, est précisément faite et évasée comme ces petites poires qu'on appelle de *sept-en-gueule*, et qui paraissaient dans leur maturité vers la fin des fraises. Leur nom marque leur grosseur, quoiqu'il n'y ait point de bouche qui en pût contenir quatre à la fois sans péril de s'étouffer. La perle est longue et grosse comme les moins grosses poires de cette espèce, et sans comparaison plus qu'aucune autre perle que ce soit; aussi est-elle unique. Pour augmenter sans doute le merveilleux, on la dit la pareille et l'autre pendant d'oreilles de celle qu'on prétend que la folie de magnificence et d'amour fit dissoudre par Marc-Antoine dans du vinaigre, et qu'il fit avaler à Cléopâtre. Quoique l'appartement de la princesse des Asturies fût à l'un des bouts de cette galerie intérieure, elle ne parut pas un instant. Je ne prédis que trop vrai à leurs majestés catholiques. La princesse des Asturies, à qui on souffrit tout, en fit de toutes les façons les plus étranges, excepté la galanterie.

Ceci conduit naturellement à donner le récit du journalier du roi et de la reine d'Espagne, parce que rien n'influe tant sur la

connaissance du grand et du petit que cette mécanique des souverains. C'est ce qu'une expérience continuelle apprend à ceux qui sont initiés dans l'intérieur par la faveur ou par les affaires, et à ceux du dehors assez en confiance avec les initiés pour qu'ils leur parlent librement. J'ai fait l'expérience pendant vingt ans en l'une et l'autre manière, que cette connaissance est une des meilleures clefs de toutes les autres, et qu'elle manque toujours aux histoires, souvent aux mémoires, dont les plus intéressants et les plus instructifs le seraient bien davantage si leurs auteurs avaient moins négligé cette partie. Celui qui n'en connaît pas le prix le regarde comme une bagatelle indigne d'entrer dans un récit; mais je suis bien assuré qu'il n'est point de ministre d'État, de favori, et de ce peu de gens de tous étages qui se trouvent initiés dans l'intérieur nécessaire des souverains par le service de leurs emplois ou de leurs charges, qui ne soit de mon sentiment.

La reine, en arrivant en Espagne, songea à remplir seule auprès du roi le vide qu'y laissait l'expulsion de la princesse des Ursins; et le roi, impatient par tempérament d'avoir une épouse, retenu par sa conscience de chercher ailleurs, lui donna là-dessus tout le jeu qu'elle pouvait désirer; mais accoutumé au tête-à-tête, tout au plus au tiers, la reine n'eut pas à choisir. Son peu de connaissance lui fit bientôt admettre entre eux deux Alberoni, qui était le seul homme qu'elle connût, et qui, uni de même intérêt qu'elle pour être Parmesan, était le seul qu'elle pût avoir en Espagne, au moins dans les commencements, depuis son départ de Parme. Il devint donc bientôt auprès du roi et de la reine ce que la princesse des Ursins avait été avec l'autre reine, à la différence du sexe, qui en ôta le ridicule, et le rendit capable du nom de premier ministre. La princesse des Ursins s'était si bien trouvée de cet empire dont tous les gens avisés qui peuvent tout sur les rois font tous, d'une façon ou d'autre, un usage si utile pour eux, mais si détestable pour leurs maîtres et si pernicieux pour leurs sujets et pour leur gouvernement, qu'Alberoni n'eut, pour cela, à faire qu'à suivre le goût funeste que le roi avait pris pour la prison où madame des Ursins avait su le renfermer peu à peu avec la reine,

et puis avec elle seule quand le roi fut veuf. La nouvelle reine et Alberoni suivirent donc la même route; ils le renfermèrent et le rendirent inaccessible. Mais Alberoni une fois chassé, la reine, lassée d'avoir été prisonnière, et victime de sa propre ambition et de celle de cet Italien, tenta plusieurs fois d'élargir son esclavage, sans jamais y réussir. L'habitude du roi était trop enracinée; elle avait même passé en une seconde nature, et la reine désespéra d'adoucir ses fers. Voilà donc quelle était leur vie.

Le roi et la reine n'eurent jamais qu'un même appartement et un seul lit. Ni la fièvre, ni les maladies, ni les couches, n'occasionnèrent jamais une seule nuit de séparation; et quoique la feue reine fût pourrie d'écrouelles, le roi ne découcha jamais d'avec elle que peu de jours avant sa mort. Sur les neuf heures du matin, le rideau était tiré par l'assafeta, suivie d'un seul valet intérieur français, portant un couvert et une écuelle pleine d'un chaudeau. Hyghens, dans la convalescence de ma petite vérole, m'expliqua ce que c'est, et m'en fit faire un lui-même pour m'en faire goûter. C'est une mixtion légère de bouillon, de lait, de vin qui domine, d'un ou deux jaunes d'œufs, de sucre, de cannelle, et d'un peu de gérofle. Cela est blanc, et a le goût très-fort, avec un mélange de douceur. Je n'en ferais pas volontiers mon mets; mais il est pourtant vrai que cela n'est pas désagréable. C'est un restaurant singulièrement propre à réparer les pertes de la nuit passée, et à préparer celles de la suivante.

Pendant que le roi faisait ce court déjeuner, l'assafeta apportait à la reine de quoi travailler en tapisserie, passait des manteaux de lit à leurs majestés, et mettait sur le lit une partie des papiers qui se trouvaient sur les siéges prochains, puis se retirait avec le valet et ce qu'il avait apporté. Leurs majestés faisaient alors leurs prières du matin. Grimaldo, sûr de l'heure, mais qui de plus était averti dans sa cavachuela au palais, montait chez leurs majestés, et entrait. Quelquefois ils lui faisaient signe d'attendre en entrant, puis ils l'appelaient quand leur prière était finie; car il n'y avait personne autre, et la chambre du lit était fort petite. Là, Grimaldo étalait ses papiers, tirait de sa poche une écritoire, et travaillait avec le roi et la reine, que

sa tapisserie n'empêchait pas de dire son avis. Ce travail durait plus ou moins, selon les affaires ou quelque conversation. Grimaldo, en sortant avec ses papiers, trouvait la pièce joignante vide, et un valet dans celle d'après, qui, le voyant passer, entrait dans la pièce vide, la traversait, et avertissait l'assafeta, qui sur-le-champ venait présenter au roi ses mules et sa robe de chambre, qui tout de suite passait seul la pièce vide, et entrait dans un cabinet où il s'habillait, servi par trois valets français intérieurs, toujours les mêmes, et par le duc del Arco ou le marquis de Santa-Cruz, et souvent par tous les deux, sans que jamais qui que ce soit autre entrât à ce lever. Lorsqu'il était tout à fait à sa fin, un de ces valets allait appeler le père d'Aubenton, jésuite, dans le salon des miroirs, qui venait trouver le roi dans ce cabinet, d'où, sur-le-champ, les valets susdits emportaient à la fois les débris du lever, et ne rentraient plus. Si le roi faisait un signe de tête à ces deux seigneurs après la sortie des valets, ils sortaient aussi; mais cela n'arrivait que quelquefois, et ils restaient se tenant vers la porte, et le roi parlait dans la fenêtre au père d'Aubenton.

La reine, dès que le roi était passé à son lever, se chaussait seule avec l'assafeta, qui lui donnait sa robe de chambre. C'était le seul moment où elle pouvait parler seule à la reine, et la reine à elle; mais ce moment allait au plus, et point toujours, à un demi-quart d'heure : s'il eût été plus long, le roi l'aurait su, et aurait voulu savoir ce qui l'aurait allongé. La reine passait cette pièce vide, et entrait dans un beau et grand cabinet où sa toilette l'attendait. La camarera major, et deux dames du palais, deux señoras de honor tour à tour par semaine, et les caméristes, étaient autour, quelquefois quelques dames du palais ou quelque señora de honor qui n'étaient pas en semaine, mais rarement. Quand le roi avait fini avec le père d'Aubenton, il allait à la toilette de la reine, suivi des deux seigneurs, qui, pendant sa conversation avec le père d'Aubenton, l'attendaient à la porte du cabinet, soit en dedans, soit en dehors. Les infants venaient aussi à la toilette, où il n'entrait avec eux que leurs gouverneurs; et, depuis le mariage du prince des Asturies, le duc de Popoli et la duchesse de Montelliano, quelquefois une dame du palais de

la princesse. Le cardinal Borgia avait cette privance, et s'en servait souvent. Le marquis de Villena l'avait aussi; mais, fâché d'être réduit à celle-là, et d'être privé de toutes celles que de droit lui donnait sa charge, il n'en usait presque jamais. La chasse, les voyages, les beaux habits du roi et des infants, étaient la matière de la conversation ; on attendait aussi par-ci, par-là, quelques petits avis de réprimande de la reine à ses dames sur l'assiduité de leur service, ou sur leurs commerces, ou sur la dévotion, car elle les tenait de fort court pour ne pas voir grand monde et sur le choix de leur commerce ; et, pour être bien avec elle, il fallait marcher souvent, n'être pas trop longtemps en couche ni souvent incommodé, surtout faire ses dévotions tous les huit jours. Souvent aussi le cardinal de Borgia défrayait la toilette par les plaisanteries qu'on lui faisait, et auxquelles il donnait lieu. Cette toilette durait bien trois quarts d'heure, le roi debout, et tout ce qui y était.

Tandis qu'on en sortait, le roi venait entre-bâiller la porte du salon des miroirs dans le salon qui est entre celui-là et le salon des grands, où la cour se rassemblait ; et là il donnait l'ordre à ceux qui, en très-petit nombre, avaient à le prendre ; puis il allait retrouver la reine. C'était là l'heure des audiences particulières des ministres étrangers, et des grands seigneurs et autres qui l'obtenaient; on s'adressait à la Roche pour la demander. Il prenait l'ordre du roi, les faisait avertir, et les introduisait l'un après l'autre, sans demeurer avec eux dans le salon des miroirs, où le roi la donnait toujours.

Une fois la semaine, le lundi, il y avait une audience publique : c'est une pratique qu'on ne peut trop louer, quand on ne la corrompt pas. Le roi, au lieu d'entre-bâiller la porte, l'ouvrait, donnait l'ordre sur le pas de la porte, traversait ses appartements au milieu de sa cour. Tous se rangeaient comme dans une cérémonie. Mais le roi s'assied dans un fauteuil, avec une table, une écritoire et du papier. Il se couvre, et tous les grands aussi. Alors la Roche, qui a une liste à la main, ouvre la porte opposée à celle par où le roi et sa cour est entré, et appelle à haute voix le premier qui se trouve sur la liste. Il entre, il fait au roi une profonde révérence en entrant, une au milieu, puis se met

à genoux devant le roi, excepté les prêtres, qui ôtent leur calotte, et font une génuflexion en abordant le roi et en se retirant, et parlent debout, mais baissés. C'est le roi qui à leur génuflexion les fait relever : tout autre demeure et parle à genoux, jusqu'à ce qu'il se retire. On parle au roi tant qu'on veut, de qui on veut, et comme on veut; on lui donne par écrit ce qu'on veut. Mais les Espagnols ne ressemblent en rien aux Français; ils sont mesurés, discrets, courts, et respectueux. Celui-là ayant fini, se relève, baise la main au roi, fait une profonde révérence, et se retire, sans en faire d'autres par où il est entré. Alors la Roche appelle le second, et ainsi tant qu'il y en a.

Lorsque quelqu'un veut parler au roi tête à tête, et qu'il est bien connu, cela ne se refuse pas; et après avoir été appelé, la Roche se tourne sans bouger de place vers les grands, et dit, du même ton qu'il a appelé : « C'est une audience secrète. » Alors les grands se découvrent, passent promptement devant le roi, et se retirent, par la porte par où ils sont entrés, dans la pièce voisine. Le capitaine des gardes tient cette porte, la tête un peu avancée pour voir toujours le roi et celui qui lui parle, qui est seul dans la pièce, où il ne reste personne que le roi et lui. Dès qu'il se lève, le capitaine des gardes le voit, rentre et tous aussi comme ils étaient sortis, et se remettent où ils étaient. Je n'ai point vu d'audiences publiques sans audiences secrètes, et quelquefois deux et trois, dans le peu que je fus à Madrid avant le mariage. Les grands me prièrent d'y entrer comme duc et ayant les mêmes honneurs qu'eux, et j'y fus. Au retour du mariage, j'y eus double droit, comme duc et pair de France et comme grand d'Espagne. Mon second fils s'y trouva aussi avec moi, après sa couverture. Quand tout est fini, on reconduit le roi comme on l'avait accompagné; et venant ou retournant dans le palais, en quelque temps ou occasion que ce fût, le roi ne se couvrait jamais. C'était aussi le temps des audiences publiques des ambassadeurs et de la couverture des grands.

Cette même heure est aussi celle où le conseil de Castille vient au palais rendre compte au roi des jugements qu'il a rendus dans la semaine. Ce temps, avec le court travail qui le suit, dans une des autres pièces, entre le roi et le gouverneur du conseil de Cas-

tille, dure au plus une heure et demie, mais rarement ; et l'audience publique rarement trois quarts d'heure. Ce sont là des temps d'autant plus précieux pour la reine qu'elle n'avait que ceux-là dans la semaine, encore quand le roi était au palais ; car hors de Madrid, il n'y avait jamais d'audience ou conseil de Castille, ni d'audience publique. Ainsi à l'Escurial, à Balsaïm, de mon temps, à Saint-Ildephonse, depuis, au Pardo, à Aranjuez, la reine n'avait à elle que le temps de sa chaussure, en sortant du lit.

Tout ce qui n'est pas homme de qualité, ou militaire fort distingué, va aux audiences publiques. On y recueille des placets et des mémoires que le roi reçoit et jette à mesure sur la table, et que la Roche porte après lui dans l'appartement intérieur ; mais il y en a toujours quelques-uns que le roi met dans sa poche ou emporte dans sa main. C'est ce qu'étaient nos placets dans l'origine, qui sont tombés, et que je n'ai jamais vus que pendant la régence du duc d'Orléans.

Le roi allait à la messe avec la reine après l'audience ou après s'être amusé avec elle. Ils communiaient ensemble tous deux ou séparément, ordinairement tous les huit jours, et alors ils entendaient une seconde messe. Quand le roi se confessait, c'était après son lever, avant d'aller à la toilette de la reine. S'il était jour de tenir chapelle, c'était à la même heure ; la reine allait par l'intérieur dans la tribune, et le roi avec sa cour à travers les appartements. Le marquis de Santa-Cruz et le duc del Arco avaient tant d'assiduité qu'ils n'allaient guère ni à la tribune ni aux chapelles, mais quelquefois le marquis de Villena à la tribune, quand il n'y avait pas chapelle, et lorsqu'il voulait parler au roi.

Fort peu après la messe, on servait le dîner ; et nul n'y entrait que ce qui entrait à la toilette. Le dîner était toujours chez la reine, ainsi que le souper, et cela partout ; mais le roi et la reine avaient chacun leurs plats ; le roi peu, la reine beaucoup : c'est qu'elle aimait à manger et mangeait de tout, et le roi toujours des mêmes choses. Un potage uni, des chapons, des poulets, des pigeons bouillis ou rôtis, et toujours une longe de veau rôtie, formait ordinairement le repas, sans fruit, ni salade, ni fromage, et rarement avec de la pâtisserie ; jamais il n'y avait du maigre, mais souvent des œufs frais ou en diverses façons, et le roi ne

buvait que du vin de Champagne, ainsi que la reine. Le dîner fini, le roi et la reine priaient Dieu ensemble. S'il arrivait quelque chose de pressé, Grimaldo venait leur rendre compte.

Environ une heure après le dîner, ils sortaient par un endroit public de l'appartement, mais court, et par un petit escalier ils allaient monter en carrosse, et au retour ils revenaient par le même chemin. Les seigneurs qui fréquentaient un peu familièrement la cour se trouvaient, tantôt les uns, tantôt les autres, à ce passage; on les suivait à leurs carrosses. Très-souvent je les voyais à ce passage allant ou revenant. La reine y disait toujours quelque mot honnête à qui s'y trouvait.

Quand la reine se confessait, elle et le confesseur n'avaient pas le temps de se parler. Le cabinet où elle était avec lui était contigu à la pièce où était le roi, qui, quand il trouvait la confession trop longue, venait ouvrir la porte, et l'appelait. Grimaldo sorti, ils se mettaient ensemble en prières, ou quelquefois en lectures spirituelles, jusqu'au souper, qui était encore servi comme le dîner. Il y avait à l'un et à l'autre repas beaucoup plus de plats à la française qu'à l'espagnole et même qu'à l'italienne.

Après souper, venait la conversation ou la prière tête à tête. On les conduisait au coucher, où tout se passait comme au lever, excepté qu'à la toilette de la reine le prince et la princesse des Asturies, ni les infants, ni le cardinal Borgia, n'y allaient pas. Enfin leurs majestés catholiques n'avaient jamais partout que la même garde-robe, et leurs deux chaises percées étaient à côté l'une de l'autre dans toutes leurs maisons.

On ne pouvait jamais parler au roi sans la reine, et à la reine sans le roi, et tous deux avaient réciproquement une jalousie extrême l'un à l'égard de l'autre; ce qui rendait l'assafeta si nécessaire pour faire passer à la reine seule ce qu'on voulait au moment de la chaussure. Elle ne s'y fiait guère, dans la frayeur de la découverte et des suites. Mais au moins pouvait-elle dans ces moments recevoir et lire les lettres, et en écrire elle-même; et on peut juger avec quelle précipitation et avec quel soin de ne garder aucun papier.

Philippe V n'était pas né avec des lumières supérieures, ni avec rien de ce qu'on appelle de l'imagination. Il était froid, silencieux, triste, sobre, touché d'aucun plaisir que de la chasse, craignant le monde, se craignant lui-même, se produisant peu, solitaire et enfermé par goût et par habitude, et rarement touché d'autrui. Il avait d'ailleurs du bon sens; il était adroit, et comprenait assez bien les choses; il paraissait opiniâtre quand il s'y mettait, et souvent alors il l'était sans pouvoir être ramené, et néanmoins parfaitement facile à être entraîné et gouverné.

Il sentait peu. Dans ses campagnes, il se laissait mettre où on le plaçait, sous un feu vif sans en être ébranlé, examinant si quelqu'un avait peur, s'il était à couvert lui-même et dans l'éloignement du danger, sans penser que sa gloire pouvait en souffrir. Il aimait à faire la guerre, avec la même indifférence d'y aller ou non; et, présent ou absent, il laissait tout faire aux généraux sans y mettre rien du sien. Il était extrêmement glorieux néanmoins, et ne pouvait souffrir de résistance; et ce qui me fait juger qu'il aimait les louanges, c'est que la reine le louait sans cesse jusqu'à sa figure, et jusqu'à me demander si je ne le trouvais pas fort beau, et plus que tout ce que je connaissais.

Sa piété n'était que coutume, et il avait des scrupules, des frayeurs, de petites observances, sans connaître du tout la religion. Le pape était pour lui une divinité quand il ne le choquait pas; enfin la douce écorce des jésuites, pour lesquels il était passionné, couvrait toute chose.

Quoique sa santé fût très-bonne, il se tâtait toujours, craignant toujours pour elle. Un médecin ambitieux fût devenu auprès de lui un riche et puissant personnage : heureusement le sien était homme de bien, et celui qui lui succéda étant tout à la reine, fut tenu de court par elle.

Philippe V avait moins de paresse à parler que de défiance de lui-même. C'est ce qui le rendait si retenu et si difficile à entrer en conversation, qu'il laissait tenir à la reine avec ce qui les suivait au mail ou dans les audiences particulières. Il la laissait aussi parler aux uns et aux autres en passant, sans pres-

que jamais leur rien dire : d'ailleurs c'était l'homme qui remarquait le mieux les défauts et les ridicules, et qui en faisait un conte le mieux dit ou le plus plaisant. Il savait s'énoncer parfaitement, mais il n'en voulait presque jamais prendre la peine.

A la fin, je l'avais un peu voulu apprivoiser ; et dans mes audiences, qui se tournaient presque toujours en conversation, je l'ai plusieurs fois ouï parler et raisonner bien ; mais où il y avait du monde, ordinairement il ne me disait qu'un mot, qui était une question courte, et n'entrait jamais dans aucune conversation.

Il était bon, facile à servir, familier avec l'intérieur, quelquefois même au dehors avec quelques seigneurs. L'amour de la France lui sortait de partout. Il conservait une grande reconnaissance et vénération pour le feu roi, et une tendresse marquée pour feu Monseigneur, surtout pour le Dauphin, son frère, de la perte duquel il ne pouvait se consoler. Je ne lui ai rien remarqué sur aucune autre personne que sur le roi, car il ne s'est jamais informé de qui que ce soit de la cour que de la duchesse de Beauvilliers, et avec amitié.

On a peine, du reste, à comprendre ses scrupules sur sa couronne, et à les concilier avec un espoir de retour, en cas de malheur, à la couronne de ses pères, à laquelle il avait pourtant si solennellement renoncé, et plus d'une fois. C'est qu'il ne pouvait s'ôter de la tête la force des renonciations de la reine en épousant le feu roi ; il ne pouvait comprendre que Charles II eût été en droit de disposer par son testament d'une monarchie dont il n'était qu'usufruitier. C'est ce que le père d'Aubenton avait sans cesse à le combattre ; il se croyait usurpateur, et dans cet esprit il nourrissait un désir de retour en France, pour finir ses scrupules en abandonnant l'Espagne. Tout cela fut mal arrangé dans sa tête ; mais le fait est que cela était ainsi, et l'impossibilité seule s'est opposée à un abandon auquel il se croyait obligé, et qui eut une part très-principale en l'abdication qu'il fit et qu'il méditait même avant que j'allasse en Espagne : et quoiqu'il laissât la couronne à son fils, c'était bien une suite de la même usurpation ; mais ne pouvant là-dessus ce qu'il eût voulu, il faisait ce qu'il pouvait en l'abdiquant.

Ce fut encore ce qui lui fit tant de peine en la reprenant après la mort de son fils, malgré l'ennui qu'il avait essuyé, et le dépit fréquent de n'être pas assez consulté, ni ses avis suivis par son fils et ses ministres.

La reine, de son côté, n'avait pas moins de désir de quitter l'Espagne, qu'elle haïssait, et de venir régner en France, si malheur y fût arrivé. Cela s'est vu dans elle et Alberoni.

La reine avait été élevée fort durement, dans un grenier du palais de Parme, par sa mère, qui ne lui avait pas laissé voir le jour, et qui depuis la conclusion de son prodigieux mariage ne l'avait laissée voir que le moins qu'elle avait pu, et toujours sous ses yeux. Cette sévérité s'opposa à la réconciliation de cœur avec sa mère, sœur de l'impératrice, veuve de Léopold : il ne resta entre la mère et la fille que des dehors de bienséance, souvent assaisonnés d'aigreur. Il n'en était pas de même entre la reine et le duc de Parme, frère et successeur de son père, et second mari de sa mère, qui l'avait traitée avec amitié et considération, et qui avait tâché d'adoucir l'humeur farouche de sa mère. Aussi la reine aima toujours tendrement le duc de Parme, et le crédit du prince auprès d'elle était sûr.

Cette princesse était née avec beaucoup d'esprit, et avec toutes les grâces naturelles que l'esprit savait gouverner. Le bon sens, la réflexion, et la conduite, savaient se servir de son esprit et l'employer à propos, et tirer de ses grâces tout le parti possible ; et qui l'a connue a été surpris de voir comment l'esprit et le sens ont pu suppléer à la connaissance du monde et des affaires dans le grenier de Parme et dans le perpétuel tête-à-tête du roi, qui l'ont empêchée de s'instruire véritablement. Aussi était-on étonné de la perspicacité qui lui faisait voir du vrai côté en gens et en choses. Elle sentait tous ses talents, mais sans fatuité ; son courant était simple, uni, avec une gaieté naturelle qui étincelait à travers la gêne éternelle de sa vie.

Arrivée en Espagne, sûre d'en chasser d'abord la princesse des Ursins et de la remplacer dans le gouvernement, elle le saisit et s'en empara si bien, ainsi que de l'esprit du roi, qu'elle disposa bientôt de l'un et de l'autre. Dans les affaires, rien ne lui pouvait être caché. Le roi ne travaillait qu'en présence. Tout ce qu'il

voyait seul, elle le lisait et en raisonnait avec lui. Elle était toujours présente à toutes les audiences particulières qu'il donnait, soit à ses sujets, soit aux ministres étrangers; en sorte que rien ne lui pouvait échapper du côté des affaires ni des grâces. De celui du roi, ce tête-à-tête éternel que jour et nuit elle avait avec lui lui donna tout lieu de le connaître. Elle voyait le temps des insinuations, des préparations, leurs succès, les résistances lorsqu'il s'en trouvait, leurs causes et la façon de les exténuer, les moments de ployer pour revenir après, ceux de tenir ferme et d'emporter de force.

Ces manéges étaient tous nécessaires à la reine; et le tempérament du roi était pour elle la pièce la plus forte; elle y avait recours quelquefois. Alors ses refus nocturnes excitaient à la cour une tempête. Le roi criait, il menaçait par-ci par-là, et passait outre; elle tenait ferme, pleurait, et quelquefois se défendait. Le matin alors tout était en orage; et tout l'intérieur de la cour agissait envers l'un et l'autre, sans pénétrer ce qui l'avait excité. La paix se consommait la nuit suivante, et il était bien rare que ce ne fût à l'avantage de la reine, qui emportait sur le roi ce qu'elle avait voulu.

Il arriva une querelle de cette sorte pendant que j'étais à Madrid. J'en fus averti par Bourck et par Sartine, qui l'étaient par l'assafeta, dans un détail que je n'ai pas oublié, mais que je ne rendrai pas. Ils voulurent me persuader de m'en mêler, disant que l'assafeta les avait chargés de m'en presser. Je me mis à rire, et les assurai que je me garderais bien de suivre ce conseil, et de laisser même apercevoir à personne que j'eusse connaissance de ce qu'ils venaient de me raconter.

Ainsi la vie de la reine était très-agitée; et, quelque grand que fût son pouvoir, elle le devait à tant d'art, de souplesse, de manéges, de patience, que ce n'est pas trop dire que, quelque étendu qu'il fût, elle le payait trop chèrement. Mais elle était si vive, si active, si décidée, si arrêtée, si véhémente dans ses volontés, et ses intérêts lui étaient si chers, que rien ne lui coûtait pour arriver où elle tendait. Son premier objet fut de se mettre à couvert par tous les moyens possibles du dénûment et de la tristesse de vie d'une reine d'Espagne veuve, et de ce qui pourrait

lui arriver de la part du successeur du roi, qui n'était pas son fils.

Elle eut aussi du roi plusieurs princes, et dès lors elle tourna ses pensées à en faire un souverain indépendant pendant la vie du roi, chez qui, après sa mort, elle pût se retirer et commander. Pour arriver à ce but, que nuit et jour elle méditait, il fallait donc se faire des créatures, leur donner des places et des fonctions, pour l'aider. Ce fut aussi à quoi elle se tourna tout entière; et ce fut par les vues adroites ou fausses qu'Alberoni lui sut présenter qu'il se rendit maître de son esprit, ce que ses successeurs Riperda et Paccino imitèrent depuis avec le même succès pour eux-mêmes.

Dans l'entre-deux d'Alberoni et de Riperda que j'étais à Madrid, et que Grimaldo était le seul qui travaillait avec le roi, elle n'avait point de secours, parce qu'Alberoni l'avait prévenue contre Grimaldo, dont elle se défiait; mais le secret était pénétré, et Alberoni, en furie de sa chute, ne le lui avait pas gardé : mais elle se flattait qu'un premier ministre chassé, et de la réputation que celui-là s'était justement acquise partout, au dedans et au dehors, rien ne serait cru à ses discours pleins de rage et de fiel; mais elle était étrangement embarrasée. Abandonnée ainsi à sa seule conduite, elle s'attachait plus fortement à la cabale italienne, ce qui, par cela même, donnait aux Italiens plus de force, de vigueur et de crédit. Elle se piquait d'avoir beaucoup d'égards pour le prince et la princesse des Asturies, et de marquer des soins et de l'amitié aux enfants de la feue reine, ce qui changea bien après mon retour ici. Enfin ses desseins de souveraineté pour ses enfants, qui, du temps d'Alberoni, étaient connus et soupçonnés, ont été le point constant sur lequel ont roulé depuis toutes les affaires avec l'Espagne, ou qui y ont eu un rapport. Et ce qui les gâta, c'est la contrainte des ministres étrangers et de ceux du roi d'Espagne. Les premiers ne pouvaient lui parler, ni les autres travailler avec le roi qu'en présence de la reine; et quoiqu'elle eût beaucoup profité, elle n'en sut jamais assez pour discerner ce qui véritablement pouvait l'éloigner ou l'approcher de son but; et ses méprises traversaient les plans, les avis les plus raisonnables, et en soutenaient de tout contraires avec âcreté.

Rien aussi n'a été plus préjudiciable à l'Espagne que ce but de souveraineté pour les enfants de la reine. Tout ce qui se proposait lui était si suspect quand il n'entrait pas dans son sens, qu'elle le barrait; et on ne pouvait la faire revenir que par des circuits, des longueurs, qui gâtaient tout et faisaient manquer les occasions. Si elle avait été seule, on aurait pu, à cause de son esprit, discuter avec jugement, et la combattre avec succès; mais cela était impossible le roi étant présent, parce qu'elle avait tant peur qu'elle barrait tout, jusqu'à des choses même qui facilitaient son grand projet. Les ministres d'Espagne demeuraient tout courts, dans la crainte de s'attirer une disgrâce; et les étrangers enrageaient, dans la certitude de l'inutilité de pousser plus avant.

A l'égard des grâces et des choses intérieures d'Espagne, elle n'était pas toujours maîtresse; elle en emportait pourtant le plus grand nombre. Pour l'exclusion, elle n'en manquait guère; et, à force d'exclusions, elle faisait quelquefois tomber la grâce sur qui elle ne l'avait pu d'abord. Rien n'égalait la finesse et le tour qu'elle savait donner aux choses, et l'adresse avec laquelle elle savait prendre le roi, et peu à peu l'affecter de ses goûts et de ses aversions. Rarement allait-elle de front, mais par des préparations éloignées, des contours, des retours qu'elle poussait ou retenait à la boussole de l'air, des réponses, de l'humeur du roi, qu'elle avait eu tout le temps de connaître sans s'y tromper. Ses louanges, flatteries, complaisances, étaient continuelles; jamais l'ennui ni la pesanteur ne se laissait apercevoir dans ce qui lui paraissait étranger à son grand projet. Le roi avait toujours raison, quoi qu'il pût dire ou vouloir; car elle allait toujours au-devant de ce qui pouvait lui plaire, et ne quittait jamais le côté gauche du roi. Je l'ai vue plusieurs fois au Mail, emportée des instants par un récit ou par la conversation, marcher un peu plus lentement que le roi et se trouver à quatre ou cinq pas en arrière, le roi se retourner, elle regagner son côté en deux sauts, pour y continuer sa conversation ou le récit commencé avec le peu de seigneurs qui la suivaient. Tels étaient les rapports respectifs du roi Philippe V et de sa seconde épouse. Ce monarque étant presque toujours valétudinaire, la reine et Alberoni le tenaient dans la plus grande solitude. Le duc d'E-

calone, qu'on appelait toujours le marquis de Villena, major-dome-major du roi, était l'homme le plus respecté du royaume par sa vertu, ses emplois et ses services.

La médecine du roi est tout entière sous la charge de son majordome-major. Elle lui doit rendre compte de tout; il doit être présent à toutes les consultations; et le roi ne doit prendre aucun remède qu'il ne sache, qu'il n'approuve, et qu'il ne soit présent. Villena voulut faire sa charge. Alberoni lui fit insinuer que le roi voulait être en liberté, et qu'il ferait mieux sa cour de se tenir chez lui, ou d'avoir la discrétion et la complaisance de ne point entrer où il était, et d'apprendre de ses nouvelles à la porte. Ce fut là un langage de ministre que le marquis en charge ne voulut point entendre.

On avait tendu au fond du grand cabinet des miroirs un lit en face de la porte où on avait mis le roi; et, comme la pièce est vaste et longue, il y a loin de cette porte, qui donne dans l'extérieur, jusqu'au fond où était le lit. Alberoni fit encore avertir le marquis que ses soins importunaient, qui ne laissa pas d'entrer toujours. A la fin, de concert avec la reine, le cardinal résolut de lui fermer la porte; et le marquis s'y étant présenté un après-dîné, un des valets intérieurs l'entrebâilla, et lui dit avec beaucoup d'embarras qu'il lui était défendu de le laisser entrer. « Vous êtes un insolent, répondit le marquis; cela ne peut pas être. » Il pousse la porte sur le valet, et entre. Il eut en face la reine, assise au chevet du lit du roi; le cardinal, debout auprès d'elle, et le peu d'admis qui n'y étaient pas même tous, fort éloignés du lit.

Le marquis, qui était avec beaucoup de gloire fort mal sur ses jambes, s'avance à petits pas, appuyé sur son petit bâton. La reine et le cardinal le voient et se regardent. Le roi était trop mal pour prendre garde à rien; et ses rideaux étaient fermés, excepté du côté où était la reine. Voyant donc approcher le marquis, le cardinal fit signe avec impatience à un de ses valets de lui dire de sortir; et tout de suite, voyant que le marquis s'avançait, il alla à lui, et lui remontra que le roi voulait être seul, et le priait de s'en aller. « Cela n'est pas vrai, lui dit le marquis; je vous ai toujours regardé, vous ne vous êtes point

approché du lit, et le roi ne vous a pas parlé. » Le cardinal, insistant et ne réussissant pas, le prit par le bras pour le faire retourner. Le marquis lui dit qu'il était bien insolent de l'empêcher de voir le roi et de faire sa charge. Le cardinal, plus fort que jamais, le retourna vers la porte, lui disant des mots nouveaux, toutefois avec mesure, mais le marquis ne l'épargnant pas.

Lassé d'être tiraillé de la sorte, le marquis se débattit, lui dit qu'il n'était qu'un petit faquin, à qui il faudrait apprendre le respect qu'il lui devait; et dans cette chaleur et cette poussée le marquis, qui était faible, tombe heureusement sur un fauteuil qui se trouva là; et, enflammé de colère de sa chute, il lève son petit bâton, et le laisse tomber de toute la force d'un ennemi sur les oreilles et sur les épaules du cardinal, en l'appelant petit coquin, petit faquin, petit impudent, qui ne méritait que les étrivières. Le cardinal, qu'il tenait d'une main à son tour, se débarrassa comme il put, et s'éloigna, le marquis continuant tout haut ses injures, le menaçant avec son bâton. La reine et tous les assistants observèrent tout cela de sang-froid et sans mot dire. Je l'ai su de tout le monde en Espagne, et de plus j'en ai demandé l'histoire et le plus exact détail au marquis de Villena, qui avait pris de l'amitié pour moi, et qui me l'a contée avec plaisir toute telle que je l'écris.

Le cardinal, furieux, mais saisi de la dernière surprise, ne se défendit point, et ne songea qu'à se dépêtrer. Le marquis lui cria de loin que, sans le respect du roi et de la reine, il lui donnerait cent coups de pied dans le ventre, et le mettrait dehors par les oreilles. Le roi était si mal qu'il ne s'aperçut de rien. .

Un quart d'heure après que le marquis fut rentré chez lui il reçut un ordre de se rendre en une de ses terres à trente lieues de Madrid. Le reste du jour, sa maison ne désemplit pas de tout ce qu'il y avait de plus considérable à Madrid, à mesure qu'on apprit l'aventure, qui fit un furieux bruit. Il partit le lendemain avec ses enfants; le cardinal, cinq ou six mois après, lui envoya l'ordre de revenir, sans qu'il eût fait la plus légère démarche. L'incroyable est que l'aventure, l'exil, le retour ont été ignorés du roi d'Espagne jusqu'à la chute du cardinal. Le

marquis n'a jamais voulu le voir ni ouïr parler de lui, quoique le cardinal fût absolument le maître, dont l'orgueil fut fort humilié de cette digne et juste hauteur, et d'autant plus piqué qu'il n'oublia rien pour se bien remettre avec lui, mais sans autre succès que d'en recueillir des mépris, qui acerurent beaucoup encore la considération publique dont il jouissait.

[La chute d'Alberoni ne se fit point attendre ; mais la mort du premier ministre en France ne se fit pas attendre non plus.]

La dernière fin du cardinal Dubois était arrivée; car depuis longtemps, à cause de ses infamies, il était tout pourri jusque dans la moelle des os. Il avait pourtant caché son mal tant qu'il avait pu ; mais sa cavalcade à la revue du roi l'avait aigri au point qu'il ne put plus le dissimuler à ceux dont il pouvait espérer du secours. Il n'oublia rien pour le dissimuler au monde ; il allait tant qu'il pouvait au conseil ; il faisait avertir les ambassadeurs qu'il irait à Paris, et n'y allait point ; chez lui il se rendait invisible, et faisait des sorties épouvantables à quiconque s'avisait de vouloir lui dire quelque chose dans sa chaise à porteur, entre le vieux château et le château neuf, où il logeait, ou en entrant ou en sortant de sa chaise. Le samedi 7 août, il se trouva si mal, que les chirurgiens et médecins lui déclarèrent qu'il lui fallait faire une opération très-urgente, sans laquelle il ne pouvait espérer de vivre que fort peu de jours, parce que l'abcès ayant crevé dans la vessie le jour qu'il avait monté à cheval, la gangrène, si elle n'y était déjà, menaçait, à cause de l'épanchement du pus. Ils lui dirent donc qu'il fallait le transporter sur-le-champ à Versailles, pour lui faire cette opération.

Le trouble de cette opération abattit si fort le cardinal Dubois, qu'il ne put être transporté en litière de tout le lendemain dimanche 8, mais le lundi 9 seulement, à cinq heures du matin.

Après l'avoir un peu laissé reposer, les médecins et les chirurgiens lui proposèrent de recevoir les sacrements, et de lui faire l'opération aussitôt après. Cela ne fut pas reçu paisiblement; il

n'était presque point sorti de furie depuis le jour de la revue; elle avait encore augmenté le samedi, sur l'annonce de l'opération. Néanmoins, quelque temps après, il envoya chercher un récollet de Versailles, avec qui il fut seul environ un quart d'heure. Un aussi grand homme de bien, et si bien préparé à la mort, n'avait pas besoin de davantage. C'est d'ailleurs le privilége des dernières confessions des premiers ministres, que de ne pas se confesser. Comme on rentra dans sa chambre, on lui proposa de recevoir le viatique; il s'écria que cela était bientôt dit; mais qu'il y avait un cérémonial pour les cardinaux qu'il ne savait pas, et qu'il fallait aller le demander au cardinal de Bissy à Paris. Chacun se regarda alors, et on comprit qu'il voulait gagner du temps; mais comme l'opération pressait, ils la lui proposèrent sans attendre davantage. Il les envoya promener avec fureur, et n'en voulut plus ouïr parler.

La Faculté, qui voyait le danger imminent du moindre retardement, le manda au duc d'Orléans à Meudon, qui sur-le-champ vint à Versailles dans la première voiture qu'il trouva sous la main. Il exhorta le cardinal à l'opération, et demanda à la Faculté s'il y avait de la sûreté en la faisant. Les médecins et les chirurgiens répondirent qu'ils ne pouvaient rien assurer là-dessus; mais bien que le cardinal n'avait pas deux heures à vivre, si on ne la lui faisait sur-le-champ. Le régent retourna au lit du malade, et le pria tant qu'il y consentit. L'opération se fit donc sur les cinq heures, et en cinq minutes seulement, par la Peyronie, premier chirurgien du roi en survivance de Maréchal, qui était présent avec Chirac et quelques médecins et chirurgiens célèbres. Le cardinal Dubois cria et tempêta étrangement; et M. le Duc rentra aussitôt dans la chambre à qui la Faculté ne dissimula pas qu'à la nature de la plaie et de ce qui en était sorti, le malade n'avait pas longtemps à vivre. Il mourut précisément vingt-quatre heures après, le mardi 10 août, à cinq heures du soir, grinçant les dents comme un possédé contre ses chirurgiens.

On lui avait apporté pourtant l'extrême-onction. Pour de communion il ne s'en parla plus, ni d'aucun prêtre auprès de lui; et il finit sa vie dans le plus grand désespoir, et dans la rage de la quitter. Aussi la fortune, qui s'était bien jouée de lui, se fit acheter longue-

ment et chèrement par toutes sortes de peines, de soins, de projets, de tourments d'esprit, et se développa enfin sur lui par des torrents précipités de grandeurs, de richesses démesurées, pour ne l'en laisser jouir que quatre ans, dont je mets l'époque à sa charge de secrétaire d'État, et deux seulement, si on la met à son cardinalat ou à son premier ministère, et pour lui tout arracher au plus riant et au plus complet de sa jouissance, à soixante-six ans.

Dubois mourut donc maître absolu de son maître, et moins premier ministre qu'exerçant toute la plénitude et toute l'indépendance de la puissance et de l'autorité royale; il était surintendant des postes, cardinal, archevêque de Cambrai, avec sept abbayes, dont il fut insatiable jusqu'à la fin. A sa mort, il avait même des ouvertures pour s'emparer de celles de Cîteaux, de Prémontré et des autres chefs d'ordre; et il fut avéré après qu'il avait une pension de l'Angleterre de 40,000 livres sterling. J'ai eu la curiosité de rechercher son revenu, et j'ai cru curieux de mettre ici ce que j'en ai trouvé, en diminuant celui des bénéfices, pour éviter toute enflure :

Cambrai	120,000 liv.
Nogent-sous-Coucy	10,000
Saint-Just	10,000
Airvaux	12,000
Bourgueil	12,000
Berg-Saint-Vinox	60,000
Saint-Bertin	80,000
Cercamp	20,000
	324,000
Comme premier ministre	150,000
Ayant les postes	100,000
	250,000
Avec la pension de l'Angleterre, à 24 liv. la livre sterling	960,000
Total	1,534,000

Le mercredi au soir, lendemain de sa mort, il fut porté de Versailles à Paris dans l'église de Saint-Honoré, où il fut enterré

quelques jours après. Les académies dont il était firent faire chacune un service, et l'assemblée du clergé un autre comme à son président, en qualité de premier ministre. Il y en eut un à Notre-Dame, où le cardinal de Noailles officia, et où les cours supérieures assistèrent. Il n'y eut d'oraison funèbre dans aucun, car on n'osa le hasarder. Son frère, plus vieux que lui et honnête homme, qu'il avait fait venir lorsqu'il fut secrétaire d'État, demeura avec la charge de secrétaire du cabinet qu'il avait, et qu'il lui avait donnée, et les ponts et chaussées qu'il lui procura, à la mort de Beringhem, premier écuyer, qui les avait, et qui s'en était très-dignement acquitté. Ce Dubois, qui était fort modeste, trouva un immense héritage. Il n'avait qu'un fils, simple chanoine de Saint-Honoré, qui n'avait jamais voulu ni de places ni d'autres bénéfices, et qui vivait saintement. Il ne voulut presque rien toucher de cette riche succession, qu'il employa à faire à son oncle une espèce de mausolée fort beau, mais modeste, et placé contre la muraille, au bas de l'église, où le cardinal est enterré avec une inscription fort chrétienne; il distribua l'autre partie du bien aux pauvres, dans la crainte qu'elle ne lui portât malédiction.

Voilà quelle était la fortune de Dubois, qui l'avait commencée par être laquais d'un vieux prêtre. J'ai mis au rabais ce qu'il tirait de ses appointements de premier ministre et des postes. Je crois aussi qu'il avait 20,000 liv. du clergé, comme cardinal président; mais je n'ai pu le savoir avec certitude.

Ce qu'il avait eu et réalisé de Law était immense; mais on dit qu'il s'en était fort servi à Rome pour son cardinalat; et il lui en était resté un prodigieux argent comptant.

Il avait d'ailleurs quantité de la plus belle vaisselle d'argent et de vermeil, et la mieux travaillée, des plus riches meubles, des bijoux de toute sorte, des attelages rares, de tout pays, et des plus somptueux équipages.

Sa table était exquise, superbe en tout; et il en faisait très-bien les honneurs, quoique sobre par régime et par nature.

La place de précepteur de M. le duc de Chartres lui avait procuré l'abbaye de Nogent-sous-Coucy; et le mariage de ce prince, celle de Saint-Just : ses premiers voyages d'Hanovre et d'Angle-

terre, celles d'Airvaux et de Bourgueil; et les autres, sa toute-puissance.

On a bien des exemples de prodigieuse fortune, plusieurs même de gens de peu en ont fait une; mais il n'y en a aucune de gens si destitués de tous talents qui y portent et qui y soutiennent que l'était le cardinal Dubois, si on en excepte la basse et obscure intrigue. Son esprit était fort ordinaire, son savoir des plus communs, sa capacité nulle; son extérieur était celui d'un furet et d'un cuistre, son langage désagréable et par articles, toujours incertain; sa fausseté était écrite sur son front; ses mœurs étaient sans aucune mesure pour pouvoir être cachées : et il était sujet à de fougueux mouvements, qui pouvaient passer pour des accès de folie. Sa tête était incapable de contenir plus d'une affaire à la fois, et lui d'y en mettre ni d'en suivre aucune que pour son intérêt personnel. Rien de sacré pour lui, nulle sorte de liaison respectée; mépris déclaré de foi, de parole, d'honneur, de probité, de vérité : grande estime et pratique continuelle de se faire un jeu de toutes ces choses; voluptueux autant qu'ambitieux; voulant tout en tout genre, se comptant lui seul pour tout, et tout ce qui n'était point lui pour rien, et regardant comme la dernière démence de penser ou agir autrement. Avec cela, doux ou souple, louangeur, admirateur, prenant toutes sortes de formes avec la plus grande facilité, et se revêtant de toutes sortes de personnages, et souvent contradictoires, pour arriver aux différents buts qu'il se proposait, et néanmoins très-peu capable de séduire. Son raisonnement par élan, par bouffées, entortillé même involontairement, peu de sens et de justesse; le désagrément le suivait partout, et néanmoins avec des pointes de vivacité plaisantes, quand il voulait qu'elles ne fussent que cela, et des narrations amusantes, mais déparées par l'élocution, qui aurait été bonne, sans le bégaiement dont sa fausseté lui avait fait une habitude, par l'incertitude qu'il avait toujours à répondre ou à parler. Avec de tels défauts, il est incroyable que le seul homme qu'il ait su séduire ait été le duc d'Orléans, qui avait tant d'esprit, de justesse, et saisissait si promptement tout ce qui se pouvait connaître des hommes. Il le gagna enfant, dans ses fonctions de précepteur; il s'en empara

jeune homme, en favorisant son penchant pour la liberté, le plaisir, le faux bel air, la débauche, le mépris de toute règle; en lui gâtant, par les principes des libertins savants, le cœur, l'esprit et la conduite, dont ce prince ne put jamais se délivrer, non plus que des sentiments contraires de la raison, de la vérité, de la conscience, qu'il prit soin toujours d'étouffer.

Dubois, insinué de la sorte, n'eut d'étude plus chère que de se conserver bien par tous moyens avec son maître, à la faveur duquel tous ses avantages étaient attachés, qui n'allaient pas loin alors; mais, tels qu'ils fussent, ils étaient bien considérables pour le valet du curé de Saint-Eustache, puis de Saint-Laurent. Il ne perdit donc jamais de vue son prince, dont il connaissait tous les grands talents et tous les grands défauts, qu'il avait su mettre à profit et qu'il y mettait tous les jours; dont l'extrême faiblesse était le principal, et l'espérance la mieux fondée de Dubois. Ce fut aussi elle qui le contint dans les divers délaissements qu'il éprouva, et dont le plus fâcheux de tous fut à l'entrée de la régence, dont on a vu avec quel art il a su se rapprocher. C'était le seul talent où il fût maître, que celui de l'intrigue obscure avec toutes ses dépendances.

Dubois séduisit son maître avec ces prestiges d'Angleterre qui firent tant de mal à l'État, et dont les suites lui en causent encore de si fâcheux. Il le força et tout de suite il le lia à cet intérêt personnel, en cas de mort du roi, de deux usurpateurs intéressés à se soutenir l'un l'autre; et le régent s'y laissa entraîner par le babil de Canillac, les profonds *spropositi* du duc de Noailles, les insolences, les grands airs de Stairs, qui lui imposaient, et cela sans aucun désir de la couronne. C'est une vérité étrange que je ne puis trop répéter, parce que je l'ai continuellement et parfaitement reconnue; et je dis étrange, parce qu'il n'est pas moins vrai que si la couronne lui fût échue et sans aucun embarras, même pour la prendre et la conserver, il s'en serait trouvé chargé, empêtré, embarrassé, plus que satisfait.

De là, ce lien devenu nécessaire entre lui et Dubois quand celui-ci fut parvenu à aller la première fois en Hollande, ce qui ne fut pas sans peine, ce qui le conduisit après à Hanovre, puis à Londres, et à devenir seul maître de la négociation, partie

l'arrachant à la faiblesse de son maître, partie en l'infatuant qu'il ne s'y pouvait servir de nul autre, parce nul autre ne pouvait être comme lui dépositaire du vrai nœud qui faisait le fondement de la négociation, qui était, en cas de mort du roi, le soutien réciproque des deux usurpateurs, trop dangereux pour M. le duc d'Orléans à confier à qui que ce soit qu'à lui, qui toutefois devait uniquement gouverner toute la négociation, sans égard à tout autre intérêt de l'État le plus marqué et le plus visible. Par là Dubois se mit en toute liberté de traiter à Londres pour lui-même, en accordant tout ce qui plut aux Anglais, pour quoi il ne fallait pas grande habileté. Aussi a-t-on vu que le régent ne s'accommodait pas toujours de ce que Dubois voulait passer aux Anglais; que ceux-ci lui reprochaient que son maître était plus difficile que lui, et tacitement son peu de crédit, et lui faisaient sentir la conséquence qu'il désirait personnellement plus d'eux, de pouvoir davantage sur le duc d'Orléans, et de l'amener à ce qui leur convenait. De là ces lettres véhémentes dont le régent me parlait quelquefois, et auxquelles il ne pouvait résister; de là son brusque retour d'Angleterre, sans ordre ni préparatif pour emporter par sa présence ce que, pour cette fois, ses lettres n'avaient pu faire, et son prompt passage à Londres dès qu'il eut réussi à ce qu'il se proposait. C'était aller triompher chez les ministres anglais, et leur montrer, par l'essai d'un court voyage, ce qu'ils pouvaient attendre de son ascendant sur le régent lorsqu'il serait à demeure à ses côtés; par conséquent combien il leur serait nécessaire, et leur intérêt sensible de le satisfaire personnellement, de façon qu'ils pussent compter sur lui.

Voilà ce qui sans aucune capacité a conclu les traités que Dubois a faits avec les Anglais, si opposés à l'intérêt de la France et au bien de toute l'Europe, en particulier préjudiciables à l'Espagne, et qui d'un même tour de main a fondé et précipité la grandeur de Dubois, qui, en revenant tout à fait d'Angleterre, culbuta les conseils pour culbuter le maréchal d'Huxelles et le conseil des affaires étrangères, et les mettre dans sa main, sous le titre de secrétaire d'État. Outre la prétention d'une telle récompense de sa négociation, dont il sut faire valoir

à son maître toute la délicatesse, et le fruit qu'il en tirait, tout nul qu'il fût, il lui persuada encore la nécessité de ne confier qu'à lui seul les affaires étrangères, pour entretenir et consolider l'intime confiance si nécessaire avec les Anglais, et leur ôter les entraves du maréchal d'Huxelles, de Canillac, de ce même conseil de régence que Dubois voulait déjà écarter, et que toutes les affaires ne passassent plus que par un seul canal agréable au ministère anglais, dont il ne pût prendre aucune défiance. De secrétaire d'État à tout le reste, le chemin fut facile. La guerre qu'il fit entreprendre contre l'Espagne sans cause, pour ruiner leur marine au désir des Anglais, et contre le plus sensible intérêt de la France et le plus personnel de M. le duc d'Orléans, fut le prix du chapeau, qui bientôt après le mena au premier ministère.

Si après avoir développé comment, sans capacité, Dubois s'est fait grand par l'Angleterre en lui sacrifiant la France, et beaucoup plus l'Espagne, on s'étonne comment si promptement il est venu à bout du double mariage qui se fit à la paix avec l'Espagne, surtout avec les impressions personnelles prises à Madrid contre le duc d'Orléans, devant sa régence et depuis, ce point sera facile à démêler. Le roi d'Espagne, quelque prévenu qu'il fût contre le régent par la princesse des Ursins, quelques blessures qu'il en eût reçues depuis la régence par le ministère de Dubois pour plaire aux Anglais, aimait encore la France et le roi ; et jamais homme ne fut attaché à sa maison et à sa nation originelle si indissolublement que Philippe V. Cette passion le rendait infatigable à tout souffrir de la France, sans cesser de désirer avec la plus violente ardeur de se pouvoir lier et réunir indissolublement avec elle. C'est ce qui lui fit recevoir l'espérance qui lui fut montrée, puis proposée, du mariage du roi, comme le comble de ses vœux, à quelque condition que ce pût être; en sorte que celle du mariage actuel du prince des Asturies ne fut pas capable de le refroidir. D'un autre côté, la reine, qui avait la même passion pour un établissement sûr et solide de son fils aîné en Italie, par affection, par vanité, et pour se retirer auprès de lui et éviter le sort des reines veuves d'Espagne, sentit qu'elle n'y pouvait parvenir malgré l'empereur; et qu'il n'y avait que le roi d'Angleterre, alors très-lié avec la cour de Vienne, qui pût parvenir

à lui faire donner les mains à cet établissement; et que l'Espagne ne pouvait espérer là-dessus aucun secours de l'Angleterre que par le régent, même par l'abbé Dubois, au point où ils étaient avec Georges et avec ses ministres. Ce ne fut donc pas merveilles si le double mariage fut conclu si aisément et si promptement; en quoi toute l'habileté de Dubois ne fut que de l'imaginer, et d'avoir la hardiesse de le proposer. C'est ce que je vis très-clairement en Espagne; car l'esprit du roi d'Espagne n'avait jamais été guéri sur M. le duc d'Orléans ni sur son ministre, ni celui de la reine non plus, à travers toutes leurs mesures et réserves; quelque soin qu'ils prissent, ils ne me purent épaissir ce voile, et je sentis le même dans Grimaldo. Telles furent les merveilles de la prétendue capacité de Dubois.

Il n'en montra pas davantage dans sa manière de gouverner, quand il fut devenu le véritable maître. Toute son application à ce que son maître ne lui échappât pas s'épuisa à épier les moments de ce prince, ce qu'il faisait, qui il voyait, le temps qu'il donnait à chacun, son humeur, son visage, ses propos, et l'issue de chaque audience ou de chaque partie de plaisir; qui en était, quels propos et par qui tenus, et à combiner toutes ces choses; surtout à effrayer, à effaroucher pour empêcher d'aller au prince, et à rompre toute mesure à qui en avait la témérité, sans en avoir obtenu son congé et son aveu. Les espionnages occupaient toutes ses journées, sur lesquels il réglait toutes ses démarches, et à tenir le monde, sans exception, de si court que tout ne fût que dans sa main, et à faire échouer tout ce qui osait essayer de lui passer entre les doigts. Cette application et quelque écorce indispensable d'ordres à donner ravissaient son temps, en sorte qu'il était devenu inabordable, hors quelques audiences publiques ou autres aux ministres étrangers. Encore la plupart d'eux ne le pouvaient joindre, et se trouvaient réduits à l'attendre aux passages sur des escaliers ou ailleurs, où il ne s'attendait pas à les rencontrer. Il jeta une fois dans le feu une quantité prodigieuse de paquets et lettres toutes fermées, et de toutes parts, puis s'écria d'aise qu'il se trouvait alors à son courant. A sa mort il s'en trouva par milliers, encore toutes cachetées.

Ainsi tout demeurait en arrière, en tout genre, sans que personne osât se plaindre au régent, et sans que le prince, livré à ses plaisirs, et toujours sur le chemin de Versailles à Paris, prît la peine d'y penser, bien satisfait de se trouver dans cette liberté, et ayant toujours suffisamment de bagatelles dans son portefeuille pour remplir son travail avec le roi, qui n'étaient que des bons à lui faire mettre aux dépenses arrêtées, ou aux demandes des emplois ou des bénéfices vacants. Ainsi aucune affaire n'était presque décidée, et tout tombait dans un chaos affreux. Deux mots à chaque ministre chargé d'un département, et quelque attention à garnir les conseils devant le roi des dépêches les moins importantes, brochant les autres seul avec le régent, puis les laissant presque toutes en arrière, faisaient tout le travail du premier ministre; et l'espionnage, les avis de l'intérieur de M. le duc d'Orléans, les combinaisons de ces choses, les parades, les adresses, les batteries, faisaient et emportaient celui du premier ministre. Ses emportements pleins d'injures et d'ordures, dont ni hommes ni femmes, de quelque rang qu'ils fussent, ne mettaient personne à couvert, le délivraient d'une infinité d'audiences : on ne voulait s'exposer à essuyer ses fureurs et ses affronts.

Ses folies publiques, depuis que devenu le maître il ne les contint plus, feraient un livre. Sa fougue lui faisait faire souvent le tour entier et redoublé d'une chambre, courant sur les tables et les chaises sans toucher du pied à terre : le régent me dit en avoir été souvent le témoin. Ainsi le cardinal de Gesvres une fois vint se plaindre à M. le duc d'Orléans que le cardinal Dubois venait de l'envoyer promener, dans les termes les plus sales.

Madame de Cheverny, devenue veuve, s'était retirée aux Incurables. La place de gouvernante des filles de M. le duc d'Orléans avait été donnée à madame de Conflans un peu après le sacre. La duchesse d'Orléans lui demanda si elle avait été chez le cardinal Dubois; et là-dessus madame de Conflans répondit que non, et qu'elle ne voyait pas pourquoi elle y irait, cette place n'ayant aucun trait avec les affaires. La duchesse d'Orléans insista sur la nécessité de le voir. Madame de Conflans se dé-

fendit, et dit finalement que c'était un fou insultant tout le monde; qu'elle ne voulait pas s'y exposer. Madame la duchesse rit de sa peur, et lui dit que, n'ayant rien à lui demander ni à lui représenter, mais seulement à lui rendre compte de l'emploi que M. le duc d'Orléans lui avait donné, c'était une politesse qu'elle finit par lui dire être convenable.

La voilà donc partie pour y aller; et le cardinal, la voyant, lui demanda vivement ce qu'elle lui voulait. « Monseigneur, commença-t-elle. — Ho, monseigneur! monseigneur! répliqua le cardinal; cela ne se peut pas. — Mais, monseigneur, reprit-elle. — De par tous les diables, interrompit encore le cardinal, quand je vous dis que cela ne se peut pas. — Monseigneur, » voulut encore dire madame de Conflans pour lui expliquer qu'elle ne demandait rien. A ce mot, le cardinal lui saisit les deux pointes des épaules, la revire, et il vous la pousse d'un coup de poing par le dos, et : « Allez, dit-il, à tous les diables, et me laissez en repos. » Elle pensa tomber plat, et s'enfuit en furie, pleurant et arrivant en cet état chez madame la duchesse d'Orléans, à qui elle conta son aventure. Le récit en causa des éclats de rire qui achevèrent d'outrer la pauvre Conflans, qui jura qu'elle ne verrait plus de sa vie ce maître extravagant.

Le jour de Pâques d'après qu'il fut cardinal, Dubois s'éveille sur les huit heures, et sonne à rompre les sonnettes; et le voilà à blasphémer après ses gens, à vomir des ordures et des injures, et à crier de ce qu'ils ne l'avaient pas éveillé, et qu'il voulait dire la messe; qu'il ne savait plus où en prendre le temps avec les affaires. Ce qu'il fit de mieux après cette préparation, ce fut de ne la dire pas; et je ne sais s'il l'a jamais dite depuis son sacre.

Dubois avait pris pour secrétaire Vénier, qu'il avait défroqué de l'abbaye Saint-Germain des Prés, où il était frère convers, et en faisait les affaires avec beaucoup d'intelligence. Il s'était fait aux façons du cardinal, et s'était mis sur le pied de lui dire tout ce qu'il lui plaisait. Un matin, il demanda quelque chose qui ne se trouva pas sous la main. Le voilà à jurer, blasphémer contre ses commis. Vénier écoutait tranquillement : le cardinal l'interpella si cela n'était pas une chose horrible, d'être si mal servi, à la dépense qu'il y faisait, pressant Vénier de lui répon-

dre. Vénier répondit, mais en lui disant : « Monseigneur, prenez un commis de plus, pour l'unique emploi de jurer et tempêter pour vous, et vous serez bien servi. » Le cardinal rit, et s'apaisa.

Tous les soirs il mangeait un poulet pour tout souper, et seul. Je ne sais par quelle méprise le poulet fut un soir oublié par ses gens. Comme il fut près de se coucher, il s'avisa de son poulet; il sonna, il tempêta après ses gens, qui accoururent et l'écoutèrent froidement. Le voilà donc à crier et jurer, demandant son poulet; et il fut bien étonné qu'ils lui répondirent tranquillement qu'il avait mangé son poulet, mais que, s'il lui plaisait, ils en allaient mettre un autre à la broche. « Comment, dit-il, j'ai mangé mon poulet! » L'assertion hardie et froide de ses gens le persuada; ils se moquèrent de lui, et il ne soupa pas.

[Le plus soulagé de tous fut M. le duc d'Orléans; mais Dubois ne le précéda que peu de temps dans la tombe.]

La mort de M. le duc d'Orléans, peu après celle de Dubois, fit un grand bruit au dedans et au dehors; mais les pays étrangers lui rendirent plus de justice et le regrettèrent beaucoup plus que les Français. Quoique les étrangers connussent sa faiblesse, et que les Anglais en eussent étrangement abusé, ils n'en étaient pas moins persuadés, par leur expérience, de l'étendue et de la justesse de son esprit et de la grandeur de son génie, de sa singulière pénétration, de la sagesse et de l'adresse de sa politique, de la fertilité de ses expédients et de ses ressources, de la dextérité de sa conduite dans tous les changements de circonstances et d'événements, de sa netteté à considérer les objets et à combiner toutes choses, de sa supériorité sur ses ministres et sur ceux que les diverses puissances lui envoyaient, du discernement exquis à démêler, à tourner les affaires, de sa savante aisance à répondre à tout et sur-le-champ, quand il le voulait. Tant de grandes et rares parties pour le gouvernement le leur faisaient redouter et ménager; et le gracieux qu'il mettait à tout, et qui savait charmer jusqu'aux refus, le leur rendait encore ai-

mable, et ils estimaient de plus sa grande et naïve valeur. La courte lacune de l'enchantement par lequel ce malheureux Dubois avait comme anéanti ce prince, n'avait fait que le relever à leurs yeux par la comparaison de sa conduite, quand elle était sienne, d'avec sa conduite quand elle n'en portait que le nom et qu'elle n'était que celle de son ministre. Ils avaient vu, ce ministre mort, le prince reprendre les affaires avec les mêmes talents qu'on avait admirés en lui auparavant; et cette faiblesse, qui était son grand défaut, se laissait beaucoup moins sentir au dehors qu'au dedans.

Le roi, touché de son inaltérable respect, de ses attentions à lui plaire, de sa manière de lui parler, et de celle de son travail avec lui, le pleura et fut véritablement touché de sa perte; en sorte qu'il n'en a jamais parlé depuis (et cela est revenu souvent) qu'avec estime, affection et les regrets qu'il méritait, tant la vérité perce d'elle-même, malgré tout l'art et toute l'assiduité des mensonges et de la plus atroce calomnie. M. le Duc, qui montait si haut par cette perte, eut sur elle une contenance honnête et bienséante. Madame la Duchesse se contint fort convenablement; les princes légitimés, qui ne gagnaient pas au change, ne purent se réjouir. Fréjus se tint à quatre. On le voyait suer sous cette gêne, sa joie, ses espérances muettes échapper à tous propos, toute sa contenance étinceler malgré lui.

La cour fut peu partagée, parce que le sens y est corrompu par les passions. Il s'y trouva des gens aux yeux sains, qui le voyaient comme les étrangers, et qui, continuellement témoins de l'agrément de son esprit, de la facilité de son accès, de cette patience et de cette douceur à écouter qui ne s'altérait jamais, de cette bonté dont il savait se parer d'une façon si naturelle, quoique quelquefois ce n'en fût que le masque, de ses traits plaisants à écarter et à éconduire sans jamais blesser, sentirent tout le poids de sa perte. D'autres, en plus grand nombre, en furent fâchés aussi, mais bien moins par regret que par la connaissance du caractère du successeur et de celui encore de ses entours. Mais le gros de la cour ne le regretta point du tout : les uns étant de la cabale opposée, les autres indignés de l'indécence de sa vie, et du jeu qu'il s'était fait de promettre sans tenir. Force mécontents quoique tous mal à propos, et une foule

d'ingrats dont le monde est plein ; et qui dans les cours font de bien loin le plus grand nombre, ceux qui se croyaient en passe d'espérer plus du successeur pour leur fortune et leurs vues, enfin un monde d'amateurs stupides de nouveautés, furent du nombre de ceux qui s'en consolèrent aisément.

Dans l'Église, les béats et même les dévots s'épuisèrent de réjouissances de la délivrance du scandale de sa vie, et de la force que son exemple donnait aux libertins; les jansénistes et les constitutionnaires qui l'étaient ou d'ambition ou de sottise, s'accordèrent tous à s'en trouver consolés. Les premiers, séduits par des commencements pleins d'espérances, en avaient éprouvé des maux, à la fin, qui étaient pis que sous le feu roi; les autres étaient pleins de rage qu'il ne leur eût pas tout permis, parce qu'ils voulaient tout exterminer, et anéantir une bonne fois et solidement les maximes et les libertés de l'Église gallicane, surtout les appels comme d'abus, et établir la domination des évêques sans bornes, et revenir à leur ancien état de rendre la puissance épiscopale redoutable jusqu'aux rois. Ils exultaient donc de se voir délivrés d'un génie supérieur, qui se contentait de leur sacrifier les personnes, mais qui les arrêtait trop ferme sur le grand but qu'ils se proposaient, vers lequel tous leurs artifices n'avaient cessé de tendre. Ils espéraient tout d'un successeur qui ne les apercevrait pas, qu'ils étourdiraient aisément, et avec qui ils seraient plus librement hardis.

Le parlement de Paris, et avec lui tous les autres parlements, toute la magistrature, qui, par être toujours assemblée, est si aisément animée du même esprit, n'avait pu pardonner à M. le duc d'Orléans les coups d'autorité auxquels le parlement lui-même l'avait forcé par ses démarches hardies, que ses longs délais et sa trop lente patience avait laissé porter à le dépouiller de toute autorité pour s'en revêtir lui-même. Quoique d'adresse, puis de hardiesse, ce parlement, dis-je, se fût soustrait à la plupart des effets de ces coups d'autorité, il n'était plus en état de suivre sa pointe; et par ce qu'il restait nécessairement des bornes que le régent y avait mises, le but si cher du parlement lui était donc échappé, et sa joie obscure et ténébreuse ne se contraignit pas d'être délivré d'un

gouvernement duquel, après avoir arraché tant de choses, il ne se consolait pas de n'avoir point tout emporté, et de n'avoir pu changer son état de simple cour de justice en celui de parlement d'Angleterre, mais en tenant la chambre haute sous le joug.

Le militaire, étouffé sans choix par des gens de tout grade et par la prodigalité des croix de Saint-Louis, jetées à toutes mains, et trop souvent achetées des bureaux et des femmes, ainsi que les avancements en grades, était outré de l'économie extrême qui le réduisait à la dernière misère, et de l'exacte sévérité d'une pédanterie qui le tenait en un véritable esclavage. L'augmentation de la solde n'avait pas fait la moindre impression ni sur le soldat ni sur le cavalier, par l'extrême cherté de toutes choses les plus communes et les plus indispensables à la vie; de manière que cette partie de l'État, si importante, si répandue, si nombreuse, plus que jamais tourmentée et réduite sous la servitude des bureaux et de tant d'autres gens ou méprisables ou peu estimables, ne put que se trouver soulagée par l'espérance du changement qui pourrait alléger son joug, et donner plus de lieu à l'ordre du service et plus d'égards au mérite et aux services. Le corps de la marine, tombé comme en désuétude et dans l'oubli, ne pouvait qu'être outré de cet anéantissement et se réjouir de tout changement, quel qu'il pût être; et tout ce qui s'appelait gens de commerce, arrêtés tout court pour complaire aux Anglais, et gênés en tout par la compagnie des Indes, ne pouvaient être en de meilleures dispositions.

Le gros de Paris et des provinces, désespéré des cruelles opérations des finances et d'un perpétuel jeu de gobelets pour tirer tout l'argent, qui mettait d'ailleurs toutes les fortunes en l'air et la confusion dans les familles, outré de plus de la prodigieuse cherté où ces opérations avaient fait monter toutes choses, sans exception de pas une, tant de luxe que de première nécessité pour la vie, gémissait depuis longtemps après une délivrance et un soulagement qu'il se figurait aussi vainement que certainement par l'excès du besoin et l'excès du désir. Enfin, il n'est personne qui n'aime à pouvoir compter sur quelque chose, qui

ne fût désolé des tours d'adresse et de passe-passe, et de tomber sans cesse, malgré toute prévoyance, dans des torquets et dans d'inévitables panneaux; de voir fondre son patrimoine ou sa fortune entre ses mains, sans trouver de protection dans son droit ni dans les lois, et de ne savoir plus comment vivre ni soutenir sa famille.

Une situation si forcée et si générale, émanée de tant de faces contraires, et successivement données aux finances, dans la fausse idée de réparer la ruine et le chaos où elles s'étaient trouvées à la mort de Louis XIV, ne pouvait faire regretter au public celui qu'il en regardait comme l'auteur, comme les enfants qui s'en prennent en pleurant au morceau de bois qu'un imprudent leur a fait tomber en passant sur le pied. J'avais bien prévu que cela arriverait sur le dérangement des finances, et c'est ce que je voulais ôter du compte de M. le duc d'Orléans par les états généraux que je lui avais proposés, qu'il avait agréés, et dont le duc de Noailles rompit l'exécution à la mort du roi, pour son intérêt personnel. La suite des années a peu à peu fait tomber les écailles de tant d'yeux, et fait regretter le duc d'Orléans à tous avec les plus cuisants regrets, et lui ont à la fin rendu la justice qui lui avait été toujours bien due.

[Pour prouver que sa politique, vendue par Dubois à l'Angleterre, fut cependant envers le Prétendant plus faible que lâche et perfide, nous terminerons ces extraits par un récit tout à fait dramatique. Le prétendant avait quitté Bar, qu'il habitait; et Stairs, l'ambassadeur anglais, était venu presque impérieusement demander au régent de faire arrêter le prince à son passage en France.]

Le régent, qui, avec adresse, nageait entre deux eaux, avait promis au prétendant de fermer les yeux et de favoriser son passage, pourvu que ce fût sous le dernier secret; et en même temps il accorda à Stairs sa demande. Il fit partir sur-le-champ Contades qui lui était affidé, et fort intelligent, et major du régiment des gardes, dont j'ai parlé plus d'une fois, avec son frère, lieutenant dans le même régiment, et deux sergents à leur choix, pour aller à Château-Thierry attendre le prétendant, où Stairs avait des avis sûrs qu'il devait passer. Contades partit la nuit du 9 no-

vembre, bien résolu et instruit à manquer celui qu'il cherchait. Stairs, qui ne s'y fiait que peu, prit d'autres mesures qui furent au moment de réussir.

Le prétendant partit déguisé de Bar, accompagné de trois ou quatre personnes seulement, vint à Chaillot, où M. de Lauzun avait une ancienne petite maison où il n'allait jamais, et qu'il avait gardée par fantaisie, quoiqu'il eût celle de Passy, dont il faisait beaucoup d'usage. Ce fut où le prétendant coucha, et où il vit la reine sa mère qui était souvent et longtemps aux filles de Sainte-Marie de Chaillot, et de là partit pour s'aller embarquer en Bretagne par la route d'Alençon, dans une chaise de poste de Torcy.

Stairs découvrit cette marche, et résolut de tout employer pour délivrer son parti de ce reste unique des Stuarts. Il dépêcha sourdement des gens sur différentes routes, surtout sur celle de Paris à Alençon. Il chargea particulièrement de celle-là le colonel Douglas, réformé dans les Irlandais à la solde de France, qui, à l'abri de son nom, et par son esprit, son entregent et son intrigue, s'était insinué à Paris en beaucoup d'endroits depuis la régence, s'était mis sur un pied de considération et de familiarité auprès du régent, et venait assez souvent chez moi. Il était de bonne compagnie, marié sur la frontière de Metz, fort pauvre, avait de la politesse et beaucoup de monde, la réputation de valeur distinguée, et quoi que ce soit qui pût le faire soupçonner d'être capable d'un crime.

Douglas se mit dans une chaise de poste, s'accompagna de deux hommes à cheval, tous trois fort armés, et courut la poste lentement sur cette route. Nonancourt est une espèce de petite villette sur ce chemin, à dix-neuf lieues de Paris, entre Dreux et Verneuil-au-Perche; ce fut à Nonancourt où il mit pied à terre. Il y mangea un morceau à la poste, s'informa avec un extrême soin d'une chaise de poste qu'il dépeignit et comme elle devait être accompagnée, et témoigna craindre qu'elle ne fût déjà passée, et qu'on ne lui dît pas vrai. Après des perquisitions infinies, il laissa un troisième à cheval qui lui était arrivé depuis qu'il était là, avec ordre de l'avertir lorsque la chaise dont il était en recherche passerait, et ajouta des menaces et des pro-

messes de récompenses aux gens de la poste, pour n'être pas trompé par leur négligence.

Le maître de la poste s'appelait Lospital. Il était absent; mais sa femme était à la maison, qui se trouva heureusement une très-honnête femme, qui avait de l'esprit, du sens, de la tête et du courage. Nonancourt n'est qu'à cinq lieues de la Ferté, et quand on n'y passe point pour abréger, on avertit cette poste, qui envoie un relais sur le chemin. Je connaissais donc fort cette maîtresse de poste, qui s'en mêlait plus que son mari, et qui m'a elle-même conté toute cette aventure plus d'une fois. Elle fit inutilement tout ce qu'elle put pour tirer quelque éclaircissement sur ces inquiétudes. Tout ce qu'elle put démêler fut qu'ils étaient Anglais, et dans un mouvement violent; qu'il s'agissait de quelque chose de très-important, et qu'ils méditaient un mauvais coup. Elle imagina là-dessus que cela regardait le prétendant, prit la résolution de le sauver, l'arrangea en même temps dans sa tête, et sut heureusement l'exécuter.

Pour y réussir, elle se fit toute à ces messieurs, ne refusa rien, se contenta de tout, et leur promit qu'ils seraient infailliblement avertis. Elle les en persuada si bien, que Douglas s'en alla sans dire où qu'à ce troisième, qui était venu le joindre, mais en lieu voisin, pour être averti à temps. Il emmena un des valets avec lui; l'autre demeura avec ce troisième qui l'avait joint, pour attendre.

Un homme de plus embarrassa fort la maîtresse; toutefois elle prit son parti. Elle proposa au monsieur qui était ce troisième de boire un coup, parce qu'il avait trouvé Douglas hors de table. Elle le servit de son mieux et de son meilleur vin, le tint à table le plus longtemps qu'elle put, et alla au-devant de tous ses ordres. Elle avait mis un maître valet à elle, en qui elle se fiait, en sentinelle, avec ordre de paraître seulement, sans dire mot, s'il voyait une chaise; et sa résolution était prise d'enfermer son homme et son valet, et de relayer la chaise avec ses chevaux qu'elle avait détournés par derrière. Mais la chaise ne vint point, et l'homme s'ennuya de demeurer à table. Alors elle fit si bien qu'elle lui persuada de s'aller reposer, et de compter sur elle, sur ses gens, et sur ce valet que Douglas avait laissé.

L'Anglais recommanda bien à celui-là de ne pas désemparer le pas de la porte, et de le venir avertir dès que la chaise paraîtrait.

La maîtresse mit ce monsieur reposer le plus qu'elle put sur le derrière de sa maison, et, toujours l'air dégagé, sort et s'en va chez une de ses amies dans une rue détournée, lui conte son aventure et ses soupçons, s'assure d'elle pour recevoir et cacher en son logis celui qu'elle attendait, envoie querir un ecclésiastique de leurs parents à toutes deux, en qui elles pouvaient prendre confiance, qui vint, et qui prêta un habit d'abbé et une perruque assortissante. Cela fait, madame Lospital retourne chez elle, trouve le valet anglais à la porte, l'entretient, le plaint de son ennui, lui dit qu'il est bien bon d'être si exact, que de la porte à la maison il n'y a qu'un pas, lui promet qu'il y sera aussi bien averti que sur la porte par ses yeux, lui persuade de boire un coup, donne le mot à un postillon affidé qui fait boire l'Anglais, et le couche ivre mort sous la table. Pendant cette expédition, la maîtresse avisée va écouter à la porte du monsieur anglais, tourne doucement la clef et l'enferme, et de là vient s'établir sur le pas de sa porte.

Une demi-heure après, vient le valet affidé qu'elle avait mis en sentinelle : c'était la chaise attendue, à qui, et à trois hommes qui l'accompagnaient à cheval, on fit, sans qu'elle sût pourquoi, prendre le petit pas. C'était le roi Jacques. Madame Lospital l'aborde, lui dit qu'il est attendu et perdu s'il n'y prend garde; mais qu'il ait à se fier à elle et à la suivre; et les voilà allés chez l'amie. Là il apprend tout ce qui s'est passé, et on le cache le mieux qu'il est possible, ainsi que les trois hommes de sa suite. Madame Lospital retourne chez elle, envoie chercher la justice, et, sur les soupçons qu'elle déclare, fait arrêter le valet anglais ivre, et le monsieur anglais qui s'était endormi dans la chambre où elle l'avait mené se reposer, et où elle l'avait en dernier lieu enfermé; puis aussitôt après dépêche un de ses postillons à Torcy. La justice cependant instrumente, et envoie son procès-verbal à la cour.

On ne peut exprimer quelle fut la rage de ce monsieur anglais de se voir arrêté et hors d'état d'exécuter ce qui l'avait amené,

ni quelle fut sa furie contre le valet anglais qui s'était laissé enivrer. Pour madame Lospital, il l'aurait étranglée s'il avait pu, et elle eut très-longtemps peur d'un mauvais parti.

Jamais l'Anglais ne voulut dire ce qui l'avait amené, ni où était Douglas, qu'il nomma pour tâcher d'imposer par ce nom. Il se déclara être envoyé par l'ambassadeur d'Angleterre (qui n'en avait pas encore pris le caractère), et s'écria fort que ce ministre ne souffrirait pas l'affront qu'il recevait. On lui répondit doucement qu'on ne voyait point de preuves qu'il fût à l'ambassadeur d'Angleterre, ni que ce ministre prît aucune part en lui : qu'on voyait seulement des desseins très-suspects pour la liberté publique et pour celle des grands chemins; qu'on ne lui ferait ni tort ni déplaisir, mais qu'il resterait en sûreté jusqu'à ce qu'on eût des ordres; et là-dessus il fut civilement conduit en prison, ainsi que le valet anglais ivre.

Ce que devint Douglas n'a point été su, sinon qu'il fut reconnu en divers endroits de la route, courant, s'informant, criant avec désespoir qu'il était échappé, sans dire qui. Apparemment qu'il vint ou envoya aux nouvelles, lassé de n'en point recevoir, et que le bruit d'un tel éclat dans un petit lieu comme est Nonancourt vint aisément à lui dans le voisinage où il s'était relaissé, et que cela le fit partir pour tâcher encore de rattraper sa proie.

Mais il courait en vain. Le roi Jacques était demeuré caché à Nonancourt, où, charmé des soins de cette généreuse maîtresse de poste qui l'avait sauvé de ses assassins, il lui avoua qui il était, et lui donna une lettre pour la reine sa mère. Il demeura là trois jours pour laisser passer le bruit, et ôter toute espérance à ceux qui le cherchaient; puis, travesti en abbé, il monta dans une autre chaise de poste que madame de Lospital avait empruntée comme pour elle dans le voisinage, pour ôter toute connaissance par les signalements, et continua son voyage, pendant lequel il se vit toujours poursuivi, mais heureusement jamais reconnu, et s'embarqua en Bretagne pour l'Écosse.

Douglas, lassé de ses courses inutiles, revint à Paris, où Stairs faisait grand bruit de l'aventure de Nonancourt, qu'il ne traitait pas de moins que d'attentat contre le droit des gens, avec une

audace et une impudence extrêmes; et Douglas, qui ne pouvait ignorer ce qui se disait de lui, eut celle d'aller partout où il avait accoutumé, de se montrer aux spectacles, et de se présenter devant M. le duc d'Orléans.

Ce prince ignora tant qu'il put un complot si lâche et si barbare, et à son égard si insolent. Il en garda le silence, dit à Stairs ce qu'il jugea à propos pour le faire taire, et lui rendit ses assassins anglais. Douglas pourtant baissa fort auprès du régent. Beaucoup de gens considérables lui fermèrent leur porte. Il tenta inutilement de forcer la mienne; il osa me faire faire des plaintes là-dessus, qui ne lui réussirent pas davantage. Bientôt après il disparut de Paris. Je n'ai point su ce qu'il était devenu depuis. Sa femme et ses enfants y demeurèrent à l'aumône. Il y avait longtemps qu'il était mort delà la mer, lorsque l'abbé de Saint-Simon passa de Noyon à Metz, où il trouva sa veuve fort misérable.

La reine d'Angleterre fit venir madame Lospital à Saint-Germain, la remercia, la caressa comme elle le méritait, et lui donna son portrait, ce fut tout; le régent, quoi que ce soit; et longtemps après le roi Jacques lui écrivit, et lui envoya aussi son portrait. Conclusion : elle est demeurée maîtresse de la poste de Nonancourt, et l'est demeurée telle qu'elle l'était auparavant vingt-quatre ou vingt-cinq ans encore, jusqu'à sa mort; et c'est encore son fils et sa belle-fille qui tiennent cette même poste. C'était une femme vraie, estimée dans son lieu; pas un seul mot de ce qu'elle a raconté de cette histoire n'y a été contredit de qui que ce soit. On n'oserait dire ce qui lui en a coûté de frais; jamais elle n'en a reçu une obole. Jamais elle ne s'en est plainte; mais elle disait les choses comme elles étaient, avec modestie et sans le chercher, à qui lui en parlait. Telle est l'indigence des rois détrônés, et le parfait oubli des plus grands périls et des plus signalés services.

FIN DES EXTRAITS DES MÉMOIRES DE SAINT-SIMON.

TABLE

DU TOME PREMIER.

	Pages.
AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.	1
Avant-propos.	6
Mémoires de madame de Staal.	17
Notice sur le marquis d'Argenson.	245
Mémoires du marquis d'Argenson.	249
Notice sur Madame, mère du régent.	331
Mémoires de Madame, mère du régent.	335
Notice sur Saint-Simon.	359
Extraits des Mémoires de Saint-Simon.	361

FIN DE LA TABLE.

HS